

COMPTES

RAPPORT DE GESTION
FINANCIÈRE

**Tome 2 : Vision par
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 21 avril 2021*

Présentation en deux tomes

Le rapport de gestion financière est présenté en deux tomes. Le tome 1 présente les comptes globaux audités de l'État avec pour objectif de fournir une image fidèle de la situation financière agrégée de l'État et des entités qu'il contrôle. Le tome 2 présente une vision plus fine de la gestion de l'État et des comptes détaillés (financiers et analytiques) par entité et département.

Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants ont été utilisés :

mio(s)	Million(s)
CHF	Francs suisses
B	Budget
C	Comptes
--	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
DFS	Département des finances et de la santé
DEF	Département de l'éducation et de la famille
DDTE	Département du développement territorial et de l'environnement
DEAS	Département de l'économie et l'action sociale
DJSC	Département de la justice, de la sécurité et de la culture
AUEX	Autorités exécutives
AULE	Autorités législatives
AUJU	Autorités judiciaires
MCH2	Manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes
EPT	Équivalent plein temps

Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle de « revenus nets ».

Table des matières

1.	Message du Conseil d'État	4
2.	Composition du Conseil d'État	6
3.	Gestion et comptes détaillé par département et entité	7
3.1.	Présentation des informations	7
3.2.	Fiches standardisées par entité	7
3.2.1.	Dimension managériale	7
3.2.2.	Dimension financière et des ressources humaines	7
3.2.3.	Dimension analytique	7
3.2.4.	Forfaits des services centraux	8
3.3.	Autorités législatives (AULE)	11
3.3.1.	Compte de résultats des AULE	11
3.3.2.	Grand Conseil (GCNE)	12
3.3.3.	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)	18
3.4.	Autorités exécutives (AUEX)	23
3.4.1.	Synthèse des AUEX	23
3.4.2.	Compte de résultats des AUEX	24
3.4.3.	Chancellerie (SCHA)	25
3.4.4.	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)	32
3.5.	Autorités protection des données et transparence (PPDT)	39
3.6.	Contrôle cantonal des finances (CCFI)	43
3.7.	Autorités judiciaires (AUJU)	49
3.7.1.	Compte de résultats des AUJU	49
3.7.2.	Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)	51
3.7.3.	Tribunal d'instance (TINS)	54
3.7.4.	Tribunal cantonal (TCAN)	58
3.7.5.	Ministère public (MP)	61
3.8.	Département des finances et de la santé (DFS)	66
3.8.1.	Synthèse du DFS	66
3.8.2.	Compte de résultats du DFS	70
3.8.3.	Secrétariat général DFS (SDFS)	71
3.8.4.	Office d'organisation (OORG)	76
3.8.5.	Service financier (SFIN)	81
3.8.6.	Service des contributions (SCCO)	87
3.8.7.	Service de la santé publique (SCSP)	94
3.8.8.	Service des bâtiments (SBAT)	104
3.8.9.	Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)	113
3.8.10.	Service des communes (SCOM)	121
3.8.11.	Fonds d'aides aux communes	127
3.9.	Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)	131
3.9.1.	Synthèse du DJSC	131
3.9.2.	Compte de résultats du DJSC	134
3.9.3.	Secrétariat général DJSC (SJSC)	136
3.9.4.	Service de la justice (JUST)	140
3.9.5.	Service pénitentiaire (SPNE)	147
3.9.6.	Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)	152
3.9.7.	Service des poursuites et faillites (SEPF)	156
3.9.8.	Police neuchâteloise (PONE)	162
3.9.9.	Centre interrégional de formation de police (CIFPol)	173
3.9.10.	Service sécurité civile et militaire (SSCM)	176
3.9.11.	Service de la culture (SCNE)	184
3.9.12.	Service des sports (SSPO)	194
3.9.13.	Service des ressources humaines (SRHE)	199
3.9.14.	Service juridique (SJEN)	205
3.9.15.	Fonds de protection civile régionale	210
3.9.16.	Fonds contribution remplacement abris PC	212
3.10.	Département de l'éducation et de la famille (DEF)	215
3.10.1.	Synthèse du DEF	215
3.10.2.	Compte de résultats du DEF	220
3.10.3.	Secrétariat général DEF (SDEF)	221
3.10.4.	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	229
3.10.5.	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)	236
3.10.6.	Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)	240
3.10.7.	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars	249

3.10.8.	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)	257
3.10.9.	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN)	262
3.10.10.	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM)	269
3.10.11.	Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA)	276
3.10.12.	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)	280
3.10.13.	Fonds structures d'accueil extra-familial	286
3.10.14.	Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual	289
3.11.	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)	293
3.11.1.	Synthèse du DDTE	293
3.11.2.	Compte de résultats du DDTE	296
3.11.3.	Secrétariat général DDTE (SDTE)	297
3.11.4.	Service de l'aménagement du territoire (SCAT)	304
3.11.5.	Service des transports (SCTR)	312
3.11.6.	Service des ponts et chaussées (SPCH)	318
3.11.7.	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)	329
3.11.8.	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)	337
3.11.9.	Service de l'agriculture (SAGR)	345
3.11.10.	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)	354
3.11.11.	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)	363
3.11.12.	Fonds d'aménagement du territoire	371
3.11.13.	Fonds des routes communales	374
3.11.14.	Fonds cantonal de l'énergie	377
3.11.15.	Fonds des eaux	380
3.11.16.	Fonds forestier de réserve	383
3.11.17.	Fonds de conservation de la forêt	386
3.11.18.	Fonds agricole et viticole	388
3.11.19.	Fonds des mensurations officielles	391
3.12.	Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)	396
3.12.1.	Synthèse du DEAS	396
3.12.2.	Compte de résultats du DEAS	399
3.12.3.	Secrétariat général DEAS (SEAS)	400
3.12.4.	Service de l'économie (NECO)	407
3.12.5.	Service de l'emploi (SEMP)	416
3.12.6.	Service des migrations (SMIG)	423
3.12.7.	Service de la cohésion multiculturelle (COSM)	431
3.12.8.	Service de l'action sociale (SASO)	438
3.12.9.	Service de la statistique (STAT)	447

1. Message du Conseil d'État

Malgré les effets de la crise sanitaire estimés à 97,6 millions de francs et grâce à des éléments positifs extraordinaires, l'objectif du Conseil d'État d'un retour à l'équilibre en fin de législature est atteint. Le compte de résultats de l'État enregistre un excédent de revenus de CHF 0,8 million et une amélioration de CHF 12,2 millions par rapport à 2019. Le Conseil d'État invite néanmoins à la prudence : les prévisions 2022 - 2025 affichent des déficits significatifs.

La situation extraordinaire a été prononcée en mars 2020 et le Conseil d'État a dû prendre de nombreuses mesures urgentes tant au niveau de la santé publique, des aides financières apportées aux entreprises et aux particuliers que de l'enseignement (enseignement à distance, plans de protection) pour ne donner que quelques exemples. Dans le domaine de la santé, plusieurs campagnes de prévention et un site dédié « Gardons le cap ! » ont été lancés.

Dans le cadre de cette crise inédite, le Conseil d'État a accueilli la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga au mois d'avril (visite d'un établissement médico-social) et le conseiller fédéral Alain Berset en décembre (visite de la Haute École-Arc Santé et du Réseau Hospitalier Neuchâtelois) pour leur présenter la réalité du terrain.

Réalisation marquante des années écoulées avec les décisions définitives relatives à la construction de la future ligne ferroviaire directe entre le Haut et le Bas et aux contournements autoroutiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds, « Mobilité 2030 » concrétisera aussi le lien étroit voulu entre les régions. Le Grand Conseil a voté en juin un crédit de CHF 114 millions pour la concrétisation du RER neuchâtelois.

La révision de la loi sur l'énergie et le nouveau Plan directeur cantonal d'aménagement du territoire sont adoptés ; avec la réforme fiscale elle aussi aboutie, ils permettront de renforcer l'attractivité résidentielle et d'attirer de nouveaux habitant-e-s dans le respect des principes du développement durable.

Conscient que malgré les résultats obtenus, il faut faire plus en matière de gestion durable de nos espaces naturels, le Conseil d'État a sollicité quatre crédits d'engagement auprès du Grand Conseil dans les domaines de la gestion forestière, de la protection de la nature, du paysage et de la revitalisation des eaux. C'est ainsi plus de CHF 26 millions qui seront investis en faveur de la biodiversité grâce au oui du législatif cantonal prononcé au mois de mai.

La modernisation est également à l'œuvre au sein de l'État avec le regroupement de plusieurs entités comme les garages de l'État et celui des services informatiques des collectivités publiques ou encore avec la réorganisation future de nombreux services de l'administration cantonale sur deux pôles, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, dans le cadre du projet « vitamine ».

Des impulsions importantes ont été données dans la direction de la numérisation avec le développement des

prestations du Guichet unique, du géoportail et de la cyberadministration, qui participent à la flexibilité et à la modernisation du service public. L'éducation numérique est aussi sur les rails au sein des écoles neuchâteloises avec un crédit de CHF 24 millions voté par le Grand Conseil au mois de juin pour sa mise en œuvre.

Au niveau de la formation, l'Université de Neuchâtel bénéficiera de deux nouveaux bâtiments grâce au projet UniHub. Le contrat-formation est sous toit depuis le 1^{er} janvier 2020 et la campagne en faveur de l'apprentissage « Formez votre atout ! » a été lancée en septembre. Le Conseil d'État a ainsi pris plusieurs mesures pour renforcer la formation professionnelle. Il a notamment décidé de verser une prime de CHF 2000 pour chaque entreprise formatrice engageant un-e apprenti-e de 1^{ère} année.

Les politiques d'appui au développement économique et de l'emploi ont été complètement repensées. La nouvelle stratégie d'intégration professionnelle, ciblant l'adéquation entre les besoins des personnes en recherche d'emploi et ceux du marché du travail, a permis à Neuchâtel de retrouver un niveau de chômage comparable à celui des cantons voisins.

Les prestations sociales ont, elles aussi, été entièrement repensées autour des besoins de la personne. L'investissement dans la prévention et l'insertion a produit des résultats, de sorte que le taux d'aide sociale et les coûts de la facture sociale ont diminué.

Le Conseil d'État s'est investi avec ses partenaires en faveur du tourisme régional et de la consommation locale en déployant les campagnes de communication « Fais pas ta valise » et « J'agis pour mon canton ». Il s'est également engagé en faveur de l'économie de proximité avec un nouvel appel à projets lancé en novembre.

Au mois de décembre, l'UNESCO a inscrit les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette inscription met en valeur une tradition vivante emblématique de l'Arc jurassien franco-suisse et du Canton de Neuchâtel en particulier. Notre canton est déjà inscrit depuis 2009 sur la Liste du patrimoine mondial pour l'urbanisme horloger des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds et depuis 2011 pour ses cinq sites palafittiques.

Ce message est également l'occasion pour le Conseil d'État de saluer l'engagement et la qualité du travail de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale. Ces résultats positifs sont l'aboutissement d'un travail collectif et des importants efforts consentis par chacune et chacun au quotidien.

Avec les projets menés et les équilibres retrouvés, le Conseil d'État est convaincu que le canton est aujourd'hui sur la bonne voie. Les réformes réalisées ou initiées permettent d'améliorer l'attractivité du canton, de renforcer la cohésion cantonale, ainsi que le bien-être et la prospérité de l'ensemble de sa population. Elles contribueront également à accélérer la reprise et à

retrouver une dynamique positive au sortir de la crise que nous traversons.

Au nom du Conseil d'État :

La présidente, *La chancelière,*
M. Maire-Hefti S. Despland

2. Composition du Conseil d'État

PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT

Du 1^{er} janvier au 31 mai 2020 :

M. Alain Ribaux, président
Mme Monika Maire-Hefti, vice-présidente

Du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021 :

Mme Monika Maire-Hefti, présidente
M. Jean-Nathanaël Karakash, vice-président

RÉPARTITION DES DÉPARTEMENTS

*Département des finances
et de la santé (DFS) :*

M. Laurent Kurth
Suppléant : M. Alain Ribaux

*Département de la justice, de la sécurité
et de la culture (DJSC) :*

M. Alain Ribaux
Suppléant : M. Jean-Nathanaël Karakash

*Département de l'éducation
et de la famille (DEF) :*

Mme Monika Maire-Hefti
Suppléant : M. Laurent Favre

*Département du développement territorial
et de l'environnement (DDTE) :*

M. Laurent Favre
Suppléant : M. Laurent Kurth

*Département de l'économie et de
l'action sociale (DEAS)*

M. Jean-Nathanaël Karakash
Suppléante : Mme Monika Maire-Hefti

Chancellerie (SCHA)

Mme Séverine Despland, chancelière d'État
Monsieur Pascal Fontana, vice-chancelier

3. Gestion et comptes détaillé par département et entité

3.1. Présentation des informations

Alors que le tome 1 offre une vision globale des comptes de l'État, le tome 2 présente une vision plus fine de la gestion de l'État et des comptes détaillés par département et entité. Le présent tome est structuré en deux parties. La première partie est composée d'un message politique et institutionnel du Conseil d'État relatif à l'activité de l'année.

La deuxième partie présente le résultat financier et analytique par entité au travers de fiches standardisées. Des synthèses des événements marquants par département sont également présentées en introduction de chaque département. À noter que les autorités qui disposent de leur propre rapport de gestion (Contrôle cantonal des finances, Autorités de protection des données et de la transparence, Autorités judiciaires et Autorités législatives) ne font pas l'objet d'une synthèse. Par ailleurs, en plus des synthèses par département, un compte de résultats commenté par département est fourni.

3.2. Fiches standardisées par entité

Les informations figurant dans les fiches standardisées s'organisent autour de trois volets : la dimension managériale, la dimension financière et des ressources humaines ainsi que la dimension analytique permettant d'appréhender le coût des différentes prestations fournies par les services de l'État.

3.2.1. Dimension managériale

Les explications figurant au début des fiches reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les activités, les réalisations et fait marquant de l'année permettent de fournir des informations relatives aux enjeux propres à certains domaines d'activités

3.2.2. Dimension financière et des ressources humaines

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au nouveau plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et principaux revenus figurant dans les comptes, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes de l'année précédente et budget), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Le tableau comporte également la statistique des effectifs du personnel géré par l'entité en question. Ceux-ci sont distingués entre personnel administratif et technique, et magistrat. Les apprentis, stagiaires, rentiers ainsi que les enseignants et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Les données montrent le nombre de postes occupés à temps partiel ou à plein temps ainsi que les emplois équivalents plein temps (EPT).

3.2.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les coûts des groupes de prestations
- les charges et revenus non incorporables aux prestations
- les projets gérés par crédit d'engagement
- Les incidences financières liées à la pandémie COVID-19 sur le compte de résultats et le compte des investissements. Les heures internes enregistrées par les collaborateurs sur le projet « COVID » sont également présentées, mais uniquement à titre d'information (ces heures ne font pas l'objet d'une valorisation). **Cette donnée n'est que purement indicative et correspond aux heures dédiées par les collaborateurs à la gestion de la crise sanitaire (au lieu de leurs tâches habituelles), aucun contrôle de cohérence n'a été effectué.**

Groupes de prestations

Les tableaux suivants présentent les coûts des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. À partir de l'exercice 2020, la présentation des charges et revenus par groupes de prestations est plus détaillée. En effet, chaque groupe est découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations.
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Il peut s'agir de BSM, d'amortissements, etc.
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques).
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies.

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. À noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire.

Charges et revenus non incorporables aux prestations

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert. On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMal.
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation. On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

À noter qu'un signe négatif dans ces tableaux traduit un revenu net.

Projets gérés par crédits d'engagement

Le tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultats.

3.2.4. Forfaits des services centraux

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet » il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État. En 2020, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous:

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service de la logistique et des imprimés	Matériel de bureau		Basé sur l'historique de l'utilisation des trois dernières années
	Centre éditique		
	Matériel de vote		
	Matériel scolaire		
Service des bâtiments	Loyer calculatoire	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers amortissements, etc...)
Service informatique	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
	Postes de travail informatiques	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
Garages de l'État	Par typologie de véhicule	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
Service de la statistique	Heures de travail	Heures	Le tarif horaire comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
Service des ressources humaines	Gestion administrative et salariale	Dossier de collaborateur	Le coûts du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
	Conseils, expertises et évaluations		
	Recrutement & mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis/stagiaires		

La méthode de calcul des forfaits des services centraux a été définie de manière théorique. Toutefois, dans les faits, la structure de coûts des forfaits, notamment la composition des montants qu'ils englobent ainsi que les unités d'œuvre n'est pas encore assez aboutie et bien maîtrisées par les services centraux pour que les départements soient en mesure de les justifier dans tous les cas. Ils doivent encore faire l'objet d'une définition précise et documentée sur leur contenu. Il est toutefois important qu'une standardisation dans la définition de ces forfaits soit conservée afin de ne pas amener un niveau de complexité qui rendrait leur mise en œuvre ingérable.

Autorités législatives (AULE)

Compte de résultats des AULE

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

3.3. Autorités législatives (AULE)

3.3.1. Compte de résultats des AULE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	2'659'632	2'969'585	2'945'277	-24'308	-0.8%	+285'645	+10.7%
30 Charges de personnel	2'471'630	2'551'020	2'435'403	-115'617	-4.5%	-36'227	-1.5%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	181'638	238'000	285'810	+47'810	+20.1%	+104'172	+57.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	6'364	0	0	0	--	-6'364	-100.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	180'565	224'064	+43'499	+24.1%	+224'064	--
Résultat d'exploitation	-2'659'632	-2'969'585	-2'945'277	+24'308	+0.8%	-285'645	-10.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-2'659'632	-2'969'585	-2'945'277	+24'308	+0.8%	-285'645	-10.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-2'659'632	-2'969'585	-2'945'277	+24'308	+0.8%	-285'645	-10.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	11.00	0.00	0.0%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.70	8.20	8.20	0.00	0.0%	+0.50	+6.5%

Commentaires

Groupe 30 : Les charges sont maîtrisées.

Groupe 31 :

- Écart entre le budget 2020 et les comptes 2020 : l'organisation de sessions du Grand Conseil extra-muros a généré d'importants coûts qui n'étaient pas prévus au budget.
- Écart entre les comptes 2019 et les comptes 2020 : 2019 a été une année particulièrement marquée par les économies du fait que plusieurs séances plénières ont été supprimées ou écourtées, ce qui a permis de réduire un certain nombre de coûts.

Groupe 36 : Dès 2020, transféré dans le groupe de natures comptables 31 car il ne s'agit pas de subventions mais de cotisations aux institutions parlementaires intercantionales.

Groupe 39 : La différence entre budget et comptes est due aux écarts statistiques RH non budgétisés.

3.3.2. Grand Conseil (GCNE)

Missions principales

Ne s'applique pas.

Évolution de l'environnement et des tâches

Ne s'applique pas.

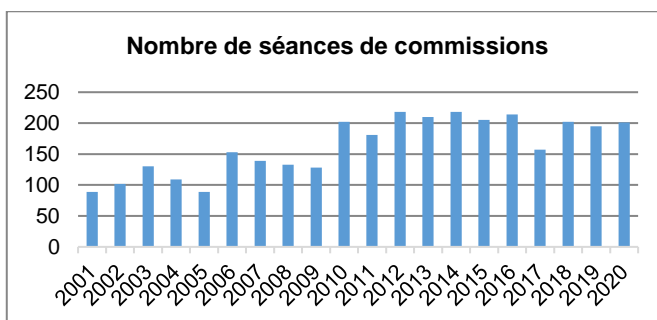
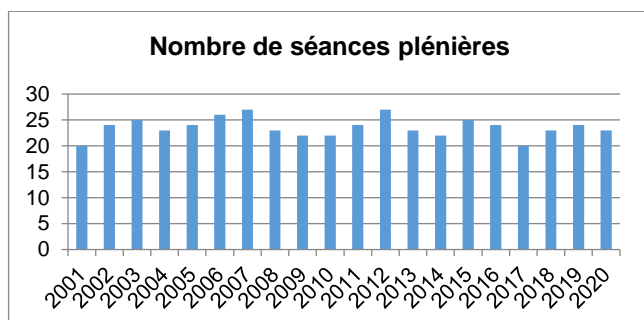
Activités et réalisations

Présidence du Grand Conseil

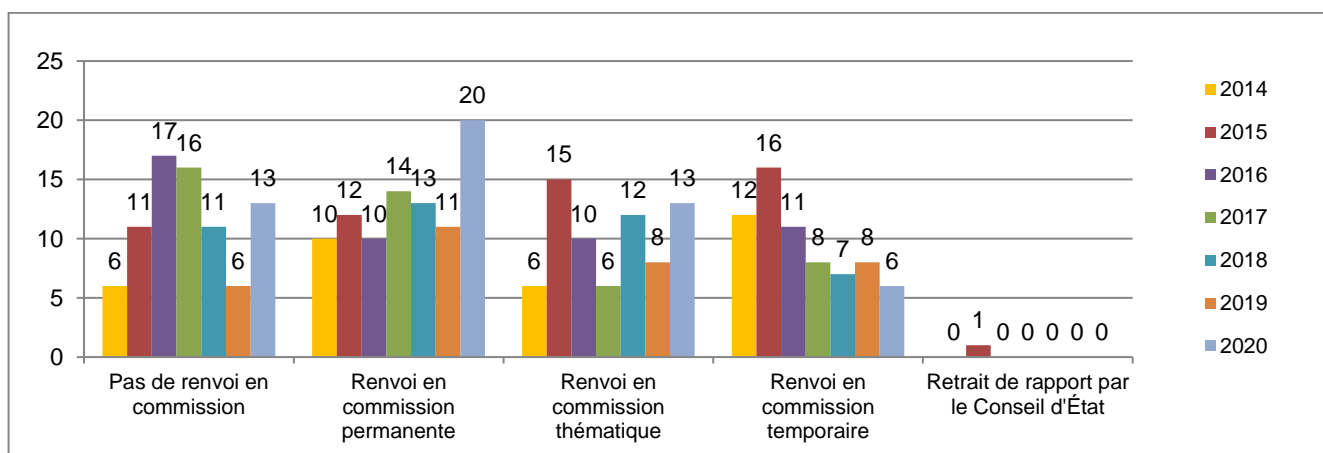
La présidence a été assumée, jusqu'au 26 mai, par M. Marc-André Nardin (LR), domicilié à La Chaux-de-Fonds, puis par M. Baptiste Hunkeler (S), domicilié à Neuchâtel.

Chiffres clés de l'année 2020 :

- 35 mutations au sein du Grand Conseil : 15 remplacements de député-e-s démissionnaires ; 20 remplacements de député-e-s suppléant-e-s, dont 18 ayant accédé à la fonction de député-e et 2 démissionnaires.
- 9 sessions réparties sur 23 séances (année précédente 24), totalisant 84h30 de débats. La session de mars ainsi qu'une partie de la session de début mai ont été annulées suite aux mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire.
- 201 séances d'organes du Grand Conseil (année précédente 195), dont :
 - 147 séances (année précédente 119) d'organes permanents (bureau du Grand Conseil, commissions et sous-commissions), la hausse étant essentiellement imputée à la tenue de séances de groupes de travail créés pour approfondir des sujets particuliers ;
 - 32 séances (année précédente 45) de commissions thématiques ;
 - 22 séances (année précédente 31) de commissions temporaires.

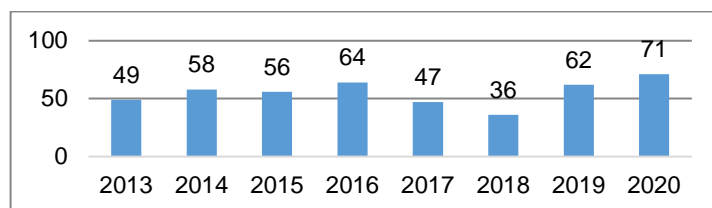


- 52 rapports déposés par le Conseil d'État (année précédente 33), examinés par le Grand Conseil selon la procédure suivante :



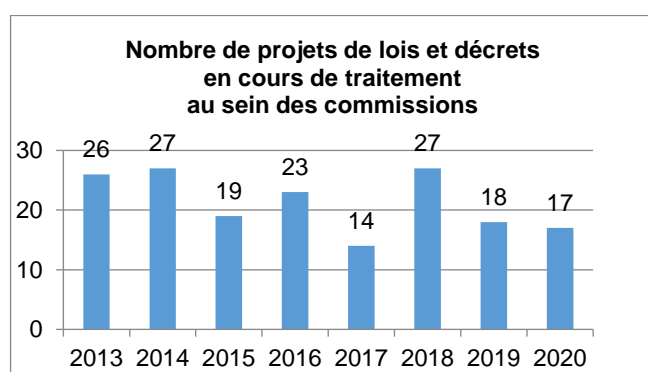
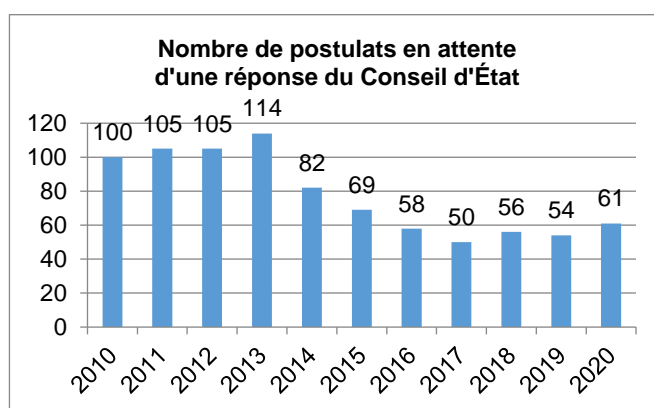
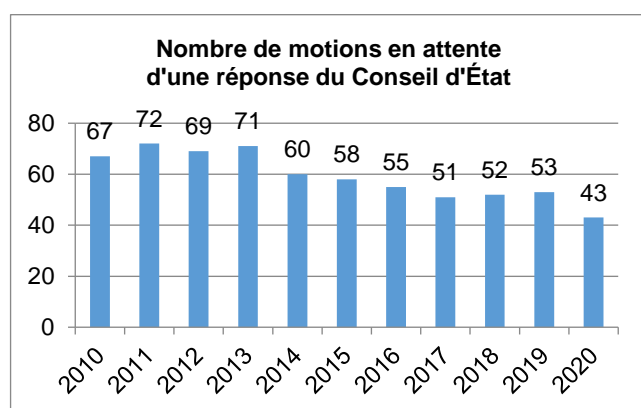
- 59 rapports déposés par des commissions parlementaires, dont 36 suite à l'examen de rapports du Conseil d'État et 23 sur d'autres objets.

- 71 projets de lois et décrets adoptés par le Grand Conseil.



- 197 interventions déposées – 38 interventions acceptées – 181 interventions classées.

Types d'objets	Déposés	Acceptés	Refusés ou retirés	Traités ou classés
Questions	70	–	–	70
Interpellations	51	–	1	49
Motions et motions populaires	14	8	3	18
Postulats	23	17	2	10
Recommandations	17	12	2	4
Résolutions	5	1	3	–
Projets de lois et de décrets	17		6	13
TOTAL (année précédente)	197 (148)	38 (40)	17 (13)	164 (125)
			181 (141)	



NB : Les statistiques présentées ci-dessus font état de la situation au 31 décembre.

Liens utiles :

- Composition du parlement : <https://www.ne.ch/autorites/GC/composition/Pages/accueil.aspx>
- Sessions : <https://www.ne.ch/autorites/GC/sessions/Pages/oj-rapports.aspx>
- Objets : <https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Pages/accueil.aspx>
- Lois et décrets adoptés : https://www.ne.ch/autorites/GC/sessions/Pages/Lois_decrets_adoptes.aspx

Indemnités de présence Montants versés	Année 2020	<i>Année 2019</i>	<i>Année 2018</i>	<i>Année 2017 ¹⁾</i>	<i>Année 2016</i>	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
Sessions	496'665.–	514'605.–	482'138.–	434'850.–	530'150.–	539'100.–	486'650.–
Séances de groupes	367'968.–	375'131.–	362'895.–	339'592.–	419'550.–	398'800.–	422'400.–
Commissions parlementaires	300'934.–	358'242.–	367'771.–	265'921.–	392'400.–	374'325.–	398'900.–
Représentations	5'655.–	8'385.–	12'285.–	17'620.–	17'000.–	34'800.–	27'000.–
Total	1'171'222.–	1'256'363.–	1'225'089.–	1'057'983.–	1'359'100.–	1'347'025.–	1'334'950.–

Indemnités de déplacement Montants versés	Année 2020	<i>Année 2019</i>	<i>Année 2018 ²⁾</i>	<i>Année 2017 ¹⁾</i>	<i>Année 2016</i>	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
Montants versés	87'642.–	107'626.–	106'416.–	111'057.–	156'664.–	148'746.–	176'940.–

1) 2017 : année électorale et, par conséquent, nombre restreint de sessions et de séances de commissions.

2) Dès 2018 : indemnités de déplacement de 60 ct./km en lieu et place de 70 ct./km.

Impact de la crise sanitaire sur les travaux du Grand Conseil

Parmi les nombreux éléments liés à la crise sanitaire qui ont marqué cette année, les suivants sont à relever :

- l'annulation de la session de mars ainsi que d'une partie de la session de début mai ;
- le fort ralentissement des travaux parlementaires dès mars et jusqu'en juin ;
- l'adoption par le Grand Conseil de trois décrets successifs constatant la situation extraordinaire au sens de l'article 75 Cst. NE, conférant au Conseil d'État des pouvoirs exceptionnels lui permettant de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population ;
- la tenue externalisée des sessions de mai, juin et décembre dans un espace plus vaste permettant aux membres du Grand Conseil de poursuivre leur activité en toute sécurité, et la tenue de celles de septembre, octobre et novembre dans la salle du Grand Conseil, dans les deux cas dans le plus strict respect des mesures de protection telles que la distanciation sociale, le port du masque, la désinfection en continu des lieux, l'interdiction de rassemblements (absence de pauses et de buvette notamment), la non-présence du public et l'application de règles spéciales pour la presse ;
- la tenue d'une majorité de séances de commissions par visioconférence ;
- la mise à l'ordre du jour de bon nombre de sessions, séances de commissions et sous-commissions d'un point récurrent : le suivi des conséquences de la crise pour l'État, pour les autres institutions publiques et parapubliques cantonales et pour tous les secteurs économiques et culturels impactés par des restrictions drastiques de leurs activités.

ÉVÈNEMENTIEL

Visites

Ni le Grand Conseil ni son bureau n'ont effectué de visites au cours de cette année.

Autres manifestations

Compte tenu de la situation sanitaire extraordinaire vécue tout au long de l'année, un certain nombre de rencontres ont dû être annulées ou reportées à des temps meilleurs. Tel a notamment été le cas de :

- la réunion annuelle des présidents et vice-présidents des parlements cantonaux de Suisse, initialement prévue en septembre, puis en décembre à Langenthal ;
- l'assemblée d'automne de la Conférence législative intercantonale (CLI) et de la CoSec, qui aurait dû avoir lieu le 30 octobre à Zurich et aurait porté sur « La marge de manœuvre économique des cantons dans la crise » ;
- l'assemblée générale de la Société suisse pour les questions parlementaires (SSP), qui aurait dû se tenir à Berne le 7 novembre sur le thème « Quelles mesures les parlements doivent-ils prendre dès à présent pour pouvoir faire face à une prochaine situation extraordinaire ? ».

La 57e Réunion des bureaux des Grands Conseils de Suisse romande, de Berne et du Tessin a – moyennant l'application de règles sanitaires strictes – pu se dérouler les 25 et 26 septembre à Viège, sur le thème « Le secret de fonction et de commission ». Une délégation du bureau du Grand Conseil y a participé.

Parallèlement à cette manifestation, un séminaire a été organisé par la Conférence des secrétaires des parlements (KoRa-COSEC) à l'intention des vice-présidents des parlements de Suisse, en date du 25 septembre, à Sion. M. Quentin Di Meo, 1^{er} vice-président, a participé à cette rencontre.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

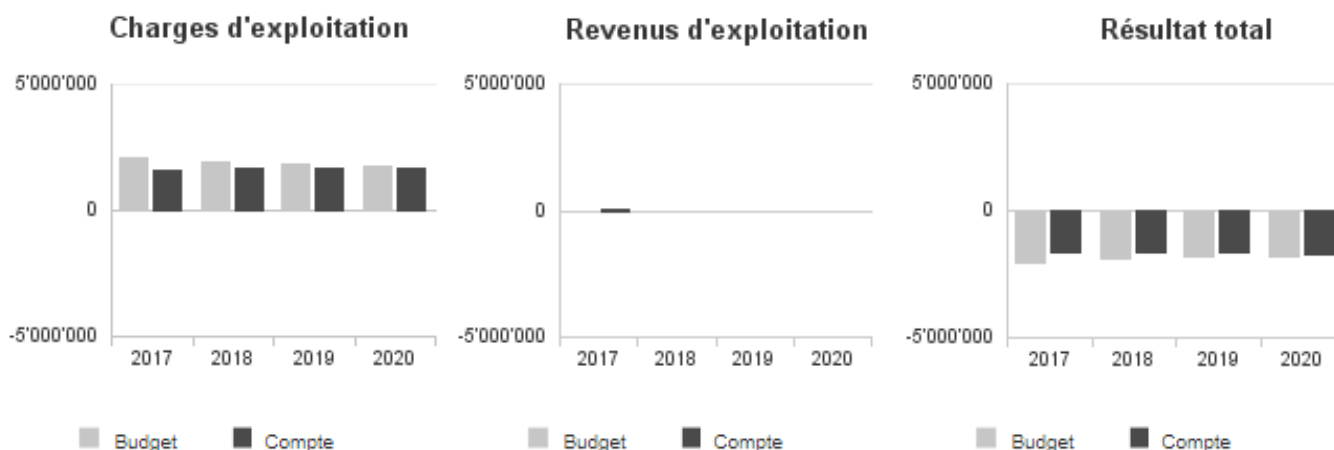
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'648'229	1'782'836	1'695'975	-86'861	-4.9%	+47'746	+2.9%
30 Charges de personnel	1'463'484	1'510'000	1'375'277	-134'723	-8.9%	-88'207	-6.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	178'381	232'000	281'862	+49'862	+21.5%	+103'481	+58.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	6'364	0	0	0	--	-6'364	-100.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	40'836	38'836	-2'000	-4.9%	+38'836	--
Résultat d'exploitation	-1'648'229	-1'782'836	-1'695'975	+86'861	+4.9%	-47'746	-2.9%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'648'229	-1'782'836	-1'695'975	+86'861	+4.9%	-47'746	-2.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'648'229	-1'782'836	-1'695'975	+86'861	+4.9%	-47'746	-2.9%

Commentaires

Groupe 30 : En 2020, bien que quelques séances du Grand Conseil aient été annulées ou écourtées en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, des séances supplémentaires ont ensuite été prévues lorsque les temps se sont révélés meilleurs, aboutissant au maintien des heures habituellement dévolues aux sessions du Grand Conseil. Quant aux séances de commissions, elles se sont majoritairement tenues par visioconférence plutôt qu'en présentiel, ce qui a permis de ne pas prendre de retard sur les objets traités en commissions. La durée tant des séances du Grand Conseil que des commissions parlementaires a néanmoins été limitée à l'essentiel, ce qui justifie l'économie présentée dans les comptes 2020.

Groupe 31 : L'organisation de sessions du Grand Conseil extra-muros a généré d'importants coûts qui n'étaient pas prévus au budget. Ces dépenses inattendues ont été largement compensées, d'une part, par les économies réalisées dans le groupe de natures comptables 30 et, d'autre part, par la diminution des frais de déplacement des membres du Grand Conseil pour se rendre en séances de commissions, dont un nombre important se sont tenues par visioconférence. Par ailleurs, la stricte limitation des dépenses de tous ordres a été maintenue.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	12'900	8'696
Coûts salariaux et de structure	129'637	93'026
Coûts des services centraux	3'341	3'178
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	145'878	104'900

Commentaires

Le montant figurant dans le groupe de prestations « Députation » est constitué de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit pour l'essentiel de frais divers (charges directes) ainsi que des indemnités informatiques et de représentation de la présidence (coûts salariaux et de structure). La crise sanitaire a entraîné une économie importante de coûts salariaux, puisque la présidence du Grand Conseil a été très peu sollicitée pour effectuer des représentations.

Sessions (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	132'400	243'978
Coûts salariaux et de structure	965'968	936'678
Coûts des services centraux	25'748	24'487
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'124'116	1'205'143

Commentaires

Frais relatifs aux sessions : indemnités de déplacement versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupes et sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions, frais divers (charges directes), indemnités de présence pour les séances de groupes et sessions (coûts salariaux et de structure) et coûts des services centraux relatifs aux sessions. L'important dépassement enregistré au niveau des charges directes est dû à l'organisation de sessions extra-muros.

Commissions (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	86'700	29'188
Coûts salariaux et de structure	414'395	345'573
Coûts des services centraux	11'747	11'171
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	512'842	385'932

Commentaires

Frais relatifs aux organes du Grand Conseil (Bureau, commissions, sous-commissions) : indemnités de déplacement, boissons, collations, repas et mandats confiés à des tiers (charges directes), indemnités de présence (coûts salariaux et de structure). Les économies réalisées sont dues au fait que de nombreuses séances ont duré moins de deux heures (indemnité réduite) et qu'elles ont eu lieu par visioconférence et donc sans frais de déplacement ni frais de bouche.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Contribution à des instit. intercant.	6'364	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	6'364	0	0

Commentaires

Dès 2020, les contributions annuelles versées à des institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre – Bureau interparlementaire de contrôle (BIC), Forum interparlementaire romand (FIR), Société suisse pour les questions parlementaires (SSP), Conférence suisse des secrétaires des parlements (KoRa-Cosec) – sont comptabilisées en tant que cotisations et non plus en tant que subventions. Le montant budgétisé pour ce type de dépenses n'apparaît donc plus dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations, étant maintenant comptabilisé dans le groupe de prestations « Députation ».

3.3.3. Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Missions principales

Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le parlement et ses organes dans l'exercice de leurs missions.

Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi.

Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien du président du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général du Grand Conseil fournit en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres les prestations inscrites aux articles 47, 48, 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Quelques innovations sont susceptibles d'être apportées en 2021 ou 2022, notamment en matière d'actualisation d'applications informatiques existantes ou de développement de nouvelles applications. La gestion des projets y relatifs s'est poursuivie, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, qui a tout de même causé un certain ralentissement dans leur avancement.

Activités et réalisations

Les prestations fournies par le secrétariat général du Grand Conseil sont, par essence, générées par les activités et réalisations du parlement neuchâtelois, relatées au chapitre « Grand Conseil (GCNE) », en pages précédentes du présent rapport.

L'année 2020 a été une année marquée par la crise sanitaire et l'activité du secrétariat général en a été largement impactée.

De l'organisation complexe des sessions extra-muros du Grand Conseil dans le strict respect d'un plan de protection autorisant 130 personnes à se réunir pour de nombreuses heures dans un espace clos à l'organisation des séances des commissions parlementaires par visioconférence et à l'accompagnement des commissaires dans l'utilisation de cet outil, l'année a été mouvementée pour le secrétariat de notre parlement, la généralisation du télétravail venant s'ajouter aux autres difficultés à résoudre.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'011'403	1'186'749	1'249'302	+62'553	+5.3%	+237'899	+23.5%
30 Charges de personnel	1'008'146	1'041'020	1'060'125	+19'105	+1.8%	+51'980	+5.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'258	6'000	3'949	-2'051	-34.2%	+691	+21.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	139'729	185'228	+45'499	+32.6%	+185'228	--
Résultat d'exploitation	-1'011'403	-1'186'749	-1'249'302	-62'553	-5.3%	-237'899	-23.5%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'011'403	-1'186'749	-1'249'302	-62'553	-5.3%	-237'899	-23.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'011'403	-1'186'749	-1'249'302	-62'553	-5.3%	-237'899	-23.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.70	8.20	8.20	+0.00	0.0%	+0.50	+6.5%

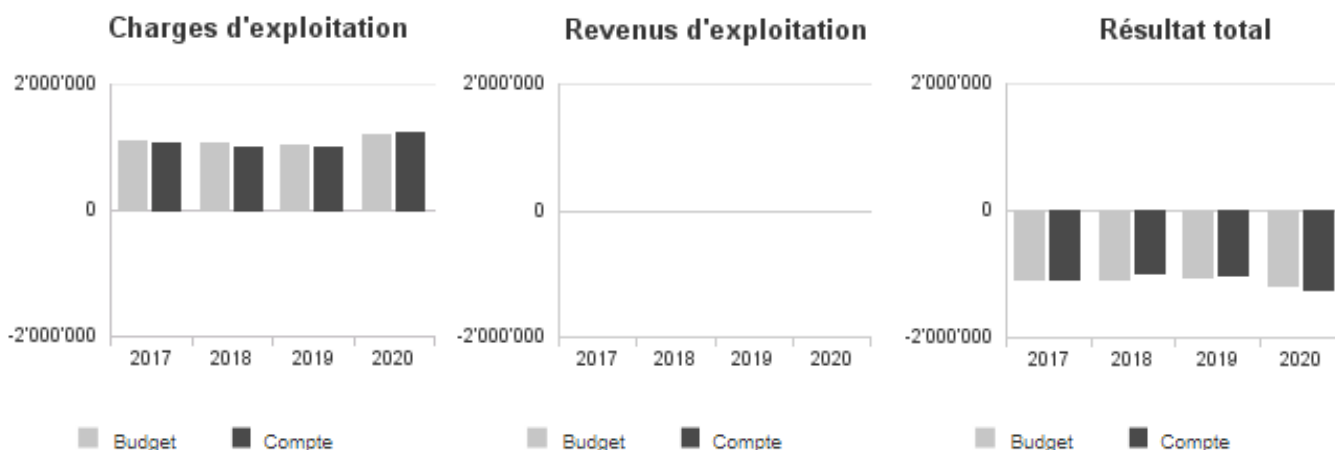
Commentaires

Groupes 30 et 31 : Aucune remarque particulière n'est à signaler.

Groupe 39 : La différence entre budget et comptes est due aux écarts statistiques RH non budgétisés.

Personnel administratif, effectif et nombre d'EPT : Aucune réelle modification n'a eu lieu en 2020. La différence entre 2019 et 2020 (+0,5 EPT) s'explique par la vacance temporaire d'un poste à fin 2019, repourvu en 2020.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	2'700	1'200
Coûts salariaux et de structure	154'066	143'718
Coûts des services centraux	30'739	26'271
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	187'505	171'189

Commentaires

Pour l'essentiel, les coûts se composent des heures de travail effectuées par le personnel du secrétariat général pour toutes les prestations à l'intention des membres du Grand Conseil ne se rapportant pas directement aux sessions et aux commissions parlementaires (coûts salariaux et de structure).

Sessions (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	369'758	395'352
Coûts des services centraux	73'773	74'644
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	443'531	469'995

Commentaires

Les heures de travail effectuées par le personnel du secrétariat général concernant les sessions ont été plus nombreuses que budgétisé, d'une part pour l'organisation des sessions décentralisées et d'autre part pour le rattrapage du retard de transcription des procès-verbaux et de l'édition du bulletin du Grand Conseil.

Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Commissions (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'300	219
Coûts salariaux et de structure	462'197	450'003
Coûts des services centraux	92'217	84'313
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	555'713	534'534

Commentaires

La plus grande partie des coûts se compose des heures de travail des personnes en charge de l'assistance et du secrétariat des organes du Grand Conseil : bureau et commissions parlementaires (coûts salariaux et de structure).

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Secrétariat général du Grand Conseil	914
Total	914

Commentaires

Heures effectuées par le secrétariat général pour l'organisation des sessions décentralisées et autres travaux rendus nécessaires par la gestion de la crise Covid-19.

Autorités exécutives (AUEX)

Synthèse des AUEX

Compte de résultats des AUEX

SCHA Chancellerie

SALI Service d'achat, logistique et imprimés

3.4. Autorités exécutives (AUEx)

3.4.1. Synthèse des AUEx

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie et la gestion de la crise qui en a découlée, et ceci dans la grande majorité des domaines d'activités de la chancellerie d'État. Ainsi, de nouvelles priorités ont été établies et, par conséquent, des projets ont dû être repoussés ou ralentis.

La chancellerie et le service d'achat, de logistique et des imprimés ont poursuivi, voire même intensifier leurs activités tout au long de l'année. Cela a été plus particulièrement le cas des tâches en lien avec les séances du Conseil d'État, la communication, les droits politiques, l'approvisionnement et la logistique de matériel. Compte tenu des mesures de protection sanitaire à prendre pour le personnel, le travail a été organisé par équipes, dans des locaux différents, voire en télétravail lorsque c'était possible ; ceci malgré l'intensité de l'activité. L'organisation du travail a donc été revue à plusieurs reprises pendant l'année en fonction des aléas de la crise sanitaire. Les collaboratrices et collaborateurs ont ainsi fait preuve d'une grande disponibilité et souplesse pour surmonter cette épreuve et ces changements.

Dès les premiers jours de la crise sanitaire et tout au long de l'année, le Conseil d'État a modifié son organisation pour se réunir deux fois par semaine, voire plus si nécessaire. Les séances supplémentaires ont été consacrées essentiellement à la gestion de la crise de la Covid-19. Pour la première fois, certaines de ces séances se sont déroulées à distance, soit par visioconférence. La chancellerie a été particulièrement impactée par l'organisation et le suivi de ces séances.

La communication a également été fortement sollicitée par la communication de crise. La tâche d'informer la population et les entreprises des mesures de protection sanitaire et des aides à disposition a été de grande ampleur. Ainsi, pendant le confinement, toute l'équipe de communication de la chancellerie a collaboré avec celle de l'EMCC et de la police pour se consacrer à la communication de crise. Ce sont ainsi 105 communiqués supplémentaires par rapport à l'année précédente, qui ont été transmis aux médias en 2020. À relever dans ce contexte la campagne d'une ampleur inédite « J'agis pour mon canton. Et toi ? » dont le but a été de mobiliser la population, ainsi que les entreprises et qui s'est déroulée tout au long de l'automne.

Quant au service d'achat, de logistique et des imprimés, il a dû mettre rapidement à disposition de l'ensemble de l'administration cantonale et des écoles le matériel de protection sanitaire. Il est également venu en soutien du service de la santé publique pour gérer l'achat et la logistique du matériel sanitaire.

Dans le domaine des droits politiques, l'année a été marquée par les décisions extraordinaires de suspendre à deux reprises au niveau cantonal et communal la récolte des signatures des référendums et des initiatives et par le bug informatique qui a empêché neuf communes de transmettre les résultats des élections communales le dimanche 25 octobre.

Finalement, il convient encore de relever le nombre fortement croissant de contrats au Guichet unique. Le cap des 50'000 utilisatrices et utilisateurs privés a été franchi dans le courant de l'année, ce qui démontre bien le fort intérêt de la population neuchâteloise pour l'accès aux prestations numériques de l'État.

3.4.2. Compte de résultats des AUEX

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		2020	CHF	%	CHF
Revenus d'exploitation	2'057'917	12'577'253	10'837'249	-1'740'004	-13.8%	+8'779'332	+426.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'716'731	2'237'000	1'740'916	-496'084	-22.2%	+24'186	+1.4%
43 Revenus divers	65'474	80'000	89'525	+9'525	+11.9%	+24'051	+36.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	275'713	10'260'253	9'006'808	-1'253'445	-12.2%	+8'731'095	+3'166.7%
Charges d'exploitation	15'243'821	23'327'885	22'082'632	-1'245'253	-5.3%	+6'838'811	+44.9%
30 Charges de personnel	4'090'787	8'425'526	7'672'599	-752'927	-8.9%	+3'581'812	+87.6%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'218'528	11'186'950	10'437'259	-749'691	-6.7%	+218'730	+2.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	313'709	388'709	313'709	-75'000	-19.3%	0	0.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	609'741	620'100	600'600	-19'500	-3.1%	-9'141	-1.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	11'056	2'706'600	3'058'465	+351'865	+13.0%	+3'047'410	+27'563.5%
Résultat d'exploitation	-13'185'904	-10'750'632	-11'245'383	-494'751	-4.6%	+1'940'521	+14.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-13'185'904	-10'750'632	-11'245'383	-494'751	-4.6%	+1'940'521	+14.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-13'185'904	-10'750'632	-11'245'383	-494'751	-4.6%	+1'940'521	+14.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	41.00	41.00	40.00	-1.00	-2.4%	-1.00	-2.4%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	34.50	35.10	33.80	-1.30	-3.7%	-0.70	-2.0%
Conseil d'État							
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	0.00	0.0%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	0.00	0.0%	0.00	0.0%

Commentaires

Dans les taxes (groupe 42), la baisse des revenus est principalement liée à la diminution des commandes des clients externes pour les imprimés au CEEN et des achats de fournitures de bureau. La baisse des revenus s'explique aussi par une diminution de la consommation effective à l'interne pendant l'année (groupe 49). En effet, l'utilisation des imprimantes multifonctions, ainsi que les prestations d'impression du centre éditique ont fortement baissé en raison de la crise sanitaire et de l'instauration élargie du télétravail au cours de l'automne. Cette dernière est en partie compensée par la baisse des charges des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31).

Au niveau des charges de personnel (groupe 30), les variations s'expliquent par l'ajustement périodique de la provision des rentes des anciens membres du Conseil d'État. Pour rappel, la provision est adaptée d'année en année afin de lisser les variations liées à chaque changement de législature, alors que précédemment, elle était constituée en début de législature pour la totalité de celle-ci.

Pour les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la baisse des charges est liée à la diminution des imprimés réalisés sur les imprimantes multifonctions dans les services de l'administration et au centre éditique, ainsi que par la réduction des frais de port et d'affranchissements.

3.4.3. Chancellerie (SCHA)

Missions principales

La chancellerie remplit les fonctions d'état-major du Conseil d'État et assume les tâches dévolues à l'État dans les domaines des droits politiques, des relations extérieures et de la communication, de l'accueil aux usagères et usagers, ainsi que des publications officielles. Elle a notamment pour missions :

- la planification des travaux du Conseil d'État ;
- la gestion des décisions du Conseil d'État et leur archivage ;
- la surveillance de l'application des dispositions ayant trait aux droits politiques ;
- l'organisation des scrutins fédéraux et cantonaux ;
- la gestion du vote électronique, ainsi que des autres applications informatiques liées à l'organisation des scrutins fédéraux et cantonaux ;
- les vérifications prévues par la législation sur les droits politiques et sur l'organisation du Grand Conseil en matière d'initiative et de motion populaires, ainsi que de demande de référendum ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies en matière de relations extérieures et de communication ;
- la coordination et la gestion de l'information du Conseil d'État et des départements ;
- le conseil et le soutien au Conseil d'État, aux départements et aux services en matière de politique extérieure, de communication, de rédaction et de diffusion des informations aux médias ;
- la systématisation de la défense des intérêts du canton ;
- l'organisation d'un système de veille des dossiers stratégiques ;
- l'organisation des réceptions et manifestations officielles ;
- la gestion des relations avec les médias ;
- la responsabilité de l'identité visuelle ;
- la publication de la Feuille officielle ;
- la gestion du registre des partenariats enregistrés ;
- l'accueil des usagères et usagers ;
- la gestion administrative liée au Guichet unique ;
- la légalisation des signatures des officières et officiers publics.

Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel se caractérise par de nombreux bouleversements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations suite aux difficultés financières rencontrées par le Canton de Neuchâtel, la révolution numérique et son impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication mais également sur d'autres domaines de l'administration, l'évolution complexe du développement du vote électronique, la réforme des institutions et son impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que l'élaboration d'instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

La pandémie a naturellement aussi eu un fort impact sur la chancellerie. En effet, de nombreux changements ont touché l'organisation des activités du Conseil d'État, les droits politiques et la communication.

Activités et réalisations

Droits politiques

Organisation des scrutins

La chancellerie a organisé trois votations fédérales en 2020, soit les 9 février, 27 septembre et 29 novembre. La votation fédérale prévue le 17 mai a été annulée en raison de la pandémie. Une votation cantonale a eu lieu le 9 février sur le droit de vote à 16 ans sur demande. Des votations communales ont également eu lieu les 9 février à Hauterive, 28 juin dans les communes du Locle et des Brenets et 27 septembre à Lignières.

En raison de la pandémie, les élections communales prévues initialement le 14 juin ont été reportées au 25 octobre. En prévision de cette échéance, des représentant-e-s des communes, ainsi que des collaboratrices et collaborateurs du service informatique de l'Entité neuchâteloise ont examiné, sous la conduite de la chancellerie, la possibilité de numériser les bulletins afin de simplifier les travaux de dépouillement. Cette solution a été mise en œuvre pour 11 communes neuchâteloises. Toutefois, bien que plusieurs tests aient été réalisés d'août à début octobre, un bug informatique en lien avec cette évolution de la solution a empêché 9 communes de publier les résultats le même jour. Ainsi, les résultats de ces dernières ont été publiés le lundi 26 octobre.

Vote électronique

Sous la conduite de la chancellerie fédérale, un groupe d'expert-e-s a examiné, durant le premier semestre, les possibilités d'évolution du vote électronique en vue de la reprise de celui-ci. C'est sur la base de ces conclusions que la chancellerie fédérale proposera en 2021 aux cantons une modification des ordonnances y relatives. Au vu de l'évolution de ces travaux, la chancellerie envisage une reprise du vote électronique en 2023.

Initiatives et référendums

En raison de la pandémie, les délais légaux pour la récolte des signatures pour les initiatives et référendums au niveau fédéral, cantonal et communal ont été suspendus du 25 mars au 31 mai. Au niveau cantonal et communal, ceux-ci ont été suspendus, encore une fois, dès le 18 novembre 2020 jusqu'à la fin de la situation extraordinaire. Ces mesures ont eu pour conséquence la prolongation du délai de récolte des signatures pour les initiatives et référendums en cours.

Ci-après, le tableau faisant état du traitement des initiatives en cours au 31 décembre :

Intitulé	Publication dans la FO	Date dépôt de l'initiative	Publication des résultats dans la FO	Décret recevabilité matérielle	Date d'adoption du rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
Pour une parité sur les listes électorales	06.11.2020				
Pour 1% culturel	23.10.2020				
Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes	13.12.2019	21.08.2020	08.09.2020		
Pour des transports publics gratuits	13.10.2017	23.02.2018	13.04.2018	02.10.2018	
Création d'une Cour des comptes	31.03.2017	02.10.2017	17.11.2017	24.04.2018	06.07.2020
Fiscalité plus équitable	27.01.2017	27.07.2017	16.02.2018	24.04.2018	
Rives pour toutes et tous	05.02.2016	04.08.2016	02.09.2016	14.12.2016	02.09.2019
Pour une assurance des soins dentaires	27.02.2015	27.08.2015	02.10.2015	27.01.2016	06.07.2020

Aucun référendum n'a été déposé en 2020.

Relations extérieures et communication

La pandémie a bouleversé l'organisation du domaine des relations extérieures et de la communication tout au long de l'année. Durant le confinement, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de ce secteur de la chancellerie se sont consacré-e-s à la communication de crise. Le ralentissement des activités ordinaires de l'administration cantonale a permis cette réorientation des activités. Par contre, dès le mois de juin, les activités ont repris. Ainsi, une collaboratrice et un collaborateur ont été détaché-e-s dans la cellule de crise ORCCAN et une ressource supplémentaire à 60% est venue renforcer l'effectif de la communication institutionnelle.

En matière de communication, il faut plus particulièrement relever dans ce contexte la campagne « J'agis pour mon canton. Et toi ? ». Celle-ci a consisté en un appel lancé à la population et aux entreprises du canton à consommer local, investir maintenant et créer de l'emploi ici. Elle s'est essentiellement déroulée durant tout l'automne, à travers des affiches, des annonces dans les médias, un site internet (www.agir-ne.ch), une présence sur les réseaux sociaux et différentes actions. Elle était portée par l'État, l'Association des communes neuchâteloises (ACN), la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) et la section neuchâteloise de la Fédération romande des consommateurs (FRC-NE). Mais elle a aussi bénéficié en outre du soutien de nombreuses associations qui se sont mobilisées face à la crise.

Au niveau opérationnel, 37 conférences de presse ont été organisées pour le Conseil d'État et les services ; 260 communiqués de presse ont été préparés et transmis aux médias (dont 105 en lien avec la crise du coronavirus). Par contre, aucun discours n'a été rédigé. Par ailleurs, les quelques rencontres organisées se sont déroulées principalement par visioconférence. Quant aux réseaux sociaux, il faut relever une forte croissance du nombre d'abonné-e-s Facebook 15'531 (+ 9'095), Twitter 2'635 (+ 1'351) LinkedIn 17'953 (+ 2'333) et, plus particulièrement, pour la page Instagram 18'764 (+ 8'376). Nous comptons encore 3'503'294 visites du site Internet pour 8'413'752 pages vues.

Guichet unique

La chancellerie a enregistré 5'715 nouveaux contrats privés et 340 nouveaux contrats professionnels. Ainsi, au 31 décembre, ce sont 52'936 contrats au Guichet unique qui ont été conclus par des personnes privées. Par ailleurs, on dénombre au total 3'060 contrats pour des entreprises. Quant aux travaux en cours, une solution pour smartphone est encore à l'étude, ainsi que l'utilisation d'une identité unique pour le Guichet unique et le dossier du patient, en lien avec le développement en Suisse de l'identité numérique.

Programme des réformes de l'État

La chancellerie coordonne la mise en place d'un système de conduite stratégique et politique pour l'État (ConduiteNE), permettant une conduite cohérente de ses actions et orientée par des objectifs à long terme. Il se fonde sur le développement d'une série d'outils dynamiques qui interagissent entre eux. Après celui du Conseil d'État, ce sont donc les cockpits des départements qui sont en cours de développement, avec l'objectif de poursuivre en 2021 avec le développement des cockpits des services. Quant au projet AccueilNE, il a été terminé. La charte sera diffusée auprès des collaboratrices et collaborateurs. Par ailleurs, ce volet sera repris dans le projet NE 2.0.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	557'863	701'900	578'893	-123'007	-17.5%	+21'030	+3.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	302'234	412'000	321'248	-90'752	-22.0%	+19'014	+6.3%
43 Revenus divers	65'320	80'000	89'525	+9'525	+11.9%	+24'205	+37.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	190'309	209'900	168'120	-41'780	-19.9%	-22'189	-11.7%
Charges d'exploitation	6'035'737	12'165'430	11'100'562	-1'064'868	-8.8%	+5'064'825	+83.9%
30 Charges de personnel	1'361'884	5'653'662	4'868'969	-784'693	-13.9%	+3'507'085	+257.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'053'382	4'361'850	3'977'629	-384'221	-8.8%	-75'754	-1.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	75'000	0	-75'000	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	609'741	620'100	600'600	-19'500	-3.1%	-9'141	-1.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	10'730	1'454'818	1'653'364	+198'546	+13.6%	+1'642'634	+15'308.7%
Résultat d'exploitation	-5'477'875	-11'463'530	-10'521'670	+941'860	+8.2%	-5'043'795	-92.1%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-5'477'875	-11'463'530	-10'521'670	+941'860	+8.2%	-5'043'795	-92.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-5'477'875	-11'463'530	-10'521'670	+941'860	+8.2%	-5'043'795	-92.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	15.00	15.00	15.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	12.00	12.20	12.00	-0.20	-1.6%	+0.00	0.0%
Conseil d'État							
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

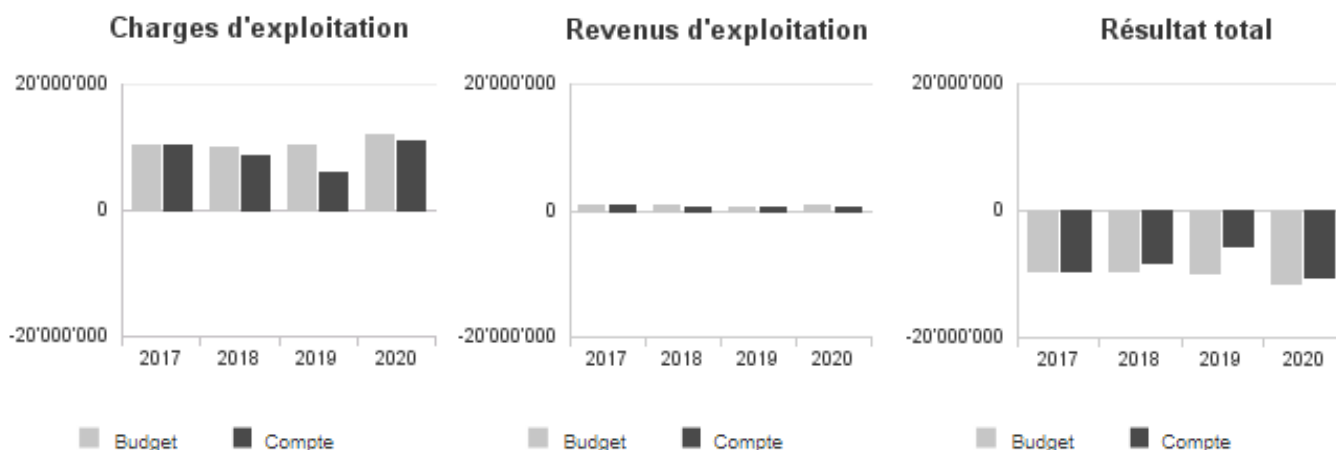
Commentaires

La diminution des charges de personnel par rapport au budget s'explique par la variation de la provision faites sur les rentes des anciens membres du Conseil d'État. Dorénavant, la provision est adaptée d'année en année afin de lisser les variations liées à chaque changement de législature, alors que précédemment elle était constituée en début de législature pour la totalité de celle-ci.

La diminution des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) par rapport au budget est essentiellement due à une diminution des frais de port et d'affranchissement.

Finalement, la diminution de l'effectif de 0,2 EPT provient du transfert au service financier de la fonction de responsable financier pour la chancellerie.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	145
Coûts salariaux et de structure	3'805'988	3'361'359
Coûts des services centraux	231'619	305'325
Revenus	80'000	87'013
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'957'607	3'579'817

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État, ainsi que les rentes des anciens membres du gouvernement. Les revenus correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Secrétariat et administration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	23'355	22'143
Coûts des services centraux	17'084	14'801
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	40'440	36'944

Commentaires

Ce groupe de prestation inclut le secrétariat de la chancellerie d'État.

Stratégie et politique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	5'427
Coûts salariaux et de structure	140'131	79'274
Coûts des services centraux	102'506	50'436
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	242'637	135'137

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend de manière générale le conseil, l'assistance et la supervision des entités rattachées à la chancellerie d'État, ainsi que la gestion de projet et de certains processus interdépartementaux. Il s'agit ici également du travail d'analyse et d'expertise dans le cadre de décisions stratégiques. La différence des coûts salariaux et de structure, ainsi que des coûts des services centraux s'expliquent par une réallocation des ressources au cours de l'année sur d'autres groupes de prestations.

Finances et gestion (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	133'124	56'940
Coûts des services centraux	97'381	37'548
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	230'505	94'489

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la planification financière, l'établissement des budgets, ainsi que des comptes et la production d'états financiers consolidés. Il comprend encore le contrôle de gestion, l'analyse du coût des prestations et des activités, ainsi que la mise en œuvre du système de contrôle interne. Les écarts de coûts indirects par rapport au budget sont dus au transfert du responsable financier pour la chancellerie au service financier.

Affaires du Conseil d'Etat (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	107'000	59'823
Coûts salariaux et de structure	165'822	183'507
Coûts des services centraux	121'299	123'081
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	394'121	366'411

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses. La différence de charges directes provient essentiellement de la diminution d'événements en lien avec la pandémie.

Prestations chancellerie (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	4'037'200	3'609'727
Coûts salariaux et de structure	418'058	510'170
Coûts des services centraux	621'993	653'502
Revenus	609'900	491'593
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'467'351	4'281'806

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques de la chancellerie, soit notamment le domaine des droits politiques, l'accueil au Château et la gestion des salles, la gestion administrative du Guichet unique, les légalisations, la gestion du registre des partenariats enregistrés (PACS), la Feuille officielle et la centralisation des frais de port de l'administration cantonale. La différence de charges directes provient essentiellement de la diminution des frais de port et d'affranchissement. Quant aux revenus, les recettes liées à la Feuille officielle et à la refacturation des frais de port sont moins importantes que prévu.

Relations extérieures et communication (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	164'000	101'176
Coûts salariaux et de structure	784'733	699'132
Coûts des services centraux	574'035	463'975
Revenus	12'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'510'769	1'264'283

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise. En lien avec la pandémie, certaines activités ont été suspendues comme, par exemple, l'organisation de manifestations et réceptions.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Collab. intercant.	176'381	185'100	167'436
Partis politiques	345'000	345'000	345'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	88'360	90'000	88'164
Total charges (+) / revenus (-) nets	609'741	620'100	600'600

Commentaires

Aucun commentaire.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-399	0	-287
Total charges (+) / revenus (-) nets	-399	0	-287

Commentaires

Aucun commentaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Gouvernement Neuchâtelois Sans Papier	A solliciter	0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Total		0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0

Commentaires

Le projet de renouvellement de l'application pour la gestion des affaires du Conseil d'État a été repoussé par faute de temps des personnes concernées, notamment en lien avec la gestion de la crise.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	158'589	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	8'951	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	149'638	Augmentation de charges
Résultat total	-158'589	Détérioration du résultat

Commentaires

Ce montant comprend essentiellement les frais de la campagne "J'agis pour mon canton. Et toi?".

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Chancellerie	41
Total	41

Commentaires

Aucun commentaire.

3.4.4. Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Missions principales

Le service d'achat, de logistique et des imprimés (SALI) a notamment pour missions :

Domaine des achats

- Définition et mise en œuvre des processus achats et logistique ;
- Soutien et accompagnement dans les processus achats ;
- Assurer un gain d'efficacité sur les achats centralisés de l'État ;
- Support SAP de SIGE pour les services de l'administration cantonale ;
- Supervision des impressions effectuées à l'extérieur pour le compte de l'État.

Domaine de l'approvisionnement et de la logistique

- Gestion des achats du matériel de bureau pour l'administration cantonale ;
- Gestion de l'approvisionnement et coordination de la distribution du matériel scolaire pour l'école obligatoire ;
- Gestion du parc des machines de bureau et des appareils d'impression multifonctions ;
- Réalisation de diverses missions de logistique pour l'administration cantonale ;
- Logistique du matériel des élections et des votations fédérales et cantonales.

Centre éditique de l'État de Neuchâtel

- Conception et distribution aux entités de l'administration cantonale de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement et réalisation des travaux pour les communes, les entités paraétatiques et les clients externes ;
- Édition et réalisation de documents administratifs et de divers manuels d'enseignement.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement influençant la marche du service sont les suivants :

Impacts externes

- Environnement économique
Évolution du chiffre d'affaires en relation avec la stratégie des clients.
- Environnement de l'imprimerie
Les prestations proposées par les imprimeurs peuvent évoluer en fonction de leurs stratégies respectives et de leurs choix techniques (papier, numérique, offset, etc.).
- Marchés publics
Le service est dépendant de la loi sur les marchés publics et se doit d'assurer la transparence des achats, de respecter la législation, de baisser les coûts d'achats en préservant une qualité de service et de privilégier les fournisseurs orientés sur le développement durable.
- Technologie
Le service est dépendant de l'offre du matériel proposé par les fournisseurs du domaine de l'édition et de l'imprimerie.

Impacts internes :

- Programme des réformes
Rôle central du service dans le cadre des prestations centralisées de SIGE, notamment avec la centralisation des achats et des factures.
- Collaboration des services centraux
Le SALI travaille en étroite collaboration avec les autres services centraux et est aussi dépendant des tâches fournies par ces derniers.

Activités et réalisations

Covid-19

Dès le 27 mars 2020, le SALI a été chargé de gérer la logistique liée à la gestion de la crise sanitaire, notamment les commandes d'achat de matériel (masques, gants, blouses, désinfectants, tests rapides, lunettes, thermomètres), les livraisons aux près de 900 clients neuchâtelois du domaine de la santé (EMS, médecins, pharmacies, etc.) pour le compte du service de la santé publique. Le SALI est également représenté dans la cellule logistique d'ORCCAN.

Service d'achat logistique et imprimés (SALI)

Programme des réformes de l'État

Le SALI a continué de participer activement au projet SIGE. 2020 a été l'année de la sécurisation de la mise en production de la centralisation des factures et des commandes d'achat. Il a fallu adapter l'organisation en fonction de la charge de travail, former et accompagner les entités administratives de l'État en conséquence.

Achats

Les économies 2020 réalisées sur les achats se montent à plus de 223'000 francs.

Le SALI a participé à des procédures d'appels d'offres lancées par plusieurs services. Il a dans ce cadre apporté conseil et aidé à la coordination des projets,

Le déploiement de la solution de gestion et de suivi des impressions (XSPMS) permettant d'augmenter la confidentialité des impressions, continue de se déployer au sein des services de l'État.

Le coordinateur des achats a géré la partie opérationnelle du support avec une équipe de trois personnes. Leurs tâches principales concernent la gestion de la base de données (gestion articles, paramétrage) dans le système SAP, ainsi que les autorisations et accès au catalogue TEB pour plus de 1'200 clients (État, communes, villes et domaine paraétatique).

Le projet SIGE logistique est déployé et il est dans la phase opérationnelle. Il a consisté à stabiliser et améliorer les flux logistiques.

Approvisionnement

L'approvisionnement du matériel lié à la gestion de la crise Covid-19 a été un véritable défi tout au long de l'année 2020.

En raison de la pandémie et en collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire, le SALI a dû adapter les livraisons du matériel scolaire durant la période de fermeture des écoles.

L'approvisionnement de diverses fournitures pour RHNe est en phase expansive pour un chiffre d'affaire de 63'258 francs pour 2020.

Logistique

Suite à la pandémie de la Covid-19, le SALI a dû augmenter de manière conséquente la surface de stockage d'environ 900 m² sur deux autres sites (Noiraigue et Perreux). De plus, une collaboration a été mise en place avec la protection civile pour la distribution des livraisons.

Durant l'année 2020, le SALI a mis en production le prélèvement de marchandises par scannage, ainsi que le traçage des envois par mandats.

Les livraisons de fournitures de bureau pour la Ville de Neuchâtel et pour RHNe sont en augmentation par rapport à l'année précédente. Une collaboration active et efficace permet d'atteindre les objectifs tant qualitatifs qu'en matière de respect des délais.

2020 a aussi été l'occasion d'assurer la formation de cinq apprentis, ainsi que quatre temporaires en stage de réinsertion et une personne en réinsertion professionnelle. Le SALI collabore ainsi activement au projet +30.

Centre éditique

Le volume des impressions concernant les clients externes a généré un chiffre d'affaires de 604'534 francs et de 1'556'229 francs pour l'administration cantonale.

Le traitement des e-factures s'élève à 55'700 envois en 2020 contre 34'875 en 2019.

Le CEEN a été intégré, par le service des contributions, à la refonte éditique de l'environnement des personnes morales. Une première étape a constaté l'impôt foncier. Il a également préparé la transition de la section paiement de la QR-facture, en collaboration avec le SIEN.

La centralisation de la réception des factures de l'État a représenté un volume stable de 170 factures par jour.

Administration

ISO 9001, 14001 et 45001 : Le contrôle ISO 9001, 14001 et 45001 par la SQS, prévu en novembre, n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. Il a été reporté en 2021.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

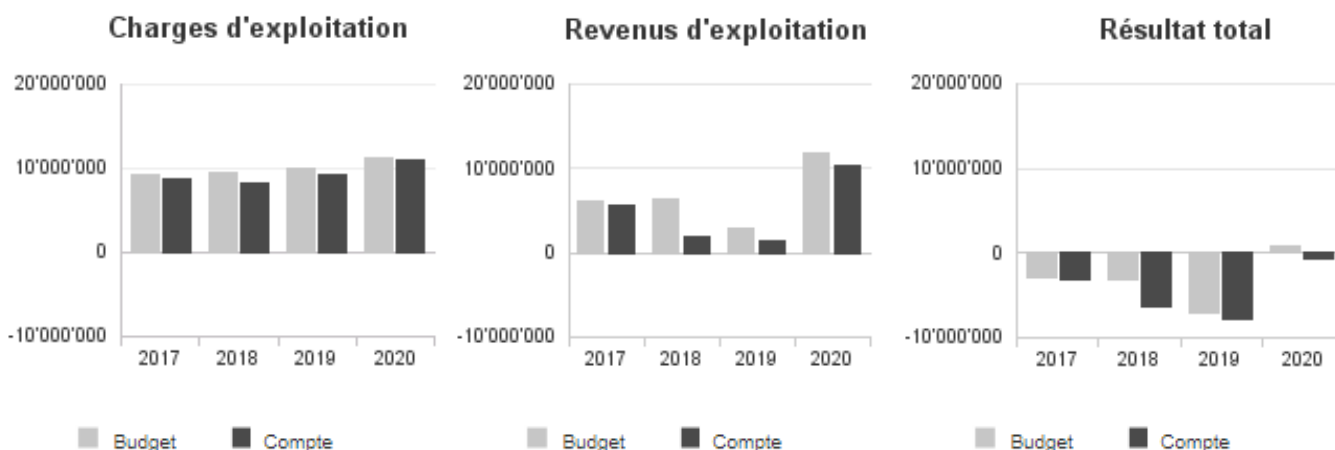
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'500'054	11'875'353	10'258'357	-1'616'996	-13.6%	+8'758'302	+583.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'414'497	1'825'000	1'419'668	-405'332	-22.2%	+5'171	+0.4%
43 Revenus divers	154	0	0	+0	--	-154	-99.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	85'404	10'050'353	8'838'688	-1'211'665	-12.1%	+8'753'284	+10'249.3%
Charges d'exploitation	9'208'084	11'162'455	10'982'070	-180'385	-1.6%	+1'773'986	+19.3%
30 Charges de personnel	2'728'902	2'771'864	2'803'630	+31'766	+1.1%	+74'727	+2.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	6'165'146	6'825'100	6'459'630	-365'470	-5.4%	+294'484	+4.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	313'709	313'709	313'709	0	0.0%	0	0.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	326	1'251'782	1'405'101	+153'319	+12.2%	+1'404'775	+431'044.8%
Résultat d'exploitation	-7'708'029	712'898	-723'713	-1'436'611	-201.5%	+6'984'316	+90.6%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
Résultat de financement	0	0	0	0	--	+0	+100.0%
Résultat opérationnel	-7'708'029	712'898	-723'713	-1'436'611	-201.5%	+6'984'316	+90.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-7'708'029	712'898	-723'713	-1'436'611	-201.5%	+6'984'316	+90.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	26.00	26.00	25.00	-1.00	-3.8%	-1.00	-3.8%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	22.50	22.90	21.80	-1.10	-4.8%	-0.70	-3.1%

Commentaires

Dans les taxes (groupe 42), la baisse des revenus est principalement liée à la diminution des commandes des clients externes pour les imprimés au CEEN et des achats de fournitures de bureau. La baisse des revenus s'explique aussi par une diminution de la consommation effective à l'interne pendant l'année (groupe 49). En effet, l'utilisation des imprimantes multifonctions, ainsi que les prestations d'impression du centre éditique ont fortement diminué pendant la période de confinement et la mise en place à large échelle du télétravail. Cette diminution est en partie compensée par la baisse des charges des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31).

S'agissant du personnel administratif, la diminution de 1.10 EPT se caractérise par la réduction du temps de travail de 0.1 EPT d'une collaboratrice du CEEN, ainsi que par le départ à la retraite à fin 2020 d'un collaborateur de la logistique (1 EPT) qui n'a pas encore été remplacé.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Achat (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	710'600	537'655
Coûts salariaux et de structure	522'759	552'980
Coûts des services centraux	350'960	350'960
Revenus	32'000	6'526
Revenus de la facturation des services centraux	2'515'105	1'858'958
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-962'786	-423'889

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts des imprimantes multifonctions pour l'ensemble de l'État, ainsi que des revenus générés par le coordinateur des achats sur les différents marchés d'achat externes. La différence des charges directes sont liés à la baisse de la consommation des impressions sur les multifonctions suite à la crise sanitaire et à la période de confinement liée. La raison est identique pour la diminution des revenus.

Approvisionnement (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	2'475'500	-113'048
Coûts salariaux et de structure	742'024	844'969
Coûts des services centraux	350'960	350'960
Revenus	562'500	0
Revenus de la facturation des services centraux	2'871'849	550'060
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	134'135	532'821

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne les achats non stockés de fournitures de bureau pour l'administration cantonale, le matériel scolaire, ainsi que le matériel des élections et votations fédérales et cantonales. Les revenus concernent la fourniture non stockée. La différence des charges directes s'explique par une erreur de budgétisation. En effet, les coûts d'approvisionnement se trouvent dans le groupe de prestations "Logistique" car ils concernent la marchandise livrée sur stock. Le montant négatif des charges s'explique par l'imputation d'écarts de prix en notre faveur.

Service d'achat logistique et imprimés (SALI)

Logistique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	2'550'500	4'265'535
Coûts salariaux et de structure	446'741	373'273
Coûts des services centraux	350'960	350'960
Revenus	537'500	825'208
Revenus de la facturation des services centraux	2'468'093	4'935'773
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	342'608	-771'212

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution des achats de fournitures de bureau pour l'administration cantonale, le matériel scolaire, ainsi que le matériel des élections et votations fédérales et cantonales. Les revenus concernent la fourniture stockée. Les coûts ont été initialement budgétés sur le groupe de prestation "Approvisionnement". Ce point a été corrigé pour le budget 2021. La baisse des revenus est principalement liée à la diminution des commandes des clients externes et de la consommation effective à l'interne due à la crise sanitaire et à la période de confinement liée. Cette dernière est en partie compensée par la baisse des charges directes.

CEEN (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'069'500	1'408'997
Coûts salariaux et de structure	1'221'990	1'213'759
Coûts des services centraux	350'960	350'960
Revenus	760'000	604'933
Revenus de la facturation des services centraux	2'097'760	1'498'461
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-215'309	870'323

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions et les imprimantes, ainsi que des revenus générés par la vente des impressions du centre éditique. Il comprend également la conception et la distribution aux entités de l'administration cantonale de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement. En lien avec la crise sanitaire, la baisse des revenus est principalement liée à la diminution des commandes des clients externes et de la consommation effective à l'interne.

Gestion du service (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	19'000	14'872
Coûts salariaux et de structure	0	0
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	30'546	-21'582
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-11'546	36'454

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des honoraires pour les formations externes, les audits, la certifications ISO et les droits d'auteur pour l'administration cantonale.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	-100	0	-20
Total charges (+) / revenus (-) nets	-100	0	-20

Commentaires

Aucun commentaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Prélèvement et sortie (TLA)	Clôturé	75'390	0	75'390	0	0	0	0	0	0
Total		75'390	0	75'390	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucun commentaire.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact	Nature de la variation
	Comptes 2020	
Charges d'exploitation	418'317	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	2'192	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	416'124	Augmentation de charges
Résultat total	-418'317	Détérioration du résultat

Commentaires

Le SALI a été chargé de gérer la logistique liée à la gestion de la crise sanitaire, notamment les commandes d'achat de matériel pour les quelque 900 clients du domaine de la santé. Du personnel occasionnel a été engagé temporairement afin de garantir cette prestation. L'achat du matériel Covid-19 s'est monté à 393'000 francs pour les écoles neuchâteloises et à 23'000 francs pour les services de l'administration cantonale.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service d'achat, logistique et imprimés	739
Total	739

Commentaires

Le personnel du SALI a également participé aux livraisons du matériel Covid-19.

**Autorités protection des données et
transparence (PPDT)**

PPDT Autorités protection des données et transparence

3.5. Autorités protection des données et transparence (PPDT)

Missions principales

Le PPDT s'occupe non seulement de la protection des données personnelles traitées par les autorités cantonales et communales, mais aussi de la transparence de ces dernières.

Il est principalement chargé dans ces deux domaines de :

- Promouvoir la protection des données et la transparence, en informant et sensibilisant le public et les entités soumises à la CPDT-JUNE au sujet des principes inscrits dans cette dernière.
- Assister et conseiller le public et les entités soumises à la CPDT-JUNE à propos des sujets régis par cette dernière.
- Se prononcer sur les projets d'actes législatifs ayant un impact sur la protection des données et la transparence.
- Se prononcer sur les projets de vidéosurveillance des entités soumises à la CPDT-JUNE.
- Concilier les parties lorsqu'il est saisi d'une requête parce qu'une entité soumise à la CPDT-JUNE n'a pas pleinement accepté une demande fondée sur cette dernière.
- Surveiller activement les entités soumises à la CPDT-JUNE pour vérifier qu'elles appliquent correctement la convention, et émettre des recommandations lorsqu'un manquement est constaté (exclusivement en matière de protection des données).
- Saisir la CPDT lorsque la CPDT-JUNE le lui permet.
- Tenir le registre public des fichiers.
- Rendre un rapport annuel d'activité aux gouvernements et parlements des deux cantons.

Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet (www.ppdt-june.ch) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes. Plus les entités sont sensibilisées, plus les questions affluent. En 2020, il y a eu 1,9% de sollicitations en plus qu'en 2019.

Activités et réalisations

Les activités et les réalisations du PPDT font l'objet d'un rapport séparé, conformément à l'article 13 CPDT-JUNE.

Résultat financier

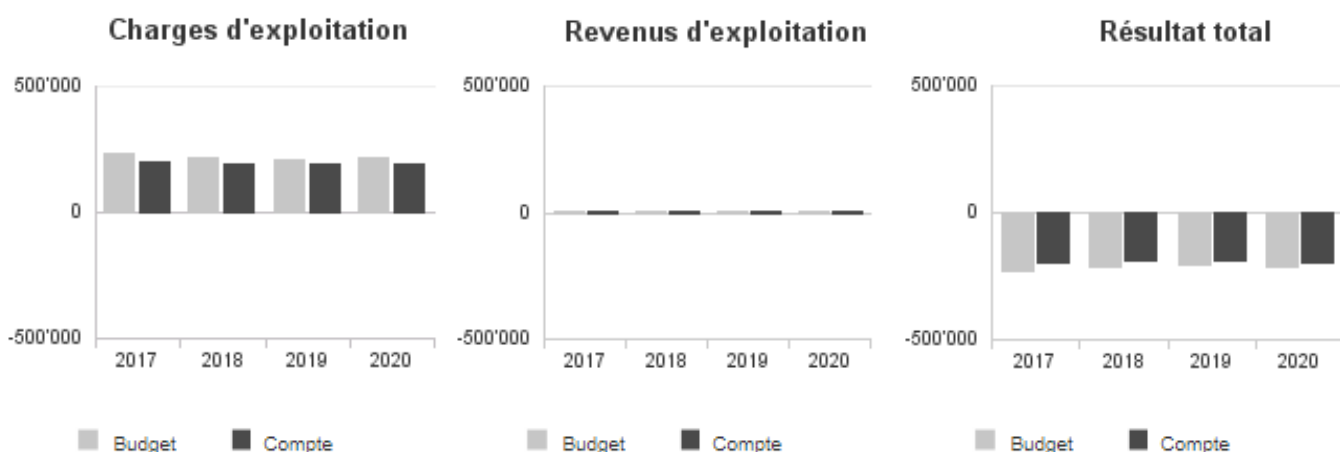
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	870	2'900	638	-2'262	-78.0%	-232	-26.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	870	2'900	638	-2'262	-78.0%	-232	-26.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	191'386	219'800	194'314	-25'486	-11.6%	+2'928	+1.5%
30 Charges de personnel	2'999	10'000	2'200	-7'800	-78.0%	-799	-26.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	0	--	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	188'387	209'800	192'114	-17'686	-8.4%	+3'727	+2.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	-190'516	-216'900	-193'676	+23'224	+10.7%	-3'160	-1.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-190'516	-216'900	-193'676	+23'224	+10.7%	-3'160	-1.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-190'516	-216'900	-193'676	+23'224	+10.7%	-3'160	-1.7%

Commentaires

L'évolution du résultat est relativement stable. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. Des audits de surveillances non planifiées sont toujours susceptibles de venir augmenter les dépenses budgétées.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	10'000	2'200
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	10'000	2'200

Commentaires

Coûts imputables à la Commission.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Contrib. des cantons	-870	-2'900	-638
Contrib. préposé	188'387	209'800	192'114
Total charges (+) / revenus (-) nets	187'517	206'900	191'476

Commentaires

La CPDT-JUNE qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total est à la charge du Canton de Neuchâtel. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

CCFI Contrôle cantonal des finances

3.6. Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Missions principales

Le CCFI est l'organe indépendant et autonome chargé de la surveillance financière de l'État de Neuchâtel, au sens large. Il exerce également ses missions auprès d'établissements de droit public ou d'entités subventionnées. Il ne dépend hiérarchiquement ni du Conseil d'État, ni d'un département et son activité n'est régie que par la Loi sur le contrôle des finances (LCCF) et son règlement. Le CCFI traite directement avec les entités et les personnes soumises à sa surveillance, dispose de tout pouvoir d'investigation et peut intervenir en tout temps, sans en référer à quiconque. Le secret de fonction ne peut pas lui être opposé. Le CCFI bénéficie depuis 2009 d'un agrément d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, renouvelé en 2019.

Missions d'audit interne :

- Contrôler la gestion financière de l'administration cantonale (notamment respect des principes d'économie, d'efficacité et d'efficience), y compris la gestion des subventions et les investissements
- Contrôler la fiabilité des systèmes de contrôle interne (SCI) et des applications informatiques

Missions d'organe de révision (audit externe)

- Auditer les comptes annuels de l'État (contrôle ordinaire)
- Auditer les comptes annuels d'entités autonomes proches de l'État (UniNE, SCAN, CNIP, etc.)

Autres missions

- Effectuer des mandats spéciaux pour le compte du Conseil d'État, de la Commission de gestion du Grand Conseil (COGES), de la Commission des finances du Grand Conseil (COFI) ou du Conseil de la magistrature
- Attester des décomptes de subventions, notamment en vertu d'exigences fédérales
- Conseiller les départements et les unités administratives de l'État

Évolution de l'environnement et des tâches

Audit des comptes annuels de l'État

Le CCFI est impacté de manière significative par les conséquences de l'introduction de la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), laquelle exige depuis 2019 (comptes 2018) un audit externe annuel des comptes de l'État en conformité avec les Normes d'audit suisses (NAS), avec rapport public à l'attention du Grand Conseil. La loi prévoit également dès 2023 (comptes 2022) l'audit des comptes consolidés de l'État, ce qui impliquera d'adapter la stratégie d'audit et nécessitera d'importants travaux de préparation en coordination avec le Service financier (SFIN), les entités consolidées et leur organe de révision.

Réformes

La réforme de l'administration cantonale implique sur plusieurs années pour le CCFI une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes des unités administratives de l'État. En effet, les réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI doit mettre à jour toutes ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.).

Audits informatiques et analyses de données

Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données au moyen d'outils dédiés, dont le CCFI dispose depuis début 2019.

Pandémie COVID-19

Les activités du CCFI en 2020 ont naturellement été affectées par la pandémie de la COVID-19. Comme toutes les organisations, le CCFI a dû s'adapter à la situation et trouver des solutions afin d'effectuer ses prestations dans ce contexte particulier et contraignant.

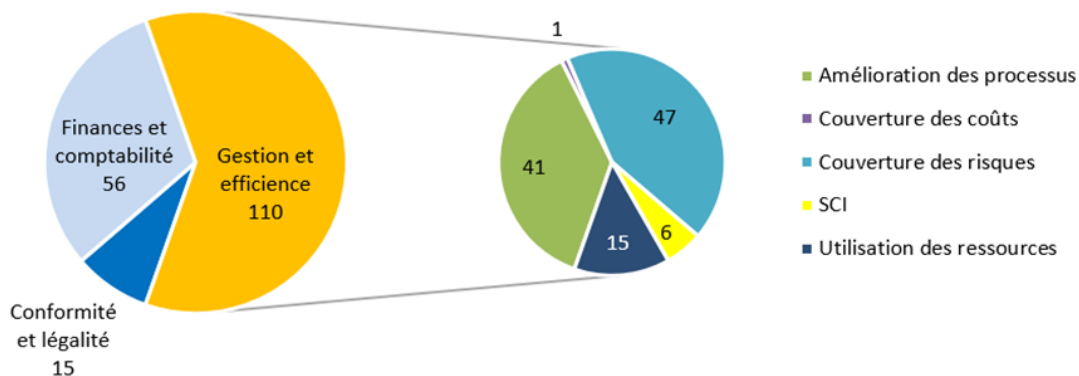
Activités et réalisations

Rapports et observations

Le CCFI a émis 48 rapports d'audit en 2020, qui se répartissent ainsi :

- 22 rapports d'audit interne
- 18 rapports d'audit en tant qu'organe de révision
- 8 autres rapports

181 demandes, remarques et recommandations ont été émises en 2020, dans les catégories suivantes :



Le CCFI vérifie la mise en œuvre ultérieure des demandes et recommandations qu'il émet. Au 31 décembre 2020, 79% des 696 demandes et recommandations émises depuis 2015 ont été mises en œuvre.

Une planification 2020 adaptée aux risques et aux circonstances

Dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, le Conseil d'État, parfois en collaboration avec la Confédération, a décidé d'octroyer diverses aides aux acteurs économiques et à ceux de la culture. Ces aides ont été mises en œuvre dans un contexte d'urgence et dans le cadre d'une situation extraordinaire résultant de l'application de l'article 75 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE). Étant donné les risques liés à la rapidité d'exécution et la réduction des droits démocratiques du fait de l'absence de décision du Grand Conseil sur des dépenses dépassant les compétences du Conseil d'État, le CCFI a estimé nécessaire de modifier en urgence sa planification afin de vérifier les processus d'octroi de ces aides de manière à prévenir d'éventuels risques et/ou abus. Deux audits ont donc été effectués durant l'été, relatifs aux aides gérées par le Service de la culture (SCNE) et par le Service de l'économie (NECO).

Par ailleurs, le Conseil d'État a confié au CCFI deux mandats spéciaux, l'un relatif à NOMAD (Neuchâtel organise le maintien à domicile), l'autre au Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe).

Enfin, à la suite des dysfonctionnements intervenus à l'occasion du dépouillement des élections communales du 25 octobre 2020, le CCFI a entrepris un audit du processus de dépouillement des élections, afin d'anticiper d'éventuels problèmes avant les élections cantonales de 2021.

Plus d'informations dans le [rapport de gestion 2020](#) du CCFI sur www.ne.ch/ccfi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	213'329	200'000	197'563	-2'437	-1.2%	-15'766	-7.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	213'329	200'000	197'563	-2'437	-1.2%	-15'766	-7.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'559'078	1'707'369	1'714'908	+7'539	+0.4%	+155'830	+10.0%
30 Charges de personnel	1'461'036	1'485'148	1'460'354	-24'794	-1.7%	-682	-0.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	98'042	126'000	80'974	-45'026	-35.7%	-17'068	-17.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	96'221	173'580	+77'359	+80.4%	+173'580	--
Résultat d'exploitation	-1'345'749	-1'507'369	-1'517'345	-9'976	-0.7%	-171'596	-12.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'345'749	-1'507'369	-1'517'345	-9'976	-0.7%	-171'596	-12.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'345'749	-1'507'369	-1'517'345	-9'976	-0.7%	-171'596	-12.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	9.65	9.65	9.75	+0.10	+1.0%	+0.10	+1.0%

Commentaires

Les charges de personnel s'affichent inférieures au budget en raison du départ d'une auditrice, et du délai de carence nécessaire pour mener à bien son remplacement.

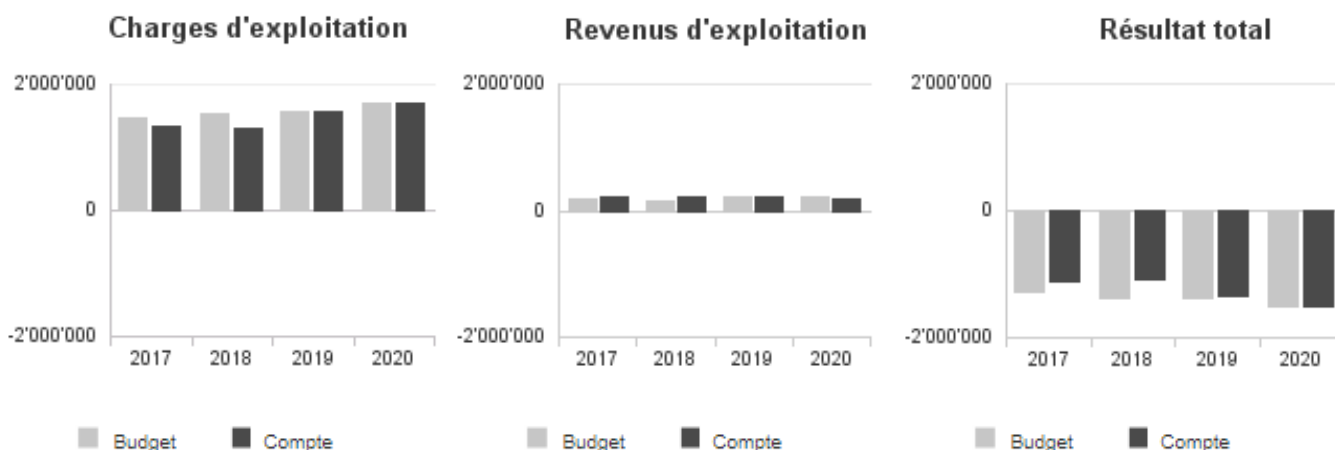
Les charges de biens, services et autres charges d'exploitation ont été maintenues en dessous du budget notamment pour ce qui concerne les honoraires aux consultants pour les audits informatiques. En effet, un audit a été repoussé à 2021 et il a par ailleurs été possible de réaliser des économies en internalisant certains travaux.

Le dépassement constaté au niveau des imputations internes concerne essentiellement l'écart statistique RH dont le montant figure au budget mais pas aux comptes.

Effectifs

À la suite du départ susmentionné, des modifications dans la structure des fonctions et dans les taux d'activité ont impliqué, sans variation de l'effectif unitaire, une augmentation de 0.1 EPT, avec toutefois des coûts salariaux inférieurs.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	100'000	70'641
Coûts salariaux et de structure	969'217	1'088'964
Coûts des services centraux	118'921	127'097
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'188'138	1'286'702

Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale (audit de gestion des unités administratives, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.). Ces activités sont tendanciellément à la hausse en raison de la baisse des ressources à consacrer aux audits externes, qui sont réaffectées aux audits internes. Ceux-ci font en effet face à de nouveaux défis (voir évolution de l'environnement et des tâches, ci-dessus).

Hors audit (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	51'140	62'290
Coûts des services centraux	6'275	7'369
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	57'415	69'659

Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-ARC, HEP-BEJUNE) ou de participation à des groupes de travail. Ces activités varient essentiellement en fonction de facteurs externes peu prévisibles.

Audit externe (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	411'345	319'433
Coûts des services centraux	50'471	39'114
Revenus	200'000	197'563
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	261'816	160'984

Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UniNE, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées.

En l'absence de modification du portefeuille des mandats, ces audits, et en particulier celui des comptes de l'État, ont une évolution tendancielle à la baisse en raison des connaissances accumulées et des améliorations des processus comptables et des systèmes de contrôle interne introduites par les entités auditées qui suivent les recommandations du CCFI.

Autorités judiciaires (AUJU)

Compte de résultats des AUJU

SGAJ	Secrétariat général des AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
MP	Ministère public

3.7. Autorités judiciaires (AUJU)

3.7.1. Compte de résultats des AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'817'907	2'482'430	2'771'817	+289'387	+11.7%	-46'090	-1.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'817'907	2'482'430	2'771'817	+289'387	+11.7%	-46'090	-1.6%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	23'190'839	24'926'444	26'163'724	+1'237'280	+5.0%	+2'972'885	+12.8%
30 Charges de personnel	21'264'956	21'489'124	21'633'275	+144'151	+0.7%	+368'319	+1.7%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'794'869	1'707'541	1'716'155	+8'614	+0.5%	-78'714	-4.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	2'789	+2'789	--	+2'789	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	122'416	280'000	185'514	-94'486	-33.7%	+63'098	+51.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	8'597	1'449'779	2'625'991	+1'176'212	+81.1%	+2'617'394	+30'444.0%
Résultat d'exploitation	-20'372'932	-22'444'014	-23'391'907	-947'893	-4.2%	-3'018'975	-14.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-20'372'932	-22'444'014	-23'391'907	-947'893	-4.2%	-3'018'975	-14.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-20'372'932	-22'444'014	-23'391'907	-947'893	-4.2%	-3'018'975	-14.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	115.00	116.00	112.00	-4.00	-3.4%	-3.00	-2.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	88.15	89.00	89.95	+0.95	+1.1%	+1.80	+2.0%
Magistrat							
Postes occupés au 31.12	51.00	46.00	51.00	+5.00	+10.9%	0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.40	42.50	42.74	+0.23	+0.6%	-0.66	-1.5%

Commentaires

Le compte de résultats boucle en 2020 avec un excédent de charges de CHF 23'391'907, supérieur au budget 2020 de CHF 947'893 (4,2%), qui provient essentiellement de l'écart statistique RH inclus dans les imputations internes. En effet, les imputations internes du budget 2020 de CHF 1'449'779 résultent de prestations internes d'autres services pour CHF 4'000, de la répartition analytique des services centraux pour CHF 2'617'644 et de l'écart statistique RH pour les autorités judiciaires de CHF -1'171'865. Cet écart statistique RH a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

L'augmentation de l'excédent de charges de CHF 3'018'975 (14,8%) par rapport aux comptes 2019 s'explique principalement par les imputations internes, soit la répartition analytique des services centraux et l'écart statistique RH qui sont intégrés au compte de résultats à partir de 2020. Hors imputations internes, les comptes 2020 des autorités judiciaires présentent un excédent de charges de CHF 20'765'916, inférieur au budget 2020 de 228'319 (1,1%) et en hausse par rapport aux comptes 2019 de CHF 401'581 (2,0%).

Charges de personnel

Le dépassement budgétaire de CHF 144'151 (0,7%) provient des provisions vacances et heures supplémentaires de CHF 161'977 qui ne sont pas budgétées par le SRHE.

Un dépassement de crédit de CHF 200'000 a été établi pour le Tribunal d'instance en date du 7 décembre 2020 concernant principalement une indemnité versée en vertu de l'article 28 LMSA entièrement compensé par des charges de personnel non consommées au ministère public et par un excédent d'émoluments du Tribunal cantonal.

L'augmentation de CHF 368'319 (1,7%) par rapport à l'année précédente provient pour CHF 474'130 des salaires relatifs au personnel des autorités judiciaires, notamment le versement d'une indemnité selon l'article 28 LMSA et une provision pour une indemnité supplémentaire et le renchérissement salarial, pour CHF 163'219 de l'augmentation des charges sociales, notamment en raison de la nouvelle contribution employeur de l'État pour les contrats de formation et pour CHF 117'357 de l'augmentation des provisions vacances et heures supplémentaires. En 2019, une rente non budgétée avait été versée relative à la retraite d'un juge du Tribunal cantonal et qui contrebalance en partie les augmentations ci-dessus, de même que les frais de suppléance de magistrats qui sont en diminution par rapport aux comptes 2019.

Biens, services et autres charges d'exploitation

Le léger dépassement du budget de CHF 8'614 (0,5%) s'explique par les frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP supérieurs au budget de CHF 34'096, ainsi que par les pertes sur débiteurs supérieures de CHF 34'938 et compensés en grande partie par des charges inférieures au budget telles que les frais de déplacement (CHF 37'360, 53,4%), les honoraires et les prestations de service dans le cadre des affaires (CHF 20'594, 2,2%).

Un dépassement de crédit de CHF 30'000 a été établi pour le Tribunal cantonal en date du 7 décembre 2020 concernant un dépassement budgétaire relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP entièrement compensé par un excédent d'émoluments du Tribunal cantonal.

La diminution de CHF 78'714 (4.4%) par rapport à l'année précédente résulte des frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP, des pertes sur débiteurs et des frais de déplacement. Les impacts de la Covid-19 représentent des dépenses supplémentaires de CHF 6'640 en 2020 (achat de désinfectants et de distributeurs de papier, etc.), mais également des économies, notamment la réduction des déplacements, séminaires, formations, etc.

Amortissements

Ils concernent l'achat d'une machine à café suite au regroupement et déménagement du ministère public à La Chaux-de-Fonds.

Charges de transfert

Elles concernent les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins facturés par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés.

Taxes

L'excédent par rapport au budget des émoluments en matière civile et administrative provient essentiellement du Tribunal cantonal et s'explique par des affaires qui ont généré un émolument exceptionnellement élevé calculé en fonction de la valeur litigieuse. Cet excédent a servi, pour CHF 80'000, à couvrir les dépassements de crédit des frais de personnel du Tribunal d'instance et des frais de biens, services et autres charges d'exploitation (indemnités et réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP) du Tribunal cantonal. Les émoluments sont en baisse par rapport à l'année précédente principalement au Tribunal d'instance et partiellement compensés par une hausse au Tribunal cantonal.

Personnel administratif

L'écart de +0.95 EPT par rapport au budget s'explique pour :

- +1.0 EPT par l'engagement non budgété, au secrétariat général, d'un secrétaire itinérant suite à l'augmentation du taux d'absentéisme du personnel judiciaire, dans un premier temps en phase de test.
- +0.4 EPT par l'augmentation non budgétée du taux d'activité de la responsable administrative de 80% à 100% et d'une secrétaire de 40% à 60% au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry. Dans le cadre des mesures d'économies au budget 2018, ces postes avaient été revus à la baisse. Ces pourcentages se sont avérés toutefois insuffisants et ont nécessité d'être revus à la hausse.
Cette augmentation de +1.4 EPT a déjà été portée en budget 2021.
- +0.1 EPT par l'augmentation de 10% du taux d'activité d'une secrétaire au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz afin de reprendre les travaux d'intérêt général (TIG) de l'Office de protection de l'enfant (OCPE).
- -0.55 EPT par deux postes ouverts au ministère public (0.5 EPT de procureur assistant et 0.05 EPT de secrétaire) dans le cadre de sa réorganisation.

L'augmentation par rapport à 2019 s'explique principalement par le nouveau poste de secrétaire itinérant (+1.0 EPT), l'augmentation du taux d'activité de la responsable administrative (+0.2 EPT) et par l'augmentation du taux d'activité d'une secrétaire afin de reprendre les TIG de l'OCPE (+0.1 EPT), ainsi que par un poste ouvert de secrétaire en 2019 pourvu en 2020 au ministère public (+0.4 EPT).

Magistrats

Le nombre de juges de 1^{ère} instance est fixé dans la loi (art. 98b OJN) de même que le nombre de juges de 2^{ème} instance (art. 38 OJN) et le nombre de procureurs du ministère public (art. 51 OJN). Le dépassement de 0,23 EPT par rapport au budget résulte de l'augmentation du taux d'activité d'un juge pour une suppléance. En 2019, deux procureures assistantes ont effectué une suppléance extraordinaire d'une procureure lors de son congé maternité pour 0.9 EPT, ce qui explique la réduction par rapport à l'année précédente.

3.7.2. Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)

Missions principales

Créé avec la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire en 2011, le SGAJ a, de par la loi, notamment les attributions suivantes (78 OJN) :

- Direction de l'administration des autorités judiciaires et exécution des décisions de la commission administrative.
- Engagement provisoire et conduite du personnel judiciaire.
- Gestion des finances des autorités judiciaires.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'autonomie des autorités judiciaires en matières financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines a amené le pouvoir judiciaire à mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement adapté à son activité et à ses spécificités. Le SGAJ est impliqué dans les différents projets d'importance pour l'évolution future du pouvoir judiciaire.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

Activités et réalisations

Les faits marquants en 2020 sont :

- La crise Covid-19.
- Le projet JUSTITIA 4.0 : numérisation des dossiers judiciaires.
- Le projet PLAJ : déménagement du ministère public.
- Les mutations au sein des membres des autorités judiciaires.
- La participation des autorités judiciaires à différents projets transversaux, à des titres et à des stades divers, notamment pour l'enquête de satisfaction.

Les objectifs stratégiques du secrétariat général des autorités judiciaires sont :

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux des autorités judiciaires (locaux des tribunaux).
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines.
- Juris X.

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	871'789	3'634'201	3'494'297	-139'904	-3.8%	+2'622'508	+300.8%
30 Charges de personnel	664'245	695'151	630'055	-65'096	-9.4%	-34'190	-5.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	85'128	81'000	72'423	-8'577	-10.6%	-12'705	-14.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	122'416	280'000	185'514	-94'486	-33.7%	+63'098	+51.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	2'578'050	2'606'305	+28'255	+1.1%	+2'606'305	--
Résultat d'exploitation	-871'789	-3'634'201	-3'494'297	+139'904	+3.8%	-2'622'508	-300.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-871'789	-3'634'201	-3'494'297	+139'904	+3.8%	-2'622'508	-300.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-871'789	-3'634'201	-3'494'297	+139'904	+3.8%	-2'622'508	-300.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	4.00	4.00	5.00	+1.00	+25.0%	+1.00	+25.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.50	2.50	3.50	+1.00	+40.0%	+1.00	+40.0%

Commentaires
Charges de personnel

L'écart favorable par rapport au budget ainsi que la diminution par rapport à l'année précédente s'expliquent par les frais de suppléance de magistrat et les coûts liés aux apprenants, stagiaires inférieurs au budget et aux comptes 2019 et qui ont plus que compensé l'engagement d'un secrétaire itinérant à partir du mois d'août 2020.

Biens, services et autres charges d'exploitation

L'écart favorable par rapport au budget ainsi que la diminution par rapport à l'année précédente résultent des frais de la Conférence judiciaire et des cotisations Swisslex inférieurs au budget et aux comptes 2019.

Charges de transfert

Elles concernent les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins facturés par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés.

Imputations internes

La répartition analytique des services centraux et l'écart statistique RH ont été intégrés au compte de résultats à partir de 2020, raison de l'augmentation importante par rapport à l'année précédente.

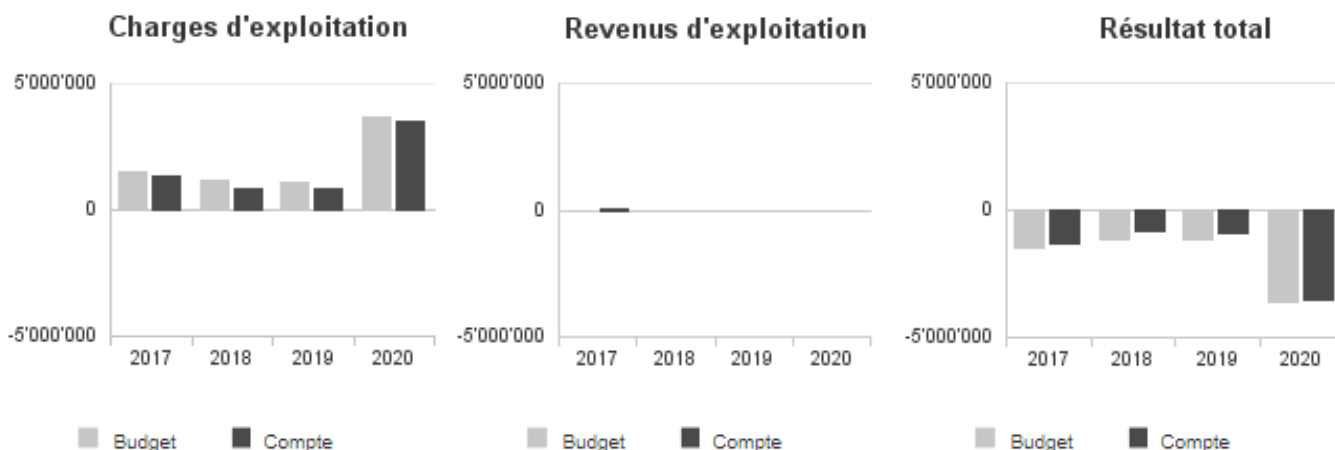
Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)

L'écart défavorable par rapport au budget provient principalement de l'écart statistique RH. En effet, les imputations internes du budget 2020 incluent la répartition analytique des services centraux ainsi que l'écart statistique RH négatif. Cet écart statistique RH au niveau des autorités judiciaires a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Personnel administratif

L'effectif est supérieur au budget et à l'année précédente de 1.0 EPT et s'explique par l'engagement non budgété, au secrétariat général, d'un secrétaire itinérant suite à l'augmentation du taux d'absentéisme du personnel judiciaire, dans un premier temps en phase de test. Cette augmentation de 1.0 EPT a déjà été portée au budget 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Dédom. div. Confédération	122'416	280'000	185'514
Total charges (+) / revenus (-) nets	122'416	280'000	185'514

Commentaires

Les charges de transfert concernent les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins facturés par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés.

3.7.3. Tribunal d'instance (TINS)

Missions principales

Le Tribunal d'instance est composé de deux tribunaux régionaux, l'un réparti entre deux sites (Neuchâtel et Boudry) et l'autre situé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont compétents pour traiter toutes les procédures pénales et civiles (sauf exceptions prévues par le CPC) en 1^{ère} instance quelle que soit la valeur litigieuse ou la quotité de la peine à prononcer. Chaque tribunal régional comprend différentes subdivisions. En matière pénale, on connaît : le Tribunal de police, le Tribunal criminel, le Tribunal pénal des mineurs ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte. En matière civile, on trouve : la Chambre de conciliation, le Tribunal civil ainsi que l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre du projet PLAJ (planification des locaux des autorités judiciaires), le Tribunal d'instance sera réuni en un seul ressort de juridiction sur deux sites, l'un à Neuchâtel et l'autre à La Chaux-de-Fonds.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

Activités et réalisations

Les faits marquants en 2020 sont :

- La crise Covid-19.
- Le projet JUSTITIA 4.0 : numérisation des dossiers judiciaires.
- Le projet PLAJ : localisation des autorités judiciaires.
- Les mutations au sein du Tribunal d'instance.

Les objectifs stratégiques du Tribunal d'instance sont :

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux des tribunaux régionaux.
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'331'973	2'112'000	2'132'385	+20'385	+1.0%	-199'587	-8.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'331'973	2'112'000	2'132'385	+20'385	+1.0%	-199'587	-8.6%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	10'594'643	10'144'466	11'038'845	+894'379	+8.8%	+444'202	+4.2%
30 Charges de personnel	9'830'712	9'948'983	10'290'572	+341'589	+3.4%	+459'860	+4.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	755'662	734'812	728'587	-6'225	-0.8%	-27'075	-3.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	8'269	-539'329	19'686	+559'015	+103.7%	+11'417	+138.1%
Résultat d'exploitation	-8'262'670	-8'032'466	-8'906'460	-873'994	-10.9%	-643'790	-7.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-8'262'670	-8'032'466	-8'906'460	-873'994	-10.9%	-643'790	-7.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-8'262'670	-8'032'466	-8'906'460	-873'994	-10.9%	-643'790	-7.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	56.00	55.00	53.00	-2.00	-3.6%	-3.00	-5.4%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.55	42.85	43.35	+0.50	+1.2%	-0.20	-0.5%
Magistrat							
Postes occupés au 31.12	24.00	23.00	26.00	+3.00	+13.0%	+2.00	+8.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.00	20.00	20.24	+0.23	+1.2%	+0.23	+1.2%

Commentaires

Charges de personnel

Le dépassement du budget ainsi que l'augmentation par rapport à l'année précédente proviennent du versement d'une indemnité selon l'article 28 LMSA et d'une provision pour une indemnité supplémentaire, du renchérissement salarial, de l'augmentation des charges sociales, notamment en raison de la nouvelle contribution employeur de l'État pour les contrats de formation et des provisions vacances et heures supplémentaires.

Un dépassement de crédit de CHF 200'000 a été établi pour le Tribunal d'instance en date du 7 décembre 2020 concernant principalement une indemnité versée en vertu de l'article 28 LMSA entièrement compensé par des charges de personnel non consommées au ministère public et par un excédent d'émoluments du Tribunal cantonal.

Biens, services et autres charges d'exploitation

L'écart favorable au budget et la baisse par rapport à l'année précédente s'expliquent principalement par les honoraires et prestations de services dans le cadre des affaires inférieurs et partiellement réduits par les pertes sur débiteurs supérieures.

Imputations internes

L'écart défavorable par rapport au budget provient de l'écart statistique RH. Cet écart statistique RH au niveau des autorités judiciaires a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Taxes

Les émoluments en matière civile et administrative sont légèrement en-dessus du budget et inférieurs à l'année précédente.

Personnel administratif

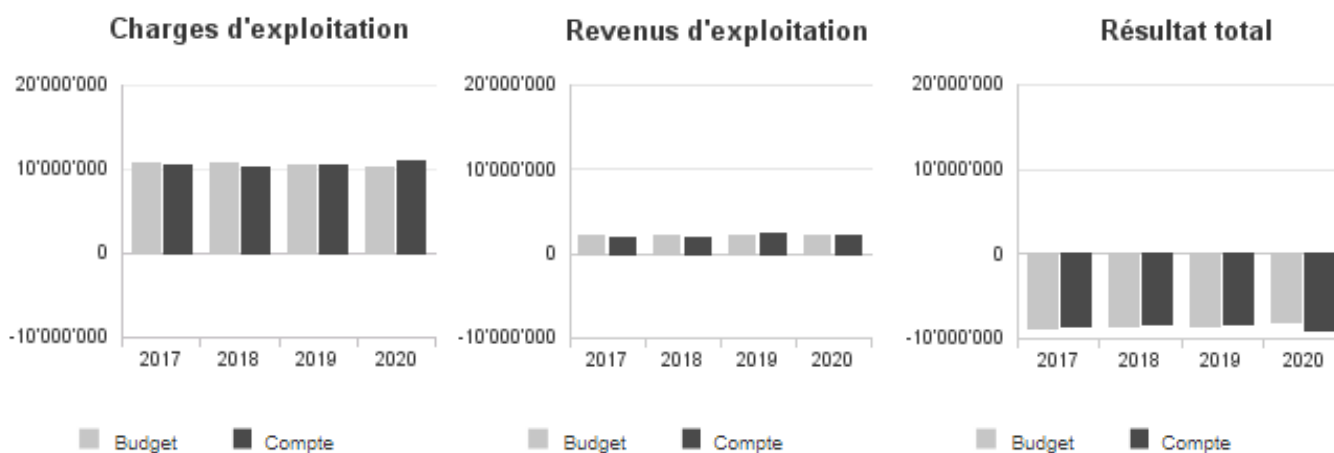
L'effectif est supérieur au budget de 0,5 EPT et s'explique pour 0,4 EPT par l'augmentation non budgétée du taux d'activité de la responsable administrative de 80% à 100% et d'une secrétaire de 40% à 60% au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry. Dans le cadre des mesures d'économies en budget 2018, ces postes avaient été revus à la baisse. Ces pourcentages se sont avérés toutefois insuffisants et ont nécessité d'être revus à la hausse. Cette augmentation de 0,4 EPT a déjà été portée au budget 2021. Au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, le taux d'activité d'une secrétaire a été augmenté de 10% afin de reprendre les travaux d'intérêt général (TIG) de l'Office de protection de l'enfant (OCPE).

La diminution par rapport à 2019 résulte d'une augmentation de +0,7 EPT provenant de l'augmentation du taux d'activité de la responsable administrative (+0,2 EPT), par l'augmentation du taux d'activité d'une secrétaire afin de reprendre les TIG de l'OCPE (+0,1 EPT) et par une réduction, en 2019, du taux d'activité d'un greffier rédacteur de 40% afin d'effectuer une suppléance extraordinaire suite à la démission d'une juge au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz (+0,4 EPT) et d'une réduction de -0,9 EPT qui s'explique par l'augmentation, en 2019, du taux d'activité de 4 secrétaires de 50% et l'engagement temporaire d'une secrétaire à 40% au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz afin de compenser le congé maladie d'un secrétaire à 100%.

Magistrats

Le nombre de juges de 1^{ère} instance est fixé dans la loi (art. 98b OJN). Le dépassement de 0,23 EPT par rapport au budget résulte de l'augmentation du taux d'activité d'une juge pour une suppléance.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	254'602	228'541
Coûts salariaux et de structure	2'669'556	3'025'963
Coûts des services centraux	345'563	343'679
Revenus	613'000	604'355
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'656'722	2'993'828

Commentaires

L'écart favorable au budget des charges directes s'expliquent par les frais liés aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP. Ces montants peuvent fortement fluctuer d'une année à l'autre et entre instances et tribunaux.

Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient du versement d'une indemnité selon l'article 28 LMSA et d'une provision pour une indemnité supplémentaire ainsi que de l'écart statistique RH.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	142'015	182'006
Coûts salariaux et de structure	3'022'199	3'179'083
Coûts des services centraux	341'748	339'858
Revenus	684'000	751'414
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'821'962	2'949'533

Commentaires

Le dépassement du budget des charges directes s'explique par les frais liés aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP. Ces montants peuvent fortement fluctuer d'une année à l'autre et entre instances et tribunaux.

Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient de l'écart statistique RH.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	338'195	332'582
Coûts salariaux et de structure	4'077'612	4'433'740
Coûts des services centraux	543'713	541'784
Revenus	815'000	776'615
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'144'520	4'531'491

Commentaires

Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient essentiellement de l'écart statistique RH.

3.7.4. Tribunal cantonal (TCAN)

Missions principales

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire cantonale supérieure. Il est composé des principales cours suivantes : la Cour civile ; la Cour des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte ; l'Autorité de recours en matière pénale ; la Cour pénale et la Cour de droit public. Les différentes Cours exercent des compétences juridictionnelles en matière civile, pénale et administrative. Elles statuent essentiellement sur recours ou appel.

Évolution de l'environnement et des tâches

Suite à la libération des locaux de la rue du Pommier 3 et 3a par le ministère public, les locaux du Tribunal cantonal seront étendus à ces surfaces qui seront occupées par les juges et les greffiers-rédacteurs, ainsi que par le secrétariat général, actuellement à la rue du Château 12.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

Activités et réalisations

Les faits marquants en 2020 sont :

- La crise Covid-19.
- Le projet JUSTITIA 4.0 : numérisation des dossiers judiciaires.
- Le projet PLAJ : extension des locaux du Tribunal cantonal et libération des locaux de la rue du Château 12.

Les objectifs stratégiques du Tribunal cantonal sont :

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux du Tribunal cantonal.
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	471'517	347'000	629'671	+282'671	+81.5%	+158'154	+33.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	471'517	347'000	629'671	+282'671	+81.5%	+158'154	+33.5%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	5'509'085	4'896'428	5'199'300	+302'872	+6.2%	-309'784	-5.6%
30 Charges de personnel	5'245'421	5'071'091	5'057'635	-13'456	-0.3%	-187'785	-3.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	263'664	100'071	141'665	+41'594	+41.6%	-121'999	-46.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	-274'734	0	+274'734	+100.0%	0	--
Résultat d'exploitation	-5'037'568	-4'549'428	-4'569'629	-20'201	-0.4%	+467'939	+9.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-5'037'568	-4'549'428	-4'569'629	-20'201	-0.4%	+467'939	+9.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-5'037'568	-4'549'428	-4'569'629	-20'201	-0.4%	+467'939	+9.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	23.00	23.00	23.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	18.20	18.20	18.20	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Magistrat							
Postes occupés au 31.12	14.00	12.00	12.00	+0.00	0.0%	-2.00	-14.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.50	11.50	11.50	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

Charges de personnel

La diminution par rapport à l'année précédente résulte du versement en 2019 d'une rente relative à la retraite d'un juge et partiellement réduit par le renchérissement salarial, l'augmentation des charges sociales, notamment en raison de la nouvelle contribution employeur de l'État pour les contrats de formation et les provisions vacances et heures supplémentaires.

Biens, services et autres charges d'exploitation

Le dépassement du budget s'explique principalement par les frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP.

Un dépassement de crédit de CHF 30'000 a été établi pour le Tribunal cantonal en date du 7 décembre 2020 concernant les frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP entièrement compensé par un excédent d'émoluments du Tribunal cantonal.

La baisse par rapport à l'année précédente résulte des frais relatifs aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP et des pertes sur débiteur.

Imputations internes

L'écart défavorable par rapport au budget provient de l'écart statistique RH. Cet écart statistique RH au niveau des autorités judiciaires a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Taxes

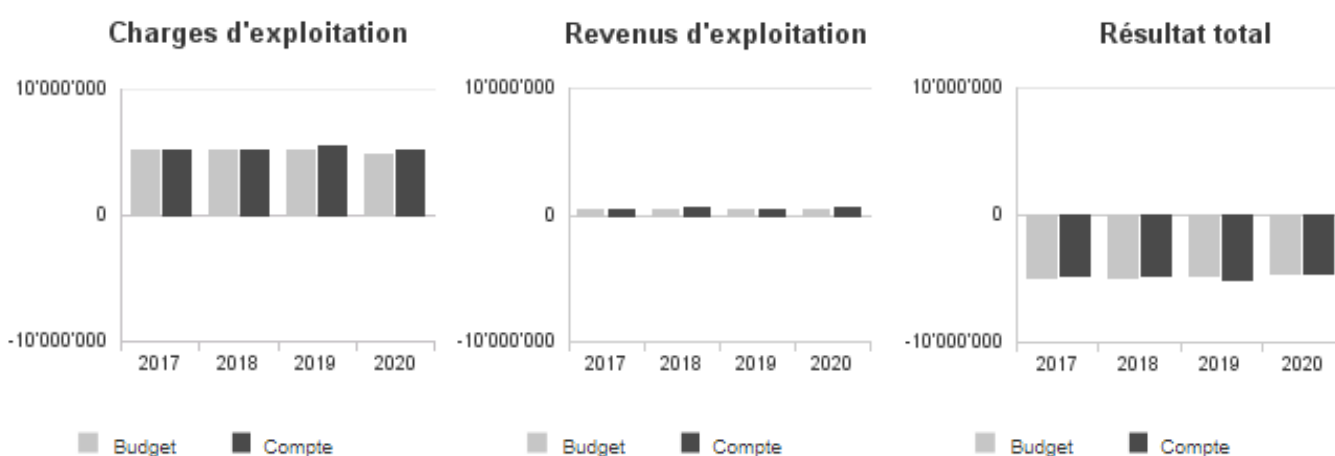
L'excédent par rapport au budget des émoluments en matière civile et administrative a servi, pour CHF 80'000, à couvrir les dépassements de crédit des frais de personnel du Tribunal d'instance et des frais de biens, services et autres charges d'exploitation (indemnités et réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP) du Tribunal cantonal.

Ces émoluments s'expliquent pour CHF 335'464 par des affaires qui ont généré un émolument exceptionnellement élevé (>3'000 frs) calculé en fonction de la valeur litigieuse.

Magistrats

Le nombre de juges de 2^{ème} instance est fixé dans la loi (art. 38 OJN).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	100'071	141'665
Coûts salariaux et de structure	4'967'649	5'221'002
Coûts des services centraux	683'272	680'810
Revenus	347'000	629'671
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'403'993	5'413'807

Commentaires

Le dépassement du budget des charges directes s'explique par les frais liés aux indemnités et à la réparation du tort moral selon les articles 429 et suivants du CPP. Ces montants peuvent fortement fluctuer d'une année à l'autre et entre instances.

Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient de l'écart statistique RH.

3.7.5. Ministère public (MP)

Missions principales

Jusqu'au printemps 2020, le ministère public était composé de trois entités : le Parquet général, le Parquet régional de Neuchâtel et le Parquet régional de La Chaux-de-Fonds. Ensuite, il a été regroupé en un seul site à La Chaux-de-Fonds. Il est dirigé par le Procureur général.

Les compétences du ministère public sont celles qui lui sont attribuées par le code de procédure pénale et les autres lois fédérales ou cantonales. De manière générale, les procureurs dirigent les investigations de la police, conduisent l'instruction, prononcent des décisions de non entrée en matière ou de classement, des ordonnances pénales ou dressent un acte d'accusation pour renvoyer l'affaire devant le tribunal et, vont soutenir dans certaines situations l'accusation devant le tribunal.

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre du projet PLAJ (planification des locaux des autorités judiciaires), le ministère public a été regroupé en un site unique au passage de Bonne-Fontaine 41 à La Chaux-de-Fonds à partir du printemps 2020.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

Activités et réalisations

Les faits marquants en 2020 sont :

- La crise Covid-19.
- Le projet JUSTITIA 4.0 : numérisation des dossiers judiciaires.
- Le projet PLAJ : regroupement et déménagement du ministère public.
- Les mutations enregistrées au sein du ministère public.

Les objectifs stratégiques du ministère public sont :

- Organisation du ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SMIG, etc.)
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	14'417	23'430	9'760	-13'670	-58.3%	-4'657	-32.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	14'417	23'430	9'760	-13'670	-58.3%	-4'657	-32.3%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	6'215'322	6'251'349	6'431'281	+179'932	+2.9%	+215'959	+3.5%
30 Charges de personnel	5'524'578	5'773'899	5'655'012	-118'887	-2.1%	+130'433	+2.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	690'415	791'658	773'480	-18'178	-2.3%	+83'065	+12.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	2'789	+2'789	--	+2'789	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	329	-314'208	0	+314'208	+100.0%	-329	-100.0%
Résultat d'exploitation	-6'200'905	-6'227'919	-6'421'520	-193'601	-3.1%	-220'616	-3.6%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-6'200'905	-6'227'919	-6'421'520	-193'601	-3.1%	-220'616	-3.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-6'200'905	-6'227'919	-6'421'520	-193'601	-3.1%	-220'616	-3.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	32.00	34.00	31.00	-3.00	-8.8%	-1.00	-3.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	23.90	25.45	24.90	-0.55	-2.2%	+1.00	+4.2%
Magistrat							
Postes occupés au 31.12	13.00	11.00	13.00	+2.00	+18.2%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.90	11.00	11.00	+0.00	0.0%	-0.90	-7.6%

Commentaires

Charges de personnel

L'écart favorable par rapport au budget provient essentiellement de la réorganisation du ministère public avec des postes ouverts qui n'ont pas été pourvus en 2020 (0.5 EPT de procureur assistant et 0.05 EPT de secrétaire) ainsi que des honoraires des traducteurs interprètes salariés de l'État inférieurs au budget et partiellement réduits par les provisions vacances et heures supplémentaires non budgétées.

L'excédent par rapport au budget des charges de personnel a servi, pour CHF 150'000, à couvrir le dépassement de crédit des frais de personnel du Tribunal d'instance.

L'augmentation par rapport à l'année précédente s'explique par le renchérissement salarial, l'augmentation des charges sociales, notamment en raison de la nouvelle contribution employeur de l'État pour les contrats de formation et par l'augmentation des provisions vacances et heures supplémentaires.

Biens, services et autres charges d'exploitation

L'écart favorable par rapport au budget résulte des frais de déplacement. La hausse par rapport à l'année précédente s'explique principalement par les honoraires et prestations de services dans le cadre des affaires.

Amortissements

Ils concernent l'achat d'une machine à café suite au regroupement et déménagement du ministère public à La Chaux-de-Fonds.

Imputations internes

L'écart défavorable par rapport au budget provient de l'écart statistique RH. Cet écart statistique RH au niveau des autorités judiciaires a été jugé disproportionné par la CAAJ et le chef du service financier a été interpellé pour réexamen de la situation. À partir du budget 2022, l'écart statistique sera revu et réparti sur la base de l'écart aux comptes entre le réel et le budget.

Personnel administratif

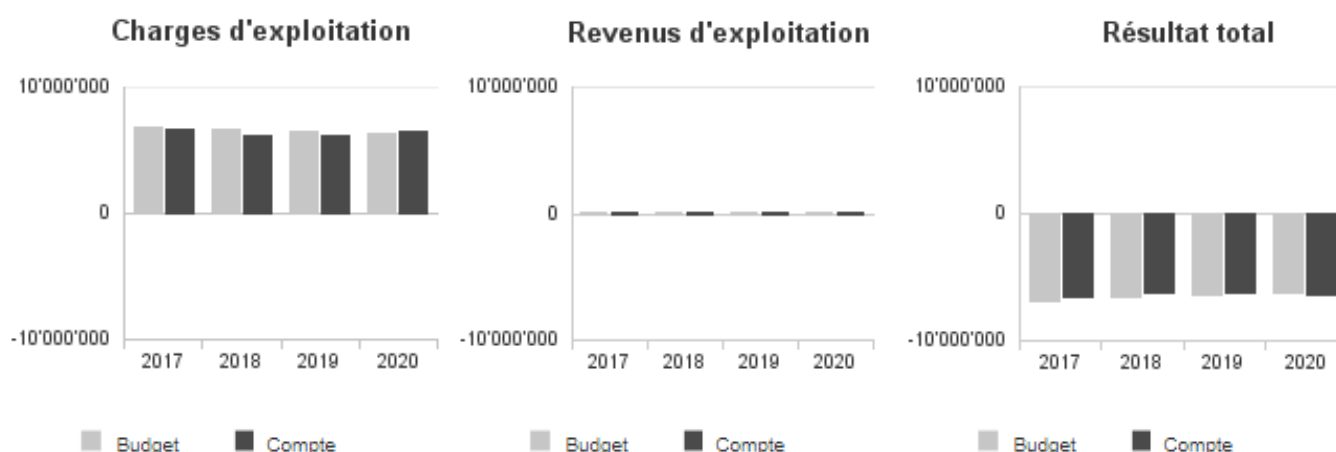
L'écart par rapport au budget concerne deux postes ouverts dans le cadre de la réorganisation du ministère public (0.5 EPT de procureur assistant et 0.05 EPT de secrétaire).

L'augmentation par rapport à 2019 s'explique pour 0.6 EPT par la variation entre 2019 et 2020 de la réduction du taux d'activité de deux procureures assistantes pour effectuer une suppléance de magistrats et de l'augmentation du taux d'activité d'une procureure assistante pour la suppléance de ces deux dernières et pour 0.4 EPT par un poste ouvert de secrétaire en 2019 pourvu en 2020.

Magistrats

Le nombre de procureurs du ministère public est fixé dans la loi (art. 51 OJN). La baisse par rapport à l'année précédente correspond à la suppléance, en 2019, d'une procureure du Parquet régional de La Chaux-de-Fonds lors de son congé maternité par deux procureures assistantes.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère public (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	791'658	766'215
Coûts salariaux et de structure	5'665'242	5'861'106
Coûts des services centraux	703'347	700'174
Revenus	23'430	9'760
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'136'817	7'317'735

Commentaires

L'écart favorable au budget des charges directes résulte des frais de déplacement.

Le dépassement du budget en terme de coûts salariaux et de structure provient de l'écart statistique RH et des provisions vacances et heures supplémentaires, partiellement compensés par les économies relatives à la réorganisation du ministère public avec deux postes ouverts qui n'ont pas été pourvus en 2020 (0.5 EPT de procureur assistant et 0.05 EPT de secrétaire) ainsi qu'aux honoraires des traducteurs interprètes salariés de l'État.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Achat machine à café café. MP LCF	Clôturé	0	0	0	0	0	0	15'210	0	15'210
Total		0	0	0	0	0	0	15'210	0	15'210

Commentaires

Il s'agit de l'achat d'une machine à café suite au regroupement et déménagement du ministère public en un site unique à La Chaux-de-Fonds.

Département des finances et de la santé (DFS)

Synthèse du DFS

Compte de résultats du DFS

SDFS	Secrétariat général DFS
OORG	Office d'organisation
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions
SCSP	Service de la santé publique
SBAT	Service des bâtiments
SIEN	Service informatique entité neuchâteloise
SCOM	Service des communes

Fonds d'aide aux communes

3.8. Département des finances et de la santé (DFS)

3.8.1. Synthèse du DFS

L'année écoulée a été fortement marquée par la gestion de crise prolongée induite par la COVID-19 sur le plan sanitaire, mais aussi par ses multiples conséquences indirectes, notamment sur le plan financier. Cela a nécessité d'assurer au sein du département de manière encore plus impérative qu'en temps ordinaire disponibilité, réactivité, adaptabilité ainsi que capacité à monter en puissance et à tenir dans la durée. Conséquence d'une crise par nature imprévisible et appelant des réponses urgentes et innovantes, la planification des dossiers a été régulièrement réévaluée et les priorités revues, de même que l'allocation des ressources.

Dès février 2020, le **secrétariat général (SDFS)** a été particulièrement impliqué dans la gestion de crise et la coordination des actions à mettre en œuvre. Le secrétaire général a ainsi intégré l'État-major de conduite ORCCAN de manière permanente afin d'assurer une mission de liaison et de coordination à la tête de la cellule interdépartementale. Une collaboratrice a également été temporairement détachée en renfort auprès de la cellule communication ORCCAN. Au-delà de cette implication dans la gestion de crise au premier degré, toute l'équipe du SDFS a également dû accompagner les services du département dans leur adaptation remarquable - il faut le souligner - au cours de cette période particulière ainsi que contribuer à relever les défis posés par les conséquences indirectes de la crise, en particulier sur les plans financier et organisationnel.

Malgré ce contexte particulièrement exigeant, conformément à ses missions et en collaboration avec les services, le SDFS a assuré de manière constante un appui et une coordination pour le chef de département dans la conduite de nombreux dossiers. L'organisation mise en place a permis de maintenir la capacité du SDFS à remplir sa mission de coordination, contribuant ainsi à la poursuite sans interruption de la plupart des activités et dossiers courants du département, cela alors même que ses services ont tous été sollicités sur le front de la crise sanitaire, certains de manière intensive.

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SDFS a notamment fourni un appui marqué au chef de département dans ses relations et travaux avec le parlement ainsi qu'avec les commissions qui le composent. 19 rapports en provenance du DFS ont été adoptés par le Conseil d'État en 2020, puis transmis au Grand Conseil. Au cours de l'année, 20 questions et 8 interpellations (13 déposées) ont été traitées, dont une majeure partie concernait le domaine de la santé, auxquelles s'ajoutent 1 motion et 6 postulats déposés par les députées et députés pour des domaines ayant trait au DFS. Enfin, l'appui du secrétariat général a également été important dans la préparation et l'accompagnement du chef de département aux différentes séances de commissions et sous-commissions parlementaires, 43 séances au total sur l'année (dont 10 consacrées à la COVID).

En temps normal, l'environnement dans lequel évolue l'**office d'organisation (OORG)** et les tâches en découlant sont définis par le rôle central qu'il joue dans les programmes transversaux de l'administration, soit le programme NE 2.0 (inclus dans le programme d'impulsion et de transformations) et le programme vitamine, qui vise le regroupement de l'administration sur deux pôles principaux ainsi que l'introduction de nouvelles méthodes de travail.

Mais 2020 a été une année extraordinaire à plusieurs niveaux pour l'OORG. Rapidement, les activités opérationnelles ont été réduites pour soutenir les travaux de l'État en lien avec la crise sanitaire. Et en parallèle, il était essentiel d'atteindre les jalons fixés pour le programme vitamine, soit fixer la cartographie future de l'administration cantonale. Ainsi, l'environnement de l'office a été passablement stimulant durant toute l'année, avec des tâches ambitieuses liées aux projets et au soutien des entités.

À noter également, que l'OORG a vu son effectif quasiment doubler en une année et ses méthodes de travail évoluer, en lien avec les projets sous gestion. 2020 a été témoin du passage de flambeau entre l'intense période liée au programme des réformes et notamment le projet SIGE, à l'ère vitamine. Il y a un fil rouge évident entre ces projets : un impact important et émotionnel sur les services de l'administration, sujet constant de préoccupation pour pouvoir compter sur l'engagement de tous les partenaires.

Dans le cadre des autres activités de l'OORG, le projet PartenariatsNE a poursuivi les travaux en lien avec l'initiative « Cour des comptes » et le projet GestionNE a démarré des réflexions sur les systèmes de contrôle interne et une gestion des risques coordonnée à l'État,

L'année 2020 a été marquée par une réorganisation de trois domaines du **service financier (SFIN)** et l'attribution de la gestion du projet SIGE (Système d'Information et de Gestion de l'État) jusqu'alors piloté par l'office d'organisation. La réorganisation du service a permis de consolider les compétences par métier et d'organiser une duplication des connaissances pour assurer une continuité aux tâches du service.

SIGE fait l'objet de multiples sous-projets conséquents dans lesquels le SFIN collabore ou pilote le processus. Multiples de ces sous-projets sont en développement, comme la simplification des flux logistiques d'achat, la gestion des workflows, l'intégration de différents logiciels métiers avec SAP, la sécurisation des accès, etc...

Le SFIN, avec une équipe projet SCCO/SIEN, a continué de travailler sur les interfaces des écritures comptables du service des contributions, pour les impôts des personnes physiques et morales, avec pour objectif de pouvoir justifier l'ensemble des comptes au bouclage 2020. De multiples développements sont encore en cours pour pouvoir suivre en cours d'année les opérations comptables du SCCO et ainsi éviter une charge importante lors des opérations de clôture annuelle.

L'office de recouvrement de l'État s'est impliqué dans le cadre du projet de refonte du dispositif de lutte contre l'endettement excessif, avec à la clé la renégociation des contrats avec nos principaux partenaires. En outre l'office de recouvrement terminera en 2021 un projet de migration de son outil informatique qui permettra ainsi de suppléer aux tâches à faible valeur ajoutée qui seront automatisées par le système.

Pour le **service cantonal des contributions (SCCO)** également, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Ce contexte particulier a été la cause de sollicitations importantes du service, notamment par un soutien en personnel et logistique apporté au service de la santé publique.

S'agissant de la taxation, le rythme soutenu de ces dernières années n'a pas faibli, malgré un nombre conséquent de collaborateurs-trices en télétravail. À noter que dans ce contexte, une amélioration du rendement a été constatée et le contrôle qualité effectué sur les dossiers a démontré que la qualité du travail est restée à un bon niveau.

La crise sanitaire a fortement modifié les fondamentaux de notre environnement socio-économique et a généré de l'incertitude. Les premiers effets de cela sont apparus au niveau des sociétés dans la calculation des acomptes 2020, alors que les comptes 2019 ont encore enregistré des bons résultats.

Au niveau fiscal, les contribuables ont pu bénéficier de la nouvelle réforme fiscale au travers de leurs tranches 2020. L'introduction de l'impôt foncier pour les personnes physiques a nécessité la mise en place d'une base de données et d'un nouvel outil informatique. Sans que cela n'ait occasionné d'engagement supplémentaire, une équipe a été créée pour effectuer ces tâches.

La fin de l'année a été marquée par la finalisation du nouvel outil de taxation des personnes morales, qui sera opérationnel pour 2021. Ainsi, les contribuables pourront transmettre leurs déclarations d'impôt 2020 de manière électronique. Cela correspond à une demande des entreprises.

Le service a consacré beaucoup d'énergie à l'intégration dans SAP des impôts des personnes physiques et des personnes morales sous la supervision du service financier. Le développement au sein du service de nouvelles compétences en gestion financière et comptable se poursuivra en 2021. C'est un objectif important pour le service.

Le service a également été fortement impliqué dans le projet vitamine. En tant que service pilote, il a contribué aux réflexions au niveau du groupe de projet et à l'élaboration des concepts d'aménagement des services qui sont compris dans le périmètre du projet.

L'année 2020 a été une année à nulle autre pareil pour le **service de la santé publique (SCSP)**. L'État en général, le service de la santé publique en particulier, ont été amenés à gérer en 2020 une crise d'une ampleur inconnue jusque-là quant à ses conséquences sanitaires et sociales en raison de l'épidémie COVID-19. Alors que depuis de nombreuses années, dans le domaine de la santé publique, il n'était quasi plus question que de maladies non-transmissibles, voilà que la COVID-19 nous a rappelé que les maladies transmissibles n'étaient pas à classer dans les archives historiques.

La gestion de la COVID-19 aura mobilisé une partie importante des ressources du service en 2020, à des degrés divers, et nécessité le recours à de nombreuses autres forces pour y faire face. C'est encore et toujours le cas en ce début d'année 2021, au moment où sont écrites ces lignes. Malgré les difficultés liées à ce contexte, et grâce à l'investissement de toutes et tous, il a cependant été possible d'avancer sur plusieurs dossiers d'importance en 2020, comme l'élaboration d'une politique de santé bucco-dentaire, la poursuite de la mise en œuvre de la planification médico-sociale 2012-2022 avec notamment l'élaboration d'un projet législatif et la définition des normes architecturales pour les EMS, celle de la stratégie cantonale de prévention et promotion de la santé 2016-2026, la préparation de la certification de la communauté de référence neuchâteloise appelé à ouvrir à la population un dossier électronique du patient (DEP). Elle a également permis la réalisation de travaux importants sur la planification hospitalière 2023 et l'identification et la valorisation intégrale des prestations d'intérêt général du Réseau Hospitalier Neuchâtelois (RHNe).

Cette situation inédite a également permis de repenser certaines priorités ou mettre en exergue des défis importants en matière de santé publique. Cette période a également montré les excellentes collaborations avec de très nombreux services de l'administration cantonale.

En 2020, le **service des bâtiments (SBAT)** a dû intégrer 8 nouveaux collaborateurs, pour répondre à une augmentation de la charge dans divers domaines (projets, énergie, finances), mais également en remplacement de plusieurs départs (départ volontaire, retraite, décès) ce qui a impliqué un engagement RH important au niveau des domaines concernés. Par ailleurs, le service a poursuivi ses activités et a pu appuyer les services concernés dans le cadre de la gestion de la crise COVID, notamment en mettant à disposition du personnel, en installant du matériel de protection (écrans en plexiglas, bornes d'accueil avec produit désinfectant, etc.), en aménageant et équipant des locaux dédiés (isolement, stockage, administratif).

Le domaine Stratégie & Projets a pour missions d'initialiser et d'accompagner les grands projets immobiliers de l'État dans leur phase préliminaire et d'assurer leur suivi en phases d'étude et de réalisation. Les principaux projets en 2020 ont été l'achèvement de l'assainissement énergétique du CPLN à Neuchâtel, du regroupement du Ministère public et de la deuxième étape de l'École Pierre-Coullery tous deux à La Chaux-de-Fonds ; la planification détaillée du Data Center à Neuchâtel et des centres forestier et de collecte des déchets camés à Montmollin ; l'étude du projet de regroupement du Lycée Jean-Piaget avec assainissement complet du bâtiment des Beaux-Arts ; la mise en route du projet de regroupement et d'optimisation du logement de l'administration cantonale (vitamine) ; la préparation des demandes de crédits d'études pour un nouveau bâtiment universitaire

à Neuchâtel, pour la création d'un centre regroupant les Archives de l'État à La Chaux-de-Fonds, pour un futur centre d'entretien mixte des routes cantonales et nationales à La Chaux-de-Fonds et pour la première opération d'assainissement du patrimoine immobilier.

Le domaine Entretien, chargé de l'entretien courant du patrimoine, a mené à bien des travaux d'entretien lourd, portés au compte des investissements, dont le remplacement de la chaudière à bois du centre technique de Boudevilliers (SPCH), l'assainissement complet des canalisations d'eaux usées de l'École Pierre-Coullery à La Chaux-de-Fonds et la création de deux lieux collectifs d'apprentissage et d'échange pour les personnes issues de la migration (projet ESPACE) à Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds. Un crédit d'engagement de 44 millions de francs a été octroyé par le Grand Conseil dans le cadre de la première étape du programme d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel. Plusieurs projets ont été lancés dans ce cadre et d'autres sont en préparation. Ils doivent permettre à l'État de s'approcher, sans toutefois encore l'atteindre, du niveau d'investissement requis pour maintenir la valeur de son patrimoine. Ces projets ayant très majoritairement recours à des acteurs locaux, ils sont également importants sous l'angle de la dynamique économique, particulièrement pendant et après la crise sanitaire.

Le domaine Immobilier a conduit diverses opérations immobilières en 2020, notamment les démarches de commercialisation pour la vente du bâtiment des Courtons à Noiraigue et de l'ancien hôpital de La Béroche qui se concrétiseront en 2021. Les échanges exploratoires en vue de l'acquisition du bâtiment administratif des Poudrières (BAP) et de l'échange de propriété, avec Addiction Neuchâtel, de deux sites ruraux sur St-Aubin et Boudry se sont poursuivis. En outre les baux à loyer et les droits d'emption du site en construction de Tivoli nord à Neuchâtel, relatifs au programme vitamine, ont été conclus. La CLA a traité une demi-douzaine de demandes de logement de l'administration.

Le domaine Exploitation a étoffé ses compétences en matière d'énergie avec l'arrivée du responsable énergie et coordinateur SST. Le sujet de l'énergie, tant en termes de consommation que de production, revêt une importance de premier ordre dont il faut tenir compte dans toutes les phases du cycle de vie complet des bâtiments. Le domaine participe aux travaux en vue de la centralisation de la conciergerie des centres de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE). La reprise de l'exploitation du site de Perreux par le SBAT dès mi-2021 a également fait l'objet de séances de coordination avec le CNP.

Dans le cadre de la politique du logement, des aides ont été octroyées à la Fondation de l'ancien Hôpital de La Béroche ainsi qu'à la coopérative Arc-En-Ciel des aides qui visent à favoriser la construction d'appartements avec encadrement d'utilité publique. Ces projets permettront de tendre vers les objectifs ambitieux de la planification médico-sociale (PMS) concernant la construction/rénovation d'appartements avec encadrement pour faire face au vieillissement de la population

Pour le **service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN)** comme pour les autres services du département, l'activité 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a très fortement impacté le fonctionnement du service. Le SIEN a dû relever le défi de mettre en place en quelques jours une infrastructure permettant le télétravail (voix, vidéo et données) pour l'ensemble des collaborateurs de l'État et de ses partenaires. Une fois l'infrastructure de télétravail stabilisée et les utilisateurs équipés et formés aux outils d'échange voix et données, une surveillance accrue des services a permis de maintenir la disponibilité des systèmes. En complément les équipes techniques de terrain ont maintenu une activité en présentiel en accompagnant les services et les partenaires pour assurer la poursuite de leurs projets prioritaires.

En lien direct avec la gestion de la crise sanitaire, des applicatifs spécifiques ont été développés dans l'urgence pour assurer le dépistage, la traçabilité des cas Covid-19, l'approvisionnement en matériel sanitaire, la gestion des bénévoles, la bourse aux ressources disponibles dans les services de l'État et la communication. La gestion de cette situation exceptionnelle, compliquée par les difficultés rencontrées lors du dépouillement des élections communales du 25 octobre, a été rendue possible par des équipes organisées, dévouées et flexibles. C'est ici l'occasion de rappeler que l'informatique est stratégique pour le bon fonctionnement des administrations et institutions neuchâteloises.

En fin d'année le Grand conseil a accepté à une très forte majorité le rapport complémentaire au schéma directeur, montrant ainsi son soutien à l'informatique de l'entité neuchâteloise et lui donnant les moyens de son développement.

En 2020, le **service des communes (SCOM)** a élaboré les dispositions d'exécution de la loi adoptée en 2019 par le Grand Conseil concrétisant la réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale qui instaure une compensation verticale, par l'État, des charges de centre des deux pôles urbains de l'agglomération et une compensation des surcharges structurelles dans les domaines de l'éducation et de l'accueil extrafamilial. Dans le cadre du traitement de la motion 19.124, il a aussi été mis à contribution pour préparer et accompagner un mandat d'évaluation de la péréquation financière intercommunale et d'examen des charges d'altitude.

Il a aussi participé aux travaux de révision de la loi sur les finances de l'État et des communes, plus particulièrement du volet communal, à côté de la poursuite des travaux en vue d'implémenter le nouveau modèle de compte harmonisé et ses nouvelles exigences dans les communes. Il a également engagé les travaux en vue de réformer la loi sur les communes. Dans le dossier des fusions de communes, outre un rôle d'accompagnement et de soutien aux différents projets engagés à Neuchâtel, au Locle et sur le Littoral à l'Est et à l'Ouest de la capitale cantonale, le service réfléchit à proposer des mesures d'adaptation des mécanismes d'aide aux fusions de communes.

Le SCOM a tout au long de l'année apporté son soutien constant en matière juridique, financière et comptable aux communes et syndicats intercommunaux. Il a aussi été mis à contribution en 2020 dans le cadre des élections communales et de l'élaboration et l'accompagnement des mesures liées à la pandémie de Covid-19 touchant les communes.

Le résultat cumulé de l'ensemble des communes a affiché en 2019 un bénéfice de CHF 80 millions (déficit de CHF 2 millions en 2018), qui représente une amélioration de CHF 99.4 millions par rapport aux prévisions budgétaires. Ce bénéfice extraordinaire s'explique principalement par la dissolution des excédents de provisions pour prévoyance.ne. Le nombre des communes bouclant leur compte de fonctionnement dans les chiffres noirs est en hausse avec 19 communes (17 en 2017), 12 étaient déficitaires (14) et aucune équilibrée (0). L'excédent net des communes (fortune) s'établit à CHF 648.4 millions au 31 décembre 2019, contre CHF 493.6 millions au 31 décembre 2018. L'écart important résulte du transfert de certaines réserves et provisions excédentaires à la fortune nette.

Les transferts totaux de la péréquation financière intercommunale intervenus en 2020, premier exercice intégrant les effets de la réforme de la péréquation financière, s'inscrivent en forte hausse par rapport à ceux de 2019. En effet, les montants bruts transférés au titre de la péréquation des ressources, de la péréquation verticale des charges de centre, y compris la compensation temporaire pour la Ville de La Chaux-de-Fonds et l'allocation temporaire aux communes d'altitude et ceux de la compensation intercommunale des charges scolaires, préscolaires et parascolaires s'élèvent à CHF 39 millions, soit une hausse de près de CHF 6.3 millions par rapport à la totalité des montants bruts transférés en 2019, lesquels s'élevaient à CHF 32.7 millions en 2019. Au final, si l'on compare les transferts nets alloués aux communes bénéficiaires au titre des différents dispositifs péréquatifs, on observe que ces communes ont reçu CHF 22.7 millions en 2019 et près de CHF 30.8 millions en 2020 sous le régime de la nouvelle péréquation financière, ce qui représente une hausse non négligeable d'un exercice sur l'autre, de CHF 8.1 millions.

Les statistiques fiscales, financières et les indicateurs financiers des communes font l'objet de fiches communales qui peuvent être consultées sur Internet en parallèle à la présentation des graphiques relatifs aux comptes cantonaux.

3.8.2. Compte de résultats du DFS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'396'764'401	1'530'509'736	1'554'463'695	+23'953'959	+1.6%	+157'699'294	+11.3%
40 Revenus fiscaux	1'017'352'540	1'038'000'000	1'005'052'772	-32'947'228	-3.2%	-12'299'768	-1.2%
41 Patentes et concessions	28'144'257	14'220'000	55'581'413	+41'361'413	+290.9%	+27'437'156	+97.5%
42 Taxes	34'842'218	34'177'299	37'620'341	+3'443'042	+10.1%	+2'778'123	+8.0%
43 Revenus divers	30'192'834	3'267'200	3'627'198	+359'998	+11.0%	-26'565'636	-88.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	945'730	8'106'000	1'499'901	-6'606'099	-81.5%	+554'171	+58.6%
46 Revenus de transfert	281'443'284	353'326'050	371'540'467	+18'214'417	+5.2%	+90'097'183	+32.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	3'843'538	79'413'187	79'541'604	+128'417	+0.2%	+75'698'066	+1'969.5%
Charges d'exploitation	543'894'103	603'822'973	605'345'078	+1'522'105	+0.3%	+61'450'975	+11.3%
30 Charges de personnel	55'580'053	62'875'091	59'387'315	-3'487'776	-5.5%	+3'807'262	+6.9%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	67'827'245	74'377'150	67'064'424	-7'312'726	-9.8%	-762'821	-1.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	32'859'478	65'849'765	26'846'291	-39'003'474	-59.2%	-6'013'187	-18.3%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	-381'930	8'200'000	8'200'000	0	0.0%	+8'581'930	+2'247.0%
36 Charges de transfert	387'184'221	374'383'457	423'193'028	+48'809'571	+13.0%	+36'008'807	+9.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	825'036	18'137'510	20'654'020	+2'516'510	+13.9%	+19'828'984	+2'403.4%
Résultat d'exploitation	852'870'299	926'686'763	949'118'618	+22'431'855	+2.4%	+96'248'319	+11.3%
44 Revenus financiers	60'766'047	60'663'184	61'244'371	+581'187	+1.0%	+478'323	+0.8%
34 Charges financières	21'190'758	26'452'333	21'307'165	-5'145'168	-19.5%	+116'408	+0.5%
Résultat de financement	39'575'289	34'210'851	39'937'205	+5'726'354	+16.7%	+361'916	+0.9%
Résultat opérationnel	892'445'588	960'897'614	989'055'823	+28'158'209	+2.9%	+96'610'235	+10.8%
48 Revenus extraordinaires	18'315'189	50'335'519	20'880'830	-29'454'689	-58.5%	+2'565'641	+14.0%
38 Charges extraordinaires	0	8'581'288	6'246'720	-2'334'568	-27.2%	+6'246'720	--
Résultat extraordinaire	18'315'189	41'754'231	14'634'110	-27'120'121	-65.0%	-3'681'079	-20.1%
Résultat total	910'760'777	1'002'651'845	1'003'689'933	+1'038'088	+0.1%	+92'929'155	+10.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	490.00	540.00	499.00	-41.00	-7.6%	+9.00	+1.8%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	430.14	464.95	436.69	-28.26	-6.1%	+6.55	+1.5%

Commentaires

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) qui représentent des revenus nets de CHF 58,9 millions aux comptes contre CHF 61,3 millions au budget 2020, le DFS présente un résultat de CHF 944,8 millions représentant un écart au budget de CHF +3,4 millions.

Les comptes 2020 du DFS sont marqués par la pandémie de la COVID-19, dont l'impact financier sur le compte de résultats a touché principalement les recettes fiscales (gr. 40) au SCCO, inférieures au budget de CHF 33 millions et les charges de transferts (gr. 36) au SCSP qui se sont accrues de CHF 53 millions dont plus de CHF 46,9 millions constituent des provisions. En revanche, le compte de résultats a bénéficié de la part au bénéfice de la BNS qui a été plus élevée que prévu de CHF 41,4 millions (gr. 41) et qui peut être attribuée au compte de résultats uniquement pour les années 2020 et 2021, la part cantonale à l'impôt fédéral direct dépasse le montant budgété de CHF 26,1 millions (gr. 46) et la réévaluation de la participation de RHNE a été enregistrée en diminution de charges pour un montant de CHF 4,3 millions (gr. 36). Le budget 2020 contenait également des amortissements extraordinaires pour la H20 cédée à la Confédération et pour le programme des réformes, qui ont finalement pu être comptabilisés déjà dans les comptes 2019, soit plus de 10 millions de francs d'amélioration nette entre les comptes et le budget 2020.

Les charges salariales (gr. 30), les biens services et autres charges d'exploitation (gr. 31), ainsi que les charges financières (gr. 34) ont toutes été maîtrisées et représentent un écart favorable cumulé de CHF 16 millions. Le recrutement du personnel a été fortement ralenti ce qui explique les 28,2 effectifs vacants à fin 2020. Ces derniers permettent de compenser en partie les engagements COVID représentant environ 35 EPT non comptabilisés dans les chiffres du tableaux ci-dessus.

Les revenus extraordinaires enregistrent CHF 18,9 millions de prélèvements pour absorber les amortissements excédentaires découlant de la réévaluation du bilan intervenu lors du passage au MCH2 et CHF 2 millions pour le programme d'impulsion (gr. 48). Quant aux charges, elles comptabilisent une attribution à la réserve de lissage (gr. 38) de CHF 6,2 millions budgétée à CHF 8,6 millions.

3.8.3. Secrétariat général DFS (SDFS)

Missions principales

Le secrétariat général de département est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Il a pour tâches notamment de :

- conseiller et assister le chef du département ;
- gérer et administrer le secrétariat du chef du département ;
- assurer la coordination des activités internes au département ;
- participer à la coordination interdépartementale ;
- conduire et gérer les diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département ;
- assurer l'exécution ou le suivi des tâches incombant au département en matière de conduite et de gestion, de gestion financière et des ressources humaines ;
- suivre les affaires fédérales et intercantionales ;
- veiller à la communication et à l'information interne et externe en collaboration avec les services du département et la chancellerie.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'année écoulée a été fortement marquée par la gestion de crise prolongée induite par la COVID-19 sur le plan sanitaire, mais aussi par ses multiples conséquences indirectes, notamment sur le plan financier. Cela a nécessité d'assurer au sein de l'entité et du département de manière encore plus impérieuse qu'en temps ordinaire disponibilité, réactivité, adaptabilité ainsi que capacité à monter en puissance et à tenir dans la durée. Conséquence d'une crise par nature imprévisible et appelant des réponses urgentes et innovantes, la planification des dossiers a été régulièrement réévaluée et les priorités revues, de même que l'allocation des ressources.

Au niveau de l'activité courante, le SDFS assure notamment le suivi de plusieurs initiatives populaires (soins dentaires, cour des comptes, fiscalité et péréquation). Il accompagne également les nombreuses réformes en cours dans le domaine de la santé ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. De plus, la forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels tels que la mise en œuvre du programme NE 2.0 ainsi que l'optimisation du logement de l'administration (Vitamine), mais aussi l'importance grandissante des enjeux des communications publiques ainsi que des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte. Pour le secrétariat général, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département mais pour l'État en général.

Activités et réalisations

Dès février 2020, le secrétariat général a été particulièrement impliqué dans la gestion de crise et la coordination des actions à mettre en œuvre. Le secrétaire général a ainsi intégré l'État-major de conduite ORCCAN de manière permanente afin d'assurer une mission de liaison et de coordination à la tête de la cellule interdépartementale. Une collaboratrice a également été temporairement détachée en renfort auprès de la cellule communication ORCCAN. Au-delà de cette implication dans la gestion de crise au premier degré, toute l'équipe du SDFS a également dû accompagner les services du département dans leur adaptation remarquable - il faut le souligner - au cours de cette période particulière ainsi que contribuer à relever les défis posés par les conséquences indirectes de la crise, en particulier sur les plans financier et organisationnel.

Malgré ce contexte particulièrement exigeant, conformément à ses missions et en collaboration avec les services, le SDFS a assuré de manière constante un appui et une coordination pour le chef du département dans la conduite de nombreux dossiers. L'organisation mise en place a permis de maintenir la capacité du SDFS à remplir sa mission de coordination, contribuant ainsi à la poursuite sans interruption de la plupart des activités et dossiers courants du département, cela alors même que ses services ont tous été sollicités sur le front de la crise sanitaire, certains de manière intensive.

En 2020, il s'agit notamment de l'élaboration et du suivi des dossiers suivants :

- Planification et coordination de la gestion financière relevant des compétences du département, notamment les processus liés au bouclage des comptes 2019 et au budget 2021 et rapports y relatifs ;
- Mise en œuvre de l'optimisation et regroupement du logement de l'administration (Vitamine) et du programme d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel ;
- Réponses sous forme de contre-projets aux initiatives « soins dentaires » et « cour des comptes » ;
- Planification hospitalière 2023 (étape 1 : évaluation des besoins et étape 2 conditions cadres) et rapport sur l'identification des prestations d'intérêt général du Réseau Hospitalier Neuchâtelois (RHNe) ;
- Mise en œuvre des options stratégiques du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) et de NOMAD, du Dossier électronique du patient (DEP), des différents volets de la planification médico-sociale (PMS), notamment dans le domaine des EMS ;

- Prolongement du schéma directeur de l'informatique (sécurisation, développement des systèmes d'information et renouvellement des infrastructures) ;
- Rapports en lien avec la crise sanitaire COVID-19 relatifs aux sollicitations de la situation extraordinaire, au compte-rendu de la gestion de crise, à l'organisation du système de soins et à la sollicitation des crédits ad hoc et à la gestion des conséquences financières.
- Adaptations législatives concernant les contributions directes, les fusions de communes, l'archivage des dossiers de soins et le registre des maladies oncologiques ;
- Divers rapports d'informations concernant la politique du logement, les partenariats public-privé dans le domaine de la santé et l'institution de la Chrysalide ;
- Suivi du travail parlementaire concernant la reconnaissance des communautés religieuses.
- Grands projets immobiliers notamment dans les domaines de l'informatique, de la formation professionnelle et du secondaire II, des archives, de l'entretien des routes, du logement de l'administration et des autorités judiciaires.
- Partenariat en vue de la lutte contre le surendettement.
- Mise en œuvre et valorisation des réformes fiscales.

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SDFS a également fourni, avec l'aide des services, un appui marqué au chef de département dans ses relations et travaux avec le parlement ainsi qu'avec les commissions qui le composent. 19 rapports en provenance du DFS ont été adoptés par le Conseil d'État en 2020, puis transmis au Grand Conseil. Au cours de l'année, 20 questions et 8 interpellations (13 déposées) ont été traitées, dont une majeure partie concernait le domaine de la santé, auxquelles s'ajoutent 1 motion et 6 postulats déposés par les députées et députés pour des domaines ayant trait au DFS. Enfin, l'appui du secrétariat général a également été important dans la préparation et l'accompagnement du chef de département aux différentes séances de commissions et sous-commissions parlementaires, 43 séances au total sur l'année (dont 10 consacrées à la COVID).

Le SDFS a assuré la coordination de la communication et des relations aux médias pour le département. En outre, le SDFS a continué de coordonner le travail consultatif au sein du département et d'assurer une représentation du département au sein des groupes de travail et comités de pilotage interdépartementaux permanents et ad hoc. Il a, en particulier, collaboré de manière très régulière avec le DEAS dans le cadre de la lutte contre l'endettement excessif, de la politique de domiciliation et des accords de positionnement stratégique.

Le SDFS a également soutenu l'activité du chef du DFS dans le cadre des conférences intercantionales auxquelles il participe, soit la Conférence suisse des directeurs des finances (CDF), la Conférence latine des directeurs des finances (CLDF), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS), la Conférence latine des affaires sociales et sanitaires (CLASS), la Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique (CLDN). En 2020, cette activité a été accentuée par la présidence de la CLASS assumée par le chef du DFS sur l'ensemble de l'année.

Cellule foncière

Les tâches opérationnelles liées à l'acquisition, la cession de biens-fonds ou de bâtiments, ou des droits réels restreints (servitudes, droit de superficie, etc.) ont occupé la coordinatrice de la cellule foncière, rattachée au secrétariat général du DFS, ainsi qu'un stagiaire. Comme les années précédentes, la cellule a apporté son soutien à différents projets concrets et mis à leur profit son expertise (pôles de développement économique d'importance cantonale, projets de régularisation foncière, acquisition de terrains, réflexions sur la valorisation de bâtiments, recherche de solutions globales relevant de la politique foncière active, etc.). Cette tâche de coordination est essentielle et assure la cohérence de la politique foncière souhaitée par le Conseil d'État. En raison de la révision des PAL communaux, elle a aussi débuté l'analyse des biens-fonds propriété de l'Etat pour s'assurer de leur adéquation en matière de droit public de l'aménagement du territoire. Enfin, en recourant au dispositif PACTE avec le SEMP, les services de la cellule foncière ont pu disposer des ressources humaines supplémentaires pour accélérer la documentation de la banque de données INFINE.

Parmi ses missions, la cellule foncière doit tenir des statistiques de tous les mouvements des biens-fonds et des bâtiments intéressant l'État. Pour 2020, vingt-cinq transactions immobilières ont été conclues, dont les trois quarts concernent des régularisations routières; et d'autres concernent la promotion économique avant tout. Plus précisément, l'État a acheté et vendu des biens immobiliers (biens-fonds et bâtiments) pour un montant total respectif de 1'499'987.20 francs et de 943'410 francs, principalement dans les Montagnes neuchâteloises.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	20'680	15'000	17'567	+2'567	+17.1%	-3'113	-15.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'550	5'000	1'800	-3'200	-64.0%	-750	-29.4%
43 Revenus divers	18'130	10'000	15'767	+5'767	+57.7%	-2'363	-13.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'525'648	1'836'548	1'735'969	-100'579	-5.5%	+210'321	+13.8%
30 Charges de personnel	1'014'765	1'079'528	1'032'680	-46'848	-4.3%	+17'915	+1.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	30'514	82'400	20'263	-62'137	-75.4%	-10'251	-33.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	480'160	488'000	486'611	-1'389	-0.3%	+6'451	+1.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	208	186'620	196'415	+9'795	+5.2%	+196'207	+94'330.3%
Résultat d'exploitation	-1'504'968	-1'821'548	-1'718'402	+103'147	+5.7%	-213'434	-14.2%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'504'968	-1'821'548	-1'718'402	+103'147	+5.7%	-213'434	-14.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'504'968	-1'821'548	-1'718'402	+103'147	+5.7%	-213'434	-14.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	9.00	9.00	8.00	-1.00	-11.1%	-1.00	-11.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.40	6.90	6.20	-0.70	-10.1%	-0.20	-3.1%

Commentaires

L'écart entre le budget et les comptes 2020 est lié à une maîtrise des dépenses dans les natures comptables 30, 31 et 36. Les charges salariales, **groupe 30**, présentent un écart positif lié principalement à 0,7 EPT budgété en 2020 et repourvu dès mars 2021.

Les **biens, services et autres charges d'exploitation** présentent un écart de plus de CHF 60'000 directement lié au fait que certaines dépenses prévues, en particulier des frais de courtage liés à la cellule foncière et à des manifestations qui n'ont pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.

Les charges de transferts, **groupe 36**, enregistrent une légère diminution de la contribution à la conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (suisse) et de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

Le **groupe 42** enregistre l'émolument lié à la délivrance des laissez-passer pour cadavres pour leur transfert et inhumation à l'étranger. Cette recette est difficilement planifiable.

Le **groupe 43** enregistre les produits concernant la gestion de la comptabilité de la CLASS effectuée par le secrétariat du DFS. L'écart représente une ristourne de la cotisation 2019 de la CLASS.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	82'989	98'345
Coûts des services centraux	19'110	20'678
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	102'099	119'024

Commentaires

Cette prestation concerne la gestion administrative du secrétariat du-de la chef-fe de département.

Stratégie et politique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	668'478	464'293
Coûts des services centraux	153'930	97'852
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	822'409	562'145

Commentaires

La prestation "stratégie et politique" (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication) a présenté moins d'heures que budgétées.

Finances et gestion (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	208'614	182'284
Coûts des services centraux	48'038	42'000
Revenus	15'000	17'567
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	241'652	206'717

Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines). Les produits concernent la gestion "des laisser-passer pour cadavres", la gestion de la comptabilité de la CLASS et le remboursement d'une part de la cotisation 2019 en faveur de la CLASS.

Prestations de département DFS (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	40'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	103'546	159'010
Coûts des services centraux	23'843	35'885
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	167'389	200'895

Commentaires

Prestations propres au DFS: cellule foncière.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Conférences intercantionales	212'160	220'000	208'611
Coopération au développement	268'000	268'000	278'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	480'160	488'000	486'611

Commentaires

Légère diminution de la contribution à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (Suisse) et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances ainsi que dépassement du poste coopération au développement en raison du versement d'une aide d'urgence en faveur d'une ONG pour contribuer à la lutte contre le coronavirus à l'international.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	11'675	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	11'675	Augmentation de charges
Résultat total	-11'675	Détérioration du résultat

Commentaires

Ce montant correspond au paiement d'heures supplémentaires, respectivement de primes, en lien avec l'activité de gestion de crise COVID.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Secrétariat général DFS	858
Total	858

Commentaires

Prestation se rapportant à l'implication des collaborateurs-trices du secrétariat général dans la gestion de crise au sens strict et la coordination des actions à mettre en œuvre en lien direct avec celle-ci.

3.8.4. Office d'organisation (OORG)

Missions principales

L'office d'organisation (OORG) est un office à vocation transversale, qui travaille en étroite collaboration avec le Conseil d'État, les départements et les services de l'administration cantonale.

Il soutient le Conseil d'État et le Grand Conseil dans la conduite de l'État en tant que centre de compétences dans les domaines de l'organisation, de la gestion de projets, des mandats de prestations et de la gestion des risques.

Il appuie les unités administratives dans l'amélioration de leur efficacité et leur efficacité et agit en tant que cellule d'innovation en développant, testant et implémentant des solutions dans le domaine de l'organisation des services, du fonctionnement de l'administration et des nouvelles méthodes de travail.

En sus de ses tâches « historiques », l'OORG est également chargé de la direction du programme vitamine, ainsi que du pilotage du programme NE 2.0 (suite du programme des réformes ou PRE).

Évolution de l'environnement et des tâches

En temps normal, l'environnement dans lequel évolue l'OORG et les tâches en découlant sont définis par le rôle central qu'il joue dans les programmes transversaux de l'administration, soit le programme NE 2.0 (inclus dans le programme d'impulsion et de transformations) et le programme vitamine, qui vise le regroupement de l'administration sur deux pôles principaux ainsi que l'introduction de nouvelles méthodes de travail.

Mais 2020 a été une année extraordinaire à plusieurs niveaux pour l'OORG. Rapidement, les activités opérationnelles ont été réduites pour soutenir les travaux de l'État en lien avec la crise sanitaire. Et en parallèle, il était essentiel d'atteindre les jalons fixés pour le programme vitamine, soit fixer la cartographie future de l'administration cantonale. Ainsi, l'environnement de l'office a été passablement exigeant durant toute l'année, avec des tâches ambitieuses liées aux projets ordinaires et au soutien extraordinaire des entités.

À noter également que l'OORG a vu son effectif quasiment doubler en une année et ses méthodes de travail évoluer, en lien avec les projets sous gestion. Bref, 2020 a été témoin du passage de flambeau entre l'intense période liée au programme des réformes et notamment le projet SIGE, et l'ère vitamine. Il y a un fil rouge évident entre ces projets : un impact important et émotionnel sur les services de l'administration, sujet constant de préoccupation pour pouvoir compter sur l'engagement de tous les partenaires.

Dans le cadre des autres activités de l'OORG, le projet PartenariatsNE a poursuivi les travaux en lien avec l'initiative pendante demandant l'instauration d'une Cour des comptes, les synergies entre ces deux thèmes étant fortes. Et le projet GestionNE a poursuivi ses travaux sur les systèmes de contrôle interne et une gestion des risques coordonnée à l'État. Finalement, l'OORG continue d'agir dans les domaines de l'organisation, des mandats de prestations et de la gestion de projets. Dans ce rôle, l'OORG assume des tâches transversales et de soutien aux services de l'État.

Activités et réalisations

En tant qu'entité responsable des programmes vitamine et NE 2.0, l'OORG a consacré la majeure partie de ses travaux à ces programmes et aux différents projets qui les composent.

Concernant vitamine, l'année écoulée a été principalement dédiée à la phase d'initialisation. Il a fallu monter l'équipe de projet, imaginer et opérationnaliser une gouvernance et avancer avec les projets pilotes (SCCO et SMIG). Fin 2020, un objectif majeur a été atteint, avec la prévalidation par le Conseil d'État des contours de la future cartographie de l'administration, validation confirmée et formalisée ensuite au mois de février 2021. Ce programme occupe quasiment la moitié de l'effectif de l'office.

En 2020, le programme NE 2.0 a été peu actif, surtout durant le premier semestre. En effet, plusieurs ressources de l'OORG ont activement contribué aux travaux en lien avec la crise sanitaire, pendant plusieurs mois (soutien à l'EMCC ORCCAN sous forme de détachement, production de rapports et de sondages/ enquêtes et réalisation de plans de renoncement). Cependant, certaines avancées sont à noter. L'OORG a continué d'assurer une partie du suivi du contreprojet du Conseil d'État concernant l'initiative pour une "Cour des comptes", en lien avec le projet PartenariatsNE. Il a également accompagné le projet SIGE jusqu'à l'été 2020 avant de le transmettre au service financier et a poursuivi les réflexions en lien avec une gestion des risques (incl. système de contrôle interne).

En sus des réformes, dans le cadre des tâches courantes, l'OORG a continué de soutenir et de conseiller les services en sa qualité de centre de compétences dans les domaines suivants : gestion de projets, description de processus, contrats de prestations et mobilité.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'388'451	233'500	304'956	+71'456	+30.6%	-1'083'495	-78.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	1'388'451	233'500	304'956	+71'456	+30.6%	-1'083'495	-78.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	9'841'199	5'502'782	1'175'008	-4'327'774	-78.6%	-8'666'192	-88.1%
30 Charges de personnel	405'416	1'121'495	717'272	-404'223	-36.0%	+311'856	+76.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'404'070	1'364'250	344'001	-1'020'249	-74.8%	-1'060'069	-75.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'031'713	2'974'140	0	-2'974'140	-100.0%	-8'031'713	-100.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	42'897	113'735	+70'838	+165.1%	+113'735	--
Résultat d'exploitation	-8'452'748	-5'269'282	-870'052	+4'399'230	+83.5%	+7'582'697	+89.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-8'452'748	-5'269'282	-870'052	+4'399'230	+83.5%	+7'582'697	+89.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-8'452'748	-5'269'282	-870'052	+4'399'230	+83.5%	+7'582'697	+89.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	4.00	14.00	8.00	-6.00	-42.9%	+4.00	+100.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.60	9.00	5.10	-3.90	-43.3%	+2.50	+96.2%

Commentaires

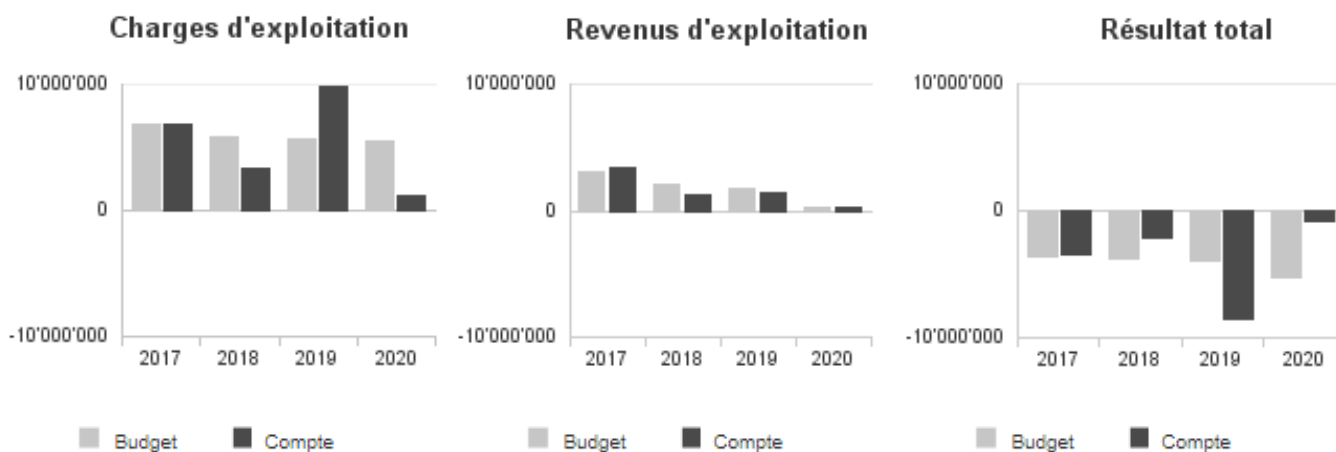
En 2020, les charges de l'office ont été concentrées sur des mandats externes en soutien des programmes NE 2.0 et vitamine et sur les charges en personnel. Ces dernières (groupe 30) ont augmenté par rapport aux comptes 2019, en lien avec les recrutements nécessaires au suivi des programmes, alors que les BSM (groupe 31) sont en diminution, les principaux volets du projet SIGE ayant été finalisés en 2019.

Les amortissements (groupe 33) sont en lien avec l'immobilisation découlant du projet de « Modernisation et réforme de l'État ». Toutefois cet amortissement n'a pas été comptabilisé dans le cadre de cet exercice, puisque lors du bouclage comptable 2019, alors que le budget 2020 était déjà adopté, il avait finalement été décidé d'amortir complètement ladite immobilisation portant ainsi sa valeur à CHF 0 au bilan.

Le reste des postes est plutôt stable et aucun écart notable n'est à relever.

Concernant le personnel administratif, l'office compte 5,1 EPT au 31 décembre 2020, dont 0,5 EPT sont détachés au service de la statistique, dans le cadre du programme NE 2.0. Des postes n'ont pu être mis au concours à cause de la Covid-19, d'autres postes seront mis au concours ultérieurement.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Optimisation de l'administration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	45'784	8'778
Coûts des services centraux	1'657	373
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	47'441	9'151

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut certaines heures saisies dans le cadre du programme NE 2.0 et également des activités de soutien aux entités de l'administration (optimisation de processus, horaires de fin d'année, etc.).

Soutien à la gestion des services (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'648'201	120'952
Coûts des services centraux	59'646	49'845
Revenus	500	2'800
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'707'347	167'996

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les heures saisies et salaires (occasionnels) sur le projet GestionNE.

Gestion des partenariats (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	915'667	55'231
Coûts des services centraux	33'137	24'454
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	948'804	79'684

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les heures saisies sur le projet PartenariatsNE.

Gestion de projets (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	76'306	30'407
Coûts des services centraux	2'761	8'327
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	79'068	38'733

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les heures saisies pour la gestion du programme NE 2.0 ainsi que SIGE (jusqu'en été 2020). De plus, les activités relevant du centre de compétences "gestion de projets" sont également comptabilisées dans ce groupe de prestations.

Mobilité (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	4'000	2'577
Coûts salariaux et de structure	259'439	29'979
Coûts des services centraux	9'389	15'321
Revenus	5'500	5'337
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	267'328	42'541

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs, ainsi que les coûts liés à Mobility.

Gestion des risques (centre compétences) (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	228'918	38'921
Coûts des services centraux	8'284	15'416
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	237'202	54'337

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les activités en lien avec le projet d'une gestion des risques systématique et coordonnée à l'État de Neuchâtel.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Modernisation et réforme Etat	Clôturé	1'381'151	0	1'381'151	0	0	0	0	0	0
ORLA-Regr.& Optimis.du Logem.de l'Adm.NE	En cours	0	0	0	488'942	0	488'942	483'942	0	483'942
PI-Réformes	En cours	0	0	0	1'909'650	0	1'909'650	361'233	0	361'233
Programme des réformes de l'Etat	En cours	0	0	0	0	0	0	-545	0	-545
Total		1'381'151	0	1'381'151	2'398'592	0	2'398'592	844'630	0	844'630

Commentaires

Le programme des réformes (cf. Modernisation et réforme État dans le tableau ci-dessus) a été clôturé en 2019 et le programme NE 2.0 (cf. PI-Réformes dans le tableau ci-dessus) poursuit les travaux. En 2020, il n'a pas été possible de suivre le projet SIGE selon le planning initial, d'une part à cause de la crise sanitaire, d'autre part pour des questions de ressources humaines. Pour remédier à cela, à l'été 2020, le projet SIGE a été transmis au service financier (incl. budget) et ainsi a pu retrouver un rythme "normal". Le programme NE 2.0 est financé par un crédit d'engagement de CHF 5 millions.

Depuis 2020, l'office d'organisation pilote le programme vitamine (anciennement ORLA, cf. tableau ci-dessus). Les chiffres ci-dessus comprennent les mandataires externes des domaines liés à l'office (accompagnement au changement, communication, analyse regroupement, etc.) et les charges salariales. Le budget a été respecté en 2020, la réussite des objectifs étant vitale pour la suite du programme. Le programme vitamine est financé par un crédit d'investissement de CHF 31 millions.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	4'885	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	4'885	Augmentation de charges
Résultat total	-4'885	Détérioration du résultat

Commentaires

Le principal effet Covid-19 sur les comptes de l'OORG est une accumulation d'heures supplémentaires. Celles-ci ont été remboursées, d'où la dépense extraordinaire en 2020.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Office de l'organisation	940
Total	940

Commentaires

Les heures saisies par l'OORG dans le cadre de la pandémie sont liées à des tâches de soutien. En effet, plusieurs ressources de l'OORG ont activement contribué aux travaux en lien avec la crise sanitaire, pendant plusieurs mois (soutien à l'EMCC ORCCAN sous forme de détachement, production de rapports et de sondages/ enquêtes et réalisation de plans de renoncement).

3.8.5. Service financier (SFIN)

Missions principales

Les missions principales du service financier se caractérisent par :

- Planification, analyse et contrôle budgétaire (Budget et PFT, prévision des comptes, préavis, gestion des crédits) ;
- Comptabilité financière et analytique (comptabilité auxiliaires et générale, boucllements périodiques et annuels, consolidation, gestion de la dette, TVA et trafic des paiements) ;
- Gestion des assurances de l'État (analyse de risque, suivi du portefeuille d'assurance et des sinistres) ;
- Gestion du recouvrement (de la relance à la gestion des actes de défaut de bien, en passant par l'aide au désendettement)
- Mise en place et suivi du SCI financier pour les processus transversaux ;
- Pilotage SIGE sous l'angle métier.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- La poursuite de l'appui aux départements et au Conseil d'État dans les démarches devant permettre de consolider l'assainissement structurel des finances et un maintien à l'équilibre dès l'exercice 2020, dans un contexte marqué par une situation économique toujours peu favorable, et dans une crise pandémique exceptionnelle ;
- Le suivi des dossiers fédéraux, dans lesquels le Conseil d'État s'engage activement pour défendre les intérêts de notre canton ;
- Le maintien du respect du référentiel comptable MCH2, accompagné de l'amélioration permanente du volet des finances dans le cadre du projet SIGE, mobilisant une part conséquente des ressources internes du service ainsi que le support aux utilisateurs nécessitant un travail important par les spécialistes du service financier ;
- Les analyses permanentes des flux d'informations des services de l'État, permettant au fil du temps de gagner en efficacité et d'automatiser les écritures comptables, et supprimant par la même les risques d'erreur et de fraude ;
- Un large soutien au service des contributions pour l'optimisation des flux comptables ;
- Une gestion de la dette permettant de consolider des emprunts à long terme avec des taux d'intérêts très compétitifs ;
- Gestion de la trésorerie et éviter intérêts négatifs.

Activités et réalisations

L'année 2020 a été marquée par une réorganisation de trois domaines du service financier et l'attribution de la gestion du projet SIGE (Système d'Information et de Gestion de l'État) jusqu'alors piloté par l'office d'organisation. La réorganisation du service a permis de consolider les compétences par métier et d'organiser une réelle suppléance des connaissances pour assurer une continuité aux tâches du service. De nouvelles ressources ont été engagées apportant ainsi au service de fortes compétences complémentaires et manquantes par le passé.

En parallèle à cette réorganisation, le SFIN a également continué d'adapter les modules financiers du nouveau système d'information et de gestion de l'État (SIGE), avec l'objectif toujours prioritaire d'intégration et de simplification du travail des services. Dans ce contexte, le SFIN a notamment paramétré les flux comptables pour consolider toutes les charges de transfert par bénéficiaires, permettant ainsi d'obtenir un inventaire permanent fiable.

SIGE fait l'objet de multiples sous-projets conséquents dans lesquels le SFIN collabore ou pilote le processus. Un grand nombre de ces sous-projets sont en développement, comme la simplification des flux logistiques d'achat, la gestion des workflows, l'intégration de différents logiciels métiers avec SAP, la sécurisation des accès, etc...

Le SFIN, avec une équipe projet SCCO/SIEN, a continué de travailler sur les interfaces des écritures comptables du service des contributions, pour les impôts des personnes physiques et morales. De multiples développements sont encore en cours pour pouvoir suivre en cours d'année les opérations comptables du SCCO et ainsi éviter une charge importante lors des opérations de clôture annuelle.

Le SFIN a en outre initié et publié une refonte du tome 1 du rapport sur le budget avec l'objectif de le rendre plus simple et plus lisible pour le lecteur-riche. Il a également travaillé sur un rapport de modification technique de la LFinEC afin de limiter les possibilités d'interprétation de différents articles qui n'étaient pas assez précis.

L'office de recouvrement de l'État s'est impliqué dans le cadre du projet de refonte du dispositif de lutte contre l'endettement excessif, avec à la clé la renégociation des contrats avec les principaux partenaires. En outre, il terminera en 2021 un projet de migration de son outil informatique qui permettra ainsi de suppléer aux tâches à faible valeur ajoutée qui seront automatisées par le système.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	257'442'443	281'170'654	308'611'264	+27'440'610	+9.8%	+51'168'821	+19.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	28'144'257	14'220'000	55'581'413	+41'361'413	+290.9%	+27'437'156	+97.5%
42 Taxes	5'393'237	5'396'999	4'699'011	-697'988	-12.9%	-694'227	-12.9%
43 Revenus divers	28'368'968	295'000	1'148'098	+853'098	+289.2%	-27'220'870	-96.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-378'047	6'176'000	0	-6'176'000	-100.0%	+378'047	+100.0%
46 Revenus de transfert	195'178'879	254'294'780	246'378'709	-7'916'071	-3.1%	+51'199'830	+26.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	735'150	787'875	804'034	+16'159	+2.1%	+68'884	+9.4%
Charges d'exploitation	13'284'076	56'103'746	14'247'598	-41'856'148	-74.6%	+963'522	+7.3%
30 Charges de personnel	5'616'400	6'671'636	5'769'509	-902'127	-13.5%	+153'108	+2.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	-450'069	1'796'300	505'620	-1'290'680	-71.9%	+955'689	+212.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	33'113'212	0	-33'113'212	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	-381'930	0	0	0	--	+381'930	+100.0%
36 Charges de transfert	8'491'416	5'428'756	-1'358'646	-6'787'402	-125.0%	-9'850'062	-116.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	8'259	9'093'842	9'331'117	+237'275	+2.6%	+9'322'857	+112'877.1%
Résultat d'exploitation	244'158'367	225'066'908	294'363'666	+69'296'758	+30.8%	+50'205'299	+20.6%
44 Revenus financiers	31'549'076	32'610'800	31'619'226	-991'574	-3.0%	+70'150	+0.2%
34 Charges financières	21'055'560	25'925'833	18'005'699	-7'920'134	-30.5%	-3'049'860	-14.5%
Résultat de financement	10'493'517	6'684'967	13'613'527	+6'928'560	+103.6%	+3'120'010	+29.7%
Résultat opérationnel	254'651'884	231'751'875	307'977'193	+76'225'318	+32.9%	+53'325'309	+20.9%
48 Revenus extraordinaires	18'315'189	50'335'519	20'880'830	-29'454'689	-58.5%	+2'565'641	+14.0%
38 Charges extraordinaires	0	8'581'288	6'246'720	-2'334'568	-27.2%	+6'246'720	--
Résultat extraordinaire	18'315'189	41'754'231	14'634'110	-27'120'121	-65.0%	-3'681'079	-20.1%
Résultat total	272'967'073	273'506'106	322'611'303	+49'105'197	+18.0%	+49'644'230	+18.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	46.00	50.00	46.00	-4.00	-8.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	40.10	43.60	40.30	-3.30	-7.6%	+0.20	+0.5%

Commentaires

Le résultat d'exploitation 2020 affiche une amélioration de CHF +69,3 millions par rapport au budget et de CHF +50,2 millions en regard de l'exercice précédent. La principale augmentation des revenus d'exploitation découle de la part au bénéfice de la BNS qui s'est avérée plus importante que prévu, avec un montant encaissé de CHF 55,6 millions, soit CHF +41,4 millions de plus qu'au budget qui prévoyait uniquement le versement d'une part ordinaire de CHF 14,2 millions. Une augmentation moins importante est constatée dans le groupe 43 « revenus divers », dont l'écart de CHF +0,9 million par rapport au budget provient principalement des successions dévolues à l'État qui ont été plus importantes que prévu (CHF +0,7 million).

Des diminutions de revenus d'exploitation sont observées au niveau des taxes (CHF -0,7 million), dont l'écart découle des récupérations de créances amorties de l'office de recouvrement qui se sont avérées plus faibles que ce qui était attendu. L'écart de CHF -6,2 millions du groupe 45 en regard du budget s'explique par le prélèvement à la réserve du programme d'impulsion, qui a été comptabilisé dans les comptes par le biais des revenus extraordinaires pour un montant de CHF 2 millions. Les revenus de transfert présentent une diminution de CHF -7,9 millions par rapport aux prévisions. Cet écart provient de la part de l'État à l'impôt anticipé versée par la Confédération qui est difficilement prévisible.

Du côté des charges d'exploitation, l'écart de CHF -33,1 millions par rapport au budget dans le groupe 33 provient de l'amortissement extraordinaire dans le cadre de la cession de la H2O à la Confédération, qui a finalement été comptabilisée en 2019 dans les comptes du SPCH. Les charges de transfert affichent une charge négative de CHF -1,4 million dont l'écart de CHF 6.8 millions s'explique principalement par la réévaluation des participations dans des entreprises publiques pour un montant de CHF 4,9 millions, dont la participation RHNe, qui n'était pas budgétée et qui est comptabilisée en diminution de charges

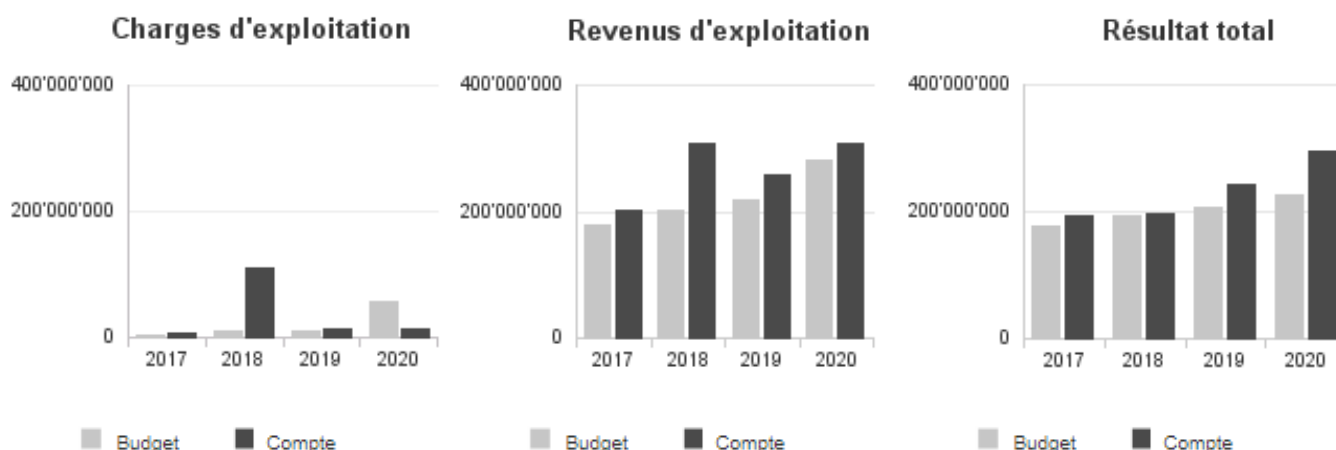
conformément au MCH2. À cela s'ajoute, le subventionnement pour le contrat-formation budgété au SFIN mais qui a finalement été abandonné ou comptabilisé dans les services (CHF -1,8 million).

Le résultat financier s'améliore de CHF +7 millions par rapport au budget et de +3,1 millions par rapport à 2019. Les taux à long terme se situant à un niveau historiquement bas, l'État profite des conditions de marché favorables ce qui induit des intérêts de la dette moins élevée que prévu (CHF -3,5 millions). De plus, la réévaluation de certaines participations du patrimoine financier pour un montant de CHF 4,3 millions a été comptabilisée en diminution des charges financières. Du côté des revenus financiers, ceux-ci ont été moins élevés que prévu. La diminution de CHF -0,9 million s'explique par le fait que de plus en plus d'entités recherchent à se financer sur les marchés sans le cautionnement de l'État et ainsi éviter de verser une rémunération sur la caution accordée. L'incertitude provoquée par la crise sanitaire a eu un impact au niveau de la circulation des liquidités, avec un rehaussement des taux à court terme. Il a ainsi été plus difficile d'obtenir des fonds à des taux (négatifs) attractifs, les investisseurs étant plutôt réticents en raison des perturbations causées par la pandémie ce qui a engendré des revenus financiers inférieurs au budget pour environ CHF 0,5 million.

Le résultat extraordinaire affiche un bénéfice de CHF 14,6 millions, soit CHF 27,1 millions de moins qu'au budget. Cette différence s'explique principalement par le prélèvement à la réserve de retraitement du patrimoine financier dans le cadre de la cession de la H2O à la Confédération, qui a été réalisé en 2019 pour un montant de CHF 29,7 millions mais budgété en 2020 à hauteur de CHF 29 millions. Par ailleurs, une attribution globale de CHF 6,2 millions (groupe 38) à la réserve de lissage des revenus fiscaux a eu lieu en 2020, soit CHF -2,3 millions de moins qu'au budget, les revenus de l'impôt des personnes morales étant largement inférieurs aux projections. Finalement, le prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif a été plus faible que prévu (CHF 18,9 millions au lieu de 21,3 millions). Un prélèvement a également eu lieu pour un montant de CHF 2 millions à la réserve du programme d'impulsion destinée à neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats (budgété dans le groupe 45 à hauteur de CHF 6,2 millions).

Par rapport aux effectifs, la réorganisation du SFIN a permis de gagner en efficacité et d'intégrer de nouvelles fonctions, sans augmenter le nombre de postes occupés entre 2020 et 2019. Les EPT sont donc restés stables.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et risques (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	-3'736
Coûts salariaux et de structure	4'570	805'598
Coûts des services centraux	309'308	263'585
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	313'878	1'065'448

Commentaires

Le groupe de prestations planification, analyse et risques correspond principalement aux prestations en lien avec la gestion du budget et du PFT, l'actualisation des prévisions des comptes, le système de contrôle interne, ainsi que l'analyse des dossiers soumis aux instances politiques. Le coût net de ce groupe de prestations est faussé au budget 2020 par la prise en compte

dans le centre de coût auxiliaire d'une charge négative de CHF 3,9 millions destinée à neutraliser les amortissements de la H20 ainsi que des routes cédées dans le cadre de la LRVP. Corrigé de cet élément, les « coûts salariaux et de structure » s'élèvent à CHF 906'721. Ainsi, les coûts nets dédiés à ce groupe de prestations sont globalement stables (CHF -150'000) par rapport au budget.

Comptabilité financière et analytique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	900'000	794'686
Coûts salariaux et de structure	8'025	1'346'346
Coûts des services centraux	475'484	429'818
Revenus	0	44'379
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'383'509	2'526'472

Commentaires

Le présent groupe de prestations correspond à la gestion de la comptabilité financière et analytique, de la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, le tout basé sur le respect des normes comptables du MCH2. Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » au budget 2020 est faussée. Le montant correct s'élève à CHF 1'393'855. En corrigeant les « coûts salariaux et de structure », les coûts nets sont globalement stables (CHF -0,2 million) par rapport au budget. Les charges directes relatives aux frais bancaires et postaux ainsi que les pénalités sur les comptes courants ont été inférieures aux prévisions (CHF -0,1 million) et des recettes diverses non budgétées ont été encaissées durant l'année.

Recouvrement (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	170'000	-911'367
Coûts salariaux et de structure	1'329'715	2'408'609
Coûts des services centraux	351'765	338'075
Revenus	5'364'999	4'669'930
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-3'513'520	-2'834'613

Commentaires

L'office de recouvrement s'occupe également de la gestion des actes de défaut de bien, ainsi que du désendettement. Les charges directes 2020 sont négatives en raison de l'ajustement du du croire de l'OREE (CHF -2,8 millions) et l'alignement des débiteurs du service des contributions (CHF +1,9 million). Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » est faussée au budget 2020. Le montant correct s'élève à CHF 2'355'645. Du côté des revenus, l'écart provient principalement de la récupération de créances amorties moins importante que prévu (CHF -0,6 million).

Assurances (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	712'000	596'616
Coûts salariaux et de structure	366'532	79'342
Coûts des services centraux	35'992	26'554
Revenus	282'000	269'108
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	832'523	433'403

Commentaires

La gestion des assurances centralisée au SFIN traite des assurances de choses et de personnes. Les charges directes correspondent au volume de prime, aux frais de courtage ainsi qu'aux franchises d'assurances. La diminution des charges est principalement liée aux primes d'assurances qui ont été moins élevées que prévu (CHF -0,1 million). Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » du budget 2020 est faussée. Le montant correct s'élève à CHF 105'508.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Impôt anticipé	-20'155'060	-14'500'000	-6'587'620
RPT	-172'870'763	-237'773'000	-237'772'599
Subv. aux institutions	0	1'846'976	0
Transfert aux églises	1'560'000	1'560'000	1'560'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-191'465'823	-248'866'024	-242'800'219

Commentaires

La part cantonale à l'impôt anticipé est plus faible que prévu (CHF -7,9 millions). En effet, à l'échelle nationale, le solde des flux de fonds a fortement diminué par rapport aux années précédentes (baisse des recettes brutes de 21,1 % par rapport à 2019). Les entreprises ayant fait preuve de retenue en matière de distribution de dividendes et de rachats d'actions, la catégorie de rentrées la plus importante, à savoir celle provenant des actions, a nettement diminuée. À noter que des modifications à la baisse ont été opérées en fin d'année suite à des erreurs de calculs de la Confédération. En ce qui concerne la RPT, les montants 2020 reçus par le canton s'élèvent à CHF 237,8 millions, ce qui est conforme aux montants prévus au budget et qui représente une hausse de CHF +64,9 millions par rapport à 2019. Finalement, la subvention aux institutions prévue au budget 2020 correspond à une charge estimée du nouveau contrat-formation qui a finalement été comptabilisée dans les services.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Autres charges & recettes hors exploita.	-26'543'970	16'161'575	-1'141'932
Autres participations	-861'986	-1'020'000	-965'348
Cautions	-1'718'126	-2'100'000	-1'540'830
Ecart rapprochement	0	0	3
Ecart petite caisses	-17	0	0
Frais de rappel	-20	0	0
Lissage des recettes fiscales	0	8'581'288	6'246'720
Participation BCN	-27'028'000	-28'000'000	-28'022'000
Participation BNS	-28'122'555	-14'200'000	-55'563'434
Pertes et gains de change	35'089	0	11'725
Prêts et emprunts	18'352'622	23'579'883	20'429'299
Recapitalisation caisse de pensions	831'807	897'300	897'206
Réserve de réévaluation	-16'979'925	-21'335'519	-18'899'273
Réserve du programme d'impulsion	-1'335'265	-6'176'000	-1'981'557
Successions dévoluee à l'Etat	0	-45'000	-755'661
Total charges (+) / revenus (-) nets	-83'370'345	-23'656'473	-81'285'082

Commentaires

Les comptes 2020 présentent une amélioration de CHF 57,6 millions des autres charges et revenus non incorporables aux prestations par rapport aux prévisions budgétaires, dont notamment le versement de la part au bénéfice de la BNS qui a été largement plus élevée que prévu (+41,4 millions de francs), le budget 2020 prévoyant uniquement le versement d'une part ordinaire de CHF 14,2 millions.

L'amélioration de CHF 17,3 millions au niveau du groupe « autres charges & recettes hors exploitation » par rapport au budget provient de trois éléments cumulés. Premièrement, le budget 2020 contenait CHF 37 millions d'amortissements extraordinaires pour la H20 cédée à la Confédération, compensés partiellement par un prélèvement à la réserve de retraitement pour CHF 29 millions, mais qui ont été comptabilisés finalement en 2019 (effet net de CHF 8 millions d'amélioration entre les comptes et le budget 2020). Deuxièmement, la réévaluation des participations dans des entreprises publiques pour un montant de CHF 4,9 millions, dont la participation RHNe, qui n'était pas budgétée. Troisièmement, les réévaluations de certaines participations du patrimoine financier ont permis d'améliorer les « autres charges & recettes hors exploitation » pour un montant de CHF 4,3 millions (Groupe E et Viteos SA).

En 2020, une attribution globale de CHF 6,2 millions à la réserve de lissage des revenus fiscaux a été effectuée, soit CHF -2,3 millions de moins qu'au budget, les revenus de l'impôt des personnes morales étant largement inférieurs aux projections. Finalement, le prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif a été plus faible que prévu (CHF 18,9 millions au lieu de 21,3 millions). Un prélèvement a également eu lieu pour un montant de CHF 2 millions à la réserve du programme d'impulsion destinée à neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats (à hauteur de CHF 6,2 millions).

Malgré le climat d'incertitude provoqué par la pandémie, l'État profite des conditions de marché favorables et des taux attractifs dans le cadre de la gestion de la dette ce qui induit pour le groupe « prêts et emprunts » une amélioration de CHF 3,2 millions par rapport au budget 2020. Finalement, les montants encaissés relatifs aux rémunérations des cautions accordées par l'État a été moins élevés que prévu (CHF -0,5 million). Cet élément a toutefois été compensé par des successions dévolues à l'État pour un montant supérieur au budget à hauteur de CHF +0,7 million.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Collectivités et fondations PA	En cours	0	322'543	-322'543	0	322'543	-322'543	0	322'543	-322'543
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	0	188'500	-188'500	0	116'100	-116'100	0	96'000	-96'000
PI-Réformes	En cours	0	0	0	0	0	0	128'743	0	128'743
Prêts office du logement	En cours	0	318'640	-318'640	0	378'327	-378'327	0	318'640	-318'640
Régions de montagne	En cours	0	181'600	-181'600	0	92'200	-92'200	0	23'000	-23'000
Transferts du PA au PF ou du PF au PA	En cours	0	121'944	-121'944	0	0	0	0	0	0
Total		0	1'133'227	-1'133'227	0	909'170	-909'170	128'743	760'183	-631'441

Commentaires

Les positions « collectivités et fondations PA », « fonds d'aide aux communes en situation difficiles », « prêts office du logement » ainsi que « régions de montagne » sont des prêts dont la gestion s'opérait directement via des comptes de bilan avant le passage au MCH2. Dès 2018, avec l'introduction du MCH2, les dépenses et les recettes en lien avec ces prêts doivent figurer dans le compte des investissements. Par conséquent, ces éléments sont présentés pour information dans le tableau ci-dessus mais ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagement, ni font l'objet d'une budgétisation. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle. À noter que seuls des remboursements ont été comptabilisés en 2019 et 2020.

Le transfert d'une immobilisation du patrimoine administratif au patrimoine financier ou inversement génère une écriture dans le compte des investissements qui équivaut à la valeur comptable du bien en question. L'élément analytique « Transferts du PA au PF ou du PF au PA » sert à comptabiliser ces différents mouvements, qui interviennent notamment dans le cadre de ventes de biens-fonds appartenant à l'État.

Des honoraires à hauteur de CHF 128'743 ont été comptabilisés pour l'amélioration du système d'information et de gestion de l'État (SIGE). Le budget avait été enregistré à l'OORG.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service financier	111
Total	111

Commentaires

Environ 111 heures dédiées à la "gestion de crise Covid" ont été effectuées par une collaboratrice au sein de la cellule ORCCAN, dont l'objectif était d'accompagner et d'informer la population face à la crise sanitaire .

3.8.6. Service des contributions (SCCO)

Missions principales

Les missions principales du service des contributions comprennent la taxation et la perception pour:

- les impôts directs fédéral, cantonal et communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques et sur le bénéfice et le capital des personnes morales;
- l'impôt sur les gains immobiliers, les droits de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt foncier cantonal;
- l'impôt sur les successions et les donations entre vifs.

Dans le cadre de ses attributions, le service est chargé de procéder aux investigations et enquêtes fiscales permettant d'assurer des taxations conformes à la loi, d'établir les rappels d'impôts, d'infliger les amendes pour soustractions fiscales et de dénoncer les actes délictueux au Ministère public. Il tient à jour le dossier fiscal des contribuables qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Il doit être capable à tout moment d'informer le contribuable sur sa situation fiscale et sur les règles en vigueur dans ce domaine.

Il est responsable du contrôle des demandes de restitution de l'impôt anticipé fédéral des personnes physiques et de l'application des traités internationaux pour éviter les doubles impositions. Il procède également à l'évaluation des titres non cotés en bourse pour l'impôt sur la fortune et à l'estimation cadastrale des immeubles.

Il collabore avec diverses collectivités publiques (cantons, Confédération, communes, diverses administrations, etc...) et les assiste conformément aux législations. En matière fiscale et informatique, il collabore avec les partenaires fédéraux, cantonaux et communaux. Il tient à jour la législation fiscale cantonale et appuie le chef de département dans la conduite des dossiers politiques.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- La situation sanitaire, qui a demandé au service une certaine agilité afin de maintenir l'ensemble des prestations ainsi que leur qualité. L'ensemble des collaborateurs ont démontré des capacités d'adaptation remarquables ainsi qu'une grande flexibilité. Cette expérience démontre la capacité du service à changer ses méthodes de travail et ouvre des perspectives très intéressantes.
- L'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme fiscale. Au niveau des personnes physiques, le nouveau barème a été appliqué pour le calcul des acomptes 2020. La baisse de la valeur locative sera effective pour le contribuable en 2021, lorsque sa déclaration 2020 sera traitée et taxée. En effet, pour des raisons informatiques, il n'était pas possible d'en tenir compte dans le calcul des tranches 2020, bien que cette mesure soit entrée en vigueur au 1^{er} janvier de cette même année. En collaboration avec le REC et sous la supervision du secrétariat général du département, une campagne de communication a été élaborée, mais dont l'ambition a été réduite en raison de la situation sanitaire. Un cahier d'information intégré au journal Arcinfo a été envoyé en février 2020 à l'ensemble des citoyens expliquant la baisse de la fiscalité régulière depuis plus de dix ans. L'élaboration d'une caleulette, conviviale et interactive, présentant les effets des réformes fiscales de manière ludique, a été mise en ligne. Les acteurs principaux du canton ont également reçu un kit de communication pour valoriser ces réformes et leur donner les moyens d'en être les ambassadeurs.
- Au niveau des personnes morales, les tranches 2020 ont été calculées avec le nouveau barème (nouveau taux 7,2% ICC). Concernant l'application des nouveaux outils (patent box, step-up, super déduction R&D), le service a été sollicité pour quelques dossiers. Il est à relever qu'il va être très difficile de distinguer les effets de la réforme de ceux découlant de la crise sanitaire.
- Concernant les personnes morales, le nombre de sociétés au bénéfice d'un allègement se monte à 4 au 31 décembre 2020.
- L'introduction du nouvel impôt foncier des personnes physiques a nécessité le développement d'un nouveau logiciel et l'introduction d'un nouveau processus de gestion, ce qui a engendré quelques perturbations qui ont été corrigées.
- La crise sanitaire mondiale va sans nul doute affecter la fiscalité. Les fonds engagés par les collectivités publiques pour soutenir l'économie et faire face aux coûts liés à la gestion sanitaire de la crise vont devoir tôt ou tard être reconstitués. De plus, l'essor du télétravail et de la digitalisation auront également une incidence sur les règles et les principes de la fiscalité, particulièrement sur les notions d'assujettissement et d'établissement stable. Cette crise a mis en évidence l'importance et l'utilité de l'impôt pour l'ensemble de nos collectivités.
- Menacés d'obsolescence, plusieurs logiciels métiers nécessaires à la gestion des différents impôts nécessitent des refontes complètes. En collaboration avec le SIEN et le SFIN un vaste projet de modernisation des logiciels informatiques intitulé "impôts 4.0" est prévu sur une durée de plusieurs années. Dans ce contexte, la gestion de projet devient une activité permanente, raison pour laquelle le service a initié le recrutement d'un chef projet.
- Dans le cadre du projet vitamine, le service prévoit l'emménagement en 2021 d'une partie de ses entités dans de nouveaux locaux adjacents au site actuel de Docteur Coullery 5. Outre l'aménagement optimal des locaux, ce projet offre également d'enthousiasmantes perspectives en termes de développement de la cohésion interne.
- La relation avec le contribuable reste au centre des préoccupations et de l'organisation du service. La relation avec les autorités communales gagne également en importance. De manière générale, l'appui au département et au Conseil d'État dans le traitement des dossiers de nature politique nécessite un engagement toujours plus important de la part du service. De plus, le service répond également de plus en plus souvent à des sollicitations journalistiques.

- Le service poursuit le travail des descriptions des flux et du schéma comptable en parallèle à l'intégration de ces données dans le logiciel SAP en collaboration avec le SFIN. Les premiers résultats montrent une intégration satisfaisante des données de l'impôt par l'interfaçage des applications métiers avec le logiciel SAP. Ces développements constituent un pas de plus vers la réalisation du dossier fiscal, au centre de la vision inscrite dans le rapport 12.033 validé en 2012 par le Grand Conseil.

Activités et réalisations

En 2020, l'ensemble des données des déclarations d'impôts des personnes physiques ont été numérisées, notamment, pour près d'un tiers, par le biais du guichet unique (31'866 déclarations transmises), ce qui contribue à améliorer la disponibilité des guichets et de la centrale téléphonique pour le bénéfice des usagers. Cela permet également de concentrer les compétences des collaborateurs sur les tâches et demandes prioritaires et de complexité plus élevée.

Le service a répondu à près de 107'000 demandes téléphoniques, 38'000 demandes par courriel et à plus de 5'000 demandes aux guichets, en baisse pour ces dernières par rapport aux années précédentes en raison de la fermeture partielle des guichets et de la limitation de leur accessibilité découlant de la crise sanitaire.

L'introduction de l'impôt foncier pour les personnes physiques a nécessité la mise en place d'une base de données et d'un nouvel outil informatique. Sans que cela n'ait occasionné d'engagement supplémentaire, une équipe a également été créée pour effectuer ces tâches.

La fin de l'année a été marquée par la finalisation du nouvel outil de taxation des personnes morales, qui sera opérationnel pour 2021. Ainsi, les contribuables pourront transmettre leurs déclarations d'impôt 2020 de manière électronique. Cela correspond à une demande des entreprises.

Une gestion centralisée des données rattachées aux dossiers des contribuables se met progressivement en place, contribuant également à la réalisation du dossier fiscal tel que validé par les autorités.

Le service a consacré beaucoup d'énergie à l'intégration dans SAP des impôts des personnes physiques et des personnes morales sous la supervision du service financier. Le développement au sein du service de nouvelles compétences en gestion financière et comptable se poursuivra en 2021. C'est un objectif important pour le service.

L'efficacité du traitement et de l'analyse des dossiers reste la préoccupation première du service. Il en va de même de la dynamique initiée il y a quelques années et visant à permettre au contribuable de n'avoir plus qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble de ses questions fiscales, qu'il s'agisse de taxation, de perception ou d'autres questions. Il s'agit de la traduction concrète du concept de dossier fiscal évoqué précédemment. Outre une amélioration évidente de la qualité des relations avec les contribuables, cela contribue à une meilleure compréhension de l'impôt de la part de ces derniers, cela parfait la maîtrise de l'ensemble des informations fiscales. Outre ces bénéfices de nature qualitative, ces améliorations contribuent fortement à la productivité du service et à l'accroissement du rendement de l'impôt.

S'agissant de la taxation, le rythme soutenu de ces dernières années n'a pas faibli, malgré un nombre conséquent de collaborateurs en télétravail. Une amélioration du rendement a été constatée et le contrôle qualité effectué sur les dossiers a démontré que la qualité du travail est restée au même niveau.

Signalons encore :

- l'organisation comme les années précédentes de rencontres avec les contribuables dans les centres commerciaux;
- les diverses réponses à des consultations fédérales;
- les sollicitations croissantes de la part des communes dans le cadre de l'élaboration de leurs budgets. À noter que les communes sont désormais systématiquement informées tout au long de l'année sur l'évolution de leurs recettes et sur des événements exceptionnels qui peuvent impacter leurs finances;
- de nombreuses séances ont eu lieu pour adapter l'organisation du service à la situation particulière et lui permettre de délivrer des prestations au même niveau que les années précédentes;
- Le service a également été fortement impliqué dans le projet vitamine. En tant que service pilote, il a contribué aux réflexions au niveau du groupe de projet et à l'élaboration des concepts d'aménagement des services qui sont compris dans le périmètre du projet.

Un des enjeux pour le service dans les années à venir sera de faire évoluer les compétences afin de pouvoir répondre aux évolutions de la fiscalité, de l'informatique et de la gestion financière, ainsi qu'aux besoins croissants d'information des partenaires de l'État. La gestion de projets devient également un élément de plus en plus important et nécessite désormais une approche plus systématique par l'engagement de ressources adaptées. En parallèle, le service doit continuer de remplir sa mission principale, soit la détermination de l'impôt et son encaissement. L'équation à résoudre demeure la réussite du mariage de ces activités.

La crise sanitaire a fortement modifié les fondamentaux de notre environnement économique et social. Les certitudes ont disparu avec pour la première fois des perspectives limitées à quelques jours, voire quelques semaines. Les premiers effets sont apparus au niveau des sociétés dans la calculation des acomptes 2020, alors que les comptes 2019 ont encore enregistré des bons résultats.

Service des contributions (SCCO)

Comme on peut s'en douter, les montants budgétés pour les sociétés n'ont pas été atteints. En revanche, l'impôt des personnes physiques est supérieur aux prévisions, et ce malgré les effets de la réforme. Ceci s'explique par des versements extraordinaires de dividendes aux actionnaires pour bénéficier pour la dernière fois d'un abattement de 40% sur l'impôt fédéral direct. À partir de 2020, ce dernier ne sera plus que de 30%. En parallèle, le marché de l'immobilier a enregistré un certain ralentissement qui se traduit par des recettes en baisse.

Le contexte engendré par la crise sanitaire a également été la cause de sollicitations importantes du service, notamment avec un soutien logistique au service de la santé.

Évolution des différents impôts (tranches et bordereaux)

Impôt ordinaire des personnes physiques	2020	2019
	mio CHF	mio CHF
• perception provisoire année courante	668.2	688.4
• bordereaux soldes taxation année précédente	35.0	23.2
• gains de loterie	0.0	0.3
• corrections taxations antérieures, insuffisances, rappels, amendes, etc., y.c. amnistie	17.0	15.4
• impôt à la source	29.4	36.0
Total impôt ordinaire personnes physiques	749.6	763.3

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'105'865'359	1'139'215'000	1'134'293'341	-4'921'659	-0.4%	+28'427'982	+2.6%
40 Revenus fiscaux	1'017'352'540	1'038'000'000	1'005'052'772	-32'947'228	-3.2%	-12'299'768	-1.2%
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	3'285'279	3'195'000	5'104'589	+1'909'589	+59.8%	+1'819'311	+55.4%
43 Revenus divers	48'734	20'000	8'812	-11'188	-55.9%	-39'922	-81.9%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	85'178'806	98'000'000	124'127'167	+26'127'167	+26.7%	+38'948'361	+45.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	33'612'343	38'415'588	35'331'416	-3'084'172	-8.0%	+1'719'072	+5.1%
30 Charges de personnel	14'793'436	16'808'695	15'450'204	-1'358'491	-8.1%	+656'768	+4.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	18'641'992	16'229'500	14'118'158	-2'111'342	-13.0%	-4'523'834	-24.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	175'914	200'000	175'528	-24'472	-12.2%	-386	-0.2%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'001	5'177'393	5'587'526	+410'133	+7.9%	+5'586'525	+558'010.7%
Résultat d'exploitation	1'072'253'015	1'100'799'412	1'098'961'925	-1'837'487	-0.2%	+26'708'910	+2.5%
44 Revenus financiers	10'638'024	8'000'000	10'654'097	+2'654'097	+33.2%	+16'074	+0.2%
34 Charges financières	134'074	180'000	144'922	-35'078	-19.5%	+10'849	+8.1%
Résultat de financement	10'503'950	7'820'000	10'509'175	+2'689'175	+34.4%	+5'225	+0.0%
Résultat opérationnel	1'082'756'965	1'108'619'412	1'109'471'100	+851'688	+0.1%	+26'714'135	+2.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	1'082'756'965	1'108'619'412	1'109'471'100	+851'688	+0.1%	+26'714'135	+2.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	138.00	150.00	139.00	-11.00	-7.3%	+1.00	+0.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	122.90	130.90	122.20	-8.70	-6.6%	-0.70	-0.6%

Commentaires

Revenus d'exploitation

La baisse des revenus fiscaux est due principalement à l'effondrement des bénéficiaires de certaines sociétés. Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, il est difficile d'évaluer les effets de la réforme au niveau des entreprises (impôt des personnes morales) puisqu'un certain nombre d'acteurs économiques ont vu leurs revenus s'écrouler. La baisse enregistrée dans les comptes par rapport au budget pour les personnes morales s'élève à CHF -32'297'529.

Les impôts immobiliers ont également enregistré une baisse conséquente. En effet, 2020 a été marquée par une baisse des transactions dans ce domaine. L'impôt sur les gains immobiliers a baissé de CHF -9'378'761 par rapport au budget. Pour les lods, il s'agit d'une baisse de CHF -5'971'673.

Dans le cadre de l'impôt foncier, nous avons constaté un transfert des personnes physiques aux personnes morales. Ceci s'explique par l'introduction de l'impôt foncier des personnes physiques et la fiscalité intéressante pour les sociétés immobilières. En effet, comme l'impôt foncier est dorénavant également appliqué aux personnes physiques et que la fiscalité des personnes morales est attractive, un certain nombre d'acteurs ont choisi de transférer leur patrimoine immobilier dans une société. Dans le cadre de succession, il est également plus facile de répartir les actions à chaque héritier, en lieu et place d'immeubles ou parts d'immeubles. L'impôt foncier des personnes morales est supérieur au budget de CHF +1'104'681, alors que celui des personnes physiques est quant à lui inférieur de CHF -1'834'491.

Service des contributions (SCCO)

Malgré l'entrée en vigueur de la réforme, l'impôt des personnes physiques est supérieur au budget de CHF +20'680'879. Cette augmentation est expliquée en partie par le versement de gros dividendes pour certains actionnaires. Ils ont profité de la dernière année de l'allègement du dividende de 40% au niveau de l'impôt fédéral direct.

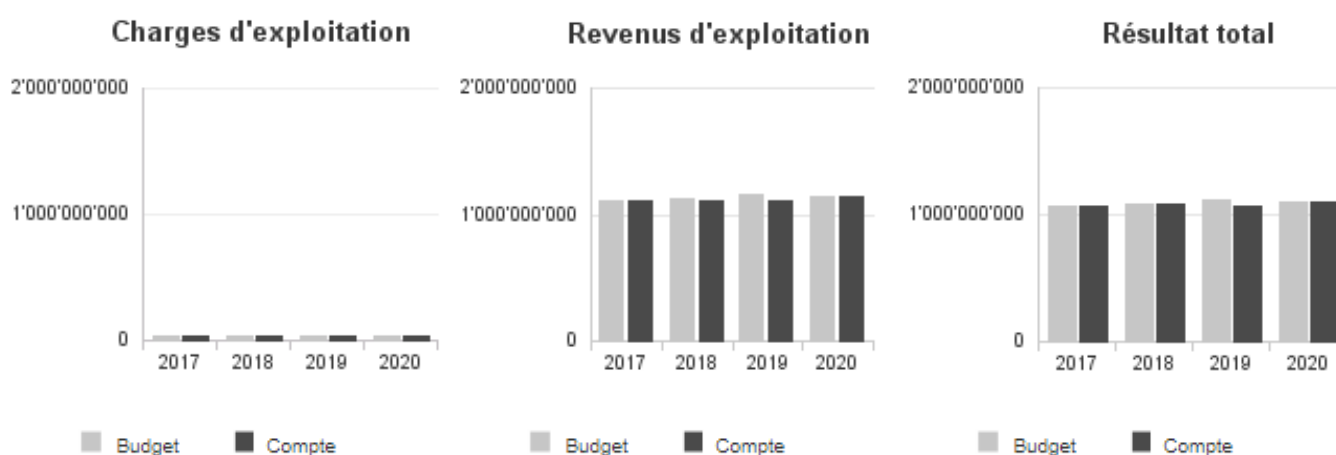
Au niveau de l'impôt à la source, la baisse de CHF -5'577'518 est principalement liée aux effets de la crise sanitaire, puisque nous rappelons que ce sont les revenus 2020 des sourciers qui sont imposés en 2020.

La part à l'impôt fédéral direct (revenus de transfert) est en forte augmentation par rapport au budget, soit une amélioration de CHF +26'127'167. Tout d'abord, le transitoire est dorénavant calculé sur 21,2 % au lieu de 17% précédemment. Ensuite, l'impôt fédéral direct enregistre les revenus 2019, non impactés par la situation sanitaire et de plus, les effets des gros dividendes pour certaines personnes physiques engendrent également une hausse. De manière générale, les bénéfices des entreprises 2019 étaient importants.

Charges du personnel

La planification des effectifs et les réflexions menées lors du remplacement permettent une maîtrise de cette rubrique. En 2020, la situation sanitaire a également quelque peu entravé les engagements.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'358'944	2'181'853
Coûts des services centraux	902'165	783'846
Revenus	135'000	120'050
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'126'109	2'845'648

Commentaires

Le service des contributions a été fermé quelques semaines, ce qui explique la différence constatée avec le budget pour l'activité de l'accueil.

Service des contributions (SCCO)

Formation externe (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	191'492	100'464
Coûts des services centraux	73'235	35'180
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	264'727	135'644

Commentaires

La situation sanitaire a fortement impacté le domaine de la formation, puisqu'un bon nombre de cours (séminaires, cours externes) ont été annulés.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'607'500	1'517'399
Coûts salariaux et de structure	13'391'764	13'147'083
Coûts des services centraux	5'121'606	4'765'410
Revenus	3'080'000	4'970'153
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	17'040'870	14'459'740

Commentaires

Les charges directes comprennent la commission perception pour les employés dans le cadre de l'impôt à la source, les honoraires liés au traitement des déclarations des personnes physiques, ainsi que le coût des imprimés.

Dans les revenus, sont comptabilisés les émoluments facturés aux communes pour la gestion du bordereau unique, soit CHF 2'461'680.

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle matrice, les frais de rappels et sommations (frais de poursuites et de procédures engagés par l'OREE) sont dorénavant comptabilisés dans nos revenus, soit CHF 1'858'988.

Prestations diverses (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	7'181	4'285
Coûts des services centraux	2'746	1'514
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	9'927	5'799

Commentaires

Pas de commentaire.

Prestations politique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	20'944	4'289
Coûts des services centraux	8'010	1'576
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	28'954	5'865

Commentaires

Dans le cadre de la situation extraordinaire liée à la pandémie, les travaux parlementaires ont été suspendus et le service a été moins sollicité durant l'année.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Impôt fédéral direct	-85'178'806	-98'000'000	-124'127'065
Projets intercantonaux	175'914	200'000	175'528
Total charges (+) / revenus (-) nets	-85'002'892	-97'800'000	-123'951'537

Commentaires

La part à l'impôt fédéral direct est en forte augmentation par rapport au budget, soit une amélioration de CHF +26'127'167. Tout d'abord, le transitoire est dorénavant calculé sur 21,2 % au lieu de 17% précédemment. Ensuite, l'impôt fédéral direct enregistre les revenus 2019, non impactés par la situation sanitaire et de plus, les effets des gros dividendes pour certaines personnes physiques engendrent également une hausse. De manière générale, les bénéfices des entreprises 2019 étaient importants.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-140'862	0	-23'300
ID, à la source	-36'033'715	-35'000'000	-29'422'482
ID, pers. morales	-158'847'338	-182'000'000	-149'702'471
ID, pers. Physiques	-727'284'693	-699'500'000	-720'180'879
ID, trav. frontaliers	-11'541'030	-11'800'000	-12'221'511
Impôt foncier	-11'630'172	-28'750'000	-28'020'191
Impôts irrécouvrables	16'976'169	14'530'000	12'529'598
Impôts successions	-18'764'264	-18'350'000	-18'255'672
Imp. s/gains immob.	-23'702'725	-32'000'000	-22'621'239
Intérêts payés par contrib.	-10'598'792	-8'000'000	-10'654'097
Intérêts versés aux contrib.	134'074	180'000	144'922
Lods	-29'464'805	-30'600'000	-24'628'327
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'010'898'152	-1'031'290'000	-1'003'055'648

Commentaires

Pour les revenus fiscaux, voir commentaires ci-dessus.

Concernant les intérêts dus par les contribuables, ce montant traduit en fait les intérêts dus pour les taxations 2019 et antérieures. Ils comptabilisent également l'intérêt engendré dans le cadre des soustractions fiscales. Nous rappelons que pendant quelques mois le Conseil d'État a suspendu les intérêts négatifs (compensatoires et moratoires). Cela n'a pas eu un impact sur cette rubrique.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service des contributions	735
Total	735

Commentaires

Le service des contributions a mis à disposition du service de la santé quatre personnes du call center pendant plusieurs semaines.

3.8.7. Service de la santé publique (SCSP)

Missions principales

Les objectifs stratégiques du service de la santé publique (SCSP) :

- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies ;
- Poursuivre la mise en œuvre la planification médico-sociale initiée en 2013 ;
- Obtenir la certification de la Communauté de référence Dossier électronique du patient Neuchâtel et mettre en œuvre le projet pilote e-health relatif au dossier électronique du patient ;
- Élaborer une nouvelle planification hospitalière valable dès 2021 ;
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier ;
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins) ;
- Structurer le SCSP dans sa fonction de pilotage du système de santé ;
- Participer, autant que faire se peut, à la limitation de la croissance des coûts de la santé.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution du domaine de la santé ainsi que de la législation fédérale demandent une adaptation permanente du service afin de répondre aux diverses sollicitations.

Cette adaptation a été toute particulière et constante en 2020 avec l'apparition à la fin 2019 en Chine d'une nouvelle maladie transmissible, le coronavirus (COVID-19) qui s'est transformée en épidémie puis en pandémie, touchant également la Suisse en général, et notre canton en particulier. Celle-ci a très fortement impacté le domaine sanitaire tout au long de l'année 2020. Le SCSP a été massivement mobilisé dans la gestion de la lutte contre l'épidémie de COVID-19 et de ses conséquences sanitaires. Il a été amené à presque doubler son personnel et à adapter de manière importante son organisation et son fonctionnement pour mener à bien les nombreuses missions spécifiques liées à la gestion de cette crise sanitaire. Il a dû procéder à la délocalisation d'une partie de ses ressources dédiées à la gestion de la COVID-19 sur un deuxième site (Draizes) pour des raisons logistiques.

Si la gestion de l'épidémie de la crise COVID-19 l'a passablement occupé, il n'en demeure pas moins que le SCSP a continué de développer ou d'être actif dans des projets très importants pour le système de santé neuchâtelois. Nous pouvons relever en particulier concernant l'activité courante :

- dans le domaine de compétence de la direction, l'élaboration de différents projets de modification de la législation cantonale pour répondre à différentes problématiques de santé publique (archivage des dossiers de soins, santé bucco-dentaire), la poursuite du développement d'un cockpit santé permettant un pilotage toujours plus fin du système de santé, la poursuite de la mise en place du dossier électronique du patient, avec un accent particulier mis sur le processus de certification de la communauté de référence neuchâteloise qui se poursuivra en 2021 tout comme le projet pilote en raison de conditions structurelles (crise sanitaire et accréditation tardive des organes de certification sur le plan fédéral) ;
- dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2016-2026 ainsi que des différents plans d'actions et programmes qui en découlent ;
- dans le domaine hospitalier, la réalisation des deux premières étapes de la planification hospitalière 2023 (identification des besoins et définition des critères ainsi que des conditions cadres) et la poursuite de l'identification des prestations d'intérêt général du Réseau Hospitalier Neuchâtelois (RHNe) et du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP), avec la rédaction d'un projet de rapport d'information complémentaire du Conseil d'État au Grand Conseil à ce sujet ;
- dans le domaine médico-social, la poursuite de la mise en œuvre de la planification médico-sociale (PMS) pour les personnes âgées, notamment dans les volets accueil et séjour, développement du maintien à domicile, amélioration de l'orientation des personnes âgées dans le réseau santé social, bénévolat et proche-aidants. Les travaux se poursuivent afin de permettre une prise en charge prenant davantage compte des besoins et volontés individuels des personnes qui requièrent soutien et accompagnement. En outre, de nouvelles normes architecturales ont été précisées pour les EMS permettant de moderniser à terme le parc immobilier du canton en tenant compte des besoins des résident-e-s et du personnel d'encadrement.

L'activité du SCSP comprend aussi la réalisation de nombreuses tâches régaliennes, toujours en augmentation, notamment le contrôle et la surveillance des institutions et des professionnels de la santé, de même que la prévention, la surveillance et la lutte contre certaines maladies transmissibles à l'humain.

Activités et réalisations

DIRECTION

Gestion opérationnelle de l'épidémie de COVID-19

- Activités de support (RH, finances, logistique, communication) pour permettre de faire face aux besoins spécifiques liés à la gestion sanitaire de l'épidémie de la COVID-19 dans ses différentes dimensions ;
- Rédaction d'une contribution au projet de rapport du Conseil d'État au Grand Conseil concernant la gestion de la crise liée à la COVID-19 et d'un rapport intermédiaire sur la gestion spécifiquement sanitaire de cette crise en constituant une annexe ;

Pilotage du système de santé

- Poursuite du développement du cockpit santé du service, pour permettre un pilotage toujours plus large et fin du système de santé ;
- Élaboration de très nombreux tableaux de bord dans le contexte de la gestion de l'épidémie de la COVID-19, pour répondre aux besoins de pilotage des autorités politiques et sanitaires pendant cette période sur les plan stratégique et opérationnel ;

Affaires fédérales et intercantionales

- Coordination/préparation des réponses du Conseil d'État à de nombreuses consultations fédérales ;
- Représentation du canton aux comités de direction de deux associations intercantionales sur le plan BEJUNE : l'Association pour le dépistage du cancer (ADC) BEJUNE (organisation, promotion, mise en œuvre et gestion de programmes de dépistage du cancer du sein et du côlon) et l'Association pour le développement des soins palliatifs dans l'espace (ADSP) BEJUNE (mise en œuvre stratégie de soins palliatifs BEJUNE 2017-2027 et gestion d'une équipe mobile de soins palliatifs);

Affaires juridiques

- Élaboration, en étroite collaboration avec le service juridique (SJEN) et l'Office des archives de l'État de Neuchâtel (OAEN), d'un projet de rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi de santé (LS) et de la loi sur l'archivage (LArch) (archivage des dossiers de soins) ;
- Élaboration, en étroite collaboration avec le SJEN et le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), d'un projet de rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret soumettant au vote du peuple l'initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pour une assurance des soins dentaires » ainsi que d'un projet de loi portant modifications de la loi de santé (LS) et de la loi sur la police du commerce (LPCoM) ;
- Élaboration, en étroite collaboration avec le SJEN, de législations et réglementations applicables à la gestion de l'épidémie de COVID-19 soumises au Grand Conseil, respectivement au Conseil d'État, notamment : décret concernant l'organisation du système de soins pendant l'épidémie de COVID-19, arrêté d'exécution dudit décret, arrêté de réquisition de lits d'EMS ;
- Rédaction de projets de décisions du Conseil d'État de réquisition des ressources matérielles et humaines de cliniques privées et sociétés actives dans le domaine de l'anesthésie dans le canton, de réquisition des lits d'EMS non reconnus d'utilité publique, d'une décision de réquisition de locaux pour assurer le dépistage contre la COVID-19, d'une décision d'autorisation pour RHNE de réaffectation d'unité de soins continus en unité de soins intensifs, d'augmentation de la capacité de lits de soins intensifs et de mise en place d'une unité de soins continus ainsi que de relocalisation de sa patientèle gériatrique aiguë non affectée par la COVID-19 sur un de ses sites de réadaptation ;
- Rédaction de très nombreux contrats, conventions, mandats de prestations en lien avec la gestion de l'épidémie de la COVID-19, notamment pour s'assurer la collaboration de ressources et de compétences spécifiques dans la gestion de celle-ci.

Finances

- Rédaction de nombreuses demandes de crédits complémentaires pour financer la gestion sanitaire de l'épidémie de la COVID-19 ainsi que le suivi financier des moyens engagés ;

Mise en service d'équipements médico-techniques lourds

- Traitement d'une demande d'autorisation de renouvellement d'équipements médico-techniques lourds en matière d'imagerie médicale et adoption de celle-ci par le Conseil d'État.

Cybersanté/Dossier électronique du patient (DEP)

- Préparation et participation à des audits de certification de la Communauté de référence dossier électronique du patient Neuchâtel ;
- Préparation du lancement d'un projet de soins coordonnés ;
- Lancement d'une newsletter.

PHARMACIENNE CANTONALE

De manière générale, l'activité de la pharmacienne cantonale et de son équipe a également été très fortement impactée par la gestion de l'épidémie de COVID-19 dans leurs domaines de compétence selon les législations fédérale et cantonale, notamment dans la gestion de l'approvisionnement en matériel sanitaire (matériel de protection) et en vaccins.

De ce fait, l'exercice de ses tâches régaliennes, notamment en matière d'inspections, a été limité au strict nécessaire et peuvent être résumé comme suit :

- Réalisation de 18 inspections en lien avec le marché des produits thérapeutiques (médicaments, dispositifs médicaux, produits sanguins) dans des pharmacies publiques, des institutions de santé (hôpital, EMS, centre de traitement des addictions, centre de soins à domicile) et d'une droguerie (47 inspections programmées puis annulées pour cause du Covid-19) ;
- Réalisation de 5 inspections de bonnes pratiques de fabrication (BPF) sous la supervision de la pharmacienne cantonale ou de l'Inspectorat de Suisse Occidentale des Produits Thérapeutiques (ISOPTh) sur mandat;
- Réalisation de 2 inspections du retraitement de dispositifs médicaux (stérilisation) par deux médecins-dentistes dans des cabinets dentaires, sous la supervision de la pharmacienne cantonale et sur la base d'une convention de collaboration entre le SCSP et l'Association des médecins-dentistes neuchâtelois (SSO-NE) ;
- Délivrance de 17 autorisations de pratiquer à des pharmaciens-ne-s ;
- Délivrance de 1 autorisation de pratiquer de droguiste ;
- Délivrance de 48 autorisations d'exploitation de pharmacies publiques ou d'institutions de santé ;
- Délivrance de 18 autorisations pour les stupéfiants.

MÉDECIN CANTONAL

De manière générale, l'activité du médecin cantonale et de son équipe en 2020 a été très fortement impactée par la gestion de l'épidémie de COVID-19 dans les domaines de compétences du médecin cantonal selon les législations fédérale et cantonale, notamment la surveillance et le suivi de l'épidémie, l'adoption de mesures individuelles (isolements et quarantaines notamment) et collectives (activités de dépistage, enquêtes d'entourage, vaccination) de lutte contre l'épidémie, la mise en place, le suivi et le pilotage du dispositif médical dédié à la gestion de la crise COVID-19.

De ce fait, l'exercice de ses tâches régaliennes a été limité au strict nécessaire et peuvent être résumé comme suit :

- Surveillance des maladies transmissibles et informations sur la vaccination contre la grippe saisonnière ;
- Surveillance des institutions de soins et professionnels de la santé ;
- Gestion du contentieux ainsi que traitement de plaintes concernant le respect du droit des patients augmentation ;
- Traitement des demandes d'hospitalisations hors canton.

PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION

- Élaboration, en collaboration avec de nombreux partenaires du domaine de la santé et des communes, d'une série de mesures de prévention/promotion de la santé visant à soutenir toute la population, mais prioritairement les personnes les plus fragilisées dans le maintien de leur santé physique, psychique et sociale dans le contexte d'isolement lié à la crise de la COVID-19. Mise en œuvre dans ce cadre de prestations et de ressources avec les partenaires du terrain dont, par exemple, une plateforme pour centraliser les offres et demandes de bénévolat ; une plateforme intercantonale Jura-Neuchâtel répertoriant les ressources d'aide à disposition et proposant une variété de contenus pour prendre soin de sa santé et garder le moral ; un dispositif cantonal d'aide psychologique pour les personnes en souffrance psychique, la mise à disposition d'informations et de ressources pour les lignes téléphoniques communales, des formations concernant la santé psychique ou la dénutrition, du monitoring et la coordination avec les partenaires, etc. ;
- Élaboration de demandes de financement pour les deux programmes suivants : 1. programme cantonal de promotion de la santé alimentation, activité physique et santé psychique 2021-2024 auprès de Promotion santé suisse ; 2. programme cantonal de prévention du tabagisme 2021-2024 auprès du Fond national de prévention du tabagisme ; les deux demandes ayant été approuvées ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie cantonale de prévention et promotion de la santé 2016-2026, dans ses différents volets ;
- Animation des plateformes d'échanges en matière de promotion de la santé, notamment les commissions de santé mentale et de promotion de la santé et organisation d'un colloque cantonal sur l'impact de l'art et de la culture sur la santé.

PRESTATAIRES AMBULATOIRES

- Rencontres avec les autorités communales des grandes communes du canton pour thématiser la relève médicale sur leur territoire ;
- Traitement des demandes d'autorisations de pratiquer de professionnels-le-s de la santé, ayant conduit aux décisions suivantes : délivrance d'autorisations de pratiquer à 50 médecins (dont 14 renouvellements à des médecins ayant 70 ans ou plus), 10 médecins-dentistes, 8 psychologues-psychothérapeutes, 14 infirmières-er-s, 8 opticiens-ne-s, 6 logopédistes-orthophonistes, 27 physiothérapeutes, 4 ergothérapeutes, 2 sages-femmes, 2 diététiciens-ne-s, 2 pédicures-podologues. Une décision de refus d'autorisation de pratiquer pour un médecin a été prise. Par contre, aucune décision de retrait d'autorisation de pratiquer n'a été prise pour des médecins.
- Traitement de près de 200 demandes d'autorisation de médecins-assistants, ainsi que d'une demande d'autorisation de chiropraticien-assistant.

HÔPITAUX ET INSTITUTIONS PSYCHIATRIQUES

- Élaboration d'un projet de rapport du Conseil d'État au Grand Conseil concernant la planification hospitalière 2023 - 1^{ère} partie : évaluation des besoins ;
- Élaboration d'un avant-projet de rapport du Conseil d'État au Grand Conseil concernant la planification hospitalière 2023 - 2^e partie : conditions-cadres et d'un projet de loi portant modification de la loi de santé ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la loi sur le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) ;
- Poursuite de la mise en œuvre des options stratégiques du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) avec l'Office du maintien à domicile et de l'hébergement (OMDH) et le CNP concernant le transfert de l'activité résidentielle ;
- Poursuite des travaux d'identification et de valorisation des prestations d'intérêt général (PIG) ;
- Élaboration d'un projet de rapport d'information complémentaire sur les subventions pour prestations d'intérêt général (PIG) en réponse au postulat 15.114;
- Récolte et livraison des données 2019 dans le cadre de l'échange des données sur les coûts ;
- Traitement de demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter de cliniques ;
- Traitement de nombreuses demandes d'approbation et de fixation de tarifs LAMal ;
- Traitement de litiges avec des hôpitaux extracantonaux.

MAINTIEN À DOMICILE ET HÉBERGEMENT

- Élaboration d'un projet de loi sur le soutien et l'accompagnement à domicile (LSAD) et de projets de modification de la LNomad et de loi de santé en lien ;
- Élaboration de politiques cantonales dans le domaine de la promotion du bénévolat et celui du soutien aux proches-aidants ;
- Élaboration d'un rapport d'information du Conseil d'État au Grand Conseil sur la planification médico-sociale ;
- Préparation et mise en consultation des projets de modification des règlements sur l'autorisation d'exploitation et la surveillance des institutions (RASI) et d'exécution de la loi sur le financement des EMS concernant les institutions actives dans les domaines de l'accueil et du séjour, ainsi que d'une directive relative aux infrastructures des établissements spécialisés ;
- Préparation et adoption par le Conseil d'État de la liste LAMal 2021-2022 des EMS, adaptation des autorisations d'exploiter et des contrats de prestations ;
- Promotion et labellisation d'appartements avec encadrement ;
- Promotion au niveau cantonal de l'Association Réseau Orientation Santé Social (AROSS) ;
- Participation aux travaux liés à la mise en œuvre du plan stratégique du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), dans le domaine de l'hébergement en particulier ;
- Conceptualisation du système d'information du domaine médico-social ;
- Élaboration et suivi des contrats de prestations avec les différents partenaires ;
- Pilotage des travaux visant à la mise en œuvre, dès 2021, d'une comptabilité analytique par mission standardisée pour les EMS ; formation des personnes concernées au sein des EMS ;
- Mise en place d'une taskforce « lits C » (qui concernent des personnes demeurant à l'hôpital mais ne nécessitant plus de soins hospitaliers) puis, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire COVID-19, accompagnement et appui des partenaires (AROSS, RHNE, EMS de court et long séjour) dans la gestion des lits et la fluidification des parcours des personnes âgées ;
- Accompagnement des EMS et foyers de jour durant la crise sanitaire COVID-19.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'080'157	2'385'270	2'402'342	+17'072	+0.7%	+322'185	+15.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	732'673	520'000	619'332	+99'332	+19.1%	-113'341	-15.5%
43 Revenus divers	280'972	796'000	719'964	-76'036	-9.6%	+438'992	+156.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	966'512	969'270	963'046	-6'224	-0.6%	-3'466	-0.4%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	100'000	100'000	100'000	0	0.0%	0	0.0%
Charges d'exploitation	381'488'091	360'169'966	419'810'766	+59'640'800	+16.6%	+38'322'676	+10.0%
30 Charges de personnel	4'213'286	5'088'144	5'600'134	+511'990	+10.1%	+1'386'848	+32.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'053'002	1'931'900	4'473'142	+2'541'242	+131.5%	+3'420'139	+324.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	205'931	102'407	416'792	+314'385	+307.0%	+210'861	+102.4%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	376'015'343	352'842'701	408'836'746	+55'994'045	+15.9%	+32'821'403	+8.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	529	204'814	483'952	+279'138	+136.3%	+483'423	+91'384.4%
Résultat d'exploitation	-379'407'934	-357'784'696	-417'408'424	-59'623'728	-16.7%	-38'000'490	-10.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-379'407'934	-357'784'696	-417'408'424	-59'623'728	-16.7%	-38'000'490	-10.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-379'407'934	-357'784'696	-417'408'424	-59'623'728	-16.7%	-38'000'490	-10.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	37.00	43.00	40.00	-3.00	-7.0%	+3.00	+8.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	30.30	34.60	32.95	-1.65	-4.8%	+2.65	+8.7%

Commentaires

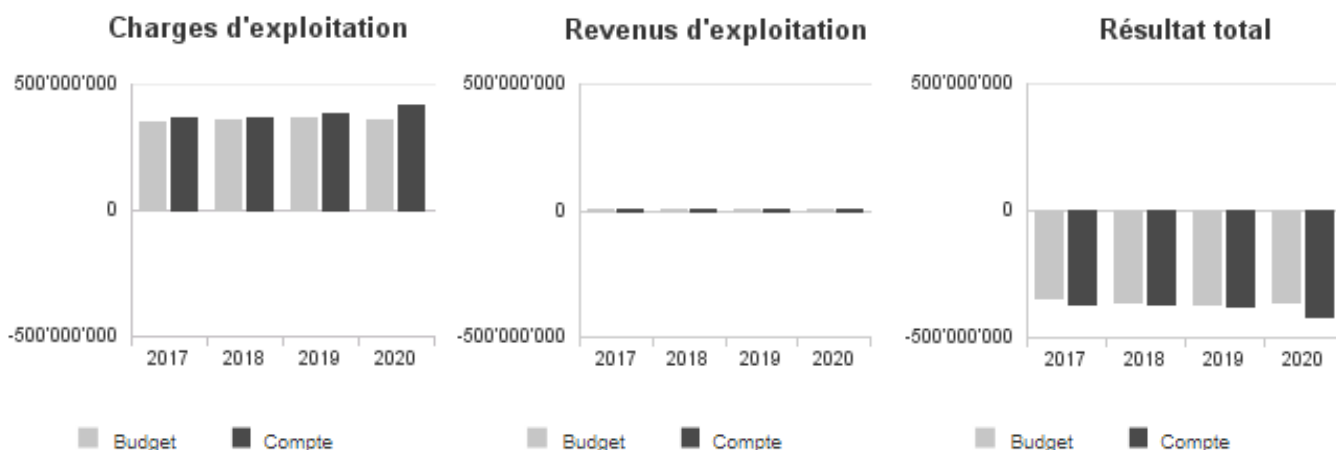
Les revenus d'exploitation correspondent au budget, ils sont supérieurs aux revenus 2019, on y retrouve notamment les revenus de la vente de matériel de protection dans le cadre de la pandémie pour environ CHF 150'000. Le SCSP s'est largement renforcé pour faire face à la crise sanitaire, expliquant des charges de personnel importantes au regard du budget et des comptes 2019. Certains engagements ont toutefois été retardés et les commissions ont moins siégés que prévu, limitant l'excédent de charges.

Le COVID-19 a nécessité des dépenses importantes dans l'achat de biens et services pour près de CHF 2.8 millions, en partie compensées par une réduction de l'activité usuelle du service et une réorientation des activités dans la gestion de crise.

Les amortissements du patrimoine administratif sont directement dépendant des projets (investissements). Une partie de la pandémie COVID-19 étant gérée par crédit d'engagement, les amortissements sont supérieurs au budget.

Les charges de transfert sont supérieures au budget de plus de CHF 56 millions. La pandémie explique CHF 52.9 millions (provision pour le rapport 20.048 pour CHF 46.9 millions, participation à l'augmentation de la grille salariale CCT Santé 21 pour CHF 3.8 millions et mise en œuvre de centres de tri/tests pour CHF 2.2 millions). Les dépenses dans le domaine de la planification médico-sociale sont supérieures de CHF 4.4 millions, notamment dans le secteur EMS, plusieurs EMS ayant rejoints la CCT Santé 21, la participation étatique est plus importante. Les organisations de soins à domicile privées poursuivent leur développement. Dans le domaine hospitalier, les dépenses sont supérieures de CHF 1.3 millions, principalement en raison des prestations générales RHNe et la participation de l'État à des coûts de transition. Les provisions ont une balance favorable en 2020 pour CHF 1.6 millions. Les autres charges de subventions sont maîtrisées (CHF -1.05 millions). Les imputations internes sont supérieures au budget en raison du renforcement du SCSP pour faire face à la pandémie (locaux, matériel informatique).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	690'500	546'857
Coûts salariaux et de structure	1'551'974	678'620
Coûts des services centraux	108'229	66'757
Revenus	452'770	543'004
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'897'933	749'230

Commentaires

Ce groupe concerne le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont cofinancées par la Confédération. Les activités dans le domaine de la prévention et promotion de la santé et certains événements liés n'ont pas été aussi importants que budgétés en raison de la pandémie. De plus, l'entier des charges salariales de la direction élargie était imputé dans ce groupe de prestations au niveau du budget, erreur corrigée dans les comptes.

Autorisation, renouvel. et refus d'auto. (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	1'323
Coûts salariaux et de structure	502'402	877'423
Coûts des services centraux	35'036	90'772
Revenus	190'000	172'192
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	347'438	797'326

Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer pour les professionnels de santé ou d'exploiter pour les institutions ainsi que de les renouveler ou de les refuser. Ces prestations sont facturées. Le service a renforcé ce domaine avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe d'office.

Surveillance (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	10'000	71'157
Coûts salariaux et de structure	1'445'027	1'234'504
Coûts des services centraux	100'771	131'192
Revenus	323'000	303'799
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'232'798	1'133'053

Commentaires

Dans le domaine de la surveillance, les coûts du service proviennent de l'organisation de formations pour la prévention et le contrôle des infections, ainsi que de l'inspection des cabinets dentaires par délégation. Certains coûts (mandats) ont été budgétés de manière globale, sur un centre de coûts et dépensés de manière spécifique et donc affectés à une prestation. Les revenus correspondent aux remboursements de la part cantonale aux hospitalisations qui a été payée par erreur.

Planification (LAMal) (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	288'508	206'749
Coûts des services centraux	20'119	22'773
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	308'627	229'522

Commentaires

L'État a un rôle de planificateur dans le domaine hospitalier et médico-social. En 2020, des travaux ont été amorcés pour la planification hospitalière 2023+.

Contrat et financement (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	45'000	54'958
Coûts salariaux et de structure	519'812	600'932
Coûts des services centraux	36'250	60'949
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	601'061	716'839

Commentaires

Dans le cadre du suivi des contrats et le financement des institutions de santé, le service mobilise essentiellement des ressources humaines. Les charges directes sont des mandats dans le domaine des urgences et des aides individuelles pour les résidents en EMS.

Tarification (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	131'818	73'634
Coûts des services centraux	9'192	7'454
Revenus	0	8'252
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	141'011	72'836

Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les assureurs-maladie et les prestataires de soins. Ces prestations sont facturées aux partenaires.

Pilotage Sytème Santé (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	467'800	210'801
Coûts salariaux et de structure	1'994'684	1'004'046
Coûts des services centraux	139'102	100'911
Revenus	4'500	395'894
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'597'086	919'864

Commentaires

Le SCSP pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire, notamment dans la mise en œuvre de la planification médico-sociale et du dossier électronique du patient. Il s'appuie notamment sur des commissions techniques et mandate des spécialistes des domaines concernés.

Médias (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	9'948	30'530
Coûts des services centraux	694	3'144
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	10'642	33'674

Commentaires

Le service est amené à communiquer auprès du public et de la population. L'année 2020 ayant été marqué par la pandémie, le service a participé à plusieurs conférences de presse.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
EMS - autres subventions	1'096'702	1'150'000	1'098'049
EMS - part aux soins	27'228'125	44'467'000	48'560'318
EMS - subventions à l'activité	20'261'476	21'526'000	21'738'026
Formation santé	159'917	300'000	179'539
Maintien à domicile - part aux soins	7'135'356	6'073'000	9'404'885
Maintien à domicile - subventions	33'052'222	35'153'300	32'694'964
Prestation hosp.	168'393'022	164'750'000	163'425'353
Prest. intérêt gén. - CNP	21'200'000	21'000'000	21'000'000
Prest. intérêt gén. - HNE	59'055'177	50'035'000	51'477'500
Prest. intérêt gén. - Hors canton	54'721	920'000	68'731
Prévention et promotion santé	2'143'070	2'512'300	2'399'900
Soins palliatifs	492'448	570'500	496'453
Urgences	2'284'180	2'596'000	2'238'059
Total charges (+) / revenus (-) nets	342'556'415	351'053'100	354'781'777

Commentaires

Dans le domaine des EMS, 6 institutions ont rejoint la CCT Santé 21 au début de l'année 2020, bénéficiant ainsi de tarifs plus importants (part aux soins CHF + 4.1 millions), les dépenses pour les hors-canton sont stabilisées. Les autres charges en EMS sont globalement maîtrisées et se compensent malgré des aides individuelles en augmentation. La formation des médecins en cabinet privé est stable par rapport à l'année 2019. Les prestataires privés de soins à domicile ont augmenté leur part de marché (CHF +3.4 millions). Par ailleurs certaines prestations de la PMS n'ont pas été complètement mises en œuvre (CHF -2.45 millions). La participation aux prestations hospitalières bénéficie d'une dissolution de provision pour être inférieure au budget. Les enveloppes PIG ont globalement été respectées, RHNe ayant bénéficié d'aide de transition, notamment pour son centre de dialyse. Dans le domaine de la prévention et promotion de la santé, les projets dans le domaine de la santé scolaire ont été reportés en raison de la pandémie. Les charges dans le domaine des urgences sont maîtrisées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	-360	0	-160
Total charges (+) / revenus (-) nets	-360	0	-160

Commentaires

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Constitution et certification e-health	En cours	827'358	0	827'358	-360'000	850'000	-1'210'000	986'209	0	986'209
Coronavirus	En cours	0	0	0	0	0	0	10'177'720	429'691	9'748'030
COVID – Aides aux partenaires	En cours	0	0	0	0	0	0	46'880'000	0	46'880'000
Infrastructures EMS	A solliciter	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000	0	0	0
Mise en œuvre de la loi RHNe	En cours	1'572'051	0	1'572'051	940'000	0	940'000	5'850	0	5'850
PI-études invest. futurs	En cours	0	0	0	175'000	0	175'000	13'215	0	13'215
PI-Réformes	En cours	0	0	0	390'000	0	390'000	0	0	0
Prêts SCSP - Temps Présent	En cours	0	0	0	0	0	0	600'000	0	600'000
Recapitalisation du RHNe	Clôturé	232'000'000	0	232'000'000	0	0	0	0	0	0
Total		234'399'409	0	234'399'409	2'145'000	850'000	1'295'000	58'662'994	429'691	58'233'304

Commentaires

Le projet "Constitution et certification e-health" voté par le Grand Conseil en septembre 2017, devant permettre de couvrir les frais d'investissements de la plateforme du dossier électronique du patient (DEP) a débuté au début de l'année 2018. Le projet a été prolongé d'une année en raison de retard au niveau national. Il se terminera en 2021. Le budget tenait uniquement compte des salaires de l'équipe de projet et de revenu de la Confédération. Finalement les dépenses ont été plus importantes et la Confédération n'a pas versé de participation en 2020.

Le crédit "Coronavirus" a permis au SCSP de renforcer ses effectifs, acheter du matériel médical pour équiper les institutions lors de la 1^{ère} vague, mettre en place des centres de tri/tests et mettre en place la surveillance épidémiologique avec des enquêtes d'entourage. La participation étatique à la revalorisation de la grille salariale de la CCT Santé 21 est également contenu dans ce crédit. Les recettes proviennent de la vente de matériel de protection ainsi que la participation de la Confédération à une enquête nationale de séroprévalence. Le crédit "COVID - Aides aux partenaires" correspond aux montants prévus dans le rapport 20.048, validé début 2021 par le Grand Conseil.

Des projets ont été retardés par la pandémie (infrastructures EMS, PI-études invest. Futures, PI-réformes).

La mise en œuvre de RHNe n'a pas nécessité de participation étatique.

L'État a versé un prêt à un EMS dans le cadre de sa réorganisation.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	429'691	Augmentation de revenus
42 Taxes	129'691	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	300'000	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	57'147'167	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	817'667	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'390'894	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	52'938'606	Augmentation de charges
Résultat total	-56'717'476	Détérioration du résultat

Commentaires

Les revenus proviennent de la revente de matériel de protection aux partenaires (communes, prestataires de soins, institutions) ainsi que de la participation de la Confédération à une étude de séroprévalence.

En décembre 2020, les effectifs du SCSP ont quasiment doublé par rapport à l'effectif de base. Les effectifs supplémentaires sont des médecins, infirmier-ière-s, des chef-fe-s de projets, des épidémiologistes, des renforts administratifs.

L'État a dépensé pour près de CHF 2 millions de matériel de protection, il a également mandaté divers partenaires pour l'aider à gérer la crise.

Les charges de transfert ont permis de créer la provision pour les aides aux institutions dans le cadre du rapport 20.048 pour un montant de CHF 46.9 millions, de participation à la revalorisation de la grille salariale de la CCT Santé 21 pour CHF 3.8 millions et de mettre en place des centres de tri et de tests sur le territoire cantonal pour CHF 2.25 millions.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de la santé publique	10'240
Total	10'240

Commentaires

Une partie des collaborateurs usuels du SCSP ont saisi leurs heures de travail de manière spécifique dans le cadre de la pandémie. Ces heures sont valorisées ici.

3.8.8. Service des bâtiments (SBAT)

Missions principales

Le service des bâtiments de l'État (SBAT) est chargé d'assurer la gestion globale du patrimoine immobilier de l'État. Il assure l'entretien des bâtiments, la maintenance des installations techniques et le service de conciergerie. Il procède à l'acquisition et aux réparations du mobilier de bureau. Il garantit la gestion financière et administrative des baux à loyer (pour les objets propriété de l'État et les objets loués à des tiers).

Au niveau des projets immobiliers, le service est responsable du pilotage et de l'appui logistique. Cela concerne les rénovations, transformations ou constructions de bâtiments.

Le service est le référent de l'État en matière de gestion et constructions immobilières. Il conseille le gouvernement dans ses décisions et répond aux besoins des services. Il est également responsable de la gestion du registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs.

Le service, par l'office du logement, est chargé de la mise en œuvre des lois fédérales et cantonales en lien avec la politique du logement.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont les suivants :

- contrainte financière limitant le niveau de l'entretien ;
- organisation toujours plus intégrée et plus transversale pour l'ensemble de l'État ;
- administration dispersée sur de nombreux sites et qui mérite d'être rationalisée ;
- mouvements importants de services au sein de l'ACN impliquant une évolution du portefeuille immobilier ;
- administration en forte mutation notamment dans son organisation et ses outils informatiques ;
- amélioration continue dans la mise en place de SIGE, GestionNE et du SCI ;
- implémentation du nouveau processus d'achat dans le cadre de SIGE nécessitant une refonte complète du processus de validation des engagements ;
- prise en compte grandissante des préoccupations environnementales (énergie, amiante, sismique, etc) dans les réalisations immobilières ;
- impacts des politiques de santé (PMS) et de la modification de la LAT
- programme d'impulsion (relance économique)

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

Objectifs à court et moyen terme, liés au compte de résultats :

- améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd ;
- revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau ;
- poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre) ;

Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :

- concrétiser les travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale : rapport 19.003 du Conseil d'État adopté par le Grand Conseil le 25 juin 2019 ;
- lancer la première opération d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État : rapport du Conseil d'État 19.019 du Conseil d'Etat adopté par le GC le 21 janvier 2020 ;
- organiser les concours d'architecture relatifs aux crédits d'étude pour un nouveau bâtiment universitaire à Neuchâtel et un centre pour le regroupement des Archives de l'État à La Chaux-de-Fonds ;
- continuer à soutenir les MOUP qui construisent ou rénovent des LUP et en particulier des LUP dédiés aux appartements avec encadrement pour répondre aux objectifs ambitieux de la PMS.
- répondre aux préoccupations liées à la consommation de chaleur au travers du crédit cadre 'Programme d'assainissement du patrimoine immobilier'
- répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption de la loi sur l'énergie (LCEN), notamment une économie de 20% de la consommation énergétique d'ici 2030 au plus tard (LCEN art 5, al. 5)

Activités et réalisations

En 2020, pour répondre à une augmentation de la charge dans divers domaines (projets, énergie, finances), mais également en remplacement de plusieurs départs (départ volontaire, retraite, décès), le SBAT a dû intégrer 8 nouveaux collaborateurs, ce qui a impliqué un engagement RH important au niveau des domaines concernés.

Pour le domaine Stratégie & Projets, l'année 2020 a été marquée par le passage au Grand Conseil de plusieurs rapports d'investissements dont le crédit cadre pour la première étape de l'assainissement du patrimoine immobilier de l'Etat et le crédit pour la reconstruction des centres forestier et de collecte des déchets carnés à Montmollin. Suite à l'adoption d'un crédit complémentaire, une demande de permis pour le deuxième Data Center, à Neuchâtel, a été déposée et les premiers travaux sont prévus en 2021. L'année a également été consacrée à la préparation de nombreux autres projets d'investissements qui seront pour l'essentiel présentés au Grand Conseil en 2021. Parmi les plus importants figurent un rapport de demande de crédit d'étude pour un nouveau bâtiment universitaire en ville de Neuchâtel et un autre pour un nouveau centre pour les archives de l'Etat à La Chaux-de-Fonds, sans oublier une demande de crédit d'étude pour la création d'un centre d'entretien des routes des montagnes devant accompagner la réalisation des contournements routiers des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle et un crédit de construction pour le regroupement du Lycée Jean-Piaget comprenant l'assainissement complet du bâtiment principal des Beaux-Arts à Neuchâtel. Du côté des projets en cours de réalisation, 2020 a été l'année de l'achèvement de l'assainissement énergétique du CPLN à Neuchâtel et de la mise en œuvre de la deuxième étape de l'aménagement des nouveaux locaux de l'École Pierre-Coullery dans le bâtiment de l'ancien Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Le projet de regroupement et optimisation du logement de l'administration (vitamine) a démarré avec l'analyse des besoins et la préparation des premiers scénarios de relocalisation. Dans ce cadre, une première opération de déménagement d'un service a été effectuée afin de libérer un bâtiment en vue de la création du pôle administratif de Neuchâtel-Tivoli. Les autorités judiciaires poursuivent leur réorganisation spatiale avec le regroupement du Ministère public sur un seul site à La Chaux-de-Fonds depuis mai 2020 et la préparation des autres projets en lien avec le tribunal cantonal et les tribunaux régionaux.

L'entretien du patrimoine, relevant du domaine du même nom au SBAT, a été assuré en fonction des moyens mis à disposition. Le SBAT a pris note du signal donné par le Conseil d'Etat dans sa volonté d'augmenter l'enveloppe pour l'entretien des bâtiments. L'objectif est d'atteindre un montant annuel équivalent à 1% de la valeur actuelle du patrimoine (valeur ECAP), soit près de CHF 14 millions. En raison de la pression financière sur les finances publiques, le gouvernement a décidé de limiter les charges relatives à l'entretien des bâtiments à hauteur de CHF 7 millions jusqu'en 2021. Hormis l'entretien courant, le domaine Entretien a mené à bien des projets d'entretien lourd portés au compte des investissements, notamment le remplacement de la chaudière à bois du centre technique de Boudevilliers (SPCH), l'assainissement complet des canalisations d'eaux usées de l'École Pierre-Coullery sis Rue de la Prévoyance 82 à La Chaux-de-Fonds et la création de deux lieux collectifs d'apprentissage et d'échange pour les personnes issues de la migration (ESPACE) à Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds. Enfin, un rapport a été préparé au sujet de l'équipement des bâtiments de l'Etat avec des installations photovoltaïques et devrait être présenté au Grand Conseil en 2021.

Un crédit d'engagement de 44 millions de francs a été octroyé par le Grand Conseil dans le cadre de la première étape du programme d'assainissement du patrimoine immobilier de l'Etat de Neuchâtel. Plusieurs projets ont été lancés dans ce cadre et d'autres sont en préparation. Ils doivent permettre à l'Etat de s'approcher, sans toutefois encore l'atteindre complètement, du niveau d'investissement requis pour maintenir la valeur de son patrimoine. Ces projets ayant très majoritairement recours à des acteurs locaux, ils sont également importants sous l'angle de la dynamique économique, particulièrement pendant et après la crise sanitaire.

Le domaine Immobilier a conduit diverses opérations immobilières en 2020, notamment les démarches de commercialisation pour la vente du bâtiment des Courtons à Noiraigue et de l'ancien hôpital de La Béroche qui devraient se concrétiser en 2021. Les échanges exploratoires en vue de l'acquisition du bâtiment administratif des Poudrières (BAP) et de l'échange de propriété, avec Addiction Neuchâtel, de deux sites ruraux sur St-Aubin et Boudry se sont poursuivis pour eux aussi aboutir vraisemblablement en 2021. En outre le domaine immobilier a permis de conclure les baux à loyer et les droits d'emption du site en construction de Tivoli nord à Neuchâtel, relatifs au programme vitamine. Le déménagement provisoire du service de migration dans le nouveau bâtiment de Maillefer 11a sur le site de Tivoli nord a été en 2020 la première opération de ce programme.

La Commission du logement de l'administration (CLA) a traité une demi-douzaine de demandes, en particulier celles des transformations des locaux de SISPOL à La Chaux-de-Fonds et du BAP à Neuchâtel, destinés à la police suite au départ du Ministère public. Les locaux du service juridique (SJEN) au Château ont fait l'objet d'un réaménagement complet.

Le domaine Exploitation a engagé depuis le 1^{er} octobre 2020 un responsable énergie et coordinateur SST. Cela permettra au service de répondre aux questions relatives à l'application de la loi sur l'énergie (LCEn), notamment dans le suivi des consommations, et des mesures à envisager pour les réduire. La mise en œuvre des mesures destinées à diminuer la consommation des sites dits gros consommateurs d'énergie (GCE), elle, a débuté en 2020. Ces mesures sont définies dans les conventions d'objectifs universelles (COU) et dans les analyses de consommation d'énergie (ACE). La plateforme permettant d'enregistrer et d'analyser les consommations des différentes énergies et de l'eau de plus de 60 bâtiments de l'Etat est désormais opérationnelle.

Le domaine participe aux travaux en vue de la centralisation de la conciergerie des centres de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE). La reprise de l'exploitation du site de Perreux par le SBAT dès mi 2021 a également fait l'objet de séances de coordination avec le CNP.

Afin de poursuivre la politique du logement, le Conseil d'Etat a octroyé en 2020 à la Fondation de l'ancien Hôpital de La Béroche ainsi qu'à la coopérative Arc-En-Ciel des aides qui visent à favoriser la construction d'appartements avec encadrement d'utilité publique dont les loyers répondent aux normes des prestations complémentaires. Ces projets permettront de tendre vers les objectifs ambitieux de la planification médico-sociale (PMS) concernant la construction/rénovation d'appartements avec encadrement pour faire face au vieillissement de la population.

Le premier volet du projet SIGE, soit la mise en place d'une comptabilité analytique, a été réalisé en 2018. En 2019, le domaine Finances et administration et l'ensemble du service ont implémenté le nouveau processus achat, second volet de SIGE. Le

processus est focalisé sur une validation en amont (commandes) et non plus aval (factures). Les utilisateurs et le domaine administratif ont œuvré à l'utilisation systématique du portail de gestion des commandes (TEB) et de leur gestion sous SAP. Le processus doit permettre une vision en temps réel des engagements au niveau de l'Administration cantonale, toutefois au niveau du SBAT, cela implique un surcroît de travail important de par la nature et le caractère non uniforme des commandes (acomptes, commandes pluriannuelles, aléas des chantiers, ...). Le domaine finance et administration se trouve actuellement en sous-effectif et se focalise quasi exclusivement sur la gestion des commandes. Des séances de travail ont été effectuées durant l'année, en collaboration avec le SFIN, afin de proposer des améliorations. Enfin, le domaine financier a accueilli une nouvelle responsable de la comptabilité provenant du SFIN, suite au départ du titulaire un an auparavant.

Par ailleurs, le service a poursuivi ses activités et a pu appuyer les services concernés dans le cadre de la gestion de la crise COVID, notamment en mettant à disposition du personnel, en installant du matériel de protection (écrans en plexiglas, bornes d'accueil avec produit désinfectant, etc.), en aménageant et équipant des locaux dédiés (isolement, stockage, administratif). Certains baux relatifs à la restauration ont été suspendus jusqu'à nouvel avis.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	3'034'952	49'855'974	49'984'104	+128'130	+0.3%	+46'949'152	+1'546.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'365'456	1'588'300	1'646'372	+58'072	+3.7%	+280'916	+20.6%
43 Revenus divers	-37'194	987'700	1'203'916	+216'216	+21.9%	+1'241'110	+3'336.9%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	119'088	62'000	71'544	+9'544	+15.4%	-47'543	-39.9%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	1'587'602	47'217'974	47'062'271	-155'703	-0.3%	+45'474'669	+2'864.4%
Charges d'exploitation	61'443'895	69'776'301	66'024'532	-3'751'769	-5.4%	+4'580'637	+7.5%
30 Charges de personnel	7'190'909	8'451'177	7'520'003	-931'174	-11.0%	+329'095	+4.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	33'298'979	35'466'800	33'356'827	-2'109'973	-5.9%	+57'848	+0.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	19'480'719	22'027'823	20'985'839	-1'041'984	-4.7%	+1'505'120	+7.7%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	697'461	524'000	552'788	+28'788	+5.5%	-144'673	-20.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	775'828	3'306'501	3'609'076	+302'575	+9.2%	+2'833'248	+365.2%
Résultat d'exploitation	-58'408'943	-19'920'327	-16'040'428	+3'879'899	+19.5%	+42'368'515	+72.5%
44 Revenus financiers	18'578'797	20'052'384	18'970'947	-1'081'437	-5.4%	+392'150	+2.1%
34 Charges financières	1'124	346'500	3'156'537	+2'810'037	+811.0%	+3'155'413	+280'610.9%
Résultat de financement	18'577'673	19'705'884	15'814'410	-3'891'474	-19.7%	-2'763'263	-14.9%
Résultat opérationnel	-39'831'270	-214'443	-226'018	-11'576	-5.4%	+39'605'252	+99.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-39'831'270	-214'443	-226'018	-11'576	-5.4%	+39'605'252	+99.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	87.00	99.00	88.00	-11.00	-11.1%	+1.00	+1.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	66.54	72.80	67.44	-5.36	-7.4%	+0.90	+1.4%

Commentaires

Revenus d'exploitation

Augmentation de CHF 60'000 des revenus liés aux places de parking des collaborateurs de l'Etat (rubrique 42). Impacts revenus divers (43) principalement liés aux remboursements de prêts Confédération-Canton-Commune et refacturation.

Charges d'exploitation

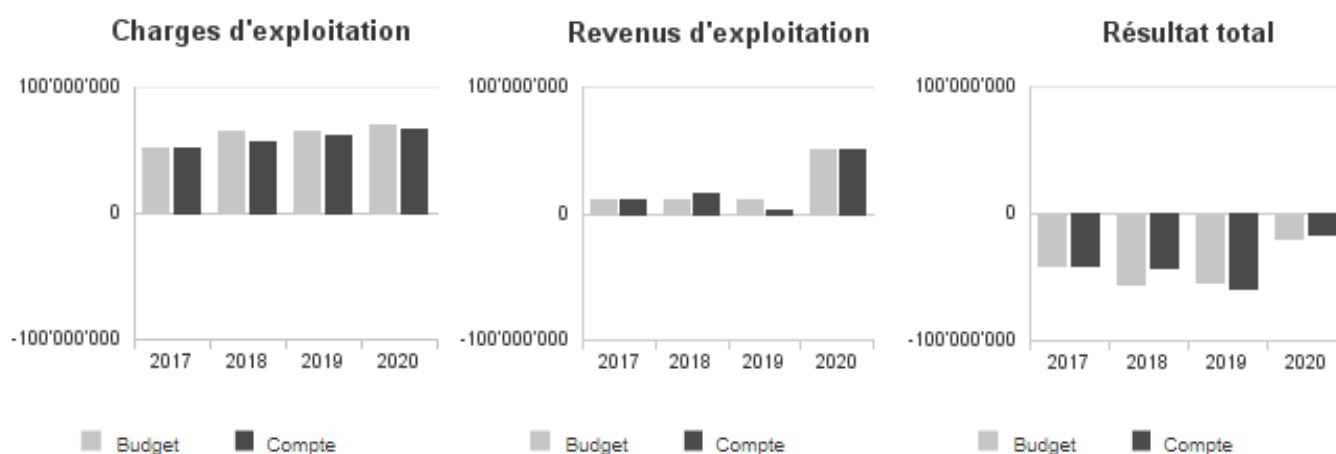
Charges de personnel (rubrique 30), diminution liée à l'écart entre l'entrée en fonction budgétée et réalisée.

Biens, services et autres charges d'exploitation (rubrique 31). Consommation d'énergie moins élevée que budgétée (surestimation, impact lié au télétravail) pour CHF -1.605 million. Charges de loyer CHF -105'000 d'économie pour bâtiments, impact des évolutions de baux pour CHF -35'000. Droit de superficie CHF -30'000. Charges liées à la reprise de l'exploitation de certains bâtiments surestimées au budget pour CHF -170'000. Provision litige de CHF 250'000 reclassée des comptes investissements en comptes de résultat. Prestation de service (domaine exploitation) CHF -150'000, honoraires CHF -80'000, primes ECAP CHF -90'000 et frais d'exploitation CHF -95'000.

Revenus financiers (rubrique 44)

États locatifs surestimés lors de l'établissement du budget, location de surfaces budgétée et non réalisée en 2020.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	3'300
Coûts salariaux et de structure	983'169	340'736
Coûts des services centraux	109'959	104'607
Revenus	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	1'187'353	365'937
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-94'225	82'707

Commentaires

Les charges Microcity ont été budgétées sur le centre de profit du SBAT et affectées au réel sur un centre de profit spécifique, expliquant l'écart de la rubrique 'coûts salariaux et de structure'. L'écart de la rubrique 'revenus de la facturation des services centraux' provient de la répartition des revenus entre le groupe stratégie et le groupe résultat des bâtiments lors du budget d'un part et de l'imputation au réel d'autre part.

Service des bâtiments (SBAT)

Entretien (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	59'531
Coûts salariaux et de structure	-110'025	133'549
Coûts des services centraux	110'025	104'545
Revenus	0	4'900
Revenus de la facturation des services centraux	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	292'725

Commentaires

Les charges directes représentent des frais d'honoraires et d'entretien bâtiment qui n'ont pas été imputés directement sur un bâtiment spécifique. Les charges Microcity ont été budgétées sur le centre de profit du SBAT et affectées au réel sur un centre de profit spécifique, expliquant l'écart de la rubrique 'coûts salariaux et de structure'.

Exploitation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	161'000	194'701
Coûts salariaux et de structure	-282'297	-1'828'078
Coûts des services centraux	121'297	115'817
Revenus	0	17'243
Revenus de la facturation des services centraux	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	-1'534'804

Commentaires

Les charges directes représentent des coûts d'exploitation qui n'ont pas été imputés directement sur un bâtiment spécifique. Les charges Microcity ont été budgétées sur le centre de profit du SBAT et affectées au réel sur un centre de profit spécifique, expliquant l'écart de la rubrique 'coûts salariaux et de structure', à cela s'ajoute les amortissements des bâtiments qui ont été imputés sur la prestation 'exploitation', le SBAT les réaffectera à la prestation 'immobilier' dès 2021.

Immobilier (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'146'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	910'018	666'926
Coûts des services centraux	110'025	104'607
Revenus	0	2'165
Revenus de la facturation des services centraux	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'166'043	775'368

Commentaires

La diminution des charges directes provient des achats de mobilier budgétés sur la prestation 'immobilier' et imputés au réel sur la prestation 'résultat bâtiments'. Les charges Microcity ont été budgétées sur le centre de profit du SBAT et affectées au réel sur un centre de profit spécifique, expliquant l'écart de la rubrique 'coûts salariaux et de structure'. Les revenus proviennent de la vente du vieux mobilier de l'Etat qui a eu lieu en automne 2020 à Polyexpo.

Service des bâtiments (SBAT)

Résultat bâtiments (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	57'725'711	59'265'255
Coûts salariaux et de structure	6'200'463	7'131'360
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	22'244'684	21'230'675
Revenus de la facturation des services centraux	45'000'621	45'822'037
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-3'319'131	-656'098

Commentaires

L'augmentation des charges directes provient principalement de l'augmentation des charges financières, de la diminution de coûts liés aux dépenses d'énergies et de la provision litige (CHF 250'000) précédemment imputée en investissement et reclassée en compte de fonctionnement. Les impacts coûts salariaux et de structure proviennent de la part d'affectation des coûts Microcity qui ont été budgétés sur le centre de profit du SBAT et qui ont été imputés en réel sur le centre de profit Microcity, ainsi que de la répartition des amortissements entre les groupes de prestations. Les revenus comprennent les écarts sur loyers encaissés et sur les remboursements de frais (notamment Perreux). À noter que le SBAT a souhaité reprendre la structure de sa comptabilité analytique pour le budget 2021 afin d'imputer les factures par prestations et non plus par bâtiments. Dès 2021, les factures seront désormais imputées par prestations, par voie de conséquence, la prestation 'résultat bâtiments' sera supprimée.

Projets (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	21'934	187'552
Coûts des services centraux	109'959	104'607
Revenus	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	131'893	292'160

Commentaires

Les charges Microcity ont été budgétées sur le centre de profit du SBAT et affectées au réel sur un centre de profit spécifique, expliquant l'écart de la rubrique 'coûts salariaux et de structure'.

Office du logement (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	30'000	11'980
Coûts salariaux et de structure	483'487	427'885
Coûts des services centraux	110'025	104'607
Revenus	300	200
Revenus de la facturation des services centraux	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	623'212	544'273

Commentaires

Moins de coûts d'honoraires en réel 2020 que budgété.

Exploitation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	730
Coûts salariaux et de structure	0	0
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	730

Commentaires

Cette rubrique liée à l'exploitation est issue d'un paramétrage récent et sera regroupée avec la prestation du même nom figurant ci-dessus.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Sub. féd. diverses	0	-2'000	0
Subventions aide à la personne	339'430	140'000	-21'201
Subventions aide à la pierre	229'758	229'000	227'275
Subventions études et mandats	2'114	80'000	85'667
Total charges (+) / revenus (-) nets	571'302	447'000	291'741

Commentaires

Les comptes 2020 présentent un solde positif de CHF -21'201 dû au remboursement de prêts octroyés dans les années 40 et remboursés lors de la vente de l'objet immobilier. Ces remboursements sont imprévisibles et ne sont par conséquent pas budgétés.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-14'250	-6'000	-11'680
Intérêts sur créances	-62'601	-70'000	-59'687
Places de parcs	16'213	-250'000	86'380
Total charges (+) / revenus (-) nets	-60'638	-326'000	15'014

Commentaires

Les revenus des places de parking sont imputés dans le centre de coûts du SBAT, un paramétrage spécifique doit être mis en place afin que les revenus soient imputés dans les non incorporables. Les revenus s'élèvent à CHF -410'000 en 2020, soit une augmentation de CHF -60'000 par rapport au budget. Le solde net devrait figurer à CHF -322'000 et non à CHF 86'380.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Assain. toiture Pavillon Borel - Perreux	En cours	-769	0	-769	0	0	0	0	0	0
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol	A solliciter	0	0	0	2'100'000	0	2'100'000	0	0	0
Campus Arc 1 - étanchéité dalles parking	Clôturé	-76'400	21'479	-97'879	0	0	0	0	0	0
Centre cantonal archives, crédit d'étude	A solliciter	0	0	0	599'950	0	599'950	0	0	0
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	En cours	0	0	0	130'000	35'000	95'000	82'061	0	82'061
CIFOM-EAA/Abeille2-assiniss. toiture	Clôturé	116'892	0	116'892	0	0	0	48'312	0	48'312
Cité des Etudiants - sécurité	Clôturé	-67'492	-8'500	-58'992	0	0	0	0	0	0
CPLN NE / assaini. énergétique	En cours	4'410'437	174'000	4'236'437	299'950	0	299'950	1'415'870	13'112	1'402'758
Créd.d'étude ctr.Montmollin g.fores.2020	En cours	60'742	0	60'742	1'249'950	800'000	449'950	388'451	0	388'451
Ctre.collect.cadav.animau.Montmo.CrE+BAT	En cours	145'038	0	145'038	1'199'950	0	1'199'950	82'782	0	82'782
Espace - Cité universitaire Neuchâtel	En cours	0	0	0	0	0	0	354'349	0	354'349
Espace - Equipement et Mobilier	En cours	0	0	0	0	0	0	80'800	0	80'800
Espace - Ronde La Chau-de-Fonds - 2020	En cours	0	0	0	0	0	0	123'848	0	123'848
Extension du CIFOM-EPY	En cours	1'386'332	0	1'386'332	1'438'000	0	1'438'000	1'769'336	0	1'769'336
HNE acquisition terrain Sophie-Mairet	Clôturé	473'280	0	473'280	0	0	0	0	0	0
Infirmierie EDPR	A solliciter	0	0	0	749'950	0	749'950	0	0	0
Inst. stockage saumure et balance PL CTB	En cours	0	0	0	360'000	0	360'000	330'966	0	330'966
Latenium bâtiment du chant. naval	Clôturé	1'943	300	1'643	0	0	0	0	0	0
LBC-Créat.salles pour l'enseigne.inform	A solliciter	0	0	0	240'000	0	240'000	0	0	0
Lycée DDR assain. façades étude	En cours	98'183	0	98'183	174'433	0	174'433	96'345	0	96'345
Lycée Jean Piaget - assain. Toiture	A solliciter	0	0	0	400'000	0	400'000	0	0	0
Microcity - étanchéité dalles parking	Clôturé	20'763	0	20'763	0	0	0	0	0	0
Mise en conformité bâtiments CIFOM	En cours	0	0	0	0	0	0	0	-187'875	187'875
ORLA-Regr.& Optimis.du Logem.de l'Adm.NE	En cours	0	0	0	1'778'400	0	1'778'400	1'094'013	1'944	1'092'069
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	138'000	0	138'000	250'000	0	250'000	82'700	0	82'700
Pav. Petite Rochette-assainiss. toiture	Clôturé	537	0	537	0	0	0	0	0	0
Perreux - Pav. Acacias -assain. toit.+PV	A solliciter	0	0	0	700'000	0	700'000	0	0	0
PI-études invest. futurs	En cours	0	0	0	582'500	0	582'500	42'762	0	42'762
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	1'080'000	0	1'080'000	1'600'000	0	1'600'000	1'900'000	0	1'900'000
Prévoyance 80-82 - EPC - assain. conduit	Clôturé	0	0	0	300'000	0	300'000	544'354	0	544'354
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	0	0	0	499'950	0	499'950	913'207	0	913'207
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	A solliciter	0	0	0	100'050	0	100'050	0	0	0
Regroup. LJP sur deux bâtiments - Etude	En cours	159'837	0	159'837	500'000	0	500'000	498'900	0	498'900
Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	En cours	-67'620	0	-67'620	0	0	0	209'056	0	209'056
Rénovation salle GC	A solliciter	0	0	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Réorganisation du Château de Neuchâtel	Clôturé	0	-45'557	45'557	0	0	0	0	0	0
SBAT - Chaudières	Clôturé	300'100	0	300'100	420'000	0	420'000	415'623	0	415'623
Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	1'511'405	0	1'511'405	499'950	0	499'950	109'101	16'430	92'671
Sécurisation du Château de Neuchâtel	En cours	0	45'557	-45'557	0	0	0	0	-45'557	45'557
SISPOL - assainissement façade	A solliciter	0	0	0	500'000	0	500'000	0	0	0
Site Dubied CNIP - assain. conduites EP	En cours	0	0	0	550'000	0	550'000	314'810	0	314'810
UNIHub-constr.bât.uni.à Neuchâtel	A solliciter	0	0	0	500'000	0	500'000	0	0	0
Unimail-assainissement façades-3e étape	En cours	747'370	0	747'370	2'500'000	0	2'500'000	2'540'642	0	2'540'642
Unimail - correction de la verrière	En cours	375'000	0	375'000	0	0	0	-27'842	0	-27'842
Valorisation des anciennes prisons Ntl.	A solliciter	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000	0	0	0
Valorisation prisons NE - crédit d'étude	En cours	0	0	0	0	0	0	26'615	0	26'615
Total		10'813'578	187'279	10'626'299	21'523'033	835'000	20'688'033	13'437'060	-201'946	13'639'006

Commentaires

- Breguet 2 - assainissement toiture, la priorité a été donnée au projet LJP Beaux-Arts 30, le projet débutera en 2021. Ce projet a servi de compensation pour l'augmentation de l'enveloppe budgétaire du projet CPLN, assainissement énergétique (ci-dessous).

- Centre cantonal archive - crédit étude, repoussé à 2021.
- CPLN, report de travaux en 2019 et 2020 car la procédure d'appel d'offre en marché publique ouvert a dû être relancée en raison d'une participation trop faible. Le dépassement de crédit d'engagement de CHF 1.26 millions a été compensé par le projet "Breguet 2 - assainissement toiture et installations solaires". Dépassement de crédit validé par la COFI en mai 2020.
- Centre forestier Montmollin et centre collecteur de cadavre, les projets ont été acceptés fin 2020, expliquant l'écart entre budget et réel.
- Projet Espace, non prévu lors de l'établissement du budget 2020.
- Extension CIFOM-EPCy, l'augmentation de la tranche budgétaire 2020 de CHF 330'000 est motivée par la réalisation de médiathèque.
- Mise en conformité bâtiment CIFOM, subvention ECAP obtenue moins élevée que budgétée.
- Lycée Jean Piaget - assainissement toiture, projet intégré au regroupement du LJP sur deux bâtiments.
- Perreux - pavillon Les Acacias, projet en suspens - avenir du site incertain.
- Rénovation salle du Grand Conseil, retard dû à la prise en considération du rapport du service des monuments et sites.
- Sécurisation de l'outil de prod. Info, équipement de la salle machines repoussé à 2021.
- SISPOL - assainissement façade, en attente de la budgétisation de la part de la ville de La Chaux-de-Fonds.
- Unihub, crédit d'étude prévu pour 2021.
- Valorisation des anciennes prisons NE, environ CHF 30'000 utilisés pour compenser l'ouverture d'un crédit d'étude pour la valorisation des anciennes prisons.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	1'443	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	1'443	Augmentation de charges
Résultat total	-1'443	Détérioration du résultat

Commentaires

Heures COVID-19 effectuées dans le cadre d'ORCCAN

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service des bâtiments	689
Total	689

Commentaires

Trois collaborateurs ont travaillé à un projet ou à une activité lié au COVID-19, à savoir ORCCAN, supervision de la conciergerie et problématique liée à un EMS.

3.8.9. Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

Missions principales

Le service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) a la responsabilité de l'informatique de l'État et de multiples partenaires sous conventions. Ses missions principales sont les suivantes :

- Coordonner la gouvernance de l'Entité neuchâteloise informatique (services de l'administration cantonale, communes, santé et les écoles) ;
- Proposer et mettre en œuvre la politique informatique de l'État et de ses partenaires sous convention ;
- Étudier les besoins de l'administration et proposer les concepts informatiques globaux ;
- Étudier les besoins des partenaires et proposer des concepts informatiques globaux ou spécifiques ;
- Soutenir l'ensemble des utilisateurs dans le cadre de l'utilisation des outils bureautiques ;
- Installer, maintenir, faire évoluer et administrer le parc informatique de l'administration cantonale, des écoles (enfantines, primaires et secondaires 1) et de ses partenaires ;
- Développer, maintenir, exploiter et faire évoluer les applications informatiques ;
- Gérer les réseaux informatiques neuchâtelois (nœud cantonal et réseau pédagogique neuchâtelois) ;
- Exploiter les infrastructures du Guichet sécurisé unique des collectivités publiques neuchâteloises ;
- Gérer les bases de données relatives aux personnes et entreprises utiles à l'ensemble de l'administration ;
- Gérer le réseau téléphonique de l'État et, en collaboration avec le service des bâtiments, le câblage des bâtiments ;
- Assurer la sécurité des systèmes d'information et des données associées.

Le SIEN collabore, en matière informatique, avec les partenaires fédéraux, cantonaux et communaux.

Évolution de l'environnement et des tâches

Suite au rapport sur l'informatique cantonale (15.054) concernant le schéma directeur informatique 2016-2020, à la motion 16.111 intitulée « Regroupement des services informatiques composant le réseau informatique public cantonal » et au rapport (18.038) concernant la réunion du service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) et du Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel (CEG), le rapport (20.034) sur le pôle informatique cantonal a été présenté au Grand Conseil 12 mois après la consolidation des deux entités. L'objectif de ce rapport était d'informer le Grand Conseil au sujet de l'avancement des travaux liés au Schéma directeur 2016-2020 et de requérir les compléments financiers nécessaires à la prolongation de ce dernier avant l'établissement d'un prochain schéma directeur pour les années 2024 et suivantes. Le Grand Conseil a validé en date du 3 novembre 2020 les orientations proposées et accepté les décrets portant sur l'octroi de crédits complémentaires pour les années 2021 à 2023.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement influençant la bonne marche du service sont les suivants :

- Poursuite du déploiement du schéma directeur 2016-2020 ;
- Adoption en 2020 d'un rapport effectuant un point des situations détaillé sur les investissements avec l'appui une demande de crédits complémentaire sur 2021-2023 dans l'attente d'un prochain schéma directeur 2023-2027 ;
- Gestion de la crise sanitaire Covid-19 (dépistage, traçage, vaccination, adaptation des infrastructures, télétravail) ;
- Maintien des conventions et fidélisation des partenaires ;
- Mise en production de la salle des machines à La Chaux-de-Fonds, maintien des salles machines existantes ;
- Stabilisation du déploiement du projet SIGE ;
- Mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information et d'une stratégie associée ;
- Mise en œuvre d'un concept de communication interne au service et pour les partenaires externes ;
- Révision interne des processus métiers, administratifs et financiers, gestion des achats ;
- Accompagnement des fusions des communes ;
- Projet Vitamine et enjeux de numérisation dans le contexte général des réformes ;
- Besoins numériques en croissance et accélération des rythmes dans l'expression des besoins ;
- Émergence des questions d'identités numériques et renforcement des collaborations inter cantonales ;
- Forte centralisation : premier prestataire des collectivités publiques ;
- Gestion de l'obsolescence intégrée des systèmes et nécessité de mise à niveau des applicatifs ;
- Pénurie de ressources humaines spécialisées ;
- Réponse aux besoins informatiques urgents et importants exprimés dans l'ensemble des domaines et nécessité de les anticiper ;
- Autonomie de gestion et des finances du SIEN consolidé en relation avec la multiplicité des partenaires.

Activités et réalisations

Pour l'ensemble des secteurs d'activité, la crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement du service. Le SIEN a dû relever le défi de mettre en place en quelques jours une infrastructure permettant le télétravail (voix, vidéo et données) pour l'ensemble des collaborateurs de l'Etat et de ses partenaires. Environ 2'000 connexions virtuelles et plus de 1'500 bureaux à distances ont été nécessaires pour répondre à la demande. Les mesures organisationnelles et techniques ont été documentées et

Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

communiquées le 13 mars à l'ensemble des collaborateurs de l'Etat et aux partenaires. Pour affiner les configurations des postes de travail privés, les déviations téléphoniques et compléter la formation des télétravailleurs sur les outils collaboratifs, un accompagnement a été mis en place. Les techniciens des centres d'appels ont dû faire face à une montée en charge des demandes d'assistance en traitant jusqu'à 2'700 demandes pour la semaine la plus chargée contre 500 en période normale. Une fois le travail en semi-confinement stabilisé, une surveillance accrue des infrastructures et des services liés a permis de maintenir la disponibilité des systèmes. Une attention toute particulière sur la sécurité interne et externe a permis de couvrir les risques inhérents à la situation et de couvrir les principales menaces. Une communication active et ciblée aux utilisateurs sur les bonnes pratiques a complété le dispositif.

Le SIEN a maintenu une activité en présentiel en traitant de multiples demandes d'équipement pour les services de l'ACNE et ses partenaires. À mentionner en priorité l'infrastructure informatique en soutien aux activités en milieu hospitalier du RHNE (COP, accueils, vidéosurveillance), pour NOMAD avec l'installation des centres de tris et d'un centre d'appel et pour l'administration et les autorités (sessions extramuros du Grand Conseil, soutien aux écoles, etc.). Sur l'ensemble de l'année et en quelques chiffres, 3'937 postes de travail ont été installés, 27'754 tickets d'intervention ont été traités et le Centre de services a été sollicité 41'947 fois au travers de la hotline téléphonique.

Dans le cadre de la gestion de la crise, le SIEN a répondu à de nombreuses sollicitations provenant principalement du SCSP, du NECO et du SRHE en matière de solutions informatiques. Des applicatifs spécifiques ont été développés dans l'urgence sur le dépistage, la traçabilité des cas Covid-19, l'approvisionnement en matériel sanitaire, la gestion des bénévoles, la bourse aux ressources disponibles dans les services de l'Etat et à la communication. En prévision de l'annonce de certification par SwissMedic des premiers vaccins les ressources se sont concentrées en fin d'année sur la mise à jour de la plate-forme « pandémie » utilisée pour la première fois en 2009 avec la grippe H1N1. Cette ancienne solution de gestion a permis de gérer rapidement la prise de rendez-vous, avec l'ouverture d'un central téléphonique le 22 décembre, en vue de la campagne de vaccination annoncée.

Cette situation exceptionnelle a été rendue possible par des équipes organisées, dévouées et flexibles. C'est ici l'occasion de rappeler que l'informatique est stratégique pour le bon fonctionnement des administrations et institutions neuchâteloises.

L'activité et les réalisations des centres de solutions (CSET, CSCO) sont les suivantes :

Guichet unique (GU) :

2020 a été l'année d'un nouveau record d'utilisation du GU tant au niveau des contrats privés avec plus d'un million de transactions que des contrats professionnels avec plus de 800'000 transactions. De nouvelles transactions ont été développées pour la demande d'attestation de naturalisation (SMIG), les fiches d'assurance de la caisse de prévoyance, les fiches de salaires de l'ANMEA, les autorisations de stationnement pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, les prises de rendez-vous pour les examens des nouveaux conducteurs (SCAN), la transmission des documents identités (SCHA), l'obtention de bons d'essence pour l'Etat de Neuchâtel et de bons JobAbo pour la Ville de La Chaux-de-Fonds. D'autres travaux transversaux sont en cours avec notamment l'intégration des identités numériques reconnues (INR) qui nécessite l'adaptation de la LGSU qui devrait intervenir dans le courant du 1^{er} trimestre 2021. Cette évolution permettra d'avoir à terme la même authentification entre le GU et le dossier électronique du patient (DEP). Pour apporter une vision sur l'évolution du GU, une stratégie basée sur 4 axes (Développer des prestations numériques à l'échelle confédérale/cantonale et communale, Mettre en place des services de base pour la cyberadministration, Réglementer la transformation numérique, Accroître la connaissance du numérique par l'administration et renforcer la confiance) a été présentée au DFS et à la Chancellerie.

Élections communales :

Sous l'égide de la chancellerie d'Etat, les élections communales initialement prévues en juin ont été reportées au 25 octobre à cause de la crise sanitaire. Pour ces élections, la solution SyVOTE a été adaptée avec l'introduction d'un module de scannage des bulletins. Ce module a été adopté par 12 communes avec au total 19 scanners. De nombreux tests ont été réalisés avec la chancellerie d'Etat et les communes. Le jour du scrutin, un problème technique est apparu en fin de matinée pour les communes avec scannage. Le nombre de fichiers ouverts simultanément ayant dépassé la limite de 16'384 définie au niveau du système d'exploitation Windows par utilisateur connecté. Ce problème technique ne permettait plus de visualiser les images scannées. Le problème a été partiellement résolu en début d'après-midi, mais il a réapparu quelques heures plus tard. Au vu de la situation, il a été décidé de stopper les travaux de dépouillement et de les reporter au lundi 26 octobre pour 9 communes. En effet, deux communes avec scannage avaient pu terminer leurs travaux avant l'apparition du bug et il en était de même pour toutes les communes sans scannage. Une fois les travaux arrêtés, toutes les images ont pu être intégrées dans le système et les neuf communes ont pu terminer leurs dépouillements et publier les résultats le lundi 26 octobre.

Cet incident regrettable a eu un impact très négatif sur le travail réalisé et a eu des répercussions politiques. Une séance extraordinaire de la Commission de gestion (COGES) a été convoquée afin de présenter en détail les problèmes rencontrés et proposer des solutions en vue des élections cantonales 2021.

Pour rappel, la solution SyVOTE proposée par l'Etat depuis 2019 à ses partenaires communaux intègre le dépouillement, la transmission, le calcul et la publication des résultats afin d'harmoniser les solutions et d'éviter de trop nombreuses interfaces. Le choix du concept proposé est le résultat d'une intense collaboration entre le SIEN, la chancellerie et les communes afin renouveler les anciennes solutions SYDEN et EleNE devenues obsolètes. L'objectif étant de faciliter le travail des communes lors des opérations de dépouillement en regard de la complexité à venir du dépouillement des élections cantonales de 2021, de réduire les erreurs de saisie, de diminuer la charge de travail et de réduire les coûts d'exploitation.

Domaine SAP/SIGE :

2020 fut une année placée sous le signe des migrations pour nos partenaires qui bénéficieront des dernières fonctionnalités et du transfert technologique de l'ancienne base de données ORACLE vers SAP HANA. Côté fonctionnel, des projets ont été conduits sur les sujets touchant aux finances, permettant notamment l'arrivée des factures avec code QR et l'intégration de la perception du nouvel impôt foncier pour les personnes physiques. Un chantier a été ouvert pour améliorer les modules touchant aux achats et aux ventes, insatisfaisants dans leurs premières itérations. Les outils de gestion des ressources humaines ont été complétés. Ces déploiements sont coordonnés avec les services centraux, notamment pour proposer de nouvelles formations.

Domaine des impôts :

Les adaptations permettant la mise en œuvre du nouvel impôt foncier des personnes physiques ont été mises en production à la fin de l'année. Le développement du nouveau système de taxation des personnes morales a été mis en production au mois de décembre ; à moyen terme il est prévu d'intégrer la perception avec SAP. Dans le courant de l'année, les interfaces comptables ont été revues pour améliorer la prise en compte des écritures comptables dans les outils métiers.

Domaine de la Police :

L'application mobile a été mise à jour, apportant dans sa nouvelle version la possibilité d'interroger InfoPol et les bases centrales de la Confédération, ainsi que de saisir des rapports simplifiés en temps réel depuis un périphérique mobile. La mise en production de l'outil permettant la gestion harmonisée des infractions au niveau fédéral est également à mentionner.

Domaine des amendes d'ordre :

En partenariat avec le service de la Justice et la Ville de La Chaux-de-Fonds, comme commune pilote, un nouveau système a été mis en production permettant la saisie d'une amende depuis un appareil mobile, son transfert automatisé dans un système de gestion informatisé ainsi que l'émission d'une amende d'ordre avec QR-code rendue également disponible sur le Guichet unique. Ce changement permet un allègement conséquent du processus de gestion des amendes.

Domaine du trafic :

Une nouvelle application a été mise en production permettant la gestion centralisée et coordonnée des annonces de perturbation du trafic et d'entraves routières au niveau cantonal. Un formulaire en ligne sur le Guichet unique permet également d'annoncer les perturbations, de les géolocaliser et de les afficher sur une carte disponible sur le guichet cartographique cantonal.

Domaine social :

Le renouvellement de la plateforme de l'aide sociale poursuit son cours avec une mise en production planifiée pour novembre 2021. De nouveaux modules pour l'enseignement spécialisé et pour la gestion de l'assurance maladie ont été déployés. D'autres applications de ce domaine ont connu des évolutions.

Système d'information communal (ETIC) :

À souligner les importants travaux préparatoires accompagnant la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche – Neuchâtel – Peseux – Valangin et Les Brenets – Le Locle. D'autres projets se sont déroulés concernant la facturation des prestations d'accueil en institution pour mineurs, la facturation de l'impôt foncier communal pour les personnes physiques et la poursuite du projet de eDéménagement compris dans les plans de la Confédération en matière de eGovernment.

ERP financier (Abacus) :

Les fusions de communes ont nécessité des travaux importants ; la maintenance et la mise en place de modules complémentaires (RH, Gestion des temps, Logistique, ...) pour les 39 sites en production se sont poursuivies. Un projet d'ampleur a démarré pour migrer l'environnement financier de la Ville de La Chaux-de-Fonds de SAP à Abacus.

Internet / Intranet / Extranet :

Une activité toujours intense est fournie pour le renouvellement ou la mise en place de nouveaux sites Internet et Intranet. Un effort particulier est également porté sur les infrastructures Extranet de type collaboratives, que cela soit pour le partage d'informations entre administrations et autorités ou dans le cadre de projets spécifiques. La fusion Neuchâtel a été l'occasion de mettre en place divers sites de projets, les sites collaboratifs pour les autorités ainsi qu'un nouvel Intranet communal.

Système d'information des Écoles (CLOEE) :

L'évolution régulière et importante dans le domaine de l'enseignement en matière organisationnelle et réglementaire impose un travail soutenu du SIEN. Une activité importante est à signaler sur les dossiers de la gestion des remplacements des enseignants du post-obligatoire, le contrat formation et l'élaboration d'un dossier santé de l'élève. Une réorganisation de la relation entre les services d'enseignement obligatoire et post obligatoire et le SIEN a été opérée et de nouvelles méthodologies de travail ont été mises en place.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	25'608'582	47'474'338	49'150'221	+1'675'883	+3.5%	+23'541'638	+91.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	24'063'023	23'472'000	25'549'237	+2'077'237	+8.8%	+1'486'214	+6.2%
43 Revenus divers	124'773	925'000	225'685	-699'315	-75.6%	+100'911	+80.9%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	1'420'786	23'077'338	23'375'299	+297'961	+1.3%	+21'954'513	+1'545.2%
Charges d'exploitation	40'887'910	48'276'140	43'689'275	-4'586'864	-9.5%	+2'801'365	+6.9%
30 Charges de personnel	21'862'678	23'175'524	22'832'971	-342'553	-1.5%	+970'293	+4.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	13'844'907	17'451'000	14'175'598	-3'275'402	-18.8%	+330'691	+2.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'141'115	7'632'184	5'443'661	-2'188'523	-28.7%	+302'545	+5.9%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	39'210	17'432	1'237'046	+1'219'614	+6'996.4%	+1'197'835	+3'054.9%
Résultat d'exploitation	-15'279'328	-801'802	5'460'945	+6'262'747	+781.1%	+20'740'273	+135.7%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	7	+7	--	+7	--
Résultat de financement	0	0	-7	-7	--	-7	--
Résultat opérationnel	-15'279'328	-801'802	5'460'939	+6'262'740	+781.1%	+20'740'267	+135.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-15'279'328	-801'802	5'460'939	+6'262'740	+781.1%	+20'740'267	+135.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	166.00	172.00	167.00	-5.00	-2.9%	+1.00	+0.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	158.50	164.35	159.70	-4.65	-2.8%	+1.20	+0.8%

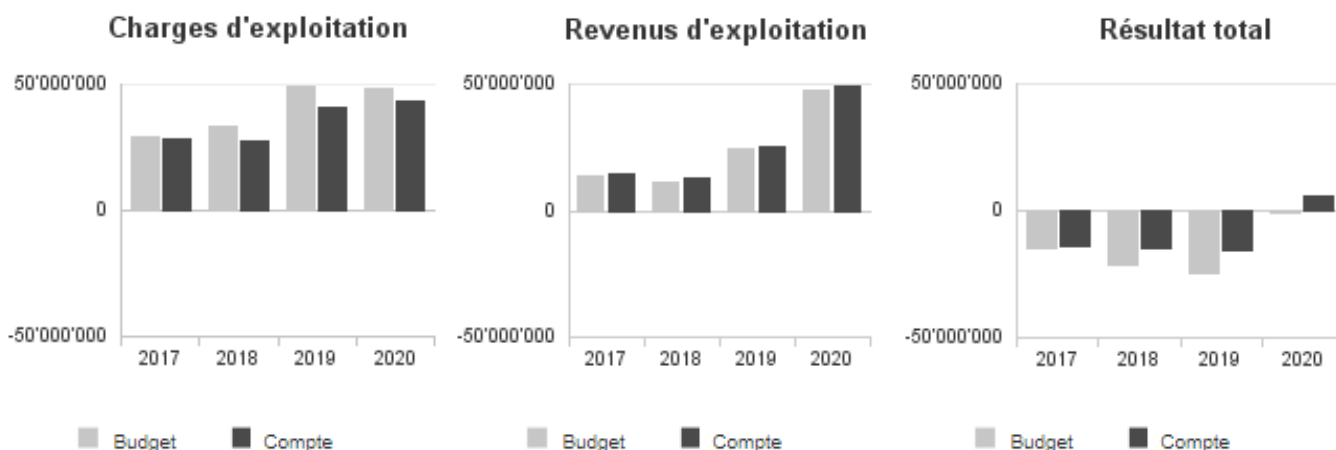
Commentaires

Le compte de résultat présente un excédent de revenus de CHF 5.4 millions. Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- **Revenus d'exploitation** : Les recettes sont supérieures de CHF 1'676'000 par rapport au budget. Cette augmentation se situe au niveau des services (CHF +1'754'000) et des ventes (CHF + 471'000), les recettes sur prestations propres sont inférieures (CHF -549'000).
- **Groupe 30** : Report de l'engagement de personnel expliquant une diminution de charges de CHF 342'553.
- **Groupe 31** : L'écart principale se situe au niveau de la maintenance des infrastructures et des solutions informatiques pour un montant de CHF 2.6 mios.
- **Groupe 33** : Les amortissements sont moins élevés que budgétés suite au report d'investissements de l'année précédente.

L'effectif du service est inférieur de 4,65 EPT par rapport au budget 2020. À savoir, 2 EPT sont restés vacants suite à des départs, 2.45 EPT ont été reportés en 2021 et 0,20 EPT dû à des diminutions de taux d'activité.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	5'869'100	5'345'771
Coûts salariaux et de structure	7'521'521	7'067'616
Coûts des services centraux	347'758	351'486
Revenus	10'271'280	11'895'970
Revenus de la facturation des services centraux	3'492'466	4'370'520
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-25'366	-3'501'617

Commentaires

Les services de base aux utilisateurs couvrent la gestion du poste de travail (achat, installation, maintenance, support, services réseau, sécurité). Les charges directes sont moins élevées que prévu notamment au niveau des achats de licences. Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget (amortissements moins élevés que prévus).

Les revenus externes sont supérieurs au budget : prestations de services (CHF +1'210'000) et ventes (CHF +413'000). Prestations internes : Lors de l'établissement du budget 2020 une erreur de répartition entre les différents groupes de prestations engendre des écarts entre le budget et les comptes (CHF 879'000). Au global il n'y a pas d'écart.

Services de télécommunication (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'352'000	1'261'862
Coûts salariaux et de structure	1'423'743	1'186'486
Coûts des services centraux	30'347	36'603
Revenus	1'865'050	1'983'586
Revenus de la facturation des services centraux	1'204'680	545'819
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-263'641	-44'454

Commentaires

Ce groupe de prestations a pour objectif de gérer l'infrastructure de télécommunication du nœud cantonal et de l'interconnexion des bâtiments. Les coûts se composent de la location des lignes de télécommunication et de la maintenance du matériel actif du réseau. Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget (amortissements moins élevés que prévus). Les revenus externes sont supérieurs au budget pour un montant de CHF 119'000.

Prestations internes : Lors de l'établissement du budget 2020 une erreur de répartition entre les différents groupes de prestations engendre des écarts entre le budget et les comptes (CHF -659'000).

Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

Services de téléphonie (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'227'000	1'320'253
Coûts salariaux et de structure	1'212'253	1'031'711
Coûts des services centraux	30'533	35'116
Revenus	970'750	1'004'006
Revenus de la facturation des services centraux	1'656'954	1'795'018
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-157'918	-411'944

Commentaires

Les coûts directement imputables à ce groupe de prestations sont plus élevés que prévus notamment en raison de l'augmentation des coûts de maintenance externe de l'infrastructure centrale. Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget (amortissements moins élevés que prévus). Les revenus externes sont conformes aux prévisions.

Prestations internes : Lors de l'établissement du budget 2020 une erreur de répartition entre les différents groupes de prestations engendre des écarts entre le budget et les comptes (CHF +138'000).

Services applicatifs (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	3'139'100	1'264'860
Coûts salariaux et de structure	4'436'687	3'967'517
Coûts des services centraux	197'710	179'574
Revenus	5'836'840	5'683'587
Revenus de la facturation des services centraux	2'737'233	4'792'275
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-800'576	-5'063'910

Commentaires

Les coûts directement imputables à ce groupe de prestations sont moins élevés que prévus notamment en raison de la mise en production retardée de la nouvelle salle machines. Les revenus externes sont supérieurs au budget pour un montant de CHF 153'000.

Prestations internes : Lors de l'établissement du budget 2020 une erreur de répartition entre les différents groupes de prestations engendre des écarts entre le budget et les comptes (CHF +2'055'000).

Solutions informatiques (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	4'409'800	3'606'286
Coûts salariaux et de structure	15'147'830	13'779'958
Coûts des services centraux	595'973	582'411
Revenus	4'274'040	4'761'493
Revenus de la facturation des services centraux	13'559'045	10'967'670
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'320'518	2'239'492

Commentaires

Les coûts directement imputables à ce groupe de prestations sont moins élevés que prévus en raison des maintenances applicatives moins élevées que budgétées. Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget (amortissements moins élevés que prévus). Les revenus externes sont supérieurs au budget pour un montant de CHF 487'000.

Prestations internes : Lors de l'établissement du budget 2020 une erreur de répartition entre les différents groupes de prestations engendre des écarts entre le budget et les comptes (CHF -2.5 millions).

Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

BDP / BDE (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	211'739	220'444
Coûts des services centraux	11'546	11'966
Revenus	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	179'076
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	223'285	53'334

Commentaires

Prestations internes : Lors de l'établissement du budget 2020 une erreur de répartition entre les différents groupes de prestations engendre des écarts entre le budget et les comptes (CHF + 179'076).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-373	0	-670
Total charges (+) / revenus (-) nets	-373	0	-670

Commentaires

Pas de commentaires.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
CLOEE2 - Gestion des rempl. PO (DEF)	En cours	58'112	0	58'112	100'000	0	100'000	99'028	0	99'028
CLOEE2 - Suivi de la santé élèves (DEF)	En cours	2'975	0	2'975	100'000	0	100'000	99'798	0	99'798
Dével. 2016-2020 des syst. d'information	En cours	984'391	0	984'391	3'736'000	0	3'736'000	1'612'152	0	1'612'152
Espace - Equipement informatique	En cours	0	0	0	0	0	0	45'527	0	45'527
ETIC IES	Clôturé	0	0	0	276'000	0	276'000	213'040	0	213'040
Gestion d'affaires	Clôturé	0	0	0	270'000	0	270'000	0	0	0
HIP Infosearch	Clôturé	66'174	0	66'174	0	0	0	0	0	0
JUSTITIA 4.0	Clôturé	0	0	0	35'000	0	35'000	0	0	0
Licences SAP HANA-BW	Clôturé	52'327	0	52'327	0	0	0	0	0	0
Logiciel Investimmo	Clôturé	92'250	0	92'250	0	0	0	50'000	0	50'000
Migration Paclan/x	Clôturé	275'482	0	275'482	0	0	0	-368	0	-368
Mise à niveau bases de données Oracle	Clôturé	0	0	0	420'000	0	420'000	0	0	0
ORLA-Regr.& Optimis. du Logem. de l'Adm.NE	En cours	0	0	0	105'000	0	105'000	170'394	0	170'394
PI-Réformes	En cours	5'055	0	5'055	0	0	0	0	0	0
Programme éducation numérique	En cours	0	0	0	0	0	0	5'547	0	5'547
Projets NEMO	A solliciter	0	0	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Remplacement EC2000	Clôturé	0	0	0	90'500	0	90'500	0	0	0
Remplacement GNSP	Clôturé	0	0	0	200'000	0	200'000	0	0	0
Renouvel. infrastructure SAP clients ext	Clôturé	412'748	0	412'748	0	0	0	1'485	0	1'485
Renouvellement des infrastructures info	En cours	3'238'464	0	3'238'464	6'843'000	0	6'843'000	2'789'833	0	2'789'833
SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009	Clôturé	83'597	0	83'597	330'000	0	330'000	0	0	0
Total		5'271'574	0	5'271'574	12'655'500	0	12'655'500	5'086'436	0	5'086'436

Commentaires

- Développement 2016-2020 des systèmes d'information : Report des projets Impôts et JURIS. Projet eHealth supporté par le SCSP.
- Les projets ETIC IES, Gestion d'affaires, JUSTITIA 4.0, Remplacement EC2000 et Remplacement GNSP ne seront pas sollicités en tant que tels ; ils sont intégrés pour les budgets 2021 et suivants au crédit cadre Développement 2016-2020 des systèmes d'information (selon le rapport 20.034 concernant la prolongation du schéma directeur 2016-2020).
- Projet NEMO : Projet momentanément suspendu.
- Renouvellement des infrastructures informatiques : Report de la mise à jour des infrastructures centrales et des centraux téléphoniques.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	86'219	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	43'966	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	42'253	Augmentation de charges
Résultat total	-86'219	Détérioration du résultat

Commentaires

Charges de personnel : Heures supplémentaires effectuées par les équipes dans le cadre de la pandémie. Bien, services et autres charges : Achat de casques et d'équipements pour les centres de vaccination, support externe, fournitures pour usage interne.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service informatique entité neuchâteloise	12'535
Total	12'535

Commentaires

Le nombre d'heures internes COVID-19 se décompose ainsi :

- 8'707 heures : par les équipes techniques pour la mise en place des installations et des infrastructures nécessaires au télétravail, ainsi que pour le support aux utilisateurs.
- 3'244 heures : par le centre de solutions pour la mise à disposition de diverses solutions (dépistage, vaccination).
- 584 heures : pour la logistique interne au service.

3.8.10. Service des communes (SCOM)

Missions principales

Le service des communes est en charge des relations entre l'État et les communes.

Le service contrôle la gestion financière des communes et des syndicats intercommunaux, établit des statistiques financières et fiscales qui sont contenues dans les rapports de gestion annuels des communes et calcule la péréquation financière intercommunale.

Il contrôle, en vue de la sanction par le Conseil d'État, la légalité, voire l'opportunité dans certains cas, de la réglementation des communes et des syndicats. Il fournit des conseils, notamment pour l'application de la législation financière, de l'aide, des modèles de règlements ou d'arrêtés, des directives, des données chiffrées et autres documents explicatifs aux communes. Il apporte également un soutien technique pour les fusions de communes ainsi qu'un appui au chef de département dans la conduite des dossiers politiques.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service a participé au cours des dernières années à l'élaboration de l'important projet de réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale qui instaure une compensation verticale, par l'État, des charges de centre des deux pôles urbains de l'agglomération et une compensation des surcharges structurelles dans les domaines de l'éducation et de l'accueil extrafamilial. Dans ce cadre, et après l'adoption de la réforme par le Grand Conseil en 2019, il a été appelé à élaborer les dispositions d'exécution de la loi en vue de permettre son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Il a aussi participé aux travaux de révision de la loi sur les finances de l'État et des communes, plus particulièrement du volet communal, à côté de la poursuite des travaux en vue d'implémenter le nouveau modèle de compte harmonisé et ses nouvelles exigences dans les communes. Il a également engagé les travaux en vue de réformer la loi sur les communes. Dans le dossier des fusions de communes, le SCOM, outre un rôle d'accompagnement et de soutien aux différents projets engagés à Neuchâtel, au Locle et sur le Littoral à l'Est et à l'Ouest de la capitale cantonale, réfléchit à proposer des mesures d'adaptation des mécanismes d'aide aux fusions de communes.

En 2020, le service a été mis à contribution pour préparer et accompagner le mandat d'évaluation de la péréquation financière intercommunale et d'examen des charges d'altitude, comme suite à la motion 19.124 de la commission péréquation du Grand Conseil. Il a aussi été mis à contribution par l'élaboration d'un avant-projet de révision complète de loi sur les communes et par l'accompagnement et la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de finances communales, ainsi qu'à participer activement à la révision de la LFinEC, et plus particulièrement du volet relatif aux finances communales. Il a aussi été mis à contribution en 2020 par les élections communales et par l'élaboration et l'accompagnement des mesures liées à la pandémie de Covid-19 touchant les communes. En 2021, le service est appelé à déposer un rapport en Conseil d'État sur l'évaluation du système péréquatif et sur la motion relative à l'examen des charges d'altitude. Il est aussi appelé à préparer un rapport de révision complète de la loi sur les communes, qui intégrera aussi un volet sur la révision des mesures de soutien aux fusions de communes. La mise en œuvre des dispositions financières applicables aux communes prévue dans le cadre de la révision de la LFinEC figurera également à l'ordre du jour de ses missions en 2021. Vu la dimension réduite du service, le processus de révision de la loi sur les communes nécessitera l'engagement de quelques moyens externes.

Activités et réalisations

Surveillance financière des communes

Après l'introduction et la pleine application des normes MCH2 dans toutes les communes, le service a effectué de nombreuses interventions et a prodigué de nombreux conseils auprès des communes, en particulier pour les reclassifications, les retraitements du bilan et les modalités de prélèvement aux réserves.

Le groupe de travail MCH2, qui regroupe les responsables financiers des plus grandes communes, s'est réuni sous l'égide du SCOM pour évaluer les aspects pratiques des nouvelles normes. C'est dans le cadre de ce groupe de travail qu'ont eu lieu différents échanges, demandes de clarification et autres requêtes tendant à faire évoluer la réglementation financière applicable aux communes.

Statistiques financières des communes (2019)

Le résultat cumulé de l'ensemble des communes a affiché en 2019 un bénéfice de CHF 80 millions (déficit de CHF 2 millions en 2018), qui représente une amélioration de CHF 99.4 millions par rapport aux prévisions budgétaires. Ce bénéfice extraordinaire s'explique principalement par la dissolution des excédents de provisions pour prévoyance.ne.

Le nombre des communes bouclant leur compte de fonctionnement dans les chiffres noirs est en hausse avec 19 communes (17 en 2018), 12 étaient déficitaires (14) et aucune équilibrée (0).

L'excédent net des communes (fortune) s'établit à CHF 648.4 millions au 31 décembre 2019, contre CHF 493.6 millions au 31 décembre 2018. L'écart important résulte du transfert de certaines réserves et provisions excédentaires à la fortune nette.

Pour les réserves de retraitement du bilan à fin 2019, celles du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 552.5 millions et celles du patrimoine financier à CHF 159.5 millions. Le montant global des réserves de politique conjoncturelle au 31 décembre 2019 se monte à CHF 198.9 millions, soit 17.6% des charges brutes des communes.

Les classeurs regroupant par thèmes des informations comptables concernant l'ensemble des communes neuchâteloises sont disponibles sur le site Internet de l'État, www.ne.ch/scom.

Une fiche pour chacune des 31 communes neuchâteloises – état au 31 décembre 2020 - est également disponible sur le site du service de statistique (www.ne.ch/stat). Ces fiches constituent un outil de pilotage financier pour les autorités exécutives et législatives des communes.

Données consolidées de l'ensemble des communes

Chiffres clés	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dettes à court et long terme	1'458'785'031	1'494'732'060	1'431'203'841	1'432'774'361	1'500'184'389	1'571'732'351
Taux d'intérêt moyen	2.51%	2.21%	2.05%	1.79%	1.65%	1.49%
Population au 31 décembre	177'234	177'970	178'434	177'862	176'720	176'328
Dettes par habitant	8'231.-	8'399.-	8'021.-	8'056.-	3'458.-	3'078.-
Investissements nets	89'900'914	94'480'905	86'869'571	65'998'094	86'459'006	90'769'515
Fortune nette	311'729'421	356'216'056	350'069'130	366'540'740	493'623'764	651'477'512

Réforme de la péréquation financière intercommunale

Pour rappel, le SCOM a élaboré entre 2018 et 2019 le rapport sur la réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale, comprenant aussi différents aménagements du volet des ressources afin de compenser l'abandon du critère réputé inadéquat de l'indice de charge fiscale sans accroître les disparités de ressources fiscales entre les communes. Ces travaux, réalisés en collaboration avec plusieurs départements et services, ainsi que des communes, et avec le soutien précieux du service de statistique, ont abouti à la validation de la modification légale par Grand Conseil en mars 2019. La réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale, après celle du volet des ressources intervenues en 2015, a ainsi permis de mettre fin aux lacunes de l'ancien dispositif controversé tout en accroissant l'effort péréquatif dévolu aux communes financièrement les plus faibles.

En 2020, en réponse à la motion 19.124 de la commission péréquation du Grand Conseil, le SCOM a participé à l'élaboration et à l'accompagnement du mandat d'évaluation de la péréquation financière intercommunale et d'examen des charges d'altitude confié à un bureau d'analyses économiques externe au canton. À réception du rapport du mandataire, le service a préparé une note d'information et d'orientation à l'attention du Conseil d'État. Un rapport au Grand Conseil sera présenté en 2021.

Péréquation financière intercommunale

2020 voit le nouveau régime de péréquation financière intercommunale entrer en vigueur. Les bases de calcul de ces transferts ont été complètement remaniées en 2020 cependant, si l'on compare les exercices, on observe une augmentation des montants transférés d'un exercice à l'autre au titre de la péréquation des ressources de plus de CHF 2.2 millions pour atteindre la somme de CHF 21.1 millions en 2020, augmentation consécutive à l'accroissement de l'effort péréquatif de 33.33% à 40% intervenu l'an dernier. Quant aux charges, les compensations intercommunales au titre des charges scolaires, préscolaires et parascolaires se sont élevées en 2020, en valeurs brutes, à CHF 3.3 millions. En 2019, les montants transférés entre les communes au titre de la péréquation des charges s'élevaient encore à CHF 13.8 millions. Cependant, il ne faut pas perdre de vue le transfert de CHF 14.5 millions, versé pour la première fois en 2020, au titre de la péréquation verticale des charges de centre, y compris la compensation temporaire pour la Ville de La Chaux-de-Fonds et l'allocation temporaire aux communes d'altitude. Au final, si l'on compare les transferts nets alloués aux communes bénéficiaires au titre des différents dispositifs péréquatifs, on observe que ces communes ont reçu CHF 22.7 millions en 2019 et près de CHF 30.8 millions en 2020 sous le régime de la nouvelle péréquation financière, ce qui représente une hausse non négligeable d'un exercice sur l'autre. La situation des principales communes se présente comme suit. La Ville de Neuchâtel voit sa contribution nette à la péréquation s'accroître de CHF 10.4 millions en 2019 à CHF 13.3 millions en 2020, tandis que la Ville de La Chaux-de-Fonds a bénéficié pour sa part en 2020 d'allocations de la péréquation financière intercommunale à hauteur de CHF 14,8 millions, alors que les montants totaux en sa faveur en 2019 s'élevaient à CHF 14.3 millions. Pour sa part, la Ville du Locle, qui contribuait encore à la péréquation financière intercommunale à hauteur de CHF 0.4 million en 2019 devient bénéficiaire de CHF 0.9 million en 2020. La même tendance, en plus marquée encore, est observée à Val-de-Ruz. Cette commune qui contribuait encore à la péréquation financière à hauteur de CHF 0.3 million en 2019, devient bénéficiaire à hauteur de CHF 4.7 millions en 2020, essentiellement en raison de la compensation de ses importantes charges scolaires et de l'abandon de l'ancienne compensation des charges fondée notamment sur l'indice de charge fiscale. La dotation accordée à la Commune de Val-de-Travers s'est élevée pour sa part à CHF 4,1 millions de francs en 2020, montant inchangé d'un exercice à l'autre. Une analyse plus fine imposerait de ramener ces montants aux chiffres de la démographie.

Fusions de communes et collaborations intercommunales

2020 a vu les préparatifs s'accélérer en vue de l'entrée en vigueur de deux importants projets de fusions de communes, dans le Grand Neuchâtel avec la fusion de la capitale cantonale avec les communes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin pour donner naissance à la troisième ville de Suisse romande, et au Locle, avec la fusion de la ville et de la Commune des Brenets, permettant de faire aboutir le premier projet de fusions de communes dans les Montagnes.

Autres activités du SCOM

Le service des communes a participé à de nombreux groupes de travail et aux travaux de diverses commissions chargées d'élaborer des textes légaux ou réglementaires, des projets ou des instructions dans les divers domaines qui concernent le service public communal, malgré la pandémie de Covid-19. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD). Le service des communes participe aux travaux de cette commission réunissant des représentants de l'État, des communes, des associations intéressées et de VADEC afin de résoudre les diverses questions qui se posent dans la mise en pratique de la nouvelle réglementation en matière de taxe sur les déchets. Le SCOM a en particulier participé à l'élaboration de la nouvelle fiche transmise par VADEC aux communes et justifiant le montant de la ristourne de la taxe au sac.
- Le comité de pilotage des pôles de développement économique a également poursuivi ses travaux de manière active l'an dernier en vue de préparer le dépôt du dossier du plan d'affectation cantonale du pôle de développement économique de La Tène.
- Le comité de pilotage chargé du dossier relatif aux gens du voyage. Un projet de loi a été adopté par le Grand Conseil qui dresse l'état des lieux et esquisse les conditions pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage suisses tout en formalisant les conditions pour gérer, à titre de mesure transitoire, l'aire de Pré-Raguel à l'attention des gens du voyage européens.
- Organe de référence des marchés publics (ORMAP). Là aussi, le service des communes participe aux travaux de cet organe de référence chargé de conseiller les différents acteurs cantonaux et communaux en matière de procédure applicable aux marchés publics. L'organe de référence a en particulier préparé le projet de réponse du Conseil d'État à la consultation relative au projet de révision de l'accord intercantonal sur les marchés publics consécutif au nouvel accord de l'OMC.
- Enfin le SCOM a accompagné le Conseil d'État lors de ses rencontres avec le comité de l'association des communes neuchâteloises (ACN).

Résultat financier

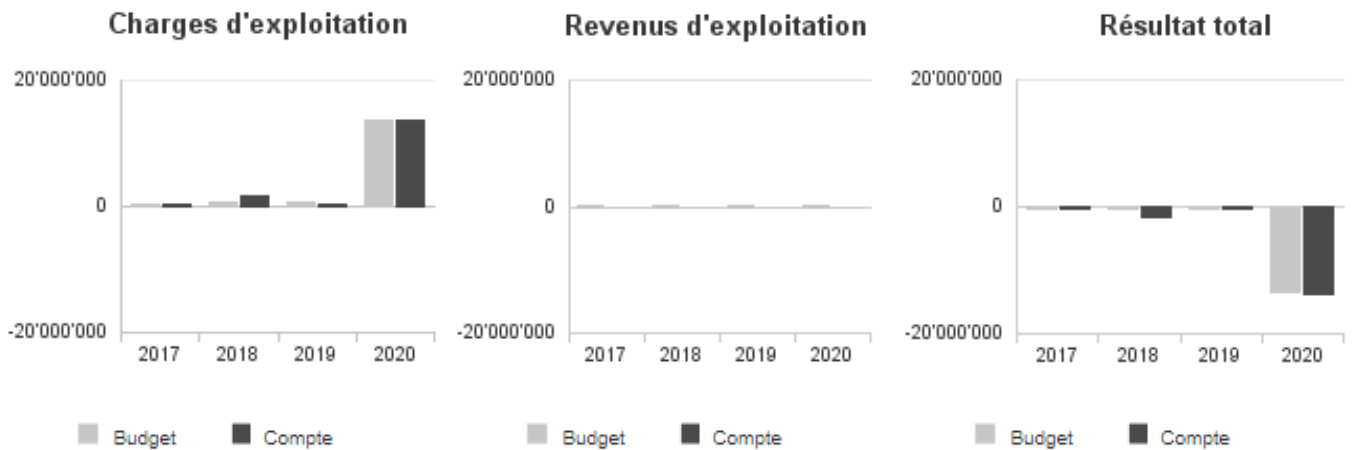
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	30'000	0	-30'000	-100.0%	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	30'000	0	-30'000	-100.0%	0	--
Charges d'exploitation	487'012	13'611'903	13'630'512	+18'609	+0.1%	+13'143'500	+2'698.8%
30 Charges de personnel	483'163	478'892	464'543	-14'349	-3.0%	-18'621	-3.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'849	55'000	70'816	+15'816	+28.8%	+66'967	+1'740.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	13'000'000	13'000'000	0	0.0%	+13'000'000	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	78'011	95'154	+17'143	+22.0%	+95'154	--
Résultat d'exploitation	-487'012	-13'581'903	-13'630'512	-48'609	-0.4%	-13'143'500	-2'698.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-487'012	-13'581'903	-13'630'512	-48'609	-0.4%	-13'143'500	-2'698.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-487'012	-13'581'903	-13'630'512	-48'609	-0.4%	-13'143'500	-2'698.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	3.00	3.00	3.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.80	2.80	2.80	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

La baisse enregistrée dans les revenus d'exploitation - groupe 49 - et dans les charges de personnel - groupe 30 - s'explique par le non-engagement d'une force d'appoint temporaire prévue pour accompagner le projet de révision totale de la loi sur les communes, en raison du réexamen du planning et des ressources générées par ce projet. Pour le groupe 31, l'écart est directement lié à un mandat octroyé en lien avec la péréquation financière. Le dépassement de crédit a été compensé à l'interne du département. L'augmentation des charges de transfert au regard des comptes 2019 résulte de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 du volet relatif à la reconnaissance et la compensation des charges de centres assumées par les Villes dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports et dorénavant financées par l'État.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Conseil, appui et expertise (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	50'000	68'868
Coûts salariaux et de structure	223'353	196'131
Coûts des services centraux	50'746	42'980
Revenus	30'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	294'099	307'979

Commentaires

Les coûts nets augmentent par l'absence d'imputation interne prévue pour financer l'engagement d'une force de travail temporaire au SCOM, en raison du réexamen du planning de la révision de la loi sur les communes et des ressources générées par ce projet et l'absence du refinancement par le fonds prévu à hauteur de CHF 30'000.

Contrôles (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	234'521	261'906
Coûts des services centraux	53'283	52'174
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	287'804	314'080

Commentaires

Ces variations n'appellent pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Péréquation	0	13'000'000	13'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	13'000'000	13'000'000

Commentaires

Comme nous l'indiquions dans notre commentaire relatif aux groupes de natures du compte de résultats, l'augmentation des charges de transfert au regard des comptes 2019 résulte de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 du volet relatif à la reconnaissance et la compensation des charges de centres assumées par les Villes dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports et dorénavant financées par l'État.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service des communes	41
Total	41

Commentaires

L'engagement du service sur le front de la pandémie de Covid-19 a essentiellement consisté en l'élaboration de directives relatives au fonctionnement des autorités et des administrations communales en période de COVID-19.

3.8.11. Fonds d'aides aux communes

Missions principales

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué.

Évolution de l'environnement et des tâches

Après l'aide ponctuelle accordée à titre transitoire jusqu'à l'avènement de la réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale en faveur des communes bénéficiaires du volet ressources de la péréquation financière intercommunale pour absorber la bascule d'un point d'impôt des communes à l'État introduite en 2018, c'est l'allocation prévue à titre transitoire en faveur des communes situées en altitude dans le cadre de la réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale et celle accordée également à titre transitoire à la Ville de La Chaux-de-Fonds qui représentent des nouveaux domaines de charges grevant le fonds d'aide aux communes dès 2020. Le fonds sera encore sollicité en 2021 pour financer l'aide à la fusion des communes de Neuchâtel-Ouest à concurrence de plus de 8,2 millions de francs, et celle versée à la Ville du Locle après sa fusion avec la Commune des Brenets à hauteur de 2 millions de francs.

Activités et réalisations

En 2020, le fonds n'a pas été sollicité pour financer des projets de fusions de communes, diminuant d'autant ses sorties de fonds. Il a par contre été sollicité pour financer l'allocation complémentaire accordée à titre transitoire aux communes situées en altitude. Sinon, très peu de projets ont bénéficié d'une aide du fonds.

Résultat financier

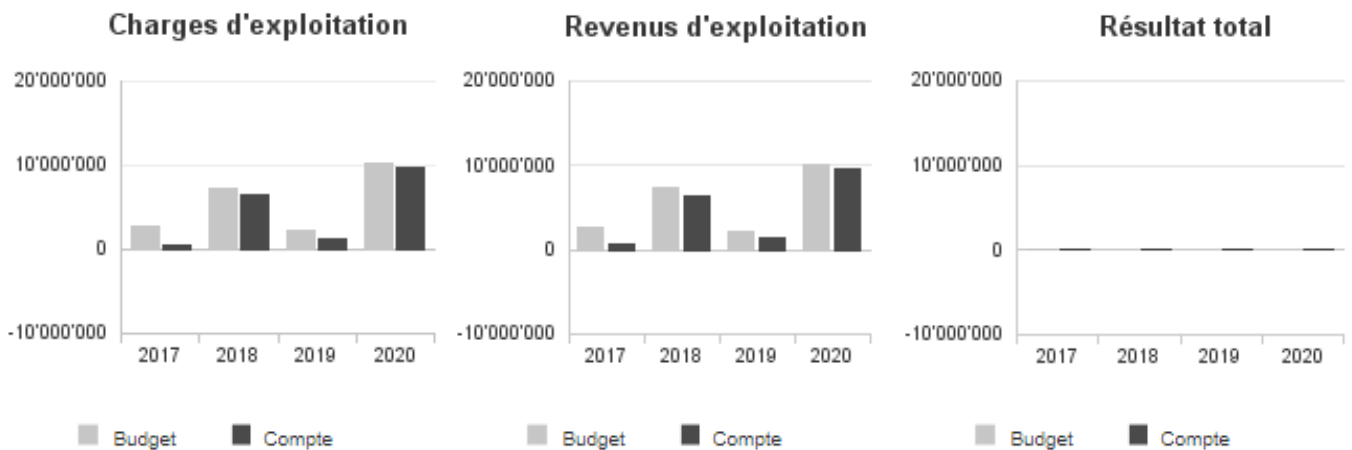
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'323'777	10'130'000	9'699'901	-430'099	-4.2%	+8'376'124	+632.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'323'777	1'930'000	1'499'901	-430'099	-22.3%	+176'124	+13.3%
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	8'200'000	8'200'000	0	0.0%	+8'200'000	--
Charges d'exploitation	1'323'927	10'130'000	9'700'001	-429'999	-4.2%	+8'376'074	+632.7%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	0	--	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	8'200'000	8'200'000	0	0.0%	+8'200'000	--
36 Charges de transfert	1'323'927	1'900'000	1'500'001	-399'999	-21.1%	+176'074	+13.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	30'000	0	-30'000	-100.0%	0	--
Résultat d'exploitation	-150	0	-100	-100	--	+50	+33.3%
44 Revenus financiers	150	0	100	+100	--	-50	-33.3%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	150	0	100	+100	--	-50	-33.3%
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

L'augmentation importante des imputations internes (groupe de natures 49) en 2020 par rapport à l'exercice 2019 résulte de la décision du Grand Conseil de décembre 2019 d'attribuer au fonds d'aide aux communes en 2020 un montant unique de 8,2 millions de francs prélevé sur les recettes provenant de la péréquation financière intercantonale, essentiellement dans le but de financer l'aide aux fusions de communes des projets de Neuchâtel-Ouest et du Locle ainsi que les autres projets de fusions de communes à venir dès que ces projets de fusions auront abouti. L'augmentation des montants au titre des charges de transfert résulte de l'entrée en vigueur en 2020 de la mesure temporaire de financement par le fonds d'aide aux communes de la dotation aux charges d'altitude.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Péréquation	1'321'504	1'500'000	1'500'001
Subsides com. divers	2'423	400'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'323'927	1'900'000	1'500'001

Commentaires

Comme nous l'avons déjà relevé dans le commentaire à l'appui du résultat financier, l'augmentation des montants au titre des charges de transfert résulte de l'entrée en vigueur en 2020 de la mesure temporaire de financement par le fonds d'aide aux communes de la dotation aux charges d'altitude.

Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)

Synthèse du DJSC
Compte de résultats du DJSC

SJSC	Secrétariat général DJSC
JUST	Service de la justice
SPNE	Service pénitentiaire
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte
SEPF	Service des poursuites et faillites
PONE	Police neuchâteloise
CIFPol	Centre interrégional de formation policière
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SCNE	Service de la culture
SSPO	Service des sports
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique

Fonds de protection civile régionale
Fonds contribution remplacement abris PC

3.9. Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)

3.9.1. Synthèse du DJSC

Marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 a été particulièrement intense pour le DJSC dans la gestion des urgences inhérentes à ses domaines de compétence. Bien que fortement rythmé par la gestion de la Covid-19 et de ses conséquences sur la société neuchâteloise, le département a pu honorer des tâches ordinaires pendant l'année sous revue. La poursuite des travaux relatifs au projet de la nouvelle loi favorisant une société neuchâteloise inclusive et consolidant un dispositif de prestations en faveur des personnes vivant avec un handicap ou encore la poursuite des travaux relatifs à la nouvelle loi sur la culture ne sont que quelques-uns des dossiers auxquels le **secrétariat général** a étroitement collaboré, outre l'appui intense aux services du département dans le cadre de la gestion de la crise.

En 2020, le Parlement a traité 5 rapports préparés par le DJSC. Le 1^{er} venait en réponse au postulat 18.160 portant sur la numérisation généralisée des procédures de la justice ; le 2^{ème} répondait à la motion 18.126 sur le bilan des frais de justice ; le 3^{ème} portait sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents et le 4^{ème} avait pour sujet une modification du Tfrais suite à un arrêt du Tribunal fédéral. Enfin, le dernier venait en réponse à la recommandation 20.150 relative à l'introduction des listes permanentes de soumissionnaires qualifiés dans le cadre des marchés publics.

En cette année particulière, et malgré la Covid-19, la **police neuchâteloise (PONE)** a globalement atteint ses objectifs. Elle a effectué 8'547 heures de patrouilles pédestres et cyclistes et a également assuré une visibilité dans les gares et les transports en commun. 32'075'135 véhicules ont été contrôlés au moyen de radars, l'objectif des 33 millions a ainsi été pratiquement atteint. La PONE a répondu à 95,9% des sollicitations d'urgence en priorités 1 et 2 en moins de 15 minutes, ce qui représente 2'400 interventions. Dans un délai de 60 minutes, 99% des 5'600 interventions en priorités 3 à 8 ont été honorées. En outre, 8 campagnes de prévention ont été mises sur pied.

En 2020, le nombre d'infractions (11'317) au code pénal traitées par la police est resté identique à l'année 2019. Le phénomène LITTO a toutefois nécessité un effort important de la part de tous les services de la PONE afin de faire diminuer fortement les vols et agressions sur le Littoral neuchâtelois. L'annulation de la Fête des vendanges a, pour sa part, réduit d'environ 300 les infractions au patrimoine dans les statistiques 2020.

La PONE a appuyé intensément divers services du canton dans la gestion de la crise de la Covid-19. On peut relever en particulier l'appui apporté au SCAV pour les contrôles des commerces et établissements publics, au médecin cantonal pour les équipes de traçage, ainsi qu'à ORCCAN, pour participation active de la PONE au sein de l'état-major et de la cellule communication.

En 2020, c'est évidemment la pandémie de Covid-19 qui a été au cœur du travail du **service pénitentiaire (SPNE)**. Une énorme faculté d'adaptation a été requise tant des collaboratrices et collaborateurs que des partenaires et des personnes détenues et suivies. Des plans de protection stricts ont été élaborés, les prises en charge ambulatoires redéfinies, certaines exécutions reportées et, au pic de la crise, le travail, les formations, le sport ou les visites des proches de personnes détenues temporairement suspendus.

La pandémie a eu un effet sur les mouvements des personnes détenues, diminuant de 17% les journées de détention exécutées à l'Établissement de détention de La Promenade (EDPR). Différentes visites d'organes de contrôle ont confirmé que la prise en charge des établissements correspondait aux standards actuels. Une baisse significative des sanctions disciplinaires a été observée. L'Établissement d'exécution des peines de Bellevue (EEPB) a pu créer le journal Label'vue, fait par les détenus pour les détenus. À l'office d'exécution de sanctions et de probation (OESP) les sanctions exécutées sont globalement restées en nombre constant, si ce n'est une diminution des peines de plus de 12 mois compensée par une hausse des sanctions plus courtes.

Au niveau immobilier, le projet de nouvelle infirmerie pour l'EDPR a pris forme et devrait pouvoir être présenté au Parlement en 2021.

La pandémie de Covid-19 a eu un impact sans précédent sur les activités du **service de la sécurité civile et militaire (SSCM)**. L'État-Major cantonal de conduite (EMCC) a été activé le 30 janvier alors que la situation en Chine se dégradait. Les premières mesures destinées à prévenir une saturation du système de santé ont été prises dès le 6 février. L'EMCC est progressivement monté en puissance. Au plus fort de la crise, il comptait 44 personnes réparties dans 15 cellules différentes. La gestion de la crise a nécessité l'organisation de plus de 250 rapports de situation, aboutissant à l'adoption de plus de 300 mesures visant à juguler les effets de l'épidémie sur le système de santé et les infrastructures critiques.

Étant en charge de l'état-major du chef de l'EMCC, la section de la protection de la population a engagé toutes ses ressources et a dû geler l'ensemble des projets en cours. Elle a également été renforcée par du personnel provenant des autres sections du service.

La section dédiée aux infrastructures a aussi été fortement mise à contribution dans le cadre de l'appui à la troupe stationnée à Colombier, notamment dans la mise en place des concepts de sécurité et la désinfection des casernes. La section des affaires militaires a été chargée de répondre aux multiples sollicitations lors de la mobilisation de l'armée au profit des autorités civiles, ainsi que lors des reports du recrutement et de certains cours de répétition.

Les garages de l'État ont, quant à eux, dû adapter les processus internes afin de respecter les plans de protection tout en maintenant la mission au profit des services clients, en particulier ceux devant assurer la continuité des activités critiques.

En 2020, les secteurs du **service de la justice** (JUST) ont fonctionné à peu près normalement et l'effectif du service n'a été que peu impacté par la Covid-19. À noter toutefois fois qu'en respect de la décision du Conseil d'État, les guichets physiques ont dû fermer durant quelques semaines lors de la première vague de la Covid-19, période lors de laquelle les urgences ont été traitées sur rendez-vous. D'importants travaux de réorganisation ont été nécessaires afin de permettre le télétravail. L'effectif du service a été inférieur au budget car les deux projets fédéraux d'introduction du nouveau passeport biométrique et des nouveaux titres de séjour pour ressortissants de l'UE/AELE ont été reportés à 2021. Le secteur des documents d'identité a commencé l'année avec une demande en augmentation, laquelle a été suivie par une diminution drastique en raison de la COVID-19. Un nouveau serveur a toutefois été installé afin de poursuivre l'utilisation des machines de prise de données biométriques. Une légère augmentation des dépôts de dossiers de naturalisation a été constatée par rapport aux 2 années précédentes. Cependant, la demande en 2020 a été nettement inférieure aux demandes d'avant 2018 car les administrés ont rencontré des difficultés à rassembler les documents nécessaires à l'établissement des dossiers. De son côté, l'Autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants a œuvré à la reprise des dossiers d'état civil de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin par l'arrondissement de Neuchâtel. Elle a aussi finalisé la numérisation des registres des familles des arrondissements, modifié les bases légales qui permettront l'implantation du déménagement électronique et continué à assainir la Base de données des personnes physiques. Les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice ont travaillé à l'introduction des amendes d'ordre munies d'un code QR ainsi qu'à 5 mises à jour des supports informatiques dont une pour effectuer des transferts automatiques au centre éditique. Enfin, une réorganisation complète de l'activité de recouvrement de l'assistance judiciaire a été effectuée afin de répondre à une requête du CCFI.

Au **service juridique** (SJEN), l'année 2020 a été particulièrement intense, marquée d'une part par la réorganisation du service et, d'autre part par un effort conséquent apporté dans la liquidation des anciens dossiers de contentieux. Enfin, le service juridique a dû faire face à une surcharge importante de travail dans le soutien apporté, en particulier par la cheffe de service, aux problèmes juridiques liés à la pandémie de la Covid-19.

Le SJEN travaille pour le Conseil d'État, les départements et la chancellerie d'État et fournit également un soutien juridique et légistique au Grand Conseil et ses organes (commissions, bureau, secrétariat général). Les activités principales du SJEN sont réparties dans les domaines du contentieux (instruction de recours, de réclamations, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des chefs de départements ou du Conseil d'État), du conseil et de la législation. Il continue également d'assumer la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN).

Durant l'année sous revue, le service a enregistré 424 nouveaux dossiers de contentieux (426 pour 2019 et 474 pour 2018) et en a liquidé 558. Il a émis 228 avis de droit ou conseils juridiques, préavisé 113 objets soumis au Conseil d'État et ouvert 77 nouveaux dossiers de législation, sans compter l'activité engendrée par la crise sanitaire. Les projets législatifs suivants ont notamment marqué l'année sous revue :

- la loi d'introduction de la loi fédérale sur les jeux d'argent (LILJAr) et son règlement d'exécution RELILJAr) ;
- la loi sur l'entretien des routes nationales (LERN) et son règlement d'exécution (RELERN) ;
- le rapport relatif aux indemnités de l'avocat-e de la première heure.

Les activités du **service des ressources humaines** (SRHE) ont été fortement conditionnées par la Covid-19, alors même que la charge habituelle n'a pas subi de fléchissement, tant les prestations habituelles opérationnelles et de support sont restées essentielles. Le service a eu la responsabilité d'élaborer et d'appliquer, en collaboration avec d'autres entités, toutes les mesures internes en lien avec la gestion de la pandémie. Ainsi, la mise à jour permanente des plans de protection destinées aux services et entités, le conseil personnalisé aux cadres et autres titulaires, la gestion des allocations perte de gain fédérale, la mise en place d'une bourse d'échange de personnel, le suivi des absences, le recrutement de personnel supplémentaire, la mise en place du processus de commande de matériel de protection ainsi que la participation aux organes de conduite ont intensément impacté le travail du SRHE en 2020.

Le SRHE a poursuivi son investissement dans de nombreux développements tels l'ambitieux programme « vitamine », l'évaluation et classification des fonctions des enseignants, la gestion informatisée de la formation et du développement du personnel « Graine », la diversification et l'augmentation des places d'apprentissage « +30 », le transfert de la gestion des temps de travail vers SIGE, la mise en place du Centre de formation professionnelle neuchâtelois ainsi que d'autres réorganisations internes.

De nombreuses réflexions et travaux ont été engagés pour anticiper et répondre à l'évolution de notre environnement dans un sens d'amélioration du positionnement de l'État-employeur. Ainsi, les valeurs éthiques (égalité des chances, égalité de traitement, intégration sociale), environnementales (limitation des déplacements et télétravail), sociétales (domiciliation) et de qualité (formation, accessibilité des prestations, environnement de travail) de notre administration favorisent son attractivité. On relève en lien avec ceci un quasi-doublement des candidatures traitées en 2020 (10'600).

Les activités du **service des sports** (SSPO) ont bien entendu été perturbées par la Covid-19. Le SSPO a notamment intensifié sa communication avec les clubs et associations sportifs afin de les renseigner sur les mesures prises pour limiter la propagation du coronavirus. La cohésion et l'engagement des collaborateurs ont permis au service de se développer, d'innover et de gagner en flexibilité.

Au niveau des activités et des prestations déployées, le service poursuit activement la promotion du sport à tous niveaux. Il collabore étroitement avec les services de l'enseignement concernant l'organisation du Sports-Arts-Études, avec le service de la santé en organisant *Septembre, le mois qui bouge*, avec le service de l'aménagement du territoire pour la pratique de l'activité physique en plein air et avec le service de l'économie s'agissant de la réception de manifestations sportives d'envergure.

Le service a dû annuler la cérémonie du Prix du mérite sportif neuchâtelois en raison de la situation sanitaire. Il a mis sur pied la Semaine du sport neuchâtelois au travers de portraits de personnalités neuchâteloises dans les médias afin de promouvoir la pratique sportive.

Dans le cadre du programme fédéral d'encouragement du sport de Jeunesse + Sport, les clubs, les associations et les écoles du canton ont bénéficié d'un soutien moins conséquent que les années précédentes. Malgré de nombreuses annulations, le service a organisé quelques cours de formation d'experts, de moniteurs, de coachs et d'entraîneurs.

En 2020, la pandémie du coronavirus a particulièrement impacté le **service de la culture** (SCNE), puisque celui-ci a dû mettre en œuvre les mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération : organisation d'un réseau de compétences, mobilisation et gestion de ressources financières exceptionnelles et communication spécifique. De mars à décembre, le SCNE a mobilisé les deux tiers de son temps sur ce dossier.

Cette prestation supplémentaire s'est inscrite dans un momentum important du SCNE, à savoir celui du changement de sa cheffe, de la réorganisation de la direction du SCNE et du congé maternité de l'adjointe à la cheffe de service.

Avant le départ à la retraite de la cheffe de service, le projet de nouvelle loi sur la culture et son rapport ont été mis en consultation. En raison des discussions nourries que le projet a suscitées, il a été décidé de le retravailler à partir de 2021.

Malgré les circonstances, le SCNE a mené à bien sa prestation d'encouragement à la culture, tout en encadrant les projets d'accords de positionnement stratégique (APS) dont notamment Capitale Culturelle Suisse et le Centre de création des arts de la rue (CCHAR). Il a en outre accompagné la communication de l'inscription des savoir-faire horlogers et de la mécanique d'art au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Le rapport pour le projet de nouveau centre d'archives (NCA) a été soumis à l'étude du Conseil d'État en fin d'année. Grâce à l'OPAN, les chantiers à la Collégiale de Neuchâtel, aux anciens abattoirs à La Chaux-de-Fonds, au temple de Môtiers et au château de Rochefort ont avancé. Des fouilles archéologiques lacustres ont été menées sur deux épaves des 16^e et 18^e siècles au large de La Tène ; de plus, le travail d'exploration et de documentation des vallées et des montagnes s'est poursuivi. Le Laténium a présenté l'exposition Celtes qui a rencontré un grand succès, auquel s'est ajouté celui du programme « Laténium Estival » qui combinait programmation artistique et médiation culturelle.

Pour le **service des poursuites et faillites** (SEPF), l'année 2020 a été, comme pour bien d'autres, compliquée. Elle a aussi apporté son lot de surprises avec des fluctuations de volumes inattendues notamment à l'office des poursuites. Malgré la pandémie ou peut-être à cause d'elle, l'augmentation quasi discontinue des procédures depuis bien des années s'est interrompue. Le nombre des commandements de payer a en effet diminué de 13,27% sur un an avec 89'822 actes contre 103'562 en 2019. Cela correspond plus ou moins aux chiffres d'il y a une dizaine d'années.

Si, globalement, l'office des faillites a enregistré un nombre relativement stable de dossiers sur un an (396 contre 400 en 2019), la répartition des procédures a été sensiblement différente. Si, pour les personnes morales, on a enregistré une égalité parfaite à 89 unités, les faillites des personnes physiques ont sensiblement diminué, mais ont été compensées par la forte augmentation des successions répudiées.

Ces éléments contrastés sont peut-être explicables par les mesures économiques prises, tant par les autorités fédérales que cantonales. D'autre part, plusieurs créanciers institutionnels importants ont aussi repoussé l'introduction des actions en recouvrement. Si une catastrophe a été évitée en 2020 dans le domaine des poursuites et des faillites, l'avenir n'en demeure pas moins incertain.

Cet exercice a encore été marqué par l'évaluation de nouvelles solutions informatiques. Un choix a été fait pour remplacer prochainement le logiciel de l'office des poursuites qui avait été installé en 2011. Le changement de l'application de l'office des faillites devrait suivre.

Le service de l'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA) a été marqué en 2020 par la gestion de la Covid-19. Le principe de précaution a primé de manière à pouvoir protéger les bénéficiaires du dispositif qui appartiennent majoritairement à des populations vulnérables. Ainsi, en respect des mesures sanitaires, les institutions ont été contraintes de réorganiser fondamentalement leurs prestations. Il s'en est suivi une réduction drastique (voir une suppression, notamment pendant la première vague) des prestations ambulatoires et des activités occupationnelles ou d'ateliers, une réallocation des ressources humaines pour assurer les mesures sanitaires liées à l'hébergement (repas en chambre et fermeture des cafétérias, désinfection régulière des locaux, regroupement des sites d'hébergement, etc.). Durant le deuxième semestre, en discussion avec les institutions, des mesures tenant compte de la situation épidémiologique de chaque lieu résidentiel ont pu être mises en place. Comme dans la société neuchâteloise, la 2^{ème} vague a été plus forte dans les institutions relevant du SAHA. Globalement, grâce à la bonne collaboration de tous les acteurs, les institutions ont toutefois connu un nombre limité de flambées.

Sur le plan des prestations, sur la base de ce qui était prévu dans le cadre des budgets alloués, au total plus de 1299 places en faveur des adultes en situation de handicap, de dépendance ou de grande précarité sociale sont à dénombrer. Les 6 institutions du dispositif piloté par le SAHA (les Perce-Neige, Foyer Handicap, alfaset, la Fondation pour les Adultes en Difficulté sociale (FADS), Addiction Neuchâtel et Ressource), prévoyaient en tout 570 places en hébergement, 626 en atelier et 101 en centre de

jour. Le canton de Neuchâtel a fourni des prestations pour 100 personnes domiciliées dans un autre canton. Le SAHA a procédé au suivi de 90 Neuchâtelois-e-s placé-e-s hors canton. La commission cantonale sur l'addiction (CCA), a été honorée par la désignation d'un nouveau président en la personne de Monsieur Jacques-André Maire, ancien conseiller national. Dans le domaine de la grande précarité, il est à nouveau constaté une augmentation de la complexité des situations notamment pour des personnes avec des antécédents psychiatriques, engendrant des problèmes de sécurité dans les accueils d'urgence. Cette année, le dispositif d'orientation JUNORAH, piloté par Pro Infirmis sur mandat des cantons du Jura et de Neuchâtel, continue de connaître une forte affluence avec 112 personnes, contre 117 en 2019 et 77 en 2018. Le SAHA a poursuivi son soutien à plusieurs associations telles qu'Antenne Handicap, la Fédération Suisse des Sourds, la Fondation serei, Inclusion Handicap ou Pro Infirmis qui offrent des conseils sociaux et juridiques, des services de relève pour les proches-aidants et organisent des activités de formation et de loisir, dans l'objectif d'une meilleure inclusion. Les activités de ces partenaires ont également été fortement influencées par la Covid-19.

Le Conseil d'État a lancé début juillet la mise en consultation d'un avant-projet de loi sur l'inclusion et l'accompagnement des adultes (LInCA). Ce rapport est la concrétisation des travaux en vue d'une base légale promouvant une société inclusive conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), ratifiée en 2014 par la Suisse. Les principales innovations amenées par l'avant-projet ont trouvé un écho favorable. Ce projet de loi sera présenté au Grand Conseil au printemps 2021.

3.9.2. Compte de résultats du DJSC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		2020	CHF	%	CHF
Revenus d'exploitation	73'837'982	59'735'805	95'669'393	+35'933'588	+60.2%	+21'831'411	+29.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	176'479	200'000	182'859	-17'141	-8.6%	+6'380	+3.6%
42 Taxes	46'424'573	46'549'864	64'045'844	+17'495'980	+37.6%	+17'621'271	+38.0%
43 Revenus divers	1'435'722	1'364'500	2'262'172	+897'672	+65.8%	+826'450	+57.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	158'652	0	0	0	--	-158'652	-100.0%
46 Revenus de transfert	14'743'678	14'389'036	14'730'349	+341'313	+2.4%	-13'329	-0.1%
47 Subventions à redistribuer	918'315	600'000	3'014'963	+2'414'963	+402.5%	+2'096'648	+228.3%
49 Imputations internes	9'980'563	-3'367'595	11'433'206	+14'800'801	+439.5%	+1'452'643	+14.6%
Charges d'exploitation	241'426'873	240'723'373	281'182'126	+40'458'754	+16.8%	+39'755'254	+16.5%
30 Charges de personnel	104'785'604	94'751'411	108'018'902	+13'267'491	+14.0%	+3'233'297	+3.1%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	25'973'150	27'442'550	45'980'801	+18'538'251	+67.6%	+20'007'651	+77.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'278'066	4'311'864	3'067'127	-1'244'737	-28.9%	+789'061	+34.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	381'930	450'000	420'786	-29'214	-6.5%	+38'856	+10.2%
36 Charges de transfert	96'910'055	98'052'563	103'570'338	+5'517'776	+5.6%	+6'660'284	+6.9%
37 Subventions redistribuées	918'315	600'000	3'014'963	+2'414'963	+402.5%	+2'096'648	+228.3%
39 Imputations internes	10'179'753	15'114'985	17'109'209	+1'994'224	+13.2%	+6'929'456	+68.1%
Résultat d'exploitation	-167'588'891	-180'987'568	-185'512'733	-4'525'165	-2.5%	-17'923'842	-10.7%
44 Revenus financiers	4'447'365	4'163'000	4'102'419	-60'581	-1.5%	-344'946	-7.8%
34 Charges financières	1'751	2'200	1'439	-761	-34.6%	-313	-17.9%
Résultat de financement	4'445'614	4'160'800	4'100'981	-59'820	-1.4%	-344'634	-7.8%
Résultat opérationnel	-163'143'277	-176'826'768	-181'411'752	-4'584'985	-2.6%	-18'268'476	-11.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-163'143'277	-176'826'768	-181'411'752	-4'584'985	-2.6%	-18'268'476	-11.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	892.00	909.00	894.00	-15.00	-1.7%	+2.00	+0.2%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	802.75	815.15	805.45	-9.70	-1.2%	+2.70	+0.3%

Commentaires

Par rapport au budget, les comptes 2020 se péjorent de CHF 4,6 millions. Les charges augmentent de 40,5 millions. Les revenus augmentent de 35,9 millions.

Groupe 30, déduction faite des écarts statistiques, le delta entre le budget et les comptes du groupe 30 présente un résultat favorable de CHF 2,1 millions. Plusieurs services contribuent à ce résultat, mais cette économie découle pour l'essentiel de réduction de charges au niveau de la rubrique formation du SRHE, ainsi que de remboursements d'assurances à la PONE et de la vacance de postes au SPNE, à laquelle s'ajoutent également des remboursements d'assurances.

Groupe 31, sur recommandation du CCFI, une écriture de CHF 22,21 millions a été passée au JUST afin de créer un actif au bilan de l'Etat portant sur les avances d'assistance judiciaire. La provision exprime le risque de perte qui dans le cas présent est de 100%. Afin de ne pas impacter le résultat d'exploitation, une recette compensatrice équivalente a été passée sur la nature 42. Déduction faite de ce montant, ce sont des économies à hauteur de CHF 3,7 millions qui ont été réalisées. Ces dernières se concentrent en particulier à la PONE qui, en raison de la crise sanitaire, s'est vu contrainte de réduire, voire de reporter de nombreux projets/activités, notamment dans les secteurs de l'informatique, ou de l'acquisition de matériel et équipements. Par ailleurs, au JUST, on enregistre une diminution des pertes sur créances liée à un changement dans le report des pertes de la part de l'office du recouvrement général de l'Etat (OREE). Au SSCM, en raison de la crise sanitaire, certaines dépenses n'ont pas été réalisées, en particulier pour l'acquisition de matériel au garage, et une consommation moindre de carburant a été constatée.

Groupe 33, l'écart favorable par rapport au budget provient en partie du report de projets au SEPF, de dépenses moindres dans le projet des archives « création moyens nécessaires LArch », ainsi qu'à une différence entre le mode de calcul effectué pour les amortissements au budget et l'impact réel sur les amortissements des acquisitions effectives de véhicules au garage de l'Etat qui interviennent tout au long de l'année.

Groupe 36, le dépassement provient essentiellement des aides COVID-19 prévues pour les partenaires NE et hors cantons du SAHA (rapport 20.048), et des aides accordées au domaine de la culture et des sports.

Groupe 39, ce dépassement provient de la part du DJSC à l'écart statistique global sur les salaires aux comptes, part qui dans le budget n'est pas imputée dans ce groupe de charges mais globalement dans le groupe 30 du SRHE.

Groupe 42, comme relevé pour le groupe 31, cet écart important découle principalement de l'écriture liée aux avances pour l'assistance judiciaire. Toutefois, déduction faite de ces CHF 22,21 millions, on constate une baisse réelle de CHF 4,7 millions pour cette catégorie de revenus, quasi totalement imputable à la crise de la Covid. C'est notamment le cas au JUST, où pendant le confinement, d'une part les communes n'ont presque plus infligé d'amendes d'ordre concernant les infractions à la LCR, et d'autre part, en raison du télétravail le nombre de véhicules sur la route a fortement baissé ce qui a engendré une diminution du nombre d'infractions. Les effets de la crise se font également ressentir au niveau des émoluments du SEPF, ou encore des demandes d'engagements de personnel policier, et donc d'émoluments, en raison des annulations de manifestations voire encore d'une diminution des recettes au niveau des ateliers des établissements pénitentiaires.

Groupe 43, des recettes supplémentaires enregistrées au SPNE au titre des délégations de compétences, et subventions fédérales extraordinaires versées par la Confédération au fonds de la protection civile pour les intervenants de la protection civile lors de la pandémie.

Groupe 46, au SPNE la part des journées d'exécution se révèle plus élevée que prévue. Le tarif de l'exécution étant quasiment le double de celui de la détention avant jugement, une recette supplémentaire est générée. En parallèle, une forte diminution du nombre de demandes de renouvellement pour les documents d'identité vient tempérer le résultat global positif de cette nature comptable.

Groupe 49, cette augmentation des revenus provient de la contre-écriture visant à équilibrer, aux comptes, la répartition dans les services (groupe 39) de l'écart statistique comptabilisé au budget dans le groupe 30 du SRHE.

3.9.3. Secrétariat général DJSC (SJSC)

Missions principales

- Conseiller et assister la cheffe ou le chef du département;
- Conseiller et appuyer les services dans les affaires courantes;
- Gérer et administrer le secrétariat de la cheffe ou du chef du département;
- Assurer la coordination des activités internes au département;
- Assurer la coordination interdépartementale;
- Assumer les tâches qui incombent au département en matière de ressources humaines;
- Coordonner et contrôler les procédures financières;
- Veiller à la communication et à l'information interne et externe.

Évolution de l'environnement et des tâches

Comme tous les secteurs étatiques, l'environnement de travail du secrétariat général a été très fortement impacté par la gestion des tâches liées à la crise sanitaire de la COVID-19. Cela a nécessité une capacité d'adaptation importante de la part des collaborateurs-trices du SJSC, ainsi qu'une charge de travail intense, en plus des tâches usuelles..

Activités et réalisations

L'année 2020 a été ponctuée par la crise de la COVID-19 et sa gestion à un rythme soutenu. Le SJSC a toutefois poursuivi en parallèle ses tâches régulières, couvrant l'entier des domaines du département, ainsi que son implication dans des projets particuliers. Il a notamment maintenu son accompagnement dans les travaux relatifs à la nouvelle loi sur la culture ainsi qu'à ceux relatifs à la nouvelle loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap. Il a participé aux réflexions portant sur la Capitale Culturelle Suisse 2025 ou encore au projet de nouvelle infirmerie à l'Établissement de détention de La Promenade et à celui de nouveau centre des archives de l'Etat (NCA).

Sur le plan législatif, le Parlement a traité cinq rapports préparés par le DJSC. Peuvent notamment être cités : le rapport sur la numérisation généralisée des procédures de la justice, le rapport faisant état d'un bilan des frais de justice, ou encore le rapport sur la responsabilité des collectivités publiques et leurs agents.

Le programme des réformes de l'État qui est mené à un rythme soutenu a également marqué fortement l'activité du secrétariat général, notamment par l'appui apporté aux services du département.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

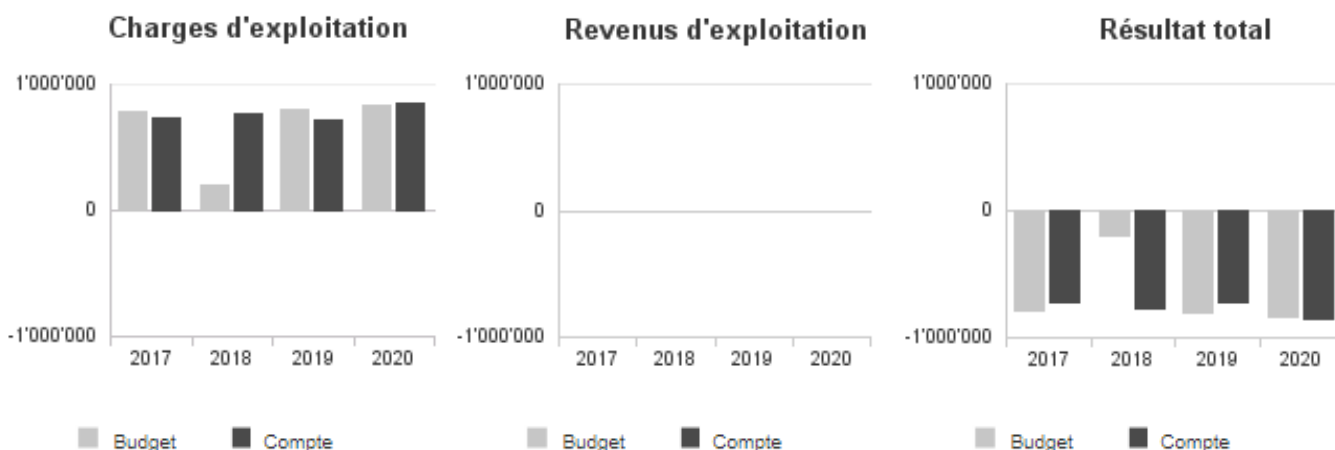
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	722'179	830'418	854'154	+23'736	+2.9%	+131'975	+18.3%
30 Charges de personnel	633'385	636'596	662'936	+26'340	+4.1%	+29'551	+4.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	7'971	34'000	5'734	-28'266	-83.1%	-2'237	-28.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	80'741	100'000	94'344	-5'656	-5.7%	+13'604	+16.8%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	83	59'822	91'140	+31'318	+52.4%	+91'057	+110'105.2%
Résultat d'exploitation	-722'179	-830'418	-854'154	-23'736	-2.9%	-131'975	-18.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-722'179	-830'418	-854'154	-23'736	-2.9%	-131'975	-18.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-722'179	-830'418	-854'154	-23'736	-2.9%	-131'975	-18.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.80	3.80	3.80	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

Nature 30 Charges de personnel : dépassement lié pour l'essentiel aux provisions pour vacances et heures supplémentaires, ainsi qu'au paiement d'heures supplémentaires "COVID".

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : en raison de la crise sanitaire, renoncement à l'organisation de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	139'658	136'720
Coûts des services centraux	20'288	20'481
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	159'945	157'201

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Stratégie et politique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	216'469	271'218
Coûts des services centraux	31'446	40'143
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	247'916	311'361

Commentaires

Les heures prestées réellement sont inférieures au budget établi, conséquence d'une activité perturbée par la Covid-19.

Finances et gestion (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	279'315	206'379
Coûts des services centraux	40'576	30'375
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	319'891	236'754

Commentaires

Les heures prestées réellement sont inférieures au budget établi, conséquence d'une activité perturbée par la Covid-19.

Prestations de département DJSC (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'328	432
Coûts des services centraux	338	58
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'666	490

Commentaires

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT). Très peu de sollicitations en 2020.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Conférences intercantionales	80'741	100'000	94'344
Total charges (+) / revenus (-) nets	80'741	100'000	94'344

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	6'548	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	6'548	Augmentation de charges
Résultat total	-6'548	Détérioration du résultat

Commentaires

Charges liées au paiement d'heures supplémentaires et primes "COVID".

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Secrétariat général DJSC	418
Total	418

Commentaires

Il s'agit des heures directement prestées pour la gestion de la crise sanitaire. Toutefois, ces dernières n'ont pas été valorisées.

3.9.4. Service de la justice (JUST)

Missions principales

Le JUST est composé des entités suivantes: le secrétariat, les secteurs des créances judiciaires, des frais de justice, des documents d'identité, des naturalisations ainsi que de l'autorité de surveillance de l'état civil, du contrôle des habitants et de la gestion de la base de données cantonale des personnes physiques.

Le secrétariat s'occupe de la tenue du casier judiciaire et du fichier ADN suisses, des registres neuchâtelois des avocats actifs au barreau et des notaires, de la logistique des examens du barreau et du notariat, du paiement de l'assistance judiciaire, des comptabilités générale et analytique ainsi que de l'élaboration du budget du JUST.

Au-delà du contrôle, de la formation et du soutien aux arrondissements d'état civil, l'autorité de surveillance de l'état civil traite des actes étrangers, des changements de nom, des désaveux et des reconnaissances en paternité, de la procédure de préparation au mariage ou au partenariat, de la réintégration ou de la libération du droit de cité, des corrections au registre suisse de l'état civil, des sanctions de nominations des officiers, de l'autorisation de transcrire des déclarations sur l'honneur ainsi que de la conduite des projets informatiques des arrondissements d'état civil. L'autorité de surveillance du contrôle des habitants émet des directives, des avis, assure la formation et le soutien des préposés, gère l'accès à la base de données cantonale des personnes physiques et conduit les projets informatiques des contrôles des habitants communaux.

L'entité des naturalisations assume le processus complet de gestion de ses dossiers, de la réception de la requête de l'administré à la décision finale prise par le Conseil d'État.

Le secteur des documents d'identité établit les passeports biométriques, les passeports provisoires et les cartes d'identité des ressortissants suisses. Il effectue aussi les saisies biométriques pour les visas Schengen, les titres de voyage et les permis de séjour pour les étrangers. Enfin, il certifie conforme les documents d'identité suisses et établit les cartes PKI pour les accès aux programmes protégés de la Confédération.

La cellule des créances judiciaires procède au recouvrement des amendes d'ordre de la Police cantonale et des services des domaines publics des communes neuchâteloises.

Le domaine des frais judiciaires œuvre au recouvrement des avances d'assistance judiciaire et perçoit les montants des amendes et frais des ordonnances pénales du Ministère public ainsi que des jugements des tribunaux.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le JUST a été humainement peu impacté par la Covid-19, seuls deux collaborateurs ont été contraints à l'isolement. Ainsi, les secteurs ont toujours fonctionné selon l'horaire habituel, excepté pendant la période de fermeture des guichets ordonnée par le Conseil d'Etat. Néanmoins, les guichets du secteur des documents d'identité ont été accessibles en tout temps pour les urgences, qu'il s'agisse de passeports biométriques ou de cartes d'identité. De ce fait, les communes qui le désiraient ont été en mesure de fermer totalement leurs guichets chargés de la délivrance des cartes d'identité. Enfin, d'importants travaux de réorganisation ont été indispensables à l'introduction du télétravail pour les collaborateurs.

Toujours plus d'actualité, les nouvelles technologies et l'évolution des programmes informatiques des secteurs des documents d'identité, de l'autorité du contrôle des habitants, des créances judiciaires et des frais de justice nécessitent un investissement conséquent de la part des collaborateurs. Ces derniers consacrent également beaucoup de temps à la gestion du risque et de la protection des données.

Les deux projets fédéraux d'introduction du nouveau passeport biométrique et des nouveaux titres de séjour pour ressortissants de l'UE/AELE ont été reportés en 2021. Ces derniers seront émis au format de carte de crédit et disponibles dès le 18 mai 2021 pour les permis de frontaliers (G) et dès le 1^{er} septembre 2021 pour les titres de séjour de courte et longue durée (L et B), les activités lucratives (Ci), les admissions provisoires (F) et les requérants d'asile (N) voire pour les permis d'établissement (C).

Dans le domaine des naturalisations, la demande 2020 a été inférieure aux attentes et surtout aux requêtes d'avant l'année 2018, laquelle marquait l'introduction des nouvelles lois fédérales et cantonales dans le domaine de la naturalisation.

Il se confirme que les dossiers traités par l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants sont de plus en plus compliqués et engendrent une augmentation du temps de traitement ainsi que du nombre de contacts avec les représentants des communes. De plus, depuis le regroupement des services informatiques de la Ville de Neuchâtel et du canton, l'autorité de surveillance s'est vue attribuer par le SIEN la conduite métier de tous les projets inhérents à l'état civil et au contrôle de l'habitant.

L'introduction au 1^{er} janvier 2020 de la nouvelle Loi fédérale sur les amendes d'ordre ainsi que la mise en application de l'arrêté du Ministère public portant sur les dénonciations simplifiées n'ont pas causé de difficultés. Depuis le 23 septembre 2020, les amendes d'ordre avec un code QR sont émises en Ville de La Chaux-de-Fonds et donnent entière satisfaction. Cette nouvelle application a été présentée aux principales communes en décembre et toutes se sont montrées vivement intéressées.

Activités et réalisations

Le secteur des documents d'identité a commencé l'année avec une demande en augmentation, laquelle a été suivie dès le mois de mars par une diminution drastique. Malgré tout, les requêtes en documents de voyage et visas pour ressortissants étrangers ont enregistré une progression. À l'inverse, la demande de documents d'identité suisses a fléchi car le passeport biométrique 2010 arrive en fin de cycle de vie. Le chef de ce secteur a continué de participer aux groupes de travail portant sur les projets nationaux de renouvellement des cartes d'identité et d'installation de nouvelles machines de saisie des données biométriques.

Une légère augmentation des dépôts de dossiers en naturalisation a été constatée par rapport aux deux années précédentes, ce qui est de bon augure pour retrouver un niveau d'activité identique aux années antérieures à 2018.

L'Autorité de surveillance de l'état civil a œuvré à la finalisation de la numérisation des registres des familles des arrondissements ainsi qu'à l'élaboration et l'application des règles d'accès à la Base cantonale de données des personnes physiques. Pour sa part, l'autorité de surveillance du contrôle des habitants a continué de diriger le projet fédéral d'annonce d'un déménagement par Internet au sein du canton et a travaillé à la modification des bases légales essentielles à son implantation. Ce projet prend du retard pour des raisons de manque de respect de la protection des données par l'entreprise mandatée par la Confédération.

Les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice ont finalisé l'introduction des amendes d'ordre munies d'un code QR en Ville de La Chaux-de-Fonds. Ces secteurs ont également procédé à cinq mises à jour de leurs supports informatiques dont une particulièrement délicate pour effectuer des transferts automatiques de masse au centre éditique. Afin de répondre à une requête du CCFI, une réorganisation complète de l'activité de recouvrement de l'assistance judiciaire a été effectuée. Enfin, ses secteurs ont appliqué les nouvelles directives du Ministère public en matière de dénonciations simplifiées et ont mis en production la nouvelle Loi fédérale sur les amendes d'ordre.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	26'981'171	27'095'000	46'501'773	+19'406'773	+71.6%	+19'520'601	+72.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	25'022'408	25'025'000	44'766'108	+19'741'108	+78.9%	+19'743'700	+78.9%
43 Revenus divers	500'023	500'000	581'012	+81'012	+16.2%	+80'988	+16.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'458'740	1'570'000	1'154'653	-415'347	-26.5%	-304'087	-20.8%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	26'942'478	18'763'776	38'795'958	+20'032'182	+106.8%	+11'853'480	+44.0%
30 Charges de personnel	2'933'900	3'084'084	2'968'905	-115'179	-3.7%	+35'006	+1.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	10'120'734	10'017'500	31'329'462	+21'311'962	+212.7%	+21'208'729	+209.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	49'958	0	-49'958	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	3'917'710	4'300'000	3'100'069	-1'199'931	-27.9%	-817'641	-20.9%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	9'970'135	1'312'234	1'397'522	+85'288	+6.5%	-8'572'613	-86.0%
Résultat d'exploitation	38'693	8'331'224	7'705'814	-625'410	-7.5%	+7'667'121	+19'815.4%
44 Revenus financiers	3'906	4'000	2'428	-1'572	-39.3%	-1'478	-37.8%
34 Charges financières	1'751	2'200	1'439	-761	-34.6%	-313	-17.9%
Résultat de financement	2'154	1'800	989	-811	-45.0%	-1'165	-54.1%
Résultat opérationnel	40'847	8'333'024	7'706'803	-626'221	-7.5%	+7'665'956	+18'767.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	40'847	8'333'024	7'706'803	-626'221	-7.5%	+7'665'956	+18'767.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	34.00	36.00	32.00	-4.00	-11.1%	-2.00	-5.9%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.85	28.70	26.35	-2.35	-8.2%	-1.50	-5.4%

Commentaires

Malgré une année marquée par la pandémie, il ne manque que CHF 0,6 million au résultat d'exploitation pour atteindre le budget.

Cependant, le compte de résultat est fortement impacté, car il a été tenu compte de la recommandation du CCFI qui demandait un bilan des comptes de l'Etat plus exhaustif par la création de débiteurs sur créances d'assistance judiciaire. Afin de ne pas avoir d'impact sur le résultat d'exploitation, une provision pour pertes sur créances d'une valeur identique de CHF 22,21 millions a été créée.

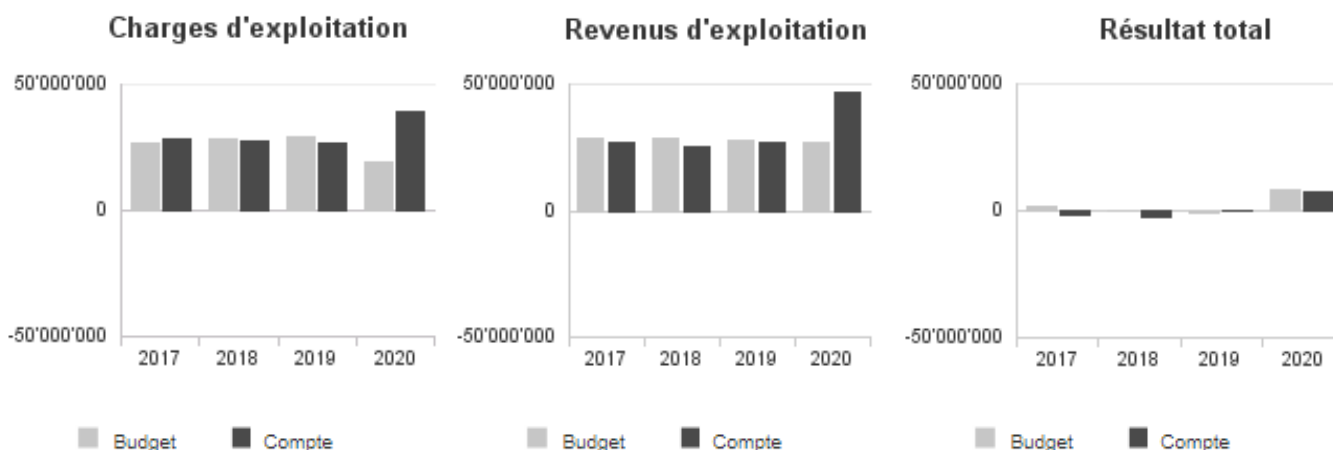
Ces opérations expliquent les fortes variations des groupes 31 et 42.

Le résultat d'exploitation s'explique par un manque de CHF 2,8 millions des revenus, lequel est compensé partiellement par CHF 2,2 millions de charges en moins.

La diminution des recettes par rapport au budget tient principalement en une diminution des amendes d'ordre. Les mesures de lutte contre la Covid-19 ont induit une forte diminution des amendes par radar et pour parcage. La pandémie a également impacté les recettes générées par l'émission des documents d'identité pour CHF 0,4 million ainsi que les naturalisations pour CHF 0,1 million. Par contre, les amendes émises par le Pouvoir judiciaire sont supérieures au budget à hauteur de CHF 0,7 million et le remboursement de l'assistance judiciaire à hauteur de CHF 74'000.

Au niveau des charges, les pertes sur créances ont diminué de CHF 1,1 millions car l'office du recouvrement général de l'Etat (OREE) a modifié sa méthode d'enregistrement des pertes liées aux amendes d'ordre. Dorénavant, ces pertes sont enregistrées lors de l'exécution ou de la prescription de l'exécution de la peine alors que par le passé, elles l'étaient lors de la conversion exécutée par les tribunaux. Un lissage aura donc lieu dans les 3 années à venir. Les charges de transfert ont diminué de CHF 1,2 millions dont des versements de CHF 1 million aux communes pour leurs amendes d'ordre et CHF 0,2 million à la Confédération pour sa part sur l'émission des passeports biométriques. Les coûts de personnel sont inférieurs au budget pour CHF 0,1 million du fait qu'il y a eu report par la Confédération de l'émission des nouveaux documents d'identité pour les étrangers de l'UE/AELE.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	30'000	18'772
Coûts salariaux et de structure	348'768	315'371
Coûts des services centraux	263'279	250'004
Revenus	75'000	100'261
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	567'048	483'886

Commentaires

Secteur de 2.5 EPT dont les charges directes représentent les indemnités de dépens qui ont été peu élevées alors que les produits sont composés de CHF 76'500 d'émoluments pour les examens du barreau et du notariat ainsi que de CHF 23'700 de biens définitivement dévolus à l'État par le Pouvoir judiciaire. Les coûts salariaux qui sont inférieurs au budget représentent une diminution de 0,05 EPT ainsi qu'une différence sur salaire pour une personne fraîchement engagée.

Créances judiciaires (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	5'000	1'427
Coûts salariaux et de structure	644'085	616'809
Coûts des services centraux	210'624	200'003
Revenus	12'800'000	10'143'975
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-11'940'292	-9'325'736

Commentaires

Ce secteur qui est composé de 4,75 EPT enregistre une diminution de CHF 2,65 millions des recettes par rapport au budget. Cet écart tient pour 2/3 aux amendes émises par la PONE et pour le solde aux amendes émises par les communes. Ce faible résultat correspond à l'impact de la Covid-19 sur le trafic routier et l'absence d'amendes pour les véhicules ventouses pendant des semaines. Par contre, le montant moyen par amende a stagné à 70 francs. Les coûts salariaux inférieurs au budget représentent une diminution de 0,3 EPT à l'occasion du départ d'une collaboratrice.

Frais de justice (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	4'182'000	31'265'302
Coûts salariaux et de structure	6'654'604	975'983
Coûts des services centraux	210'624	200'003
Revenus	12'030'000	34'545'089
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-982'773	-2'103'800

Commentaires

Dans ce secteur qui compte 10.10 EPT, le budget est mal présenté car les pertes sur créances de CHF 5,45 millions ont été attribuées aux coûts salariaux et de structure et non aux charges directes. Les additions des charges directes et des coûts salariaux et de structure du budget et des comptes sont comparables à la différence près de CHF 22,21 millions aux comptes pour l'augmentation de l'actif du bilan par les avances d'assistance judiciaire.

Les charges directes du budget représentent les coûts d'assistance judiciaire, lesquels sont inférieurs aux comptes à raison de CHF 60'000. À l'inverse, le budget des pertes sur créances et de travail d'intérêt général est supérieur aux comptes pour CHF 925'000. Cet écart s'explique par la modification de comptabilisation des abandons à l'OREE.

Si l'on déduit CHF 22,21 millions des revenus des comptes, il reste CHF 12,34 millions donc un excédent de CHF 0,3 million de recettes induit par l'activité du Pouvoir judiciaire.

Documents d'identité (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	4'232
Coûts salariaux et de structure	617'445	551'847
Coûts des services centraux	210'624	200'003
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	828'068	756'082

Commentaires

Ce secteur qui compte 4.9 EPT enregistre des charges salariales inférieures au budget du fait du report en 2021 de l'engagement de 0,8 EPT, lequel permettra l'émission dès le 18 mai 2021 des titres de séjour sous format de carte de crédit destinés aux ressortissants de l'UE/AELE.

Naturalisations (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	140'000	123'618
Coûts salariaux et de structure	244'786	260'436
Coûts des services centraux	210'624	200'003
Revenus	550'000	444'500
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	45'409	139'557

Commentaires

Les recettes de ce secteur de 2 EPT sont plus faibles qu'imaginé car les candidats à la naturalisation ont rencontré des difficultés d'obtention des documents nécessaires à l'établissement de leur dossier. De ce fait, les charges directes qui représentent le paiement des enquêtes d'intégration au Service de la cohésion multiculturelle sont plus faibles que prévu. Le traitement des 339 dossiers a impliqué un travail conséquent dû aux motivations des décisions, aux analyses de naturalisation en présence de circonstances particulières voire aux suspensions de procédure.

Surveillance de l'état civil (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	280'693	295'484
Coûts des services centraux	210'624	200'004
Revenus	70'000	60'754
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	421'316	434'733

Commentaires

Ce secteur qui compte 2.3 EPT enregistre des produits plus faibles qu'annoncés au budget vu qu'il y a eu moins de dossiers de mariage et partenariat à traiter.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Émolument doc. Identité	-731'085	-770'000	-579'475
Part com. amendes	3'190'055	3'500'000	2'524'891
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'458'970	2'730'000	1'945'416

Commentaires

La part des recettes acquise à la Confédération est fortement impactée négativement du fait de la pandémie de Covid-19. Ce chiffre permet d'atténuer d'autant le manque de recettes pour établissement de documents d'identité du compte d'exploitation. L'effet de la pandémie sur les amendes émises par les communes est significatif attendu que les véhicules ventouses n'ont pas été amendés pendant plusieurs semaines.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-56'366	0	-54'968
Pertes changes	-2'154	-1'800	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-58'520	-1'800	-54'968

Commentaires

Les frais de rappel représentent les frais des sommations SAP de CHF 30 encaissés au JUST additionnés aux frais des sommations des dossiers transmis à l'OREE. Bien que pas représentés dans le tableau ci-dessus, le budget 2020 des frais de rappel était de CHF 55'000.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Appli. tél. mobi. saisie amendes d'ordre	En cours	0	0	0	0	0	0	38'643	0	38'643
Plateforme saisie données biométr. ESYSP	En cours	0	0	0	230'000	0	230'000	76'534	0	76'534
Total		0	0	0	230'000	0	230'000	115'176	0	115'176

Commentaires

La dépense de CHF 38'643 correspond à un crédit d'engagement de CHF 44'000, compensé à hauteur de CHF 20'000 par le SIEN et CHF 24'000 par la PONE. Ce crédit était destiné à acheter une solution informatique pour téléphones mobiles. Cette solution a été mise en production en Ville de La Chaux-de-Fonds le 23 septembre. En décembre, le JUST a organisé des présentations du produit utilisé sur rue par La Chaux-de-Fonds aux plus grandes communes du canton, lesquelles se sont toutes montrées intéressées.

La Confédération a reporté à 2022 l'achat des nouvelles machines de saisie des données biométriques pour documents d'identité. C'est pourquoi elle a contraint les cantons à acheter un nouveau serveur informatique dès 2020 pour un montant de CHF 77'0'00. Ce dernier est utile à un fonctionnement plus performant des machines actuelles et sera nécessaire au fonctionnement des futures machines.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de la justice	255
Total	255

Commentaires

Les collaborateurs du secteur des documents d'identité ont apporté leur soutien aux Services de la culture et de l'économie, à l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées ainsi qu'à l'Etat major d'ORCCAN.

3.9.5. Service pénitentiaire (SPNE)

Missions principales

Le service pénitentiaire a pour principales tâches :

- de mettre en œuvre la politique pénitentiaire cantonale et d'administrer les établissements de détention cantonaux ;
- d'être, dans le domaine de l'exécution des peines et mesures, l'"autorité compétente" ou l'"autorité d'exécution" selon le droit fédéral, sauf disposition contraire du droit fédéral ou cantonal ;
- d'assurer l'exécution de la détention provisoire, de la détention pour des motifs de sûreté et des peines et des mesures privatives de liberté prononcées à l'encontre des personnes adultes ;
- d'accomplir les tâches prévues par le code pénal suisse dans le cadre de la probation et de l'assistance sociale ;
- d'assumer le secrétariat de la commission de dangerosité.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Crise sanitaire durable et fortement ressentie par le monde pénitentiaire en 2020, avec un effet notamment sur la disponibilité des places de détention.
- Volatilité des affaires entrantes, mais occupation constante des régimes d'exécution ; besoin en places de détention avant jugement plus fluctuant que les années précédentes.
- Hausse des prix de pension concordataires en 2020, puis encore en 2021.
- Difficulté des profils des personnes détenues en hausse (agressions, mesures d'évasion, etc.) et forte sollicitation du personnel (cellulaire en particulier).
- Plusieurs grands projets intercantonaux en cours (Justitia 4.0, surveillance électronique, PLESORR, lutte contre la radicalisation, Objectif Désistance, standards d'exécution des peines et des mesures, standards de probation, standards de prise en charge psychiatrique, assistance au suicide, ...), dont les conséquences ne sont pas toujours précisément connues ; aucun ne comporte toutefois des baisses de prestations.
- Dotation en personnel en dessous des valeurs préconisées.
- Service fortement sollicité depuis plusieurs années (réformes, constructions, etc.).
- Infirmier provisoire de l'EDPR à remplacer.
- Contrat de prestations visant la médecine pénitentiaire à renouveler.
- Fatigabilité des métiers pénitentiaires.

Activités et réalisations

C'est évidemment la pandémie de COVID-19 qui a été au cœur du travail du service pénitentiaire en 2020. Une énorme faculté d'adaptation a été requise tant des collaboratrices et collaborateurs que des partenaires et des personnes détenues et suivies. Des plans de protection stricts ont été élaborés, les prises en charge ambulatoires redéfinies, certaines exécutions reportées, les horaires de travail adaptés, des secteurs dédiés à la quarantaine et l'isolement créés et, au pic de la crise, le travail, les formations, le sport ou les visites des proches de personnes détenues temporairement suspendus. La réorganisation et l'annualisation des horaires ont permis d'éviter de générer trop d'heures supplémentaires, mais la fatigue a été très marquée.

La pandémie a eu un effet sur les mouvements des personnes détenues, diminuant de 17% les journées de détention exécutées à l'EDPR. Différentes visites d'organes de contrôle ont confirmé que la prise en charge des établissements correspondait aux standards actuels. Une baisse significative des sanctions disciplinaires a été observée. L'EEPB a pu créer le journal Label'vue, fait par les détenus pour les détenus. A l'OESP les sanctions exécutées sont globalement restées en nombre constant, si ce n'est une diminution des peines de plus de 12 mois compensée par une hausse des sanctions plus courtes.

Au 31 décembre 2020 le service comptait 123.75 EPT pour 135 personnes, outre deux apprentis et dix stagiaires en cours d'année. 2020 a compté trois départs en retraite, un décès, trois démissions et diverses mutations. Les absences pour accident ou maladie dans un contexte où la pénibilité du travail est élevée ont été marquées : il y a eu 11 opérations chirurgicales avec plus de 2 mois d'arrêts, diverses maladies non-professionnelles de longue durée et 4 accidents non-professionnels. Le personnel restant a par conséquent dû faire preuve d'une flexibilité particulièrement remarquable. Le Conseil d'Etat a pris la décision à la fin de l'année d'accorder un renfort de 3 agents de détention durant l'année 2021, afin de pallier aux effets de la pandémie et d'un absentéisme particulièrement élevé.

Résultat financier

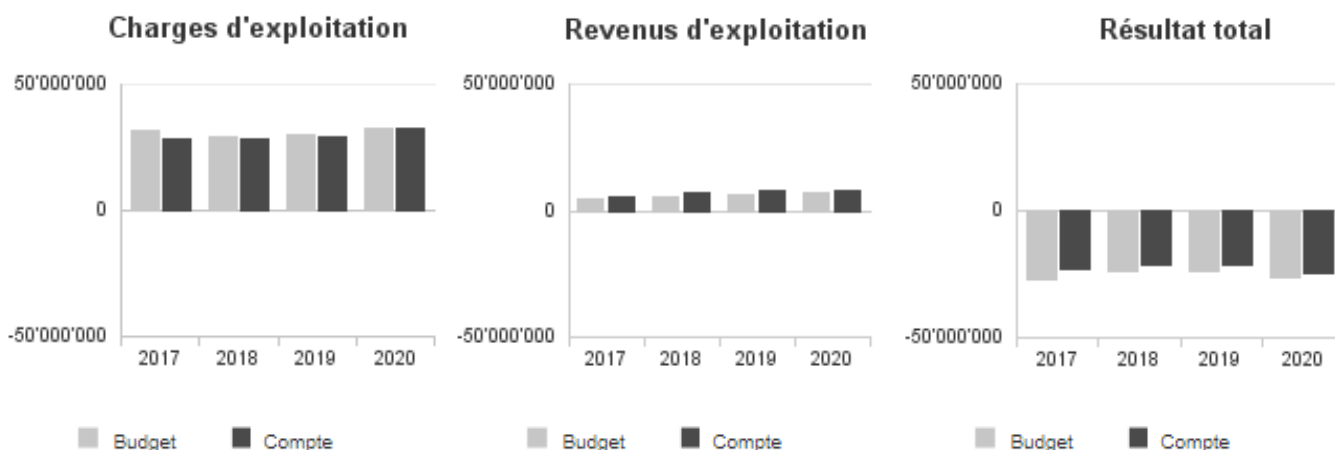
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	7'995'548	6'689'000	7'619'054	+930'054	+13.9%	-376'494	-4.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'367'635	1'135'000	898'882	-236'119	-20.8%	-468'753	-34.3%
43 Revenus divers	690'195	450'000	843'398	+393'398	+87.4%	+153'203	+22.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	5'937'198	5'100'000	5'876'502	+776'502	+15.2%	-60'696	-1.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	520	4'000	273	-3'727	-93.2%	-247	-47.5%
Charges d'exploitation	29'338'229	32'905'234	32'129'249	-775'985	-2.4%	+2'791'020	+9.5%
30 Charges de personnel	13'491'755	14'387'538	13'899'299	-488'239	-3.4%	+407'544	+3.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'628'070	3'779'600	3'579'812	-199'788	-5.3%	-48'259	-1.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	22'643	29'476	25'898	-3'578	-12.1%	+3'255	+14.4%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	12'180'161	12'310'340	12'138'635	-171'705	-1.4%	-41'526	-0.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	15'600	2'398'280	2'485'606	+87'326	+3.6%	+2'470'006	+15'833.4%
Résultat d'exploitation	-21'342'682	-26'216'234	-24'510'195	+1'706'039	+6.5%	-3'167'513	-14.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-21'342'682	-26'216'234	-24'510'195	+1'706'039	+6.5%	-3'167'513	-14.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-21'342'682	-26'216'234	-24'510'195	+1'706'039	+6.5%	-3'167'513	-14.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	130.00	138.00	135.00	-3.00	-2.2%	+5.00	+3.8%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	119.80	124.15	123.75	-0.40	-0.3%	+3.95	+3.3%

Commentaires

Après bouclement, les comptes du service présentent un écart positif de quelque CHF 1'700'000 par rapport aux charges nettes budgétées. Outre la rigueur constante dans la gestion administrative du service, le gain sur le groupe 30 s'explique essentiellement par le temps qui s'écoule entre le départ effectif d'un collaborateur et son remplacement. Quant à elles, les recettes diverses se justifient par la facturation des délégations de compétence qui a été plus importante que prévue. Enfin, les recettes relatives aux revenus de transfert proviennent de la différence entre les journées de détention budgétées et réelles : alors que le budget tenait compte de 11'000 journées d'exécution et de 6'500 journées de détention avant jugement, les journées réelles ont respectivement été de 13'500 et de 3'600. Il est à noter que le tarif d'exécution représente quasiment le double du tarif de détention avant jugement.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	632'600	475'735
Coûts salariaux et de structure	2'463'804	2'322'172
Coûts des services centraux	427'455	416'874
Revenus	790'000	1'039'237
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'733'858	2'175'544

Commentaires

Les charges d'intensité, dont les frais de surveillance et les expertises psychiatriques, sont difficilement prévisibles ; elles ont été plus conséquentes cette année, mais en parallèle les frais médicaux ont été moindres. Au niveau des revenus, cette prestation a bénéficié d'une attention particulière notamment dans la facturation des délégations de compétence.

EDPR (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'826'500	1'754'715
Coûts salariaux et de structure	6'331'924	6'243'027
Coûts des services centraux	1'099'169	1'119'796
Revenus	2'150'000	2'617'682
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'107'593	6'499'854

Commentaires

Les annulations des formations dues à la crise sanitaire ainsi que la vacance de postes ont impacté positivement les charges du personnel. Le dépassement des revenus est étroitement lié à l'augmentation des frais de pension facturés hors canton.

EEPB (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'256'500	1'282'503
Coûts salariaux et de structure	5'587'537	5'220'198
Coûts des services centraux	969'406	935'704
Revenus	3'749'000	3'961'509
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'064'443	3'476'896

Commentaires

Au même titre que pour l'EDPR, la crise sanitaire ainsi que la vacance de postes ont impacté positivement les charges du personnel. Le dépassement des revenus est étroitement lié à l'augmentation des journées d'exécution facturées hors canton.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Dédomagements prestations CNP	1'220'340	1'220'340	1'220'340
Part fr. form. CSPP	268'715	290'000	321'234
Plac. cant. pénal	1'544'682	1'500'000	1'121'732
Plac. hors canton	9'151'446	9'300'000	9'475'329
Total charges (+) / revenus (-) nets	12'185'183	12'310'340	12'138'635

Commentaires

La participation aux frais de formation du personnel a été sous-estimée par rapport au nombre de journées de détention qui sert de base de calcul. Les placements (compte d'intensité) restent extrêmement difficiles à évaluer.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-1'033	0	-625
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'033	0	-625

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Compresseur atelier menuiserie EEPB	Clôturé	0	0	0	0	0	0	12'496	0	12'496
Four industriel cuisine EDPR	Clôturé	0	0	0	30'000	0	30'000	13'919	0	13'919
Remplacement braisière cuisine EDPR	Clôturé	0	0	0	30'000	0	30'000	34'992	0	34'992
Remplacement du portail de l'EDPR	Clôturé	0	0	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Total		0	0	0	110'000	0	110'000	61'407	0	61'407

Commentaires

Trois demandes d'ouverture de crédits d'engagement ont été faites pour l'EDPR. Deux concernaient la braisière et le four industriels de la cuisine de l'établissement, matériel devenu vétuste et devant être remplacé. La troisième demande, concernant le remplacement du portail, a été finalement transférée au SBAT.

De plus, suite à l'inspection par la SUVA de l'atelier menuiserie de l'EEPB en janvier 2020, le compresseur à air comprimé a été évalué comme ne répondant plus aux exigences de sécurité. Aussi, un remplacement de ce matériel devenu obsolète s'est avéré nécessaire. Ces frais n'étant pas planifiés, une demande de dépassement de crédit d'engagement a été effectuée.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	6'961	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	6'961	Augmentation de charges
Résultat total	-6'961	Détérioration du résultat

Commentaires

Les incidences financières liées à la COVID-19 se limitent aux paiement de primes et d'heures de travail.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service pénitentiaire	2'676
Total	2'676

Commentaires

Il s'agit du nombre d'heures consacrées à la gestion de la pandémie.

3.9.6. Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Missions principales

Le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA) a principalement pour mission de :

- Favoriser l'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans la société neuchâteloise et leur égalité de traitement;
- Garantir un dispositif de prestations en faveur des personnes vivant avec un handicap, en situation de dépendance ou de grande précarité sociale;
- Assurer la pertinence de l'orientation en adéquation avec les besoins des personnes;
- Planifier le développement des offres en tenant compte de l'évolution de la demande et des modes de prise en charge;
- Garantir la qualité, le subventionnement et la surveillance du dispositif de prestations.

Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le service de l'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA), 2020 a été marquée par la gestion de la COVID 19. Sur ce point le SAHA a assumé un rôle de coordination entre les partenaires institutionnels et, notamment, le service cantonal de la santé publique afin de faire reconnaître les personnes vivant avec un handicap, en situation d'addiction ou de grande précarité sociale comme étant des personnes vulnérables. Dans la période de pénurie liée à la première vague, l'un des objectifs était en particulier de faciliter l'accès au matériel de protection (masques, surblouses, liquide hydroalcoolique, etc.) et aux tests pour les bénéficiaires et les collaborateurs/trices. Dans cette même perspective, une collaboration avec Pro Infirmis et l'OAI a pu être mise en place en faveur des personnes au bénéfice d'une contribution d'assistance vivant à domicile. Le SAHA a également discuté avec les directions des institutions les plans de précaution liés à la phase de déconfinement. Dans un processus consultatif, il a élaboré pour le deuxième semestre des directives sanitaires qui puissent être adaptées aux paliers épidémiologiques des différents lieux d'hébergement et des différents types de public.

En 2020, les travaux en lien avec une base légale promouvant une société inclusive conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ratifiée en 2014 par la Suisse se sont concrétisés début juillet par la mise en consultation d'un avant-projet de loi sur l'inclusion et l'accompagnement des adultes (LInCA). Les principales innovations amenées par l'avant-projet ont trouvé un écho favorable, notamment la proposition de créer un poste de préposé-e à l'inclusion, une commission pour l'inclusion et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ainsi qu'une commission des plaintes ; comme celle de pouvoir initier et financer des projets pilotes en faveur de l'inclusion. La nécessité de légiférer sur l'organisation des prestations en faveur des personnes en situation de handicap a été reconnue sur le fond. Durant la phase de consultation, le DJSC a procédé à un intense processus de concertation avec les partenaires institutionnels.

Les options stratégiques du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) et la fermeture des sites de Perreux ont influencé le travail du SAHA, notamment sur le suivi lié aux transferts de deux domaines d'activités du CNP dont les délais de réalisation sont ambitieux. Il est prévu que la Fondation Alfaset reprenne les ateliers Astelle (près de 85 bénéficiaires) dès le 1^{er} mai 2021. La Fondation Les Perce Neige se voit en charge d'un nouveau secteur dit des "Acacias" concernant au minimum 17 personnes vivant avec une déficience intellectuelle et des troubles du comportement.

Activités et réalisations

Dans la gestion de la crise sanitaire, le principe de précaution a primé de manière à pouvoir protéger les bénéficiaires du dispositif qui appartiennent majoritairement à des populations vulnérables. Ainsi, en respect des mesures sanitaires, les institutions ont été contraintes de réorganiser fondamentalement leurs prestations. Durant la première vague, il s'en est suivi une réduction drastique (voir une suppression) des prestations ambulatoires et des activités occupationnelles ou d'ateliers; une réallocation des ressources humaines pour assurer les mesures sanitaires liées à l'hébergement (repas en chambre et fermeture des cafétérias, désinfection régulière des locaux, regroupement des sites d'hébergement, etc.). Durant le deuxième semestre, en discussion avec les institutions, des mesures tenant compte de la situation épidémiologique de chaque lieu résidentiel ont pu être mises en place. Comme dans la société neuchâteloise, la 2^{ème} vague a également été plus forte dans les institutions relevant du SAHA. Globalement, grâce à la bonne collaboration de tous les acteurs et des directions, les institutions ont toutefois connu un nombre limité de flambées et, fort heureusement, très peu de décès.

Dans le cadre des budgets alloués, nous comptons au total plus de 1299 places théoriques en faveur des adultes en situation de handicap, de dépendance ou de grande précarité sociale. Les six institutions du dispositif piloté par SAHA (les Perce-Neige, Foyer Handicap, alfaset, la Fondation pour les Adultes en Difficulté sociale (FADS), Addiction Neuchâtel et Ressource), prévoient en tout 570 places en hébergement et hébergement avec occupation, 626 en atelier et 101 en centre de jour. Le SAHA a procédé au suivi de 90 neuchâtelois-e-s placé-e-s hors canton. La Commission cantonale sur l'addiction (CCA), commission consultative du Conseil d'Etat, a été honorée par la désignation d'un nouveau président en la personne de Monsieur Jacques-André Maire, ancien conseiller national. Cette année et en lien avec la mise en œuvre des options stratégiques du CNP, le dispositif d'orientation JUNORAH, piloté par Pro Infirmis sur mandat des cantons du Jura et de Neuchâtel, continue de connaître une forte affluence avec 112 personnes, contre 117 en 2019 et 77 en 2018. Le SAHA a poursuivi son soutien à plusieurs associations telles qu'Antenne Handicap, la Fédération Suisse des Sourds, la Fondation serei, Inclusion Handicap ou Pro Infirmis qui offrent des conseils sociaux et juridiques, des services de relèvement pour les proches aidant-e-s et organisent des activités de formation et de loisir, dans l'objectif d'une meilleure inclusion.

Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

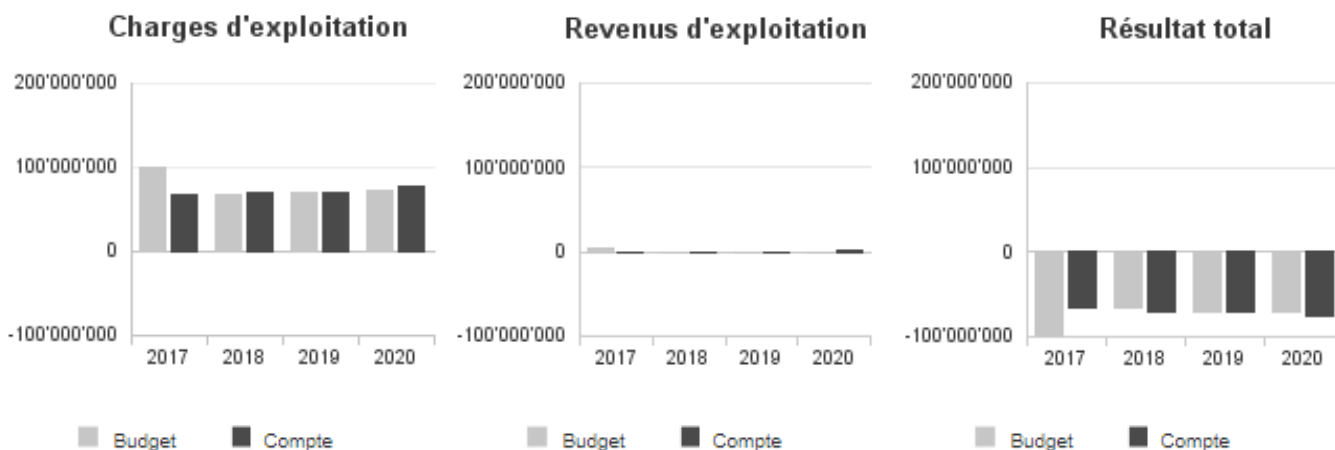
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	257'887	250'000	492'982	+242'982	+97.2%	+235'095	+91.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	176'479	200'000	182'859	-17'141	-8.6%	+6'380	+3.6%
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	22	+22	--	+22	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	81'408	50'000	310'101	+260'101	+520.2%	+228'693	+280.9%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	70'750'874	71'287'362	76'463'963	+5'176'601	+7.3%	+5'713'089	+8.1%
30 Charges de personnel	438'076	467'556	475'733	+8'177	+1.7%	+37'657	+8.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	225'510	184'000	166'941	-17'059	-9.3%	-58'569	-26.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	70'087'288	70'553'220	75'715'091	+5'161'871	+7.3%	+5'627'803	+8.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	82'586	106'197	+23'611	+28.6%	+106'197	--
Résultat d'exploitation	-70'492'987	-71'037'362	-75'970'981	-4'933'619	-6.9%	-5'477'994	-7.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-70'492'987	-71'037'362	-75'970'981	-4'933'619	-6.9%	-5'477'994	-7.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-70'492'987	-71'037'362	-75'970'981	-4'933'619	-6.9%	-5'477'994	-7.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	7.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	-2.00	-28.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	4.00	3.20	3.20	+0.00	0.0%	-0.80	-20.0%

Commentaires

Les revenus de transfert ont augmenté de CHF 226'693 entre 2020 et 2019 et présentent une différence budgétaire de CHF 260'101 sur l'exercice. Il y a eu plusieurs décomptes inattendus datant pour certains de plusieurs années qu'il était impossible de prévoir (certains en notre défaveur ; certains en notre faveur) dont la balance s'est révélé positive au final. Ces montants n'ont pas été prévus au budget. Ce d'autant plus que la tendance lourde est d'une hausse de prix généralisée liée au vieillissement de la population et aux données démographiques qui impactent également les institutions neuchâteloises.

En ce qui concerne les charges de transfert, l'écart de CHF 5'161'871 est dû principalement aux aides COVID-19 prévues en soutien à nos partenaires neuchâtelois et hors cantons conformément à ce qui figure dans le rapport 20.048 COVID-19 adopté par le Grand Conseil. On observe en outre une différence de CHF - 330'783 entre les comptes 2020 et les budgets 2020 initiaux des institutions.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations SAHA (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	184'000	77'000
Coûts salariaux et de structure	627'309	711'342
Coûts des services centraux	107'833	106'197
Revenus	0	22
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	919'142	894'517

Commentaires

Sur l'exercice 2020 une partie des charges directes ont été imputées au centre de coût plutôt qu'à la prestation.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Inst. dans canton adu.	48'233'638	50'332'000	49'309'884
Inst. hors canton adu.	9'957'589	9'750'000	9'922'974
Lutte addiction jeu	173'179	200'000	182'859
Lutte c/addictions	10'987'326	9'548'220	9'839'668
Prestations ambulatoires aux invalides	469'149	488'000	471'951
Total charges (+) / revenus (-) nets	69'820'880	70'318'220	69'727'337

Commentaires

Pour rappel, ce résultat global ne prend pas en considération les impacts financiers de la crise sanitaire qui sont détaillés ci-après. Globalement, la différence positive comptes-budget de CHF 590'883 est à mettre en lien avec différents facteurs.

En ce qui concerne les institutions dans le canton, les négociations budgétaires 2020 ont eu pour objectif une consolidation financière des institutions afin de faciliter le respect des cibles dans le cadre d'un fonctionnement usuel (hors COVID). En outre, au vu des risques économiques relatifs à la situation sanitaire, un effort particulier a été réalisé pour compenser ou tenter d'éviter de creuser les effets financiers de celle-ci.

Au niveau des institutions hors canton, l'écart de CHF 172'974 s'explique notamment par la difficulté à estimer les heures d'ateliers. En effet, le coût des placements hors canton dépend du nombre de bénéficiaires placés ainsi que des prix de journées, fixés par les cantons, qui sont annoncés en début d'année alors que le budget est déjà bouclé. Ces charges supplémentaires ont toutefois pu être partiellement compensées par des remboursements d'institutions hors canton.

La réorganisation en cours dans le domaine de l'addiction n'a pas encore permis de déployer tous ses effets, ce qui explique le dépassement des comptes par rapport au budget 2020.

Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Contribution LORO addiction jeu	-176'479	-200'000	-182'859
Total charges (+) / revenus (-) nets	-176'479	-200'000	-182'859

Commentaires

Comme chaque année, il s'agit de la contribution de la loterie romande en faveur de la lutte contre la dépendance aux jeux.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
COVID – Aides aux partenaires	En cours	0	0	0	0	0	0	4'892'654	0	4'892'654
Total		0	0	0	0	0	0	4'892'654	0	4'892'644

Commentaires

Le solde de CHF 4,9 millions correspond à l'estimation des aides à octroyer aux institutions spécialisées neuchâteloises qui ont été particulièrement touchées par la crise sanitaire. D'importantes baisses de recettes ont été constatées en 2020, notamment en ce qui concerne les activités réalisées par le biais des différents ateliers qui sont gérés par les institutions (fermeture et diminution des commandes d'entreprises, notamment actives dans l'horlogerie). La baisse des facturations d'hébergement envers les bénéficiaires neuchâtelois et hors canton a également contribué à une érosion des revenus.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	5'495'469	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	2'815	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	5'492'654	Augmentation de charges
Résultat total	-5'495'469	Détérioration du résultat

Commentaires

Le solde de 5.5 millions de francs correspond à l'estimation des aides à octroyer aux institutions spécialisées neuchâteloises pour un montant de 4.9 millions et aux institutions pour les placements hors cantons pour un montant de CHF 600'000.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte	363
Total	363

Commentaires

Comme mentionné plus haut, dans le cadre de la gestion de la COVID 19, le SAHA a assumé un rôle de coordination et de suivi avec les institutions sociales et avec le service cantonal de la santé publique notamment.

3.9.7. Service des poursuites et faillites (SEPF)

Missions principales

Le service des poursuites et faillites (SEPF) coordonne les activités de l'office des poursuites (OFPO) et de l'office des faillites (OFFA) en matière de gestion financière ainsi que des ressources humaines. Tant l'OFPO que l'OFFA fournissent des prestations prévues par le droit fédéral et appliquent le tarif prévu par l'Ordonnance sur les émoluments perçus en application de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (OELP). Le SEPF définit les modalités de contrôle pour gérer les risques inhérents à l'activité de ces entités. Il veille à la bonne application du droit et exerce la surveillance des offices et des auxiliaires. Il met en œuvre et applique une politique de formation spécifique aux besoins du personnel en privilégiant les collaborations intercantionales. Il veille à une répartition équitable des ressources en fonction du volume d'activité et favorise la polyvalence des collaborateurs. Il est également appelé à exercer pour le compte de l'Autorité cantonale inférieure de surveillance l'inspection de l'OFPO et de l'OFFA, ainsi qu'à gérer administrativement et financièrement les divers centres de coûts.

Plus particulièrement et en résumé, le SEPF a pour objectifs de :

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers.
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec ses missions.

Actuellement, il doit aussi :

- Coordonner et accompagner le remplacement des logiciels informatiques de l'office des poursuites et de l'office des faillites.

Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le SEPF, l'année 2020 a été, comme pour bien d'autres, compliquée. Elle a aussi apporté son lot de surprises avec des fluctuations de volumes inattendues, notamment à l'office des poursuites. Malgré la pandémie, ou peut-être à cause d'elle, l'augmentation quasi discontinuée des procédures, constatée depuis bien des années, s'est interrompue. Le nombre des commandements de payer a en effet diminué de 13,27% sur un an avec 89'822 actes contre 103'562 en 2019. Cela correspond plus ou moins aux chiffres d'il y a une dizaine d'années.

Si, globalement, l'office des faillites a enregistré un nombre relativement stable de dossiers sur un an (396 contre 400 en 2019), la répartition des procédures a été sensiblement différente. Pour les personnes morales, une égalité parfaite à 89 unités a été enregistrée. En revanche, les faillites de personnes physiques ont sensiblement diminué, mais ont été compensées par la forte augmentation des successions répudiées.

Ces éléments contrastés sont peut-être explicables par les mesures économiques prises, tant par les autorités fédérales que cantonales. D'autre part, plusieurs créanciers institutionnels importants ont aussi repoussé l'introduction des actions en recouvrement. Si une catastrophe a été évitée en 2020 dans le domaine des poursuites et des faillites, l'avenir n'en demeure pas moins incertain.

Les grandes incertitudes économiques difficiles à anticiper sont et resteront une préoccupation majeure du SEPF pour les mois à venir.

L'exercice 2020 a également été marqué par l'étude de nouvelles solutions informatiques. La mise en œuvre du logiciel de l'office des poursuites, qui avait été installé en 2011, a débuté cette année et devrait aboutir avec une mise en production au 1^{er} janvier 2022. Le changement du logiciel de l'office des faillites suivra prochainement.

Activités et réalisations

Durant cet exercice, marqué par une crise sanitaire aussi exceptionnelle que redoutable, les collaborateurs de l'office des poursuites (OFPO) ont effectué leurs tâches quotidiennes d'une manière exemplaire et très professionnelle. Plusieurs acteurs, dont notamment le service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), ont permis la mise en place rapide de solutions techniques et organisationnelles inédites. Les cadres ont aussi été mis à rude épreuve pour l'application stricte des diverses directives, tant fédérales que cantonales.

Cette pandémie a aussi étonnamment freiné, voire même interrompu, les procédures de recouvrement provenant de différents créanciers, parmi lesquels plusieurs intervenants étatiques ou paraétatiques. À ce propos, il est impossible de ne pas relever que l'année 2020 restera un moment historique pour tous les professionnels en matière de poursuite pour dettes et faillites, puisqu'elle a été marquée par l'application de l'article 62 LP, fait rarissime s'il en est. Le Conseil fédéral a en effet ordonné la suspension générale des poursuites du 19 mars au 04 avril 2020. Les fêtes ordinaires (art. 56 LP) ont encore suivi jusqu'au 19 avril 2020. De plus, par décision du Conseil d'État et comme pour l'ensemble de l'administration cantonale, nos guichets ont été fermés jusqu'au 08 juin 2020.

Service des poursuites et faillites (SEPF)

Ces circonstances extraordinaires ont inmanquablement influé sur les volumes qui, en 2020, ont sensiblement diminué par rapport à 2019 avec une baisse de plus de 14% sur le total des réquisitions (voir tableau ci-dessous). Que ce soit en télétravail ou en présentiel, nos collaborateurs ont généré et envoyé aux créanciers: 50'103 actes de défaut de défaut de biens 115 LP ou 149 LP (+8'259 unités), ainsi que 10 certificats d'insuffisance de gage mobilier ou immobilier (+5 unités) pour un montant de CHF 569'521.33.

L'OFPO a traité et délivré 44'026 demandes de renseignements en application de l'article 8a LP, soit 6'361 de moins qu'en 2019. De son côté, l'OFFA en a établi 610 (-149) en qualité d'antenne pour le Val-de-Ruz.

Le tableau ci-dessous présente l'activité de l'OFPO en chiffres détaillés :

Rubriques	2019	2020	Variation %
Total des réquisitions enregistrées	190'460	163'155	-14,34%
- dont réquisitions de poursuite – commandements de payer (CDP)	103'562	89'822	-13,27%
- dont réquisitions de continuer la poursuite – saisies	83'030	70'345	-15,28%
- dont comminations de faillites	2'082	1'665	-20,03%
- dont réquisitions de vente	1'786	1'323	-25,93%

En ce qui concerne spécifiquement les réalisations immobilières:

Rubriques	2019	2020	Différence (unité)
Dossiers ouverts au 1 ^{er} janvier (réalisations)	56	45	-11
Dossiers ouverts au 1 ^{er} janvier (CDP – gérance)	4	8	+4
Dossiers ouverts au 1 ^{er} janvier (CDP – sans gérance)	182	89	-93
Nombre de dossiers constitués (réalisations)	28	51	+23
Nombre de dossiers constitués (CDP – gérance)	9	10	+1
Nombre de dossiers constitués (CDP – sans gérance)	120	68	-52
Total des dossiers clôturés	257	149	-108
- dont dossiers réalisations	39	34	-5
- dont dossiers CDP – gérance	5	12	+7
- dont dossiers CDP – sans gérance	213	103	-110
Solde des dossiers en traitement au 31 décembre (réalisations)	45	62	+17
Solde des dossiers en traitement au 31 décembre (CDP – gérance)	8	6	-2
Solde des dossiers en traitement au 31 décembre (CDP – sans gérance)	89	54	-35
Ventes aux enchères effectuées	13	4	-9
Certificats d'insuffisance de gage et attestations délivrés (en francs)	448'321.-	493'632.-	+10,11%

Concernant l'OFFA en particulier, la crise sanitaire a fait craindre le pire. Le ralentissement brutal d'une grande partie des activités économiques aurait en effet pu avoir des conséquences immédiates désastreuses. Les mesures de soutien destinées à sauver un maximum d'entreprises et d'emplois (sursis Covid, chômage partiel, prêts garantis, report de charges, cas de rigueur et aides à fonds perdus) ont heureusement permis d'éviter un afflux incontrôlable de nouvelles banqueroutes.

Avec un peu de recul, les statistiques indiquées dans le tableau ci-après peuvent même paraître anormales, puisque le nombre de dossiers ouverts en 2020 est comparable à celui de l'année précédente (-1%). Le nombre de faillites de personnes physiques a même baissé de façon singulière, tandis que celui des personnes morales est resté relativement stable. Seul le nombre de successions répudiées ou insolubles constitue un triste record, lié à l'augmentation du nombre de décès dus à la Covid-19. Le taux de répudiation plus élevé traduit aussi les incertitudes, le manque de ressources et le désarroi d'une grande partie de la population.

Malgré le contexte particulier et les contraintes mises en place pour lutter contre la propagation du virus (fermeture des guichets, télétravail, interdiction des ventes aux enchères publiques, etc.), l'OFFA a toujours pu remplir toutes ses missions et répondre aux attentes des usagers. Grâce à un personnel expérimenté, formé et stable depuis de nombreuses années, les difficultés ont été traitées sans retard et dans le respect des dispositions légales. Le nombre de dossiers clôturés en 2020 et le montant des actes de défaut de biens délivrés dans les gros dossiers démontrent les capacités d'adaptation et le haut degré d'implication des collaborateurs de cette entité.

Pour 2021, les craintes d'une augmentation du nombre de faillites sont cependant bien réelles, puisque les entreprises qui n'étaient déjà plus viables avant la crise disparaîtront quand cesseront les mesures de soutien précitées. Le nombre de décès et de successions répudiées ou insolubles devrait quant à lui baisser. Dans ce contexte, une vision à long terme est un exercice délicat. La réalité dépendra des décisions qui seront prises pour éviter que des entreprises auparavant saines ne soient fragilisées au point de disparaître également.

Service des poursuites et faillites (SEPF)

Le tableau ci-dessous chiffre en détail l'activité de l'OFFA :

Rubriques	2019	2020	Variation %
Dossiers ouverts au 1 ^{er} janvier	236	251	+6,36%
Procédures enregistrées durant l'année	400	396	-1,00%
- dont personnes morales	89	89	=
- dont personnes physiques inscrites au Registre du commerce (RC)	52	22	-57,70%
- dont personnes physiques non inscrites au RC	23	7	-69,57%
- dont successions répudiées	223	271	+21,53%
- dont commissions rogatoires	13	7	-46,16%
Total des dossiers ouverts	636	647	+1,73%
Dossiers clôturés y.c. rogatoires	385	423	+9,87%
Solde en traitement au 31 décembre	251	224	-10,76%
Nombre des actes de défaut de biens délivrés après faillite	2'012	2'098	+4,28%
Montant des actes de défaut de biens délivrés après faillite (en francs)	20'700'293.-	55'773'095.-	+169,44%

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	14'513'557	14'450'000	13'823'751	-626'249	-4.3%	-689'806	-4.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	14'513'557	14'450'000	13'823'751	-626'249	-4.3%	-689'806	-4.8%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	6'542'856	8'040'228	7'883'937	-156'291	-1.9%	+1'341'081	+20.5%
30 Charges de personnel	6'325'098	6'411'853	6'462'104	+50'251	+0.8%	+137'006	+2.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	153'809	192'000	160'462	-31'538	-16.4%	+6'653	+4.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	450'000	0	-450'000	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	63'885	80'000	53'083	-26'917	-33.6%	-10'802	-16.9%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	64	906'375	1'208'288	+301'913	+33.3%	+1'208'224	+1'887'850.0%
Résultat d'exploitation	7'970'701	6'409'772	5'939'814	-469'958	-7.3%	-2'030'887	-25.5%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	7'970'701	6'409'772	5'939'814	-469'958	-7.3%	-2'030'887	-25.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	7'970'701	6'409'772	5'939'814	-469'958	-7.3%	-2'030'887	-25.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	65.00	64.00	65.00	+1.00	+1.6%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	58.80	57.80	57.80	+0.00	0.0%	-1.00	-1.7%

Commentaires

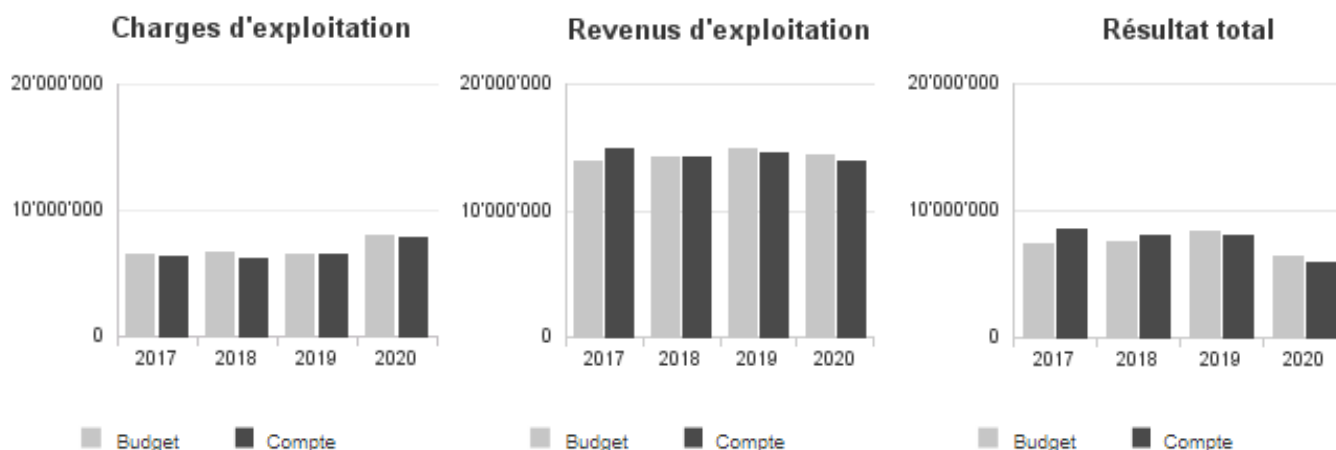
Comme on peut le constater et bien qu'inférieur au montant projeté, la diminution des émoluments (nature 42) par rapport à 2019 (-4,76%) est bien limitée par rapport à la diminution sensible du nombre des poursuites. La multiplication des opérations à distance explique en partie cette baisse relativement réduite par rapport aux volumes. On peut également signaler que, pour la première fois et à la demande du CCFI, un transitoire a été comptabilisé pour les émoluments générés par l'OFPO de mi-décembre (dernière facturation) jusqu'à la fin de l'exercice. Précédemment, ces revenus étaient pris en compte sur l'année suivante.

Les charges sont toujours bien maîtrisées et l'on constate que la dotation demeure sans changement.

À ce propos, il convient de signaler que l'OFPO a enregistré trois absences de très longue durée entre 2019 et 2020. Ces collaborateurs ont été remplacés temporairement après une période de carence de six mois. Après deux ans, l'une de ces personnes a vu ses rapports de service prendre fin de par la loi (art. 42 LSt). Une autre, bénéficie actuellement d'une mesure de réinsertion AI et la santé de la troisième ne lui permet toujours pas de reprendre son activité.

Amortissements (nature 33): reports de la mise en service des nouveaux logiciels pour les offices des poursuites et des faillites. Le budget des imputations internes (nature 39), tenait compte d'écarts statistiques, à hauteur de CHF 350'000.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	67'700	21'594
Coûts salariaux et de structure	2'029'080	4'684'324
Coûts des services centraux	905'213	878'279
Revenus	13'350'000	12'666'418
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-10'348'006	-7'082'221

Commentaires

Nous rappelons préalablement que les chiffres mentionnés sous "coûts salariaux et de structure" pour le budget 2020, sont à inverser entre les tableaux du domaine de la poursuite ci-dessus et celui de la faillite ci-dessous.

Le domaine des poursuites a été très impacté par la situation sanitaire mais, étonnamment, dans un sens inattendu, puisque le nombre des poursuites a sensiblement diminué. La baisse des revenus enregistrés traduit cette tendance.

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	119'600	116'434
Coûts salariaux et de structure	4'487'304	1'773'935
Coûts des services centraux	351'331	330'009
Revenus	1'100'000	1'157'193
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'858'234	1'063'185

Commentaires

Comme les volumes, les émoluments et les charges directes sont restés relativement stables pour l'OFFA, même si une certaine incertitude règne également quant à l'évolution de la situation économique et à son impact dans le domaine des faillites. Globalement, pour le SEPF, les "coûts salariaux et de structure", ainsi que les "coûts des services centraux", sont conformes aux prévisions.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Dédom. div. Confédération	63'885	80'000	53'083
Total charges (+) / revenus (-) nets	63'885	80'000	53'083

Commentaires

Cette dépense concerne les frais pour l'utilisation du réseau e-LP développé par la Confédération pour la gestion des réquisitions électroniques dans le domaine des poursuites. Avec une diminution des volumes, l'utilisation de cette plateforme a aussi été réduite à peu près dans la même proportion.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	-40	0	-140
Total charges (+) / revenus (-) nets	-40	0	-140

Commentaires

Aucun commentaire à formuler.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Rempl. du logiciel informatique de l'Of.F	En cours	0	0	0	200'000	0	200'000	0	0	0
Rempl. logiciel informatique de l'OP	En cours	0	0	0	0	0	0	7'766	0	7'766
Total		0	0	0	200'000	0	200'000	7'766	0	7'766

Commentaires

L'évaluation pour le choix du logiciel de l'OFFA a malheureusement pris plus de temps que prévu. La situation sanitaire a aussi quelque peu perturbé l'avancée de ce projet en retardant plusieurs séances décisives. Finalement, la décision définitive a été prise en toute fin d'année et la signature du contrat pour le renouvellement de cette application est intervenue au début de cette année 2021, avec le même fournisseur.

Avec le soutien du SIEN, les travaux pour la migration du programme de l'OFPO sont en cours, en collaboration avec le Service informatique du canton de Fribourg (SITel), qui a développé ce nouveau logiciel.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service des poursuites et faillites	190
Total	190

Commentaires

Si ce n'est un important investissement organisationnel de l'ensemble du personnel du service, la Covid-19 n'a pas occasionné de frais directs pour le SEPF.

3.9.8. Police neuchâteloise (PONE)

Missions principales

La police neuchâteloise a pour mission générale d'assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre et l'observation des lois.

Elle a pour missions principales :

- de veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois;
- de prévenir et de réprimer les atteintes à la sécurité, à la tranquillité et à l'ordre publics;
- de prendre des mesures d'urgence et de prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes;
- d'assurer la réception et la transmission des appels d'urgence, des messages d'alarme et des avis de sinistre;
- de constater les infractions, d'en rassembler les preuves, d'en découvrir les auteurs et de les dénoncer aux autorités compétentes, conformément aux dispositions de la procédure pénale;
- d'assurer la protection des personnes et des biens;
- d'exercer des tâches dans le domaine de la protection de l'État;
- d'exercer des tâches dans le domaine de la gestion de crises et de catastrophes du canton (ORCCAN);
- de mener des actions de prévention et d'information, ainsi que de veiller à l'entretien du lien social;
- d'exercer des tâches de police administrative;
- d'assurer la formation de base et continue de son personnel;
- d'offrir des prestations de formation dans le domaine de la sécurité aux services de l'État, aux communes et aux institutions privées ou publiques.

Évolution de l'environnement et des tâches

Conduite du service :

Suivi de la démarche GestionNE et de MCH2, introduction de SIGE, pilotage plus fin des ressources.

Sécurité de proximité :

Demande d'une plus grande visibilité de la part des communes et réduction du nombre des postes de police.

Interventions d'urgence :

Stabilisation des interventions d'urgence.

Enquêtes judiciaires :

Augmentation dans les domaines traditionnels de la police judiciaire. Nouvelles compétences et ressources à développer dans les domaines de la cybercriminalité et de l'analyse criminelle pour faire face au besoin. Travail de contact tracing (COVID-19).

Sécurité routière :

Stabilisation de l'activité liée à la prévention routière, augmentation de la lutte contre le bruit des véhicules.

Sécurité et ordre public :

Stagnation des engagements liés à Xamax FCS et au HCC. Montée des préoccupations sécuritaires liées au terrorisme. Augmentation des manifestations en lien avec le climat et autres sujets. Émergence de rassemblements en lien avec la COVID-19. Augmentation des actions préventives.

Activités concordataires :

Augmentation des activités en lien avec le Concordat des entreprises de sécurité privée. Augmentation des activités en lien avec la sécurité et l'ordre public. Présidence de la Conférence latine des commandants des polices cantonales (CLCPC) ainsi que de la Conférence latine des chefs de gendarmerie (CCG). Mise en place d'un centre de compétence cyber romand.

Police administrative :

Augmentation de l'activité liée à la reprise des normes Schengen en matière d'octroi de permis d'achat d'armes.

Formation policière :

Concept général de formation de police repoussé en 2022, de même qu'une partie de la formation cyber pour les enquêteurs.

Administration / Support au service :

Augmentation des tâches administratives liées à GestionNE, SIGE, MCH2 ainsi qu'au plan d'assainissement. Augmentation des tâches en lien avec le support IT, le domaine télécom et les infrastructures. Réaménagements au BAP, à SISPOL et au poste de Boudry.

Activités et réalisations

CONDUITE DU SERVICE

Effectif :

L'effectif policier moyen réel 2020 s'est établi à 401.03 (+4.84) EPT, alors que l'effectif administratif moyen s'est élevé à 72.70 (+1.2) ETP. 54 (+4) collaborateur-trice-s ont bénéficié de mesures d'accompagnement ou de reclassement professionnel suite à des problèmes de santé de longue durée. 3 (-13) policier-ère-s ont été blessé-e-s dans l'exercice de leurs fonctions à mettre sur le compte d'accidents professionnels. Le crédit d'heures supplémentaires a diminué avec une moyenne de 35 heures/personne (objectif MOP 48h respecté). 556 (+14.40) heures ont été versées au compte d'épargne temps. A fin 2020, l'épargne temps capitalise 2'023.22 heures.

Relations avec les citoyen-ne-s :

Le nombre de citoyen-ne-s ayant adressé un courrier suite à une intervention jugée inappropriée se monte à 39 (+23).

Relations publiques :

Le secteur « Information et Prévention » a été fortement sollicité, principalement en raison de la pandémie de la Covid-19 (ORCCAN), de la situation LITTO et de la crise passagère, mais intense, des cyanobactéries dans le lac de Neuchâtel. Pour les activités de la PONE, 428 communiqués ou nouvelles brèves ont été diffusés via son site Internet et repris sur NemoNews. Il a été répondu à près de 362 (+40) sollicitations directes de journalistes. La PONE a fait l'objet de 664 articles/brèves/interviews, tous médias confondus. La PONE poursuit sa politique de communication active sur les réseaux sociaux. C'est désormais plus de 22'997 (+2'990) personnes qui suivent sa page Facebook, 10'643 abonnés qui la suivent sur Instagram et 3'220 sur Twitter. Le nombre de réponses apportées aux citoyens qui interpellent la police via les réseaux sociaux est en augmentation et nécessite des ressources, tout comme la veille médias. La pandémie n'a pas permis la production des deux magazines internes mais la réalisation de capsules vidéos pour la formation du personnel a été maintenue.

Réalisations :

Les réflexions se poursuivent concernant le développement des caméras embarquées dans les véhicules de police secours. Actuellement, le projet est en phase de finalisation et de validation.

Différents projets impliquant divers partenaires ont été menés, au rang desquels le projet de médecine légale de proximité, la publication en libre accès, sur Internet, de l'Atlas statistique de la criminalité, la gestion des auteurs prolifiques, le renforcement des relations avec les partenaires de l'addiction en matière de stupéfiants. Un soutien a également été apporté au service de la santé publique dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 au travers d'une participation au contact tracing, de l'analyse de données et de la gestion des défunts. Par ailleurs, un vaste projet a été initialisé en 2020 pour monter en capacités et en compétence en matière d'analyse de données et de production de renseignement.

Le groupe « Menaces et prévention de la violence » poursuit le développement d'une application de gestion de bases de données afin de moderniser la gestion des données des groupes de gestion des menaces RBT.

En collaboration avec le SIEN, le développement de l'application mobile MACS, permettant d'interroger tant les bases de données fédérales que cantonales se poursuit. Une nouvelle solution, mise en service fin 2020, permet, notamment, la saisie des premiers éléments d'enquête dans l'application tant sur smartphones que tablettes. Un nouvel outil d'alerte pour les commerçants avec une plateforme permettant de transmettre des informations supplémentaires de prévention par rapport au SMS utilisé auparavant a également été introduit.

Concernant la CNU, une redondance pour l'acheminement des appels d'urgence a été mise en place. Ses claviers multitâches et ses contrôleurs vidéos ont été changés.

SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

Relations avec les communes :

En raison de la crise de la COVID-19, le Conseil de pilotage de la sécurité publique (CPSP) s'est réuni à une seule reprise, en septembre, au lieu des deux séances habituelles. Le rythme des séances des Conseils régionaux de sécurité publique (CRSP) s'est également trouvé modifié mais le principe de l'échange selon un rythme qui convient à chaque CRSP a été maintenu. Le dialogue opérationnel instauré entre les chefs de poste de police et les autorités politiques s'est poursuivi en fonction des besoins exprimés. Sur le terrain, les échanges entre les services de sécurité communaux et la PONE sont quotidiens et ont perduré durant la crise. La collaboration a même été accrue au printemps pour veiller au respect des mesures de protection sur les sites fréquentés du canton. Les deux plateformes d'échanges entre la PONE et les représentants des services de sécurité n'ont pas siégé.

Prévention de la criminalité :

Dans le cadre de la sensibilisation aux médias sociaux, le responsable de la prévention de la criminalité a dispensé 52 (+2) formations au profit de 84 (-9) classes de 9e Harmos soit 1'615 élèves (+24). Il est également intervenu de façon ciblée à 27 (+16) reprises dans des classes du secondaire I et II, suite à des problèmes en lien avec de la pornographie, du harcèlement ou des comportements inadéquats. 9 (-11) formations ont été dispensées au sein d'établissements du secondaire II. 11 (+2) cas en lien avec la procédure de « rappel à la loi » ont été traités. 1 (=) séance de prestations personnelles suite à une condamnation

par un juge des mineurs a été organisée. La PONE a participé à plusieurs campagnes de prévention. Des cours pour les personnes âgées et les parents ont également été organisés, ainsi que des conférences lors de réunions de parents ou d'enseignant-e-s. En raison de la crise sanitaire, aucune (-7) prestation rémunérée n'a été fournie.

Menaces et prévention de la violence (MPV) :

55 (+16) nouvelles personnes ont fait l'objet d'un suivi MPV. Fin décembre, 122 (-7) personnes faisaient l'objet d'un suivi actif sur un total de 310 (+53) dossiers enregistrés. 69 (+10) dossiers concernent des personnes ayant proféré des menaces, 61 (+6) des personnes souffrant de troubles mentaux, 84 (+35) des auteurs de violences domestiques¹, 27 (+5) des individus querulents et 69 (-36) des personnes ayant commis des actes de violence en général, de débordement d'agressivité, de harcèlement sexuel, de stalking et autres. À relever que ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

88 collaborateurs des services de l'État ainsi que 26 responsables de sécurité d'entreprises horlogères ont été formés à l'utilisation au QuAIC (instrument de screening) et au formulaire d'appréciation initiale. 7 collaboratrices de l'APEA du Littoral et du Val-de-Travers ont été formées à la Pyramide de facteurs de risque.

INTERVENTION D'URGENCE

Police secours :

Le dispositif police secours (PS) est intervenu 16'377(-871) fois, soit en moyenne 45 (-2) fois par jour. Cette diminution est principalement due à la pandémie. L'unité canine a réalisé 434 (-40) engagements/sollicitations dans les différents domaines qu'elle traite dont 78 (-7) succès.

Transport des détenus :

2'095 (-289) conduites ont été réalisées au profit des procureurs, des prisons, des offices des poursuites, etc. Le 90% de ces conduites sont effectuées par les appuis dont bénéficie le service administratif et transports (SAT), soit Securitas et le service de transport « Jail Transport System ». Ce recul des conduites est principalement dû à la pandémie.

Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) :

152'882 (-302) appels téléphoniques sont parvenus à la CNU et se répartissent comme suit : ligne 112 = 16'858 (+1847), ligne 117 = 30'655 (+236), ligne 118 = 4'064 (-434), ligne 144 dédiée aux demandes entre la PONE et la centrale sanitaire CASU-VD = 1'520 (-111), ligne PONE = 55'879 (-944), ligne Police partenaires = 10'854 (-271), ligne Police interne = 28'443 (-327), ligne Pompiers interne = 4'177 (-337), bornes SOS = 432 (+39).

ENQUÊTE JUDICIAIRE

Le nombre total d'infractions enregistrées dans le canton est globalement stable entre 2019 et 2020, passant à 14'520 (+457) selon la statistique policière de la criminalité. Alors que les infractions au Code pénal et à la Loi sur les stupéfiants ont légèrement diminué, on relève 741 (+189) infractions à la Loi sur les étrangers et l'intégration et 896 (+416) infractions aux autres lois fédérales annexes. Ces dernières ont pratiquement doublé entre 2019 et 2020, résultat des infractions associées aux mesures sanitaires COVID-19. Le taux d'élucidation des infractions au Code pénal, traditionnellement élevé en comparaison suisse, a grimpé en 2020 pour s'établir à 47% (+5.5%).

Le phénomène LITTO, soit la délinquance de rue commise par des jeunes hommes d'Afrique du Nord sans statut de séjour ou émargeant au CFA de Boudry, a fortement impacté notre canton entre le printemps et l'automne 2020. Cela se reflète dans les statistiques annuelles. Ainsi, on recense 65 (+11) brigandages, là où les vols à l'arraché, typiquement les arrachages de colliers sur la voie publique ont atteint le nombre de 77 (+44). Pour ces vols, le taux d'élucidation a lui aussi doublé, passant à 48% (+27%). Avec 227 (+94) prévenus, l'Algérie est devenue la première nationalité pour les auteurs étrangers. Le Maroc se place en quatrième position, après le Portugal et la France. Ce phénomène explique aussi la hausse des infractions à la Loi sur les étrangers et l'intégration susmentionnée. Sans le phénomène LITTO, il y a fort à parier que la délinquance au patrimoine dans le canton aurait été en baisse, à l'image des cambriolages et des vols de véhicules dont on dénombre respectivement 637 (-107) et 601 (-102).

Au chapitre des violences graves, le canton enregistre une baisse de 29%, avec un total de 37 (-15) infractions. L'on ne recense toujours pas d'homicide depuis trois ans et 1 (-5) tentative d'homicide a été enregistrée. 30 (-6) viols ont été enregistrés. Les lésions corporelles graves sont aussi en recul de 40%, passant à 6 (-4) cas. 95% (+6.1%) des infractions de violence grave ont été élucidées en 2020.

349 (+98) auteurs mineurs ont été dénoncés pour avoir commis au moins une infraction au Code pénal, soit une augmentation substantielle en regard de 2019. 49 (+18) de ces auteurs mineurs ont commis plus de 4 infractions sur l'année. Ces chiffres sont à mettre en relation avec la préoccupation grandissante à l'endroit des phénomènes de bandes, creuset de violences et d'autres formes d'infractions, telles que des rixes qui impliquent un grand nombre d'auteurs. L'État-major ad hoc LOULOUS, mis en place en 2019 pour traiter ce phénomène, poursuit ses efforts multidisciplinaires, en nouant des liens avec les autres parties prenantes, telles que la justice des mineurs, les établissements scolaires et les polices des cantons voisins aussi confrontées à ces bandes. En ce qui concerne la criminalité numérique, le nombre d'infractions annoncées à la PONE a augmenté significativement entre 2019 et 2020, passant à 459 (+160). Cette hausse est imputable à une croissance du phénomène lui-même, mais aussi à de meilleures capacités d'enregistrement par la police. 70% de ces infractions sont des cyber-escroqueries, dont le mode opératoire principal consiste à usurper une identité et abuser des systèmes de paiement en ligne. Près de 50% de ces infractions ont été résolues en 2020, alors que pour l'ensemble de la cybercriminalité, le taux d'élucidation s'établit à 27%. Ce taux est supérieur

¹ La définition de violences domestiques a changé au 01.01.2020 (plus large que les précédentes violences conjugales).

aux attentes compte tenu du caractère international de la cybercriminalité et des mesures mises en œuvre par les auteurs pour se dissimuler. Les efforts entrepris dans ce domaine, avec la formation d'intervenants spécialisés au sein de la police de proximité ou encore la participation à la plateforme d'information de la criminalité sérielle en ligne (PICSEL), produisent ainsi leurs premiers fruits. Compte tenu du meilleur enregistrement de ces données en 2020, aucune comparaison pertinente n'est possible avec 2019.

En matière de stupéfiants, les infractions sont au nombre de 1'558 (-108), cette légère baisse prolonge la tendance déjà observée entre 2018 et 2019. L'accent particulier porté sur le trafic de cocaïne de rue dans les alentours de la gare de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivi, particulièrement sur la première partie de 2020. Cette opération GAREMETRO a permis de mettre en échec plusieurs trafiquants originaires du Maghreb et de ramener un climat de sécurité à la gare. En seconde partie d'année, les efforts d'enquête ont visé principalement à empêcher l'implantation dans le canton de plusieurs filières albanaises de trafic d'héroïne. Parallèlement, la présence de trafiquants de rue issus des pays d'Afrique de l'Ouest est restée modeste, notamment grâce aux mesures prises ces quatre dernières années par la police de proximité et le groupe Narko de la police judiciaire. Certains établissements, places ou parcs publics du canton restent des lieux de rencontres pour les toxicomanes. Ces endroits peuvent être des lieux de petit trafic de rue, mais aucune scène ouverte n'est à déplorer.

En dépit des mesures sanitaires en place en 2020 et de la détresse psychologique qui a pu les accompagner, le nombre de suicides a reculé pour atteindre le nombre de 67 (-18). Le même constat est fait pour les 41 (-17) tentatives. Néanmoins, ce recul des suicides est à expliquer essentiellement par la baisse du nombre de suicides par le biais d'une organisation : 36 (-22) décès en 2020.

Au niveau organisationnel, la police judiciaire a subi une réforme en 2020 la dotant du domaine traces et analyse criminelle ainsi que d'un service de piquet investigation numérique.

Service de documentation et de signalement (SDS) :

Le SDS a publié, dans RIPOL, 5'037 (-63) recherches de personnes et en a révoqué autant. 2'727 (-939) objets recherchés ont été encodés et environ 4'500 diffusions nationales ont été traitées (stabilité). 11'729 (-757) affaires ont été enregistrées dans INFOPOL pour 16'252 (-61) infractions. 714 (-20) annonces ePolice ont été validées, 14'743 (-19) dossiers de personnes ont été mis à jour et 1'210 (-167) réquisitions ont été enregistrées.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Accidents :

La statistique 2020 des accidents de circulation a fait l'objet d'une publication détaillée début 2021. Le bilan comparatif (2019) est extrêmement positif et se présente de la manière suivante : 647 (-115) accidents donnant lieu à un rapport de police, 301 (-69) blessé-e-s, 3 (+2) tué-e-s, 35 (-13) personnes conduisant sans permis, 132 (-40) permis de conduire saisis.

Contrôles de vitesse :

La PONE a contrôlé, par le biais d'installations fixes et mobiles 32'887'093 véhicules (référence MOP 33.8 mio). Les taux d'infraction constatés se répartissent de la manière suivante : Neuchâtel 0.21% (-0.02%), La Chaux-de-Fonds 0.24% (-0.05%), Val-de-Ruz/Valangin 0.22% (+/0), Pont-Noir et AR H20 0.13% (-0.01%), Radar semi-stationnaire 0.60% (-0.26%), Radar mobile 4.40% (-0.28%).

Ivresses :

10'155 (-92) conducteur-trice-s ont été soumis-e-s à des tests d'alcoolémie, avec ou sans accident, qui ont permis de déceler et dénoncer pénalement 178 (-96) conducteur-trice-s pour ivresse non qualifiée (0,25 à 0,39 mg/l) et 288 (-172) pour ivresse qualifiée (0,40 mg/l et plus). Pour les conducteurs soumis à l'interdiction de conduire 17 (-1) sous l'effet de l'alcool (0,05 à 0,24 mg/l) ont été dénoncés.

Éducation et prévention routière :

La PONE a assuré l'instruction de l'éducation et la prévention routière dans les degrés de la scolarité obligatoire. Ainsi, 20'478 (-7334) élèves au total, réparti-e-s dans 1'200 (-394) classes ou groupes ont bénéficié de cette formation, dans l'ensemble du canton. Elle a aussi été appelée à organiser 3 (=) séances de 2 à 4 heures d'éducation routière à l'intention de 13 (-4) jeunes sanctionnés par le Tribunal pénal des mineurs, suite à la commission d'infractions à la législation routière. De plus, elle a organisé 13 (-8) campagnes de prévention routière totalisant 92 (-171) jours dont notamment 7 (=) campagnes de prévention internationales (ceintures de sécurité, autocars, poids-lourds, alcool et drogue) et deux 2 (+0) campagnes radar à l'occasion des rentrées scolaires au printemps (11 juin au 15 juin) et en été (17 au 23 août).

Police du lac :

Depuis l'été 2014, les cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg ont conclu une convention – dont chacun profite - afin de régler l'organisation et la gestion de la police du lac de Neuchâtel. Les polices cantonales fribourgeoise et vaudoise assurent ainsi la surveillance des eaux neuchâteloises à raison de respectivement 150 heures et 160 heures par année, ce qui représente le maximum. Elles disposent, en outre, des mêmes droits d'intervention sur l'ensemble du lac pour poursuivre les objectifs sécuritaires communs. En marge de ces surveillances, c'est 39 (+16) dénonciations pour des infractions aux normes de sécurité qui ont été prononcées sur les eaux neuchâteloises pour l'année 2020, pour un total de 307 (+2) heures de patrouille. L'augmentation des dénonciations est due à l'entrée en vigueur des dénonciations simplifiées et des dénonciations par AO. Au vu de la situation sanitaire, il a été demandé aux polices du lac d'effectuer des patrouilles et des contrôles aux abords des ports et des plages dans le cadres de la pandémie de COVID-19. Le budget est réglé par une convention prévoyant un montant

maximal de 87'530 francs mais seules les heures effectuées sont néanmoins facturées. Ainsi, pour 2020, le décompte des heures facturées se monte à 76'809.25 francs.

SÉCURITÉ ET ORDRE PUBLICS

Service d'ordre et maintien de l'ordre (MO) :

À l'exception de la marche du 1^{er} Mars, aucune manifestation populaire n'a eu lieu en 2020 en raison de la COVID-19 ; il n'y a donc eu que 1 (-21) dispositif de sécurité publique mis en place. Pour les rencontres sportives ce sont 4 (-26) engagements qui ont eu lieu. La PONE a été amenée à renforcer à 3 (-7) reprises d'autres polices cantonales dans le cadre des accords concordataires. De plus, les rassemblements à caractère politique et les visites d'autorités politiques ou de diplomates, ainsi que les installations d'autorités ont nécessité des mesures particulières de sécurité à 3 (-4) reprises. Au total, la PONE a donc assuré ou fourni des effectifs pour 11 (-58) engagements de sécurité publique d'une certaine ampleur, avec ou sans moyens de MO et de protection rapprochée de personnalités, représentant 533 (-1'070) journées de travail.

Rencontres sportives :

Au total, la PONE a suivi 26 (-41) rencontres de football et de hockey sur glace pour lesquelles elle a mis en place, soit une surveillance "à domicile" (23), soit une présence à "l'extérieur" (3). Un dispositif de MO a été mis en place à 4 (-26) reprises, représentant 228 (-1'016) journées de travail (hors dispositifs de circulation mis en place de manière conjointe, soit avec la sécurité urbaine de Neuchâtel, soit avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds).

Engagements intercantonaux :

La PONE a fourni à 3 reprises (-7) du personnel au profit des polices cantonales, selon la répartition suivante : Grisons (1) et Genève (2), pour un total de 284 (-132) journées de travail. Il s'agissait de renforcer des dispositifs visant à assurer la sécurité lors du Forum économique mondial à Davos, dans le cadre de la conférence sur les Droits de l'Homme à Genève et lors d'une manifestation contre le pouvoir camerounais également à Genève. La limitation du nombre de spectateurs pour les matchs de football a largement contribué à la baisse des engagements intercantonaux.

Rapatriements :

La PONE a été sollicitée pour 14 (-12) missions, soit pour 7 (-8) refoulements par avion, 3 (-1) refoulements terrestres, 4 (=) extraditions, 0 (-2) entraides intercantionales et 0 (-1) back up sur un vol spécial suisse, représentant l'engagement de 45 (-66) agents d'escorte pour 21 (-30) jours de mission. Sur ces 14 missions, 11 ont été exécutées, 3 ont été annulées et aucune n'a avorté. Tout cela a généré un total de 563 (-1'614) heures travaillées, dont 179 (-536) heures supplémentaires. Le travail administratif, pour la gestion de ces missions par les quatre cadres de l'équipe, a généré 52 (-38) heures

POLICE ADMINISTRATIVE

Secteur juridique :

Dans le cadre de ses activités, le secteur juridique a été amené à répondre à 30 (-17) consultations dont 16 (-3) en tant que répondant technique cantonal dans le cadre des Accords Schengen-Dublin. Il n'a pu être menée aucune enquête (-2) à la demande de la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) compte tenu de la situation des établissements publics pendant la pandémie (la priorité était mise sur les contrôles des mesures COVID).

Bureau des armes, des entreprises de sécurité et des explosifs :

735 (-236) permis d'acquisition d'armes et autorisations exceptionnelles ont été délivrés en 2020, dont 68 pour des tireurs sportifs et 40 pour les collectionneurs. 127 (-35) armes ont été récupérées dans les différents postes de police du canton. 12 (=) commerces ont fait l'objet d'une inspection dans le cadre de la vente d'objets pyrotechniques. 6 (-31) autorisations de mise à feu pyrotechnique et 7 permis pour acquérir des explosifs ont été délivrés.

Concordat sur les entreprises de sécurité (CES) :

Dans le cadre des activités liées au Concordat sur les entreprises de sécurité (CES), il a été procédé à la délivrance de 443 (-206) autorisations neuchâteloises et 179 (-327) intercantionales. Aucun contrôle dans les entreprises n'a été effectué au vu de la pandémie (-2). Actuellement, le service gère quelques 1'511 (-21) agents de sécurité privée en fonction dans le canton. La diminution notable s'explique principalement par les fermetures de lieux de manifestations tels que les établissements publics, ainsi que par l'annulation d'événements en raison de la COVID-19.

FORMATION POLICIÈRE

Formation de base – École de Colombier du CIPPol :

Au début de sa formation, la volée 2020 se composait de 24 (- 3) aspirant-e-s des polices NE et JU. Au terme de leur formation, 23 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens et ont toutes et tous obtenu le brevet fédéral de policier-ère.

Recrutement 2020 des aspirant-e-s neuchâtelois-e-s et jurassien-ne-s (école 2021) :

Sur 277 (- 39) dossiers, 193 (- 66) candidat-e-s ont été convoqué-e-s et 159 (- 49) se sont présenté-e-s pour le concours 1. Au final, 15 (- 9) ont été sélectionné-e-s, soit 13 (- 4) aspirant-e-s pour la PONE (5 femmes et 8 hommes) et 2 (- 5) pour la police cantonale jurassienne (1 homme et 1 femme).

Formation continue

La formation continue du personnel policier totalise 1'680 jours (-2'600), soit une moyenne de près de 4.2 jours (-6.4) par personne. Cela représente : 418 jours (-1'002) de formation à l'usage des moyens de contrainte (self-défense, bâton tactique, et tir) et techniques/tactiques d'intervention, 1'188 jours (-1'316) de formation spécifique à l'interne ou en partenariat avec l'Institut Suisse de Police (ISP) ou l'office de la formation continue (OFC), 74 jours (-282) dans le domaine du maintien de l'ordre. Un cours sur l'utilisation de Skype a été dispensé à l'ensemble des cadres. Une large partie des formations a été annulée et un effort particulier a été fait pour maintenir les cours de tir. Une formation interne de masse a également été dispensée dans le domaine des violences domestiques et conjugales en lien avec l'arrivée de la nouvelle Loi sur les violences domestiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	14'367'361	4'991'600	4'281'055	-710'545	-14.2%	-10'086'306	-70.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'588'911	2'758'000	2'215'752	-542'248	-19.7%	-373'159	-14.4%
43 Revenus divers	136'650	241'000	81'771	-159'229	-66.1%	-54'879	-40.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'794'589	1'844'600	1'827'462	-17'138	-0.9%	+32'873	+1.8%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	9'847'210	148'000	156'070	+8'070	+5.5%	-9'691'140	-98.4%
Charges d'exploitation	68'801'222	77'823'826	76'894'572	-929'254	-1.2%	+8'093'350	+11.8%
30 Charges de personnel	61'680'976	63'462'216	63'628'249	+166'033	+0.3%	+1'947'273	+3.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'747'088	6'830'750	5'553'736	-1'277'014	-18.7%	-193'352	-3.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	938'808	1'432'718	1'353'015	-79'703	-5.6%	+414'207	+44.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	336'319	460'000	358'325	-101'675	-22.1%	+22'006	+6.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	98'030	5'638'142	6'001'247	+363'105	+6.4%	+5'903'217	+6'021.8%
Résultat d'exploitation	-54'433'861	-72'832'226	-72'613'517	+218'709	+0.3%	-18'179'656	-33.4%
44 Revenus financiers	29'350	45'000	2'250	-42'750	-95.0%	-27'100	-92.3%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	29'350	45'000	2'250	-42'750	-95.0%	-27'100	-92.3%
Résultat opérationnel	-54'404'511	-72'787'226	-72'611'267	+175'959	+0.2%	-18'206'756	-33.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-54'404'511	-72'787'226	-72'611'267	+175'959	+0.2%	-18'206'756	-33.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	488.00	496.00	491.00	-5.00	-1.0%	+3.00	+0.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	464.20	472.30	466.40	-5.90	-1.2%	+2.20	+0.5%

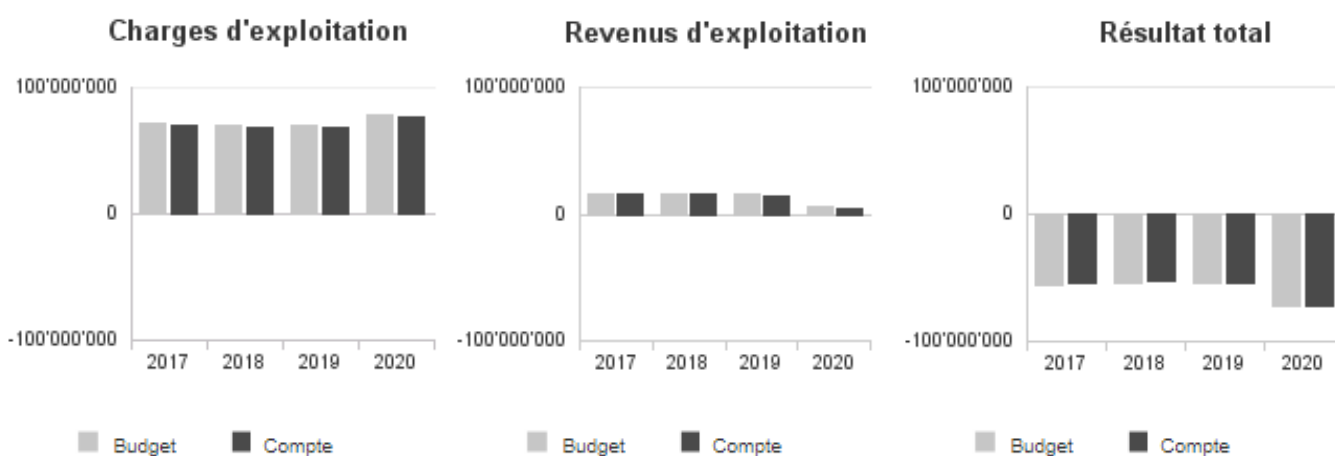
Commentaires

La charge nette est inférieure de CHF 175'959 par rapport au budget. Elle se justifie par une baisse des revenus de CHF 753k qui est totalement compensée par des charges CHF 929'000 inférieures.

- Groupe 30: Le nombre d'EPT au 31.12 est 5.9 en dessous du budget. Dans les faits, on observe un nombre d'ETP annuel moyen de 1.43 en dessus du budget, compensé par 3.33 ETP aspirant moyen en moins que prévu au budget. Le dépassement des charges salariales est principalement dû aux primes (y.c. primes exceptionnelles COVID), au rattrapage de la provision Épargne-temps, à l'augmentation de la provision vacances due au report autorisé dans le cadre des mesures COVID. Ceci est partiellement compensé par une baisse de la provision heures supplémentaires, par le nombre d'EPT moyen annuel inférieur au budget, ainsi que par les remboursements d'assurances (APG, accidents) versés au service mais budgétés en prestation interne (39) par le SRHE.

- Groupe 31: Conséquences de la COVID sur les projets informatiques et les besoins en matériel/équipements, ainsi que frais de déplacement moindres dus à la suppression ou au report des activités. Baisse des frais d'analyses criminelles en lien avec la baisse de la criminalité en période de confinement malgré l'opération LITTO qui a bien occupé la PONE durant l'été. À cela s'ajoutent des frais d'écolage inférieurs au budget compte tenu de la proportion d'aspirants JU et la suppression des activités de formation suite aux mesures COVID.
- Groupe 36: Conséquence de la COVID sur les projets informatiques fédéraux et inter-cantonaux (Harmonisation Informatique Policière (HIP)), ainsi que baisse des besoins en appuis concordataires dans le cadre de la sécurité des manifestations sportives.
- Groupe 39: La différence correspond à un écart statistique imputé à la PONE par le SRHE suite à un amendement du Grand-Conseil, qui couvre l'estimation des remboursements d'assurances encaissés en 30 et la contribution de la PONE à l'écart statistique global.
- Groupe 42: Baisse des émoluments consécutive à des engagements de personnel policier en faveur de tiers inférieurs et à des demandes d'autorisations de la part des entreprises de sécurité inférieures. Ceci en lien avec l'annulation de manifestations sportives ou publiques.
- Groupe 43: Heures sur investissement non effectuées en raison du report ou de l'annulation de projets dû à la COVID.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	4'585
Coûts salariaux et de structure	17'406'205	16'741'398
Coûts des services centraux	1'503'657	1'427'596
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	18'909'861	18'173'579

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité, telles que la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes locaux de sécurité, ainsi que les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité. Patrouilles pédestres et mobiles. Visibilité dans la localité par le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

La différence des coûts salariaux et de structure est en lien avec la baisse globale des heures prestées due aux périodes de confinement, à une priorisation particulière des activités en lien avec la crise sanitaire.

Intervention d'urgence (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	265'500	332'327
Coûts salariaux et de structure	19'077'203	20'389'124
Coûts des services centraux	1'905'339	1'995'982
Revenus	1'024'000	999'466
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	20'224'042	21'717'966

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPol lorsqu'une intervention ne souffre d'aucun délai. Il incombe alors à la PONE d'empêcher la commission imminente d'actes punissables ou d'interrompre la commission de tels actes. Interventions d'urgence découlant des appels au 117/118.

Augmentation des charges directes due à la sécurisation des appels d'urgence et au passage des moyens de communication de la CNU en All IP. La variance des coûts salariaux et de structure découle d'une priorisation particulière des activités en lien avec la crise sanitaire.

Enquête judiciaire (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	882'000	945'140
Coûts salariaux et de structure	12'582'369	14'040'941
Coûts des services centraux	1'086'944	1'197'319
Revenus	46'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	14'505'312	16'183'400

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse. Investiguer en donnant suite aux délégations/réquisitions du Ministère public. Procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

L'augmentation des charges directes est due à la correction des frais de transport des détenus afin de respecter le principe d'échéance demandé par le CCFI. La variance des coûts salariaux et de structure découle d'une priorisation particulière des activités en lien avec la crise sanitaire. Le produit budgété, relatif à la contribution de l'ECAP pour les enquêtes incendies, a été facturé par erreur sous les autres charges non-incorporables aux prestations.

Sécurité routière (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	485'800	569'473
Coûts salariaux et de structure	6'244'592	6'829'740
Coûts des services centraux	539'447	582'395
Revenus	294'000	202'439
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'975'838	7'779'169

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécialisées dans la gestion du trafic, les contrôles routiers, les relevés techniques des accidents de circulation et l'éducation et la prévention routière. Contrôles radars, guidages du trafic et contrôles des chauffeurs professionnels en étroite collaboration avec l'OFROU, ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations). La variance des coûts salariaux et de structure est en lien avec la baisse globale des heures prestées due aux périodes de confinement, à une priorisation particulière des activités en lien avec la crise sanitaire. Baisse des produits due aux prestations en faveur de l'OFROU inférieures au budget. L'augmentation des charges s'explique par la répartition des charges réelles d'analyses entre enquêtes judiciaires imputée sur le centre de coût et la sécurité routière imputée sur le groupe de prestations qui divergent de la répartition budgétaire. Cette dernière étant une estimation et variant d'année en année.

Sécurité et ordre public (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	114'500	51'271
Coûts salariaux et de structure	1'847'450	592'857
Coûts des services centraux	159'594	50'555
Revenus	416'000	5'699
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'705'544	688'985

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité publique. Il recouvre la prévention des risques de dommages aux personnes et aux biens, ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant par exemple de lutter contre les troubles d'ordre public que peut créer le déroulement de manifestations.

Les variances de ce groupe de prestations se justifient par le fait que n'ayant presque pas eu de manifestations en 2020, nous n'avons pas engagé les ressources et les dépenses y relatives. Par conséquent, nous n'avons pas eu de prestations à refacturer. Le budget "revenus" inclut la contribution du SEMP à 0.5 EPT qui a été comptabilisée par erreur sous les charges et revenus non incorporables.

Sécurité de l'Etat et missions CCDJP (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	3'000	3'586
Coûts salariaux et de structure	1'019'698	1'018'573
Coûts des services centraux	88'088	86'857
Revenus	387'000	416'248
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	723'786	692'768

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans des investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'Etat en collaboration avec le Service de renseignement de la Confédération (SRC), les demandes du Service d'Etat aux migrations (SEM) et la protection rapprochée de personnes.

L'augmentation des revenus est dû à l'obtention, par la PONE, d'une augmentation de la contribution du SRC, partiellement compensée par la baisse des refacturations des rapatriements en faveur du SEM.

Police administrative (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	4'500	3'715
Coûts salariaux et de structure	373'525	574'936
Coûts des services centraux	32'267	49'027
Revenus	410'000	345'214
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	292	282'464

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents de sécurité privée, des maisons de jeux, des places de tirs communales, des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir ainsi que le contrôle des locaux de stockage de matières explosibles.

L'augmentation des coûts salariaux et de structures correspond à l'augmentation des ressources nécessaires à l'application de la nouvelle loi sur les armes entrée en vigueur fin 2019. La différence sur les produits est justifiée par la baisse des demandes d'autorisations des entreprises de sécurité du fait que les manifestations publiques en 2020 ont été pour la plupart annulées.

Formation policière (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'165'700	798'478
Coûts salariaux et de structure	9'556'935	7'337'020
Coûts des services centraux	794'514	607'085
Revenus	781'000	632'007
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	10'736'149	8'110'576

Commentaires

La différence des charges se justifie par le fait que nous avons eu 3 aspirant-e-s de moins qu'au budget. À cela, s'ajoute un coût des formations inférieur au budget suite à l'annulation ou au report de cours. Les produits sont inférieurs par le fait que la PONE a moins mis à disposition de personnel pour la formation des aspirant-e-s et qu'il n'y a pas eu de revenus de sous-location des locaux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Autres Subv.	-1'063	0	0
Dédom. communes	-173'933	-159'000	-168'539
Dédom. div. cantons	127'990	281'900	27'441
Dédom. div. Confédération	-743'779	-870'500	-930'971
Total charges (+) / revenus (-) nets	-790'785	-747'600	-1'072'068

Commentaires

La rubrique Dédom. Div. Cantons est différente du budget suite à l'erreur d'imputation de la contribution du SEMP (voir groupe de prestations Sécurité Ordre Public) et à une facturation de mise à disposition du personnel en faveur des autres cantons inférieure due aux annulations de manifestations publiques. La différence entre le budget et le réel des Dédommagement div. Confédération est due à l'application du principe d'échéance pour la facturation de la contribution d'Arma Suisse au réseau Polycor.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-4'049	0	-2'156
Recettes de tiers	-315'772	-246'000	-213'296
Total charges (+) / revenus (-) nets	-319'822	-246'000	-215'452

Commentaires

Diminution de prestations facturables en lien avec le confinement.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Amén. récept. des séquestres + détenus	Clôturé	56'125	0	56'125	0	0	0	12'744	0	12'744
Appareils radars - série 2	En cours	170'530	0	170'530	170'000	0	170'000	169'964	0	169'964
Appel Urgence, eCall	Clôturé	30'990	0	30'990	0	0	0	0	0	0
Armes longues	A solliciter	0	0	0	290'000	0	290'000	0	0	0
Blackout Polycom et BAP	En cours	37'106	0	37'106	50'000	0	50'000	42'165	0	42'165
CNU-renouvel.infrast.WEY & insonorisati.	En cours	0	0	0	90'000	0	90'000	69'760	4'044	65'716
Développement outil analyse ILP	En cours	0	0	0	175'000	0	175'000	147'746	0	147'746
Évolution du système Polycom	En cours	276'819	0	276'819	700'000	0	700'000	708'974	0	708'974
Matériel domotique	Clôturé	38'549	0	38'549	20'000	0	20'000	19'999	0	19'999
Mise à jour des moyens techniques PONE	En cours	63'345	0	63'345	65'000	0	65'000	65'172	0	65'172
Modernisation système d'information Info	Clôturé	43'182	0	43'182	0	0	0	-518	0	-518
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	A solliciter	0	0	0	250'000	0	250'000	0	0	0
Nouv.syst. de surveill. audio & vidéo	Clôturé	0	0	0	15'000	0	15'000	14'303	0	14'303
Optimisation sécurité cellules BAP	Clôturé	57'177	0	57'177	0	0	0	0	0	0
Réaménagement BAP et SISPOL	Clôturé	0	0	0	80'000	0	80'000	80'016	0	80'016
Remplacement armes de poing	En cours	0	0	0	0	0	0	188'861	0	188'861
Remplacement Vidéosurveillance SISPOL	Clôturé	0	0	0	0	0	0	95'950	0	95'950
Renouvellement lampe Crimesope	Clôturé	0	0	0	25'000	0	25'000	21'691	0	21'691
Renouvellem. parc app.radar fixe-série 3	En cours	0	0	0	160'000	0	160'000	189'410	0	189'410
Scanner à main FARO Freestyle3D	Clôturé	0	0	0	19'000	0	19'000	15'018	0	15'018
Système d'extinction BAP	Clôturé	96'948	0	96'948	0	0	0	0	0	0
Travaux aménagement du poste de Boudry	Clôturé	0	0	0	0	0	0	71'356	0	71'356
Total		870'769	0	870'769	2'109'000	0	2'109'000	1'912'612	4'044	1'908'568

Commentaires

Le budget d'investissement a été dépensé à 90%. Les budgets pour l'achat de l'arme longue (CHF 290k) et la modernisation d'Infopol (CHF 250k) ont été reportés à futur, ce qui a permis d'anticiper l'achat d'une partie de la nouvelle arme de poing (CHF 189k) et d'investir dans la sécurité des postes en lien avec le regroupement des ressources sur le Littoral Ouest (CHF 71k) et à SISPOL (CHF 96k).

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	88'725	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	20'760	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	67'965	Augmentation de charges
Résultat total	-88'725	Détérioration du résultat

Commentaires

Le montant représente les coûts assumés directement par la PONE afin de répondre aux mesures d'urgence avant la mise en place de la logistique par les services centraux (SALI, SBAT, etc.) ainsi que des frais liés à la COVID non pris en charge par les services centraux.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Police neuchâteloise	2'117
Total	2'117

Commentaires

Les heures COVID ont été effectuées dans le cadre d'appuis à ORCCAN (communication et conduite), de la participation d'inspecteurs aux enquêtes de proximité exécutées par le médecin cantonal et du soutien psychologique apporté aux collaborateurs de l'Administration Cantonale.

3.9.9. Centre interrégional de formation de police (CIFPol)

Missions principales

Développer et améliorer constamment les compétences policières en appliquant les derniers standards de formation d'adultes.

Dispenser de la formation de base aux aspirant-e-s de police et aux assistant-e-s de sécurité publique en répondant aux exigences du concept général de formation et en vue de leur certification (examen de la capacité opérationnelle, brevet fédéral et certificat).

Tenir compte de l'évolution de la menace, des développements technologiques et des nouvelles formes de criminalité en adaptant nos contenus de formation sur le fond et sur la forme.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les bases légales se complexifient et se développent continuellement. Les attentes de la population sont en constante évolution et développement. La mobilité grandissant et la technologie qui infiltrent notre vie quotidienne ainsi que la vitesse de transmission de l'information nous contraignent à adapter notre réactivité, nos procédures, à adopter ou déployer de nouveaux outils et à revoir notre mode d'organisation.

La conséquence, en termes de formation, est la nécessité d'appréhender avec les spécialistes des domaines ces nouveaux phénomènes, de les comprendre et de traduire ceux-ci, ensuite, en nouvelles compétences à acquérir. Dans une seconde phase, le personnel est formé aux "nouveautés" en devant maintenir encore et toujours les bases du travail de policier par de la formation continue.

Compte tenu du volume important de connaissances et de compétences techniques à maîtriser par nos agents, les centres de formation, au niveau suisse, réfléchissent à d'autres modes d'enseignement à distance, numériques, qui permettent de toucher un large public, avec efficacité, en réduisant le temps nécessaire à dispenser ces formations pour ne pas impacter de manière significative le travail opérationnel.

Activités et réalisations

Au niveau national, le CIFPol a poursuivi sa participation active à l'élaboration du concept général 2020 de formation policière (CGF2020). Au sein de notre centre, nous nous sommes assurés que notre programme de formation en école était en adéquation avec le plan de formation policière (PFP du CGF2020). Nous avons identifié les aménagements majeurs : formation de base sur « la conduite des engagements de police » et « le développement de la réflexion systématique sur les actions menées ». Nous avons prévu les formations nécessaires à implémenter au programme 2020. Parallèlement, le concept de formation de la phase II (formation durant l'année 2, dans le corps de police) a été développé et validé par la direction de la police neuchâteloise (PONE). Le processus de recherche des coaches et des mentors devant accompagner les policiers en formation pendant la phase de formation dans le corps de police a été lancé fin 2019.

Formation de base :

Le CIFPol, qui œuvre sur deux sites (Colombier/NE et Granges-Paccot/FR), a débuté la formation avec 52 (-3) aspirant-e-s dont 27 (+2) à Colombier et 25 (-5) à Granges-Paccot. Au terme de leur formation, 46 (-7) aspirant-e-s se sont présenté-e-s aux examens et ont toutes et tous obtenu leur brevet fédéral de policier-ère.

S'agissant des 27 aspirant-e-s que l'école de Colombier comptait en début de formation, elle se composait de 19 (-3) aspirant-e-s neuchâtelois-e-s et de 8 (+5) jurassien-ne-s. Ce sont 4 aspirant-e-s qui ont interrompu leur formation, deux pour insuffisance de résultats, un pour incompatibilité personnelle avec la fonction, une pour un heureux événement (tombée enceinte pendant l'école).

Le CIFPol a travaillé à l'harmonisation des programmes pour favoriser le passage au CGF2020 mais aussi pour développer des synergies entre ses deux sites et ses deux équipes. Au niveau de la formation de base, des réflexions se poursuivent pour mettre en œuvre de nouveaux supports didactiques numériques et de nouveaux outils pédagogiques. La volonté du CIFPol est d'offrir une formation développant tant les savoirs des apprenant-e-s que leurs compétences.

Formation continue :

Elle est prévue analytiquement dans la comptabilité. Pour l'heure, aucune formation continue n'a été organisée par le CIFPol.

Assistant-e-s de sécurité publique :

Aucune formation d'assistant-e-s de sécurité publique n'a eu lieu au CIFPol, le nombre de candidat-e-s étant insuffisant pour constituer une volée financièrement autoportée. Les candidat-e-s, par le biais de leur commune ou corps d'appartenance, ont été redirigé-e-s sur le site de l'Académie de police de Savatan (AP). Des pourparlers sont en cours pour répartir cette formation entre l'AP et le CIFPol.

Recrutement 2019 des aspirant-e-s (école 2020) :

Sur 318 (-62) dossiers, 235 (-30) candidat-e-s ont été convoqué-e-s et 210 se sont présenté-e-s pour le concours. Au final, 26 (+7) aspirant-e-s ont été sélectionné-e-s pour la PONE, soit 5 femmes et 14 hommes, finalement 2 ont été écarté-e-s sur la base du rapport de renseignements généraux. Au final, 17 aspirant-e-s (-2) pour la PONE (6 femmes et 11 hommes) et 7 (-1) pour la police jurassienne (tous des hommes) ont été sélectionné-e-s.

Résultat financier

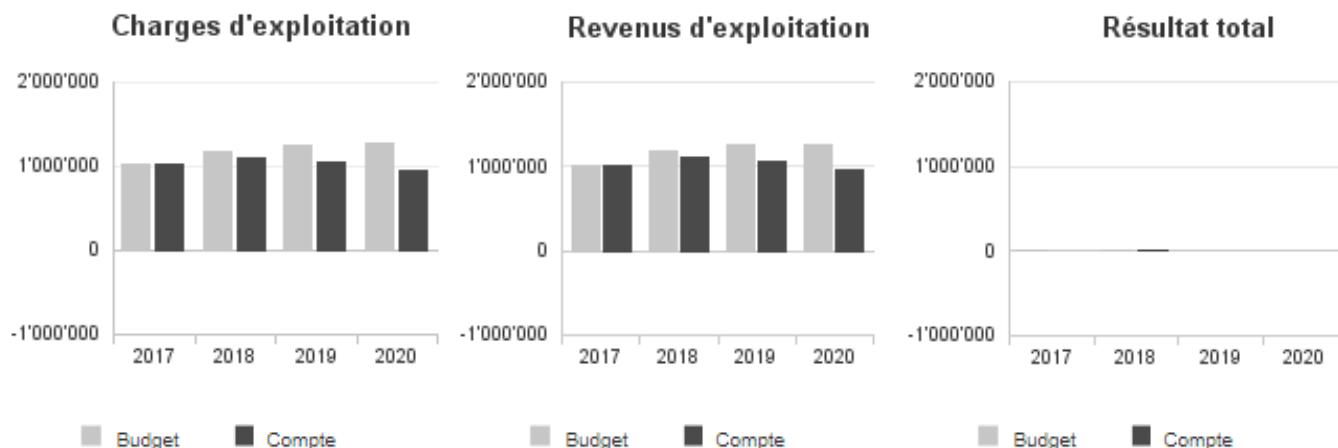
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'051'295	1'266'900	949'965	-316'936	-25.0%	-101'330	-9.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	719'224	874'964	676'206	-198'758	-22.7%	-43'018	-6.0%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	332'070	391'936	273'758	-118'178	-30.2%	-58'312	-17.6%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'051'295	1'266'900	949'965	-316'936	-25.0%	-101'330	-9.6%
30 Charges de personnel	22'141	27'000	20'090	-6'910	-25.6%	-2'052	-9.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'029'153	1'239'900	929'875	-310'025	-25.0%	-99'279	-9.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil théorique puisque lors de l'établissement de celui-ci nous ne savons pas combien d'aspirant-e-s ni d'assistant-e-s-s seront finalement inscrit-e-s. La diminution des charges totales de 316k, résulte principalement des mesures sanitaires qui n'ont pas permis de faire les activités de formation habituelles, ce qui a généré un nombre d'heures de formation et de besoin de matériel (ex : équipement, munition, etc.) inférieur. L'année 2020 a également accéléré le passage aux supports numériques avec une réduction du matériel didactique. De plus, il n'y a pas eu d'école d'assistant-e-s en sécurité publique.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	115'780	52'885
Coûts salariaux et de structure	973'171	-49'015
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	1'165'800	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-76'849	3'870

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier-ère. L'imputation des revenus a été corrigé sur le réel. Aux comptes 2020, le mécanisme de ventilation analytique dans les prestations de ce groupe n'a pas été appliqué.

Assistant de Sécurité Publique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	98'300	0
Coûts salariaux et de structure	79'649	-3'870
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	101'100	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	76'849	-3'870

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention d'un certificat d'assistant-e de sécurité publique. En 2020 il n'y a pas eu d'école.

3.9.10. Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Missions principales

Le service de la sécurité civile et militaire (ci-après: SSCM) a pour mission de mettre en œuvre et de coordonner une politique cantonale en matière de protection de la population, notamment dans le cadre d'événements majeurs, entre des unités de police, de défense incendie, de santé publique, de services techniques et de protection civile. Le SSCM est également en charge de l'organe de conduite lors d'événements majeurs, de crises ou de catastrophes (ORCCAN).

En plus des activités en lien avec ORCCAN, le SSCM assure la gestion de projets en matière de protection de la population. Il est notamment en charge de la formation des membres de la protection civile (PCi), il gère l'unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP) et il exerce la haute surveillance sur la défense incendie. En outre, il est gestionnaire du fonds des organisations régionales de protection civile et du fonds de contribution de remplacement des abris PCi.

Le SSCM remplit les tâches militaires administratives et logistiques déléguées au canton par la Confédération. Au travers de l'arrondissement militaire, le service assure la liaison entre les personnes astreintes à l'obligation de servir et l'armée: de la séance d'information jusqu'à la libération. En outre, le SSCM est chargé de la gestion des infrastructures et des installations militaires dans le canton.

Le service accueille également les Garages de l'État, dont les ateliers sont répartis entre le SSCM et le service des ponts et chaussées (ci-après: SPCH). Il assure l'entretien, les réparations, l'achat ainsi que le remplacement des véhicules de l'administration cantonale et de certaines entités partenaires.

Évolution de l'environnement et des tâches

La section protection de la population a entamé un processus de restructuration qui lui permettra à l'avenir de développer son rôle de coordination entre les acteurs de la protection de la population, tant dans le cadre de la gestion ordinaire de projets qu'en situation de crise. Ce processus s'est notamment traduit par une nouvelle organisation impliquant l'engagement, sans création de poste, d'un nouveau chef de section, ainsi que de deux officiers d'état-major. Toutefois, cette volonté de développement a été ralentie par l'intervention COVID. En effet, dès janvier 2020, avant le renforcement de la section, son personnel a été mis à disposition de l'état-major cantonal de conduite (ci-après: EMCC) dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Pour remplir ses missions COVID, la section a dû faire appel à des ressources externes supplémentaires et elle a gelé l'ensemble des projets en cours.

La section des affaires militaire a dû assumer l'augmentation du volume de travail suite à la modification de la loi fédérale sur la taxe d'exemption à l'obligation de servir qui a notamment entraîné l'application de nouvelles règles d'assujettissement. La section a également dû gérer les reports successifs des recrutements des futurs conscrits tout en prêtant main forte aux membres de la section de la protection de la population dans le cadre de la gestion de crise COVID.

La section infrastructures et prestations a poursuivi son appui à la troupe, dans un contexte tout à fait particulier. En plus des prestations fournies régulièrement, la pandémie a nécessité des efforts d'adaptation importants. Les collaborateurs de la section ont dû procéder à une réorganisation complète des casernes de Colombier ainsi qu'à l'installation de postes sanitaires. Cette section a dû procéder, avec le soutien de la cellule NBC de la PCi, à la désinfection complète de deux cantonnements. Finalement, elle a dû adapter ses processus sanitaires en augmentant la fréquence et l'intensité des travaux de conciergerie et de désinfection tout au long de l'année, notamment les week-ends et jours fériés.

S'agissant des garages de l'État, ils ont poursuivi le processus de rationalisation du parc véhicules, tout en adaptant leurs processus internes de travail afin de maintenir le niveau des prestations malgré les mesures sanitaires en vigueur.

Activités et réalisations

Ce chapitre vise à décrire les réalisations ainsi que les faits importants de l'année 2020, marquée par la pandémie.

DOMAINE LIÉ À LA SECURITÉ CIVILE

Protection de la population

L'essentiel des tâches accomplies par la section protection de la population a relevé de la gestion de crise dans le cadre de la pandémie. L'ensemble des collaborateurs a été intégré à l'EMCC, l'organe pilote du dispositif ORCCAN. Ce dernier a été mis sur pied le 30 janvier, alors que la situation sanitaire en Chine devenait hors de contrôle. Afin de suivre en permanence l'évolution de la situation, un poste de conduite des opérations a été installé à Colombier dès le 26 février, cinq jours avant que le premier cas positif neuchâtelois ne soit signalé.

Dès le début de la crise, l'EMCC a procédé à une appréhension générale du problème pour le subdiviser en problèmes partiels et mobiliser les principaux acteurs au sein de l'EMCC. Une appréciation de la situation a régulièrement été réalisée afin de

Service sécurité civile et militaire (SSCM)

dégager des intentions stratégiques, permettant d'identifier les risques et les mesures à prendre. La mise en place d'une plateforme de coordination entre les nombreux partenaires a notamment eu pour but d'appuyer le domaine le plus impacté par l'événement afin d'éviter une saturation du système de santé.

Tout au long de l'année, la composition de l'EMCC a varié afin de s'adapter à l'évolution de la situation. De cinq personnes au début de la pandémie en janvier, l'EMCC est progressivement monté en puissance. Au plus fort de la crise, celui-ci comptait 44 personnes réparties dans 15 cellules: chacune gérant les missions correspondantes à son domaine de compétence ou à un secteur spécifique.

Le rythme de conduite a été constamment adapté tout au long de l'année: la fréquence des rapports étant liée à la sévérité de la crise. Durant les phases aiguës, lors des deux vagues notamment, l'EMCC s'est réuni quotidiennement. Durant l'année 2020, la gestion de crise a nécessité l'organisation de plus de 250 rapports de situation, aboutissant à l'adoption de plus de 300 mesures stratégiques visant à juguler les effets de l'épidémie sur le système de santé et les infrastructures critiques. Dans ce cadre, la section protection de la population a constitué l'état-major du chef de l'EMCC afin d'assurer des missions de planification, de renseignements et d'aide à la conduite.

Parallèlement à la gestion de crise COVID, le piquet ORCCAN a maintenu ses activités de veille pour lesquelles il a été alerté à 53 reprises, dont 44 pour des dangers naturels. De plus, une veille active "canicule, sécheresse et feux de forêt" a été activée entre le 9 avril et le 2 octobre.

La protection civile en quelques chiffres

À cause de la pandémie, la quasi-totalité des formations de base et des cours de répétition a été annulée. Les astreints de la protection civile ont accompli 12'638 jours de service durant l'année, lors d'engagements de durée variable de quelques jours à plusieurs mois. Lors des phases critiques, ils ont notamment soutenu le service de la santé publique, le RHNe, les EMS, les centres de vaccination, les unités de dépistage mais aussi l'EMCC et les organes de conduite régionaux (OCRg) pour effectuer des missions d'assistance, d'orientation, de logistique, de transport et d'aide à la conduite.

Les membres de l'UNIP ont procédé à 30 prises en charge durant l'année, offrant leur soutien à plus de 150 personnes. De plus, ils ont activement pris part à la hotline de soutien psychosocial ainsi qu'aux équipes mobiles mises en place par le Centre Neuchâtelois de psychiatrie lors du confinement des mois de mars et avril.

S'agissant des dispenses de construction d'abris, 433 dossiers ont été examinés. 149 ont bénéficié d'une réponse positive moyennant la facturation à venir d'une contribution de remplacement pour un montant total de CHF 542'400.

DOMAINE LIÉS AUX AFFAIRES MILITAIRES

La section des affaires militaires a reçu 820 conscrits lors des deux cycles de journées d'orientation sur l'obligation de servir. 70 femmes volontaires ont pris part à une journée d'information qui leur était dédiée. En outre, 1'010 conscrits ont été convoqués au centre de recrutement de Payerne.

140 soldats, sous-officiers et officiers ont été libérés de leur obligations militaires. Plus de 600 militaires ont sollicité un déplacement de service, sans compter les déplacements d'école de recrue qui sont transmises par le SSCM au commandant de l'instruction pour décision.

Des sanctions disciplinaires d'un montant de CHF 46'310 ont été notifiées aux conscrits suite à des infractions liées à l'obligation de servir, principalement pour des motifs liés à des absences injustifiées à la journée d'orientation ou au recrutement et pour manquements aux tirs obligatoires.

9'000 dossiers liés à taxe d'obligation de servir ont été traités pour un montant d'encaissement de CHF 4'439'000. Pour rappel, le canton reçoit une commission de perception à hauteur de 20% de la somme encaissée.

DOMAINE LIÉS AUX INFRASTRUCTURES ET PRESTATIONS

La section infrastructures et prestations a rempli, à la satisfaction des partenaires concernés (notamment le DDPS, Armasuisse et la Base logistique de l'armée) les prestations pour lesquelles le SSCM est lié contractuellement. Par ailleurs, elle a réalisé de nombreux travaux d'entretien et d'aménagements sur le site de Colombier, qui accueille en moyenne 500 personnes tout au long de l'année, notamment afin de répondre aux nombreuses exigences de sécurité.

La section s'est vue confier le mandat d'un projet de rénovation de la halle 40 à Planeyse (salles de gymnastique) dont le coût estimé avoisine les CHF 8 millions. Le bâtiment étant propriété de la Confédération, cette dernière finance entièrement les travaux prévus.

En plus d'assurer la gestion et l'entretien courant des bâtiments dont la valeur immobilière est estimées à CHF 116 millions, la section a apporté un soutien logistique important à plusieurs services de l'État tels que la police neuchâteloise et le service des bâtiments. Elle a également appuyé les acteurs concernés par la gestion de la pandémie, notamment l'EMCC ORCCAN et la protection civile.

Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Pour ne citer que quelques chiffres, les conventions passées avec la Confédération ont rapporté des recettes d'un montant dépassant les CHF 4,5 millions. A l'instar de l'année 2019, des travaux de rénovation et d'entretien ont été réalisés sur le site de Colombier pour un montant de CHF 600'000. Durant l'année 2020, plus de 178 tonnes de matériel ont été expédiées, 1'255 recrues ont été équipées et 3'961 militaires ont été reçus au magasin d'équipement personnel. Conformément au contrat de maintenance passé avec l'armée, plus de 2'000 armes d'ordonnance ont été entretenues. Enfin, La section a procédé à l'évacuation de 350 kg de munitions diverses ainsi qu'à l'élimination par détonation de 5kg d'explosifs.

DOMAINE DES GARAGES DE L'ÉTAT

La pandémie a occasionné une diminution des déplacements du personnel de l'administration et par voie de conséquence, un ralentissement de certaines activités. On note ainsi une diminution de 25% du nombre de kilomètres effectués par les véhicules de l'État, de 33% des sorties du piquet garage et de 13% de prises en charge dans les ateliers du SSCM et du SPCH. La section a par contre vu augmenter son activité liée aux séquestres.

La mise en place d'une plateforme de prêt des véhicules a permis de faciliter plus de 300 missions au profit des services de l'administration et des institutions paraétatiques.

Les garages de l'État ont poursuivi leur effort de rationalisation du parc véhicules de l'administration cantonale, en mettant à profit la tranche budgétaire 2020 du crédit cadre 2020-2023. Ils ont fait l'acquisition de 25 machines et remorques ainsi que 23 nouveaux véhicules dont 5 électriques pour un montant total de CHF 1'929'000. Le parc automobile de l'État comptait, à la fin de l'année 2020, 7 voitures électriques, conformément aux planifications réalisées dans le cadre du crédit de remplacement. En outre, 6 bornes de rechargement ont été installées dans les locaux du SSCM, de la Police neuchâteloise et du service de l'emploi.

Résultat financier

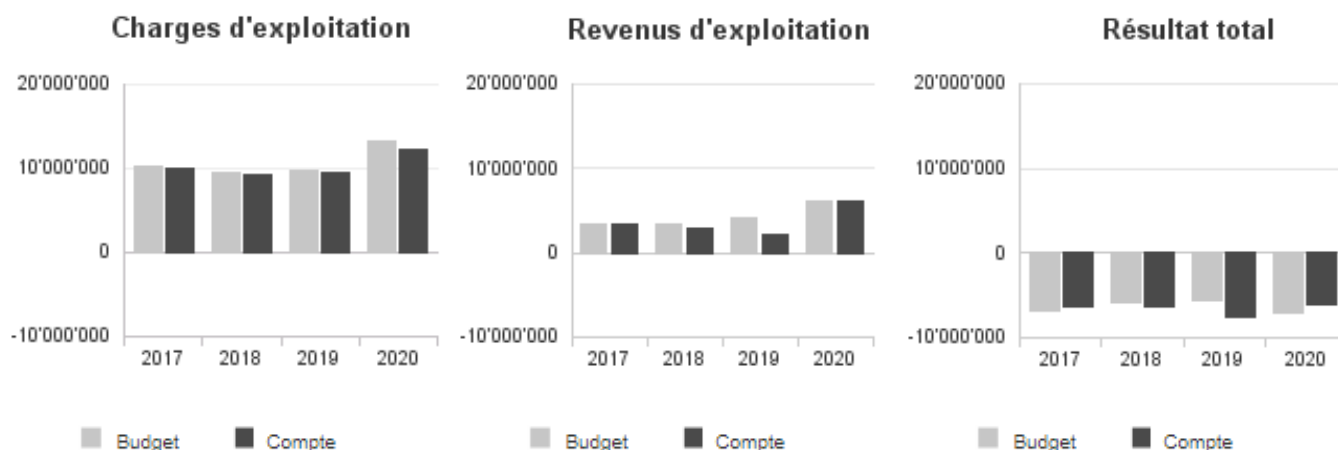
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'102'000	6'042'003	6'109'553	+67'550	+1.1%	+4'007'553	+190.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	286'476	291'000	376'956	+85'956	+29.5%	+90'479	+31.6%
43 Revenus divers	33'247	19'000	9'450	-9'550	-50.3%	-23'796	-71.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'612'613	1'803'000	1'770'563	-32'437	-1.8%	+157'950	+9.8%
47 Subventions à redistribuer	97'800	100'000	110'062	+10'062	+10.1%	+12'262	+12.5%
49 Imputations internes	71'864	3'829'003	3'842'523	+13'520	+0.4%	+3'770'659	+5'246.9%
Charges d'exploitation	9'543'616	13'129'369	12'182'247	-947'122	-7.2%	+2'638'631	+27.6%
30 Charges de personnel	4'622'179	4'926'451	4'728'819	-197'632	-4.0%	+106'640	+2.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'003'341	3'242'400	2'654'868	-587'532	-18.1%	-348'472	-11.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'282'325	1'969'712	1'617'374	-352'338	-17.9%	+335'049	+26.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	486'500	548'700	482'500	-66'200	-12.1%	-4'000	-0.8%
37 Subventions redistribuées	97'800	100'000	110'062	+10'062	+10.1%	+12'262	+12.5%
39 Imputations internes	51'471	2'342'106	2'588'625	+246'519	+10.5%	+2'537'153	+4'929.2%
Résultat d'exploitation	-7'441'616	-7'087'366	-6'072'694	+1'014'672	+14.3%	+1'368'922	+18.4%
44 Revenus financiers	3'958'072	3'960'600	3'944'343	-16'257	-0.4%	-13'728	-0.3%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	3'958'072	3'960'600	3'944'343	-16'257	-0.4%	-13'728	-0.3%
Résultat opérationnel	-3'483'545	-3'126'766	-2'128'351	+998'415	+31.9%	+1'355'194	+38.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-3'483'545	-3'126'766	-2'128'351	+998'415	+31.9%	+1'355'194	+38.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	43.00	44.00	44.00	+0.00	0.0%	+1.00	+2.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	40.40	41.10	40.80	-0.30	-0.7%	+0.40	+1.0%

Commentaires

Nature comptable 30, diminution liée à des vacances de postes, notamment à la section de la protection de la population. En raison de la pandémie, les dépenses de la nature comptable 31 ont été nettement moins importantes, les cours d'instruction ont été reportés, tous les projets en lien avec la protection de la population ont été gelés, les dépenses liées à l'achat de matériel ainsi qu'à l'achat de carburant ont diminué en raison d'une utilisation des véhicules par les services de l'État réduite. Nature comptable 33, la différence provient des crédits-cadres pour l'acquisition de véhicules. Le budget a été calculé sur un amortissement d'une année complète alors que les acquisitions de véhicules se sont échelonnées tout au long de l'année. Nature comptable 36, les subventions versées en faveur des organisations régionales de protection civile ont été moins importantes en raison du report des formations. Nature comptable 42, augmentation des recettes des garages due à la vente de véhicules. Nature comptable 46, encaissement plus faible de la taxe d'exemption de l'obligation de servir lié à la formation de nouveaux collaborateurs et au départ d'une personne en charge de la taxation en 2019 avec des répercussions sur l'encaissement 2020.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	461'500	311'103
Coûts salariaux et de structure	806'273	669'859
Coûts des services centraux	868'921	837'432
Revenus	71'000	77'990
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'065'694	1'740'405

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les frais d'instruction de la protection de la population, les coûts des contrôles périodiques des constructions, les coûts de fonctionnement de l'unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP) ainsi que les coûts liés au fonctionnement d'ORCCAN. Il inclut également les émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC et un forfait pour la gestion administrative de la PCi prélevé sur le fonds régional de la PCi. La diminution des coûts résulte du gel des projets ainsi qu'au report de cours en raison de la pandémie.

Infrastructure et logistique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	661'400	660'356
Coûts salariaux et de structure	2'513'001	2'376'826
Coûts des services centraux	971'147	888'186
Revenus	3'989'600	3'955'195
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	155'948	-29'827

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à l'entretien des bâtiments du site de Colombier ainsi que les indemnités versées par la Confédération pour les contrats de prestations « infrastructures » et les différentes locations de salles et de locaux.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	65'000	69'139
Coûts salariaux et de structure	521'838	399'733
Coûts des services centraux	332'234	304'521
Revenus	792'000	724'268
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	127'073	49'125

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés aux journées d'information des conscrits ainsi que les pertes sur débiteurs (amendes impayées et converties en jours d'arrêts). On enregistre également sur ce groupe les amendes disciplinaires des militaires neuchâtelois ainsi que la part revenant au canton à titre de commission de perception, soit 20%, sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir. La diminution des revenus provient d'un encaissement moins important de taxes d'exemption et des amendes disciplinaires (notamment liée à la diminution de l'effectif de l'armée qui est passé de 280'000 à 100'000 ho).

Garages de l'Etat (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	2'037'000	1'564'803
Coûts salariaux et de structure	2'859'007	2'602'955
Coûts des services centraux	383'347	507'535
Revenus	151'800	266'245
Revenus de la facturation des services centraux	3'815'203	3'815'203
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'312'351	593'844

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien et les recettes liés à l'ensemble du parc véhicules de l'État. Une forte diminution des coûts est enregistrée suite à une réduction de l'utilisation des véhicules par les services de l'État en raison de la pandémie. Augmentation des revenus due à la vente de véhicules. Pour les coûts des services centraux, une répartition plus fine des coûts du SBAT a été réalisée.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Dédom. de Confédération	-1'095'151	-1'083'000	-1'098'704
Part cant. charges OPC	210'000	268'700	206'000
Redevance SIS	276'500	280'000	276'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	-608'651	-534'300	-616'204

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables comprennent les indemnités versées par la Confédération pour les contrats de prestations logistiques, la redevance versée pour la prestation du sauvetage sur le lac ainsi que la subvention versée aux organisations régionales de la PCI. À relever que la diminution des subventions en faveur des OPC est due au report des formations.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	-1'995	0	-1'500
Ouvrages PCi	97'800	100'000	110'062
Sub. féd. PC	-97'800	-100'000	-110'062
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'995	0	-1'500

Commentaires

Il s'agit des subventions fédérales pour l'entretien périodique des constructions intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Achat de véhicules 2018-2019	Clôturé	3'044'931	0	3'044'931	0	0	0	4'440	0	4'440
Achat de véhicules 2020-2023	En cours	0	0	0	1'929'000	0	1'929'000	1'922'136	0	1'922'136
Coronavirus	En cours	0	0	0	0	0	0	178'767	4'730	174'037
ORCCAN PC GOUVERNEMENT	A solliciter	0	0	0	300'000	0	300'000	0	0	0
PI-mobilité durable	En cours	0	0	0	0	0	0	33'605	0	33'605
Total		3'044'931	0	3'044'931	2'229'000	0	2'229'000	2'138'948	4'730	2'134'218

Commentaires

Renouvellement du parc véhicules de l'État (2020-2023) : La tranche budgétaire 2020 du crédit cadre 2020-2023 de CHF 1'929'000 a été utilisée pour l'achat de 25 machines et remorques ainsi que 23 véhicules dont 5 électriques.

Coronavirus : Les CHF 178'000 représentent les frais liés à la pandémie à savoir : les soldes et la subsistance des intervenants PCi, de l'achat d'équipement et matériel pour la gestion de crise pour l'EM de conduite pour un montant total de CHF 80'000 Les CHF 100'000 restants représentent les heures valorisées par les collaborateurs en charge de la gestion de crise.

ORCCAN PC Gouvernement : en raison de la pandémie, le projet de remplacement du PC du Gouvernement a été gelé et sera mené probablement sur 2021 et 2022.

Crédit d'impulsion - mobilité durable : dans le cadre du projet de crédit d'investissement "impulsion" voté par le Grand Conseil en décembre 2019, une enveloppe de 4 millions a été allouée au service pour la mobilité durable. Dans cette perspective, les Garages de l'État ont consacré le montant mentionné à l'installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques dans les bâtiments du SSCM, du service de l'emploi et du service de l'environnement et de l'énergie ainsi que pour l'achat de vélos électriques.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	4'730	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	4'730	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	94'736	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	10'949	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	83'787	Augmentation de charges
Résultat total	-90'006	Détérioration du résultat

Commentaires

Ces coûts comprennent principalement des frais de fonctionnement de la cellule de crise, notamment ceux liés à l'infrastructure du poste de conduite, à l'achat de matériel et aux frais de soldes et de subsistance pour les intervenants PCi.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service sécurité civile et militaire	3'264
Total	3'264

Commentaires

Heures prestées par les collaborateurs du service en charge de la gestion de la pandémie. À relever que les heures effectuées par du personnel venu en renfort d'autres services ainsi que par le chef de service ne sont pas prises en compte dans ce total.

3.9.11. Service de la culture (SCNE)

Missions principales

Les missions du service de la culture (SCNE) et des offices qui lui sont rattachés se déclinent en deux volets principaux :

1. Encouragement des activités culturelles et des pratiques artistiques dans le canton.
2. Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine neuchâtelois.

Le service compte plus de cinquante collaborateurs pour une quarantaine d'EPT et gère une enveloppe de plus de 12 millions de francs. La direction du service assure la gestion générale du service, l'encadrement des offices, ainsi que le volet d'encouragement à la création artistique et aux institutions culturelles. Le soutien à la culture vivante, par opposition à la culture patrimoniale, se concrétise notamment au travers de subventions. Ces dernières peuvent être de nature structurelle ou ponctuelle. Les subventions ponctuelles sont allouées sur la base des recommandations émises par des experts. Elles sont destinées prioritairement aux acteurs culturels et aux artistes professionnels. L'accès à la culture, notamment pour le jeune public, ainsi que la diffusion des productions artistiques figurent également parmi les priorités du service. En 2020, la direction du service a dû gérer - en plus de ses activités habituelles - tout le processus d'indemnisation lié à COVID-19 dans le domaine de la culture.

Les missions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine neuchâtelois sont dévolues à l'Office des archives (OAEN) ainsi qu'à l'Office du patrimoine et de l'archéologie neuchâteloise (OPAN).

L'OAEN a pour tâches de superviser l'archivage dans l'administration cantonale, d'évaluer les documents d'activité lorsque leur durée d'utilité administrative et légale est échue, de constituer, conserver et communiquer les archives ayant un intérêt historique ou juridique permanent. Par ailleurs, il conseille et soutient les communes dans le domaine de l'archivage.

La section conservation du patrimoine de l'OPAN gère les subventions cantonales et fédérales en matière de patrimoine bâti ainsi que les bases de données architecturales et historiques. Elle prévoit les dossiers de permis de construire et participe au suivi de chantiers, établit des études et des documentations et mène diverses actions de valorisation du patrimoine bâti ou mobilier.

La section archéologie de l'OPAN veille à la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé de destruction, notamment lors de projets de construction et d'aménagement du territoire. Après de nombreuses années passées à fouiller le sous-sol du Littoral dans le cadre des travaux de l'A5, les scientifiques s'attachent aujourd'hui à l'exploration et à la documentation archéologique des Vallées et des Montagnes, par la mise en œuvre de prospections, sondages de diagnostics, suivis de chantiers ainsi que par la réévaluation des connaissances des cavités, comme par exemple la grotte de Cotencher.

Troisième entité de l'OPAN, le Laténium, conserve et restaure le patrimoine archéologique cantonal et le met en valeur au travers d'expositions et d'activités de médiation ainsi qu'en gérant les 500'000 pièces de la collection.

Évolution de l'environnement et des tâches

Service de la culture - Direction :

- Réorganisation de la direction du service et entrée en fonction de la nouvelle cheffe de service;
- Réponse aux audits menés par le CCFI.

Encouragement à l'activité culturelle :

- Traitement des demandes d'indemnisation COVID-19;
- Procédure de consultation de la nouvelle loi sur l'encouragement à l'activité culturelle;
- Lancement de nouveaux appels à projets dans le domaine de la culture inclusive et de soutien à la recherche;
- Soutien aux dossiers APS: Capitale Culturelle Suisse, CCHAR, La Grange va au Lux, l'Exomusée - parcours de street art au Locle.

OAEN Archives :

- Nouveau Centre d'Archives (NCA) : rédaction du rapport à l'appui d'une demande de crédit d'études, validé par le Conseil d'État et soumis au Grand Conseil;
- Projet d'archivage numérique (AENeas) : élaboration du cahier des charges d'ArchiRef, appel d'offres et sélection du fournisseur;
- Révision conjointe de la loi de santé et de la LArch afin de permettre l'archivage des dossiers médicaux;
- Poursuite du déploiement des plans d'archivage dans l'administration cantonale;
- Programme VitamiNE : engagement d'un chef de projet afin de soutenir les services concernés dans leur effort de réduire le volume de leurs archives papier.

OPAN - section Patrimoine

- Base de données du patrimoine bâti (RACN) : préparation avec les communes d'une nouvelle campagne de mise à jour du Recensement architectural du canton de Neuchâtel parallèlement aux révisions des plans d'aménagement communaux ; des notices continueront d'être complétées au cours des prochaines années ;
- Études d'archéologie du bâti et d'histoire monumentale : poursuite dans l'ensemble du canton en fonction des chantiers en cours ;
- Les dossiers de permis de construire soumis à la section, qui concerne principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir, les plans d'aménagement communaux, les parcs éoliens et les voies historiques, sont en constante augmentation;
- Nombreux dossiers de subventions cantonales et fédérales à gérer;
- Finalisation du Règlement d'application de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (RLSPC) en collaboration avec l'Archéologie.

OPAN – section Archéologie

- Ressources humaines : réduction des effectifs à la section Archéologie (0,8 EPT);
- Développement et consolidation des collaborations avec des partenaires institutionnels externes;
- Mise en application de la LSPC, article 47, contribution financière de tiers aux opérations de diagnostic archéologique.

OPAN – section Laténium

- L'élaboration, à l'automne 2020, du dossier de candidature pour les futures subventions structurelles 2023-2026 de l'OFC (Office fédéral de la culture) a offert les conditions idéales d'une réflexion de fond sur les atouts de notre musée et sur l'impact très favorable du soutien ciblé de la Confédération, sur le plan du rayonnement national, voire international de ses activités - notamment dans le domaine de la popularisation de l'archéologie et tout particulièrement pour ce qui touche à l'inclusion culturelle et la participation sociale;
- Le Laténium ne pouvant plus accueillir les publics scolaires, un projet de délocalisation du musée a été mis sur pied en fin d'année: « Le Laténium hors les murs » — dans les classes du Canton. Des ateliers pédagogiques ont été adaptés afin de permettre leur réalisation dans les classes. Ce projet activement soutenu par le Service de l'enseignement obligatoire de l'Etat de Neuchâtel a suscité une demande dépassant toutes nos espérances et a connu un bel écho médiatique.

Activités et réalisations

En 2020, outre la fermeture au public du Laténium, la pandémie du coronavirus a particulièrement impacté le SCNE puisque celui-ci a dû mettre en œuvre les mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération : organisation d'un réseau de compétences, mobilisation et gestion de ressources financières exceptionnelles et communication spécifique. De mars à décembre, le SCNE a mobilisé les 2/3 de son temps sur ce dossier.

Cette prestation supplémentaire s'est inscrite dans un momentum important du SCNE, à savoir celui du changement de sa cheffe, de la réorganisation de la direction du SCNE et du congé maternité de l'adjointe à la cheffe de service.

Encouragement à l'activité culturelle

Avant le départ à la retraite de la cheffe de service, le projet de nouvelle loi sur la culture et son rapport ont été mis en consultation. En raison des discussions nourries que le projet a suscitées, et des réflexions nées de la pandémie, il a été décidé de le retravailler avant de le soumettre au Grand Conseil en 2021.

Malgré les circonstances, le SCNE a mené à bien sa prestation d'encouragement à la culture. Ainsi, un nombre de demandes de subvention similaire aux années précédentes a été déposé et a pu être traité par les sous-commissions. Le montant total des subventions octroyé est donc analogue à l'année dernière. En parallèle des appels à projets habituels, ce sont deux nouveaux dispositifs qui ont vu le jour : un appel à projets dans le domaine de la culture inclusive et un autre octroyant un soutien pour la recherche et la répétition. En outre, la direction du service a accompagné la communication de l'inscription des savoir-faire horloger et de la mécanique d'art au Patrimoine mondial de l'Unesco tout en encadrant les projets APS tels que Capitale Culturelle Suisse, le CCHAR, La Grange va au Lux et l'Exomusée - parcours de street art au Locle.

Ces missions ont été menées de front avec la mise en œuvre des mesures COVID-19 dans le domaine de la culture dont le détail figure au chapitre idoine.

Archives

En raison de la crise sanitaire, la supervision des services s'est en grande partie déroulée par visioconférence, les déplacements physiques dans les services ayant eu lieu surtout pour faire de l'évaluation. L'OAEN a ainsi procédé à 75 actions de conseil et d'évaluation auprès de 29 entités soumises à la LArch et à 17 visites auprès de 10 communes, dont plusieurs ont été consacrées à l'inspection des archives des communes destinées à fusionner au 1.1.2021. Le logiciel ArchiClass permettant de gérer les plans d'archivage a été installé auprès de 26 entités et 14 communes.

L'OAEN a réceptionné 26 versements d'archives administratives et 18 dépôts ou dons d'archives privées pour un total cumulé de 342 mètres linéaires. Il a également autorisé 60 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 3'148 mètres linéaires. Par ailleurs, l'OAEN a dispensé 3 formations à l'archivage, dont une

spécifiquement dédiée au personnel des homes pour personnes âgées. 23 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement.

En dépit de périodes de fermeture partielle ou totale de la salle de lecture, 191 lecteurs ont été accueillis pour un total cumulé de 514 journées de travail en salle de lecture. 12'341 unités archivistiques ont été communiquées. L'OAEN a répondu par écrit à 249 demandes de recherche, dont 17 portaient sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. La première phase du projet de Nouveau Centre d'Archives (NCA) s'est achevée à la fin de l'année 2020 avec l'adoption par le Conseil d'État d'un rapport à l'appui d'une demande de crédit d'étude qui sera soumise au Grand Conseil au début de l'année 2021.

Le projet d'archivage numérique (AENeas) s'est poursuivi avec l'élaboration, en collaboration avec le SIEN, d'un cahier des charges pour le développement d'un logiciel de gestion du cycle de vie des documents (outil ArchiRef), l'organisation d'un appel d'offres et la sélection d'un fournisseur. Les travaux de développement d'ArchiRef ont ainsi pu démarrer à la fin de l'année 2020. Lors de sa séance du 29 septembre 2020, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité moins une abstention la révision conjointe de la LArch et de la loi de santé garantissant désormais une base légale pour l'archivage des dossiers médicaux.

Patrimoine

En 2020, le Conseil d'État a adopté un arrêté de déclassement et quatre arrêtés de mise à l'inventaire.

L'évolution du nombre des dossiers (permis de construire, plans d'aménagement communaux, parcs éoliens et voies historiques) examinés ces quatre dernières années se présente comme suit : 342 en 2017, 369 en 2018, 373 en 2019 et 465 en 2020.

La mise à jour du Recensement architectural a été poursuivie parallèlement aux révisions des plans d'aménagement communaux, de même que la préparation de la migration de la base de données informatique sur MuseumPlus.

Le règlement d'application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (RLSPC) a été adopté le 25 janvier 2021 par le Conseil d'État. L'arrêté déterminant les conditions de reconnaissance comme dignes d'être protégés d'immeubles bâtis sis hors zone à bâtir et ayant la valeur 4 au Recensement architectural du canton de Neuchâtel, en application de l'article 20, alinéa 3, de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel, du 4 septembre 2018, sera soumis au Conseil d'État en mars 2021.

En 2020, 31 arrêtés de subvention définitive, pour un montant total de CHF 617'617.-, et 26 arrêtés de subvention provisoire, pour un montant de CHF 482'191.-, ont été adoptés par le Conseil d'État ou le DJSC. Les subventions cantonales se sont élevées à CHF 839'578.- avec la tranche de CHF 300'000.- sur la subvention octroyée en 2015 par le Grand Conseil pour la restauration de la Collégiale de Neuchâtel. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à CHF 702'669.

Les travaux de restauration de plusieurs immeubles ont été suivis, tandis qu'ont été menées des recherches historiques et des investigations archéologiques sur certains d'entre eux.

Parmi les présentations publiques et visites commentées mises sur pied, les Journées européennes du patrimoine, les 12 et 13 septembre, malgré l'annulation de plus d'un tiers des visites en raison de la pandémie, ont connu un joli succès, avec 830 visiteurs munis d'une réservation, en petits groupes et dûment masqués. Il a en outre été répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils de propriétaires, services cantonaux et communaux, étudiants, journalistes, spécialistes ou amateurs.

Le programme de valorisation des châteaux appartenant au canton de Neuchâtel, prévu en 2020, a dû être reporté en 2021.

OPAN – section Archéologie

La pandémie n'a eu, somme toute, que peu d'impact sur la réalisation des tâches de la section Archéologie de l'OPAN en 2020.

Nombre de projets de construction ou d'infrastructure ont nécessité une intervention sur le terrain de la part de l'ensemble des collaborateurs, pour la réalisation de diagnostics archéologiques ; des opérations intrinsèquement liées au traitement des dossiers SATAC et préalables à l'émission des préavis requis lors des demandes d'autorisations de construire. Le plus souvent, les vestiges archéologiques mis au jour ont été documentés dans le cadre même du diagnostic. Une seule intervention a débouché sur la mise en œuvre d'une fouille préventive extensive, entre les mois d'octobre et décembre 2020. Une importante aire d'activités humaines - insoupçonnée jusqu'ici - a été découverte sur les coteaux escarpés d'Hauterive. Outre par l'abandon de quelque 3000 fragments de récipients en céramique, attribuables au Bronze moyen/récent (1400-1200 av. J.-C.), le site est caractérisé par l'aménagement de plusieurs terrasses en pierre sèche vraisemblablement liées à une exploitation agricole. Il s'agit d'une découverte majeure de par sa nature et la période considérée, jusqu'ici encore peu documentées dans notre canton.

Deux projets sont arrivés à leur terme en 2020. Trois épaves, immergées au large de La Tène, ont été l'objet d'un programme de documentation, initié en 2019 et conduit avec la collaboration d'Octopus Foundation. Suite à l'attention particulière portée sur deux embarcations des 16^e et 18^e siècles, le dernier volet du triptyque a été consacré à l'étude d'un chaland gallo-romain du 2^e siècle ap. J.-C, en septembre 2020. D'autre part, dans le cadre d'un programme de prospection pluriannuel défini avec l'Archéologie cantonale, l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel, a mené une dernière campagne de terrain dans la région du Val de Travers ; l'objectif principal étant alors le recensement d'abris sous roche, potentiellement fréquentés durant la Préhistoire ou à des époques plus récentes. La prospection des Vallées et des Montagnes sera poursuivie par la section Archéologie, sous une forme visant notamment à la participation active de la société civile dans les recherches sur son passé.

Parmi les projets initiés en 2020, le premier est dicté par la nécessité de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde d'un vaste tertre funéraire - tumulus- du Premier Age du Fer, situé dans la forêt du Chanet à Colombier. Ce monument, qui comprend plusieurs tombes, a en effet été l'objet de plusieurs fouilles clandestines consécutives à l'usage de détecteurs de métaux ; une pratique illégale dans le canton de Neuchâtel, à l'exception d'autorisations spécifiques de la section Archéologie. Ainsi, il est prévu de mettre œuvre un programme de documentation du site, décliné sur plusieurs années sous la forme de fouilles-école associant des étudiants en archéologie.

En outre, forte du succès populaire et scientifique rencontré autour du Projet Cotencher, la section Archéologie va étoffer son programme de valorisation des grottes neuchâteloises, avec pour nouvel objet d'étude : la grotte des Plaints (Couvet). Enfin dans le cadre du projet Neuchâtel Mobilité 2030, et plus précisément l'évitement du Locle (N20), une campagne de sondages de diagnostic archéologique a été réalisée, entre août et septembre, au Marais du Col-des-Roches. Cette opération prometteuse pour nos connaissances régionales de l'évolution du paysage et de l'impact de l'homme sur son environnement au cours du temps - sera suivie par d'autres interventions échelonnées entre 2021 et 2023 sur le tracé de la N20.

OPAN – Laténium

Entre fermetures au public et restrictions sanitaires, le Laténium a été confronté durant l'année 2020 à des épreuves et des frustrations innombrables : suppression presque généralisée des visites de groupes et des courses scolaires, annulation des grands événements publics du printemps, du vernissage de l'exposition temporaire ainsi que de la quasi-totalité de son programme de médiation.

Toutefois, malgré la pandémie, l'exposition temporaire « Celtes – Un millénaire d'images » a connu, entre les confinements, un énorme succès public, principalement auprès des visiteurs individuels et familiaux. Une présence numérique très fortement accrue sur internet, notamment grâce aux réseaux sociaux, a par ailleurs permis au Laténium de maintenir un contact régulier avec ses publics, et a constitué une source de réconfort et d'inspirations innovantes sur les moyens de remplir la mission du musée.

À noter enfin l'organisation, dans l'urgence, d'un nouvel événement majeur, le "Laténium Estival". Conçue sur le dialogue entre arts et science, cette manifestation réunissant spectacles de danse contemporaine, concerts originaux, activités récréatives et didactiques, ateliers découverte et créatifs, a tiré parti des attraits de notre splendide parc archéologique au bord du lac et a emporté l'adhésion de publics très divers.

Dans les coulisses du musée, les travaux de réorganisation et de réaménagement des dépôts se poursuivent. La communication et la promotion du musée sont développés selon des standards plus exigeants. Différentes rénovations muséographiques ont été effectuées et se poursuivront encore dans l'exposition permanente ainsi que dans le parc du Laténium.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'164'359	1'008'400	3'639'877	+2'631'477	+261.0%	+2'475'518	+212.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	260'720	388'400	310'381	-78'019	-20.1%	+49'662	+19.0%
43 Revenus divers	53'886	70'000	34'800	-35'200	-50.3%	-19'086	-35.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	29'238	50'000	389'795	+339'795	+679.6%	+360'557	+1'233.2%
47 Subventions à redistribuer	820'515	500'000	2'904'901	+2'404'901	+481.0%	+2'084'386	+254.0%
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	12'681'560	14'636'679	18'350'251	+3'713'572	+25.4%	+5'668'691	+44.7%
30 Charges de personnel	5'057'744	5'255'607	5'208'920	-46'687	-0.9%	+151'176	+3.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'112'521	1'206'750	1'147'657	-59'093	-4.9%	+35'136	+3.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	34'290	380'000	70'840	-309'160	-81.4%	+36'550	+106.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	5'656'390	5'806'744	7'250'288	+1'443'544	+24.9%	+1'593'898	+28.2%
37 Subventions redistribuées	820'515	500'000	2'904'901	+2'404'901	+481.0%	+2'084'386	+254.0%
39 Imputations internes	100	1'487'578	1'767'645	+280'067	+18.8%	+1'767'545	+1'767'545.1%
Résultat d'exploitation	-11'517'201	-13'628'279	-14'710'374	-1'082'095	-7.9%	-3'193'173	-27.7%
44 Revenus financiers	4	0	0	+0	--	-4	-98.4%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	4	0	0	+0	--	-4	-98.4%
Résultat opérationnel	-11'517'197	-13'628'279	-14'710'374	-1'082'095	-7.9%	-3'193'177	-27.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-11'517'197	-13'628'279	-14'710'374	-1'082'095	-7.9%	-3'193'177	-27.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	54.00	54.00	51.00	-3.00	-5.6%	-3.00	-5.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.70	37.40	37.70	+0.30	+0.8%	+0.00	0.0%

Commentaires

Les revenus et charges d'exploitation du service de la culture montrent une augmentation substantielle liés à COVID-19 et aux mesures d'indemnisation mise en place par la Confédération. Ces dépassements ne pouvaient par conséquent pas être prévus au budget.

Groupe 42: Conséquences de la crise sanitaire sur les entrées et les ventes du Laténium.

Groupe 43: Ce montant correspond à la mobilisation du compte de bilan (frais généraux archéol A5 VD-Areuse) dont les dépenses ont été moins élevées qu'initialement prévu.

Groupe 46: La subvention de 300'000.- CHF versée par l'OFC pour le Laténium apparaît sous cette nature. Elle est reversée à la Fondation La Tène (nature 36).

Groupe 47: Outre les subventions octroyées dans le cadre des conventions programme au niveau du patrimoine, la Confédération a également versé au canton 2'198'275.- CHF dans le cadre des indemnisations COVID-19 (montant identique sous 37: Subventions à redistribuer).

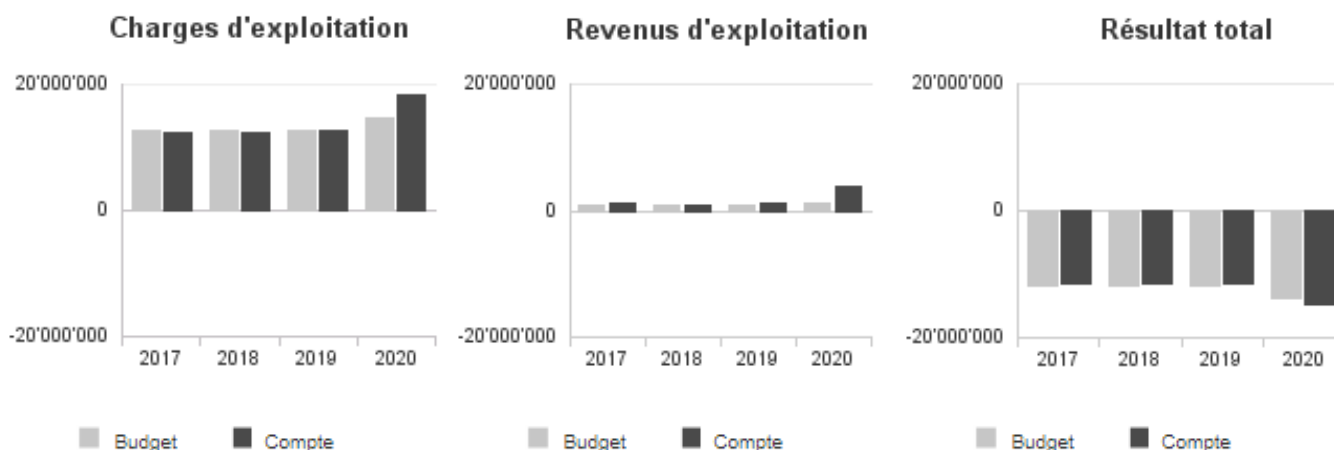
Groupe 30: Un chef de projet a été engagé, pour 3 ans et à 80%, dans le cadre du programme VitamiNE afin de soutenir les services concernés dans leur effort de réduire le volume de leurs archives papier.

Groupe 33: Les montants sont fournis par le SFIN, le SCNE n'a donc pas d'emprise sur cette nature.

Groupe 36: Indemnisations et aides versées dans le cadre de la crise sanitaire.

Groupe 37: Subventions fédérales reversées par le canton. Voir remarque 47 ci-dessus.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	143'700	92'468
Coûts salariaux et de structure	147'740	170'807
Coûts des services centraux	41'914	46'444
Revenus	0	3'280
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	333'353	306'439

Commentaires

La direction du service a mené à bien ses différentes missions d'encouragement à l'activité culturelle tout en gérant les demandes d'indemnisations dans le cadre de COVID-19. Au niveau des charges directes, moins de mandats ont pu être réalisés par rapport à ce qui était prévu.

Archéologique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	247'000	183'363
Coûts salariaux et de structure	1'438'899	1'425'789
Coûts des services centraux	475'227	456'464
Revenus	155'000	114'190
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'006'126	1'951'427

Commentaires

Le facteur principal de la réduction des charges directes, à l'origine d'une diminution des coûts (BSM), résulte du fait que la topographie des sites palafittiques (UNESCO) n'a pu être entreprise en 2020 en raison de conditions météorologiques défavorables.

Une réduction des recettes provenant du compte de bilan (frais généraux archéol A5 VD-Areuse) s'explique par la priorisation des ressources et des tâches cantonales au détriment des projets d'élaboration autoroutiers A5.

Patrimoine (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	90'200	81'088
Coûts salariaux et de structure	995'055	1'019'683
Coûts des services centraux	317'593	313'801
Revenus	0	-32'426
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'402'848	1'446'999

Commentaires

Coûts salariaux et de structure : Des heures supplémentaires ont été payées en 2020.

Musée (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	523'550	495'805
Coûts salariaux et de structure	2'059'758	2'059'079
Coûts des services centraux	654'766	637'063
Revenus	281'400	241'201
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'956'674	2'950'747

Commentaires

La légère réduction des charges se traduit par l'annulation de manifestations découlant des mesures édictées dans la situation sanitaire vécue en 2020.

La diminution des revenus (entrées et boutique) s'explique par la fermeture du Laténium durant certains des mois d'ordinaire les plus favorables, en raison de la pandémie, à laquelle il faut ajouter, pour des raisons sanitaires, la suppression des visites de groupes et des courses scolaires ainsi que l'annulation des grands événements publics et de la quasi-totalité du programme-cadre de médiation.

Archives (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	61'200	90'771
Coûts salariaux et de structure	1'241'412	1'056'490
Coûts des services centraux	282'165	313'337
Revenus	22'000	18'916
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'562'777	1'441'681

Commentaires

Coûts salariaux et de structure: importante différence au niveau des amortissements entre le budget, CHF 380'000, et les comptes, CHF 71'000. Un chef de projet a été engagé, pour 3 ans et à 80%, dans le cadre du programme VitamiNE afin de soutenir les services concernés dans leur effort de réduire le volume de leurs archives papier, et des études de faisabilité complémentaires, pour un montant global d'environ 50'000.- CHF (compensés au niveau du budget du SBAT), ont été commandées auprès de bureaux d'architectes et d'ingénieurs dans le cadre du projet NCA.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Arts et lettres+Institut	189'100	143'000	180'134
Cinéma	308'500	335'000	300'000
Fonds Documentaires	1'909'450	1'917'500	1'910'000
Médiation culturelle	32'500	90'000	41'400
Musique	524'142	539'000	580'892
Promotion de la lecture	395'000	380'000	384'000
Sociétés savantes et formation	137'900	143'000	144'700
Sub. féd. diverses	-29'238	-50'000	-3'957
Subs. div .ins. privées	233'620	275'000	348'847
Subsides com. divers	269'976	275'000	183'308
Théâtre & centre cult.	1'281'818	1'319'000	1'297'763
Total charges (+) / revenus (-) nets	5'252'768	5'366'500	5'367'087

Commentaires

Les subventions versées en 2020 correspondent à ce qui avait été budgété.

Les variations qui s'observent entre le budget et les comptes entre les différentes rubriques s'expliquent par des différences au niveau des demandes de soutiens ponctuels qui varient fortement d'une année à l'autre dans les différents domaines de la création artistique.

En effet, si les subventions structurelles aux institutions sont versées sur une base annuelle, il reste une part variable dans l'enveloppe des subventions. Cette part variable correspond aux soutiens octroyés par le service de la culture en lien avec les projets ponctuels. Ceux-ci ne sont pas prévisibles au moment de l'élaboration du budget.

Sur la base d'un amendement accepté par le Grand Conseil, un appel à projets dans le domaine de la culture inclusive a permis de soutenir 5 projets pour un montant de 29'400.- CHF. En outre, un nouvel appel à projet dans le domaine de la répétition et de la recherche a également été lancé et 7 projets ont pu bénéficier chacun de CHF 10'000 pour un montant total de CHF 70'000.

Subventions fédérales diverses : subventions acquises pour des recherches archéologiques menées par l'OPAN. Réduction en corrélation avec les ressources disponibles de l'office.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-140	0	-20
Monuments et sites	820'515	500'000	706'626
Sub. féd. pro. mon. sit.	-820'515	-500'000	-706'626
Total charges (+) / revenus (-) nets	-140	0	-20

Commentaires

Il s'agit des subventions fédérales versées par l'OFC au canton dans le cadre de la convention-programme 2016-2020, soit CHF 342'259 de subventions extraordinaires, CHF 328'969 CHF de l'OFC et CHF 35'398 de l'OFROU pour un total de CHF 706'626, montants reversés par le canton, dont CHF 3'957 acquis à l'OPAN.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Aides SCNE Coronavirus	En cours	0	0	0	0	0	0	2'198'275	2'198'275	0
Création moyens nécessaires LArch	En cours	34'290	0	34'290	380'000	0	380'000	70'840	0	70'840
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Total		334'290	0	334'290	680'000	0	680'000	2'569'115	2'198'275	370'840

Commentaires

Un crédit d'engagement non budgété a été accepté afin d'indemniser les milieux culturels (entreprises et personnes physiques) touchés de plein fouet par les mesures prises dans le cadre de COVID-19.

Le démarrage du développement d'ArchiRef ayant été retardé de quelques mois en raison du Covid, seule une partie de son financement a pu être engagée en 2020.

Restauration de la Collégiale de Neuchâtel 2^{ème} étape: La troisième tranche de CHF 300'000 concernant la 2^{ème} étape des travaux de restauration de la Collégiale de Neuchâtel a été versée en 2020. Des tranches de même montant seront versées les prochaines années.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	2'284'113	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	85'838	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	2'198'275	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	3'489'398	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	20'074	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	82'049	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	1'189'000	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	2'198'275	Augmentation de charges
39 Imputations internes		
Résultat total	-1'205'285	Détérioration du résultat

Commentaires

La direction du service de la culture a dû mettre en œuvre les mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération. En l'espace de quelques semaines, il a fallu organiser un réseau de compétences, mobiliser et gérer des ressources financières exceptionnelles, mettre en place une communication spécifique ainsi qu'une hotline afin de répondre aux questions ou encore gérer techniquement la procédure de dépôt des demandes. De mars à décembre, la direction du service et ses 2.95 EPT a mobilisé les 2/3 de son temps sur ce dossier tout en poursuivant les activités courantes dans le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle (traitement des demandes de subventions, appels à projets, ...). Afin d'accomplir cette mission, la direction a pu s'appuyer sur les compétences des Villes et de représentants de la LORO ainsi que de consultants pour l'évaluation de plus de 179 dossiers, sans compter les réouvertures de dossier. En outre, grâce à une collaboration avec le service de l'emploi ainsi que l'organisation BNF, des ressources supplémentaires ont également permis de traiter l'ensemble des demandes. Au vu de la complexité des flux financiers, le SFIN a accompagné le processus de même que le CCFI.

Le recours à une fiduciaire (31) a été inévitable afin de traiter les cas les plus complexes en particulier pour des montants d'indemnisation conséquents et afin de respecter les délais imposés par la Confédération. Ces frais ont été intégralement pris en charge par la Confédération.

C'est un total de 2'690'490.37 CHF qui a pu être versé aux entreprises, associations, institutions mais également aux acteurs et actrices œuvrant dans le domaine culturel en indemnisation pour la période de mars à octobre 2020 (1^{er} train de mesures). L'évaluation des demandes pour la période couverte par la loi COVID-19 (2^{ème} train de mesures, novembre 2020 à décembre 2021) est actuellement en cours et se poursuivra durant l'année 2021. La charge de cette dépense est supportée pour moitié par la Confédération et par la LORO et le canton pour le solde.

En outre, une mesure supplémentaire, sous forme d'aide forfaitaire aux acteurs et actrices culturelles, a permis d'aider 87 personnes pour un montant de 696'785.- CHF, dispositif uniquement financé par le canton.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de la culture	364
Total	364

Commentaires

Tout en poursuivant les missions habituelles d'encouragement à l'activité culturelle et de coordination avec les offices, la direction du service a mené à bien la tâche dévolue par la Confédération d'indemniser les acteurs, actrices et entreprises culturelles touchés par les mesures prises dans le cadre de COVID-19.

Afin de soutenir l'équipe, 4 personnes en situation de recherche d'emploi ont rejoint le service au printemps 2020. Parmi elles, 3 ont pu être engagées en 2021 et pour une année, grâce en partie à un financement de la Confédération.

3.9.12. Service des sports (SSPO)

Missions principales

Le service des sports a pour missions de promouvoir le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale. Il favorise la coordination entre les divers acteurs en favorisant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse et sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les objectifs généraux, issus de l'application de la loi sur le sport du 1^{er} octobre 2013 ainsi que les objectifs spécifiques fixés ci-dessous ont été partiellement atteints ou sont en cours de réflexion.

- Réviser la LSport;
- Concevoir le concept cantonal des sports;
- Améliorer la communication et la visibilité du service;
- Consolider les liens entre les clubs et les associations sportives;
- Maintenir l'organisation des différents cours et le contrôle des activités Jeunesse+Sport;
- Développer le sport scolaire facultatif dans les écoles;
- Adapter les critères du Sport-Arts-Études;
- Intensifier la collaboration avec les services des sports des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds;
- Intensifier les synergies internes (économie, enseignement, relations extérieures et communication, santé);
- Organiser le Prix du mérite sportif neuchâtelois;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton de Neuchâtel.

Activités et réalisations

Jeunesse et sport (J+S)

Jeunesse et sport (J+S) conçoit et vise à promouvoir un sport adapté aux enfants et aux jeunes en leur permettant de vivre pleinement le sport et de participer à la mise en place des activités sportives. Il contribue également, dans les domaines de la pédagogie, de l'intégration sociale et de la santé, au développement et à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Dans ce cadre, les cantons sont, avec leurs services cantonaux J+S, les partenaires qui collaborent le plus étroitement avec J+S. Ils assument différentes tâches dans la formation des cadres, s'occupent de l'administration de la formation des jeunes et veillent au respect des règles adoptées.

Bilan J+S

Le canton de Neuchâtel a organisé 40 cours de formation et de formation continue en 2020, auxquels 947 personnes ont participé, contre 60 cours et 1'375 personnes en 2019. À ce jour, le canton compte 143 experts J+S, 3'037 moniteurs J+S, 348 coachs J+S. En 2020, les clubs, associations et écoles du canton de Neuchâtel ont pu bénéficier d'un soutien financier versé par la Confédération de plus de CHF 1'862'678, soit une augmentation de 12.5 % par rapport 2019 et qui représente 2'275 cours répartis en 468 offres, soit 134 offres de plus qu'en 2019. Au total, 25'826 jeunes neuchâtelois ont pu bénéficier de ces subventions. L'augmentation du montant total des subventions fait suite à l'augmentation de montant journalier des subventions pour les écoles.

Sport des adultes Suisse

Le programme Sport des adultes Suisse a été lancé par la Confédération en vue d'encourager le sport populaire et le sport de loisirs. Afin de soutenir la promotion du sport des adultes, le service a conclu un partenariat avec Pro Senectute Arc Jurassien qui s'engage dans la formation des moniteurs Sport des adultes en contrepartie d'un soutien financier versé par le canton. En 2020, Pro Senectute Arc jurassien a organisé un cours de formation qui a permis à 8 participants neuchâtelois d'acquérir la reconnaissance de moniteur Sport des adultes. À ce jour, le canton de Neuchâtel compte 130 moniteurs Sport des adultes reconnus.

Cours de branches sportives (CBS) J+S BEJUNE

Un camp de ski et de snowboard organisés en 2020 par le service a permis à 70 jeunes de bénéficier des bienfaits d'une semaine de sport à la montagne. L'expérience de ces dernières années confirme que ces camps deviennent également la porte d'entrée à la formation de moniteur J+S ski et snowboard. Ces camps sont également utilisés comme classe d'application pour la formation J+S. Malheureusement deux camps ont dû être annulés suite à la Covid-19.

Éducation physique et sportive

La défense de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement est toujours au centre des priorités du service. Si les services de l'enseignement du Département de l'éducation et de la famille s'occupent des aspects pédagogiques, celui des sports soutient les écoles et les associations sportives.

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif comprend les branches sportives et les manifestations ou compétitions sportives organisées par les écoles en dehors de l'horaire normal pour approfondir et compléter le programme ordinaire d'éducation physique. Pour l'année scolaire 2019-2020, quatre écoles et deux communes ont sollicité un subventionnement pour un montant global de CHF 15'300.

Manifestations sportives scolaires

Le service soutient la Journée Suisse du sport scolaire (JSSS) depuis de nombreuses années. Cette compétition d'envergure nationale donne l'occasion aux équipes neuchâteloises de se confronter aux élèves des autres cantons. En 2020, la JSSS a malheureusement été annulée à cause de la Covid-19.

Sports / Arts / Études (SAE)

Le service collabore avec les services d'enseignement (obligatoire et postobligatoire) à l'organisation, la promotion et le fonctionnement du concept Sports-Arts-Études (SAE) destinés aux sportifs d'élite. Il élabore, met à jour et valide les critères sportifs que doivent remplir les élèves. Toutes les demandes de formation SAE hors canton sont validées par le service. Celui-ci soutient également le développement du projet pilote du SAE destiné aux apprentis. La Confédération (SEFRI) soutiendra ce projet novateur pour les 5 prochaines années.

Camps de ski, séjours et week-ends Sport pour Tous

Le service conjointement avec le département de l'enseignement continue de promouvoir la tenue des camps sportifs et de former des moniteurs pour l'encadrement. L'augmentation des subventions fédérales démontre la volonté de la Confédération de maintenir ces camps de sport d'hiver. Malheureusement tous les camps et séjours de sport après le 13 mars 2020 ont été annulés.

Clubs et associations

Le service soutient les clubs et associations du canton pour des candidatures de manifestations sportives internationales. L'exemple de l'acquisition des championnats d'Europe de course d'orientation en 2021 et de l'Eurogym en 2022 en est une belle illustration. En effet, ces manifestations ont un impact positif sur l'image et l'attractivité du canton et retombées financières importantes grâce aux nuitées. Suite à la pandémie, le service a répondu à de nombreuses sollicitations afin de soutenir les clubs et associations. Il a dû s'adapter et renforcer sa collaboration et sa communication avec les 640 clubs de notre canton, conjointement avec le SCAV, pour transmettre les informations importantes et le suivi de la situation sanitaire sur le plan de la pratique sportive.

Prix du mérite sportif neuchâtelois 2020

La cérémonie du Prix du mérite sportif neuchâtelois a dû être annulée suite à la situation sanitaire. Le service a mis sur pied durant la deuxième semaine de décembre la "Semaine du sport neuchâtelois". L'objectif était de sensibiliser la population neuchâteloise à la pratique sportive au travers de portraits de personnalités neuchâteloises venant de différents horizons dans les médias.

Infrastructures

Le service joue le rôle de conseiller en matière de constructions sportives et/ou scolaires au niveau du respect de l'arrêté du 19 avril 2006 concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives, du suivi des projets de construction, des équipements techniques et du respect des normes et d'étude des besoins. Seize demandes ont été analysées par le service en 2020.

LoRo-Sport NE

Le service soutient administrativement la LoRo-Sport NE qui a reversé en 2020 un montant de CHF 3'122'981 pour la promotion du sport dans le canton.

Commission cantonale du sport (CCS)

La CCS, composée de 17 membres représentant les différentes régions du canton, des communes et des milieux politiques, professionnels, scolaires et sportifs s'est réunie à une reprise en 2020. Elle est consultée sur les questions importantes touchant les domaines du sport et de l'éducation physique et sportive qui lui sont soumises, comme le concept cantonal.

Concept cantonal du sport

Le concept cantonal du sport a été rédigé au cours de cette année avec l'aide du groupe de travail. Le concept est actuellement en consultation externe.

Crédit Covid-19

En fin d'année 2020, le Conseil d'État a octroyé un crédit de CHF 500'000 pour atténuer les conséquences économiques de la Covid-19 pour le sport neuchâtelois. Conjointement avec la LoRo un million a été mis à disposition et versé pour aider les clubs et les associations pendant cette crise sans précédent pour le sport neuchâtelois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	401'543	463'700	185'265	-278'436	-60.0%	-216'279	-53.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	239'408	260'000	95'108	-164'892	-63.4%	-144'300	-60.3%
43 Revenus divers	5'528	3'700	14'634	+10'934	+295.5%	+9'106	+164.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	156'608	200'000	75'522	-124'478	-62.2%	-81'085	-51.8%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'869'584	2'069'424	2'287'406	+217'982	+10.5%	+417'822	+22.3%
30 Charges de personnel	643'687	653'928	545'330	-108'598	-16.6%	-98'357	-15.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	293'362	343'250	171'978	-171'272	-49.9%	-121'384	-41.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	922'133	929'059	1'402'029	+472'970	+50.9%	+479'896	+52.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	10'403	143'187	168'069	+24'882	+17.4%	+157'667	+1'515.7%
Résultat d'exploitation	-1'468'041	-1'605'724	-2'102'141	-496'418	-30.9%	-634'101	-43.2%
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'398	-2	-0.0%	0	0.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	153'398	153'400	153'398	-2	-0.0%	0	0.0%
Résultat opérationnel	-1'314'643	-1'452'324	-1'948'743	-496'420	-34.2%	-634'101	-48.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'314'643	-1'452'324	-1'948'743	-496'420	-34.2%	-634'101	-48.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.90	3.90	3.90	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

Groupe 30, diminution liée aux indemnités J+S versées aux moniteurs et experts. Il y a eu moins de cours et de camps J+S en raison de la crise sanitaire, donc moins d'indemnités versées.

Groupe 31, baisse liée à la crise sanitaire. De nombreux projets ont été suspendus ou annulés.

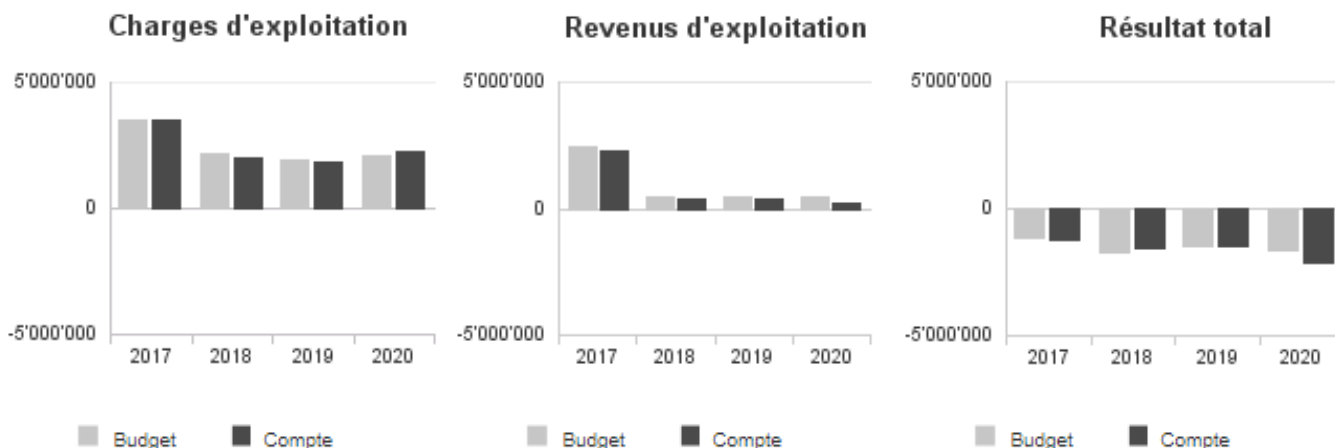
Groupe 36, augmentation de CHF 472'970 suite à l'octroi d'un crédit de CHF 500'000 pour atténuer les conséquences économiques de la crise sanitaire pour le sport neuchâtelois.

Groupe 42, la diminution des cours et des camps J+S liée à la crise sanitaire entraîne une diminution des rentrées des finances d'inscription.

Groupe 46, la diminution des cours et des camps J+S liée à la crise sanitaire entraîne une diminution des subventions de la Confédération.

Personnel administratif : Le service compte 5 collaborateurs, représentant 3,9 personnes. Il a pu compter sur la collaboration de différentes personnes de l'Office régional de placement (ORP) pour assurer le maintien des prestations.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	67'000	49'603
Coûts salariaux et de structure	216'727	225'806
Coûts des services centraux	30'559	29'413
Revenus	154'400	153'438
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	159'885	151'383

Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Prix du mérite sportif neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport à tout âge (sports scolaires facultatifs, sport des adultes, sport handicap). Le produit de CHF 154'400 correspond au montant versé pour la salle de la Riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel.

Jeunesse & sport (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	268'750	123'738
Coûts salariaux et de structure	919'412	703'596
Coûts des services centraux	111'742	107'552
Revenus	237'200	85'982
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'062'704	848'903

Commentaires

Il comprend toutes les prestations fournies par Jeunesse+Sport dont la formation des moniteurs et des experts, ainsi que les camps de jeunes (10 - 20 ans). Diminution du nombre de cours organisé par J+S en raison de la pandémie.

Commission Loro Sport (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	204'324	162'466
Coûts des services centraux	29'010	27'923
Revenus	25'500	23'100
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	207'834	167'289

Commentaires

Les produits liés à la prestation Commission LoRo Sport comprennent la refacturation du travail effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Salles gymnastique	146'175	146'200	153'175
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-143'171	-124'300	-33'827
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'004	21'900	119'348

Commentaires

Baisse des subventions de la Confédération pour la prestation Jeunesse+Sport à mettre en lien avec la pandémie.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-1'060	0	-620
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'060	0	-620

Commentaires

Revenus liés aux frais de rappels pour les cours J+S.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	500'000	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	500'000	Augmentation de charges
Résultat total	-500'000	Détérioration du résultat

Commentaires

Ocroti d'un crédit de 500'000 CHF pour atténuer les conséquences économiques de la Covid-19 pour le sport neuchâtelois.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service des sports	1'338
Total	1'338

Commentaires

Heures principalement effectuées par le secrétariat et le chef de service pour répondre aux nombreuses demandes des clubs, associations, communes, cantons et de la Confédération.

3.9.13. Service des ressources humaines (SRHE)

Missions principales

Le service des ressources humaines de l'État est le service transversal chargé du développement et de la mise en œuvre de la politique de gestion du personnel de l'administration cantonale (personnel administratif et technique de l'administration cantonale, ainsi que personnel enseignant des entités du secondaire 2).

Ses principales missions peuvent être déclinées en trois volets complémentaires et interdépendants:

1. Gestion administrative et salariale du personnel de l'État:

Engagements, dossiers du personnel, traitements, classification des fonctions, assurances sociales, horaires, temps de travail, absentéisme, indicateurs et statistiques, budgétisation des charges de personnel pour l'ensemble de l'administration cantonale, etc.

2. Conseil, accompagnement et expertise RH:

Recrutement, formation, développement, mobilité interne, aide et appui aux cadres, santé et sécurité, appui juridique, légistique, gestion de conflits, surveillance de l'application des dispositions de la loi sur le statut de la fonction publique, implication dans projets transversaux, organisation des services, support technique SAP RH, intégration sociale et culturelle, égalité et famille, encouragement et gestion des apprentissages, conseil et appui aux communes et aux entités paraétatiques en matière de gestion RH, etc.

3. Appui politique et développement de la politique de gestion des ressources humaines:

Prises de position, veille et anticipation de l'évolution de l'environnement, propositions d'évolution de la législation, développement ou adaptation d'outils de gestion des ressources humaines, interactions régionales, intercantionales ou nationales, représentation de l'Etat au sein d'organes externes, etc.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'action du SRHE dépend étroitement de l'évolution de son environnement, qu'il soit économique, politique, sociologique ou encore technique. En effet, la gestion du capital humain de toute structure, qu'elle soit privée ou publique, se situe à la croisée de chemins parfois difficilement compatibles combinant notamment attentes des titulaires, besoins de l'institution, contraintes budgétaires, évolution démographique, variété extrême et transformation des métiers, évolution législative, mutations générationnelles et révolutions techniques.

La crise de la Covid-19 a donné aux activités du SRHE une dimension inattendue qui a nécessité une remise en question assez fondamentale des priorités et de l'attribution des ressources aux différents secteurs du service. Même si les perturbations générées par la crise sanitaire ont perturbé certaines démarches de transformation de l'administration cantonale, l'implication du service dans ces processus transversaux s'est maintenue, mais avec un mode de collaboration différent et pas toujours idéal à l'avancement de certains projets. En parallèle, le SRHE n'a pas eu la possibilité de ralentir certaines activités de son cœur de métier car les prestations de base du service sont indispensables à la bonne marche de l'administration.

En résumé, l'arrivée de la crise sanitaire a généré au sein du SRHE un très important surplus d'activité qui n'a pas pu être compensé par une réallocation interne de ressources. Un important effort a donc été sollicité auprès de tous les secteurs du service, que ce soit au niveau créatif que quantitatif. Ces contraintes ont été supportées avec résilience et efficacité en 2020, mais un retour à la normale doit absolument s'engager en 2021 pour que le maintien de la délivrance des prestations de base du service puisse perdurer.

Activités et réalisations

Le service a été très fortement impliqué dans la gestion de la Covid-19 pour tous les aspects liés aux ressources humaines en collaboration étroite avec l'EMCC et les différents autres services concernés. Les nouvelles tâches assumées par le SRHE ont nécessité un investissement très important en terme d'anticipation, de créativité, de négociation, de conseil, d'appui à la gestion et de traitement de multiples données chiffrées. Ce rapport 2020 se concentre sur ces éléments.

La direction du service a dû composer avec l'intégration de nouvelles missions ponctuelles qui n'ont pas pu être déléguées à d'autres membre de l'équipe. Le manque de disponibilité interne qui en a résulté, associé à la réduction drastique du travail présentiel, n'a toutefois pas eu d'effet sensiblement négatif pour 2020, mais un retour à la normale est indispensable pour maintenir la motivation du personnel et le maintien de la qualité des prestations du service.

Des directives ont été régulièrement rédigées et diffusées à l'interne et auprès de nos partenaires paraétatiques. Ces dernières abordent version après version de multiples éléments liés à la protection et à la gestion du personnel des services, aux mesures organisationnelles à mettre en place, ainsi qu'aux droits et obligations du personnel en lien avec la pandémie (gardes d'enfants,

Service des ressources humaines (SRHE)

quarantaines, congés, vacances, etc.). Les décisions prises ont eu un impact dépassant le cadre de l'administration puisque de très nombreuses communes et entités paraétatiques en ont repris le contenu pour l'appliquer à leurs structures.

Afin de permettre aux services et aux titulaires de trouver réponse à leurs interrogations en lien avec la Covid-19, un support personnalisé a été offert sous forme de boîte aux lettres dédiée. Ce sont ainsi plusieurs milliers de questions ou demandes qui ont été traitées par le SRHE. Les plus récurrentes ont alimenté une liste de "questions fréquemment posées" sur le site Intranet dédié. Un soutien personnalisé a par ailleurs été offert aux directions d'entités qui ont sollicité le service.

Une bourse de l'emploi interne a été mise en place afin que les titulaires qui ne pouvaient pas travailler à distance puissent être mis-e-s à disposition d'autres entités. Des transferts temporaires ont donc été organisés afin de renforcer certains services par des ressources devenues temporairement superflues pour d'autres. L'administration et ses titulaires ont en l'occurrence fait preuve d'un esprit de collaboration et d'entraide exemplaires. Le SRHE a étroitement collaboré à la mise en place et à l'organisation RH des cellules spécialisées destinées à la population (Infoline, traçage, vaccination) en partenariat avec les services concernés.

La gestion administrative du personnel a également été impactée par la Covid-19 puisque des assouplissements et adaptations de règles inhérentes à la gestion des temps de travail ont dû être introduites. De même, le recours aux APG a nécessité la mise en place très rapide d'un processus de gestion des demandes d'indemnisation. Enfin, la gestion des demandes de matériel de protection (masques, gel, gants, désinfectant...) est assumée par le SRHE avant que ces dernières ne soient transmises au SALI.

En marge de cette gestion de crise, le SRHE a poursuivi son implication dans de nombreux projets internes et transversaux (Vitamine, Graine, Apprentis +30, évaluation des fonctions de enseignants, etc.), ainsi que dans le soutien permanent qu'il doit offrir en matière de gestion RH globale (soutien politique, stratégie, recrutement, mobilité, soutien juridique, formation, réorganisation, conflits, etc.)

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'805'407	-5'675'098	8'634'599	+14'309'697	+252.1%	+6'829'192	+378.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	877'305	717'000	631'325	-85'675	-11.9%	-245'980	-28.0%
43 Revenus divers	0	65'000	0	-65'000	-100.0%	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	867'134	905'000	583'402	-321'598	-35.5%	-283'732	-32.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	60'968	-7'362'098	7'419'872	+14'781'970	+200.8%	+7'358'904	+12'070.1%
Charges d'exploitation	6'744'434	-6'524'458	7'723'434	+14'247'892	+218.4%	+979'000	+14.5%
30 Charges de personnel	6'046'164	-7'686'557	6'235'521	+13'922'078	+181.1%	+189'357	+3.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	133'409	207'900	111'363	-96'537	-46.4%	-22'046	-16.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	530'994	475'000	501'021	+26'021	+5.5%	-29'973	-5.6%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	33'867	479'199	875'529	+396'330	+82.7%	+841'661	+2'485.2%
Résultat d'exploitation	-4'939'027	849'360	911'165	+61'805	+7.3%	+5'850'192	+118.4%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-4'939'027	849'360	911'165	+61'805	+7.3%	+5'850'192	+118.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-4'939'027	849'360	911'165	+61'805	+7.3%	+5'850'192	+118.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	32.00	34.00	31.00	-3.00	-8.8%	-1.00	-3.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	21.50	23.00	21.40	-1.60	-7.0%	-0.10	-0.5%

Commentaires

Groupe 42 : les revenus ont généralement été légèrement moins élevés que prévus. À noter spécialement les remboursements d'assurance (accident, maternité, APG et AI) ventilés principalement dans les comptes des services dès 2018, mais dont certains montants arrivent encore exceptionnellement au SRHE.

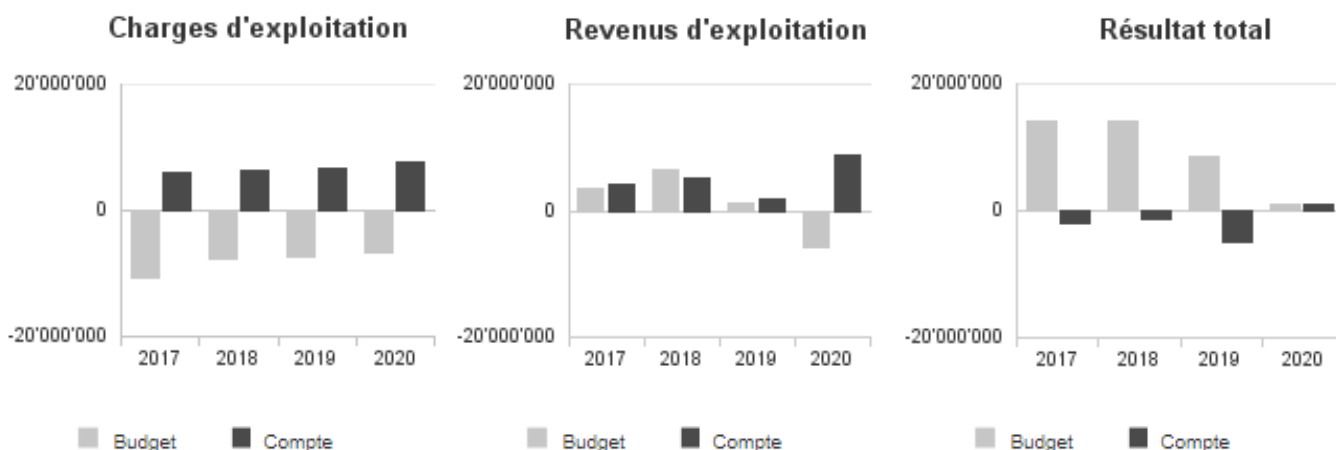
Groupe 46 : les revenus sont également plus faibles que prévus, l'impact principal étant la part au produit de la taxe CO2 (CHF 187'000 contre CHF 525'000 budgétés).

Groupe 49 : afin de répondre aux besoins de la comptabilité analytique, dès 2020, l'écart statistique comptabilisé dans le groupe 30 du SRHE est réparti sur l'ensemble des natures 39 des services de l'Etat. Une contre-écriture visant à équilibrer cette répartition dans les services est donc passée sur le groupe 49 du SRHE.

Groupe 30 : la variation provient principalement de l'écart statistique centralisé au SRHE (valeur de CHF 14.5 millions). Le solde provient d'une légère différence en termes d'EPT par rapport au budget, ainsi que d'une utilisation inférieure au budget pour la formation de l'administration.

Groupe 31 : utilisation parcimonieuse des frais de formation, et solde non utilisé pour la santé et la sécurité au travail.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	870
Coûts salariaux et de structure	1'090'465	1'108'039
Coûts des services centraux	342'530	352'045
Revenus	97'766	310'033
Revenus de la facturation des services centraux	1'405'750	1'405'750
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-70'521	-254'829

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacement maternités et toutes les activités couvrant la budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service. Les recettes proviennent des remboursements de salaires ré-imputés (CHF 150'000 liés à la formation et aux apprentissages), des prestations liées à l'impôt à la source, des prestations externes de gestion salariale, ainsi que des remboursements d'assurance (CHF 61'000 reçus non budgétés).

Conseil et expertises (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	71'000	72'268
Coûts salariaux et de structure	1'288'325	1'324'103
Coûts des services centraux	342'530	352'045
Revenus	69'995	71'581
Revenus de la facturation des services centraux	1'841'468	1'841'468
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-209'608	-164'632

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, les frais de fonctionnement du groupe de confiance ainsi que les activités liées à la santé et la sécurité au travail.

Formation et développement (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	79'200	72'137
Coûts salariaux et de structure	4'030'599	3'712'703
Coûts des services centraux	120'893	124'251
Revenus	1'010'000	992'352
Revenus de la facturation des services centraux	3'429'923	3'429'924
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-209'231	-513'185

Commentaires

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires. Une diminution des coûts salariaux due principalement aux cours de formation annulés suite à la crise sanitaire.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Part produit taxe CO2	-438'138	-525'000	-181'479
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	101'998	95'000	99'098
Total charges (+) / revenus (-) nets	-336'140	-430'000	-82'381

Commentaires

La part produit taxe CO2 a été largement moins importante que prévue en 2020. Pour rappel, le produit taxe CO2 est impossible à estimer en avance, le calcul dépendant de nombreux facteurs exogènes imprévisibles.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	0	0	-90
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	0	-90

Commentaires

Frais de rappel suite à des factures payées hors délai

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
ORLA-Regr.& Optimis.du Logem.de l'Adm.NE	En cours	0	0	0	135'000	0	135'000	0	0	0
Total		0	0	0	135'000	0	135'000	0	0	0

Commentaires

Les heures budgétées n'ont pas été effectuées, le SRHE n'étant pas encore sollicité dans le projet.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	5'738	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	5'738	Augmentation de charges
Résultat total	-5'738	Détérioration du résultat

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel correspondent au paiement d'heures COVID et de primes.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service des ressources humaines	1'155
Total	1'155

Commentaires

Les heures liées à la COVID-19 incluent la gestion de la crise, la communication (site intranet, directives, boîte srhe.covid@ne.ch, plan de retour juin 2020), l'accompagnement des services, la participation à ORCCAN, la gestion des absences et des allocations pour pertes de gain ainsi que la validation des commandes de matériel.

3.9.14. Service juridique (SJEN)

Missions principales

Le service juridique de l'État (SJEN) est le service central qui fournit des prestations juridiques à l'ensemble de l'administration cantonale neuchâteloise. Il travaille pour le Conseil d'État, les départements et la chancellerie d'État et fournit également un soutien juridique et légistique au Grand Conseil et ses organes (commissions, bureau, secrétariat général).

Les activités principales du SJEN sont réparties dans les domaines du contentieux (instruction de recours, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des cheffes ou chefs de départements ou du Conseil d'État), du conseil et de la législation. Il continue également d'assumer la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN).

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SJEN occupe 29 personnes représentant une dotation de 19,8 postes en équivalents plein temps (EPT). Les activités se répartissent entre le personnel de formation juridique (15,0 EPT) et le secrétariat (4,8 EPT, incluant une collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du RSN). Le service forme également un-e apprenti-e et accueille des stagiaires depuis plusieurs années.

L'année 2020 a été marquée notamment par la réorganisation du service qui s'inscrit dans le cadre du changement de direction du service juridique, avec l'arrivée de la nouvelle cheffe de service au 1^{er} novembre 2019. Ces dernières années, il est devenu évident que la supervision directe de 19,8 EPT, soit 29 personnes ne pouvait plus perdurer.

La nouvelle organisation choisie par le service, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021, a été validée par le Conseil d'État en septembre 2020. Elle prévoit la création de quatre équipes semi-autonomes thématiques composées de juristes qui assument la responsabilité collective d'assurer les prestations du SJEN dans leurs domaines d'activité, en fonction des objectifs fixés sous la supervision de la cheffe de service. Les équipes ne sont pas cloisonnées mais se coordonnent entre elles sous la supervision de la cheffe de service. Chaque équipe a désigné un-e juriste de liaison qui agit comme relais entre l'équipe et la cheffe de service mais aussi avec les autres entités.

Un poste de responsable administrative a été créé pour assumer la responsabilité de l'administration du service (établissement du budget et des comptes, rapport de gestion, RH) et diriger le secrétariat. Le poste de collaboratrice spécialisée a été étoffé, de manière à améliorer le soutien transversal, conjointement avec la cheffe de service, en légistique et pour la procédure de préavis. Enfin, il est à noter que le poste d'adjoint-e à la cheffe de service n'a pas été repourvu, ce dernier n'étant pas prévu dans cette nouvelle organisation.

Activités et réalisations

Les prestations du SJEN en matière de contentieux consistent dans l'instruction des recours administratifs et des plaintes en matière de poursuites et faillites (AISLP) - adressés aux départements, au Conseil d'État et à la chancellerie d'État - ainsi que la rédaction de projets de décisions sur recours. Le service prépare également des projets de décisions que le Conseil d'État ou les chefs de département sont appelés à prendre en première instance (LAVI, LResp, aménagement du territoire).

Un autre aspect important et spécifique de l'activité du SJEN, mais plus difficilement mesurable, le conseil juridique prend diverses formes. Cette activité va du simple conseil oral à l'avis de droit écrit solidement argumenté. Ce rôle de conseiller juridique centralisé est essentiel au fonctionnement de l'État dans son ensemble. Le SJEN préavise aussi les objets soumis à validation du Conseil d'État.

Le SJEN s'occupe également de la publication de la jurisprudence en mettant à disposition sur Internet les décisions administratives rendues par le Conseil d'État et les départements de l'administration cantonale en matière de contentieux, par le système FindInfo (application complémentaire au système électronique de gestion des dossiers JURIS, utilisé depuis 2009).

Enfin, le SJEN assume la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise, tâche exigeante nécessitant des connaissances tant juridiques qu'informatiques, à laquelle est affectée une collaboratrice spécialisée.

S'agissant de contentieux, le SJEN avait 432 dossiers pendants au 1^{er} janvier 2020. Il en a reçu 422 (426 pour 2019 et 474 pour 2018) et a traité 560 dossiers (431 en 2019 et 376 en 2018).

Service juridique (SJEN)

Départements	Dossiers entrés	Dossiers traités	En cours au 1 ^{er} janvier 2021
CE	64	96	80
Chancellerie	3	3	0
DDTE	69	79	36
DEAS	120	190	97
DEF	41	35	13
DFS	16	11	22
DJSC	109	146	46
total	422	560	294

Le tableau ci-dessus met en lumière le grand effort opéré par l'ensemble du service pour diminuer la durée des procédures. On constate qu'en 2020, le SJEN a rendu 30% de décisions de plus qu'en 2019 et presque 50% de plus qu'en 2018. Ces chiffres ne tiennent pas compte des décisions incidentes : demandes d'avances de frais, décisions en matière d'assistance judiciaire, ordonnances de suspension et autres décisions procédurales.

Durant l'année sous revue, le service a émis 228 avis de droit ou conseils juridiques, préavisé 113 objets soumis au Conseil d'État et ouvert 77 nouveaux dossiers de législation, sans compter l'activité engendrée par la crise sanitaire. Par ailleurs, la cheffe de service s'est impliquée pleinement dans la gestion de la crise sanitaire en participant aux travaux du bureau de l'état-major de conduite (EMCC).

Les projets législatifs les plus importants ont été :

- la loi d'introduction de la loi fédérale sur les jeux d'argent (LILJAr) et son règlement d'exécution RELILJAr) ;
- la loi sur l'entretien des routes nationales (LERN) et son règlement d'exécution (RELERN) ;

L'année 2020 a été particulièrement intense au service juridique, marquée, d'une part, par la réorganisation du service et, d'autre part, par un effort conséquent apporté dans la liquidation des anciens dossiers de contentieux.

Enfin, le service juridique a dû faire face à une surcharge importante de travail dans le soutien apporté, en particulier par la cheffe de service, aux problèmes juridiques liés à la pandémie de Covid-19.

En conclusion, l'entier du service SJEN peut être particulièrement fier du travail accompli en 2020.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	153'590	164'800	472'581	+307'781	+186.8%	+318'991	+207.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	153'400	150'500	163'375	+12'875	+8.6%	+9'975	+6.5%
43 Revenus divers	190	800	294'738	+293'938	+36'742.3%	+294'548	+154'740.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	13'500	14'468	+968	+7.2%	+14'468	--
Charges d'exploitation	3'394'281	3'505'115	3'708'051	+202'936	+5.8%	+313'770	+9.2%
30 Charges de personnel	2'890'499	3'125'139	3'182'995	+57'856	+1.9%	+292'496	+10.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	503'782	114'500	105'713	-8'787	-7.7%	-398'069	-79.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	265'476	419'343	+153'867	+58.0%	+419'343	--
Résultat d'exploitation	-3'240'691	-3'340'315	-3'235'470	+104'845	+3.1%	+5'221	+0.2%
44 Revenus financiers	302'636	0	0	0	--	-302'636	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	302'636	0	0	0	--	-302'636	-100.0%
Résultat opérationnel	-2'938'055	-3'340'315	-3'235'470	+104'845	+3.1%	-297'416	-10.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-2'938'055	-3'340'315	-3'235'470	+104'845	+3.1%	-297'416	-10.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	29.00	28.00	30.00	+2.00	+7.1%	+1.00	+3.4%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.80	19.80	20.35	+0.55	+2.8%	-0.45	-2.2%

Commentaires

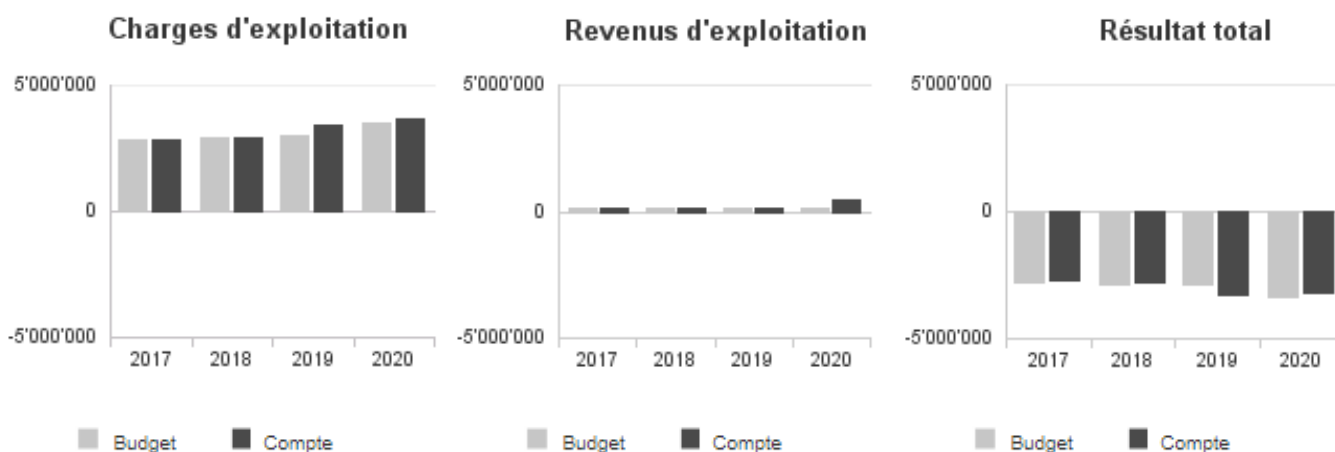
Le **groupe 42** - taxes - est constitué pour sa quasi-totalité de l'encaissement des avances de frais facturées aux recourants dans les dossiers de contentieux administratif (projets de décisions sur recours soumises à la signature des chefs de département ou au Conseil d'État). Il enregistre une augmentation en 2020.

Le **groupe 43** - revenus divers - comprend un montant d'environ CHF 293'000 lié à la liquidation d'une procédure judiciaire ainsi que par des conseils donnés à l'ECAP.

Le **groupe 31** (biens, services et autres charges d'exploitation) a diminué en 2020, les dépenses (frais de déplacement notamment) ayant été inférieures, vu la pandémie.

L'**effectif en équivalents plein-temps** (EPT) au 31.12.20 est de 20.35. Il a été dépassé de 0.55 EPT (reprise d'activité d'une collaboratrice un mois plus tôt que prévu) par rapport au budget 2020 de 19.8 EPT durant le mois de décembre uniquement et ce, avec l'accord du département.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	50'000	55'343
Coûts salariaux et de structure	1'776'789	2'206'311
Coûts des services centraux	261'433	301'383
Revenus	150'800	456'653
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'937'422	2'106'383

Commentaires

Davantage d'heures prestées que planifiées.

Conseils (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	462'085	291'095
Coûts des services centraux	67'990	39'773
Revenus	13'500	15'418
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	516'575	315'450

Commentaires

Cette prestation concerne les avis de droits et conseils donnés par le SJEN. Surévaluation des heures budgétées.

Legislation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	577'546	454'211
Coûts des services centraux	84'979	61'916
Revenus	500	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	662'025	516'126

Commentaires

Il s'agit des prestations liées aux questions juridiques en matière d'actes législatifs et de rapports, de consultations, de préavis des services centraux ainsi que de la tenue du RSN. Surévaluation des heures budgétées.

Autres prestations (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	10'000	9'142
Coûts salariaux et de structure	81'122	61'486
Coûts des services centraux	11'936	8'369
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	103'058	78'997

Commentaires

Il s'agit du temps consacré aux questions juridiques en lien avec les différentes commissions. Cette rubrique comprend également les frais liés à la tenue de la bibliothèque du SJEN (achats de livres, divers abonnements à des revues juridiques).

Marchés publics (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	43'000	33'735
Coûts salariaux et de structure	68'200	56'242
Coûts des services centraux	10'035	7'902
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	121'235	97'880

Commentaires

Cette prestation est composée des coûts liés aux cotisations du Canton de Neuchâtel aux associations traitant des marchés publics et aux conseils et avis de droit du juriste en charge de la matière, ce dernier étant président de l'Organe de référence sur les marchés publics (ORMAP).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-420	0	-510
Total charges (+) / revenus (-) nets	-420	0	-510

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	7'643	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	7'643	Augmentation de charges
Résultat total	-7'643	Détérioration du résultat

Commentaires

Charges directement imputables à l'OTP COVID.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service juridique	894
Total	894

Commentaires

Soutien juridique apporté principalement par notre cheffe de service ainsi que par les juristes.

3.9.15. Fonds de protection civile régionale

Missions principales

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte des communes du canton, le fonds régional de la protection civile.

Évolution de l'environnement et des tâches

La réforme de la protection civile se poursuit notamment à la mise en œuvre du règlement d'exécution de la législation fédérale.

Activités et réalisations

À relever que la Confédération a indemnisé 11'209 jours effectués par les intervenants de la protection civile lors de la pandémie.

Résultat financier

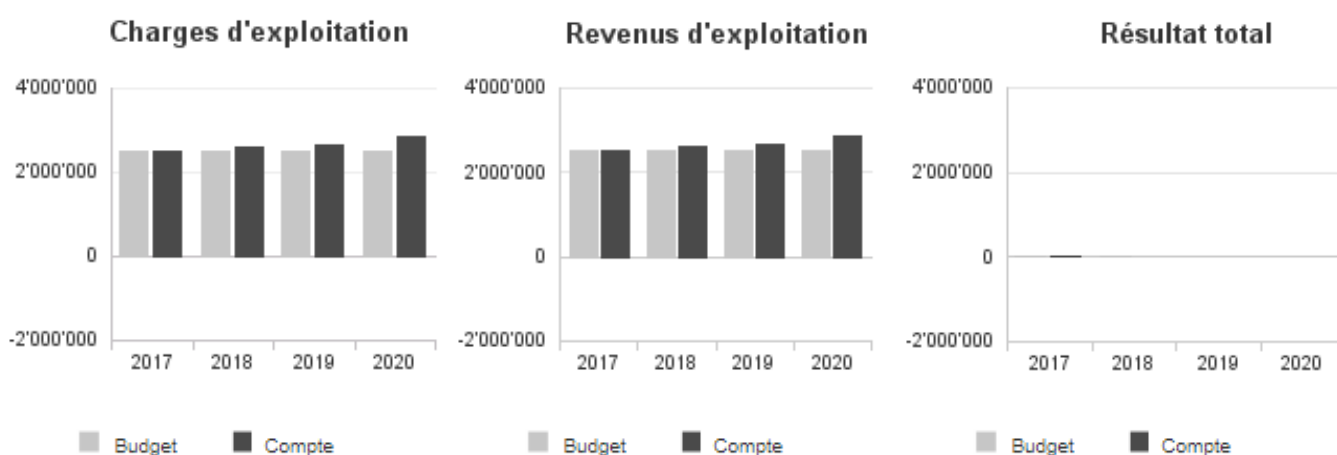
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'648'734	2'489'500	2'870'939	+381'439	+15.3%	+222'205	+8.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	16'002	15'000	402'347	+387'347	+2'582.3%	+386'345	+2'414.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	158'652	0	0	0	--	-158'652	-100.0%
46 Revenus de transfert	2'474'080	2'474'500	2'468'592	-5'908	-0.2%	-5'488	-0.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	2'648'734	2'489'500	2'870'939	+381'439	+15.3%	+222'205	+8.4%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	800	0	0	0	--	-800	-100.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	395'986	+395'986	--	+395'986	--
36 Charges de transfert	2'647'934	2'489'500	2'474'953	-14'547	-0.6%	-172'981	-6.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

La rubrique 43 laisse apparaître un montant important de revenus supplémentaires. Il s'agit principalement de subventions fédérales extraordinaires versées par la Confédération pour les intervenants de la protection civile lors de la pandémie (27.50 par jour par personne, soit 11'209 jours indemnisés). À cela viennent s'ajouter des recettes pour des véhicules vendus.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Fonds PC régionale	173'854	15'000	6'361
Total charges (+) / revenus (-) nets	173'854	15'000	6'361

Commentaires

Ce résultat analytique représente la différence entre les contributions communales encaissées et les montants versés aux organisations régionales de protection civile.

3.9.16. Fonds contribution remplacement abris PC

Missions principales

Le service de la sécurité civile et militaire gère l'encaissement des contributions de remplacement pour les constructions ou les transformations de bâtiments ne déclenchant pas l'obligation de construire un abri de protection civile.

Évolution de l'environnement et des tâches

Rien à signaler.

Activités et réalisations

Aucune construction d'abri public n'a été réalisée en 2020.

Résultat financier

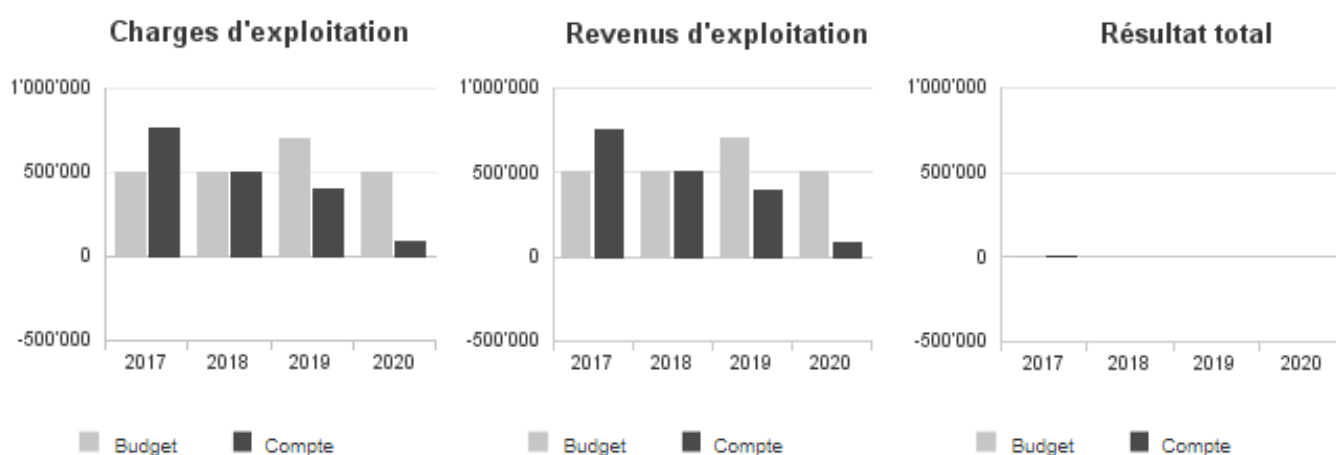
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	395'530	500'000	88'000	-412'000	-82.4%	-307'530	-77.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	395'530	500'000	88'000	-412'000	-82.4%	-307'530	-77.8%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	395'530	500'000	88'000	-412'000	-82.4%	-307'530	-77.8%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	13'600	50'000	63'200	+13'200	+26.4%	+49'600	+364.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	381'930	450'000	24'800	-425'200	-94.5%	-357'130	-93.5%
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Depuis 2020, conformément à la législation fédérale, la facturation n'est effectuée qu'au début des travaux et non plus lors de l'octroi du permis de construire, ce qui entraîne un décalage des encaissements des contributions, dont la plupart interviendront en 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-330	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-330	0	0

Commentaires

--

Département de l'éducation et de la famille (DEF)

Synthèse du DEF

Compte de résultats du DEF

SDEF	Secrétariat général DEF
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service formation postobligatoire et orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars
CPMB	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment
CPLN	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois
CIFOM	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises
CEFNA	Centre de formation neuchâtelois pour adultes
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse

Fonds structures d'accueil extra-familial

Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

3.10. Département de l'éducation et de la famille (DEF)

3.10.1. Synthèse du DEF

À l'instar de l'ensemble de l'administration cantonale et de la société en général, l'année 2020 du Département de l'éducation et de la famille (DEF) a été bouleversée par la crise sanitaire de la Covid-19. La fermeture des écoles annoncée le vendredi 13 mars 2020 par le Conseil fédéral a eu l'effet d'un tsunami. En un week-end, les services du DEF, les directions et les enseignant-e-s ont été obligés de réinventer leur manière de travailler et ont mis en place l'enseignement à distance (EAD). Les structures d'accueil extrafamilial ont dû développer l'accueil d'urgence en un temps record afin que les parents actifs dans les domaines clés de la gestion de la crise puissent avoir une solution de garde. Les plans de protection du DEF ont été élaborés et mis régulièrement à jour. Une page dédiée à la l'information des parents a été élaborée et des statistiques publiées. Les cellules de crise ont fleuri à tous les échelons du DEF afin d'assurer la conduite et la prise de décision rapide. Des contacts réguliers avec les sous-commissions de gestion et des finances, la commission éducation, les syndicats et la fédération des parents d'élèves ont été organisés.

Hormis la gestion de la crise, le DEF a assuré la gestion des dossiers courants, le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du CE et a appuyé la cheffe du DEF dans tous les travaux relevant de sa compétence et notamment dans le cadre de la prise des fonctions en année présidence, le DEF devant de facto le Département présidentiel.

Dans son organisation structurelle, le DEF a connu un changement important avec la fermeture du Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA). Ce changement mis à part, le DEF est toujours constitué de trois services, ainsi que de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) du Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnel-le-s des établissements scolaires (CAPPES). Le secrétariat général assure quant à lui sa fonction d'état-major au service de la cheffe de département.

Secrétariat général

Durant l'année 2020, hormis la gestion de la crise de la Covid-19 qui a généré un surcroît de travail considérable, le secrétariat général a assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État, au Grand Conseil et au niveau intercantonal (CIIP, CDIP, HEP, HE-Arc, HES-SO), coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, au suivi du programme de législature et du plan financier, à la communication, à la gestion du calendrier et de l'agenda, au suivi des affaires parlementaires, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.). Certains projets importants, conduits par les services, ont également été suivis, voire portés, par le SDEF : constructions-rénovation des bâtiments du postobligatoire, évaluation et classification des fonctions de l'enseignement, CPNE, école à journée continue, exclusion scolaire, vitamine, épuisement professionnel du corps enseignant et recrutement des cadres supérieur-e-s, etc....

En plus du suivi des activités inhérentes au Département présidentiel (présidence cheffe du DEF dès mai 2020), il faut relever que la fin de la législature et la concrétisation de nombreux dossiers a mobilisé de manière très importante le secrétariat général.

L'organisation du travail a bien entendu été chamboulée par la crise sanitaire. Une présence alternée au château a été organisée afin d'assurer le suivi des dossiers tout en respectant les mesures de protection sanitaire. Les dossiers ont été complètement dématérialisés afin de pouvoir assurer le travail autant en présentiel qu'à distance.

Du côté des ressources humaines, un seul départ est à relever dans la petite et dynamique équipe du secrétariat général. Notre conseillère stratégique a été engagée comme co-cheffe de l'OPFE en décembre 2020. Il s'agira de la remplacer dans les meilleurs délais afin de pouvoir assurer le suivi des dossiers incombant à cette fonction.

En ce qui concerne les travaux généraux, le secrétariat général a appuyé la cheffe de département dans le traitement des dossiers. Il a accompagné les entités dépendant directement de lui comme le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES), l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE), notre délégué aux camps et les autres mandataires engagés sur des dossiers suivis directement au secrétariat général. Il a par ailleurs participé activement aux séances et aux travaux préparatoires des conférences cantonales (CDC-IP), intercantionales de l'instruction publique (CIIP et CDIP) et des comités stratégiques de la HEP et de la HE-Arc.

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

En 2020, le SEEO a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles obligatoires, en relation et collaboration avec les autorités scolaires, les directions d'écoles et les enseignant-e-s dans un contexte en mutation sur fond de crise sanitaire. L'année sous revue a été marquée par la nécessité d'adapter les prestations et les directives y relatives en raison de la pandémie de Covid-19. Le service a dû faire preuve de souplesse et d'un engagement de tous les instants pour absorber les nombreux défis imposés par la situation sanitaire. De manière remarquable, les collaboratrices et collaborateurs ont œuvré pour maintenir la totalité des prestations de l'État sans discontinuité.

Durant l'année scolaire 2020-21, 19'606* élèves sont accueilli-e-s dans les classes neuchâtelaises par 2'074* enseignants, soit 1'440.91 EPT (* Effectifs au 15 octobre 2020).

Dans le canton de Neuchâtel, pour l'année scolaire 2020-2021, 98 postes ont été mis au concours dans la scolarité obligatoire représentant 57.77 EPT.

Au terme de l'année scolaire 2019-2020, il y a eu 46 départs à la retraite (35.49 EPT).

En 2020, 55 jeunes diplômé-e-s sont sorti-e-s de la HEP-BEJUNE (24 pour les cycles 1 et 2 et 31 pour le cycle 3).

Dans le cadre du pilotage du système scolaire, le SEEO a assumé ses responsabilités et développé les actions du service couvrant les domaines de l'éducation et de la formation durant l'école obligatoire, notamment en termes de pédagogie, scolarité, droit et ressources humaines, finances, qualité et monitoring, information et aide à la décision.

Les ressources humaines du SEEO sont restées stables tout comme l'organisation du service qui comporte l'office de la pédagogie et de la scolarité (OPS), l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO), l'office de l'enseignement spécialisé (OES), le centre de psychomotricité (CEPM) et le conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) ainsi que les secteurs des finances et du droit et des ressources humaines.

Sur le plan des projets, d'importantes forces de travail ont été mises au service du développement du plan d'action numérique, du suivi de la rénovation du cycle 3, du concept cantonal des langues dont le développement du projet PRIMA (extension de l'enseignement de l'allemand par immersion précoce), les devoirs à domicile et la mise en œuvre du concept cantonal de pédagogie spécialisée suite à son acceptation par le Grand Conseil en date des 26 et 27 juin 2018 ainsi que de l'évaluation du travail des élèves. Des réflexions ont également été entamées au niveau du contrôle de l'enseignement à domicile.

Du côté des moyens d'enseignement, en parallèle au déploiement du plan d'études romand (PER), dont l'introduction est généralisée depuis la rentrée scolaire d'août 2013, des nouveaux moyens d'enseignement ont été introduits à la rentrée 2020-2021 dans les domaines de l'allemand (10^{ème} et 11^{ème} années) et des mathématiques (4^{ème} et 5^{ème} années).

Au niveau opérationnel, dans les différents offices, il convient de relever que l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO), face à la situation pandémique, a dû adapter les outils informatiques et développer de nouvelles ressources numériques afin de permettre aux enseignant-e-s et aux élèves de pratiquer l'enseignement à distance. Un effort important a aussi été consenti dans la formation du personnel enseignant et le développement d'outils administratifs pour les directions de cercle. Le renouvellement du parc informatique du RPN s'est poursuivi selon les quotas imposés.

Pour l'office de l'enseignement spécialisé (OES), l'année 2020 a permis de concrétiser le pilotage des écoles spécialisées par contrats de prestations. Ils sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de quatre ans.

L'office a en outre continué de conduire d'autres travaux importants qu'il mène dans les domaines suivants : développement du conseil pédagogique spécialisé en vue d'éviter les situations de remédiation ou leur aggravation, amélioration de la transition au post obligatoire dans le cadre du développement continu de l'assurance invalidité en collaboration avec l'AI, l'OCOSP et l'OFIJ, adaptation du modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours, suite du 1^{er} colloque BEJUNE à l'attention des directions d'école concernant la gestion de la diversité et participation aux travaux touchant à l'exclusion scolaire et à la formation spécialisée en scolarité ordinaire placé sous la responsabilité du service de l'enseignement obligatoire.

L'année sous revue a également été l'occasion de mettre en œuvre une analyse circonstanciée pour les élèves qui ont bénéficié de 5 ans d'orthophonie ou plus.

Il s'est finalement agi de préparer l'entrée en vigueur de nouveaux critères pour les mesures de psychomotricité. Pour ce pan d'activité de l'office, le Conseil d'État a validé par arrêté, le cadre légal qui règle la reconnaissance des prestataires (comme pour l'orthophonie).

Au niveau du centre de psychomotricité, il est à relever qu'à fin octobre 2020, 176 enfants suivent un traitement ambulatoire. Sur ce nombre, 173 bénéficient d'une décision OES. Quant aux thérapeutes travaillant en institution, elles assurent le traitement d'environ 120 enfants.

Au niveau cantonal, le service de l'enseignement obligatoire a appuyé activement le département et conduit différentes conférences et/ou groupes de pilotage et de travail (conseil scolaire, conférence de l'enseignement obligatoire, conférence des directeurs de l'enseignement obligatoire, rencontres avec les associations professionnelles, etc.).

En ce qui concerne la collaboration intercantonale, le service de l'enseignement obligatoire a également investi du temps en présidant la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) et en participant aux travaux des différentes commissions intercantionales.

Dans le cadre du plan d'action pour l'avenir de la formation professionnelle, le SEEO a pour la troisième année consécutive, organisé des visites d'entreprises pour les enseignant-e-s afin qu'ils/elles établissent des liens avec le tissu économique du canton.

Pour terminer, le service a également collaboré étroitement avec d'autres partenaires, départements et entités de l'État. À titre d'exemple, dans le cadre de la gestion sanitaire, le service a mis sur pied des contacts hebdomadaires avec plusieurs entités.

Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Cette année scolaire a débuté le nouveau cursus préprofessionnel en comédie musicale, en partenariat avec l'école Evaprod. Le programme prévoit un *numerus clausus* de quatre étudiants. Le concours d'admission a permis de sélectionner quatre étudiants particulièrement prometteurs parmi les candidats.

Le conservatoire de musique neuchâtelois a dû se réinventer pour faire connaître ses offres au public et pour permettre aux familles d'assister aux prestations de leurs enfants malgré la pandémie. C'est donc vers les nouvelles technologies que nous nous sommes tournés, en l'occurrence au travers notamment de la diffusion par « streaming » sur notre site internet (www.cmne.ch) des auditions et concerts. A cet égard, nous avons continué à développer notre site internet afin de permettre à ce dernier de toujours mieux répondre à la mission publique de notre institution.

De plus, durant le premier confinement, nous avons cherché à rester quotidiennement en contact avec la population neuchâteloise, en organisant et en offrant des moments de musique en direct à 18h00, et cela dans l'esprit de notre adage « Musiques pour tous ».

Cette année, nous avons maintenu les inscriptions ouvertes durant toute l'année scolaire. Cette mesure a permis d'atténuer l'érosion de nos étudiants et a stabilisé quelque peu le taux d'activité de nos enseignants.

Le CMNE a établi et défini ses prestations pour l'introduction de « GestionNE » ainsi que le MOP (Mission – Organisation – Prestations).

Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)

L'année 2020 a été marquée du sceau de la COVID. La pandémie a impacté chaque niveau de formation en passant du secondaire 2 au tertiaire ainsi qu'à la formation continue des adultes. Semi-confinement, enseignement à distance (EAD), plans de protection, gestes barrières, distance sociale ou distance physique, isolement, quarantaine ont soudain fait partie de notre langage courant et impacté tout le dispositif de formation.

Un regard dans le rétroviseur permet de constater à quel point chaque personne impliquée de près ou de loin dans le système de formation a dû faire preuve de flexibilité, d'inventivité, d'endurance, de résilience et de solidarité pour permettre aux apprenant-e-s de poursuivre leur apprentissage.

Si nous devons avoir la preuve que le système de formation permet de développer chez les élèves et étudiant-e-s les compétences de collaboration et la capacité d'adaptation, l'année 2020 en fera office.

La fermeture des établissements de formation en mars 2020 a nécessité de mettre en place l'EAD en quelques jours. Cela a impliqué que chacun-e dispose des outils informatiques nécessaires mais également des connexions Internet adéquates. Un système en place a ainsi été organisé. L'EAD implique surtout la capacité à enseigner et à apprendre dans un autre cadre, à mettre en place un nouveau suivi des apprentissages et à créer des interactions différentes pour préserver les liens. Ces changements ont également eu comme conséquences directes de repenser les conditions d'admission au niveau du secondaire 2 ainsi d'adapter les conditions de promotions. Il s'est aussi agi de modifier les examens pour à la fois préserver la qualité et la valeur des certifications mais également pour tenir compte des impacts du semi-confinement. Au niveau de la formation professionnelle initiale, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail ont fixé un nouveau cadre relatif à l'organisation des procédures de qualification qui a garanti une vérification équivalente des compétences pratiques, professionnelles et de culture générale. Les examens finaux des filières des maturités professionnelle, gymnasiale et spécialisée tout comme ceux du certificat en école de culture générale n'ont pour la plupart pas eu lieu et les certifications ont pu être établies grâce aux notes acquises durant la formation. Les hautes écoles ont quant à elles maintenu les examens à distance avec quelques exceptions pour des compétences plus pratiques. Ces dispositions particulières ont permis à chacun-e de poursuivre ainsi sa formation ou d'intégrer le monde du travail.

L'année scolaire 2020-21 a débuté avec de nouveaux défis et de nouvelles habitudes à prendre et à intégrer au quotidien. Des plans de protection ont été déployés pour préserver l'enseignement en présentiel et d'autres habitudes ont été prises comme le port du masque, le nettoyage régulier des mains, l'aération des locaux et la distance à respecter. L'enseignement présentiel a ainsi pu être maintenu au secondaire 2. Des cours de soutien ont de plus été proposés ou renforcés pour répondre aux besoins des élèves à la suite de la période d'enseignement à distance au printemps 2020. La vie scolaire a cependant été chamboulée par la diminution voire l'arrêt des activités hors-cadre, les échanges linguistiques ou les activités culturelles et sportives, mais aussi par un cadre plus strict à respecter pour manger dans les locaux scolaires et développer les interactions entre les élèves.

Au niveau tertiaire tout comme dans le domaine de la formation continue, l'enseignement présentiel a été à nouveau interdit dès l'automne 2020. Ceci n'est pas sans conséquence à long terme sur la qualité de la transmission des savoirs ou encore sur la santé des étudiant-e-s.

Les conséquences de cette pandémie ne sont donc pas uniquement à considérer sur le court terme mais également à moyen et long terme. Elles ne concernent pas uniquement les apprentissages mais aussi les interactions sociales.

Le SFPO et ses 5 offices ont accompagné chaque étape de cette crise en adaptant leurs prestations, en accompagnant les changements à implémenter, en restant à l'écoute des préoccupations des partenaires et de leurs nouvelles initiatives à développer. La pandémie a en effet aussi agi comme un véritable accélérateur du changement. Elle nous a poussé à plus d'inventivité et de souplesse. Comme le disait Pierre de Coubertin : « Chaque difficulté rencontrée est l'occasion d'un nouveau progrès ».

La mise en place de l'éducation numérique a fait par exemple un véritable bond en avant en s'appuyant sur les expériences de l'EAD mais également sur la confiance acquise dans nos capacités à prendre le virage du numérique de manière active tout en gardant un esprit critique et constructif.

Notre manière de travailler a évolué vers plus d'agilité. Ce sont des compétences essentielles pour relever les défis qui sont les nôtres : développement des filières en mode dual dans le cadre du contrat formation, réformes des filières professionnelle et académique, mise en place du projet de centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), nouvelles conventions de prestations dans les hautes écoles, nombreux projets liés aux infrastructures.

L'**OFAP** a encore amélioré son organisation pour pouvoir participer à la mise en place du contrat-formation tout en intégrant au quotidien les réformes des métiers et en assurant la surveillance de l'apprentissage dans un contexte économique difficile. Ses efforts ont permis d'augmenter le nombre de contrat d'apprentissage tout comme le taux de dualisation.

L'**OCOSP** a proposé de nombreuses nouveautés. Dans le domaine de l'information documentaire, du matériel numérique (sous forme de vidéos, d'infographies...) a été développé afin de maintenir une information professionnelle de qualité auprès des usager-ère-s de l'OCOSP. Ce matériel sera par ailleurs réutilisé sur le moyen terme car il répond à des besoins pérennes.

L'**OFIJ** a mis en place une nouvelle taskforce "Accompagnement individualisé Covid-19" pour soutenir les jeunes restés sans solution en raison de la pandémie et proposé un nouveau déploiement des mesures pour les jeunes migrant-e-s.

L'**OFPA** a été fortement engagé dans la redéfinition des conditions de promotion et de réussite aux examens de l'été 2020. Il a aussi imaginé des offres de mobilité linguistique sous forme numérique. De plus, l'office a collaboré activement dans le projet de création du CPNE.

L'**OHÉR** a participé à la rédaction de plusieurs conventions d'objectifs ou mandats de prestations pour les HES, à la préparation du rapport portant sur la révision du concordat HEP-BEJUNE et encore aux travaux d'accréditation des différentes hautes écoles.

Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

En 2020, les SPAJ a assuré ses missions tout en intégrant dans son fonctionnement les effets de la pandémie de Covid-19. Cela a inévitablement eu des conséquences sur l'organisation du travail des professionnel-le-s du terrain. L'ensemble des prestations ont néanmoins pu être garantie auprès des bénéficiaires, dans un régime organisé en télétravail ou en présence alternée. Le dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse (SPEJ) et les nouvelles mesures socio-éducatives déployées ont fait l'objet d'un bilan intermédiaire mandaté au Centre interfacultaire en droits de l'enfant, qui conclut à la pertinence du nouveau paradigme, tout en invitant à revoir la cadence de mise en œuvre de la réforme et les processus de communication y relatifs. Une nouvelle politique relative à la participation financière des représentant-e-s légaux-ales lors de placements de leurs enfants a été introduite, qui se base désormais sur leur capacité contributive réelle, et plus sur un montant forfaitaire.

Dans le domaine de la **protection de l'adulte**, les effets de la pandémie ont contraint les curateurs-trices professionnel-le-s à revisiter bon nombre de leurs actions. La mission de l'OPA étant de mettre la personne au bénéfice d'un mandat de protection au centre de ses préoccupations, les collaboratrices et collaborateurs de l'OPA ont dû faire preuve de créativité, d'adaptabilité et de souplesse dans leur organisation et dans leurs interventions. La mise en œuvre du télétravail les a contraints à dépasser certains a priori qui, jusque-là, présentaient une incompatibilité avec les exigences du travail social. Les outils de communication que sont le téléphone et l'e-mail n'ont certes pas remplacé le lien établi en présentiel mais ont permis, momentanément, de l'entretenir. Si lors du semi confinement, les usagers de l'office ont, pour la plupart, respecté les contraintes imposées par les autorités, cela n'a pas été sans conséquences en termes de dommages collatéraux. Ainsi, dans le courant de l'été et de l'automne sont apparus des troubles dus aux carences provoquées par la restriction des libertés individuelles dans une population disposant de peu de ressources tant au niveau matériel que psychologique. Le climat anxigène n'a pas manqué d'impacter ces personnes dans leur santé et dans leur comportement. Il faut relever que le maintien d'une partie non compressible des interventions en présentiel n'ont heureusement pas provoqué de recrudescence en termes de propagation du virus.

Outre les tâches découlant de la mission de base qui caractérise l'office de **protection de l'enfant** (consultations, enquêtes, mandats), l'année 2020 a été marquée par plusieurs changements au sein du personnel de l'office et plus spécifiquement à la direction, qui a vu la prise de fonction de 3 nouveaux cadres (dont le chef d'office) sur les quatre membres qu'elle compte. Outre ces changements, la mise en œuvre des modifications de pratique induites par le SPEJ a continué de rythmer la vie de l'office. Cette mise en œuvre s'est traduite par la planification fine des réductions de places au sein des institutions partenaires concernées, prévues à partir de l'année 2021. L'office a également été un partenaire important pour fournir des données et participer à l'analyse intermédiaire du SPEJ menée par le Centre interfacultaire des droits de l'enfant (CIDE).

La poursuite des réflexions sur le développement de nouvelles prestations en faveur des enfants et des familles (accueil mère-enfant, exclusion scolaire, ...), ainsi que la participation à la redéfinition de certaines prestations actuelles (accueil d'urgence, développement du concept « famille d'accueil », ...), ont permis à l'office de poursuivre sa mue progressive. Cette réalité concerne aussi bien ses partenaires internes, tels que les autres services ou offices de l'Etat, qu'externes, à l'instar des institutions d'éducation spécialisée ou du Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents par exemple. L'introduction de l'arrêté du Conseil d'Etat visant à déterminer le montant de la participation financière des parents sur la base de leur revenu a contraint les équipes de l'office à assumer quelques tâches plus conséquentes dans les domaines administratifs et financiers pour l'accompagnement des enfants et des familles. Comme pour les autres entités, l'année 2020 aura été marquée par le sceau de la COVID-19 qui n'a pas manqué de générer avec soudaineté des impératifs de changements auxquels les collaboratrices et collaborateurs ont fait face avec un professionnalisme et un engagement de chaque instant. Le travail social de l'office s'est trouvé chamboulé, réinventé sur le temps de quelques jours et ceci avec des conséquences marquées en terme de fatigue. Cette réalité n'a pas contribué à diminuer la charge de travail des intervenant-e-s en protection de l'enfant alors même qu'elle était déjà très importante auparavant.

Covid oblige, dans le domaine de **l'accueil extrafamilial** le soutien aux directions des institutions partenaires et aux familles d'accueil a pris le dessus sur les autres activités de l'office. En collaboration avec l'unité financière, il a fallu en effet accompagner à distance la fermeture de presque toutes les structures d'accueil extrafamilial et de tous les parents d'accueil de jour, accompagner celles qui restaient ouvertes et les directions des institutions d'éducation spécialisée. Quelques mois plus tard, l'office a accompagné la réouverture progressive de tout le dispositif en validant le plan de protection de chaque institution à l'aide de directives spécifiques. Le travail accompli par les directions et les équipes éducatives des institutions a permis de passer l'année avec très peu de cas de transmission du virus au sein des institutions en regard du très grand nombre de collaborateurs et d'enfants concernés.

En parallèle, l'équipe de l'OSAE a pu faire avancer deux grands projets, un document qui synthétise et structure le projet des familles d'accueil et le passage au régime d'annonce des parents d'accueil de jour.

Enfin, le secteur de **la déléguée à la jeunesse** a organisé en janvier l'Action 72 heures dans le Canton de Neuchâtel, projet ayant permis de mettre en lumière le bénévolat des jeunes. Durant la première vague de COVID-19, le secteur a préparé et diffusé des recommandations spécifiquement adressées aux parents. Durant toute l'année, la déléguée à la jeunesse a accompagné les centres d'animation dans la mise en œuvre des mesures de protection liées à la pandémie. Des subventions exceptionnelles pour l'été 2020 ont de plus pu être accordées à des centres d'animation, des organisateurs et organisatrices d'activités de vacances et des acteurs et actrices des milieux culturels, afin de garantir que les enfants et les jeunes aient accès à des offres de loisirs et soient accompagné-e-s durant cette période si particulière. Un catalogue d'activités de vacances pour les enfants et les jeunes a en parallèle été mis en ligne. La commission de la jeunesse a traité du thème du rapport des jeunes au numérique. Le développement du concept cantonal de soutien à la parentalité a abouti en 2020, renforcé par les résultats d'une enquête auprès des familles neuchâteloises. La première partie de la campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant 10mois10droits 2021 a pris place : des reportages sur les droits de l'enfant ont été créés par neuf classes du canton de Neuchâtel.

3.10.2. Compte de résultats du DEF

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	131'942'078	200'231'519	198'744'125	-1'487'394	-0.7%	+66'802'046	+50.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	31'707'495	78'153'451	73'921'108	-4'232'343	-5.4%	+42'213'614	+133.1%
43 Revenus divers	1'914'013	1'646'800	1'791'992	+145'192	+8.8%	-122'021	-6.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'851	50'000	13'557	-36'443	-72.9%	+1'706	+14.4%
46 Revenus de transfert	32'553'774	32'121'222	31'792'152	-329'070	-1.0%	-761'622	-2.3%
47 Subventions à redistribuer	49'807'879	51'191'000	50'584'394	-606'606	-1.2%	+776'515	+1.6%
49 Imputations internes	15'947'065	37'069'046	40'640'920	+3'571'874	+9.6%	+24'693'855	+154.8%
Charges d'exploitation	576'563'114	671'648'847	658'352'185	-13'296'662	-2.0%	+81'789'070	+14.2%
30 Charges de personnel	168'437'798	175'392'577	172'344'989	-3'047'588	-1.7%	+3'907'191	+2.3%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	30'111'733	32'048'284	27'141'348	-4'906'936	-15.3%	-2'970'385	-9.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	408'913	514'515	569'330	+54'815	+10.7%	+160'417	+39.2%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	950	+950	--	+950	--
36 Charges de transfert	311'478'268	341'561'407	330'017'125	-11'544'282	-3.4%	+18'538'858	+6.0%
37 Subventions redistribuées	49'807'879	51'191'000	50'584'394	-606'606	-1.2%	+776'515	+1.6%
39 Imputations internes	16'318'523	70'941'064	77'694'048	+6'752'984	+9.5%	+61'375'525	+376.1%
Résultat d'exploitation	-444'621'036	-471'417'328	-459'608'060	+11'809'268	+2.5%	-14'987'024	-3.4%
44 Revenus financiers	1'338'696	1'427'700	929'898	-497'802	-34.9%	-408'798	-30.5%
34 Charges financières	0	0	205'563	+205'563	--	+205'563	--
Résultat de financement	1'338'696	1'427'700	724'335	-703'365	-49.3%	-614'361	-45.9%
Résultat opérationnel	-443'282'340	-469'989'628	-458'883'725	+11'105'902	+2.4%	-15'601'385	-3.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-443'282'340	-469'989'628	-458'883'725	+11'105'902	+2.4%	-15'601'385	-3.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	482.00	509.00	499.00	-10.00	-2.0%	+17.00	+3.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	341.75	357.63	355.20	-2.43	-0.7%	+13.45	+3.9%

Commentaires

Malgré un exercice impacté lourdement par les effets de la crise sanitaire COVID-19 on relève que, de manière globale, le budget du département a été bien tenu par les services et les écoles cantonales. Les unités administratives du DEF ont particulièrement fait preuve de parcimonie dans l'utilisation des ressources financières attribuées.

Concernant les principaux écarts on peut relever les éléments suivants :

- L'écart sur les charges de personnel est dû principalement au report de certains projets comme celui de l'éducation numérique notamment, à la réduction des cours dispensés au conservatoire ainsi que dans certaines filières du S2 (effets COVID-19) et au report de certains engagements. Ces éléments ont permis de compenser les suppléments de charges octroyés en cours d'années pour la mise en place de mesures d'accompagnement des étudiant-e-s dans les écoles du secondaire 2.
- L'écart sur les charges de BSM est principalement dû à l'annulation d'évènements aussi bien au Conservatoire que dans les lycées et centres professionnels, par le report de certains projets et également par le fait que certaines prestations ont connu un fort ralentissement comme celles liées à l'orthophonie par exemple.
- L'écart sur les charges de transfert se matérialise par les effets comptables d'une dissolution de diverses provisions à hauteur de 5.8 millions de francs dans le domaine des hautes écoles (HEM et HEP), par les premiers effets de la réforme du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse au SPAJ et par des versements effectifs aux entreprises et institutions formatrices moins élevés que prévu (LFFD). Ces éléments ont permis d'absorber les nombreux moyens octroyés en cours d'années pour notamment le soutien des structures d'accueil pré et parascolaires, pour le soutien de la formation professionnelle et des entreprises formatrices ainsi que pour le soutien de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des élèves de l'école obligatoire.
- Concernant les imputations internes, l'écart provient principalement par le biais des écritures de bouclage visant à l'équilibre des fonds.

3.10.3. Secrétariat général DEF (SDEF)

Missions principales

Le secrétariat général du DEF a pour principales missions :

- Conseiller et assister la cheffe du département et les services dans les affaires parlementaires, gouvernementales, départementales et autres affaires de nature politique ;
- Mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département ;
- Coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines ainsi qu'en matière financière, organisationnelle et administrative ;
- Conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département ;
- Conduire et administrer le secrétariat général ;
- Appui aux services (sensibilisation), appui et conseils aux employé-e-s (OPFE) ;
- Promotion et sensibilisation (OPFE) ;
- Coordination de la lutte contre la violence domestique (OPFE) ;
- Sensibilisation des milieux économiques (OPFE) ;
- Prendre soin de la qualité de vie (CAPPES) ;
- Promouvoir le vivre ensemble (CAPPES) ;
- Améliorer les relations et le climat scolaire (CAPPES) ;
- Prévenir la violence (CAPPES) ;
- Gérer des situations difficiles ou critiques (CAPPES).

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre des missions légales et des ressources qui lui sont confiées, le service veille à respecter et à soutenir les projets suivants :

- Appui à la conduite de la cheffe du département dans le cadre du programme de législature 2018-2021 ;
- Mise en œuvre et suivi de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services ;
- Mise en œuvre de la conduite des services et entités du DEF selon le programme de réforme de l'État (PRE) ;
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière ;
- Suivi des indicateurs du cockpit ;
- Mise en place de mesures concrètes en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures (CAPPES) ;
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs (CAPPES) ;
- La mise en œuvre d'une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et à l'égalité des chances entre hommes et femmes (OPFE)
- Assurer l'existence et le suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique (OPFE).

Activités et réalisations

Activités régulières principales :

SDEF

- Analyse de l'ensemble des dossiers du DEF avec la cheffe de département ;
- Préparation et suivi des dossiers du DEF et des autres départements traités au Conseil d'État ;
- Coordination des activités liées à la préparation du programme de législature, du suivi de la feuille de route, du budget, des comptes et du rapport de gestion du département ;
- Préparation et suivi des affaires parlementaires ainsi que des séances de la sous-commission de gestion, de la sous-commission des finances du DEF et de la commission école éducation ;
- Préparation des colloques du DEF (réunions regroupant les chef-fe-s de service du département et la cheffe de l'OPFE) et des rencontres bilatérales (rencontres mensuelles entre la cheffe de département et les chef-fe-s de service/cheffe d'office) ;
- Collaboration à la gestion des ressources humaines du DEF et de la CIIP (entretiens d'engagement finaux pour les postes clés, descriptions de fonctions, entretiens de développement, procédures de nomination et de promotion) ;
- Participation aux travaux de la Conférence cantonale des secrétaires généraux (CSG) ;
- Coordination de consultations diverses sur le plan fédéral et cantonal ;
- Participation aux travaux des CSG-CDIP et CIIP ainsi que préparation et suivi des travaux de la CIIP, de la CDIP, des comités stratégiques de la HE-Arc, HES-SO et HEP-BEJUNE, ainsi que du CSHE ;
- Conduite, gestion et contrôle des procédures établies dans le cadre de la réforme de l'État (mesures pérennes, demandes de dérogation RH, suivi des contrats GestionNE, règlement GestionNE et de crédits supplémentaires) ;

Dans les projets particuliers développés en 2020, nous pouvons citer les dossiers suivants :

- Gestion de la crise COVID au sein du DEF et suivi des cellules de crise départemental et interdépartemental
- Accompagnement et/ou conduite de différents dossiers (contrat formation, école inclusive, exclusion scolaire, éducation numérique, vitamine, MAE, élaboration d'une loi sur l'enfance et la jeunesse, réformes de l'État, centre de formation professionnelle neuchâtelois – CPNE, rénovation du LJP, UniHub, Stratégie en matière de formation des adultes, ECFE, etc.) ;
- Accompagnement des travaux d'assainissement du CPLN (commission de construction et comité de pilotage) ;
- Accompagnement du projet visant à augmenter la prévention de la violence dans les écoles en partenariat avec la police neuchâteloise ;
- Accompagnement du dossier « organisation des classes au sein de l'école obligatoire » ;
- Accompagnement des dossiers du service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) plus spécifiquement la nouvelle organisation en matière de protection de l'enfance (SPEJ) ;
- Suivi étroit de dossiers liés au conservatoire et à l'Université (mandats d'objectifs 2019-2022) ;
- Suivi dans la mise en place d'un programme de prévention de l'épuisement professionnel des enseignant-e-s et d'évaluation des fonctions enseignantes ;
- Présidence de la conférence latine de la formation des enseignant-e-s et des cadres (CLFE) de la CIIP ;
- Présidence de la task force des moyens d'enseignement romands et numériques (MERNUM) de la CIIP ;
- Suivi des investissements du département.

CAPPES

Prévention

- Ateliers prévention (thématiques, projets d'établissement) ;
- Conférences (harcèlement, gestion de classes difficiles, épuisement professionnel) ;
- Analyse des pratiques professionnelles ;
- Séances avec les directions (points de situation, projets d'établissement) ;
- Relations avec d'autres services (présentations-informations-collaboration) ;
- Soutiens financiers (projets prévention et promotion de la santé, formation continue) ;
- Accompagnement de projets cantonaux (médiations sociales, AMOK-tireur actif, Réseau Ecoles21, FGE (formation générale), coordination médiation, lutte contre l'épuisement professionnel, formation continue des directrices et des directeurs adjoints, des SSE, des médiatrices et médiateurs, etc.).

Intervention

- Accompagnement d'enseignant-e-s (gestion de classe, gestion de conflits, espace d'écoute, nouveaux-lles enseignant-e-s, harcèlement) ;
- Accompagnement des directions d'école (analyse de situations complexes, gestion de conflits, problèmes de communication) ;
- Accompagnement psychologique individuel (risque d'épuisement professionnel, burn-out, problèmes de communication avec des collègues) ;
- Médiation (entre enseignant-e-s, entre direction et enseignant-e-s).

GSC formation et accompagnement des établissements en cas de situation critique

- Gestion crise COVID
- Décès d'élèves ou d'enseignant-e-s, maladie grave avec risque de décès, accident grave avec risque de décès ;
- Agression, abus sexuel, violence des parents à l'encontre de l'enseignant-e, harcèlement ;
- Risque suicidaire ;
- Disparition ;
- Conflit grave entre direction et enseignant-e-s.

COPIL, GT et projets

- COPIL Santé scolaire ;
- COPIL Lutte contre l'épuisement professionnel ;
- CEPEN (Groupe de travail pour la coordination de l'éducation et de la prévention dans les écoles neuchâteloises) ;
- Projet cantonal de lutte contre le harcèlement et le risque dépressif et suicidaire ;
- Groupe de lutte contre la maltraitance ;
- Commission de médiation et de supervision HEP-BEJUNE.

OPFE

Promotion sensibilisation – Externe

- Organisation de journées, de conférences et de formations en lien avec les thématiques traitées par l'OPFE (violence conjugale, éducation, femmes et politique, femmes et économie, inégalités salariales, politique familiale, etc.).

Promotion sensibilisation – Interne

- Promotion des carrières féminines ;
- Conciliation famille-travail (application du catalogue de mesures adopté par le Conseil d'État) ;
- Langage épïcène (corrections de textes, conseils, formations).

Interventions

- Journée annuelle du réseau de lutte contre la violence dans les couples ;
- Deux modules d'enseignement à l'école Pierre-Coullery (égalité + nouvelles familles) ;
- Formation aux nouveaux cadres sous l'égide du SRHE (conciliation famille-travail, promotion carrières féminines, connaissance de la LEg avec la composante harcèlement, langage épïcène) ;
- Lunches et formation à l'intention des femmes cadres de l'administration cantonale.

COPIL, GT et projets

- Commission consultative en matière de politique familiale et d'égalité (organisation, direction) ;
- Commission technique LVCouple (organisation, direction, présidence) ;
- Commission consultative Proches Aidant-e-s ;
- Comité crèche Tic-Tac ;
- Conférence suisse des déléguées à l'égalité ;
- Conférence romande des bureaux de l'égalité ;
- Conférence suisse de lutte contre la violence domestique ;
- Conférence latine de lutte contre la violence domestique ;
- Commission fédérale pour les questions familiales (COFF).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	147'025	3'000	29'868	+26'868	+895.6%	-117'157	-79.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	127'145	3'000	0	-3'000	-100.0%	-127'145	-100.0%
43 Revenus divers	19'880	0	940	+940	--	-18'940	-95.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	28'928	+28'928	--	+28'928	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	6'344'948	5'693'952	5'702'164	+8'212	+0.1%	-642'784	-10.1%
30 Charges de personnel	1'654'278	1'618'992	1'628'906	+9'914	+0.6%	-25'372	-1.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	174'359	216'500	239'380	+22'880	+10.6%	+65'022	+37.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	4'364'572	3'715'286	3'591'528	-123'758	-3.3%	-773'044	-17.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	151'740	143'174	242'350	+99'176	+69.3%	+90'610	+59.7%
Résultat d'exploitation	-6'197'923	-5'690'952	-5'672'296	+18'656	+0.3%	+525'627	+8.5%
44 Revenus financiers	67'971	0	35'098	+35'098	--	-32'873	-48.4%
34 Charges financières	0	0	131'588	+131'588	--	+131'588	--
Résultat de financement	67'971	0	-96'491	-96'491	--	-164'461	-242.0%
Résultat opérationnel	-6'129'952	-5'690'952	-5'768'786	-77'834	-1.4%	+361'166	+5.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-6'129'952	-5'690'952	-5'768'786	-77'834	-1.4%	+361'166	+5.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	14.00	17.00	15.00	-2.00	-11.8%	+1.00	+7.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	9.70	10.90	10.40	-0.50	-4.6%	+0.70	+7.2%

Commentaires

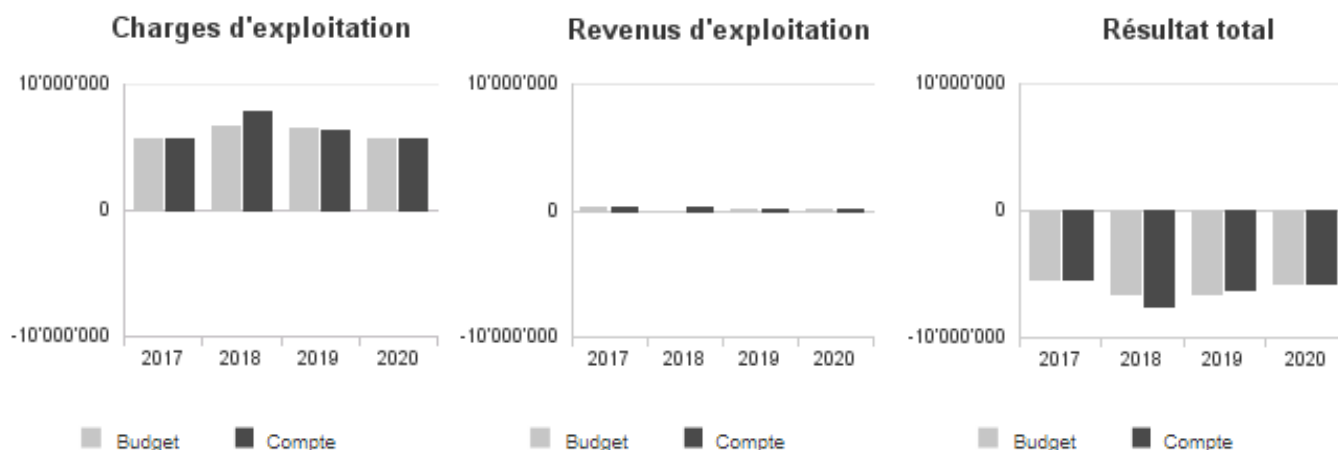
La diminution importante des charges de transfert entre les comptes 2020 et les comptes 2019 découle des amortissements liés au subventionnement des investissements (constructions scolaires).

Les variations les plus marquantes entre le budget 2020 et les comptes 2020 s'expliquent de la manière suivante :

- **Gr. 34 charges financières** : écritures de réévaluations de participations gérées de manière centrale par le SFIN
- **Gr. 36 charges de transfert** : les subventions ont été inférieures à celles prévues au budget
- **Gr. 39 imputations internes** : la différence provient de l'écart statistique RH porté au budget en diminution des charges
- **Gr. 44 revenus financiers** : écritures de réévaluations de titres gérés de manière centrale par le SFIN

La faible variation des effectifs entre le budget 2020 et les comptes 2020 provient de la création d'un nouveau poste en lien avec le rapport sur la violence domestique (OPFE). Une dotation en personnel supplémentaire de 0.2 EPT a été validée par le Grand Conseil, selon le rapport 19.021, contre le 0.7 EPT prévu initialement au budget.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	399'193	525'493
Coûts des services centraux	23'148	32'400
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	422'341	557'893

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés au travail administratif et de secrétariat.

Stratégie et politique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	20'000	0
Coûts salariaux et de structure	1'994'509	1'329'055
Coûts des services centraux	115'655	83'765
Revenus	0	340
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'130'164	1'412'480

Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés au conseil ainsi qu'à l'assistance politique et stratégique.

Finances et gestion (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	598'547	990'820
Coûts des services centraux	34'708	61'612
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	633'255	1'052'433

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés à la gestion financière du secrétariat général, du CAPPEs et de l'OPFE ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

Prestations de département DEF (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	5'013
Coûts des services centraux	0	325
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	5'338

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés à la gestion du subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires.

OPFE - Contributions Internes (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	30'589	97'595
Coûts des services centraux	3'234	10'918
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	33'823	108'513

Commentaires

Les prestations regroupées ici sont celles réalisées en tant que service central pour le compte des services métiers de l'Etat.

OPFE - Contributions Externes (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	20'400	16'059
Coûts salariaux et de structure	215'788	197'054
Coûts des services centraux	22'655	22'892
Revenus	3'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	255'844	236'005

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la promotion et à la sensibilisation du public ainsi qu'à la lutte contre la violence domestique notamment.

OPFE - Communication (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	61'178	3'374
Coûts des services centraux	6'468	399
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	67'646	3'773

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts salariaux et de structure liés à la communication.

CAPPES (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	81'000	63'908
Coûts salariaux et de structure	382'124	409'912
Coûts des services centraux	23'655	26'892
Revenus	0	600
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	486'779	500'112

Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Actions prévention	96'144	90'000	83'067
CIIP Confér. rom. TI	471'572	520'000	480'561
Conf sse. dir. ins. pub.	557'833	617'000	560'578
Contr. biblioth. RERO	179'941	225'000	176'197
Enquête PISA	12'979	14'000	12'407
Inst. psychiatriques	30'000	30'000	30'000
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000
Subv. organisations privées	5'562	125'100	125'062
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'394'032	1'661'100	1'507'872

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également diverses subventions versées dans le cadre des diverses actions de préventions (CAPPES) et un contrat de prestations avec le CNP dans le domaine de la lutte contre la violence conjugale (OPFE). La différence entre les comptes 2019 et les comptes 2020 est liée au transfert du DEAS de subventions relatives à la consultation conjugale et à la médiation familiale (OPFE).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Réévaluation participations PF	-67'971	0	96'491
Total charges (+) / revenus (-) nets	-67'971	0	96'491

Commentaires

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Collège Geneveys-s-c.	Clôturé	116'216	0	116'216	0	0	0	0	0	0
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)	Clôturé	277'000	0	277'000	288'000	0	288'000	277'000	0	277'000
Total		393'216	0	393'216	288'000	0	288'000	277'000	0	277'000

Commentaires

Les projets gérés par crédit d'engagement au secrétariat général correspondent au subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	65'533	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	5'624	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	23'940	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	35'969	Augmentation de charges
Résultat total	-65'533	Détérioration du résultat

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel découle de la charge de travail supplémentaire générée par la pandémie COVID-19. Au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation, on retrouve les prestations fournies par le CAPPES dans le soutien et l'accompagnement de la gestion de crise ainsi que dans la réalisation d'outils spécifiques en lien avec la situation. Les charges du groupe 36 découlent du subventionnement de masques en tissu à l'enseignement obligatoire pour les enfants de plus de 12 ans utilisant les transports publics.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Secrétariat général DEF	1'077
Total	1'077

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire (secrétaire général, cheffe OPFE et responsable CAPPES).

3.10.4. Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Missions principales

Pédagogie

- garantir la mise en œuvre de la politique scolaire définie par l'autorité cantonale, les instances nationales, intercantionales, en assurant le lien avec les cercles scolaires;
- définir et allouer les ressources pédagogiques, l'équipement et les services informatiques ainsi que promouvoir et conduire des projets spécifiques;

Scolarité

- déterminer le cadre garantissant le parcours scolaire des élèves ainsi que l'encadrement nécessaire à l'organisation de leur affectation;
- créer les conditions favorables permettant aux écoles de contribuer, en collaboration avec la famille, à l'éducation de l'enfant;
- en fonction de la situation de l'élève ayant des besoins particuliers, promouvoir une scolarité en école ordinaire et, cas échéant, prendre des décisions relevant de la pédagogie spécialisée;

Droit et Ressources humaines

- gérer les ressources humaines, les aspects juridiques et permettre leur application en étroite collaboration avec les autorités des cercles scolaires;

Information et aide à la décision

- fournir aux autorités une aide à la décision;
- appuyer les autorités régionales dans l'application du cadre cantonal;
- informer le public en général et les parents en particulier du système scolaire.

Évolution de l'environnement et des tâches

- Développer le projet PRIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres avec un ancrage dans la loi. En 2020, le concept continue de se développer et d'être suivi scientifiquement. À terme, chaque centre scolaire disposera d'une filière bilingue.
- Favoriser l'intégration de toutes et tous les élèves dans l'enseignement régulier en adaptant les ressources à la configuration des classes.
- Mettre en œuvre l'arrêté relatif aux cours de langue et d'origine dans la scolarité obligatoire 410.017. Une réponse au postulat 18.210 a été rendue durant l'année 2020.
- Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatifs aux enjeux liés à la digitalisation de la société. Le rapport « Éducation numérique » a été adopté par le Grand Conseil.
- Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire. Le département veut apporter une réponse concrète passant par une offre d'alternative à cette problématique. Le SEO et le SPAJ collaborent étroitement sur ce dossier.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives tant des services que du corps enseignant. Un plan d'action va être déployé par le service de l'enseignement obligatoire et un autre par les directions d'écoles. De plus, une communication contenant une lettre d'information aux enseignant-e-s, une synthèse du retour de l'enquête, une valorisation des mesures déjà mises en œuvre ainsi que celles à déployer d'ici à la fin de la législature sera transmise à l'ensemble des partenaires concernés.

Activités et réalisations

En 2020, le SEO a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles obligatoires, en relation et collaboration avec les autorités scolaires, les directions d'écoles et les enseignant-e-s dans un contexte en mutation sur fond de crise sanitaire. L'année sous revue a été marquée par la nécessité d'adapter les prestations et les directives y relatives en raison de la pandémie de Covid-19. Le service a dû faire preuve de souplesse et d'un engagement de tous les instants pour absorber les nombreux défis imposés par la situation sanitaire. De manière remarquable, les collaboratrices et collaborateurs ont œuvré pour maintenir la totalité des prestations de l'État sans discontinuité.

Durant l'année scolaire 2020-21, 19'606* élèves sont accueilli-e-s dans les classes neuchâteloises par 2'074* enseignants, soit 1'440.91 EPT (* Effectifs au 15 octobre 2020). Dans le canton de Neuchâtel, pour l'année scolaire 2020-2021, 98 postes ont été mis au concours dans la scolarité obligatoire représentant 57.77 EPT.

Au terme de l'année scolaire 2019-2020, il y a eu 46 départs à la retraite (35.49 EPT). En 2020, 55 jeunes diplômé-e-s sont sorti-e-s de la HEP-BEJUNE (24 pour les cycles 1 et 2 et 31 pour le cycle 3).

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Dans le cadre du pilotage du système scolaire, le SEEO a assumé ses responsabilités et développé les actions du service couvrant les domaines de l'éducation et de la formation durant l'école obligatoire, notamment en termes de pédagogie, scolarité, droit et ressources humaines, finances, qualité et monitoring, information et aide à la décision.

Les ressources humaines du SEEO sont restées stables tout comme l'organisation du service qui comporte l'office de la pédagogie et de la scolarité (OPS), l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO), l'office de l'enseignement spécialisé (OES), le centre de psychomotricité (CEPM) et le conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) ainsi que les secteurs des finances et du droit et des ressources humaines.

Sur le plan des projets, d'importantes forces de travail ont été mises au service du développement du plan d'action numérique, du suivi de la rénovation du cycle 3, du concept cantonal des langues dont le développement du projet PRIMA (extension de l'enseignement de l'allemand par immersion précoce), les devoirs à domicile et la mise en œuvre du concept cantonal de pédagogie spécialisée suite à son acceptation par le Grand Conseil en date des 26 et 27 juin 2018 ainsi que de l'évaluation du travail des élèves. Des réflexions ont également été entamées au niveau du contrôle de l'enseignement à domicile.

Du côté des moyens d'enseignement, en parallèle au déploiement du plan d'études romand (PER), dont l'introduction est généralisée depuis la rentrée scolaire d'août 2013, des nouveaux moyens d'enseignement ont été introduits à la rentrée 2020-2021 dans les domaines de l'allemand (10^{ème} et 11^{ème} années) et des mathématiques (4^{ème} et 5^{ème} années).

Au niveau opérationnel, dans les différents offices, il convient de relever que l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO), face à la situation pandémique, a dû adapter les outils informatiques et développer de nouvelles ressources numériques afin de permettre aux enseignant-e-s et aux élèves de pratiquer l'enseignement à distance. Un effort important a aussi été consenti dans la formation du personnel enseignant et le développement d'outils administratifs pour les directions de cercle. Le renouvellement du parc informatique du RPN s'est poursuivi selon les quotas imposés.

Pour l'office de l'enseignement spécialisé (OES), l'année 2020 a permis de concrétiser le pilotage des écoles spécialisées par contrats de prestations. Ils sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de quatre ans. L'office a en outre continué de conduire d'autres travaux importants qu'il mène dans les domaines suivants : développement du conseil pédagogique spécialisé en vue d'éviter les situations de remédiation ou leur aggravation, amélioration de la transition au post obligatoire dans le cadre du développement continu de l'assurance invalidité en collaboration avec l'AI, l'OCOSP et l'OFIJ, adaptation du modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours, suite du 1^{er} colloque BEJUNE à l'attention des directions d'école concernant la gestion de la diversité et participation aux travaux touchant à l'exclusion scolaire et à la formation spécialisée en scolarité ordinaire placé sous la responsabilité du service de l'enseignement obligatoire.

L'année sous revue a également été l'occasion de mettre en œuvre une analyse circonstanciée pour les élèves qui ont bénéficié de 5 ans d'orthophonie ou plus. Il s'est finalement agi de préparer l'entrée en vigueur de nouveaux critères pour les mesures de psychomotricité. Pour ce pan d'activité de l'office, le Conseil d'État a validé par arrêté, le cadre légal qui règle la reconnaissance des prestataires (comme pour l'orthophonie).

Au niveau du centre de psychomotricité, il est à relever qu'à fin octobre 2020, 176 enfants suivent un traitement ambulatoire. Sur ce nombre, 173 bénéficient d'une décision OES. Quant aux thérapeutes travaillant en institution, elles assurent le traitement d'environ 120 enfants.

Au niveau cantonal, le service de l'enseignement obligatoire a appuyé activement le département et conduit différentes conférences et/ou groupes de pilotage et de travail (conseil scolaire, conférence de l'enseignement obligatoire, conférence des directeurs de l'enseignement obligatoire, rencontres avec les associations professionnelles, etc.). En ce qui concerne la collaboration intercantonale, le service de l'enseignement obligatoire a également investi du temps en présidant la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) et en participant aux travaux des différentes commissions intercantionales.

Dans le cadre du plan d'action pour l'avenir de la formation professionnelle, le SEEO a pour la troisième année consécutive, organisé des visites d'entreprises pour les enseignant-e-s afin qu'ils/elles établissent des liens avec le tissu économique du canton.

Pour terminer, le service a également collaboré étroitement avec d'autres partenaires, départements et entités de l'État. À titre d'exemple, dans le cadre de la gestion sanitaire, le service a mis sur pied des contacts hebdomadaires avec plusieurs entités.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'652'144	1'438'000	1'890'511	+452'511	+31.5%	+238'367	+14.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	711'195	713'000	694'941	-18'059	-2.5%	-16'254	-2.3%
43 Revenus divers	189'004	56'000	384'770	+328'770	+587.1%	+195'766	+103.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	723'145	600'000	781'950	+181'950	+30.3%	+58'805	+8.1%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	28'800	69'000	28'850	-40'150	-58.2%	+50	+0.2%
Charges d'exploitation	133'311'777	145'375'551	145'195'386	-180'165	-0.1%	+11'883'609	+8.9%
30 Charges de personnel	6'849'021	7'504'577	7'181'876	-322'701	-4.3%	+332'855	+4.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	8'120'026	8'556'000	7'812'196	-743'804	-8.7%	-307'831	-3.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	118'198'627	121'307'000	121'335'528	+28'528	+0.0%	+3'136'901	+2.7%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	144'103	8'007'974	8'865'786	+857'812	+10.7%	+8'721'684	+6'052.4%
Résultat d'exploitation	-131'659'633	-143'937'551	-143'304'874	+632'677	+0.4%	-11'645'241	-8.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-131'659'633	-143'937'551	-143'304'874	+632'677	+0.4%	-11'645'241	-8.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-131'659'633	-143'937'551	-143'304'874	+632'677	+0.4%	-11'645'241	-8.8%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	62.00	65.00	61.00	-4.00	-6.2%	-1.00	-1.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.20	43.28	41.60	-1.68	-3.9%	-0.60	-1.4%

Commentaires

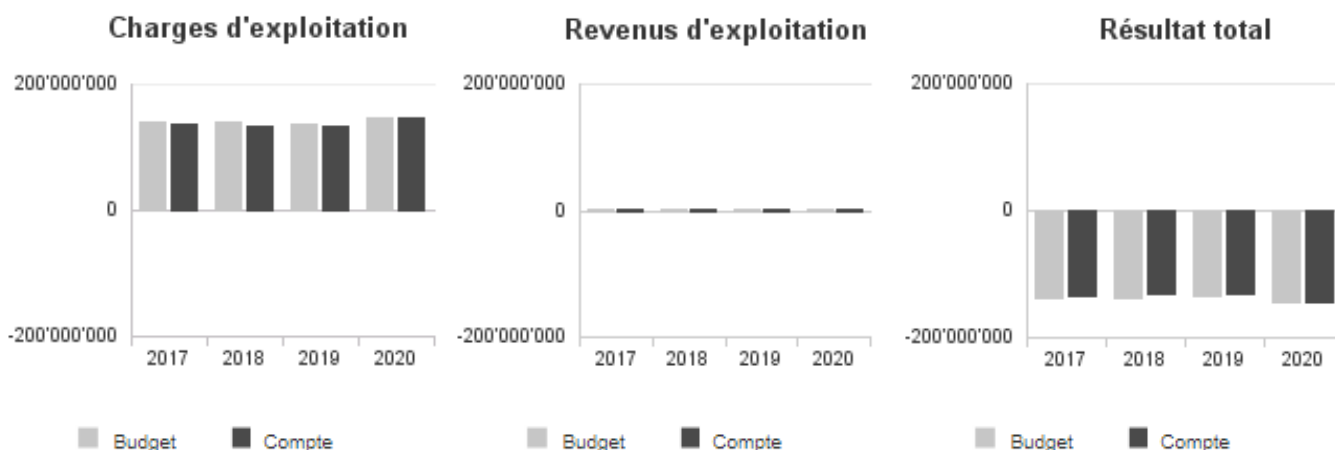
30 Charges du personnel: les ressources prévues pour l'éducation numérique, soit 1,5 postes, seront engagées sur 2021 ce qui explique le montant favorable par rapport au budget.

31 Biens, services et autres charges d'exploitation: les dépenses au niveau de l'orthophonie ont connu un ralentissement lors du confinement durant la première vague de la COVID-19.

36 Charges de transfert: un très léger dépassement lié à la COVID-19 est constaté par rapport au budget. Des moyens supplémentaires pour les élèves en décrochage scolaire ont été mis en place suite à la première vague et au confinement qui s'en est suivi et une augmentation des remplacements a aussi été constatée. Par rapport aux comptes 2019, l'augmentation provient principalement des éléments liés à la COVID-19 et du subventionnement des écoles spécialisées avec, et c'est nouveau, une gestion par mandats de prestations.

Au niveau des EPT, la différence favorable de 1.68 EPT sur un budget de 43,28 EPT s'explique notamment par la diminution de travail de 0,2 EPT sur un poste, une position prise en charge par l'AI à hauteur de 0,7 EPT et par une personne en congé maternité au 31.12.2020 pour 0,75 EPT.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	180'000	160'942
Coûts salariaux et de structure	2'324'073	2'148'273
Coûts des services centraux	6'667'943	7'257'757
Revenus	280'000	643'012
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	8'892'015	8'923'961

Commentaires

Nous relevons des recettes supérieures au budget avec notamment le subventionnement des classes d'accueil de Boudry que la Confédération subventionne selon une méthode forfaitaire ainsi que la mise à disposition de deux enseignant-e-s auprès de la CIIP dont leurs prestations ont été refacturées.

Enseignement spécialisé (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	6'980'000	6'466'734
Coûts salariaux et de structure	2'117'340	2'075'078
Coûts des services centraux	764'402	744'158
Revenus	35'000	97'508
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	9'826'742	9'188'462

Commentaires

Les coûts et les produits sont en ligne avec le budget de l'enseignement spécialisé qui comprend notamment le remboursement des prestations d'orthophonie et de psychomotricité aux indépendantes (ainsi qu'aux 3 centres d'orthophonie).

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	897'000	816'258
Coûts salariaux et de structure	991'457	928'371
Coûts des services centraux	385'614	372'118
Revenus	339'000	471'639
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'935'071	1'645'109

Commentaires

Les principaux coûts concernent le renouvellement du parc informatique composé d'environ 4'000 ordinateurs. Les produits concernent des prestations de services informatiques (ex: RPN) et des installations de PC dans les cercles scolaires. Le nombre de PC installés a été supérieur aux prévisions en 2020.

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	31'000	27'311
Coûts salariaux et de structure	1'491'035	1'497'072
Coûts des services centraux	348'670	321'678
Revenus	504'000	412'135
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'366'705	1'433'926

Commentaires

Les coûts sont composés des frais de formation continue de l'équipe de psychomotricité ainsi que du renouvellement du matériel thérapeutique dans les différentes antennes du canton. Les produits proviennent de la facturation des prestations en psychomotricité délivrées dans les écoles spécialisées et les institutions. Ces dernières sont inférieures aux attentes en raison de l'absence longue durée d'une thérapeute et du confinement durant la première vague de la COVID-19.

Droit et ressources humaines (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	334'939	335'145
Coûts des services centraux	157'978	151'230
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	492'917	486'375

Commentaires

Les coûts salariaux de l'équipe de droit et ressources humaines sont parfaitement en ligne avec le budget prévu.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Ecole obligat., non mentionné ailleurs	2'114'530	2'182'000	2'413'361
Inst. OES dans canton	30'097'820	31'700'000	31'068'416
Pers. ens. institut.	531'950	815'000	592'157
Scolaris. hors canton	697'931	1'115'000	892'501
Subv. cycle 1	22'611'702	22'710'000	22'916'933
Subv. cycle 2	27'977'018	28'230'000	29'059'362
Subv. cycle 3	34'125'312	34'470'000	33'735'334
Total charges (+) / revenus (-) nets	118'156'264	121'222'000	120'678'063

Commentaires

Nous constatons un dépassement du budget au niveau de "Ecole obligat., non mentionné ailleurs" qui provient de 2 allègements (enseignant-e-s travaillant sur mandat) que nous avons payés aux cercles avant de les refacturer à la CIIP.

Le coût du subventionnement des écoles spécialisées est inférieur au budget en raison des transitoires 2019 calculés de manière conservatrice.

Le subventionnement du personnel en institution, suite à la décision de ne pas ouvrir une classe supplémentaire, montre un solde favorable de 220'000 CHF.

Le suivi administratif ainsi que des liens étroits entre l'office de l'enseignement spécialisé (OES) et les écoles spécialisées ont permis de scolariser des enfants dans des institutions du canton et de dépenser une somme de 220'000 CHF inférieure au budget.

Le subventionnement des salaires des enseignant-e-s montre un léger dépassement des coûts par rapport au budget (300'000 CHF sur 85'410'000 CHF, soit 0,35%) lié, hors effet de la COVID-19, à l'augmentation de 1 classe à la rentrée 2020-2021 alors que, selon la démographie en baisse du canton de Neuchâtel, une diminution de 5 classes avait été anticipée.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	-40	0	-20
Total charges (+) / revenus (-) nets	-40	0	-20

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Programme éducation numérique	En cours	0	0	0	580'000	0	580'000	49'881	0	49'881
Total		0	0	0	580'000	0	580'000	49'881	0	49'881

Commentaires

Les investissements, dans le cadre du programme d'éducation numérique, ont été reportés suite à la COVID-19.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	745'999	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	25'509	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	70'490	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	650'000	Augmentation de charges
Résultat total	-745'999	Détérioration du résultat

Commentaires

30 Charges du personnel: nous valorisons le temps passé par la cellule de crise;

31 Biens, services et autres charges d'exploitation: les achats de masques pour les écoles ont été pris en charge par le SEEO;

36 Charges de transfert: il s'agit du montant ayant permis la mise en œuvre des moyens supplémentaires pour les enfants en décrochage scolaire suite au confinement lors de la première vague et au coût généré par l'augmentation des remplacements des enseignant-e-s tout au long de 2020.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de l'enseignement obligatoire	1'045
Total	1'045

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire.

3.10.5. Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Missions principales

Le CMNE se déploie sur l'ensemble du canton et propose un enseignement musical aux Neuchâtelois-e-s de 3 à 99 ans. Sa mission prioritaire est l'enseignement amateur et préprofessionnel de la musique, mais également le développement de la culture musicale générale dans le canton, conformément à l'article 2 de la loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois (LCMN).

Ainsi, chaque année, le CMNE propose plus de 200 auditions de classe et plus de 100 prestations allant du concert des orchestres hors les murs à l'accompagnement d'un chœur ou à l'animation d'une cérémonie privée ou politique. Le département musique-école du CMNE porte la responsabilité de dynamiser la musique à l'école et d'accompagner les enseignants dans leur didactique.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE s'adresse à l'ensemble de la population, conformément à son adage « Musiques pour tous ! ».

La société évolue de manière conséquente. Les prédispositions des élèves à l'égard de leur formation musicale ne sont pas comparables entre hier et aujourd'hui. Les nouvelles technologies, les nombreuses sollicitations de tous ordres et les conséquences financières de la crise sanitaire actuelle peuvent significativement prêterit le processus de renouvellement des élèves. Ainsi, nous nous devons de redéfinir constamment nos offres et notre communication auprès de la population.

Par conséquent, cette année, nous avons maintenu les inscriptions ouvertes durant toute l'année scolaire. Cette mesure a permis d'atténuer l'érosion de nos étudiants et a stabilisé quelque peu le taux d'activité de nos enseignants.

Activités et réalisations

Cette année scolaire a débuté le nouveau cursus préprofessionnel en comédie musicale, en partenariat avec l'école Evaprod. Le programme prévoit un numerus clausus de quatre étudiants. Le concours d'admission a permis de sélectionner quatre étudiants particulièrement prometteurs parmi les candidats.

En raison de la Covid-19, le conservatoire de musique neuchâteloise a dû se réinventer pour faire connaître ses offres au public et pour permettre aux familles d'assister aux prestations de leurs enfants malgré la pandémie. C'est donc vers les nouvelles technologies que nous nous sommes tournés, en l'occurrence au travers notamment de la diffusion par « streaming » sur notre site internet (www.cmne.ch) des auditions et concerts. A cet égard, nous avons continué à développer notre site internet afin de permettre à ce dernier de toujours mieux répondre à la mission publique de notre institution.

De plus, durant le premier confinement, nous avons cherché à rester quotidiennement en contact avec la population neuchâteloise, en organisant et en offrant des moments de musique en direct à 18h00, et cela dans l'esprit de notre adage « Musiques pour tous ».

Le CMNE a établi et défini ses prestations pour l'introduction de « GestionNE » ainsi que le MOP (Mission – Organisation – Prestations).

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'600'629	3'018'700	2'527'940	-490'760	-16.3%	-72'688	-2.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'177'472	2'668'700	2'200'853	-467'847	-17.5%	+23'380	+1.1%
43 Revenus divers	423'156	350'000	325'988	-24'012	-6.9%	-97'169	-23.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	1'100	+1'100	--	+1'100	--
Charges d'exploitation	8'688'199	10'694'950	10'376'124	-318'826	-3.0%	+1'687'926	+19.4%
30 Charges de personnel	8'278'436	9'137'640	8'656'221	-481'419	-5.3%	+377'785	+4.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	337'361	385'530	492'577	+107'047	+27.8%	+155'216	+46.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	71'614	95'054	106'541	+11'487	+12.1%	+34'927	+48.8%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	787	1'076'726	1'120'785	+44'059	+4.1%	+1'119'998	+142'276.1%
Résultat d'exploitation	-6'087'570	-7'676'250	-7'848'184	-171'934	-2.2%	-1'760'614	-28.9%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-6'087'570	-7'676'250	-7'848'184	-171'934	-2.2%	-1'760'614	-28.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-6'087'570	-7'676'250	-7'848'184	-171'934	-2.2%	-1'760'614	-28.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	10.00	10.00	11.00	+1.00	+10.0%	+1.00	+10.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.80	7.80	7.80	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

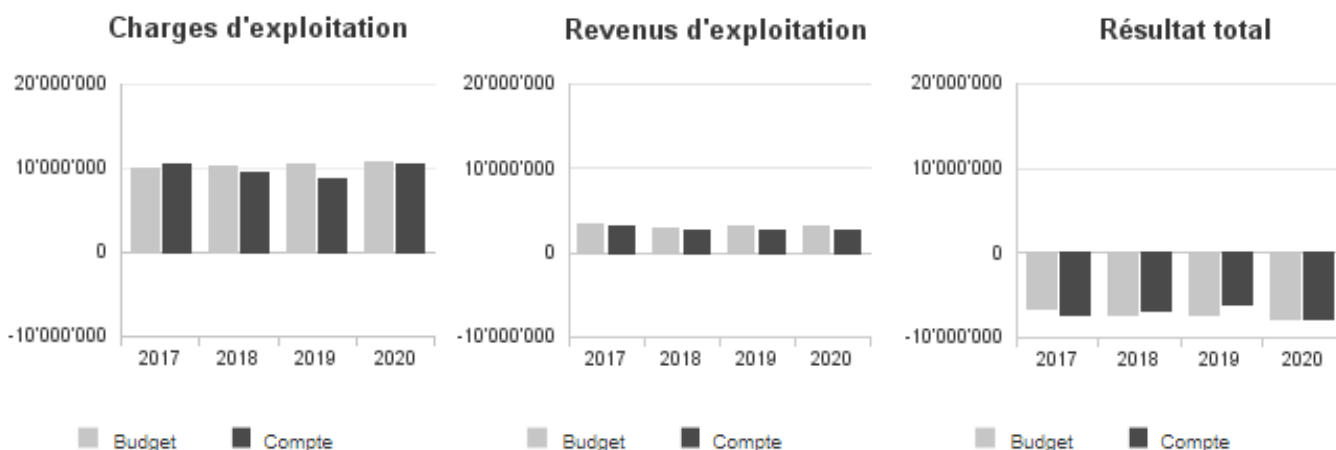
Commentaires

Le résultat total d'exploitation des comptes 2020 s'élève à CHF -7,8 millions contre CHF -7,7 millions prévus au budget.

Du côté des charges, cela s'explique par la baisse de la masse salariale des enseignants qui découlent d'une diminution des élèves par rapport aux prévisions et d'une augmentation du groupe 31 « Biens, services et autres charges d'exploitation » intégralement compensées par une demande de crédit supplémentaire.

Au vu de la situation sanitaire vécue durant l'année sous revue, toutes nos manifestations en présentiel ont malheureusement été annulées.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations CMNE (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	270'100	450'068
Coûts salariaux et de structure	9'297'984	8'771'792
Coûts des services centraux	1'126'866	1'120'785
Revenus	3'018'700	2'504'811
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'676'250	7'837'834

Commentaires

Le CMNE ne dispose pas d'informations pertinentes sur ces prestations « GestionNE » étant donné que le « MOP - Mission, organisation, prestations du service » a été finalisé en 2020. Les premiers résultats seront connus lors du prochain exercice.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-2'240	0	-1'580
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'240	0	-1'580

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Clavecin et marimba 5 octaves	Clôturé	58'726	0	58'726	0	0	0	11'410	12'000	-591
Cons.,renouv. du parc pianist. 2016-2019	Clôturé	120'092	0	120'092	0	0	0	-186	0	-186
Rayonnage et mobilier bibliothèque CMNE	Clôturé	38'626	0	38'626	0	0	0	0	0	0
Refonte du site internet www.cmne.ch	Clôturé	37'803	0	37'803	0	0	0	9'693	0	9'693
Renouvel. du parc pianistique 2020-2023	En cours	0	0	0	137'000	0	137'000	136'936	0	136'936
Total		255'247	0	255'247	137'000	0	137'000	157'852	12'000	145'852

Commentaires

Finalisation de la refonte de notre site internet et renouvellement de notre parc pianistique selon la planification prévue (crédit d'engagement du 21 mars 2016).

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	21'549	Augmentation de revenus
42 Taxes	21'549	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	33'479	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	33'479	Augmentation de charges
Résultat total	-11'931	Détérioration du résultat

Commentaires

Lors de cette période pandémique, en plus de l'achat de divers matériels de protections sanitaires et afin que notre institution reste visible et vivante auprès de la population neuchâteloise, nous avons élaboré divers supports infographiques.

De plus, pour nos professeurs, nous avons proposé divers outils informatiques. Par exemple, un abonnement permettant à nos étudiants de pratiquer leurs instruments favoris avec un accompagnement en support audio. Cette application a aussi permis à nos étudiants et professeurs d'imprimer des partitions aux styles musicaux éclectiques.

Afin de permettre aux familles de nos élèves d'assister à des concerts, auditions organisés dans les murs du CMNE, nous avons dû nous rattacher aux services d'un prestataire et acquérir du matériel pour une diffusion en "streaming".

3.10.6. Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Missions principales

Le service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) est en charge du pilotage des formations qui se situent à la suite de l'enseignement obligatoire. L'information, l'orientation scolaire, professionnelle, universitaire ou de carrière font également partie de ses missions. Pour les assumer, le SFPO est constitué de 5 offices et divers secteurs transversaux, soit :

- L'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) ;
- L'office des apprentissages (OFAP) ;
- L'office de l'insertion des jeunes en formation professionnelle (OFIJ) ;
- L'office des formations professionnelles et académiques (OFPA) ;
- L'office des Hautes écoles et de la recherche (OHER).

Plus précisément, les missions du SFPO sont :

- La responsabilité de l'orientation scolaire et professionnelle à travers 5 prestations principales à savoir : Scolarité obligatoire, Postobligatoire et transition, Adulte, Psychologie scolaire et Information/documentation/events ;
- La certification professionnelle pour adultes ;
- L'organisation et la surveillance de l'apprentissage ;
- L'organisation des procédures de qualification (examens de fin d'apprentissage) ;
- L'observatoire de l'apprentissage ;
- Les autorisations de former et l'organisation des cours pour formateur-trice-s en entreprise ;
- L'insertion en formation professionnelle des jeunes de moins de 35 ans présentant des difficultés multiples ;
- L'intervention précoce au sein des écoles obligatoires ;
- Les mesures ordinaires de formation à l'attention des jeunes migrant-e-s ;
- Le pilotage du système de formation neuchâtelois du secondaire 2 et du tertiaire non-HES ;
- Le pilotage stratégique et la surveillance réglementaire, administrative et financière des institutions de formation du degré tertiaire : Université, Hautes écoles spécialisées (HES) et Haute école pédagogique (HEP) ;
- Le suivi des projets d'infrastructures et de bâtiments en tant qu'utilisateur-trice-s.

Les objectifs stratégiques du SFPO visent à atteindre les buts fixés par le Conseil d'État à la fois dans ses programmes d'assainissement des finances (15.055 et 16.041) et dans son programme de législation.

Évolution de l'environnement et des tâches

La formation joue un rôle clé dans un monde en mutation constante. Ce rôle essentiel a été encore plus mis en exergue cette année avec la pandémie. Si la formation doit offrir un socle de connaissances sur lequel on peut s'appuyer toute sa vie, elle doit également permettre le développement de compétences transversales et préserver les liens sociaux. L'école agit en effet comme un lieu de stabilité et de socialisation permettant à la fois le dialogue et l'égalité entre les élèves.

La pandémie a impacté de plein fouet la formation et a nécessité une mobilisation de toutes et tous les partenaires pour assurer une formation de qualité. La pandémie a rendu nécessaire l'adaptation des prestations des différents offices, la mise en place des plans de protection pour les établissements de formation, l'écoute des préoccupations des différents partenaires et la préservation d'un cadre de travail le plus adapté possible pour les personnes en formation. Les liens entre les établissements et le service ont été extrêmement soutenus, productifs et positifs avec un objectif commun : assurer un enseignement de qualité. La pandémie a également demandé aux personnes en formation de faire preuve de flexibilité et de ténacité pour assurer les apprentissages. L'enseignement à distance (EAD) qui a touché durant quelques mois les établissements du secondaire 2 est toujours de mise au niveau tertiaire et pour la formation continue, ce qui peut fragiliser la situation des étudiant-e-s sur le long terme. Ainsi une attention particulière est donnée à la santé des élèves.

Des cours de soutien ont pu être déployés grâce à un crédit spécial et proposés dès la rentrée scolaire 2020 aussi bien dans les filières de formation académiques que professionnelles et ont rencontré un vif succès. Ces soutiens permettent aux élèves de pallier les manques que l'EAD a pu provoquer chez certain-e-s.

La pandémie a aussi agi comme un accélérateur de changements, en particulier en ce qui concerne l'éducation numérique. L'EAD, à ne pas confondre avec l'éducation numérique, a permis aussi bien au corps enseignant qu'aux élèves de se familiariser avec certains outils et de poser un regard critique sur leur utilisation. L'éducation numérique quant à elle contribue à préparer les élèves aux études subséquentes et au mode du travail et permet au corps enseignant de varier ses approches pédagogiques.

La situation exceptionnelle n'a pas ralenti le rythme des réformes, en formation académique, professionnelle, au tertiaire et au secondaire 2.

Activités et réalisations

La direction du service a dû relever de nombreux défis en 2020. Il s'est agi de continuer à adapter la structure du service pour lui permettre de répondre aux défis du système de formation dans un environnement qui ne cesse d'évoluer, de demander de l'agilité, de la fiabilité et de l'excellence de la part des filières de formation. Les défis liés à la pandémie se sont ajoutés aux missions et aux objectifs de base. En plus de l'adaptation de ses prestations à la situation sanitaire, le SFPO, ses offices et ses écoles professionnelles se sont mobilisés pour permettre au contrat-formation de se déployer. Le public adulte a aussi été au centre de l'attention avec les travaux menés pour proposer une stratégie en matière de formation continue des adultes. De plus, de nombreux projets liés aux infrastructures ont également été menés pour les établissements du secondaire 2 ou du tertiaire.

Le SFPO et ses offices continuent ainsi d'assumer leurs missions en s'appuyant sur leurs valeurs qui sont l'ouverture, la compétence et l'esprit de collaboration.

L'OFAP assure la gestion des contrats de formation et la surveillance de l'apprentissage. Il soutient les apprenti-e-s, formateur-trice-s en entreprise et autres partenaires et organise les procédures de qualification (examens AFP/CFC) pour les candidat-e-s. Il collabore à la mise en place du contrat-formation en mettant l'accent sur la qualité des relations avec les partenaires de la formation professionnelle. Il promeut en outre l'apprentissage grâce au positionnement de l'observatoire de l'apprentissage et au développement de diverses mesures. L'OFAP s'assure également de la qualité de la livraison des données de la formation professionnelle initiale à l'OFS.

L'OFAP assure ainsi la gestion et la surveillance de plus de 4'150 apprenti-e-s en mode dual en cours de formation, dont 1'704 nouveaux contrats signés à la rentrée 2020. Ce chiffre record a pu être réalisé grâce à l'engagement sans faille des entreprises formatrices, mais également grâce à des mesures spécifiques mises en place en faveur de l'apprentissage. L'année 2020 a ainsi été marquée par le premier versement des prestations du contrat-formation à travers un fonds financé par les employeurs. À cela s'ajoute un soutien spécifique et ponctuel voulu par le Conseil d'État afin de soutenir les entreprises dans l'engagement d'apprenti-e-s. Une prime supplémentaire à l'engagement de 2'000 francs pour chaque nouveau contrat d'apprentissage de 1^{ère} année a ainsi pu être versée. Actuellement, 75,4% des contrats de formation initiale et maturité post-CFC se déroulent en mode dual.

Le semi-confinement du printemps 2020 a nécessité une adaptation des procédures de qualification. Les personnes en formation ont pu obtenir une certification pleinement reconnue sur le marché du travail avec la mise en place de ces procédures spécifiques ancrées dans une ordonnance fédérale. 1'707 candidat-e-s se sont présenté-e-s cette année avec 1'576 titres AFP et CFC délivrés en 2020. Il s'agit d'un nouveau record avec un excellent taux de réussite de 92.3%. Ces résultats encourageants doivent cependant être maintenus et même développés. Les défis n'en deviennent que plus importants tenant compte du contexte sanitaire et cela aussi bien au niveau de la surveillance de l'apprentissage que de sa promotion ou encore des soutiens à apporter aux entreprises formatrices. Durant l'année 2020, l'OFAP a ainsi adapté son organisation pour lui permettre d'agir à tous les niveaux de l'apprentissage. L'office est ainsi maintenant en charge des autorisations de former et également de la mise en place de cours pour formateur-trice-s en entreprise. De plus, l'office peut maintenant s'appuyer sur une répondante pour les cours interentreprises (CIE).

Cette organisation permet encore plus d'agilité et de réactivité, attributs particulièrement utiles pour faire face à un environnement en évolution constante. Dans ce cadre, l'offre de cours pour les formateur-trice-s en entreprise a été adaptée et est proposée en vidéoconférence. Un soutien spécifique sous forme de coaching est aussi proposé aux nouvelles entreprises formatrices. Le site Internet lié à l'apprentissage a également été repensé pour permettre de bien soutenir les entreprises et les apprenti-e-s. En outre, les Forums des Métiers, qui permettent de valoriser l'image de la formation professionnelle en mode dual, ont été proposés sous un format numérique et interactif. Le démarchage a également été renforcé à la rentrée par l'engagement de démarcheur-euse-s, dans le but de soutenir l'objectif du Conseil d'État via le contrat-formation. Finalement, un soutien supplémentaire a été apporté par le Conseil d'État aux entreprises formatrices dont l'activité a dû être fermée pour cause de pandémie, avec le remboursement des salaires des apprenti-e-s pour les mois de novembre et décembre 2020.

En ce qui concerne l'OCOSP, l'année 2020 a également été marquée par la nécessité de maintenir les différents événements offrant un soutien important aux jeunes en recherche de formation. De même, les prestations d'orientation scolaire et professionnelle et d'information documentaire ont dû se réinventer afin d'être maintenues. L'OCOSP a réagi activement en élaborant de nombreuses nouveautés. Dans le domaine de l'information documentaire, du matériel numérique (sous forme de vidéos, d'infographies, etc.) a été développé afin de maintenir une information de qualité auprès des usager-e-s de l'OCOSP. Si ce nouveau matériel a été élaboré dans le cadre d'une situation particulière, il répond néanmoins à des besoins pérennes. L'information sous format « numérique » a certes été accélérée au vu de la situation, mais correspond à des enjeux qui existaient avant la pandémie et vient ainsi compléter l'offre d'information disponible à l'OCOSP. Le public a pu découvrir l'entier de ce matériel sur les pages internet de l'OCOSP qui ont fait peau neuve durant cette année. Le site internet de l'orientation a été remanié afin d'en faciliter l'accès, en créant des thématiques organisées par public-cible, une arborescence claire et une simplification des pages.

En juin 2020 et suite aux contraintes sanitaires, le LastMinute 4.0 a vu le jour. Il permet de mettre en relation, au travers d'entretiens par visioconférence, les entreprises en recherche d'apprenti-e-s et des jeunes en recherche d'une place d'apprentissage. Ce tour de force a permis d'organiser plus de 200 entretiens virtuels sur trois soirées distinctes. Les Forums des Métiers organisés avec l'OFAP ont aussi dû être revisités sous forme de diffusion en streaming avec possibilité d'échange par un liveChat. Cette formule, type émission de télévision en live, a été suivie par de nombreux jeunes et leurs parents. L'information a été présentée par les professionnel-le-s de chaque branche.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Si cette année singulière a amené l'OCOSP à effectuer des développements particuliers, les projets initiés en 2019 ont par ailleurs été poursuivis ou finalisés en 2020. Ainsi, le déploiement du nouveau cours de sensibilisation au choix professionnel a été maintenu et a pu être dispensé dans toutes les classes de 10^e année du canton. Certains projets ont même vu le jour en 2020, par exemple un projet qui vise l'élaboration d'un outil de travail dédié au public des jeunes de la transition. De même, pour la prestation adulte, une offre événementielle est en cours de développement.

L'OFIJ assure l'insertion des jeunes présentant des difficultés multiples en visant l'obtention d'un diplôme reconnu du secondaire II. Il favorise également une transition directe des élèves à risque de l'école obligatoire vers une formation professionnelle initiale. Dans le cadre de l'agenda d'intégration suisse (AIS), l'OFIJ adapte les mesures ordinaires de formation à l'attention des jeunes migrant-e-s. En 2020, l'OFIJ a créé et piloté la taskforce "Accompagnement individualisé Covid-19" pour soutenir les jeunes resté-e-s sans solution en raison de la pandémie. Cette taskforce financée partiellement par la Confédération a permis de renforcer quelque peu l'effectif de l'OFIJ et de prendre contact de manière proactive avec les jeunes resté-e-s sans solution à l'été 2020, afin de leur proposer un soutien.

Les difficultés liées à la pandémie et la mise en place de la taskforce "Accompagnement individualisé Covid-19" ont entraîné une nette hausse des nouvelles demandes adressées à l'OFIJ en 2020, qui s'élèvent à 227 (+30%). Toutes ces personnes sont ensuite accompagnées jusqu'à une insertion dans une formation professionnelle initiale, voire jusqu'à l'obtention d'un diplôme reconnu du secondaire II. Sur 286 situations clôturées pendant l'année, 181 d'entre elles ont eu une issue positive, ce qui représente un taux de "réussite" de 63%, dans la moyenne des années précédentes. Finalement, cette année, sur les 30 jeunes suivi-e-s par l'OFIJ se présentant aux procédures de qualification, 29 ont obtenu une AFP ou un CFC, ce qui représente un taux nettement supérieur à la moyenne. Parmi toutes ces demandes, l'intervention précoce au sein des écoles obligatoires est en baisse, avec 19 élèves suivi-e-s pendant l'année (-21%). Les demandes ont émané de 9 centres scolaires sur 13, ce qui semble indiquer que cette prestation est largement reconnue au sein de la scolarité obligatoire.

L'année 2020 a également vu la formalisation du dispositif d'insertion professionnelle pour les personnes réfugié-e-s et admis-e-s à titre provisoire. Les différentes mesures de ce dispositif, en particulier les programmes MyConnection et Start'intégration (PAI+), permettent de s'adapter aux profils très variés des jeunes migrant-e-s. Ce dispositif n'a entraîné aucun surcoût pour le canton de Neuchâtel à ce jour grâce à une réorganisation et à un recours à un financement fédéral.

L'OFPA a sous sa responsabilité le pilotage des filières du secondaire 2 et des écoles supérieures. Dans le cadre de la crise sanitaire, des mesures exceptionnelles ont dû être prises, suite aux presque 3 mois d'enseignement à distance. Il a notamment été nécessaire de redéfinir les conditions de promotion et de réussite aux examens de l'été 2020. En collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire, il a été nécessaire de revoir les conditions d'accès aux formations du postobligatoire pour les élèves qui terminaient l'école obligatoire. Dans le cadre des activités de pilotage des filières de formation, l'office a participé à plusieurs projets au cours de l'année 2020. Il a notamment collaboré aux travaux de redéfinition du dispositif cantonal de formation du domaine de la santé et du social, à l'implémentation de la réforme des apprentissages dans le domaine du commerce et de la vente ainsi que la mise en œuvre du nouveau certificat d'école de culture générale et de maturité spécialisée. La CDIP a également lancé un ambitieux projet de rénovation de la maturité gymnasiale auquel notre canton est amené à participer. Ce projet aura à terme un impact important sur le paysage de la formation neuchâteloise. Afin de parfaire les travaux menés pour une mobilité accrue de nos élèves, une stratégie des langues et de la mobilité a été élaborée. Elle doit permettre de mieux communiquer et visibiliser les actions et offres développées dans le domaine de l'acquisition des langues étrangères, les stages et autres séjours en Suisse et à l'étranger. L'OFPA reste également fortement impliqué dans le projet de création du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) et participe au groupe de projet.

L'OHER a la responsabilité de la conduite des dossiers concernant les hautes écoles sur le plan stratégique, réglementaire et financier. Durant l'année 2020, l'OHER a participé, avec les autres cantons de la HES-SO, à la rédaction de la Convention d'objectifs 2021-2024, feuille de route de la stratégie de la HES-SO. Elle sera proposée au Comité gouvernemental (COGOU) de la HE-SO pour validation en juin 2021. Cette convention d'objectifs est aussi accompagnée de son volet financier, lequel a nécessité des travaux importants pour répondre au mandat du COGOU de reconduire le système de financement par enveloppes des hautes écoles. Ce système est destiné à contenir la croissance du financement, tout en prenant en compte l'augmentation des effectifs étudiants dans les hautes écoles durant la période quadriennale écoulée et les objectifs académiques et de recherche figurant dans le message « formation, recherche et innovation » FRI 2021-2024. Cette convention d'objectifs implique la conclusion de contrats de prestations entre les collectivités responsables d'une haute école. Dans ce but, les travaux ont débuté durant l'année sous revue avec les trois cantons BEJUNE et la HE-Arc ; le futur contrat de prestations sera sous toit à la fin 2021.

Le rapport portant sur la révision du concordat HEP-BEJUNE a été finalisé durant le second semestre 2020 et sera soumis au Grand Conseil durant le premier semestre 2021, en sorte de pouvoir entrer en vigueur au 1^{er} août 2021. Les cantons BEJUNE ont également commencé les travaux d'élaboration du futur contrat de prestations avec la HEP-BEJUNE (2022-2024) ; le volet financier de ce contrat a déjà été abordé et les principales options décidées par le Costra HEP-BEJUNE.

Durant la période sous revue, l'OHER a conduit le mandat que les deux cantons de Neuchâtel et Genève lui avaient donné concernant la mise en œuvre de l'initiative populaire législative « Pour le maintien d'une formation musicale professionnelle », acceptée par le Grand Conseil. L'office a constitué des groupes de travail et présidé le Copil. Enfin, l'OHER a réalisé la mise en place d'une nouvelle politique de l'hébergement et de la restauration des hautes écoles. En raison des mesures prises face à la COVID-19, le nouveau prestataire de la restauration des hautes écoles n'a pas pu poursuivre son activité, les hautes écoles ayant renoncé à un enseignement en présentiel.

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	51'016'960	52'839'300	51'337'530	-1'501'770	-2.8%	+320'570	+0.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	997'981	1'054'800	837'822	-216'978	-20.6%	-160'160	-16.0%
43 Revenus divers	276'739	434'200	299'965	-134'235	-30.9%	+23'226	+8.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	3'473'823	3'628'400	3'559'116	-69'284	-1.9%	+85'293	+2.5%
47 Subventions à redistribuer	46'186'398	47'641'000	46'556'841	-1'084'159	-2.3%	+370'442	+0.8%
49 Imputations internes	82'018	80'900	83'787	+2'887	+3.6%	+1'769	+2.2%
Charges d'exploitation	194'627'866	200'119'525	192'706'018	-7'413'507	-3.7%	-1'921'848	-1.0%
30 Charges de personnel	11'904'213	13'064'336	11'873'929	-1'190'407	-9.1%	-30'285	-0.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'977'210	2'926'150	1'654'835	-1'271'315	-43.4%	-322'374	-16.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'992	19'493	1'993	-17'500	-89.8%	+1	+0.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	131'830'037	132'623'217	128'080'416	-4'542'801	-3.4%	-3'749'621	-2.8%
37 Subventions redistribuées	46'186'398	47'641'000	46'556'841	-1'084'159	-2.3%	+370'442	+0.8%
39 Imputations internes	2'728'015	3'845'329	4'538'004	+692'675	+18.0%	+1'809'989	+66.3%
Résultat d'exploitation	-143'610'906	-147'280'225	-141'368'488	+5'911'737	+4.0%	+2'242'418	+1.6%
44 Revenus financiers	910'096	1'061'200	599'154	-462'046	-43.5%	-310'942	-34.2%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	910'096	1'061'200	599'154	-462'046	-43.5%	-310'942	-34.2%
Résultat opérationnel	-142'700'810	-146'219'025	-140'769'334	+5'449'691	+3.7%	+1'931'476	+1.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-142'700'810	-146'219'025	-140'769'334	+5'449'691	+3.7%	+1'931'476	+1.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	120.00	127.00	128.00	+1.00	+0.8%	+8.00	+6.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	78.70	83.55	84.00	+0.45	+0.5%	+5.30	+6.7%

Commentaires

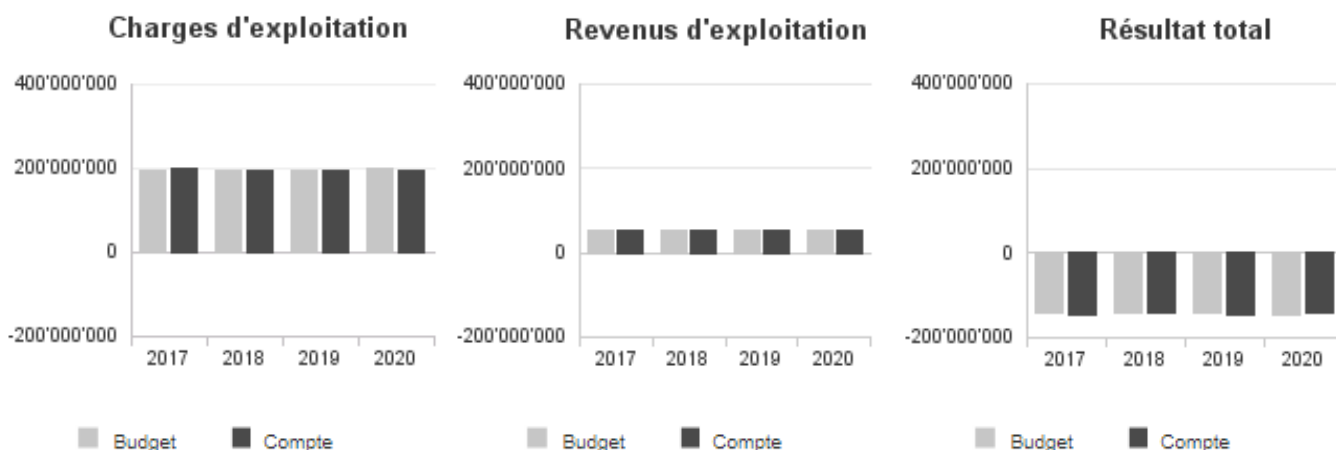
En 2020, les revenus d'exploitation ont été moins importants qu'initialement budgétés. Cela provient principalement d'une réduction des subventions à redistribuer à l'Université (voir groupe 47: inférieures de CHF -1'084'159 millions), à raison d'un nombre moins important des étudiants-es inscrits-es à l'UniNE qu'estimé).

Les charges d'exploitation ont également été moins importantes qu'initialement budgétées :

- Au niveau du fonctionnement (groupes 30 et 31), une partie de cette baisse est due à la situation sanitaire liée à la COVID-19. Ainsi, les indemnités des expert-e-s pour les procédures de qualification ont été moins importantes, certains postes au sein du service sont restés vacants et des mandats ont dû être reportés. Une autre partie de cet écart s'explique par ailleurs par un transfert de salaires ; initialement budgétées au SFPO, les salaires des expert-e-s engagé-e-s dans le cadre du Rapport 19.032 (éducation numérique) ont été transférés aux écoles du secondaire 2.
- Les variations des charges de transfert (groupe 36) sont expliquées ci-contre.
- Les variations enregistrées sur le groupe de natures comptables 39 résultent des changements de méthodes appliquées quant à la refacturation des forfaits des services centraux.

Concernant le personnel administratif (postes occupés au 31.12.), le dépassement résulte de méthodes appliquées quant à la facturation des heures de travail au Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale et duale (FFD). Ainsi, des effectifs (0.8 EPT) prévus au centre de profit du Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale et duale (FFD) apparaissent dans le centre de profit du SFPO et les heures de travail y relatives sont facturées par le SFPO au FFD.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	508'500	233'614
Coûts salariaux et de structure	794'922	721'025
Coûts des services centraux	251'942	295'063
Revenus	1'461'200	826'700
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	94'165	423'002

Commentaires

Les charges directes des prestations de la Cité des étudiant-e-s, ainsi que ses revenus, ont été moins importants qu'initialement budgétés.

Surveillance, apprentissages (CHF)	qualif. Des	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes		2'596'000	2'685'101
Coûts salariaux et de structure		4'318'458	3'894'262
Coûts des services centraux		251'942	295'063
Revenus		922'100	631'970
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)		6'244'301	6'242'456

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations du secteur de procédures de qualification ainsi que du traitement des cours destinés aux maîtres d'apprentissage. Le dispositif concernant les procédures de qualification en raison de la situation de pandémie a impacté les coûts salariaux à la baisse (indemnités expert-e-s).

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	46'300	39'921
Coûts salariaux et de structure	5'505'705	5'434'089
Coûts des services centraux	252'093	295'063
Revenus	508'800	434'508
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'295'298	5'334'564

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent d'une part des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part des mandats avec le Centre suisse de services Formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	467'300	443'359
Coûts salariaux et de structure	1'653'825	1'710'832
Coûts des services centraux	252'093	295'063
Revenus	218'000	460'615
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'155'218	1'988'639

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des moyens mis à disposition pour le soutien aux jeunes de moins de 35 ans en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à la formation. Les revenus sont plus élevés qu'initialement budgétés en raison de l'acquisition d'un projet (accompagnement individualisé des jeunes sans solution en raison de la Covid-19) financé par le SEFRI. Le financement est garanti pour les années 2020 et 2021.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	80'000	6'176
Coûts salariaux et de structure	969'835	568'776
Coûts des services centraux	252'093	295'063
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'301'928	870'015

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du secondaire 2 et du tertiaire B. En ce qui concerne les coûts salariaux et de structure, des montants ont été budgétés dans le cadre du rapport éducation numérique (19.032). Certaines de ces charges ont été reportées (formations) et d'autres ont été transférés aux entités du secondaire 2 (salaires expert-e-s).

Certification professionnelle pour adult (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	576'450	0
Coûts des services centraux	252'093	0
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	828'543	0

Commentaires

Report de la soumission du dossier 18.132 (stratégie cantonale en matière de formation continue des adultes).

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Contrib. CIE	902'713	682'000	1'065'155
Contrib. Conf. Intercanto.	1'200	1'500	1'200
Contrib. cours préparatoires (brevets)	100'122	68'000	49'480
Contrib. CREME	21'564	24'000	20'992
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	3'596'467	5'189'000	4'612'800
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'160'625	1'216'600	1'179'750
Contrib. HE-ARC Santé	349'271	330'000	308'085
Contrib. HEM	717'439	937'000	-4'672'559
Contrib. HEP BEJUNE	10'949'079	11'432'000	10'454'653
Contrib. HES-SO	31'009'853	31'651'777	30'965'596
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	816'980	287'200	432'587
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	4'563'057	4'853'000	4'236'006
Contrib. TA HES / AHES	2'779'454	2'865'000	2'716'009
Contrib. TA HEU / AIU	18'377'355	18'380'000	18'970'000
Contrib. TB ES / AES	2'109'434	2'108'000	2'371'332
Contrib. UNINE	0	50'036'895	0
Dédom. div. Confédération	76'640	81'000	59'315
Formation initiale pour adultes	0	500'000	0
Parcours certifiant pour jeunes migrants	517'496	520'000	518'810
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	31'000	40'000	25'000
Subv. en nature Cité ét.	848'538	850'000	409'560
Subvention BPUN	46'000	46'000	46'000
Subv. fédérales diverses	-2'129'042	-1'757'400	-2'076'048
Subv. féd. projets spécif.	-181'652	-520'000	0
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	77'006'592	130'164'572	72'036'723

Commentaires

Contrib. CIE : modification la répartition des contributions entre l'État et le FFPP. Un montant de CHF 1,5 million a été provisionné et couvre le total de la charge supplémentaire de l'État pour les années 2020-2022 (dont CHF 300'000 pour 2020).

Contrib. HE-ARC, HEP-BEJUNE, HES-SO : nombre d'étudiant-e-s moins important qu'initialement budgétée.

Contrib. HEM : suite à la décision de maintien de la HEM, une provision à hauteur de CHF 5,3 million a dû être dissoute.

Contrib. TA HEU / AIU, TB ES / AES : contributions pour les étudiant-e-s hors canton : mobilité estudiantine plus importante qu'initialement budgétée.

Contrib. UNINE : modification technique : les contributions UNINE figurent désormais dans les crédits d'engagement.

Formation initiale pour adultes : report de la soumission du dossier 18.132 (Stratégie cantonale en matière de formation continue des adultes).

Subv. fédérales diverses : la subvention fédérale versée au canton de Neuchâtel pour la formation professionnelle initiale a été plus importante qu'initialement budgétée.

Subv. féd. projets spécifiques : reclassements et intégration dans le groupe de prestation OFIJ.

Subv. en nature Cité ét. : le calcul des subventions en nature pour la Cité des subventions a été revue à la baisse par le SBAT et le SFIN.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Contrib. à redistrib TA HEU / AIU	-22'026'682	-22'574'000	-22'397'125
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	22'026'682	22'574'000	22'397'125
FFPP	0	-140'000	0
Frais de rappel	-920	0	-660
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'159'716	-25'067'000	-24'159'716
Subv. fédérale redist. (UNINE)	24'159'716	25'067'000	24'159'716
Total charges (+) / revenus (-) nets	-920	-140'000	-660

Commentaires

Subventions fédérales universitaires et contributions des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNE.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
COVID – Aides aux partenaires	En cours	0	0	0	0	0	0	500'000	0	500'000
Création du CPNE	A solliciter	0	0	0	950'000	0	950'000	0	0	0
Education numérique-formation postoblig.	En cours	0	0	0	1'580'000	0	1'580'000	0	0	0
Mandat d'objectifs 2019-2022 UNINE	En cours	50'387'000	0	50'387'000	0	0	0	50'281'895	0	50'281'895
PI-études invest. futurs	En cours	0	0	0	0	0	0	69'932	0	69'932
PI-Réformes	En cours	2'925	0	2'925	275'000	0	275'000	67'016	0	67'016
Total		50'389'925	0	50'389'925	2'805'000	0	2'805'000	50'918'843	0	50'918'843

Commentaires

Une aide extraordinaire de CHF 500'000 pour pallier les contraintes liées à la pandémie a été accordée à l'Université de Neuchâtel, pour la mise en place d'équipement audio-visuel pour la retransmission des cours à distance. L'utilisation de ces moyens spécifiques a été reportée sur l'année 2021.

Les travaux préparatoires pour la création du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ont démarré, mais n'ont pas encore générées de dépenses importantes. Pour la mise en place de ce grand projet, un programme d'impulsion (PI-Réformes) a prévu des ressources et mandats spécifiques. En 2020, seul un mandat pour le responsable de projet a généré des dépenses. Les charges pour la mise en place des infrastructures nécessaires ont fait objet d'un crédit d'investissement. En 2020, un montant de CHF 150'000 (du montant de CHF 950'000 initialement budgété) a été transféré au CIFOM (présidence du groupe de projet CPNE) afin d'acquérir un outil de gestion d'assurance qualité. Les autres dépenses vont intervenir les années suivantes.

Le Grand Conseil a approuvé le rapport 19.032 en juin 2020 et les travaux ont été initialisés. En ce qui concerne les infrastructures informatiques, l'ensemble des dépenses budgétées ont été reportées aux années suivantes et ont été transférées, pour des questions techniques, au CPLN (service informatique pour le secondaire 2). Le pilotage est toujours assuré par le SFPO.

Les contributions UNINE figurent désormais dans les crédits d'engagement (modification technique).

Un autre programme d'impulsion en cours concerne les travaux d'assainissement aux bâtiments pour diverses entités du secondaire 2 (PI-études invest. futurs). Un total de dépenses à hauteur de CHF 69'932 a été nécessaire dans le cadre du travail de responsable de projet ; ce programme étant validé fin 2019, la valorisation des heures y relative n'a pas pu être intégrée lors du processus budgétaire.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	3'400'739	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	17'891	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	3'357'585	Augmentation de charges
39 Imputations internes	25'264	
Résultat total	-3'400'739	Détérioration du résultat

Commentaires

La pandémie COVID-19 a eu un effet notamment sur les charges de transfert du SFPO : ainsi, une prime de soutien a été versée aux entreprises formatrices pour leurs apprenti-e-s de première année (total de CHF 2,5 mios.). Un soutien a été également versé aux prestataires CIE qui ont dû reporter leurs cours suite à l'enseignement à distance en printemps 2020. Pour les entreprises formatrices qui ont dû fermer en novembre et décembre 2020, un soutien a été versé afin de pouvoir couvrir les salaires de leurs apprenti-e-s.

Les charges de personnel (personnes temporairement transférées dans le cadre de la gestion de la crise) ainsi que les imputations internes (matériel sanitaire délivré par le SALI) ont également été impacté.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service formation postobligatoire et orientation	1'121
Total	1'121

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire.

3.10.7. Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Missions principales

Les lycées neuchâtelois ont pour mission d'offrir des voies de formation menant aux certificats de maturité gymnasiale, de maturité professionnelle, de maturité spécialisée et d'école de culture générale.

Dès la rentrée 2019-2020, le Lycée Jean-Piaget offre également une passerelle permettant aux personnes détentrices d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires après une année de formation complémentaire et la réussite d'un examen.

Les lycées sont appelés à mettre en place des cours de qualité répondant aux conditions fixées par la CDIP et/ou la Confédération, à préparer les étudiant-e-s à leurs études tertiaires et à leur engagement citoyen et à développer chez ces dernières et chez ces derniers certaines aptitudes, comme l'esprit critique, l'ouverture au monde, l'argumentation ou encore l'analyse et la synthèse.

Évolution de l'environnement et des tâches

Hors situation sanitaire, les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche des lycées neuchâtelois sont :

- L'introduction d'une nouvelle discipline Informatique dans le plan d'étude du cursus gymnasial dès la rentrée 2021 ;
- L'implémentation des objectifs liés à la numérisation dans la formation selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique ;
- La révision du dispositif de la formation gymnasiale, du certificat d'école de culture générale et de maturité spécialisée ;
- Le transfert de la filière de maturité professionnelle du LJP au CPNE ;
- L'assainissement et l'adaptation des infrastructures des bâtiments Beaux-Arts 30 et Léopold-Robert 10 pour accueillir les classes du LJP devant quitter le Collège Latin ;
- La planification pour le LDDR du projet d'assainissement du bâtiment Faubourg de l'Hôpital 59 et de ses impacts sur le bâtiment Breguet 3 ;
- La mise en place d'une inscription par voie électronique pour les élèves de la filière de maturité gymnasiale puis pour l'ensemble des filières de formation ;
- La consolidation des liens et des collaborations avec les partenaires du tertiaire universitaire ;
- Le renforcement des possibilités d'expériences linguistiques, culturelles et professionnelles pour les élèves et les enseignant-e-s.

Activités et réalisations

LYCEE BLAISE-CENDRARS

L'année 2020, bouleversée par la pandémie de coronavirus, aura été marquée au Lycée Blaise-Cendrars, comme dans les autres écoles, par un programme d'activités considérablement amputé. Jusqu'à début mars, nous avons pu mettre en œuvre les divers projets qui avaient été prévus, mais à partir de là et jusqu'à la fin de l'année civile, les prescriptions sanitaires nous ont obligé-e-s à renoncer pratiquement à l'ensemble des journées hors-cadre, spectacles, conférences, visites, voyages, échanges, etc. qui scandent habituellement la vie de l'institution et enrichissent la formation des lycéennes et lycéens.

Projets culturels préservés

Nos collaborations avec les diverses institutions théâtrales du canton de Neuchâtel nous ont permis de proposer à nos classes les spectacles suivants : Small g, les 16 et 17 janvier au TPR (5 classes), Jojo, aux mêmes dates, au Centre de culture ABC (2 classes), Nous l'Europe, les 23 et 24 janvier au Théâtre du Passage (4 classes) et The Suitcase suite, le 12 mars au Temple Allemand (2 classes).

Soulèvement, la création de la chorale et de l'orchestre du lycée, réunissant plus de 200 élèves, a pu être présenté dans la grande nef des anciens abattoirs de La Chaux-de-Fonds, du 12 au 15 février. Le spectacle de la troupe théâtrale, qui aurait dû se tenir fin mars, n'a pas connu le même sort puisqu'il a dû être annulé dans l'urgence alors que les répétitions battaient leur plein.

Parmi les projets qui ont tout de même pu se réaliser après le déclenchement de l'épidémie et la mise en place des plans sanitaires, nous relèverons trois éléments marquants : la rencontre à l'Atelier Grand Cargo à La Chaux-de-Fonds d'une classe du lycée avec 4 écrivains de notre région (A. Caldara, C. Darbellay, Yves Robert et Odile Cornuz) et une danseuse (C. Dethy), rencontre organisée en partenariat avec l'Association pour l'Aide à la Création Littéraire (AACL) ; l'exposition « Diableries, aventures stéréoscopiques en enfer », présentée dans le hall du lycée, du 25 août au 27 novembre et accompagnée de deux conférences (en projection interactive) de Denis Pellerin, spécialiste de l'histoire de ce genre photographique singulier qui fut florissant au XIXe siècle ; l'exposition des œuvres de Pascal Bourquin, peintre résidant à La Chaux-de-Fonds, présentée du 12

décembre 2020 au 26 février 2021 également dans le hall de l'école, une exposition qui se sera accompagnée d'une quinzaine de visites de classes sous la conduite de l'artiste lui-même et de travaux de création inspirés des œuvres mises en lumière.

Échanges linguistiques et culturels

Ces échanges, sauf sous une forme individuelle, ont tous été mis sous le boisseau durant l'année 2020. Un projet de partenariat avec un lycée de Bilbao, el Colegio del Carmen, a néanmoins été finalisé et une première expérience d'échange collectif (une semaine à La Chaux-de-Fonds pour des élèves espagnols et une semaine en Espagne pour nos lycéen-ne-s inscrit-e-s en option spécifique espagnol 3e année) devrait pouvoir se réaliser au cours de l'année 2021-2022, avec, si possible, un soutien financier accordé par Movetia, l'agence nationale pour la promotion de la mobilité.

LYCEE DENIS-DE-ROUGEMONT

Dès le 13 mars 2020, tous les cours ont été suspendus en raison de la pandémie de la COVID-19 et ont repris, par tiers de classe, dès le 8 juin pour se terminer le 18 juin 2020. Les examens de maturité ont été annulés et les promotions se sont faites selon des conditions et un règlement particuliers. Durant toute la période, un gros effort a été consenti pour maintenir un lien entre les enseignant-e-s et les élèves et garantir au mieux un enseignement de qualité à distance avec l'utilisation de nouveaux outils. Cette situation a eu un impact important sur la vie de l'école. De nombreuses activités et manifestations prévues pendant la 2e moitié de l'année scolaire ont été annulées : Auditions théâtre, spectacle des lycéennes et lycéens musicien-nes, spectacle de la Troupe du lycée, voyage culturel à Bologne pour les élèves de l'OS italien (2MG), voyages de maturité, voyage culturel à Rome, entre autres. Il a fallu également renoncer à la semaine spéciale, aux journées hors-cadre, aux camps de ski ainsi qu'à la plupart des manifestations sportives. Durant le confinement, le colloque d'éducation physique a toutefois pu maintenir le lien avec les étudiant-e-s par la création de capsules hebdomadaires en rapport avec le sport et le bien-être en général.

En dépit de toutes ces annulations, le LDDR a pu offrir à ses lycéennes et lycéens des activités dans la première partie de l'année scolaire 2019-2020, avant la fermeture de l'école. Ainsi, au travers d'une dizaine de spectacles, nos élèves ont pu apprécier un répertoire varié avec des œuvres classiques et d'autres plus contemporaines. Lors de la soirée des auditions des lycéens et lycéennes musicien-nes de décembre, un public nombreux est venu applaudir les prestations riches et variées de nos élèves à l'Aula sous la direction de Caroline Lambert et Christian Pointet. Dans une ambiance empreinte d'exotisme, le 14e bal du lycée avec son thème « Paradis Tropical » a fait danser les élèves de 3MG. La conférence offerte aux élèves des classes terminales par l'Association des amis et anciens élèves du Lycée Denis-de-Rougemont (ALDDR) a accueilli M. Serge Molla, pasteur de l'Église réformée dans le canton de Vaud, qui a su passionner l'auditoire en abordant la problématique de l'intégration et du racisme à travers la personnalité et l'œuvre de Martin Luther King.

Seule une partie des traditionnels échanges et séjours a pu avoir lieu durant l'année scolaire 2019-2020. Le premier volet de l'échange avec le Colegio Nuestra Senora de Begona a pu se tenir en octobre 2019 (14 élèves du LDR à Bilbao) avant l'annulation de la visite des élèves de Bilbao chez nous, prévue en avril 2020. L'échange avec le Gymnasium Georgii à Esslingen n'a pas eu lieu, mais la célébration de 40 ans d'échanges sans interruption entre Esslingen et Neuchâtel (1979 à 2019) a été admirablement documentée dans une plaquette commémorative éditée par les responsables de cet échange. Pour la 8e édition, 16 élèves de 2MG bilingue se sont rendu-e-s à Cambridge en octobre 2019. Citons encore la nouvelle plateforme pour la mobilité du canton de Neuchâtel (move@ne) dont les projets ont suscité de l'intérêt au LDDR. Un projet pédagogique subventionné par Movetia (Mindstorm Bilingue NE – GL) a permis la rencontre d'une classe du LDDR et d'une classe de la Kantonsschule Glarus pour collaborer dans des groupes mélangés autour de la construction, programmation et documentation de robots « lego mindstorms ».

Un projet culturel et pédagogique sous la forme d'un échange entre la Suisse et l'Inde (Bal Bharati Public School, à Rohini – New Dehli) a été coordonné par Movetia et subventionné par la fondation Mercator. Ainsi, un groupe de 14 élèves volontaires de 2e année a séjourné à New Delhi du 28 octobre au 6 novembre 2019. Une expérience culturellement et humainement très enrichissante voire déboussolante pour ces jeunes élèves. L'accueil des élèves de Delhi à Neuchâtel a malheureusement dû être annulé en raison de la situation sanitaire mondiale. Des projets de mobilité individuelle sous la forme d'échanges avec le Canada, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande et la Suisse alémanique se sont poursuivis même si certain-e-s élèves ont dû rentrer plus tôt qu'initialement prévu relativement aux directives sanitaires.

Outre plusieurs actions menées, la Commission Égalité nouvellement constituée s'est donnée de la visibilité en créant une page publiée sur l'intranet de l'école. En parallèle, la direction et l'administration du LDDR se sont engagés pour une communication en écriture inclusive. Suite à la participation des élèves aux grèves climatiques, une Commission Verte composée d'un membre de la direction, de quelques enseignant-e-s et élèves a vu le jour afin d'encourager la diffusion de l'information nécessaire à un changement d'habitudes de consommation et permettre une réduction de notre empreinte écologique. On mentionnera encore, les visites d'Universités, de l'EPFL et de Hautes Écoles et, en novembre 2019, une journée « TecDay » pour les étudiant-e-s de 3e année, en collaboration avec la SATW et dont l'objectif principal est de sensibiliser et de renforcer l'intérêt des élèves aux formations scientifiques et techniques. Le Groupe de liaison du lycée continue de collaborer régulièrement avec la direction; cette année a vu la création d'un système de clubs permettant aux élèves qui partagent des intérêts communs de se retrouver en dehors des cours.

En matière de formation continue, le corps enseignant a participé à une journée sur le thème de la transition numérique à l'école. Les professeur-e-s ont ainsi pu assister à une conférence et participer à des ateliers en lien avec l'introduction de la discipline obligatoire informatique et le projet d'une classe BYOD dès 2021/22.

Dans le cadre de l'assainissement du nouveau bâtiment, des travaux d'étude préliminaire ont été menés. Une commission de planification et un groupe utilisatrices et utilisateurs sont à pied d'œuvre.

LYCEE JEAN-PIAGET

En 2020, la Direction a souhaité s'intéresser plus particulièrement aux préoccupations actuelles des élèves. Cela a donné lieu à différents événements sur le thème du développement, de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle, du racisme... autant de sujets plébiscités par les élèves et qui ont donné lieu aux actions suivantes.

Lancement de différentes actions en faveur du développement durable

Notre établissement accorde une importance particulière à la notion de développement durable et d'éco-responsabilité. Voici un résumé des actions entreprises en 2020 :

- Une bibliothèque participative a été mise en place dans notre Lycée.
- Repas à emporter : notre cafétéria du bâtiment Léopold-Robert propose de remplir les contenants personnels avec le menu du jour, puis de prendre en charge le nettoyage du récipient.
- Bouteilles réutilisables : toutes et tous nos élèves de première année ont reçu une bouteille isotherme réutilisable, dans le but de diminuer l'utilisation du plastique à usage unique.

La création d'un espace de parole LGBTQI+

Pour faire suite à la demande d'élèves du Lycée en début d'année scolaire, un espace de parole LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexes, queer ou en questionnement), d'écoute, d'information, de convivialité et de solidarité destiné à toutes les personnes concernées par des questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre a été créé dans notre Lycée. Cet espace a pour vocation d'être une plateforme d'échanges et d'informations où les personnes peuvent venir discuter librement, ainsi que de favoriser le dialogue dans notre Lycée afin de permettre de lutter contre les exclusions et les discriminations de toute nature basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

L'exposition Nous et les autres – des préjugés au racisme

Au cœur des enjeux actuels de notre société, cette exposition qui a été montée du 2 novembre au 23 décembre 2020 dans le hall du Bâtiment Léopold-Robert, s'est articulée autour de trois parties : Moi et les autres, Race et histoire et Etat des lieux, donnant ainsi la possibilité au public de se mettre face à ses propres représentations. Elle l'invitait à comprendre comment s'élaborent identité et altérité tout en lui permettant de prendre la mesure des processus de catégorisation à l'œuvre dans la fabrique du racisme dit « ordinaire ».

1^{ère} rencontre de la commission égalité du LJP

Cette dernière a décidé de lancer dès début 2021 les « boîtes à règles ». Ces boîtes manufacturées par la fondation « Les Perce-Neige » ont été ensuite décorées par les élèves du Club « créativité » du LJP. Ces boîtes seront très prochainement disposées dans un des toilettes pour femmes de chaque bâtiment. Les élèves auront à disposition gratuitement des tampons et des serviettes hygiéniques. Ces produits seront respectueux du corps et de l'environnement.

Parmi les autres activités qui ont animé l'ensemble de l'année 2020, on peut mettre en exergue :

La création d'un trombinoscope pour le personnel du LJP

Notre établissement comptant près de 150 enseignant-e-s, 4 membres de direction et 23 personnes employées dans les services administratif et technique, un trombinoscope a vu le jour en début d'année scolaire 2020 2021. Une grande partie des actrices et acteurs de notre lycée a souhaité y participer, permettant ainsi, par un simple clic, de mettre un visage sur un nom et/ou une fonction.

Le renforcement des clubs

Les clubs qui proposent tout un éventail d'activités initiées par les élèves s'ancrent davantage dans le paysage du Lycée. Les clubs actuellement actifs sont divers et variés tels que les clubs écriture, manga, musique, médias, créativité-dessin, écologie ainsi que le journal du Lycée et de nombreuses rencontres ont lieu régulièrement.

Rappelons que cette année, la direction, les enseignant-e-s, le personnel administratif et technique ont dû faire preuve d'inventivité et surtout d'une grande capacité d'adaptation face à la situation exceptionnelle que nous vivons afin de permettre aux élèves de suivre les cours à distance, de recevoir leurs titres... Nous n'oublions pas nos élèves qui, malgré les difficultés rencontrées, ont affronté cette période avec courage et détermination.

Enfin, on ne pourrait passer sous silence les grands changements au niveau de la direction avec le départ à la retraite de Monsieur Ivan Deschenaux, à la tête du Lycée depuis 2013, remplacé par Madame Violaine Sabbah ainsi que l'engagement – en avril – de Mme Adele Mantuano au poste de directrice adjointe du Lycée qui a pris ses fonctions en août 2020.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	4'341'302	8'660'200	8'802'857	+142'657	+1.6%	+4'461'555	+102.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'718'027	1'862'100	1'603'370	-258'730	-13.9%	-114'656	-6.7%
43 Revenus divers	35'740	29'500	19'732	-9'768	-33.1%	-16'008	-44.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'851	50'000	11'271	-38'729	-77.5%	-580	-4.9%
46 Revenus de transfert	2'494'417	2'474'600	2'242'153	-232'447	-9.4%	-252'264	-10.1%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	81'267	4'244'000	4'926'330	+682'330	+16.1%	+4'845'063	+5'961.9%
Charges d'exploitation	43'504'706	50'463'150	51'058'991	+595'841	+1.2%	+7'554'285	+17.4%
30 Charges de personnel	39'886'330	40'942'897	42'404'075	+1'461'178	+3.6%	+2'517'745	+6.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'901'893	3'319'600	2'500'653	-818'947	-24.7%	-401'239	-13.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	1'875	0	-1'875	-100.0%	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	950	+950	--	+950	--
36 Charges de transfert	21'415	26'000	3'340	-22'660	-87.2%	-18'075	-84.4%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	695'068	6'172'778	6'149'972	-22'806	-0.4%	+5'454'904	+784.8%
Résultat d'exploitation	-39'163'404	-41'802'950	-42'256'134	-453'184	-1.1%	-3'092'731	-7.9%
44 Revenus financiers	18'382	18'700	19'066	+366	+2.0%	+685	+3.7%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	18'382	18'700	19'066	+366	+2.0%	+685	+3.7%
Résultat opérationnel	-39'145'022	-41'784'250	-42'237'068	-452'818	-1.1%	-3'092'046	-7.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-39'145'022	-41'784'250	-42'237'068	-452'818	-1.1%	-3'092'046	-7.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	39.00	39.00	39.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.95	27.95	27.95	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

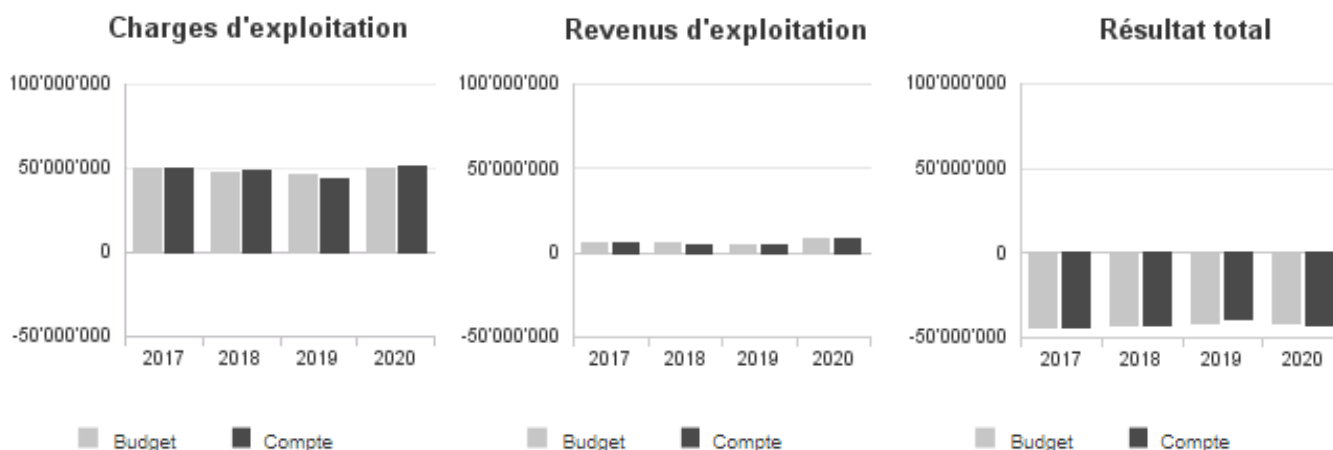
Les charges de personnel représentent plus de 80% du total des charges d'exploitation. La hausse constatée en 2020 s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. Premièrement, les lycées ont enregistré l'ouverture de 6 classes supplémentaires à la rentrée 2020, augmentation principalement liée à l'adaptation des conditions d'admission et de promotion due au contexte particulier de cette année scolaire. De plus, des cours spécifiques de soutien ont été mis en place afin de renforcer les compétences des élèves. On relève également une hausse des coûts de remplacements liés à la crise sanitaire. Ces charges supplémentaires de CHF 695'000 font partie du crédit urgent de 2 millions de francs adopté par le Grand Conseil le 10 juillet 2020. Deuxièmement, on enregistre une augmentation de la provision vacances du personnel enseignant gérée centralement par le service des ressources humaines pour un montant de CHF 680'000. Enfin, une provision pour litige en cours à hauteur de CHF 150'000 a été comptabilisée dans les comptes 2020 (un engagement conditionnel de CHF 318'000 pour ce litige figurait dans les annexes du bilan depuis 2018).

Les biens, services et autres charges d'exploitation enregistrent une baisse résultant essentiellement de la suppression de la majorité des événements ainsi que des activités culturelles et sportives prévus en 2020. Ces annulations expliquent également et de manière induite la diminution des recettes des groupes de natures comptables 42 et 43.

On note également une baisse des revenus de transfert (groupe 46) due à une réduction des contributions d'autres cantons (diminution du nombre d'élèves hors cantons fréquentant les lycées neuchâtelois) ainsi qu'à la diminution des subventions fédérales pour la formation professionnelle versées par le SEFRI liée à la réduction de l'offre au LJP.

La variation enregistrée sur le groupe 39 entre les comptes 2019 et 2020 résulte d'un changement de méthode appliqué quant à la refacturation des forfaits des services centraux gérés centralement par le service financier. Celle concernant le groupe de natures comptables 49 est liée à la bonification budgétaire relative au financement de la pratique professionnelle à plein temps enregistrée pour la première fois en 2020 pour 4.9 millions.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	28'000	35'279
Coûts salariaux et de structure	4'502'031	4'324'938
Coûts des services centraux	533'939	487'030
Revenus	5'697'700	6'225'687
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-633'730	-1'378'441

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la maturité professionnelle dispensée par le Lycée Jean-Piaget. Les coûts enregistrent les charges salariales spécifiques de cette filière ainsi que les autres charges directes liées. Les produits proviennent principalement des subventions fédérales versées par le SEFRI (CHF 1,2 millions) ainsi que de la bonification budgétaire relative au financement de la pratique professionnelle à plein temps (CHF 4,9 millions).

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	3'500	52'372
Coûts salariaux et de structure	10'468'512	10'019'458
Coûts des services centraux	1'236'016	1'124'448
Revenus	306'600	353'602
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	11'401'427	10'842'676

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Jean-Piaget. La baisse des coûts nets s'explique par la diminution du nombre de classes en maturité gymnasiale (ouverture de 26.3 classes contre 27.3 prévues au budget) et de manière induite par la réduction des charges de fonctionnement non-imputables directement à ce groupe de prestations.

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	50'500	29'558
Coûts salariaux et de structure	5'742'074	6'331'963
Coûts des services centraux	675'830	706'847
Revenus	255'500	252'656
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'212'904	6'815'712

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le Lycée Jean-Piaget. La hausse des coûts nets s'explique principalement par une augmentation du nombre de classes (ouverture de 17.3 classes contre 15 prévues au budget) ainsi que par la variation de la provision vacances du personnel enseignant.

Autres formations LJP (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	61'000	16'133
Coûts salariaux et de structure	512'372	655'896
Coûts des services centraux	54'511	66'816
Revenus	355'900	323'077
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	271'982	415'767

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation complémentaire permettant une passerelle vers l'université, aux centres de langues ainsi qu'aux cours de vacances du Lycée Jean-Piaget. La hausse des coûts nets s'explique principalement par une augmentation du nombre de classes en passerelle (ouverture de 2.6 classes contre 2 prévues au budget).

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	460'700	372'392
Coûts salariaux et de structure	9'459'548	9'795'312
Coûts des services centraux	1'982'512	1'968'656
Revenus	1'291'500	1'171'793
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	10'611'260	10'964'568

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars. L'augmentation des coûts salariaux et de structure résulte de l'ouverture de 2 classes supplémentaires à la rentrée 2020 (27 classes contre 25 prévues), d'une hausse des charges de remplacement ainsi que de la variation de la provision vacances du personnel enseignant. La diminution des charges directes découle de la suppression de la majorité des événements et activités prévus en 2020. La baisse des revenus s'explique par la diminution du nombre d'élèves hors cantons fréquentant le lycée.

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'036'300	621'695
Coûts salariaux et de structure	12'246'314	12'849'638
Coûts des services centraux	1'284'192	1'271'422
Revenus	672'400	441'202
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	13'894'406	14'301'553

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont. L'augmentation des coûts salariaux et de structure résulte de l'ouverture de 3 classes supplémentaires à la rentrée 2020 (36 classes contre 33 prévues) ainsi que de la variation de la provision vacances du personnel enseignant. La baisse des charges directes tout comme celle des revenus s'explique par la suppression de la majorité des événements et activités prévus en 2020.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Subsides à tiers LBC	8'405	6'000	0
Subsides à tiers LDDR	5'450	7'000	0
Subsides à tiers LJP	7'560	13'000	3'340
Total charges (+) / revenus (-) nets	21'415	26'000	3'340

Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées. Suite aux différentes annulations survenues en 2020, ces subsides n'ont pas été versés à l'exception de ceux destinés aux camps de ski du LJP à fin janvier.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Charge extraordinaire non incorporable	0	0	150'000
Frais de rappel	-3'040	0	-2'420
Total charges (+) / revenus (-) nets	-3'040	0	147'580

Commentaires

Enregistrement d'une provision pour litige en cours à hauteur de CHF 150'000. Un engagement conditionnel de CHF 318'000 avait été inscrit pour ce litige dans les annexes du bilan en 2018.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Programme éducation numérique	En cours	0	0	0	0	0	0	65'739	0	65'739
Total		0	0	0	0	0	0	65'739	0	65'739

Commentaires

Ces charges concernent l'engagement d'un chef de projet (0.6 EPT) pour la partie académique du projet éducation numérique ainsi que les coûts de formation du personnel enseignant dans le domaine du numérique. Le budget y relatif a été centralement enregistré dans le centre de profit du SFPO.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	58'575	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	1'696	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	56'878	Augmentation de charges
Résultat total	-58'575	Détérioration du résultat

Commentaires

Ces coûts concernent l'achat de matériel sanitaire spécifique lié la pandémie (groupe de nature comptable 31) ainsi que les indemnités versées au personnel ayant participé à la cellule de traçage en automne 2020.

3.10.8. Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)

Missions principales

Le CPMB a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle initiale, de formation professionnelle supérieure et de formation continue.

Ces prestations sont adaptées aux besoins des individus et du marché du travail dans les domaines des métiers du bâtiment.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Les travaux liés à la création du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).
- Le développement de la numérisation dans le monde du travail et dans l'enseignement professionnel.
- Les décisions politiques liées à la création/fermeture de filières de formations.
- La mise en place du contrat formation - dualisation des formations.
- Le développement des demandes de formations supérieures et continues.
- Les fluctuations économiques et démographiques, conditions de promotion à la fin du cycle 3 de l'école obligatoire (impact sur les rentrées scolaires et sur la part d'élèves dual/plein temps).
- L'évolution du nombre d'apprenants-e-s confronté-e-s à des difficultés d'apprentissage liées à des handicaps, des problèmes sociaux, familiaux ou économiques ou aux phénomènes migratoires.
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours interentreprises (CIE).
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle et nouvelle gouvernance (Formation professionnelle 2030).
- L'évolution de la situation sanitaire.

Le CPMB prévoit l'évolution suivante pour ces groupes de prestations de formation :

- Création et mise en place du Pôle bâtiment et construction.
- Domaine de la formation lié à la conjoncture économique.
- La formation initiale dépend également des accords intercantonaux pour les formations dont le lieu de formation romand se situe au CPMB.

Activités et réalisations

École

L'année 2020 a été une année très particulière en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 qui a engendré la fermeture complète de l'établissement du 16 mars au 8 juin 2020. Pendant ce temps, les cours professionnels ont été dispensés à distance par l'intermédiaire de l'outil de visioconférence et plateforme pédagogique MS-Teams. En ce qui concerne les cours interentreprises (CIE), ceux-ci n'ont pas pu avoir lieu pendant la période de fermeture et ils ont été rattrapés pendant les périodes de vacances scolaires et la deuxième partie de l'année dans les ateliers du CPMB.

Corps enseignant

Le personnel de direction composé de trois personnes reste stable par rapport à l'année précédente. Au niveau de la formation supérieure et continue la population d'enseignant-e-s reste stable.

L'année scolaire 2020-2021 a été une année de transition vers les services centraux créés en lien avec la charte de collaboration entre le CPLN, le CIFOM, le CPMB et la partie commerciale du LJP du 2 juillet 2019. Les enseignant-e-s de culture générale et de sport ont été rattaché-e-s aux services centraux des écoles professionnelles alors que les enseignants de branches spécifiques restent rattachés directement au CPMB. Les ressources humaines sont gérées de manière centralisée avec un service RH unique pour l'ensemble des écoles professionnelles neuchâteloises.

Personnel administratif et technique

Le personnel administratif du secrétariat du CPMB a fortement diminué au début de l'année scolaire 2020-2021 au profit des services centraux (3.8 EPT transférés). Le personnel administratif restant se compose de 5 personnes, pour 2.25 EPT. De plus, une apprentie employée de commerce dépendant du service des ressources humaines de l'Etat est formée au CPMB. Le service cantonal des bâtiments place des collaborateurs-trices au CPMB pour l'entretien des locaux, des installations et des alentours. 1 apprenti agent d'exploitation y est également formé.

Effectif des élèves

906 apprenti-e-s suivent leur formation dès la rentrée 2020-2021. À ceux-ci s'ajoutent 201 apprenti-e-s qui suivent uniquement les cours interentreprises au CPMB. Dans certains métiers, les cours interentreprises sont regroupés et dispensés exclusivement à Colombier alors que les cours professionnels ont lieu dans les différents cantons. 8 apprenti-e-s suivent les cours de maturité professionnelle technique intégrée au CPLN, au CIFOM ou dans un autre canton.

311 participant-e-s ont suivi des cours de formation professionnelle supérieure, pour préparer l'examen de brevet fédéral, de diplôme ES et de diplôme fédéral dans les domaines de l'électricité, des transports et du gros œuvre. 63 personnes ont suivi des cours de formation continue dans divers domaines de la construction et de l'électricité.

Certificats et diplômes délivrés

En raison de la situation sanitaire, le CPMB n'a pas pu accueillir et fêter les lauréats comme d'habitude lors de la cérémonie de clôture de juillet. Les certificats et diplômes suivants ont été délivrés par la poste : 201 certificats fédéraux de capacité (CFC) et 8 attestations fédérales de formation professionnelle (AFP);

Activités

L'habituel échange d'apprentis soutenu par les Rotary Clubs de Neuchâtel et Besançon a pu avoir lieu pour sa première partie seulement, ce sont 8 apprentis constructeurs métalliques qui ont fait un échange de 4 jours en se rendant en février 2020 au CFA de Besançon (F), la visite de la classe française planifiée en mars n'a pas pu avoir lieu en raison de la fermeture des centres professionnels en lien avec la COVID-19.

Aucune visites d'entreprise ou d'exposition n'a pu avoir lieu dans le cadre des courses d'écoles qui ont été annulées au profit d'une semaine de cours supplémentaire en présentiel pour consolider les lacunes accumulées lors de cours à distance de la période mars-mai 2020.

Les activités de sport facultatif ont également été largement impactées par la crise sanitaire, une grande partie des activités a dû être annulé dont notamment la fameuse course de la Vogalonga de Venise où 20 apprentis du CPMB étaient inscrits.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	8'043'310	8'544'884	7'513'844	-1'031'040	-12.1%	-529'466	-6.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	3'771'939	3'800'700	3'314'454	-486'246	-12.8%	-457'485	-12.1%
43 Revenus divers	42'470	63'000	57'036	-5'964	-9.5%	+14'567	+34.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	3'507'433	3'805'184	3'213'136	-592'048	-15.6%	-294'297	-8.4%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	721'468	876'000	929'217	+53'217	+6.1%	+207'749	+28.8%
Charges d'exploitation	9'698'397	12'932'665	12'885'648	-47'017	-0.4%	+3'187'250	+32.9%
30 Charges de personnel	7'731'326	7'491'891	7'631'891	+140'000	+1.9%	-99'435	-1.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'788'478	1'709'960	1'562'343	-147'617	-8.6%	-226'135	-12.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	178'594	3'730'814	3'691'414	-39'400	-1.1%	+3'512'820	+1'966.9%
Résultat d'exploitation	-1'655'088	-4'387'781	-5'371'804	-984'023	-22.4%	-3'716'716	-224.6%
44 Revenus financiers	188'758	200'000	176'506	-23'494	-11.7%	-12'252	-6.5%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	188'758	200'000	176'506	-23'494	-11.7%	-12'252	-6.5%
Résultat opérationnel	-1'466'330	-4'187'781	-5'195'298	-1'007'517	-24.1%	-3'728'968	-254.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'466'330	-4'187'781	-5'195'298	-1'007'517	-24.1%	-3'728'968	-254.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	9.00	9.00	9.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.00	6.00	6.20	+0.20	+3.3%	+0.20	+3.3%

Commentaires

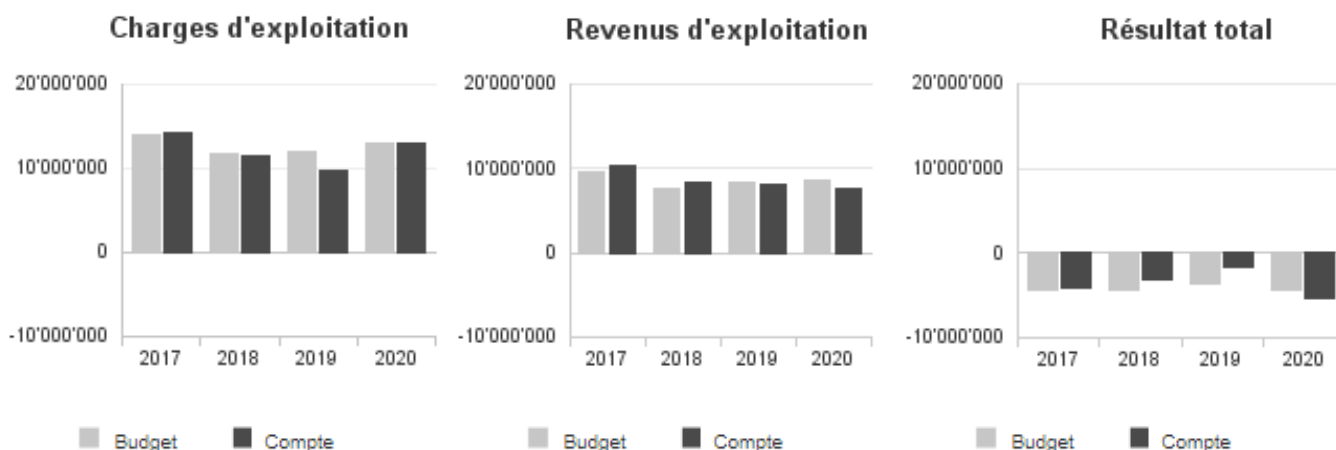
Les différences significatives entre les comptes 2020 et le budget 2020, respectivement des comptes 2019, proviennent des éléments suivants :

Groupe 31 : La situation sanitaire a eu pour effet une diminution des achats de consommables, des investissements, des prestations de tiers, des activités extra-scolaires ainsi qu'une augmentation des frais d'entretien des équipements.

Groupe 42 : Impact sur la subvention du FFPP suite la mise en place d'une comptabilité analytique avec l'introduction de nouvelles clés de répartition.

Groupe 46 : Subvention fédérale inférieure aux prévisions.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation initiale (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	961'520	736'082
Coûts salariaux et de structure	6'395'545	6'199'296
Coûts des services centraux	3'320'762	3'301'604
Revenus	6'370'340	4'939'627
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'307'487	5'297'356

Commentaires

Le CPMB dispense des formations initiales duales dans le domaine du bâtiment. Le CPMB est également chargé par les Organisations du monde du Travail (OrTra) de mettre sur pied les cours interentreprises d'une partie des professions qui y suivent les cours professionnels. De ce fait, l'école dispose des infrastructures indispensables à la tenue de ces cours.

Formation des adultes (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	191'900	173'436
Coûts salariaux et de structure	873'226	806'982
Coûts des services centraux	253'790	251'781
Revenus	1'438'622	1'357'863
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-119'706	-125'664

Commentaires

Le CPMB dispense des formations supérieures et continues dans le domaine du bâtiment.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	-2'258	0	-1'660
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'258	0	-1'660

Commentaires

Néant.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	25'266	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	25'266	Augmentation de charges
Résultat total	-25'266	Détérioration du résultat

Commentaires

Les coûts liés à la COVID sont essentiellement des coûts salariaux liés aux divers cours d'appuis ou au rattrapage des cours interentreprises qui ont été donnés dès la reprise des cours en présentiel ; il est à noter que seule les heures directement imputables figurent dans le tableau ci-dessus.

3.10.9. Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN)

Missions principales

Le CPLN a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle et formation professionnelle supérieure). Ces prestations sont adaptées aux besoins des individus et des milieux économiques.

Dans le détail, les prestations offertes par le CPLN sont notamment:

- les mesures préparatoires,
- la formation professionnelle initiale qui conduit à l'obtention d'une attestation fédérale, d'un certificat fédéral de capacité ou d'un certificat fédéral de maturité professionnelle,
- l'organisation de cours interentreprises,
- la formation professionnelle supérieure.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPLN sont:

- Les fluctuations économiques et démographiques, les conditions de promotion à la fin du cycle 3 de l'école obligatoire qui impactent les effectifs des rentrées scolaires ainsi que la part des élèves à plein temps et des apprenti-e-s en formation duale.
- L'évolution du nombre des élèves confronté-e-s à des difficultés (handicaps, problèmes sociaux, familiaux ou économiques).
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle.
- La réorganisation des tâches entre les entités du secondaire 2 et le SRHE.
- Les travaux liés à la création du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).
- Les décisions liées à la création ou la fermeture de filières de formations.
- Les conséquences de la pandémie COVID-19 et des mesures sanitaires à observer.

Formations initiales et supérieures: les difficultés d'apprentissage auxquelles une partie de nos jeunes apprenants-e-s est confrontée, ainsi que le meilleur dépistage des handicaps et les mesures de compensation y relatives, diminuent fortement l'homogénéité des groupes-classes; la mission pédagogique s'en trouve sensiblement complexifiée dans un système de formation qui se veut inclusif. La situation sanitaire liée à la pandémie Covid-19 a nécessité un soutien supplémentaire (cours d'appui) pour certain-e-s apprenant-e-s.

Mesures préparatoires et de transition: à terme, la réforme du cycle 3 devrait améliorer la transition directe de l'école obligatoire vers les formations du secondaire 2 et diminuer ainsi le besoin en mesures préparatoires.

Le projet CPNE a débuté en août 2018 et avec une finalisation complète à 2025. Il aura un impact durable sur l'ensemble de la formation professionnelle du canton de Neuchâtel, en développant les synergies entre les centres de formation professionnelle existants et en créant des pôles de compétences organisés par domaines de formation.

Les travaux de rénovation du campus de la Maladière ont été terminés fin 2019; la finalisation des espaces extérieurs a eu lieu durant la première moitié de l'année 2020.

Activités et réalisations

Événements marquants

Les événements qui ont marqué l'année 2020 du CPLN sont les suivants :

- Le premier semestre de l'année civile est marqué par la fermeture de l'établissement suite à la pandémie, avec le développement de l'enseignement (numérique) à distance pour l'ensemble des 2700 personnes en formation. Une partie des locaux du campus Maladière sont alors occupés par des équipes de la Protection civile.
- Eric Flury est désigné directeur de l'unité chargée des mesures de préapprentissage et de transition.
- La remise des prix du développement durable 2020 CSEM-CPLN.
- La réorganisation des tâches entre le service des ressources humaines du CPLN et le SRHE est menée à terme.

Ressources humaines

Le personnel du CPLN comptait en 2020 10.4 EPT de personnel de direction, 28.3 EPT de personnel administratif et technique et 174.5 EPT de personnel enseignant (y compris les occasionnel-le-s et tiers).

Effectifs des élèves

À la rentrée scolaire 2020-2021, le CPLN a accueilli 653 élèves en formation à plein temps et 1'874 en formation alternée, soit un total de 2'527 personnes en formation.

Certificats et diplômes délivrés

En 2020, 784 attestations fédérales, certificats fédéraux de capacité, certificats de maturité professionnelle et diplômes de la formation professionnelle supérieure ont été décernés. Le taux de réussite global aux examens est plus élevé que l'année dernière.

Activités particulières

- La mise en place et le suivi de l'évolution des mesures de protection sanitaires (matériel, locaux, comportements) dictées par les autorités.
- La reprise des activités de formation des adultes.
- Le développement et mise en œuvre très active de la numérisation de l'enseignement.
- L'organisation de diverses expositions au sein du campus Maladière.
- Les cadres et de nombreux collaborateurs et collaboratrices participent aux travaux préparatifs pour la création du CPNE.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	14'230'324	18'353'478	18'889'665	+536'187	+2.9%	+4'659'340	+32.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'477'769	2'534'790	2'148'666	-386'124	-15.2%	-329'103	-13.3%
43 Revenus divers	824'751	684'000	556'252	-127'748	-18.7%	-268'499	-32.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	2'286	+2'286	--	+2'286	--
46 Revenus de transfert	9'387'267	9'334'038	9'133'798	-200'240	-2.1%	-253'469	-2.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	1'540'537	5'800'650	7'048'662	+1'248'012	+21.5%	+5'508'125	+357.5%
Charges d'exploitation	36'371'506	42'196'924	41'799'397	-397'527	-0.9%	+5'427'891	+14.9%
30 Charges de personnel	30'068'875	30'851'583	31'138'688	+287'105	+0.9%	+1'069'813	+3.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	6'134'911	5'607'000	4'883'964	-723'036	-12.9%	-1'250'946	-20.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	91'762	147'086	143'168	-3'918	-2.7%	+51'406	+56.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	75'958	5'591'255	5'633'577	+42'322	+0.8%	+5'557'619	+7'316.7%
Résultat d'exploitation	-22'141'182	-23'843'446	-22'909'732	+933'714	+3.9%	-768'551	-3.5%
44 Revenus financiers	44'368	39'800	26'704	-13'097	-32.9%	-17'664	-39.8%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	44'368	39'800	26'704	-13'097	-32.9%	-17'664	-39.8%
Résultat opérationnel	-22'096'814	-23'803'646	-22'883'029	+920'617	+3.9%	-786'215	-3.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-22'096'814	-23'803'646	-22'883'029	+920'617	+3.9%	-786'215	-3.6%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	39.00	39.00	40.00	+1.00	+2.6%	+1.00	+2.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.35	27.70	28.25	+0.55	+2.0%	+0.90	+3.3%

Commentaires

Le résultat du CPLN est de CHF 0,9 million plus favorable que budgété. Ce résultat est la conséquence des évolutions suivantes :

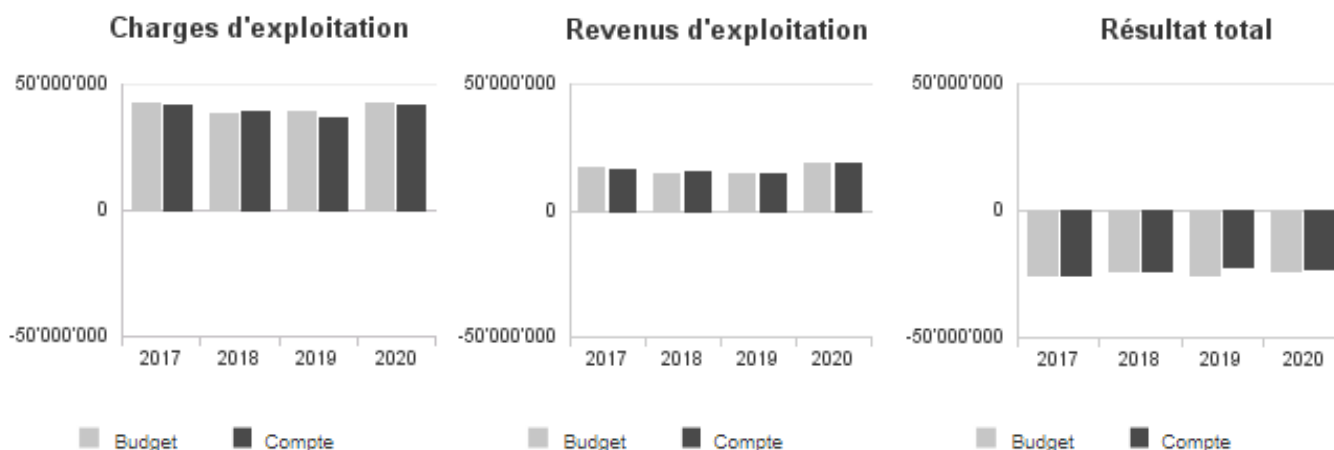
Revenus (globalement en hausse de CHF 0,5 million)

- Les revenus de taxes (groupe 42) sont CHF 0,4 million en-dessous du budget notamment en raison du non-encaissement des cotisations des élèves suite à l'annulation des voyages d'études, de ventes de matériel aux élèves inférieures aux attentes ainsi que d'une évaluation trop élevée des écolages lors de l'établissement du budget.
- Les revenus de transfert (groupe 46) sont CHF 0,2 million au-dessous du budget à cause d'une baisse de la part des élèves hors-canton.
- Les revenus d'imputations internes (groupe 49) sont CHF 1,2 million en dessus du budget, notamment grâce à une allocation plus élevée que prévu dans le cadre du contrat formation.

Charges (globalement en baisse de CHF 0,4 million)

- Les charges de personnel (groupe 30) sont CHF 0,3 million en dessus du budget, une baisse des coûts de CHF 0.2 million étant plus que compensée par la provision pour vacances dont la méthodologie de calcul a changé.
- Les charges de biens et services (groupe 31) sont en forte baisse (CHF -0,7 million), les diverses mesures mises en place pour lutter contre la pandémie ayant eu comme effet de retarder certains projet, d'annuler une partie des cours donnés par des externes, l'annulation des voyages d'étude et une baisse des frais de déplacement et d'organisation de manifestations.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

ECG (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	7'350
Coûts salariaux et de structure	0	0
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	10'000	7'350
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-10'000	0

Commentaires

Prestation transversale, l'enseignement de la culture générale (ECG) est dispensé dans toutes les formations initiales. Elle transmet des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de se développer sur les plans personnel et social. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles. Seuls les coûts non-imputables directement (activités culturelles globales) ressortent au niveau du groupe de prestations ECG.

EPS (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	56'020	0
Coûts salariaux et de structure	0	0
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	23'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	33'020	0

Commentaires

Prestation centralisée et transversale du CPLN, la mission du service des sports est de dispenser les heures d'éducation physique et sportive (EPS) obligatoires pour les étudiant-e-s de toutes les écoles du CPLN. De plus, le service propose du sport complémentaire afin que la dotation horaire du CPLN en éducation physique remplisse les exigences fédérales et cantonales. Le service des sports organise également des camps de sport extra muros dans le but d'intégrer les élèves d'origines diverses et de promouvoir la vie en société, les valeurs de partage, de collaboration, de tolérance, d'autonomie et d'entraide. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles. Seuls les coûts non-imputables directement (camps, sport facultatif) ressortent au niveau du groupe de prestations Sports. Au vu des mesures extraordinaires liées à la situation de la Covid-19, les camps de ski ont été annulés.

ET (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	674'280	471'377
Coûts salariaux et de structure	12'126'068	12'098'600
Coûts des services centraux	2'169'762	2'002'883
Revenus	7'690'994	8'654'729
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'279'117	5'918'131

Commentaires

L'Ecole Technique (ET) du CPLN dispense des formations initiales et supérieures dans des domaines de la technique industrielle, allant de l'informatique à l'automation, en passant par les processus d'entreprise. Afin d'améliorer la visibilité des professions techniques mais aussi afin de créer de nouvelles synergies dans ces domaines stratégiques pour l'économie de l'Arc jurassien, les écoles techniques du CIFOM et du CPLN sont placées depuis la rentrée 2017 sous une direction unique.

EAM (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	378'200	340'358
Coûts salariaux et de structure	9'134'747	8'164'130
Coûts des services centraux	1'585'473	1'846'358
Revenus	3'590'662	3'398'485
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'507'758	6'952'361

Commentaires

L'Ecole des Arts et Métiers (EAM) dispense les cours professionnels aux formations de l'artisanat au sens large tel que la coiffure, les métiers de bouche, les métiers du dessin du territoire et des constructions et même les employés des centres de mise en forme. L'EAM est essentiellement active aux niveau des formations initiales (CFC et AFP).

Une autre facette de l'activité de l'école est constituée par le secteur de préapprentissage qui joue un rôle essentiel et croissant dans le passage entre l'école et l'apprentissage, voire dans la mise en place de parcours de formation pour des jeunes sans projet précis. En courant d'année une unité spécifique a été créé afin de regrouper les prestations de ce secteur (voir Préapprentissage & Transition).

L'EAM est également chargée par les Organisations du monde du Travail (ORTRA) de mettre sur pied les cours interentreprises de la majorité des professions qui y suivent les cours professionnels. Ainsi, l'école compte de nombreux ateliers, laboratoires et locaux professionnels.

EPC (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	186'800	168'421
Coûts salariaux et de structure	7'234'197	7'276'315
Coûts des services centraux	1'261'908	986'788
Revenus	2'191'257	2'207'864
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'491'647	6'223'661

Commentaires

Bien ancrée dans le tissu de la formation duale du domaine commercial neuchâtelois, l'Ecole Professionnelle Commerciale (EPC) a pour défi de fournir au marché de l'emploi des professionnels compétents et bien formés aux nouvelles technologies. Un des objectifs est de proposer une formation digitalisée en Maturité post-CFC, en adéquation avec les défis d'industrie 4.0.

Pour la formation d'économiste d'entreprise ES, l'école s'est donnée pour mission de tisser des rapports plus étroits avec les entreprises locales, dans le but de mieux faire connaître les compétences des cadres intermédiaires diplômés ES.

EMTN (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	401'600	313'431
Coûts salariaux et de structure	2'111'826	2'115'337
Coûts des services centraux	402'590	580'456
Revenus	1'111'210	1'027'000
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'804'807	1'982'224

Commentaires

L'Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN) dispense des cours théoriques aux agriculteurs-trices CFC, aux forestiers-bûcherons CFC, aux fleuristes CFC, aux horticulteurs-paysagistes CFC et AFP, aux horticulteurs-floriculteurs CFC ainsi qu'aux horticulteurs-plantes vivaces CFC pour l'Arc jurassien. Elle gère une classe de maturité professionnelle, orientation nature, paysage et alimentation.

Sur mandat des OrTra, l'EMTN est impliquée dans la mise en œuvre des CIE pour les fleuristes et les horticulteurs-trices. Toutes ses actions sont menées en étroite collaboration avec les associations professionnelles.

ESD (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	561'200	457'506
Coûts salariaux et de structure	1'873'509	1'740'310
Coûts des services centraux	287'273	78'093
Revenus	1'994'885	1'743'118
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	727'097	532'792

Commentaires

L'Ecole Supérieure de Droguerie (ESD), reconnue sur le plan fédéral, est l'unique centre de compétence de la branche pour toute la Suisse. Elle est implantée à Neuchâtel depuis 1905. L'ESD dispense des cours de niveau CFC et ES.

L'école, est soutenue par l'Association Suisse des Droguistes (ASD) qui couvre intégralement le déficit de la formation ES. Il est à noter que l'effort financier fourni par l'ESD est plus soutenu depuis la diminution des tarifs intercantonaux de l'AES.

Préapprentissage & Transition (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	15'048
Coûts salariaux et de structure	0	1'245'689
Coûts des services centraux	0	5'568
Revenus	0	106'187
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	1'160'118

Commentaires

Le secteur de Préapprentissage & Transition joue un rôle essentiel et croissant dans le passage entre l'école et l'apprentissage, voire dans la mise en place de parcours de formation pour des jeunes sans projet précis. En 2020, une unité spécifique a été créée afin de regrouper les prestations de ce secteur qui était jusqu'à présent intégré dans l'Ecole des Arts et Métiers (EAM).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	-1'275	0	-939
Revenu d'immeubles patrimoine admin.	-25'476	-29'800	-20'433
Total charges (+) / revenus (-) nets	-26'751	-29'800	-21'372

Commentaires

Les revenus d'immeuble sont les revus générés par les diverses locations de salles de classes ou des salles polyvalentes. Ces revenus peuvent fortement varier d'une année à l'autre.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Enveloppe équipement salles polyvalentes	Clôturé	53'073	0	53'073	0	0	0	0	0	0
Equipements pédagogiques techniques	En cours	50'673	0	50'673	70'000	0	70'000	70'872	0	70'872
Renouv. contrôleur wifi/switches bâtiment	Clôturé	101'686	0	101'686	0	0	0	0	0	0
Serveurs et syst. sauvegarde(Datacenter)	Clôturé	189'767	0	189'767	0	0	0	0	0	0
Switches et Extension réseau SIS2	En cours	0	0	0	70'000	0	70'000	70'670	0	70'670
Total		395'199	0	395'199	140'000	0	140'000	141'542	0	141'542

Commentaires

Les budgets et le timing des deux projets d'investissement pour lesquels des dépenses étaient planifiées en 2020 ont été respectés. Ces projets sont les suivants:

- Équipements pédagogiques techniques: achat de divers équipements pédagogiques utilisés par les élèves de l'Ecole Technique.
- Switches et Extension réseau SIS2: renouvellement de deux commutateurs (switches) et extension du réseau afin d'accueillir des élèves en formation BYOD (Bring Your Own Device).

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	135'115	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	10'100	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	125'014	Augmentation de charges
Résultat total	-135'115	Détérioration du résultat

Commentaires

Les coûts liés à la COVID sont essentiellement de deux natures:

- Coûts salariaux liés aux divers cours d'appuis ou au rattrapage des cours interentreprises qui ont été donnés dès la reprise des cours en présentiel ; il est à noter que seules les heures directement imputables figurent dans le tableau ci-dessus. Un grand nombre d'heures de travail a été effectué pour pallier la situation liée à la COVID-19, mais ne peuvent qu'être estimées.
- Coûts d'achats d'équipement de protection (parois en plexiglass, vaporisateurs, désinfectant, essuie-mains, etc.). Le CPLN a servi de centrale d'achat pour les 3 centres professionnels pour une partie de ces équipements.

3.10.10. Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM)

Missions principales

Le CIFOM a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle et formation professionnelle supérieure).

Le CIFOM se focalise sur le développement, la transmission et la promotion des compétences et des valeurs visant à l'intégration socio-économique et citoyenne des apprenant-e-s, dans les domaines technique, arts appliqués, commercial, socio-éducatif et de la santé.

Évolution de l'environnement et des tâches

Hors situation sanitaire, les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Fluctuations économiques et démographiques, nouvelles conditions de promotion à la fin du cycle obligatoire (impact sur les rentrées scolaires, sur la part d'élèves dual/plein temps).
- Travaux liés à la création du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).
- Décisions liées à la création/fermeture de filières de formations.
- Mise en place du contrat formation – Dualisation des formations.

Le projet CPNE a débuté en août 2018 avec une finalisation finale à 2025. Il aura un impact durable sur l'ensemble de la formation professionnelle du canton de Neuchâtel, en développant les synergies entre les centres de formation professionnelle existants et en créant des pôles de compétences organisés par domaines de compétences.

L'évolution des filières du domaine santé-social et l'augmentation attendue des effectifs amené une extension de l'École Pierre-Coullery. L'entrée dans le nouveau bâtiment (ancien hôpital de La Chaux-de-Fonds) s'est faite en automne 2019, dans une première phase. Une deuxième phase de travaux, effectués principalement en 2020, a permis à l'école de disposer de locaux supplémentaires dès le début de l'année 2021.

Les réflexions sur l'évolution des filières du domaine technique ont amené à la décision de fermer des filières à plein temps, avec des effets dès la rentrée scolaire 2019-2020, qui se sont poursuivis à la rentrée 2020-2021.

La fermeture du CEFNA (centre de formation neuchâtelois pour adultes) à la fin de l'année 2020 a amené le CIFOM et les autres centres professionnels du canton à intégrer une partie des formations pour adultes dans leurs écoles, ainsi que le personnel concerné.

Activités et réalisations

Événements marquants

Les événements qui ont marqué l'année 2020 du CIFOM sont les suivants :

- Création du pôle préapprentissage et transition, avec Eric Flury à sa direction, pour la rentrée scolaire 2020-2021.
- Avancement dans le projet CPNE par de nombreux groupes de travail, sous la direction de Patrick Rebstein, président du groupe de projet.
- Entré en production du processus VIM (Centralisation des factures fournisseurs et workflow) au 1.1.2020.
- 2e phase des travaux sur le nouveau bâtiment de l'EPCy.
- Poursuite des effets liés à la fermeture de filières techniques à plein temps (depuis la rentrée 2019/2020).
- Fermeture de deux filières à l'EAA en raison du manque d'élèves : Polydesigner 3D pour 2022 et décorateur-trice d'intérieurs pour 2023.

Ressources humaines

En 2020, le personnel du CIFOM comptait 10.9 EPT de personnel de direction, 52.1 EPT de personnel administratif et technique (y compris la conciergerie) et 238.5 EPT de personnel enseignant (y compris les occasionnel-le-s et tiers).

Effectifs des élèves

La rentrée scolaire 2020-2021 enregistre sur l'ensemble des unités du CIFOM 1'192 élèves en formation à plein temps et 1'772 en formation alternée, soit un total de 2'964.

ACTIVITÉS**CIFOM**

En raison de la pandémie du Covid-19, les écoles du CIFOM ont dû adapter leurs activités en s'appuyant sur le professionnalisme des acteurs-trices dans le cadre sanitaire qui leur était imposé.

Dans le cadre du projet CPNE :

- Le processus de mise en place de services transversaux sur la base de la charte de collaboration établie en 2019 s'est concrétisé par la mise en place de trois services centralisés sur les cinq prévus : le secrétariat général, le service informatique du secondaire 2 et le service de la qualité, de l'environnement et de la sécurité.
- Les travaux de mise en place d'un système de management intégré QES (Qualité, Environnement, Sécurité) au sein des centres professionnels se poursuit.

Pôle technologies et industrie

- Intégration des formations modulaires horlogeries et mécaniques et des formations supérieures d'agent-e de maintenance et d'expert en production.
- Investissement dans un nouvel atelier de polissage.

Ecole d'arts appliqués

- Lancement du projet en prévision des activités liées au 150e anniversaire de l'EAA.
- Participation à l'exposition « Sens dessus dessous – les dessous de l'histoire », avec les créations des élèves de l'EAA, qui s'est déroulée en février 2020 au Musée de Valangin.

Ecole Pierre-Coullery

- Deuxième phase des travaux à Sophie-Mairet à La Chaux-de-Fonds, permettant la mise à disposition du deuxième étage dès le mois de janvier 2021. Dans ce cadre, une nouvelle médiathèque a été créée.
- Intégration de la formation Art. 32 CFC – d'assistant socio-éducatif (ASE) et d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC).

ESTER

- Intégration des formations continues, dans le domaine de la bureautique, du management et des ressources humaines.
- Intégration de la formation supérieure de directeur-trice d'institution de l'enfance.

Pôle préapprentissage et transition

- Mise en place du pôle.
- Intégration du portail d'entrée formation pour les jeunes migrant-e-s de moins de 25 ans.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	16'433'357	28'623'100	30'145'203	+1'522'103	+5.3%	+13'711'846	+83.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	2'534'487	2'915'000	2'493'727	-421'273	-14.5%	-40'760	-1.6%
43 Revenus divers	82'844	29'100	22'533	-6'567	-22.6%	-60'312	-72.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	12'437'902	11'746'000	12'351'740	+605'740	+5.2%	-86'162	-0.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	1'378'124	13'933'000	15'277'204	+1'344'204	+9.6%	+13'899'080	+1'008.6%
Charges d'exploitation	49'830'100	62'057'380	59'712'831	-2'344'549	-3.8%	+9'882'731	+19.8%
30 Charges de personnel	44'304'709	46'332'582	44'464'100	-1'868'482	-4.0%	+159'391	+0.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'250'408	5'263'600	4'527'289	-736'311	-14.0%	-723'119	-13.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	96'668	104'133	173'836	+69'703	+66.9%	+77'168	+79.8%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	35'308	35'308	35'308	0	0.0%	0	0.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	143'007	10'321'757	10'512'298	+190'541	+1.8%	+10'369'291	+7250.9%
Résultat d'exploitation	-33'396'743	-33'434'280	-29'567'628	+3'866'652	+11.6%	+3'829'115	+11.5%
44 Revenus financiers	78'390	80'000	52'550	-27'450	-34.3%	-25'840	-33.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	78'390	80'000	52'550	-27'450	-34.3%	-25'840	-33.0%
Résultat opérationnel	-33'318'353	-33'354'280	-29'515'078	+3'839'202	+11.5%	+3'803'275	+11.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-33'318'353	-33'354'280	-29'515'078	+3'839'202	+11.5%	+3'803'275	+11.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	71.00	75.00	72.00	-3.00	-4.0%	+1.00	+1.4%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	53.70	54.50	52.40	-2.10	-3.9%	-1.30	-2.4%

Commentaires

L'écart favorable par rapport au budget au niveau des charges de personnel, pour un total de CHF -1.9 millions s'explique par les éléments suivants:

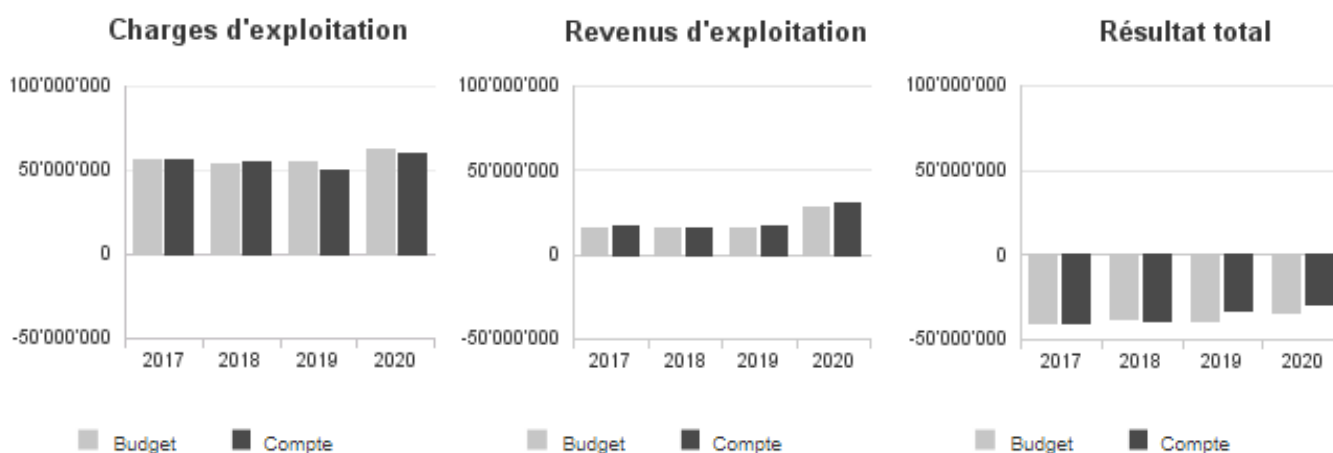
- délais de carence et déductions pour absences longue durée pour le personnel administratif et technique ;
- restitutions d'indemnités pour congés maternités et accidents (non prévues au budget) ;
- le confinement et l'enseignement à distance ont eu pour effet une diminution des coûts (cours pas dispensés, moins de salariés occasionnels) ;
- évolution des filières (dualisation des métiers techniques, moins de classes que prévu ouvertes, en commerce et en maturité professionnelle) ;
- transfert de certains enseignements à des tiers (nature comptable 31300000 – Prestations de service) ;

La situation sanitaire liée à la pandémie Covid-19 a nécessité cependant aussi un soutien supplémentaire (cours d'appui) pour certain-e-s apprenant-e-s.

L'évolution favorable sur les biens, services et autres charges d'exploitation (compte 31) est compensée en partie par celle des recettes de taxes (compte 42). La situation sanitaire a aussi pour effet une diminution des charges (moins de consommations liées au confinement et à l'enseignement à distance, limitation des déplacements, annulation des cérémonies et autres manifestations, annulation des activités extrascolaires et des voyages d'étude).

Les recettes ont évolué favorablement par rapport au budget, notamment grâce à l'amélioration non prévisible des subventions forfaitaires versées par la Confédération (CHF +0.7 millions) (nature comptable 46300800 – Subventions fédérales diverses) et du montant alloué dans le cadre du contrat formation (CHF +1.4 millions) (nature comptable 49800999 – Bonification budgétaire).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

EAA (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	526'100	352'605
Coûts salariaux et de structure	7'417'071	7'095'582
Coûts des services centraux	1'920'475	1'885'931
Revenus	5'314'100	6'159'364
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'549'547	3'174'755

Commentaires

L'Ecole d'arts appliqués du CIFOM (EAA) constitue la filière artistique du CIFOM. Elle dispense des formations initiales (à plein temps ou en mode dual) dans les domaines de l'objet (bijouterie, sertissage et gravure), de la mode (création des vêtements-couture), de la communication visuelle (interactive media design, graphisme), et de la décoration (polydesign 3D, décoration d'intérieurs). L'EAA propose également une formation professionnelle supérieure (ES) unique en Suisse de Designer d'objets horlogers.

EPC (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	485'500	282'951
Coûts salariaux et de structure	7'206'890	6'734'800
Coûts des services centraux	968'685	1'167'965
Revenus	3'435'900	3'324'107
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	5'225'175	4'861'609

Commentaires

L'Ecole Pierre-Coullery du CIFOM (EPC) dispense des formations initiales en emploi et supérieures (à plein temps ou en emploi) dans les domaines de la santé et du social. Elle collabore avec l'ESTER dans le cadre des cours de maturité professionnelle dans ces domaines.

ESTER (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	324'000	321'601
Coûts salariaux et de structure	12'708'798	11'430'333
Coûts des services centraux	1'780'749	1'636'968
Revenus	6'967'900	7'034'753
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'845'647	6'354'150

Commentaires

L'Ecole du secteur tertiaire du CIFOM (ESTER) propose des formations initiales (à plein temps ou en emploi) dans les domaines du commerce, de la vente, ainsi que de la santé et du social, en collaboration avec l'Ecole Pierre-Coullery (EPC), qui dispense les cours professionnels pour les voies maturité santé-social, la partie maturité étant assurée par l'ESTER. Une autre facette de l'activité de l'ESTER était jusqu'à la rentrée 2020-2021 constituée par le secteur de préapprentissage qui joue un rôle essentiel et croissant dans le passage entre l'école et l'apprentissage, permettant d'élaborer un projet professionnel. Dès le mois d'août 2020, il a été créé un pôle Préapprentissage et Transition (P&T) qui a repris ces activités.

ET (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	492'600	388'744
Coûts salariaux et de structure	19'526'203	19'689'760
Coûts des services centraux	5'960'308	5'818'888
Revenus	10'245'200	11'290'442
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	15'733'911	14'606'951

Commentaires

L'Ecole Technique du CIFOM (ET) dispense des formations initiales et supérieures (à plein temps ou en emploi) dans toute une palette de métiers indispensables au tissu industriel régional (horlogerie, microtechnique, mécanique, électroplastie, informatique, carrosserie et mécanique automobile). L'ET dispense aussi un cours-passerelle permettant à un titulaire d'une maturité académique de poursuivre ses études en HES. L'ET est également chargée par les Organisations du monde du Travail (ORTRA) de mettre sur pied les cours interentreprises d'une partie des professions qui y suivent les cours professionnels.

Afin d'améliorer la visibilité des professions techniques et de créer de nouvelles synergies dans ces domaines stratégiques pour l'économie de l'Arc jurassien, les écoles techniques du CIFOM et du CPLN sont placées depuis la rentrée 2017 sous une direction unique.

EPS (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	31'000	24'180
Coûts salariaux et de structure	0	0
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	31'000	25'160
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	-980

Commentaires

Prestation centralisée et transversale du CIFOM, la mission du service des sports est de dispenser les heures d'éducation physique et sportive (EPS) obligatoires pour les étudiants de toutes les écoles du CIFOM. Le service des sports organise également des camps de sport extra muros dans le but d'intégrer les élèves d'origines diverses et de promouvoir la vie en société, les valeurs de partage, de collaboration, de tolérance, d'autonomie et d'entraide.

Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles. Seuls les coûts non-imputables directement (camps notamment) ressortent au niveau du groupe de prestations EPS.

P&T (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	460'304
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	460'304

Commentaires

Dès le mois d'août 2020, le pôle Préapprentissage et Transition (P&T) a été créé au CIFOM et au CPLN, sous une direction unique, afin de prendre en charge le secteur de préapprentissage (jusqu'à-là proposé dans le cadre de l'ESTER au CIFOM et de l'EAM au CPLN).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-4'953	0	-4'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'953	0	-4'500

Commentaires

Il s'agit des frais de rappels automatiquement générés sur les factures des débiteurs qui ne sont pas payées dans les délais.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
CIFOM-PTI-Création atelier polissage	Clôturé	0	0	0	0	0	0	136'674	0	136'674
EAA - Enveloppe équipements	En cours	55'612	0	55'612	30'000	0	30'000	30'680	0	30'680
Outils de gestion qualité CPNE	En cours	0	0	0	0	0	0	62'369	0	62'369
Programme éducation numérique	En cours	0	0	0	0	0	0	29'965	0	29'965
PTN - Enveloppe équipements	En cours	223'110	24'000	199'110	100'000	0	100'000	104'826	0	104'826
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	35'052	0	35'052	15'000	0	15'000	15'000	0	15'000
Total		313'774	24'000	289'774	145'000	0	145'000	379'513	0	379'513

Commentaires

Un crédit supplémentaire a été obtenu pour la création d'un atelier de polissage au pôle technologies et industrie. Une partie du crédit d'engagement pour la création du CPNE a été transférée du SFPO au CIFOM pour l'acquisition d'un outil de gestion de la qualité.

Les autres crédits utilisés en 2020 dans les comptes des investissements ont été réalisés selon les prévisions.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	32'825	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	6'916	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	25'909	Augmentation de charges
Résultat total	-32'825	Détérioration du résultat

Commentaires

Les coûts liés à la COVID-19 sont essentiellement de deux natures:

- Coûts salariaux liés aux divers cours d'appuis ou au rattrapage des cours interentreprises qui ont été donnés dès la reprise des cours en présentiel ; il est à noter que seules les heures directement imputables figurent dans le tableau ci-dessus. Un grand nombre d'heures de travail a été effectué pour pallier la situation liée à la COVID-19, mais ne peuvent qu'être estimées.
- Coûts d'achats d'équipement de protection (parois en plexiglass, vaporisateurs, désinfectant, essuie-mains, etc.).

3.10.11. Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA)

Missions principales

Le CEFNA offre des formations qui visent à développer, transmettre et promouvoir des compétences et des valeurs favorisant l'intégration économique, mais aussi sociale et citoyenne des personnes en formation. Il offre aussi des services de conseil et d'ingénierie en formation, ainsi que des services d'accompagnement de projets professionnels, d'évaluation et de bilans de compétences.

Le CEFNA s'adresse aux adultes en général, répartis sur les clientèles suivantes: Particuliers, Entreprises et Intégration professionnelle (institutions).

Évolution de l'environnement et des tâches

La baisse significative du chômage, la réorganisation fédérale du domaine de l'asile et le ralentissement des flux migratoires ont induit une très forte diminution des besoins en matière de formation des adultes dans le domaine dit des compétences de base. Le volume d'achat de ces prestations auprès du Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA), a été fortement réduite, engendrant pour le CEFNA un impact important en termes d'emploi. Afin de pérenniser les autres formations dispensées par le centre, le Conseil d'État a décidé de les confier aux écoles professionnelles du canton (CPLN et CIFOM). Ce transfert à des entités plus grandes permettra en effet de garantir durablement la viabilité de ces formations et de standardiser les conditions de formation continue, comme c'est déjà le cas pour les métiers du bâtiment, de l'agriculture et de la restauration. Le transfert des formations conservées dans les centres professionnels s'est terminé au 31.12.2020, ainsi que la fermeture du CEFNA et le transfert du personnel dans les centres professionnels.

Activités et réalisations

Événements marquants

Les événements qui ont marqué l'année 2020 du CEFNA sont les suivants :

- En raison de la pandémie de Covid-19, adaptation des activités en s'appuyant sur le professionnalisme des acteurs-trices dans le cadre sanitaire qui leur était imposé.
- Fermeture progressive du CEFNA au 31.12.2020.
- Transfert des formations pour adultes dans les écoles du CIFOM et du CPLN.
- Transfert du personnel du CEFNA (formateurs-trices et personnel administratif) dans les écoles des centres professionnels.

Ressources humaines

En 2020, le personnel du CEFNA comptait respectivement 2.0 EPT de personnel de direction, 5.4 EPT de personnel administratif et technique et 28.5 EPT de personnel enseignant (y compris les occasionnels et tiers). À fin 2020, 27 collaborateurs-trices équivalent à 18.8 EPT ont été transféré-e-s dans les écoles des centres professionnels.

Activités

Transfert du portail d'entrée formation pour les jeunes migrant-e-s de moins de 25 ans au pôle préapprentissage et transition.

Résultat financier

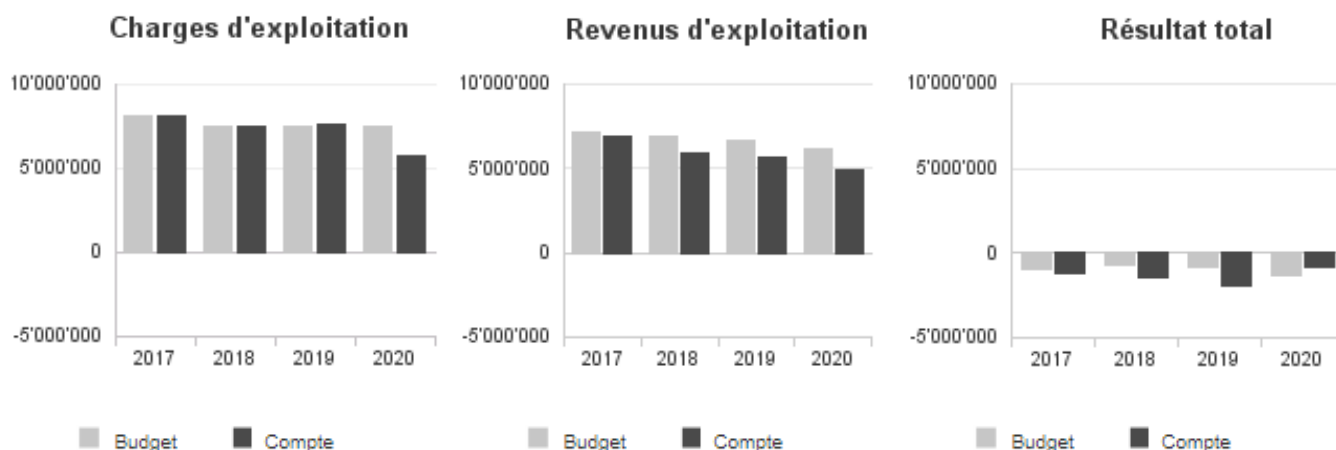
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	5'712'557	6'141'000	4'953'512	-1'187'488	-19.3%	-759'045	-13.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	4'530'937	4'881'000	3'601'935	-1'279'065	-26.2%	-929'002	-20.5%
43 Revenus divers	3'300	1'000	112'588	+111'588	+11'158.8%	+109'288	+3'312.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	495'564	503'000	475'054	-27'946	-5.6%	-20'510	-4.1%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	682'756	756'000	763'935	+7'935	+1.0%	+81'179	+11.9%
Charges d'exploitation	7'632'029	7'445'707	5'729'284	-1'716'424	-23.1%	-1'902'745	-24.9%
30 Charges de personnel	6'194'232	5'576'128	4'045'714	-1'530'414	-27.4%	-2'148'518	-34.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	793'863	833'200	632'476	-200'724	-24.1%	-161'386	-20.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	146'877	146'874	143'792	-3'082	-2.1%	-3'085	-2.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	497'057	889'505	907'301	+17'796	+2.0%	+410'244	+82.5%
Résultat d'exploitation	-1'919'472	-1'304'707	-775'772	+528'935	+40.5%	+1'143'700	+59.6%
44 Revenus financiers	30'732	28'000	20'821	-7'179	-25.6%	-9'912	-32.3%
34 Charges financières	0	0	73'975	+73'975	--	+73'975	--
Résultat de financement	30'732	28'000	-53'154	-81'154	-289.8%	-83'887	-273.0%
Résultat opérationnel	-1'888'740	-1'276'707	-828'926	+447'781	+35.1%	+1'059'814	+56.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'888'740	-1'276'707	-828'926	+447'781	+35.1%	+1'059'814	+56.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	8.00	8.00	8.00	+0.00	0.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.75	5.75	5.40	-0.35	-6.1%	-0.35	-6.1%

Commentaires

Fermeture progressive de certaines filières durant l'année : la dissolution partielle de la provision pour indemnités de départ du personnel formateur du CEFNA a entraîné une amélioration du résultat en 2020 de CHF 0,5 million. Les finances de cours ont par conséquent été impactées défavorablement. Seules les dépenses en biens, services et autres charges d'exploitation indispensables ont été consenties, avec un écart favorable par rapport au budget de CHF -0,2 million.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Particuliers (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	506'700	527'791
Coûts salariaux et de structure	2'552'415	1'872'121
Coûts des services centraux	206'589	181'635
Revenus	2'386'000	1'849'844
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	879'704	731'703

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts et revenus liés aux formations dispensées par le CEFNA aux particuliers (art. 32, formations modulaires, tertiaire B, perfectionnement).

Institutions (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	83'000	89'271
Coûts salariaux et de structure	3'371'200	2'476'465
Coûts des services centraux	195'991	210'445
Revenus	3'386'000	2'851'894
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	264'191	-75'714

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts et revenus liés aux formations dispensées par le CEFNA aux institutions du canton (SEMP, COSM, SFPO).

Entreprises (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	2'000	4'555
Coûts salariaux et de structure	376'575	186'900
Coûts des services centraux	4'237	10'057
Revenus	250'000	27'715
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	132'812	173'797

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts et revenus liés aux formations dispensées par le CEFNA auprès des entreprises. Les activités pour cette clientèle ont été restreintes, en raison de l'impossibilité de garantir la qualité des prestations pendant cette année et au-delà.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-800	0	-860
Total charges (+) / revenus (-) nets	-800	0	-860

Commentaires

Il s'agit des frais de rappels automatiquement générés sur les factures des débiteurs qui ne sont pas payées dans les délais.

3.10.12. Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Missions principales

La mission du SPAJ consiste à assurer la prévention, la promotion et la protection de la jeunesse et à prendre en charge les adultes en difficulté.

Le service développe et finance la prise en charge ambulatoire et en institutions d'éducation spécialisée des enfants et des adolescents et se porte garant de leur bien-être tout en soutenant financièrement les structures d'accueil extrafamilial.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Développement du dispositif cantonal de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse (SPEJ, selon feuille de route du DEF-SPAJ du 23.12.2017)
- Réforme du mode de rémunération des curateurs et des curatrices
- Projet de loi sur l'enfance et la jeunesse

Activités et réalisations

L'année 2020 a été notamment marquée par la suite du déploiement du dispositif cantonal de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse (SPEJ) sur différents axes.

- Les contrats de prestations 2019-2022 validés en fin d'année 2018 avec les différents partenaires du domaine des institutions d'éducation spécialisée et des services d'action éducative en milieu ouvert ont vécu leur deuxième année d'exercice.
- Un projet d'arrêté fixant la participation financière journalière des parents aux frais de placement et le financement des familles d'accueil avec hébergement (FAH) a été validé par le Conseil d'État et mis en œuvre dès le 1^{er} juillet 2020. Une des mesures du SPEJ prévoit de redéfinir la manière d'impliquer les parents au coût d'accueil de leur-s enfant-s. Jusqu'à fin juin 2020, les parents ont contribué aux frais de placement en institution d'éducation spécialisée (IES) par une contribution forfaitaire de CHF 30 par jour. La majorité des parents ne pouvaient pas honorer cette dépense qui était finalement payée par l'aide sociale. Cela impliquait, dans un certain nombre de cas, l'ouverture d'un dossier d'aide sociale pour une famille suite au placement de leur enfant. L'arrêté propose de corriger la situation en s'inspirant du dispositif mis en place pour les familles d'accueil avec hébergement dès 2016 qui prévoit une participation financière des parents en fonction de leur capacité contributive. Pour les parents qui sont au bénéfice de l'aide sociale, c'est le SPAJ qui assume désormais les frais de placement tandis que les parents bénéficiaires d'une rente AVS/AI paient l'intégralité des frais de placement, puisque ces derniers sont désormais reconnus dans le calcul des prestations complémentaires AVS/AI. Cet arrêté propose ainsi un transfert de charges de l'aide sociale vers le SPAJ et une adaptation des montants versés par les parents et les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI.
- Depuis le 1^{er} juillet 2020, une plateforme informatique permettant au SPAJ le suivi et la facturation de tous les enfants placés est opérationnelle.
- La réflexion autour d'un concept cantonal de soutien à la parentalité permettant aux couples, aux parents, aux enfants et globalement aux familles d'atteindre ou de conserver, selon leurs capacités individuelles, une autonomie suffisante a également pu démarrer.

En parallèle aux activités réalisées, le SPAJ a été également largement impacté par la pandémie liée à la Covid-19. Depuis le mois de mars et tout au long de l'année, des contacts soutenus ont été mis en place avec les partenaires du service, principalement avec les structures d'accueil extrafamilial et les institutions d'éducation spécialisée. Dans le domaine de l'accueil extrafamilial, le service a également été occupé à organiser le système de facturation en lien avec la participation financière des parents qui a dû être modifiée durant la première vague. Il a également traité durant l'été les demandes d'aide financière en faveur des structures d'accueil extrafamilial selon Ordonnance du 20 mai 2020 sur l'atténuation des conséquences économiques des mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance COVID-19 accueil extrafamilial pour enfants).

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	5'098'593	10'250'361	9'386'077	-864'284	-8.4%	+4'287'483	+84.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'426'760	6'670'361	5'340'058	-1'330'303	-19.9%	+3'913'298	+274.3%
43 Revenus divers	16'129	0	12'189	+12'189	--	-3'941	-24.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	34'223	30'000	6'276	-23'724	-79.1%	-27'946	-81.7%
47 Subventions à redistribuer	3'621'481	3'550'000	4'027'553	+477'553	+13.5%	+406'072	+11.2%
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	63'887'710	72'335'043	69'919'225	-2'415'818	-3.3%	+6'031'515	+9.4%
30 Charges de personnel	11'565'614	12'636'543	13'081'555	+445'012	+3.5%	+1'515'940	+13.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'274'056	2'427'000	2'091'084	-335'916	-13.8%	-182'972	-8.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	34'722'363	41'800'000	37'616'014	-4'183'986	-10.0%	+2'893'651	+8.3%
37 Subventions redistribuées	3'621'481	3'550'000	4'027'553	+477'553	+13.5%	+406'072	+11.2%
39 Imputations internes	11'704'195	11'921'500	13'103'019	+1'181'519	+9.9%	+1'398'824	+12.0%
Résultat d'exploitation	-58'789'117	-62'084'682	-60'533'148	+1'551'534	+2.5%	-1'744'032	-3.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-58'789'117	-62'084'682	-60'533'148	+1'551'534	+2.5%	-1'744'032	-3.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-58'789'117	-62'084'682	-60'533'148	+1'551'534	+2.5%	-1'744'032	-3.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	110.00	117.00	115.00	-2.00	-1.7%	+5.00	+4.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	82.60	88.40	90.20	+1.80	+2.0%	+7.60	+9.2%

Commentaires

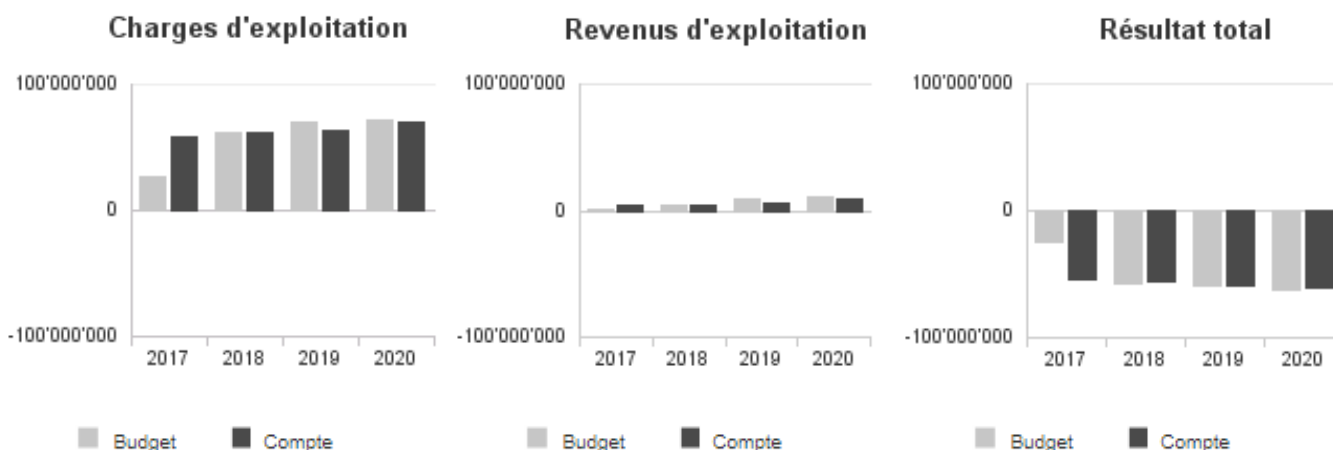
Les différences marquantes entre le budget 2020 et les comptes 2020 s'expliquent de la manière suivante :

- **Gr. 30** : augmentation des honoraires décidés par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en faveur des curateurs et curatrices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s de l'État compensée par une diminution de la rubrique correspondante du groupe 31 concernant les curateurs et curatrices privé-e-s indépendant-e-s.
- **Gr. 36** : l'écart entre les subventions budgétées et les subventions effectivement versées est lié principalement :
 - à la modification en juillet 2020 (au lieu du 1^{er} janvier 2020) de la manière de facturer aux parents leur contribution aux frais de placement. Le montant des recettes encaissées par les IES pour ces 6 mois est de CHF 3,15 millions. Ce montant compense le manco correspondant dans la rubrique 42.
 - au bouclage des comptes annuels 2019 des organismes partenaires (2.5 mio en faveur de l'État) intégrant notamment les premiers effets de la réforme du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse.
 - à une compensation de dépenses non prévues de CHF 2,1 millions en lien avec la Covid-19 en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées.
- **Gr. 37** : l'écart entre le montant budgété et le montant effectivement comptabilisé correspond à une dépense non-prévue de CHF 477'553 en lien avec la Covid-19 assumée par le Confédération mais avancée par le SPAJ (compensée par la rubrique 47).
- **Gr. 42** : le manco de CHF 3,15 millions est lié à l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2020 de la modification de la participation financière des parents a été compensé par une réduction de la contre-prestation financière de l'État en faveur des institutions d'éducation spécialisée (voir remarque rubrique 36); cette différence a en outre été partiellement neutralisée par une augmentation des dossiers d'enfants placés au bénéfice de prestations complémentaires pour lesquels des revenus supplémentaires ont pu être encaissés et une augmentation des honoraires en lien avec l'application des nouveaux barèmes relatifs aux honoraires des curateurs-trices professionnel-le-s et des curateurs-trices privés pour les personnes concernées avec fortune (CHF 770'000).

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Au niveau des ressources humaines, l'effectif du SPAJ validé au budget 2020 était de 88.4 EPT. La différence par rapport à l'effectif de 90.2 EPT à fin 2020 est liée à trois dérogations : deux remplacements maladie longue durée pour 1.5 EPT, le poste de chargé-e de projet soutien à la parentalité de 0.8 EPT, soit une augmentation de l'effectif de 2.3 EPT et une réduction de 0.5 EPT de poste vacant à fin 2020 qui seront repourvus en 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protéger les mineurs (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	3'044
Coûts salariaux et de structure	5'990'812	6'147'037
Coûts des services centraux	566'689	563'473
Revenus	5'909'000	152'088
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	648'502	6'561'466

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés à la gestion des mandats concernant les enfants. Une différence significative est constatée par rapport au montant budgété, celle liée aux recettes qu'il était prévu d'encaisser directement par le service pour la participation financière des parents dont les enfants sont placés en institutions d'éducation spécialisée ou en familles d'accueil avec hébergement. Comme dit plus haut, la modification en juillet 2020 (au lieu du 1^{er} janvier 2020) de la manière de facturer aux parents leur contribution aux frais de placement a été effective au 1^{er} juillet 2020 et il a été décidé de comptabiliser les montants en lien avec ces recettes dans la rubrique autres charges et revenus nets non incorporables.

Assurer l'accueil extra-familial enfants (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	300'000	270'510
Coûts salariaux et de structure	962'138	1'011'915
Coûts des services centraux	226'676	225'389
Revenus	366'361	332'379
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'122'453	1'175'435

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés au travail de surveillance et d'autorisation de l'office mais aussi celui concernant la facture du SIEN pour ses prestations concernant la plateforme informatique ETIC-AEF. Les produits sont essentiellement issus du montant refacturé par le SPAJ aux structures d'accueil extrafamilial subventionnées pour son travail en lien avec la plateforme informatique ETIC-AEF.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'860'000	1'923'304
Coûts salariaux et de structure	4'610'730	5'462'701
Coûts des services centraux	289'641	287'997
Revenus	395'000	1'166'733
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'365'372	6'507'269

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les honoraires des curateurs-trices indépendants, les salaires des curateurs-trices professionnel-l-es du SPAJ et des curateurs-trices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s de l'État. Les produits concernent les honoraires des curateurs et curatrices du SPAJ (CHF 595'000) et les honoraires des curateurs et curatrice privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s de l'État (CHF 563'000) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

Prév. & promouv. activités jeunesse (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	35'000	40'760
Coûts salariaux et de structure	342'557	273'041
Coûts des services centraux	176'303	175'303
Revenus	0	19
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	553'860	489'085

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts directs en lien avec les travaux préparatoires de la campagne "10 mois 10 droits" et les ceux liés aux prestations du secteur de la déléguée à la jeunesse.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Inst. dans canton mineurs	25'993'177	30'790'000	25'687'187
Inst. hors canton mineurs	1'351'683	1'730'000	2'211'261
Parts cant. fonds accueil extra-familial	11'432'095	11'309'496	11'579'747
Subvention div. inst. privées	7'259'280	9'050'000	7'186'983
Total charges (+) / revenus (-) nets	46'036'236	52'879'496	46'665'177

Commentaires

La première ligne correspond aux montants alloués aux institutions d'éducation spécialisée (IES) dans le canton. Le montant figurant aux comptes est significativement moins important que celui budgété car il tient compte des recettes des parents (CHF 3,15 millions) qui viennent déduire d'autant le montant de la subvention effectivement versés aux IES (coûts bruts au budget et coûts nets aux comptes) et d'un solde en faveur de l'État de CHF 1,8 millions au bouclage des comptes annuels 2019 des organismes partenaires intégrant notamment les premiers effets de la réforme du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse. Au niveau de la subvention pour les placements hors canton, le montant est plus important que celui budgété, ceci est principalement lié à des placements pénaux pour lesquels le service n'a pas d'emprise. Le montant de la subvention effective en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert, des familles d'accueil avec hébergement et des organismes privés de jeunesse a également été moins important que prévu ; ceci est notamment lié au fait que les comptes annuels 2019 des services d'action éducative en milieu ouvert ont bouclé avec un solde en faveur de l'État de CHF 700'000 que le développement souhaité dans le secteur des familles d'accueil a été moins important qu'escompté.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Autres revenus non incorporables	-196	0	0
Frais de rappel	-380	0	-860
Participation parents aux frais de plac.	0	0	-3'690'168
Redistr. subv. OFJ	3'621'481	3'550'000	3'535'237
Subventions OFJ	-3'621'481	-3'550'000	-3'535'237
Total charges (+) / revenus (-) nets	-576	0	-3'691'028

Commentaires

Ces rubriques enregistrent la participation financière des parents selon le barème défini dans l'arrêté du Conseil d'État sur la participation financière journalière des parents aux frais de placement et le financement des familles d'accueil avec hébergement entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Les deux dernières rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée. Le service est ensuite chargé de reverser cette subvention aux institutions d'éducation spécialisée concernées.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
PI-Réformes	En cours	112'316	0	112'316	515'000	0	515'000	238'137	0	238'137
Total		112'316	0	112'316	515'000	0	515'000	238'137	0	238'137

Commentaires

Ces charges prévues dans le cadre de la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse et financées par le biais du programme d'impulsion et de transformation (rapport 18.045). Il s'agit notamment du financement de 0.8 EPT de chargé-e de projet dans le cadre de la mise en place d'un concept de soutien à la parentalité et celui lié à la formation du personnel des institutions d'éducation spécialisée touché par la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	240'282	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	240'282	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	2'679'738	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	23'891	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	2'415'564	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	240'282	Augmentation de charges
Résultat total	-2'439'456	Détérioration du résultat

Commentaires

Les charges de transfert 36 et 37 (et contrepartie 47) concernent les subventions versées en faveur des structures d'accueil extrafamilial selon l'Ordonnance du 20 mai 2020 sur l'atténuation des conséquences économiques des mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance COVID-19 accueil extrafamilial pour enfants). Cette ordonnance prévoit que le canton assume 67% du manque à gagner des structures d'accueil extrafamilial privées en lien avec la fermeture qui a eu lieu durant la première vague, le solde étant pris en compte par la confédération (rubrique 37/47).

Les charges de personnel sont relatives aux heures réalisées durant la première vague et rémunérées au personnel du service.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service protection de l'adulte et de la jeunesse	282
Total	282

Commentaires

Recensement non exhaustif des heures liées à la gestion de la crise sanitaire.

3.10.13. Fonds structures d'accueil extra-familial

Missions principales

La loi sur l'accueil extrafamilial (LAE), entrée en vigueur en 2012, intègre les employeurs au financement du dispositif. À cette fin, un fonds cantonal pour les structures d'accueil extrafamilial a été créé. Ce fonds encaisse les contributions des employeurs ainsi que la subvention de l'État avant de verser sa participation aux structures d'accueil subventionnées au sens de la LAE.

Le fonds pour les structures d'accueil est géré par un conseil de gestion nommé par le Conseil d'État. Ce conseil de gestion est composé, selon la LAE, de 7 membres représentant :

- l'État (une personne) ;
- les communes (deux personnes) ;
- les employeurs (quatre personnes dont un représentant des employeurs institutionnels).

Il a également pour missions de proposer annuellement au Conseil d'État le taux de la contribution à charge des employeurs, la réduction de la contribution des employeurs au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial et d'établir un rapport annuel de gestion à l'intention du Conseil d'État.

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre de son programme de législature 2018-2021 et de ses objectifs stratégiques, le Conseil d'État a souhaité valoriser et améliorer l'accessibilité des structures d'accueil extrafamilial. Le domaine de l'accueil des enfants reste donc toujours une priorité du Conseil d'État.

Les objectifs en matière de création de nouvelles places d'accueil extrafamilial sont atteints. À fin 2020, le taux de couverture préscolaire se monte à 30.6% et le taux de couverture parascolaire à 21.8% ; en comparaison avec les objectifs fixés à fin 2020 de 30% pour le préscolaire et 20% pour le parascolaire, nous pouvons souligner que les objectifs sont d'ores et déjà atteints.

Activités et réalisations

En 2020, ce sont 165 places d'accueil parascolaire et 11 places d'accueil préscolaire qui se sont ouvertes et ont intégré le dispositif LAE.

Au total, ce sont donc 176 places d'accueil supplémentaires qui ont intégré le dispositif en 2020.

Structures d'accueil subventionnées au sens de la LAE	31 décembre 2019		Evolution de l'offre		Transfert Places entrées subv.	31 décembre 2020	
	Nombre de places	Nombre de structures	Places en plus	Places en moins		Nombres de places	Nombres de structures
Structures d'accueil préscolaire	2165	58	11	0	0	2176	58
Structures d'accueil parascolaire	3109	53	165	0		3274	53
Parents d'accueil de jour préscolaires (AFJ)	111	1	0	0	0	111	1
Parents d'accueil de jour parascolaires (AFJ)	110	1	0	0	0	110	1
Totaux	5495	113	176	0	0	5671	113

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

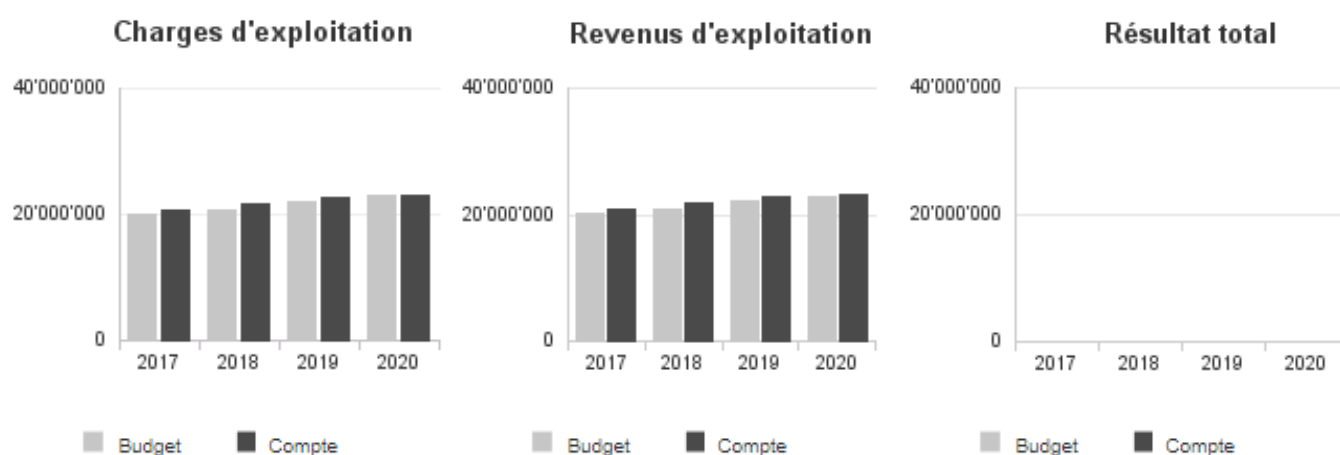
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	22'665'877	22'959'496	23'110'194	+150'698	+0.7%	+444'317	+2.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	11'233'782	11'650'000	11'530'447	-119'553	-1.0%	+296'665	+2.6%
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	11'432'095	11'309'496	11'579'747	+270'251	+2.4%	+147'652	+1.3%
Charges d'exploitation	22'665'877	22'959'496	23'110'194	+150'698	+0.7%	+444'317	+2.0%
30 Charges de personnel	763	1'400	988	-412	-29.5%	+225	+29.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	359'169	350'500	373'615	+23'115	+6.6%	+14'446	+4.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	22'305'945	22'607'596	22'735'591	+127'995	+0.6%	+429'646	+1.9%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Au niveau des charges de transfert, la différence entre le total du montant inscrit au budget et aux comptes annuels (CHF +127'995) est liée à deux éléments :

- Au moment de l'élaboration du budget 2020, tous les projets de nouvelles places d'accueil n'étaient pas encore connus, notamment dans le domaine de l'accueil parascolaire. La plupart de ces projets, qui vont dans le sens du développement voulu dans le rapport LAE-2, se sont concrétisés durant le premier semestre 2020. Ce sont ainsi 165 nouvelles places qui ont été créées juste avant la rentrée d'août 2020. En termes financiers, ces nouvelles places ont impacté les comptes à hauteur de CHF 71'000.
- Au moment de l'élaboration du budget 2020, une trentaine d'enfants à besoins spécifiques étaient accueillis en structure d'accueil extrafamilial. Durant l'année 2020, une dizaine d'enfants à besoins spécifiques supplémentaires ont été pris en charge par le fonds, pour un montant de CHF 57'000.
- La part cantonale (49) vient, quant à elle, équilibrer les comptes du fonds, à savoir compenser l'augmentation de CHF 128'000 des charges de transfert et de la différence de recettes à hauteur de CHF 11'500 de la part employeurs par rapport au montant budgété.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	22'305'945	22'607'596	22'650'591
Subventions structures d'accueil COVID	0	0	85'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	22'305'945	22'607'596	22'735'591

Commentaires

Subventions accordées au sens de la LAE en faveur des structures d'accueil extrafamilial réparties à raison de CHF 8'289'450 en faveur des structures d'accueil extrafamilial communales et de CHF 14'446'141 en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées.

3.10.14. Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

Missions principales

La loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020, intègre un financement des employeurs par le biais d'une contribution de 0.58% de la masse salariale. À cette fin, un fonds cantonal à la formation professionnelle initiale en mode dual a été créé. Le fonds encaisse, par le biais des caisses de compensation, les contributions des employeurs. Ce fonds a pour but d'inciter à la formation en mode dual, par l'octroi de prestations aux entreprises et institutions formatrices. La prestation financière par apprenti-e et par année se monte en moyenne à 5'000.- francs. Dans le but d'inciter les entreprises et institutions formatrices à former encore plus dans certains secteurs économiques, là où le taux de dualisation est faible, ces prestations peuvent être plus élevées. Actuellement, la prestation octroyée la plus basse se monte à 3'000.- francs par an et par apprenti-e, alors que la plus élevée atteint 6'000.- francs. À cela s'ajoute un complément annuel par apprenti-e de 1'300.- francs pour une maturité professionnelle intégrée. Une fois les prestations versées aux entreprises et institutions formatrices et les coûts liés au fonctionnement du fonds prélevés sur ce dernier, ses ressources sont dévolues au financement de la formation à la pratique professionnelle initiale dispensée par les établissements scolaires de la formation professionnelle du canton.

Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual est géré par un conseil de gestion nommé par le Conseil d'Etat. Ce conseil est composé de huit membres selon la représentativité suivante :

- L'Etat (deux personnes)
- Les communes (une personne)
- Les employeurs institutionnels (une personne)
- Les autres employeurs (quatre personnes)

Le conseil de gestion a comme mission première de déterminer les principes régissant le calcul des prestations du fonds et de proposer au Conseil d'Etat le montant des différentes prestations prévues pour les entreprises et institutions formatrices.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les objectifs principaux du fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD), sont les suivants :

- Accroissement du nombre de places d'apprentissage en mode dual.
- À la rentrée scolaire 2020-2021, le nombre de contrats signés était supérieur de 53 par rapport à la rentrée scolaire précédente.
- Taux de dualisation de 85%.
- Ce taux était de 75.4% à la rentrée scolaire 2020-2021, soit +1.4% comparativement à la rentrée scolaire précédente.

Activités et réalisations

L'année 2020 aura vu la conclusion de huit contrats de démarchage de l'apprentissage avec des OrTra ou associations économiques, le tout représentant une cinquantaine de métiers. Le service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) par le biais de son observatoire de l'apprentissage se charge de la coordination et du contrôle des démarcheurs et démarchées. Durant la crise de la Covid-19 de nombreuses mesures urgentes ont dû être prises par le SFPO, cela dans le but de maintenir les possibilités de rencontres, même virtuelles, entre les jeunes en quête de places d'apprentissage et les entreprises formatrices.

Dans le domaine de la technique, une offre de partenariat flexible a été créée. Cette mesure permet aux entreprises ou institutions formatrices de confier la formation pratique, contre rémunération, au pôle technologies et industrie du CIFOM-CPLN, pour des apprenti-e-s de première et ou deuxième année. Le partenariat flexible est ouvert aux six métiers suivants :

- Automaticien-ne CFC avec ou sans maturité
- Électronicien-ne CFC avec ou sans maturité
- Horloger-ère CFC avec ou sans maturité
- Informaticien-ne CFC avec ou sans maturité
- Micromécanicien-ne CFC avec ou sans maturité
- Qualiticien-ne CFC en microtechnique avec ou sans maturité (un an uniquement)

Cette nouvelle offre élaborée en collaboration avec les OrTra et associations économiques concernées permet aux entreprises qui manqueraient de ressources de soutien et d'encadrement des apprenti-e-s, de pouvoir tout de même former en mode dual, en déléguant la formation pratique à un centre de compétences reconnu.

Une campagne de communication financée par le fonds, sous le slogan de « formez votre atout » s'est déroulée de septembre à décembre 2020. Celle-ci visait à inciter les entreprises à faire le pas de la formation en mode dual.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	0	39'400'000	40'156'924	+756'924	+1.9%	+40'156'924	--
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	39'400'000	40'154'836	+754'836	+1.9%	+40'154'836	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	2'088	+2'088	--	+2'088	--
Charges d'exploitation	0	39'374'504	40'156'924	+782'420	+2.0%	+40'156'924	--
30 Charges de personnel	0	234'008	237'047	+3'039	+1.3%	+237'047	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	453'244	370'935	-82'309	-18.2%	+370'935	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	19'447'000	16'619'400	-2'827'600	-14.5%	+16'619'400	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	19'240'252	22'929'542	+3'689'290	+19.2%	+22'929'542	--
Résultat d'exploitation	0	25'496	0	-25'496	-100.0%	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	25'496	0	-25'496	-100.0%	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	25'496	0	-25'496	-100.0%	0	--
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12		3.00	1.00	-2.00	-66.7%	+1.00	--
Emplois équivalents plein-temps au 31.12		1.80	1.00	-0.80	-44.4%	+1.00	--

Commentaires

41 Taxes : nouvelle estimation, à la hausse, de la masse salariale en cours d'année.

31 Biens, services et autres charges d'expl. : les contrats de mandat ont été signés entre août et octobre 2020, d'où une part annuelle plus faible que prévue initialement dans le budget qui tenait compte desdits contrats dès le 1^{er} janvier 2020.

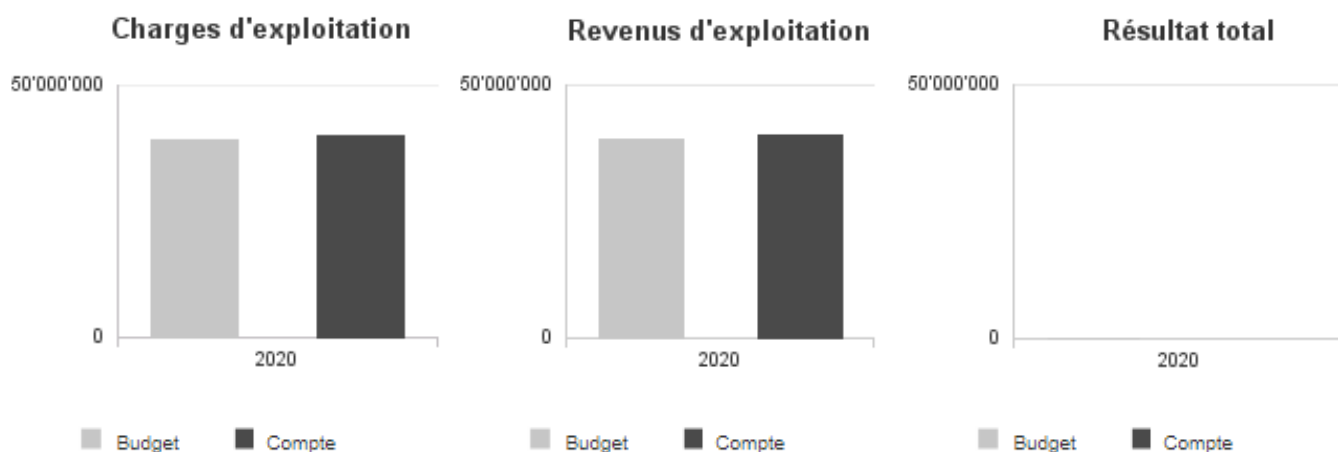
36 Charges de transfert : versements effectifs aux entreprises et institutions formatrices. Les versements effectués couvrent les contrats jusqu'au 31.07.2020. La période du 01.08.2020 au 31.12.2020 nécessite une écriture comptable transitoire et couvre une temporalité de 5 mois, alors que le budget se basait sur 6 mois.

39 imputations internes : part reversée aux centres professionnels ainsi qu'à l'État de Neuchâtel pour les apprenti-e-s qu'il emploie. La part liée aux apprenti-e-s de l'État était calculée sur six mois dans le budget, alors que celle-ci tient compte de 12 mois dans le bouclage comptable.

Emplois équivalents plein-temps au 31.12, différence de 0.8 EPT comparativement au budget: a été imputée directement dans les EPT du SFPO et non pas dans le fonds.

Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Fds d'encour. format. prof. initial dual	0	19'447'000	16'619'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	19'447'000	16'619'400

Commentaires

Prestations d'encouragement aux entreprises qui forment des apprenti-e-s dans le canton de Neuchâtel. Montant inférieur du nombre de contrats d'apprentissage signés par rapport au chemin de croissance initial, ainsi que d'une temporalité de 5 mois dans la prise en compte du passif transitoire, au lieu de 6 mois prévus dans le budget.

Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

Synthèse du DDTE

Compte de résultats du DDTE

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SCTR	Service des transports
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire

Fonds des routes communales

Fonds cantonal de l'énergie

Fonds des eaux

Fonds forestier de réserve

Fonds de conservation de la forêt

Fonds agricole et viticole

Fonds des mensurations officielles

3.11. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

3.11.1. Synthèse du DDTE

Après une année 2019 marquée de succès importants pour notre canton, ce sont l'adversité et l'adaptation qui ont avant tout rythmé 2020.

Malgré la pandémie, le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) a suivi les intentions de son chef quant aux travaux stratégiques qu'il entendait mener en 2020. La mise en œuvre des projets de mobilité et la transition énergétique sous le sceau de la durabilité en ont été les teintes dominantes. Des travaux soutenus ont notamment permis l'élaboration du premier plan climat cantonal et d'un plan d'action visant la réduction des risques liés aux produits phytosanitaires ainsi que la finalisation des conventions-programmes, qui lient la Confédération et le canton, en faveur des forêts, de la biodiversité et des eaux. Après les victoires obtenues au niveau fédéral concernant la mobilité, le DDTE s'est également concentré sur la mise en œuvre que cela impliquait pour le canton. Il a ainsi pu présenter avec succès au Grand Conseil le crédit cantonal nécessaire à la réalisation du RER neuchâtelois.

Parallèlement, le DDTE a participé activement à la gestion de la crise sanitaire qui a eu un impact important sur le fonctionnement de ses services, exigeant de continuelles adaptations de fonctionnement et de mission. L'attention de la police du commerce s'est presque exclusivement concentrée sur sa mission de soutien aux commerçants-es et tenanciers-ères d'établissements publics ainsi qu'au contrôle de leurs activités afin de garantir les mesures de protection et une concurrence loyale. Le DDTE, qui a participé aux rencontres de l'État-major de conduite cantonale (EMCC) et à ses décisions stratégiques et opérationnelles, ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs ont dû faire preuve d'une grande flexibilité et d'un engagement important.

Ressources humaines, finances, réformes de l'État et communication

Le DDTE présente des comptes 2020 (hors effets COVID-19) qui sont conformes au budget. Son effectif en personnel a également été respecté tout au long de l'année, le département présentant un effectif annuel moyen de 341.65 équivalents plein temps (EPT) sur 350.94 inscrits au budget.

Depuis plusieurs années, le DDTE s'efforce d'accompagner ses services dans des démarches de réorganisation structurelle ou de révision de fonctionnement qui doivent permettre de mieux optimiser leurs ressources. La majorité des services a déjà procédé, partiellement ou complètement, à ce processus. En 2020, ce travail s'est poursuivi par des réflexions menées dans plusieurs services concernant les cahiers des charges de certaines fonctions. Le DDTE a par ailleurs nommé un nouveau chef à la tête du service de la faune, des forêts et de la nature.

Conformément au programme des réformes de l'État et à l'introduction de SIGE, le DDTE continue d'intégrer les nouveaux outils de gestion et de pilotage permettant d'améliorer et de faciliter les processus de travail dans les tâches administratives, financières et de gestion des ressources humaines. Toutes les entités du département établissent dorénavant un accord sur les objectifs et prestations dans le cadre de GestionNE.

Dossiers du DDTE au Conseil d'État

En 2020, le DDTE a transmis au Conseil d'État près de 370 objets pour adoption, dont 212 projets d'arrêtés. Figuraient également dix-sept rapports du Conseil d'État au Grand Conseil qui ont tous été adoptés par le gouvernement. Il s'agit notamment des

- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement relatif à la concrétisation du RER neuchâtelois d'un montant de 114'000'000 de francs ;
- Rapport à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur la faune aquatique et d'un projet de décret portant approbation de la modification du concordat concernant la chasse sur le lac de Neuchâtel ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant de 2'565'000 francs pour la construction du centre forestier de Montmollin et d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant de 3'778'100 francs pour la construction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 2'500'000 francs destiné aux études et aux travaux de sécurisation et d'assainissement du pont de St-Jean (RC1162) ;
- Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil en réponse à la motion 18.206, du 5 novembre 2018, « Après la ville, le canton : pour une viticulture et une agriculture bio » ;
- Rapport en réponse à la recommandation du groupe PopVertsSol 20.101 « Fluidifier le trafic pendant les travaux ferroviaires » ;
- Rapport d'information concernant la gestion différenciée et raisonnée des talus routiers et en réponse au postulat du groupe Vert'Libéraux 18.177, du 31 août 2018, « Entretien différencié de la voirie – Pour une biodiversité accrue ».

Dossiers du DDTE au Grand Conseil

Le DDTE a soumis à l'approbation du Parlement neuchâtelois dix-huit rapports en 2020, contre douze l'année précédente. La liste est la suivante :

Janvier 2020:

- Rapport à l'appui d'un projet de loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et d'un décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 6 millions de francs à titre d'aide à l'entretien de leur réseau pour les communes recevant des routes cantonales déclassées (19.023) ;
- Rapport en réponse au postulat 16.151 « Lutter contre le fléau du littering » (19.028) ;
- Rapport d'information sur l'aménagement du territoire dans le canton (19.036).

Mai 2020:

- Rapport à l'appui d'un projet de nouvelle loi sur l'entretien des routes nationales (LERN) (19.034) ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit complémentaire d'un montant brut de 1'985'000 de francs pour les travaux de sécurisation et de remise en état de la RC 1003 et du lit du Ruz-Chasseran entre Villiers et Le Pâquier (20.001) ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 3'276'000 francs pour la mise en œuvre de l'article 3 « Protection contre les crues » de la loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau (20.002) ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 3'375'000 francs pour la mise en œuvre de l'article 38a « Revitalisation des eaux » de la loi fédérale sur la protection des eaux (20.003) ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant total brut de 19'300'000 francs au titre de la convention-programme « Forêts » 2020-2024 (20.005) ;
- Rapport à l'appui - d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant total brut de 1'431'000 francs au titre de la convention-programme « Paysages dignes de protection » 2020-2024 – d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant total brut de 13'044'000 francs au titre de la convention-programme « Protection de la nature » 2020-2024 - de la demande de classement de la motion Fabien Fivaz, 19.162, du 26 juin 2019, « Protéger notre patrimoine naturel, c'est maintenant ou jamais » (20.006) ;
- Rapport à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur la faune aquatique et d'un projet de décret portant approbation de la modification du concordat concernant la chasse sur le lac de Neuchâtel (20.015).

Juin 2020:

- Rapport à l'appui - d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 2'490'000 francs pour la mise en œuvre l'article 36 « Protection contre les catastrophes naturelles » de la loi fédérale sur les forêts pour la période 2020-2024 - d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 4'541'000 francs pour la mise en œuvre l'article 36 « Protection contre les catastrophes naturelles » de la loi fédérale sur les forêts pour le secteur « Noiraigue-La Clusette » (20.017) ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 6'854'000 francs pour le remplacement du passage supérieur CFF de Malakoff dans le cadre du projet d'évitement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 (20.023) ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement relatif à la concrétisation du RER neuchâtelois d'un montant de 114'000'000 de francs (20.026).

Septembre 2020:

- Rapport à l'appui d'une nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn) (19.009) ;
- Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant de 2'565'000 francs pour la construction du centre forestier de Montmollin et d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant de 3'778'100 francs pour la construction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin (20.032).

Novembre 2020:

- Rapport à l'appui d'un projet de décret relatif au renouvellement de la convention-cadre sur la coopération transfrontalière au sein de l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD) (20.031).

Décembre 2020:

- Rapport en réponse à la motion 18.206, du 5 novembre 2018, « Après la ville, le canton : pour une viticulture et une agriculture bio » (20.038) ;
- Rapport d'information concernant la gestion différenciée et raisonnée des talus routiers et en réponse au postulat du groupe Vert'Libéraux 18.177, du 31 août 2018, « Entretien différencié de la voirie – Pour une biodiversité accrue » (20.041).

Par ailleurs, quatre objets parlementaires ont pu être classés et trente ont été traités par le chef du DDTE, dont trois liés à la pandémie, oralement ou par écrit, au sein de l'hémicycle.

Dossiers stratégiques du DDTE

En 2020, les dossiers stratégiques du DDTE furent les suivants:

- Le DDTE a été représenté par le service de la consommation et des affaires vétérinaires à l'État-major cantonal de crise pour lutter contre la pandémie de COVID-19, ceci pour les aspects liés à la police du commerce. Ponctuellement, le secrétariat général a amené son expertise sur différentes questions stratégiques.
- Un investissement particulier a été consenti en faveur des travaux du comité de pilotage pour l'organisation des mesures de substitution 2021 lors des travaux sur la ligne ferroviaire Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, première étape du RER neuchâtelois. Il s'agit en effet d'assurer une solution qui réponde aux besoins des utilisatrices et utilisateurs de la ligne durant la rupture partielle ou totale de son exploitation.
- Le DDTE a mené un important travail pour élaborer un concept visant la réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. En réponse au postulat 18.187, du 28 septembre 2018, « Neuchâtel, un canton bientôt sans pesticides de synthèse ? », un rapport comportant un plan d'action en 15 points a été rédigé par un comité de pilotage présidé par le chef du DDTE.
- Les travaux de la commission parlementaire chargée de traiter le rapport à l'appui d'un projet de décret soumettant au vote du peuple l'initiative législative populaire cantonale « Rives pour toutes et tous » ont été suivis avec attention. Il s'agissait de pouvoir présenter au Parlement un projet équilibré qui permette de répondre au souhait d'accessibilité des rives exprimé par les Neuchâteloises et Neuchâtelois tout en garantissant les intérêts environnementaux et ceux des riverain-e-s.
- Un important effort de coordination des différents partenaires internes a été réalisé afin de finaliser le premier Plan climat cantonal et de pouvoir en solliciter les ressources financières et en personnel.
- Sous la conduite du DDTE, l'État de Neuchâtel a renforcé sa participation auprès des principaux groupes électriques actifs dans le canton et ce de manière prioritaire en entrant dans le capital de Viteos et en augmentant sa part dans le Groupe E.
- Le DDTE a piloté les travaux visant la création d'un centre d'entretien commun des routes cantonales et nationales dans les Montagnes neuchâteloises.

Malgré les difficultés liées à la COVID-19, le DDTE est satisfait d'avoir pu faire avancer de manière importante les projets de la stratégie Mobilité 2030, d'avoir concrétisé la nouvelle loi cantonale de l'énergie (LCEn) et loi sur les routes et voies publiques (LRVP) ainsi que d'avoir renforcé la durabilité environnementale par les conventions-programmes forêts, biodiversité et revitalisation des cours d'eau en particulier.

3.11.2. Compte de résultats du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	251'204'563	244'363'468	256'680'831	+12'317'363	+5.0%	+5'476'268	+2.2%
40 Revenus fiscaux	53'110'924	53'307'585	51'859'607	-1'447'978	-2.7%	-1'251'317	-2.4%
41 Patentes et concessions	17'485'088	17'025'000	14'918'100	-2'106'900	-12.4%	-2'566'988	-14.7%
42 Taxes	16'796'311	15'782'425	14'796'744	-985'681	-6.2%	-1'999'566	-11.9%
43 Revenus divers	1'625'209	3'129'150	9'546'729	+6'417'579	+205.1%	+7'921'519	+487.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	498'493	8'034'829	7'452'739	-582'090	-7.2%	+6'954'246	+1'395.1%
46 Revenus de transfert	64'308'977	47'835'133	58'707'865	+10'872'732	+22.7%	-5'601'112	-8.7%
47 Sunventions à redistribuer	88'730'385	89'080'000	87'910'607	-1'169'393	-1.3%	-819'778	-0.9%
49 Imputations internes	8'649'175	10'169'346	11'488'439	+1'319'093	+13.0%	+2'839'264	+32.8%
Charges d'exploitation	316'178'260	292'188'175	310'505'982	+18'317'807	+6.3%	-5'672'279	-1.8%
30 Charges de personnel	44'899'117	46'521'382	44'917'169	-1'604'213	-3.4%	+18'052	+0.0%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	18'224'151	11'612'894	17'418'310	+5'805'416	+50.0%	-805'841	-4.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	45'330'065	8'708'018	9'205'520	+497'502	+5.7%	-36'124'545	-79.7%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	18'292'528	2'243'594	17'561'250	+15'317'656	+682.7%	-731'278	-4.0%
36 Charges de transfert	92'023'107	112'810'698	108'681'973	-4'128'725	-3.7%	+16'658'865	+18.1%
37 Subventions redistribuées	88'730'385	89'080'000	87'910'607	-1'169'393	-1.3%	-819'778	-0.9%
39 Imputations internes	8'678'907	21'211'589	24'811'153	+3'599'564	+17.0%	+16'132'246	+185.9%
Résultat d'exploitation	-64'973'698	-47'824'706	-53'825'151	-6'000'444	-12.5%	+11'148'547	+17.2%
44 Revenus financiers	3'143'962	1'694'600	1'524'626	-169'974	-10.0%	-1'619'336	-51.5%
34 Charges financières	1'162'930	35'000	4'995	-30'005	-85.7%	-1'157'934	-99.6%
Résultat de financement	1'981'032	1'659'600	1'519'631	-139'969	-8.4%	-461'401	-23.3%
Résultat opérationnel	-62'992'666	-46'165'106	-52'305'520	-6'140'414	-13.3%	+10'687'145	+17.0%
48 Revenus extraordinaires	30'813'706	0	0	0	--	-30'813'706	-100.0%
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	30'813'706	0	0	0	--	-30'813'706	-100.0%
Résultat total	-32'178'959	-46'165'106	-52'305'520	-6'140'414	-13.3%	-20'126'561	-62.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	407.00	407.00	400.00	-7.00	-1.7%	-7.00	-1.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	352.14	350.94	340.84	-10.10	-2.9%	-11.30	-3.2%

Commentaires

Les comptes 2020 du département présentent un résultat largement influencé par la situation sanitaire. Sachant que le compte de résultat ci-dessus intègre les charges et revenus des services mais aussi ceux des fonds, l'analyse nécessite d'être différenciée dans la mesure où les premiers impactent le résultat mais pas les seconds. L'excédent de charges ou de revenus est en effet attribué ou prélevé à la fortune.

Au niveau des services, il faut relever que les charges et revenus ordinaires sont conformes voire meilleurs que le budget. À cela s'ajoutent les éléments extraordinaires liés à la pandémie qui péjorent le résultat :

- Aides aux entreprises de transport (CHF 3,5 millions net) ;
- Baisse de l'impôt sur les maisons de jeux en lien avec la fermeture du Casino de Neuchâtel (CHF 1,4 million) ;
- Baisse des émoluments du registre foncier (CHF 0,86 million) ;
- Mise en place d'une franchise de CHF 5'000 sur la taxe proportionnelle due par les établissements publics (CHF 0,8 million).

Au niveau des fonds, il faut relever que leurs fortunes ont augmenté en 2020 de l'ordre de CHF 1,3 million alors que le budget prévoyait un prélèvement net de quelque CHF 5,8 millions. Cette situation s'explique principalement par des dépenses moindres au niveau des charges de transfert du fonds des eaux (CHF -5,8 millions). Indépendamment des variations budgétaires, il faut également noter que le fonds des eaux a bénéficié de la dissolution de la provision « Sites pollués » (CHF 8,1 millions) et que le fonds des routes communales a été supprimé (conformément à la nouvelle LRVP) et sa fortune totalement redistribuée aux communes (CHF 6 millions).

3.11.3. Secrétariat général DDTE (SDTE)

Missions principales

Le secrétariat général du Département du développement territorial et de l'environnement (SDTE) est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Le SDTE effectue notamment les prestations suivantes :

- Conseiller et assister le chef de département en lui assurant un soutien rapide et décisif dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires ;
- Gérer et administrer le secrétariat du chef de département en assurant un fonctionnement optimal et en engageant au mieux les ressources à disposition ;
- Assurer la coordination et le suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Assurer la coordination interdépartementale ;
- Piloter le domaine financier du département, notamment en coordonnant, en contrôlant et en donnant les instructions en matière de procédures financières ;
- Assumer les tâches lui incombant en matière de ressources humaines pour le département ;
- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (p. ex. plan climat, projet d'agglomération de 4^{ème} génération, communautés nomades) ;
- Accompagner les entités autonomes rattachées au SDTE (SCAN et NEVIA) en tant qu'organe de liaison.

Évolution de l'environnement et des tâches

Durant l'année 2020, le quotidien de chacune et chacun a été marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et les mesures mises en place afin de lutter contre la pandémie. Le télétravail instauré de manière générale au sein de l'administration cantonale a contraint le secrétariat général et les services du DDTE à adapter l'organisation du travail et leur mode de fonctionnement, afin de maintenir leurs activités principales et garantir la sécurité de leurs collaboratrices et collaborateurs.

C'est dans ce contexte difficile et particulier que le SDTE a poursuivi ses missions, en renforçant la coopération au sein de l'équipe et en facilitant les processus de travail avec les services du département dans les tâches administratives, financières et de gestion des ressources humaines. En particulier, le SDTE a concentré ses efforts de coordination générale afin que soit assurée la bonne conduite des nombreux dossiers et projets transversaux dont le DDTE a la charge.

Activités et réalisations

Événements principaux

- Janvier : Constitution de la société simple « Routes nationales Arc jurassien » entre les cantons du Jura et de Neuchâtel, dans le cadre de l'Unité territoriale IX (UT IX), responsable de l'entretien des routes nationales ;
- Janvier : Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et, parallèlement, octroi d'un crédit d'engagement de CHF 6 millions à titre d'aide à l'entretien pour les communes recevant les routes déclassées ;
- Janvier : Présentation au Grand Conseil de la stratégie cantonale pour lutter contre le littering, à savoir l'abandon de déchets urbains dans l'espace public, et inciter au changement de comportement, en réponse au postulat du groupe Vert'libéral 16.151, du 21 juin 2016, « Lutter contre le fléau du littering » ;
- Janvier : Présentation au Grand Conseil du rapport quadriennal d'information sur l'aménagement du territoire (RAT) faisant état du bilan de l'aménagement du territoire et de l'état de la planification cantonale sur la période 2015 à 2018 ;
- Février : Constitution de l'Association Neuchâtel Vins et Terroir (NVT) chargée de promouvoir les produits de la viticulture et de l'agriculture neuchâteloises ;
- Mars : Accueil d'une nouvelle collaboratrice au sein du SDTE, engagée pour une période temporaire du 1^{er} mars 2020 au 31 mars 2021, dans le but d'assister la coordinatrice en développement durable dans la mise en œuvre de la politique cantonale en la matière ;
- Mai : Adoption par le Grand Conseil des mesures de soutiens financiers aux pêcheurs professionnels et de régulation des cormorans suite aux difficultés rencontrées en raison de la baisse importante et continue des rendements ;
- Mai et juin : Adoption par le Grand Conseil de sept crédits d'engagement totalisant quelque CHF 57,5 millions pour la mise en œuvre des conventions-programmes 2020-2024 entre la Confédération et le canton de Neuchâtel dans les domaines des Forêts, Nature et Paysage, Ouvrages de protection contre les crues, Revitalisation des eaux et Protection contre les catastrophes naturelles ;
- Juin : Adoption par le Grand Conseil d'un crédit d'engagement de CHF 6,8 millions pour le remplacement du passage supérieur CFF de Malakoff, dans le cadre du projet d'évitement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 ;
- Juin : Adoption par le Grand Conseil d'un crédit d'engagement de CHF 114 millions pour la réalisation du concept RER – Ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds qui permettra de concrétiser l'un des piliers de la stratégie cantonale « Mobilité 2030 » ;
- Septembre : Entrée en vigueur de la modification de la loi sur l'entretien des routes nationales qui clarifie le statut du CNERN, lui donne la personnalité juridique ainsi qu'une nouvelle dénomination : NEVIA « Neuchâtel – Établissement pour la viabilité des infrastructures autoroutières » ;

- Septembre : Adoption par le Grand Conseil de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn), qui entrera en vigueur le 1^{er} mai 2021 et qui s'inscrit dans la politique énergétique et climatique décidée par la Confédération et les cantons ;
- Septembre : Adoption par le Grand Conseil de deux crédits d'engagement totalisant CHF 6,3 millions bruts pour la reconstruction des centre collecteur et centre forestier de Montmollin, suite à l'incendie qui avait ravagé le site en avril 2017 ;
- Septembre : Lancement de l'action bike to work à laquelle les collaboratrices et collaborateurs de l'État ont été invités à participer pour la quatrième année consécutive. Se déroulant habituellement en juin, le challenge 2020 s'est tenu exceptionnellement du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020 ;
- Septembre : Nomination du chef du Département du développement territorial et de l'environnement à la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics ;
- Octobre : Lancement des travaux pour l'élaboration d'un plan de mobilité sur le périmètre large du Creux-du-Van et création d'un comité de pilotage réunissant les représentants des communes concernées, des cantons de Vaud et de Neuchâtel et des milieux touristiques vaudois et neuchâtelois ;
- Novembre : Approbation par le Grand Conseil du renouvellement de la convention cadre sur la coopération transfrontalière au sein de l'agglomération urbaine du Doubs (AUD), qui réunit la Communauté de communes du Val de Mordeau et les communes neuchâteloises de La Chaux-de-Fonds, du Locle et des Brenets. ;
- Novembre : Lancement de la consultation du nouveau règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie (RELCEn) ;
- Décembre : Présentation au Grand Conseil d'un concept de reconversion des terres de l'État de Neuchâtel à une agriculture et viticulture biologiques, en réponse à la motion 18.206, du 5 novembre 2018, « Après la ville, le canton : pour une viticulture et une agriculture bio ».

Dossiers du Grand Conseil en cours

- Suivi des travaux de la commission parlementaire chargée de l'examen du rapport relatif au projet de loi sur l'utilisation du sous-sol (LUSS) ;
- Suivi des travaux de la commission parlementaire chargée de traiter le rapport à l'appui d'un projet de décret soumettant au vote du peuple l'initiative législative populaire cantonale « Rives pour toutes et tous » ;
- Finalisation du rapport à l'appui d'un crédit d'engagement de CHF 2,5 millions de francs destiné aux études et aux travaux de sécurisation et d'assainissement du Pont Saint-Jean au Landeron ;
- Finalisation du rapport à l'appui d'un crédit d'engagement de CHF 186 millions de francs pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale suisse H18 qui s'inscrit dans la stratégie cantonale Mobilité 2030 ;
- Poursuite des travaux visant la réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, en réponse au postulat 18.187, du 28 septembre 2018, « Neuchâtel, un canton bientôt sans pesticides de synthèse ? » ;
- Mise à jour de la loi sur le traitement des déchets et sites pollués dans le but de répondre aux grandes lignes de la politique fédérale en la matière.

Conduite du service

- Gestion des ressources humaines, des finances, de la communication et de l'administration du SDTE en garantissant l'accomplissement des missions qui lui incombent ;
- Conduite du service selon les objectifs fixés dans l'accord GestionNE 2020 ;
- Poursuite du projet d'harmonisation du rôle et des prestations des secrétariats généraux dans le cadre de la conférence des secrétaires généraux.

Conseils et assistance politiques

- Participation à l'État-major cantonal de crise pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ;
- Participation et suivi des travaux du comité de pilotage pour l'organisation du projet et la mise en place des mesures de substitution lors des travaux d'entretien sur la ligne ferroviaire Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds qui débiteront en 2021 ;
- Accompagnement des travaux pour la création d'un centre d'entretien commun des routes cantonales et nationales dans les Montagnes neuchâteloises ;
- Poursuite des travaux pour la mise en œuvre du Projet d'agglomération de 4^{ème} génération établi par le Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN) ;
- Poursuite des travaux sur la stratégie climatique cantonale, en particulier avec un mandat externe pour l'établissement d'un inventaire cantonal des émissions de gaz à effet de serre et via des séances de coordination intercantionales ;
- Poursuite des travaux sur la stratégie cantonale pour le développement durable avec l'appui d'un mandataire externe (organisation d'ateliers interservices).
- Appui aux départements dans le cadre de l'examen de la durabilité de leurs projets (p.ex. appel à projets Ecoprox, planification hospitalière 2023+) ;
- Gestion et suivi du transit et du séjour des convois nomades sur le territoire neuchâtelois.

Conseils et assistance stratégique

- Coordination et finalisation des travaux relatifs à la prise de participations dans les sociétés productrices d'électricité ;
- Coopération et suivi du développement du système Cercle Indicateurs dans le cadre d'un partenariat avec l'OFS ;
- Poursuite de la collaboration avec l'association Ecoparc pour le développement de différents projets au sein du canton en matière d'écologie industrielle et de management durable des entreprises ;
- Organisation et coordination de la quatrième édition, en septembre et octobre 2020, de l'action bike to work au sein de l'administration cantonale neuchâteloise ;
- Poursuite des collaborations et coordinations intercantionales dans le cadre du Réseau cantonal des responsables du développement durable ;

Secrétariat général DDTE (SDTE)

- Assistance stratégique à la police du commerce dans la gestion de la crise sanitaire et des mesures de contrôle, de suivi et d'accompagnement à mettre en place lors de la 1^{ère} vague ;
- Collaboration en faveur d'une solution extraordinaire pour l'accueil de mobile homes sur le territoire neuchâtelois durant la période estivale et mise à disposition d'aires d'accueil ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication du Conseil d'État au niveau du DDTE.

Coordination, soutien et contrôle

- Accompagnement et soutien aux services du DDTE dans le cadre de l'utilisation du système d'information et de gestion de l'État (SIGE) ;
- Accompagnement et soutien aux services du DDTE dans la mise en œuvre des mesures de protection sanitaire liés à la pandémie de COVID-19 et le suivi de leurs besoins ;
- Accompagnement et soutien aux services du DDTE dans les tâches financières et de gestion des ressources humaines ;
- Coordination et suivi des travaux budgétaires au sein du département dans le cadre de l'élaboration du budget 2021 et du PFT 2022-24 ;
- Soutien aux services dans le cadre de GestionNE ;
- Participation et soutien aux services dans le cadre du projet PartenariatsNE.

Administration, support au service

- Soutien administratif au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales ;
- Accomplissement des travaux de secrétariat, d'assistance administrative et de comptabilité du secrétariat général ;
- Accueil, renseignements et conseils aux usagers internes et externes à l'administration cantonale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	48'454'438	49'081'000	48'964'775	-116'226	-0.2%	+510'336	+1.1%
40 Revenus fiscaux	48'274'993	48'912'000	48'791'580	-120'420	-0.2%	+516'587	+1.1%
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	3'850	0	0	0	--	-3'850	-100.0%
43 Revenus divers	290	1'000	425	-575	-57.5%	+135	+46.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	175'305	168'000	172'770	+4'770	+2.8%	-2'535	-1.4%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	4'820'161	4'534'133	4'577'272	+43'139	+1.0%	-242'890	-5.0%
30 Charges de personnel	812'333	817'024	869'174	+52'150	+6.4%	+56'840	+7.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'205'443	1'238'700	1'212'109	-26'591	-2.1%	+6'666	+0.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	10'000	10'000	10'000	0	0.0%	0	0.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	2'792'385	2'468'409	2'485'989	+17'580	+0.7%	-306'396	-11.0%
Résultat d'exploitation	43'634'277	44'546'867	44'387'503	-159'364	-0.4%	+753'226	+1.7%
44 Revenus financiers	1'557'867	300'000	341'978	+41'978	+14.0%	-1'215'889	-78.0%
34 Charges financières	0	35'000	4'893	-30'107	-86.0%	+4'893	--
Résultat de financement	1'557'867	265'000	337'085	+72'085	+27.2%	-1'220'782	-78.4%
Résultat opérationnel	45'192'144	44'811'867	44'724'587	-87'280	-0.2%	-467'556	-1.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	45'192'144	44'811'867	44'724'587	-87'280	-0.2%	-467'556	-1.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	6.00	6.00	7.00	+1.00	+16.7%	+1.00	+16.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.40	5.40	5.70	+0.30	+5.6%	+0.30	+5.6%

Commentaires

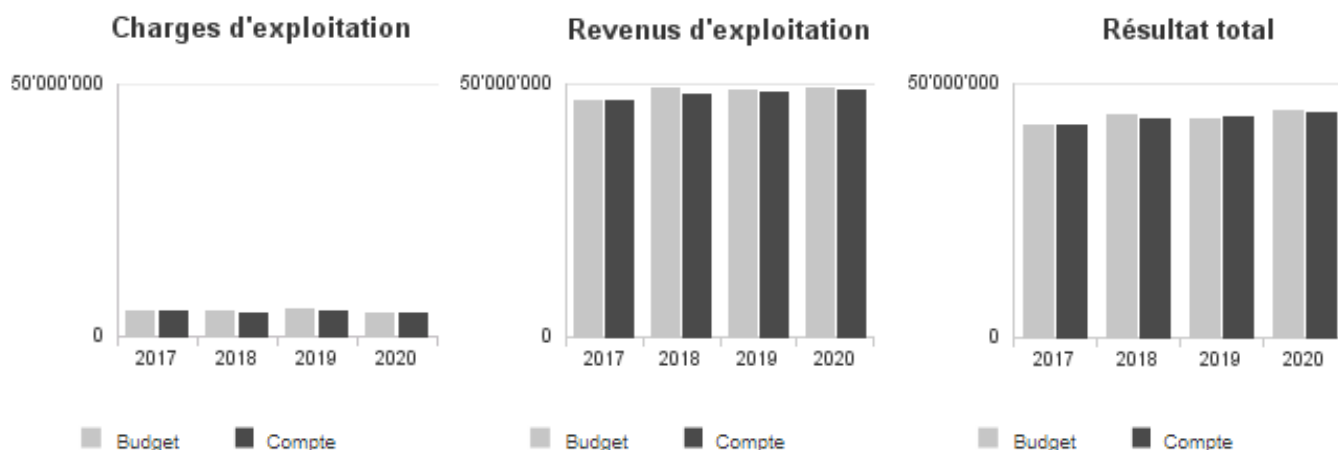
Au niveau des revenus d'exploitation, le produit des taxes (groupe 40) est pratiquement conforme au budget, malgré des dépôts de plaques liés à la COVID-19. Si la taxe des véhicules automobiles est inférieure aux prévisions de quelque CHF 265'000, cette diminution est toutefois partiellement compensée par une augmentation de la taxe de navigation de quelque CHF 145'000.

Les charges d'exploitation sont relativement proches du budget. La différence avec les imputations internes 2019 (groupe 39) est due à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) en 2020, qui a engendré la suppression du fonds des routes communales et donc de l'imputation annuelle audit fonds de 4% du produit des taxes de circulation et de navigation. En lieu et place, une part annuelle de 3% du produit de ces taxes est attribuée aux communes qui perçoivent dorénavant directement ce montant. Au niveau des imputations internes par ailleurs, il faut ajouter l'intégration des coûts forfaitaires des services centraux dès 2020.

Les revenus financiers représentent la redevance sur les capitaux propres versée par le SCAN à l'État, ainsi que celle de NEVIA (ex CNERN) suite à la modification de la loi sur l'entretien des routes nationales (LERN) et de la loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN). Pour 2018 et 2019, le Grand Conseil avait décidé une modification temporaire de la LSCAN permettant un prélèvement exceptionnel à hauteur du bénéfice opérationnel du service, mais au minimum à 300'000 francs par année. Les charges financières quant à elles représentent les droits de timbre versés à l'AFC suite à l'acquisition de titres de sociétés électriques.

Les effectifs 2020 du SDTE comptent une nouvelle collaboratrice, engagée temporairement pour assister la coordinatrice en développement durable dans la mise en œuvre de la politique cantonale en la matière.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	63'670	140'381
Coûts des services centraux	16'821	25'886
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	80'491	166'267

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'augmentation des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Stratégie et politique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	58'000	43'429
Coûts salariaux et de structure	477'523	424'183
Coûts des services centraux	126'157	77'905
Revenus	400	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	661'280	545'517

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires. Les charges directes incluent principalement les cotisations annuelles aux organismes cantonaux et intercantonaux dans lesquels le DDTE est représenté, ainsi que les coûts liés à un mandat externe dans le cadre des travaux sur la stratégie cantonale pour le développement durable. La pandémie de COVID-19 a inévitablement impacté le déroulement des activités et représentations du département.

Finances et gestion (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'140'700	1'162'085
Coûts salariaux et de structure	254'679	253'242
Coûts des services centraux	67'284	47'503
Revenus	600	425
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'462'063	1'462'406

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. Les charges directes incluent principalement l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois. Les revenus proviennent de recettes diverses.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Redevance RPLP	-175'305	-168'000	-172'770
Subventions diverses	10'000	10'000	10'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-165'305	-158'000	-162'770

Commentaires

La Confédération indemnise annuellement le canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre varie peu d'une année à l'autre. Par ailleurs, selon un accord de prestations, une contribution annuelle est versée à l'association Ecoparc pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable et de l'écologie industrielle.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Expropriation utilité publique	-461	0	1'825
Part au bénéfice du CNERN	0	-100'000	-120'000
Part au bénéfice du SCAN	-1'557'867	-200'000	-221'978
Taxe de navigation	-1'802'575	-1'762'300	-1'923'643
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-43'676'265	-44'830'400	-44'535'687
Total charges (+) / revenus (-) nets	-47'037'167	-46'892'700	-46'799'482

Commentaires

Dès 2020, les frais liés aux travaux de la commission d'estimation en matière d'expropriation émargent au fonds d'aménagement du territoire. La dépense aux comptes du SDTE concerne un résiduel 2019.

En raison de la crise sanitaire, le SCAN n'a pas dégagé de bénéfice en 2020. Toutefois est comptabilisée ici une redevance sur les capitaux propres disponibles versée par le SCAN et NEVIA (ex CNERN). Pour mémoire, les comptes 2019 sont marqués par l'apport extraordinaire du SCAN qui a versé à l'État une contribution à hauteur de son bénéfice opérationnel (cf. modification temporaire de la LSCAN décidée par le Grand Conseil pour 2018 et 2019).

Quant aux revenus des taxes de circulation et de navigation, ils totalisent CHF 48,8 millions, duquel il faut déduire la part versée aux communes recevant des routes déclassées selon nouvelle LRVP (CHF 1,5 million) et le financement de l'élimination des véhicules usagés (CHF 0,9 million).

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Participations sociétés électriques	Clôturé	0	0	0	12'035'000	0	12'035'000	0	0	0
Total		0	0	0	12'035'000	0	12'035'000	0	0	0

Commentaires

Les prises de participation dans les sociétés électriques ont été réalisées en 2020, mais relèvent finalement du patrimoine financier.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	-1'449	Diminution de revenus
40 Revenus fiscaux	-1'449	Diminution de revenus
Charges d'exploitation	4'378	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	4'378	Augmentation de charges
Résultat total	-5'827	Détérioration du résultat

Commentaires

En raison des difficultés liées à la pandémie de COVID-19, une réduction exceptionnelle de 30% de la taxe de navigation a été octroyée en 2020 pour les bateaux utilisés lors des cours de bateaux-écoles.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Secrétariat général DDTE	484
Total	484

Commentaires

De nombreuses heures ont été effectuées en lien à l'épidémie de Covid-19. Le secrétaire général du Département a appuyé son homologue du Département des finances et de la santé (DFS) dans la rédaction du rapport au Grand Conseil sur la situation extraordinaire durant la première vague entre février et août. De plus, il a suppléé le secrétaire général du DFS dans le cadre de l'état-major cantonal de crise (EM CC) à de nombreuses reprises à l'automne. Parallèlement, le chargé de mission du secrétariat général a été actif au printemps sur la question de l'accueil des camping-cars en période de Covid-19 en mettant en œuvre un concept proposant davantage d'emplacements dans le canton. Il a également été amené à travailler pour l'état-major de crise sur un concept de confinement et ses conséquences. Il a aussi suppléé le chef du SCAV dans le cadre de l'EM CC.

3.11.4. Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Missions principales

Planifier

Assurer la planification cantonale pour répondre aux objectifs politiques d'organisation et de structuration du territoire. Mener une réflexion stratégique pour le développement territorial du canton en partenariat avec les régions et les communes. À cet effet, veiller à la mise en place d'un instrument de monitoring.

Le service établit et révisé la conception directrice de l'aménagement du territoire, un projet de territoire, ainsi qu'un plan directeur cantonal (PDC). Il établit des planifications sectorielles pour traiter les thématiques particulières telles que les rives ou l'espace cours d'eau. Les problématiques supra-communales, comme la planification éolienne ou la protection du vignoble, sont prises en charge à travers des plans cantonaux.

Coordonner

En application des dispositions légales, assurer la coordination entre les plans locaux et régionaux et le PDC, ainsi qu'entre ce dernier et les plans sectoriels de la Confédération, et également entre les différentes instances administratives en matière de permis de construire.

Le service établit les lois et règlements d'application cantonaux. Il contrôle que les instruments de planification communaux respectent les lois et plans supérieurs et contrôle que, dans le cadre de l'autonomie communale, la pesée des intérêts a été correctement effectuée. En matière de permis de construire, le service vérifie, pour les communes ne disposant pas d'une délégation de compétence, que les projets de construction soient conformes aux lois et règlements.

Informier et conseiller

Informier et orienter les usagers sur leurs droits et devoirs en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions. Conseiller et soutenir, notamment les communes, sur la manière d'entreprendre leur tâche de planification et veiller à assurer l'efficacité des processus décisionnels et de planification auprès de l'ensemble des partenaires.

Évolution de l'environnement et des tâches

Planification directrice

Suite à l'entrée en vigueur de la LAT au 1^{er} mai 2014, les cantons disposaient de 5 ans pour conformer leur PDC à la nouvelle législation. Le plan directeur conforme à la LAT a été approuvé en février 2019, et la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) a été adaptée en mai 2019. L'année 2020 a été marquée par un nouveau plan sectoriel de la Confédération sur le thème des surfaces d'assolement, la modification du règlement d'application de la LCAT (RELCAT) concernant la gestion des surfaces d'assolement (SDA) et la publication d'un nouveau Guide.

RELCAT

Afin de faciliter la mise en œuvre des secteurs stratégiques et des pôles de développement prévus par le Projet de territoire cantonal le Conseil d'État a adopté la modification du RELCAT, portant sur les compétences du DDTE en matière de gestion des SDA et sur la création d'un « compte de compensation » cantonal, visant à mutualiser les pertes et les gains de SDA liés à la mise en œuvre du volet urbanisation du plan directeur cantonal, comme il l'a fait pour le dimensionnement des zones à bâtir, au motif que le bilan sera équilibré à l'horizon du PDC. Par ce nouveau dispositif, le canton souhaite moins de démarches administratives et résoudre les problèmes de temporalité liés à la révision des plans d'affectation locaux (PAL).

Optimisation du sentier du Lac

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur des rives du Lac, adopté par le Conseil d'État en 2017, et du traitement de l'initiative « Rives pour toutes et tous », les travaux de planification ont été poursuivis en vue de confirmer le tracé technique et évaluer les coûts de la mesure-phare du PDC. Une demande de crédit-cadre a ainsi pu être présentée au Grand Conseil au début 2021.

Consultations fédérales et cantonales

Dans le cadre de la révision de la LAT deuxième étape (LAT2), la collaboration entre la Confédération et les cantons a été poursuivie. Plusieurs adaptations de plans sectoriels de la Confédération et ordonnances en cours de révision ont été soumises aux cantons au cours de la période. Le canton est également consulté sur l'adaptation et les modifications ponctuelles des PDC des cantons voisins. Il accompagne également activement le Projet d'Agglomération de 4^{ème} génération (PA RUN 4).

Révision des plans d'aménagement et densification du territoire

Le service accompagne les communes en offrant une séance de premier contact, une analyse de leur pré-étude, une prise de position sur leur projet de territoire / plans directeurs et un préavis de synthèse sur l'ensemble du dossier. À fin décembre 2019, 14 communes ont tenu leur séance de premier contact. 10 zones réservées ont été adoptées par un Conseil général en 2019. Précédé par une zone réservée cantonale, le plan cantonal redimensionnant les zones de constructions basses a été mis à l'enquête publique à fin 2018.

Traitement des permis de construire

Durant l'année sous revue, le SCAT a traité 736 permis de construire (628 en 2019).

Activités et réalisations

Section planification cantonale et données de base

Type de dossier	Nbre	Remarques
Tâches de ligne		
Consultations cantonales et fédérales	22	Consultations coordonnées par le SCAT : modification et révision de lois fédérales et cantonales, plans sectoriels, et adaptation PDC cantons voisins.
Gestion et exploitation des données de base		Travaux de complément et de contrôle des dispositions juridiques disponibles par le biais du cadastre des restrictions à la propriété foncière (CRDPPF). Préparation des travaux de mise en place d'un accès direct aux dispositions juridiques directement depuis le géoportail du SITN. Préparation de la migration des données « réseaux touristiques » dans l'application MISTRA MD. Publication des itinéraires révisés VTT dans le géoportail du SITN. Développement d'une base de données relative à l'attractivité résidentielle pour les besoins du délégué à la domiciliation. Travaux d'adaptation des données SDA au modèle minimal de la Confédération. Mise à jour bisannuelle des données et de la statistique des zones à bâtir non construites.
Renseignement affectation	29	Attestations d'affectation de biens-fonds.
Téléphonie mobile	29	Préavis projets antennes de téléphonie mobile (nouveau ou modification).
Gestion du quota cantonal des surfaces d'assolement (SDA)	43	Prises de position (permis de construire, PAL, etc.), mise à jour annuelle de la base de données, mise sur pied d'une statistique de l'évolution potentielle des SDA, contacts avec la Confédération.
Modification partielle réseaux officiels mobilité douce, loisirs	67	Prises de position (permis de construire, PAL, etc.).
Management des ZAE		Mise à jour et évolution de la base de données et du monitoring – mise en place d'un système de gestion des ZAE, plateforme sur le géoportail, réponses aux mandataires et aux communes.
Observatoire cantonal du territoire (OT_NE)		Mise à jour des données. Accompagnement de différents projets de monitoring (CH, NE).
Projets		
Révision du RELConstr. sur le thème du stationnement (annexe I et II)		Lancement et pilotage d'un mandat portant sur le dimensionnement du stationnement sur fond privé et projet de nouvelle réglementation en coordination avec les autres services concernés et un groupe de communes (consultation prévue d'ici mi-2021).
Optimisation du sentier du Lac		Rapport technique à l'appui du travail de la commission parlementaire, dans le cadre du traitement de l'initiative populaire « Rives pour toutes et tous », ayant débouché sur une demande de crédit-cadre pour la mise en œuvre de la mesure phare du PD Rives. Les travaux se poursuivront en 2021-2022 avec les contacts avec les communes et les propriétaires, de même que l'établissement d'avant-projet détaillé tronçon par tronçon.
Études de base		Étude cantonale sur les pôles de gare, pôles mixtes et pôles de logements, à l'appui du Projet d'Agglomération et de la révision des plans d'aménagement des communes, en vue de favoriser leur mise en œuvre. Ces pôles constituent des secteurs stratégiques au sens de la LCAT, dans lesquels la croissance est attendue en priorité et dans lesquels le droit de préemption peut s'exercer.
Plans directeurs sectoriels		Plan directeur des chemins pour piétons et chemins de randonnée pédestre : rédaction de l'appel d'offre et élaboration du mandat de nouveau PD des chemins de randonnée pédestre (consultation prévue en 2021). Plan directeur sectoriel ECE-ERE : traitement retour de consultation, adoption en décembre.
Plans d'affectation cantonaux		PAC viticole (1 ^{ère} étape) traitement des oppositions. PAC éolien Montagne de Buttes adopté par le CE ; PAC des Quatre-Bornes préavisé. PAC zone de constructions basses (section AL) sanctionné. Traitement des oppositions. PAC exploitation des matériaux lacustres sanctionné (mai 2019).

Section aménagement local

Type de dossier	Entrés avant 2020			Entrés en 2020		
	Préavisés en 2020	Enquête publique en 2020	Sanctionnés en 2020	Préavisés en 2020	Enquête publique en 2020	Sanctionnés en 2020
Plan d'affectation cantonal	2	2	2			
Plan de quartier	1	2	7			
Plan spécial	1	2	1			
Révision PAL (pré-étude)	6			9		
Modification du PAL	3	3	6	3	2	1
Zones réservées communales		1		3	2	2
Plan d'alignement			2			
Plan directeur						
Cahier des charges				1		
Total	13	10	18	16	4	3

31 dossiers sont entrés en 2020 et 8 ont requis notre conseil et n'ont pas encore débuté de procédure. À fin 2020, il reste 2 communes avec qui la séance de 1^{er} contact en vue de réviser le PAL n'ont pas encore eu lieu. Nous avons préavisé 15 pré-études de communes en vue de la révision de leur plan d'aménagement. Au total, 21 communes ont une pré-étude préavisée. Sont notamment entrés en vigueur en 2020 par arrêté du Conseil d'État : 3 secteurs après les 11 secteurs de 2019 (14 sur 16) de la zone de constructions basses du décret du 14 février 1966 contribuant à réduire la zone d'environ 11.9 hectares.

Géologie

Géologie générale

- Participation à l'élaboration du plan climat ;
- Participation à la commission législative pour l'adaptation législative en matière de gestion du sous-sol (projet de loi sur l'utilisation du sous-sol LUSS) ;
- Conseils aux projets du SPCH (notamment tunnel de la Clusette).

Dangers naturels

- 323 préavis pour des dossiers de permis de construire (256 en 2019) ;
- 18 préavis pour des dossiers d'aménagement (14 en 2019) ;
- Gestion et application de la convention-programme ouvrages de protection selon l'article 36 LFo (y.c. obtention du crédit-cadre par le Grand Conseil, diverses études de danger / analyses de risque et ouvrage, p.ex. Combe Garot à Boudry, chutes de pierres à Noiraigue, Col-des-Roches) ;
- Participation à ORCCAN.

Exploitation des matériaux (application de la LEM)

- Traitement administratif ainsi qu'interventions de suivi et renseignements pour des dossiers d'extraction des matériaux ;
- Travaux de planification sectorielle pour la gestion intégrée des matériaux minéraux en cours.

Bureau des permis de construire

En 2020, 717 dossiers ont été traités par le SCAT (628 en 2019), dont 671 avec préavis positifs, 310 dossiers complets, 302 dossiers conformes, 210 dossiers hors zone et 81 dossiers avec opposition. 23 décisions coordonnées avec le service de l'économiste agricole en matière de dossiers régis par la LDFR ont été rédigées (24 en 2019).

Temps de traitement des dossiers SATAC par le SCAT en 2020, en jours ouvrables

Type de dossiers	*Temps de traitement 90%	*Temps de traitement 100%	Commentaires
Dossiers complets et conformes en zone et hors zone à bâtir	44,9 jours	48,8 jours	en zone à bâtir : sans décision ; hors zone à bâtir : décision 16a LAT ; sans demande de complément
Dossiers complets en zone à bâtir	47,4 jours	52,6 jours	sans et avec décision et sans demande de complément
Dossiers complets et conformes en zone à bâtir	43,1 jours	46,5 jours	sans décision et sans demande de complément
Dossiers complets hors zone à bâtir	53,8 jours	62 jours	décision 16a LAT 24, 24c LAT, etc. ; sans demande de complément
Output du SCAT pour l'ensemble des dossiers	59,7 jours	76,9 jours	synthèse positive ou négative avec ou sans dérogation ou complément

*Temps de traitement : nombre de jours ouvrables entre la date de réception du dossier par le SCAT et la date d'expédition du préavis de synthèse par le SCAT. 100% : moyenne de l'ensemble des dossiers traités. 90 % : moyenne ne comprenant pas les 10% de dossiers dont le temps de traitement est le plus long. Les statistiques prennent en considération les dossiers qui sont sortis entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Les dossiers traités par les trois villes et ceux de minimes importances pilotés par les communes ne sont pas inclus.

Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Permis* octroyés par région pour les années 2019 et 2020

Régions	Permis octroyés 2019		Permis octroyés 2020		Estimation des travaux 2019		Estimation des travaux 2020	
	Nombre	%	Nombre	%	Fr.	%	Fr.	%
Littoral	642	50.4	695	47.9	381'957'321	47.8	299'357'134	46.1
Montagnes	311	24.4	388	26.7	188'596'439	23.6	227'232'823	35.0
Val-de-Ruz	176	13.8	217	15.0	61'073'003	7.6	71'417'154	11.0
Val-de-Travers	144	11.3	151	10.4	167'913'280	21.0	50'658'454	7.8
Total	1273	100.0	1451	100.0	799'540'044	100.0	680'665'566	100.0

*Ensemble des permis de construire délivrés par les communes.

Manifestations sportives

L'année 2020 a été très difficile pour les manifestations sportives, tant pour les organisateurs que pour la gestion administrative en relation avec la pandémie liée à la Covid-19. Les événements et la procédure ont été fortement impactés par des mesures évoluant au fil de la situation sanitaire (interdictions complètes, mesures restrictives sur le nombre de participants puis assouplissement des mesures prises puis à nouveau interdiction complète, élaboration obligatoire d'un plan de protection cadre validé par le SCAV, programmation-déprogrammation parfois à plusieurs reprises, changement de date et de concept, etc.).

Au cours de l'année 2020, 57 autorisations de manifestations sportives ont finalement été délivrées, auxquelles s'ajoutent 12 demandes retirées en cours de procédure. 10 manifestations ont été remboursées et 3 autres ont demandé de reporter l'émolument versé sur 2021. Par rapport à 2019, cela représente une diminution de 37 manifestations. Le montant encaissé pour 2020 s'élève à CHF 2'000.

Personnel

Au 1^{er} janvier 2020, le service comptait 20.6 équivalents plein temps (EPT) et au 31 décembre 2020, 20,25 EPT, soit 25 collaborateurs.

Contacts

- La Communauté de travail pour l'aménagement du territoire (CTAT) assurant la coordination interservices n'a pas siégé en raison de la Covid-19 ;
- 3 rencontres avec les architectes et les urbanistes du canton ainsi que les techniciens des villes ;
- Participation au groupe de travail tripartite (Confédération, cantons, communes) et à Région capitale suisse ;
- Participation à la Conférence des offices romands d'aménagement du territoire (CORAT), au comité de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC), à Espace Suisse (auparavant ASPAN), au comité de la fédération suisse des urbanistes (FSU) et au groupe Les Experts en Dangers Naturels Suisse (FAN).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'397'403	1'431'300	1'757'823	+326'523	+22.8%	+360'419	+25.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'316'969	1'300'000	1'286'969	-13'031	-1.0%	-30'000	-2.3%
43 Revenus divers	304	0	629	+629	--	+326	+107.3%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	387'667	+387'667	--	+387'667	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	80'131	131'300	82'557	-48'743	-37.1%	+2'426	+3.0%
Charges d'exploitation	3'273'850	3'950'595	3'768'186	-182'409	-4.6%	+494'337	+15.1%
30 Charges de personnel	2'830'466	3'016'920	2'926'959	-89'961	-3.0%	+96'493	+3.4%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	176'424	329'000	219'215	-109'785	-33.4%	+42'790	+24.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	23'189	26'299	42'799	+16'500	+62.7%	+19'610	+84.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	130'556	282'475	84'840	-197'635	-70.0%	-45'716	-35.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	113'215	295'901	494'374	+198'473	+67.1%	+381'159	+336.7%
Résultat d'exploitation	-1'876'447	-2'519'295	-2'010'364	+508'931	+20.2%	-133'917	-7.1%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'876'447	-2'519'295	-2'010'364	+508'931	+20.2%	-133'917	-7.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'876'447	-2'519'295	-2'010'364	+508'931	+20.2%	-133'917	-7.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	25.00	26.00	25.00	-1.00	-3.8%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.60	20.90	20.25	-0.65	-3.1%	-0.35	-1.7%

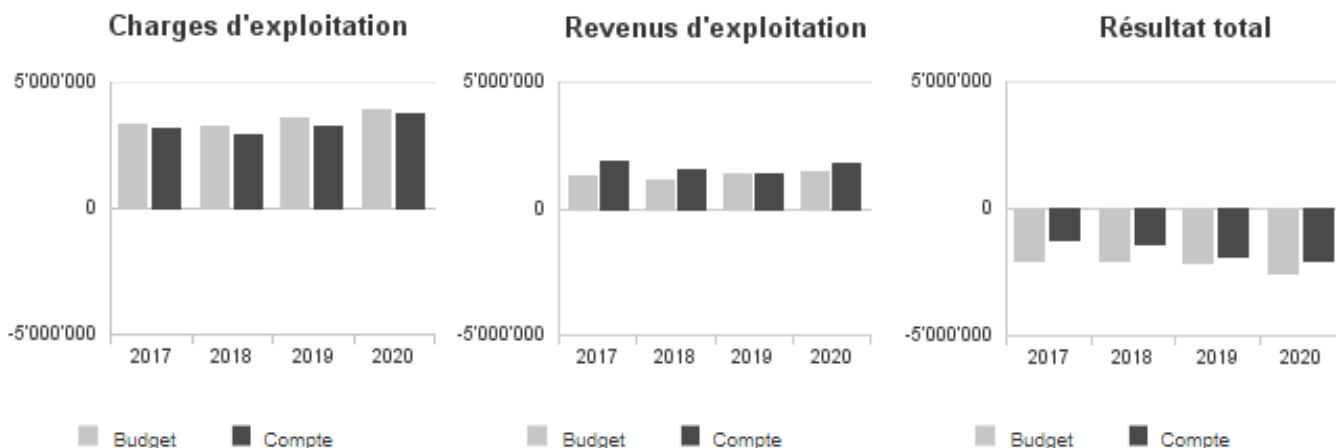
Commentaires

Les revenus d'exploitation sont composés des émoluments des permis de construire (groupe 42 « Taxes »), des subventions fédérales relatives aux conventions programme (groupe 46 « Revenus de transfert ») et du financement d'un EPT (0.8) par le fonds d'aménagement du territoire (groupe 49 « Imputations internes »).

Au niveau des charges d'exploitation, la diminution des « Charges de personnel » (groupe 30) s'explique par la suppression d'un poste de collaborateur technique et celle du groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. » par le report de plusieurs mandats sur 2021 en raison de la situation sanitaire. Quant aux « Charges de transfert » (groupe 36), elles connaissent une diminution de CHF 200'000 dans la mesure où les subventions relatives à la convention-programme « Ouvrages de protection - Forêts » sont dorénavant présentées au compte des investissements. Finalement l'écart budgétaire du groupe 39 « Imputations internes » s'explique notamment par la restitution d'émoluments aux divers services qui interviennent dans le processus de permis de construire.

Au niveau des effectifs, l'écart s'explique principalement par la suppression d'un poste de collaborateur technique (0.8 EPT).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Permis de construire (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	131'200	190'862
Coûts salariaux et de structure	1'440'235	1'221'516
Coûts des services centraux	202'712	157'555
Revenus	1'250'000	1'243'337
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	524'148	326'596

Commentaires

Les charges directes correspondent aux remboursements d'émoluments aux services et à la publication des mises à l'enquête dans la Feuille officielle. S'ajoutent à ceci les frais facturés par l'ECAP qui concernent les préavis des demandes de permis de construire. Quant aux revenus, ils représentent essentiellement les émoluments des permis de construire.

Plan d'affectation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	532'690	760'262
Coûts des services centraux	74'976	101'555
Revenus	181'300	126'338
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	426'366	735'479

Commentaires

Les revenus concernent les émoluments pour les plans de quartier et plan spéciaux ainsi que la refacturation de charges de personnel (0,8 EPT arrivé en cours d'année) au fonds d'aménagement du territoire pour la mise en œuvre de la LAT.

Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Planification cantonale (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	159'000	72'160
Coûts salariaux et de structure	988'463	1'032'593
Coûts des services centraux	138'844	136'370
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'286'307	1'241'123

Commentaires

L'écart budgétaire des charges directes s'explique par le report de mandats de planification cantonale en raison de la situation sanitaire.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Autres subventions	23'393	23'475	25'840
Dangers naturels	48'163	200'000	-387'667
Sentiers pédestres	59'000	59'000	59'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	130'556	282'475	-302'827

Commentaires

La majeure partie des subventions a été versée à Pro Infirmis pour l'analyse des demandes de permis de construire. Concernant les « Dangers naturels », le produit s'explique par la reconnaissance de subventions fédérales dans le cadre de conventions programme terminées. Neuchâtel Rando, quant à lui, a été indemnisé à hauteur de CHF 59'000 pour le balisage des sentiers pédestres.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-500	0	-480
Total charges (+) / revenus (-) nets	-500	0	-480

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
CP Ouvrages de protection forêts 2020-24	En cours	0	0	0	0	0	0	206'783	110'058	96'726
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	En cours	0	0	0	100'000	0	100'000	109'999	0	109'999
Total		0	0	0	100'000	0	100'000	316'782	110'058	206'725

Commentaires

- CP Ouvrages de protection forêts 2020-24 : Les dépenses concernent la mise en œuvre de la convention-programme 2020-24, dont une partie est subventionnée par la Confédération. Le crédit d'engagement a été adopté par le Grand Conseil en juin 2020 et un dépassement de crédit a été autorisé par le Conseil d'État.
- Optimisation du tracé du Sentier du Lac : Ce projet consiste à mettre en œuvre la mesure MOB_A1 « Optimiser le sentier du Lac dans les secteurs identifiés, en s'appuyant sur le droit de marche-pied ». Un dépassement de crédit a été autorisé par le Conseil d'État.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de l'aménagement du territoire	45
Total	45

Commentaires

Ces heures concernent la mise en place des mesures sanitaires au sein du service.

3.11.5. Service des transports (SCTR)

Missions principales

Les missions principales du service des transports sont les suivantes :

- Promotion des transports publics (TP) et de la coordination des prestations des entreprises de transport (ET) ;
- Commande de l'offre de TP auprès des ET, gestion des indemnités versées aux ET après négociation et refacturation de la part communale aux communes (pot commun) ;
- Validation des demandes des ET pour des moyens de production supplémentaires (investissements) ;
- Responsabilité du suivi de la planification des aménagements ferroviaires dans le cadre du trafic régional voyageurs conformément au règlement d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ;
- Responsabilité du développement et de l'optimisation des réseaux TP Bus local et régional ;
- Coordination de la desserte en TP avec l'aménagement du territoire ;
- Contact étroit, en Suisse avec les communes neuchâteloises, l'Office fédéral des transports (OFT), les cantons (Berne, Vaud, Fribourg, Jura) et en France avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Évolution de l'environnement et des tâches

Environnement et perspectives

- Conformément aux décisions des chambres fédérales le 21 juin 2019, les CFF, sur mandat de l'OFT, ont lancé les études de la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds. Le canton participe au comité de pilotage et au suivi technique des études. Les fortes pentes associées à des vitesses élevées ainsi que l'intégration de la ligne directe en gare de Neuchâtel restent un vrai défi technique. Le canton a lancé des premières évaluations sur la valorisation de l'ancienne ligne, par une voie verte. Une demande de crédit d'engagement de 114 millions de francs a été validée par le Grand Conseil pour construire notamment une liaison ferroviaire entre Bôle et Corcelles ainsi que la future gare RER de Cernier ;
- Les travaux d'assainissement minimal sur la ligne historique entre Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds ont débuté avec une fermeture en soirée. Le canton a participé à l'élaboration d'une offre de substitution par bus de qualité. Plusieurs mesures de priorisation des bus en ville permettront de garantir les correspondances en gare et un geste commercial sera octroyé par les CFF, la BLS et le canton aux usagers abonnés de la ligne ;
- La reconnaissance de la relation Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds au titre des grandes lignes dès 2020 à la cadence horaire puis à la demi-heure conduit à une diminution des besoins en indemnités. Néanmoins, la pérennisation du financement fédéral pour les 2 lignes ferroviaires restantes soit Corcelles/Peseux – Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds – Le Locle reste à obtenir ;
- Les travaux de régénération du tronçon Morteau – Col-des-Roches permettront de pérenniser la ligne des Horlogers. À terme, une augmentation de la capacité puis des cadences est visée. La ligne via les Verrières, reliant Neuchâtel avec Pontarlier et Frasne et permettant le rabattement sur le TGV est un vrai point de vigilance. La convention de financement est limitée à 2020-2021 ;
- Une décision de principe a été prise pour la transformation de la ligne ferroviaire Le Locle – Les Brenets en une desserte par bus électrique à la cadence demi-heure empruntant en partie la plateforme ferroviaire. L'OFT a validé le financement de ce projet par le fonds FIF. Une mise en œuvre est visée en 2024 ;
- Les études E-bus menées par transN en collaboration avec l'État ont démontré la pertinence des trolleybus à batterie pour les lignes déjà équipées d'une ligne de contact. Une décision formelle sera prise courant 2021 et une mise en service à fin 2023 ;
- La pandémie a fortement diminué les recettes des entreprises de transports. Le canton a été impliqué par la Confédération pour la recherche de solutions de financement. Un crédit extraordinaire a été obtenu aux Chambres fédérales pour le cofinancement des pertes de recettes au trafic régional et urbain ;
- L'impact de la pandémie sur les habitudes des voyageurs à moyen terme n'est pas encore connu. Une solution pour financer les diminutions importantes des recettes clients devra encore être trouvée.

Objectifs

- Finaliser les négociations financières des offres 2020/2021 et consolider les impacts financiers des concessions grandes lignes. Une stabilité du niveau des indemnités est visée, voire une diminution avec l'intégration des impacts des concessions grandes lignes ;
- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Participer aux discussions avec la Confédération et les CFF à la mise en œuvre du RER neuchâtelois dans le cadre de Prodes 2035 ;
- Accompagner la mise en œuvre de la substitution bus lors de la fermeture de la ligne historique entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ;
- Pérenniser la circulation du RE entre Neuchâtel et Frasne ainsi que la desserte TGV ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés LHand en particulier pour les arrêts de bus (programme d'impulsion) ;
- Assurer la bonne coordination avec l'aménagement du territoire.

Activités et réalisations

Négociation des indemnités

- Les conventions pour les années horaire 2020/2021 ont été signées début 2020. La prise en charge des pertes de recettes COVID 2020 et 2021 sera traitée en 2021 sous la responsabilité de l'OFT. Le processus de commandes des offres 2022 – 2023 sera lancé début 2021.

Optimisation de la desserte des réseaux ferroviaire et bus

- De nombreuses réflexions ont eu lieu entre autres dans les trois Villes ;
- Les études de faisabilité de la transformation de la ligne ferroviaire Le Locle – les Brenets en une ligne de bus électrique seront menées courant 2021, décision ayant été prise par le Conseil d'État et l'OFT.

Axe Morteau – La Chaux-de-Fonds

- Le système de sécurité français (KVB) sera aussi installé sur sol suisse. Les travaux de construction de la halte Fiaz, nouvellement nommée Les Forges sur demande de la ville, se sont terminés en 2020. La reprise des installations de sécurité et du passage-à-niveau sont prévues au printemps 2021 pour une ouverture publique de la halte en décembre 2021.

Axe Pontarlier – Neuchâtel

- Une solution devra être recherchée pour le financement dès 2022 en raison de la suppression de la participation financière de CFF et SNCF.

FAIF, Prodes 2035

- Les études de la ligne directe ont été lancées par les CFF sur mandat de l'OFT. Les fortes pentes et l'intégration de la ligne en gare de Neuchâtel restent un défi technique important. Le canton est pleinement impliqué dans la planification afin de défendre au mieux ses intérêts.

Plan directeur cantonal (PDC) et plans directeurs régionaux (PDR)

- Le SCTR accompagne le service cantonal de l'aménagement du territoire (SCAT) pour le processus des Plans d'affectation locale (PAL).

Mise en œuvre de la mesure LHand du programme d'impulsion

- La mise aux normes LHand des arrêts de bus est de la responsabilité des communes avec un délai légal fixé à fin 2023. Le canton soutient techniquement et financièrement les demandes de subvention des communes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	31'818'554	32'472'900	34'150'169	+1'677'269	+5.2%	+2'331'615	+7.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	798'085	700	1'350	+650	+92.9%	-796'735	-99.8%
43 Revenus divers	3'644	300'000	77'212	-222'788	-74.3%	+73'568	+2'018.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	31'004'324	32'158'500	34'058'107	+1'899'607	+5.9%	+3'053'782	+9.8%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	12'500	13'700	13'500	-200	-1.5%	+1'000	+8.0%
Charges d'exploitation	69'252'249	72'735'219	75'708'098	+2'972'879	+4.1%	+6'455'849	+9.3%
30 Charges de personnel	824'150	1'198'776	957'347	-241'429	-20.1%	+133'197	+16.2%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	434'820	607'200	387'286	-219'914	-36.2%	-47'534	-10.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	111'120	64'815	-46'305	-41.7%	+64'815	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	67'993'279	70'722'426	74'147'346	+3'424'920	+4.8%	+6'154'067	+9.1%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	95'697	151'304	+55'607	+58.1%	+151'304	--
Résultat d'exploitation	-37'433'696	-40'262'319	-41'557'929	-1'295'611	-3.2%	-4'124'234	-11.0%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-37'433'696	-40'262'319	-41'557'929	-1'295'611	-3.2%	-4'124'234	-11.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-37'433'696	-40'262'319	-41'557'929	-1'295'611	-3.2%	-4'124'234	-11.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	9.00	11.00	10.00	-1.00	-9.1%	+1.00	+11.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.10	8.10	6.90	-1.20	-14.8%	+0.80	+13.1%

Commentaires

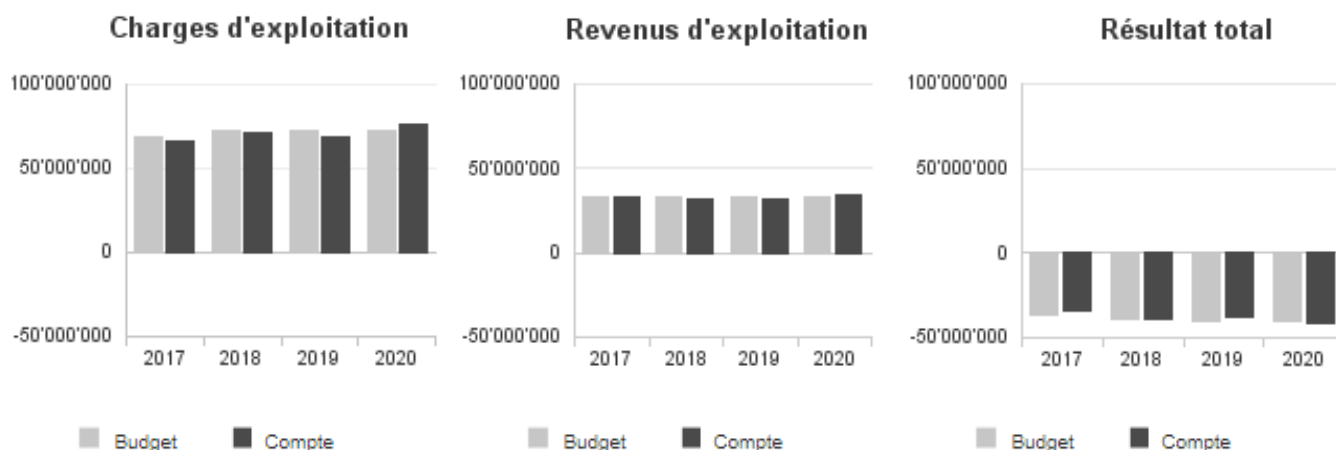
Le niveau des « Charges de transfert » (groupe 36) est plus élevé que prévu de quelque CHF 3,4 millions. La raison principale est l'augmentation du niveau des indemnités en raison de la diminution de la demande de transport et donc des recettes. Une provision COVID de CHF 6'781'000 millions a été constituée à cet effet à fin 2020. Cette augmentation a toutefois été partiellement compensée car plusieurs dépenses ont pu être évitées ou repoussées:

- Reconnaissance à l'heure en trafic grande ligne entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ;
- Diminution des offres BLS en raison de l'adaptation du modèle de lissage et des recettes Libero ;
- Versement au fonds FIF plus faible que prévu initialement.

L'augmentation des « Revenus de transfert » (groupe 46), qui correspond à la participation des communes, est corrélée au groupe 36 « Charges de transfert ».

Au niveau du personnel, le budget 2020 prévoyait 2 EPT supplémentaires pour traiter les études prévues dans le programme d'impulsion pendant 2 ans. Finalement 1 EPT pour 4 ans a été retenu. Son engagement a eu lieu en cours d'année.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'073'749	1'905'526
Coûts des services centraux	50'118	88'391
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'123'867	1'993'917

Commentaires

L'offre de substitution en lien à la fermeture de la ligne ferroviaire a nécessité plus de travail que budgété.

Expertises / conseils (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'210'925	1'246'785
Coûts des services centraux	103'197	56'168
Revenus	13'700	13'500
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'300'422	1'289'453

Commentaires

La contribution du service à la planification PRODES 2035 est moins importante que prévue. Certaines dépenses étant prises en charge par le Confédération et la planification étant dictée par la Confédération.

Autorisations / approbations (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	154'040	146'635
Coûts des services centraux	7'190	6'745
Revenus	700	1'350
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	160'530	152'030

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Lignes à l'essai et autres	2'161'097	2'347'000	3'659'272
Part au revenu de la RPLP	-4'948'644	-4'856'500	-4'659'560
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-26'055'680	-27'302'000	-26'070'946
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	11'960'360	11'891'000	10'687'750
Trafic régional voyageurs	25'299'152	27'678'000	24'761'005
Trafic urbain et trafic touristique	25'852'225	26'788'000	26'263'881
Total charges (+) / revenus (-) nets	34'268'510	36'545'500	34'641'402

Commentaires

Hors effets COVID, les indemnités versées aux entreprises de transports et la part cantonale au FIF sont inférieures de quelque CHF 3,7 millions. Les recettes provenant de la part communale sont par conséquent réduites de 40%. Les lignes à l'essai et autres augmentent en raison du trafic régional voyageur non reconnu par la Confédération et de la prise en charge de la différence tarifaire entre Onde verte et le Service direct.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Adaptation Lhand matériel roulant	Clôturé	1'666'666	0	1'666'666	0	0	0	0	0	0
Augment.capital pour fusion TRN et TN	Clôturé	1'500'000	0	1'500'000	0	0	0	0	0	0
COVID – Aides aux partenaires	En cours	0	0	0	0	0	0	6'781'000	0	6'781'000
Crédit const.halte ferroviair.de La Fiaz	En cours	57'200	0	57'200	1'946'000	446'000	1'500'000	1'969'220	500'000	1'469'220
Part routière renouvellement PN	En cours	0	0	0	800'000	0	800'000	0	0	0
PI-études invest. futurs	En cours	0	0	0	666'000	0	666'000	77'212	0	77'212
PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	0	0	0	1'066'000	0	1'066'000	61'213	0	61'213
Prêts transports	En cours	0	605'755	-605'755	0	740'900	-740'900	0	1'015'520	-1'015'520
Total		3'223'866	605'755	2'618'111	4'478'000	1'186'900	3'291'100	8'888'644	1'515'520	7'373'124

Commentaires

- Halte des Forges (Fiaz): Les travaux ont bien avancé et la mise en service est prévue pour fin 2021 ;
- Part routière renouvellement PN: Les travaux sont encore en planification ;
- PI - Études investissements futurs: Les études du programme d'impulsion ont pris du retard en raison des approfondissements nécessaires de la ligne directe ;
- PI - Mise en conformité arrêts de bus: Les subventions pour la mise en conformité LHand dépendent de la planification des communes.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	3'327'600	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	3'327'600	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	6'781'000	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	6'781'000	Augmentation de charges
Résultat total	-3'453'400	Détérioration du résultat

Commentaires

Il s'agit des aides COVID (provisionnées aux comptes 2020). Elles sont basées sur une estimation des pertes de recettes des entreprises pour l'année 2020. Le processus de versement est géré par l'office fédéral des transports.

3.11.6. Service des ponts et chaussées (SPCH)

Missions principales

Les missions principales du service des ponts et chaussées se caractérisent par :

- Construire et aménager le réseau routier cantonal, ainsi que ses ouvrages, reliant les localités entre elles, en tenant compte des interconnexions avec les réseaux des régions voisines ;
- Assurer la viabilité et la pérennité du réseau routier cantonal, ainsi que de ses ouvrages, des cours d'eau cantonaux et des rives des lacs sur territoire neuchâtelois ;
- Assainir le réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit routier ;
- Mettre à jour périodiquement les valeurs de charges de trafic sur le réseau routier cantonal ;
- Mettre en place et entretenir les dispositifs permettant d'assurer la sécurité à l'exploitation du réseau routier et de ses ouvrages ;
- Mettre en œuvre la planification cantonale en matière de mobilité cyclable utilitaire et attribuer les subventionnements prévus par la LMD pour les projets menés par les communes ;
- Assurer le rôle de service technique prévu dans le règlement d'exécution de la LI-LCPR dans le cadre de la réalisation et de l'entretien des chemins pédestres, ainsi que dans l'octroi de subventions ;
- Aménager et entretenir les cours d'eau cantonaux, leurs berges et les rives des lacs sur territoire neuchâtelois ;
- Délivrer les concessions, permis et autorisations relatifs à l'utilisation de la force hydraulique et du domaine public cantonal, à l'usage commun et réservé des cours d'eau, à l'extraction des matériaux immergés, à l'exploitation des remontées mécaniques et à la signalisation routière ;
- Assurer la fonctionnalité du parc de véhicules et de machines du service des ponts et chaussées, ainsi que l'entretien et la réparation de véhicules lourds d'autres services ;
- Conseiller les secteurs publics et tiers quant à l'application des législations relatives aux divers domaines d'activités du service ;
- Procéder aux acquisitions foncières nécessaires aux constructions et aménagements projetés par le service ;
- Établir les préavis relatifs à des dossiers transmis par d'autres services de l'État ou par des tiers, relativement aux domaines et compétences du service ;
- Procéder à des revues d'état et des essais de matériaux dans le cadre de l'accomplissement des missions du service et pour le compte de tiers ;
- Mettre à disposition du personnel pour la conduite des véhicules du Conseil d'État.

Évolution de l'environnement et des tâches

Ces dernières années, le service a procédé à une optimisation des effectifs qui oblige aujourd'hui à travailler en flux tendu, en priorisant les dossiers en fonction des exigences et délais fixés. Globalement, les dossiers avancent bien, mais pas toujours selon la planification initialement imaginée.

Dans un tel contexte, les modifications législatives, de processus ou d'outils de travail absorbent des ressources et se traduisent inévitablement par la nécessité de dégager le temps et, cas échéant, les ressources financières nécessaires à l'attribution de mandats à des tiers, pour mettre en œuvre ou absorber ces changements.

Dès le 1^{er} janvier 2020, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et du dernier volet de FORTA ont engendré le déclassement de 43 km de routes cantonales (RC) et leur transfert aux communes, ainsi que le transfert de la H20 à la Confédération. Ces deux opérations réduiront, à terme, les coûts d'entretien globaux, mais aussi diverses recettes fédérales affectées aux routes, calculées selon les longueurs de routes à charge du canton.

Au niveau du personnel d'exploitation, 6 personnes ont été transférées chez NEVIA (établissement neuchâtelois assurant l'entretien autoroutier), alors qu'une diminution de 6 collaborateurs est prévue d'ici à 2023 dans le cadre de la réorganisation des divisions d'entretien des routes cantonales.

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants dans le domaine des routes et des ouvrages d'art sont planifiés pour les prochaines années : travaux principaux du Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds dès 2023, du tunnel de La Clusette dès 2022, du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 dès 2022, ainsi que d'autres travaux déjà lancés tels l'assainissement du bruit routier, la réfection de la RC1310 La Sagne - Les Ponts-de-Martel ou l'assainissement de la H10. Ces nombreux chantiers, qui se traduiront par des dizaines de millions de francs de dépenses annuelles durant les 5 prochaines années, représentent une charge de travail très importante pour les secteurs technique et administratif du service.

Finalement, l'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à corriger la tendance à la dégradation globale du réseau routier.

Activités et réalisations

Selon l'accord de prestation, les objectifs 2020 du service étaient:

- Finaliser l'élaboration des projets d'ouvrages pour que le chantier du contournement du Locle par la N20 puisse commencer en 2021-2022, après reprise du projet par l'OFROU ;
- Mettre en œuvre le PDCMC par la réalisation des projets-phares et prioritaires retenus, et par le monitoring du taux d'utilisation de la mobilité cyclable (MC) dans le canton ;
- Mettre en œuvre la LRVP au 01.01.2020 et le transfert des RC déclassées au 01.07.2020 ;
- Boucler le fonds des routes communales ;
- Investir dans l'entretien constructif des RC, tant pour les routes que pour les ouvrages d'art ;
- Mettre en œuvre les conventions-programmes en matière de protection de l'environnement ;
- Participer à la création de la société simple UTIX (unité territoriale IX) de manière à ce qu'elle soit pleinement opérationnelle à fin 2020.

Globalement, ces objectifs ont bien été tenus.

Du point de vue technique, les grands dossiers ont bien avancé, se soldant par l'octroi de quatre crédits importants par le Grand Conseil, soit celui du PS CFF Malakoff, à La Chaux-de-Fonds, ceux des conventions-programmes pour la protection contre les crues et la revitalisation des eaux, tous deux pour la période 2020-2024, et celui de la remise en état des RC déclassées (LRVP).

Le dossier en cours concernant le contournement du Locle par la N20 a été achevé et transféré à l'OFROU en fin d'année. Celui du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 a été présenté au Conseil d'État à fin 2020 et sera soumis au Grand Conseil à la fin du 1^{er} trimestre 2021.

Quant aux projets routiers, les principaux dossiers traités ont été :

- H18, mise à l'enquête du projet d'évitement Est de la Chaux-de-Fonds, y.c. traitement des oppositions ;
- H18, appel d'offres relatif aux travaux du passage supérieur (PS) CFF de Malakoff, de manière à ce qu'il puisse être remplacé lorsque les CFF fermeront la ligne ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ;
- RC 1320, mise à l'enquête publique du tronçon Grillon – Morgarten, en ville de La Chaux-de-Fonds ;
- H10 Tunnel de la Clusette, appel d'offres pour les mandats d'ingénieurs civils et électromécaniciens, et adjudication ;
- RC 1320 Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, appel d'offres pour le mandat d'ingénieurs civils/architecte et adjudication.

Les principaux chantiers routiers ont concerné :

- RC 5 Cornaux, traversée du village ;
- RC 5 Neuchâtel, Poste - Giratoire de l'Université ;
- RC 5 Bevaix, traversée du village ;
- H10 Les Verrières - Haut-de-la Tour ;
- H10 Travers - Crêt-de-l'Anneau ;
- H10 / RC170, évacuation des eaux de chaussées et superficielles entre Montmollin et Cormondrèche ;
- RC 149 Longeaigue - Noirvaux ;
- RC 170 Belle-Roche - La Claire ;
- RC 170 Les Ponts-de-Martel, traversée du village ;
- RC 174 Brena - Peseux (solde des travaux) ;
- RC 1310 La Sagne-Église - La Corbatière ;
- RC 1320 Les Hauts-Geneveys (solde des travaux) ;
- RC 1320 Giratoire de Champs-Corbet (SCAN) - Giratoire du Battoir (Boudevilliers) ;
- RC 1320, réaménagement Grillon - Grand-Pont, à La Chaux-de-Fonds ;
- RC 1356 Chézard, traversée du village (suite des travaux) ;
- Encorbellement sur la Sorge, à Valangin.

Généralement, les travaux réalisés en localité sont couplés avec des interventions communales ou de tiers sur les réseaux d'éclairage public ou souterrains, ou complétés par des aménagements urbains menés par les communes.

En matière de mobilité douce (MD), le cadre et les lignes directrices de la stratégie de promotion de la MD ont été suivis en application de la LMD. Les principaux travaux ont eu lieu sur les routes cantonales:

- RC 5 Bevaix, traversée du village ;
- H10 Travers - Crêt-de-l'Anneau ;
- RC 174 Brena - Peseux ;
- RC 1320 Les Hauts-Geneveys (solde des travaux) ;
- RC 1320, réaménagement Grillon - Grand-Pont, à La Chaux-de-Fonds ;
- RC 1356 Chézard, traversée du village.

Par ailleurs, une subvention a été octroyée à la ville de Neuchâtel pour les aménagements cyclables sur l'avenue du Vignoble.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Quant aux lacs et cours d'eau, les projets et travaux ont principalement porté sur :

- La revitalisation du delta de l'Areuse, à Boudry ;
- La revitalisation du Vivier, à Cortailod ;
- La revitalisation de l'embouchure du Bied de Môtiers ;
- La revitalisation du Bied du Locle ;
- La protection contre les crues de la Basse Areuse, à Boudry ;
- La protection contre les crues du Ruz-Chasseran ;
- La refonte de l'Arrêté sur les taxes et redevances des concessions hydrauliques ;

Par ailleurs, nombre de tâches d'appui ont été effectuées, tels les calculs de kilométrage et de pondération des réseaux routiers communaux pour l'établissement de la clé de répartition des fonds versés aux communes, les comptages routiers, le développement de systèmes de gestion des données routières (gestion des comptages, perturbations du trafic, axes routiers cantonaux et suivi de l'état des chaussées) ou l'intégration au guichet unique de prestations en relation avec les routes.

Les nombreuses interventions du laboratoire d'essais et d'analyses routières (LEAR), soit pour préparer des chantiers, soit pour le suivi de l'exécution, doivent aussi être relevées.

Finalement, la nouvelle société simple « UTIX - Routes nationales arc jurassien » réunissant les cantons de Neuchâtel et du Jura, société en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes nationales principalement sur territoires neuchâtelois et jurassien, a été mise en exploitation et un directeur a été nommé.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	34'280'519	28'511'825	33'509'964	+4'998'139	+17.5%	-770'555	-2.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	2'280'065	2'305'000	2'346'864	+41'864	+1.8%	+66'799	+2.9%
42 Taxes	726'983	1'354'000	1'407'524	+53'524	+4.0%	+680'541	+93.6%
43 Revenus divers	894'982	2'051'000	632'042	-1'418'958	-69.2%	-262'940	-29.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	673'830	+673'830	--	+673'830	--
46 Revenus de transfert	28'885'941	13'053'079	19'362'966	+6'309'887	+48.3%	-9'522'974	-33.0%
47 Subventions à redistribuer	578'779	2'654'000	1'581'857	-1'072'143	-40.4%	+1'003'078	+173.3%
49 Imputations internes	913'770	7'094'746	7'504'880	+410'134	+5.8%	+6'591'110	+721.3%
Charges d'exploitation	90'221'150	55'262'714	62'971'757	+7'709'043	+13.9%	-27'249'393	-30.2%
30 Charges de personnel	15'958'247	16'220'661	15'710'998	-509'663	-3.1%	-247'249	-1.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	7'245'629	6'170'500	5'798'428	-372'072	-6.0%	-1'447'201	-20.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	44'988'289	8'193'422	8'786'218	+592'796	+7.2%	-36'202'071	-80.5%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	12'374'903	0	8'041'337	+8'041'337	--	-4'333'566	-35.0%
36 Charges de transfert	8'945'316	16'193'621	16'423'738	+230'117	+1.4%	+7'478'422	+83.6%
37 Subventions redistribuées	578'779	2'654'000	1'581'857	-1'072'143	-40.4%	+1'003'078	+173.3%
39 Imputations internes	129'988	5'830'510	6'629'182	+798'672	+13.7%	+6'499'194	+4'999.9%
Résultat d'exploitation	-55'940'631	-26'750'889	-29'461'794	-2'710'905	-10.1%	+26'478'837	+47.3%
44 Revenus financiers	385'054	150'000	116'929	-33'071	-22.0%	-268'125	-69.6%
34 Charges financières	2	0	0	0	--	-2	-100.0%
Résultat de financement	385'052	150'000	116'929	-33'071	-22.0%	-268'123	-69.6%
Résultat opérationnel	-55'555'579	-26'600'889	-29'344'865	-2'743'976	-10.3%	+26'210'714	+47.2%
48 Revenus extraordinaires	29'650'873	0	0	0	--	-29'650'873	-100.0%
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	29'650'873	0	0	0	--	-29'650'873	-100.0%
Résultat total	-25'904'707	-26'600'889	-29'344'865	-2'743'976	-10.3%	-3'440'158	-13.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	142.00	139.00	135.00	-4.00	-2.9%	-7.00	-4.9%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	134.60	130.70	127.20	-3.50	-2.7%	-7.40	-5.5%

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, il faut constater une légère augmentation des concessions hydrauliques et des redevances d'extraction de graviers (groupe 41 « Patentes et concessions »). La légère augmentation des taxes (groupe 42 « Taxes ») est liée à des prestations de service pour la N20 et à des ventes de matériel qui ont permis de compenser les diminutions de recettes liées aux accidents et aux prestations auparavant fournies dans le domaine autoroutier. Quant au groupe 43 « Revenus divers », l'activation des salaires en lien avec les projets d'investissement a été inférieure suite à un nombre d'heures moindres que budgété et à des différences de valorisation des heures entre les valeurs admises pour le budget et pour les comptes. À cela s'est ajouté un volume très faible de recettes provenant des communes ayant reçu des routes cantonales déclassées, qui ont peu demandé de prestations au service. Ce niveau de recettes inférieur est compensé par une diminution des Biens, services et autres charges d'expl." (groupe 31) mais aussi des charges de personnel, puisque le peu de besoins communaux a permis la diminution de l'effectif au niveau du personnel d'exploitation.

Concernant les charges d'exploitation, autant les « Charges de personnel » (groupe 30) que les « Biens, services et autres charges d'expl. » (groupe 31) ont pu être maîtrisées. Les « Subventions à redistribuer » (groupes 37/47) concernant les diverses générations du projet d'agglomération RUN ont été surestimées par rapport aux projets réellement réalisés par les maîtres d'ouvrages concernés, soit presque exclusivement les communes.

Afin de répondre à la nouvelle LRVP et à la LFinEC, les contributions globales et forfaitaires reçues de la Confédération pour les routes principales suisses ont été comptabilisées en recettes (groupe 46 « Revenus de transfert ») puis affectées au Fonds pour les routes principales suisses via le groupe 35 « Attributions aux fonds et fin. spéciaux ». Le prélèvement au fonds des

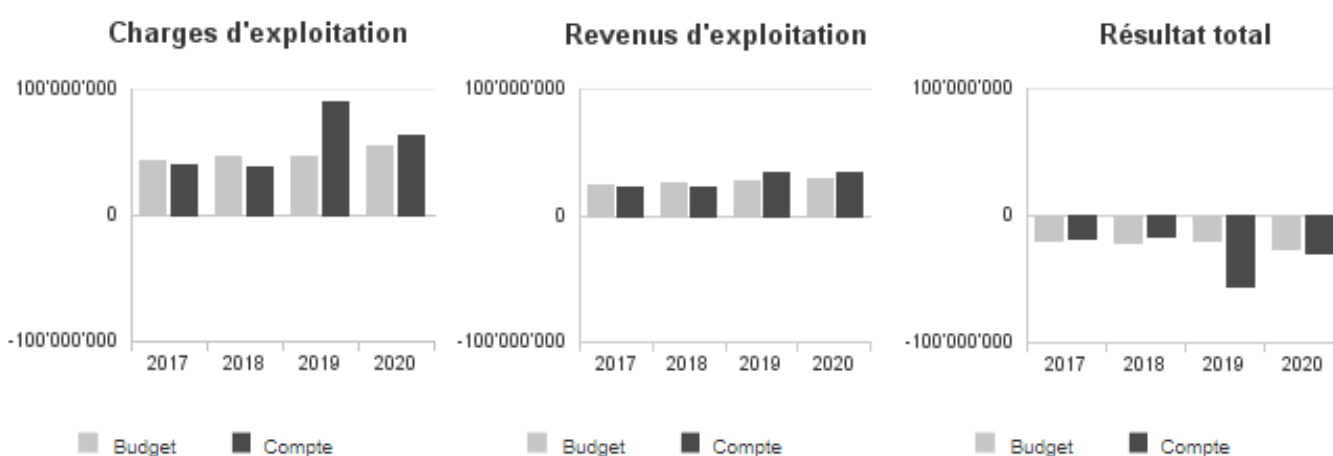
Service des ponts et chaussées (SPCH)

routes principales suisses pour couvrir l'entretien courant desdites routes sur sol neuchâtelois figure désormais dans le groupe 45. À noter que ces différents traitements comptables n'avaient pas pu être anticipés lors de l'élaboration du budget 2020.

Pour la comparaison des coûts entre 2019 et 2020, on peut relever les événements suivants ayant conduit à des variations importantes:

- Cession de la H20 à la Confédération: Ce transfert a généré en 2019 un amortissement non planifié de CHF 38,3 millions imputé dans le groupe 33 « Amortissement du patrimoine administratif ». Cette charge a toutefois été partiellement compensée par un prélèvement de CHF 29,6 millions (correspondant à la valeur des réévaluations des immobilisations H20 effectuées dans le cadre du passage au MCH2) à la réserve de retraitement et comptabilisée dans le groupe 48 « Revenus extraordinaires ».
- Entrée en vigueur de la LRVP: Les versements en 2020 du solde de la fortune du Fonds des routes communales (versement unique) et de la part de la taxe automobiles aux communes ont généré une importante variation au niveau du groupe 36 « Charges de transfert ».
- Dans les deux cas susmentionnés, les coûts des groupes 30 et 31 (« Charges de personnel » et « Biens, services et autres charges d'expl. ») ont baissé.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	625'000	1'086'361
Coûts salariaux et de structure	7'138'270	8'499'470
Coûts des services centraux	1'045'287	1'275'225
Revenus	243'000	187'670
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	8'565'557	10'673'387

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les routes et plus spécifiquement la planification des projets, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, le cadastre du bruit routier, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour l'achèvement de la N5 et pour NEVIA (entretien autoroutier).

Des travaux d'entretien d'exploitation en lien avec les projets d'entretien constructif ont engendré un surplus de dépenses. Concernant les coûts salariaux, les heures budgétées ont été sous-évaluées. Les recettes dans le domaine autoroutier ont été inférieures au budget.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Ouvrages d'art, eaux (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	909'500	752'842
Coûts salariaux et de structure	4'635'240	3'228'852
Coûts des services centraux	678'758	500'637
Revenus	2'349'500	2'368'630
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	3'873'998	2'113'701

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les inspections et la surveillance des ouvrages d'art, des rives des lacs, des berges et des cours d'eau, ainsi que les recettes relatives aux concessions hydrauliques, aux redevances de dragage et à la gestion des convois exceptionnels.

L'entretien des cours d'eau n'a pas atteint les montants budgétaires annoncés.

Entretien courant DIV I (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	701'100	461'116
Coûts salariaux et de structure	3'304'246	3'597'453
Coûts des services centraux	449'677	1'057'602
Revenus	374'000	31'723
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'081'023	5'084'448

Commentaires

La division d'entretien 1 couvre le Littoral neuchâtelois et le sud du Val-de-Ruz. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant du service hivernal (inférieurs à la moyenne compte tenu de la faible intensité de la période hivernale), les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations en cas d'accident et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accident et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Le groupe de prestations « Atelier mécanique » a été ventilé dans les groupes de prestations « Entretien courant DIV I », « Entretien courant DIV II » et « Entretien courant DIV III », et a engendré des coûts de structure et des services centraux supérieurs. Cette augmentation a été partiellement compensée par des économies liées aux prestations de déneigement. Quant aux recettes moindres, elles sont à mettre en relation avec la diminution des charges directes et le manque de prestations demandées par les communes suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP.

Entretien courant DIV II (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	787'700	715'286
Coûts salariaux et de structure	3'879'851	4'507'873
Coûts des services centraux	449'677	1'235'552
Revenus	379'000	35'887
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'738'228	6'422'823

Commentaires

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant du service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations en cas d'accident et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accident et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Les coûts 2020 ont pu être maîtrisés et malgré des surcoûts au niveau des prestations de déneigement, d'autres dépenses ont pu être diminuées. Le groupe de prestations « Atelier mécanique » a été ventilé dans les groupes de prestations « Entretien courant DIV I », « Entretien courant DIV II » et « Entretien courant DIV III », et a engendré des coûts de structure et des services centraux supérieurs. Les recettes moindres sont à mettre en relation avec la diminution des charges directes et le manque de prestations demandées par les communes suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Entretien courant DIV III (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	946'700	817'731
Coûts salariaux et de structure	3'675'169	4'618'148
Coûts des services centraux	449'677	1'489'767
Revenus	969'500	856'083
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'102'046	6'069'563

Commentaires

La division d'entretien 3 couvre le nord du Val-de-Ruz et les Montagnes neuchâteloises. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant du service hivernal (inférieurs à la moyenne compte tenu de la faible intensité de la période hivernale), les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations en cas d'accident et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accident et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Le groupe de prestations « Atelier mécanique » a été ventilé dans les groupes de prestations « Entretien courant DIV I », « Entretien courant DIV II » et « Entretien courant DIV III », et a engendré des coûts de structure et des services centraux supérieurs. Cette augmentation a été partiellement compensée par des économies liées aux prestations de déneigement. Les recettes moindres sont à mettre en relation avec la diminution des charges directes.

Signalisation et marquage (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	76'000	12'553
Coûts salariaux et de structure	2'123'722	1'936'900
Coûts des services centraux	449'677	523'750
Revenus	165'000	131'897
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'484'399	2'341'306

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les réparations des dégâts résultant d'accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Les charges liées aux accidents sont difficilement prévisibles et ont été inférieures aux montants budgétaires annoncés. Les recettes moindres sont à mettre en relation avec la diminution des charges directes.

Préavis, autorisations (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	75'000	80'427
Coûts salariaux et de structure	2'456'675	1'575'652
Coûts des services centraux	359'741	244'507
Revenus	335'000	270'487
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'556'417	1'630'100

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des dossiers relatifs aux obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les places d'accueil des gens du voyage et les recettes provenant de divers émoluments, principalement l'utilisation du domaine public/privé.

Les coûts de structure et des services centraux ont été inférieurs suite l'adaptation des clés de répartition analytiques et aux volumes d'heures inférieurs par rapport aux valeurs budgétées. Quant aux recettes, elles ont été inférieures suite à l'interdiction temporaire faite aux gens du voyage de s'installer sur les aires de séjour, en raison de la pandémie.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Essais de laboratoire (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	40'000	71'452
Coûts salariaux et de structure	1'124'046	1'572'346
Coûts des services centraux	164'599	242'480
Revenus	18'500	12'960
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'310'145	1'873'318

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles du laboratoire du SPCH effectués sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

Des besoins spécifiques en appareils et honoraires ont engendré un surcoût des charges directes. Les coûts de structure et des services centraux ont été légèrement supérieurs suite à l'adaptation des clés de répartition analytiques et à des volumes d'heures supérieurs par rapport aux valeurs budgétées.

Atelier mécanique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	641'000	457'356
Coûts salariaux et de structure	1'811'563	-2'932'955
Coûts des services centraux	2'544'340	2'542'149
Revenus	2'000	66'550
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	4'994'903	0

Commentaires

Ce groupe de prestations traitait des coûts d'utilisation et d'entretien du parc de véhicules et machines du service, ainsi que les recettes des ventes de matériel divers à des tiers.

Suite à une réorganisation des prestations, les coûts de l'atelier mécanique ont été ventilés dans les groupes de prestations « Entretien courant DIV I », « Entretien courant DIV II » et « Entretien courant DIV III ». Malgré un parc machines et véhicules vieillissant, les charges directes ont pu être maîtrisées. Aucune vente de véhicules n'était budgétée, mais des besoins spécifiques de NEVIA (entretien autoroutier) ont engendré une augmentation des revenus.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Contributions fédérales globales	-2'400'000	-800'000	-587'226
Part au revenu de la RPLP	-4'948'644	-4'856'500	-4'659'561
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-9'162'394	-7'396'579	-6'726'988
Part fédérale aux redevances hydraulique	12'595	25'000	14'221
Subventions aux communes	0	0	3'699
Total charges (+) / revenus (-) nets	-16'498'443	-13'028'079	-11'955'854

Commentaires

Le prélèvement de contributions fédérales pour couvrir les coûts d'entretien des routes principales a fortement diminué suite au transfert de la H20 à la Confédération. Le résultat 2020 ressort pour la 1^{ère} fois de la comptabilité analytique du service. Les parts au revenu de la RPLP et à l'impôt sur les huiles minérales se sont avérées inférieures aux prévisions fournies en 2019 par la Confédération. Quant à la part fédérale aux redevances hydrauliques, elle a déjà été réajustée en 2018 en fonction des puissances brutes calculées en 2017, mais ladite part s'est finalement établie bien en deçà du budget prévu.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Charges et revenus divers	8'526'933	0	3'778'618
Frais de rappel	-139	0	-140
Revenu du fonds	-887'070	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	7'639'724	0	3'778'478

Commentaires

Les charges et revenus divers correspondent aux coûts liés à la sortie des immobilisations des routes déclassées et transférées aux communes dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP. Les coûts 2019 provenaient de l'amortissement non planifié issu du transfert des immobilisations de la H20 à la Confédération, diminué du prélèvement à la réserve de retraitement. Quant au revenu du fonds, suite à la dissolution du fonds des routes communales en 2020, plus aucun versement n'est effectué.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	2'493'231	924'593	1'568'638	3'900'000	1'980'000	1'920'000	1'449'306	834'084	615'222
Aménagements de cours d'eau 2018 - 2019	Clôturé	16'124	0	16'124	0	0	0	0	0	0
Aménagements de cours d'eau 2020-2021	En cours	0	0	0	300'000	0	300'000	355'406	118'322	237'084
Aménagement voies bus Le Locle	Clôturé	-5'263	18'709	-23'972	0	0	0	0	0	0
Amén. aire gens du voyage CH, Vaumarcus	En cours	0	0	0	177'000	0	177'000	0	0	0
Assainiss. et sécurisation, tunnel Cluset	En cours	91'083	33'275	57'808	875'000	450'000	425'000	806'155	455'870	350'284
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	En cours	1'191'707	194'832	996'876	2'070'000	283'000	1'787'000	2'476'850	216'785	2'260'066
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	En cours	1'513'857	904'961	608'895	2'180'000	1'200'000	980'000	16'793	8'979	7'814
Assainissement bruit routes principales	Clôturé	3'259	1'955	1'304	0	0	0	0	0	0
Assainissement ouvrages d'art H20	Clôturé	86	84	3	0	0	0	0	0	0
Assainissement routier H10	En cours	27'358	16'415	10'943	3'100'000	1'860'000	1'240'000	2'132'159	1'279'295	852'863
Assainissements EM 2018 - 2019	Clôturé	234'435	0	234'435	0	0	0	-7'766	0	-7'766
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	111'679	115'795	-4'116	230'000	200'400	29'600	109'667	101'873	7'793
Construction du tunnel de Serrières	En cours	324'646	285'557	39'090	1'080'000	950'000	130'000	55'396	46'550	8'847
Corrections routières 2018 - 2019	Clôturé	264'263	39'650	224'613	0	0	0	-3'133	-3'169	37
Corrections routières 2020 - 2021	En cours	0	0	0	235'000	0	235'000	257'770	10'012	247'759
CP prot.crués LACE, 2020 - 2024	En cours	0	0	0	685'200	339'800	345'400	46'667	14'853	31'813
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	En cours	0	0	0	547'500	224'580	322'920	174'161	75'688	98'473
Dévelop. plateforme données routières	En cours	41'457	0	41'457	0	0	0	16'972	0	16'972
Elaboration dossier route H20	En cours	1'947'901	1'168'741	779'160	200'000	120'000	80'000	297'032	178'222	118'809
Entretien constructif 2018-2021	En cours	5'247'228	106'605	5'140'623	5'675'000	987'000	4'688'000	4'393'801	-2'562	4'396'363
Entretien constructif H20 2019	Clôturé	571'858	343'115	228'743	0	0	0	0	0	0
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	En cours	25'500	0	25'500	50'000	0	50'000	0	0	0
Etudes détail liaison H18-H20	En cours	2'434'661	1'460'766	973'894	850'000	510'000	340'000	962'392	577'436	384'956
H10 Evitement de Peseux, études	En cours	72'159	43'295	28'864	112'500	67'500	45'000	33'387	20'032	13'355
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	A solliciter	0	0	0	3'125'000	1'500'000	1'625'000	0	0	0
Instal.génératrices pr prélèv. carburant	En cours	0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0
LRVP, remise en état RC déclassées	Clôturé	0	0	0	6'000'000	0	6'000'000	5'647'721	0	5'647'721
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	En cours	202'904	0	202'904	1'500'000	0	1'500'000	1'257'532	0	1'257'532
PI-Accélération Projet agglo (PA3)	En cours	0	0	0	200'000	0	200'000	270'993	0	270'993
PS CFF Malakoff H18	En cours	0	0	0	0	0	0	729'018	437'411	291'607
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	158'644	0	158'644	1'744'250	0	1'744'250	1'913'811	0	1'913'811
Reconstruction RC2326 Le Cachot	A solliciter	0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	En cours	105'528	50'268	55'261	325'000	180'000	145'000	55'274	15'702	39'572
RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 201	Clôturé	669'535	414'424	255'111	0	0	0	37'019	15'453	21'566
RPT06 (bruit) - 3ème conv. programme	Clôturé	-63'057	-47'303	-15'753	0	0	0	0	0	0
RPT 07b ouvrages prot.crués 2016-2019	Clôturé	226'889	171'499	55'390	0	0	0	636'010	314'615	321'396
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	En cours	0	0	0	22'000	13'200	8'800	5'844	3'506	2'337
Travaux EM 2020 - 2023	En cours	0	0	0	150'000	0	150'000	92'180	0	92'180
Travaux sur ouvrages d'art 2018 - 2019	Clôturé	235'761	0	235'761	0	0	0	0	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021	En cours	0	0	0	300'000	0	300'000	303'653	0	303'653
Trav. remise en état Le Pâquier-Villiers	Clôturé	6'818'793	1'437'100	5'381'693	0	0	0	2	0	2
Total		24'962'229	7'684'335	17'277'894	35'833'450	10'865'480	24'967'970	24'522'072	4'718'957	19'803'115

Commentaires

Les crédits à solliciter seront traités par le Grand Conseil en 2021 et 2022, dont la demande de crédit pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale H18.

Les nouveaux crédits acceptés en 2020 sont :

- Corrections routières 2020-2021
- CP Protection contre les crues LACE 2020-2024
- CP Revitalisation des eaux 2020-2024

Service des ponts et chaussées (SPCH)

- PS CFF de Malakoff au Bas-du-Reymond
- Travaux EM 2020-2023
- Travaux sur ouvrages d'art 2020-2021

Les crédits suivants ont été clôturés en 2020 :

- Aménagement de cours d'eau 2018-2019
- Aménagement voies bus du Locle
- Assainissement bruit routes principales
- Assainissement ouvrages d'art H2O
- Assainissement EM 2018-2019
- Corrections routières 2018-2019
- Entretien constructif H2O 2019
- LRVP, remise en état RC déclassées
- RPT04, revitalisation des eaux 2016-2019
- RPT06 (bruit) - 3^{ème} convention programme
- RPT 07b, ouvrages de protection contre les crues 2016-2019
- Travaux de remise en état Le Pâquier-Villiers

Au niveau des dépenses nettes au compte des investissements, il faut constater que des oppositions relatives au projet de réaménagement de la RC1320 (inclus dans la 12^{ème} étape de rénovation des routes cantonales) ont bloqué une part importante du chantier, ce qui a fortement diminué le montant des dépenses réelles par rapport au budget prévu.

Afin de répondre à la législation sur le bruit routier, les coûts des chantiers conséquents liés à l'assainissement du bruit des RC ont dépassé les montants budgétés, dépassement qui a été entièrement compensé par une très forte diminution des travaux d'assainissement du bruit des routes principales, les travaux menés sur la H10 concernant presque exclusivement des tronçons hors localité.

Le crédit du PS CFF de Malakoff n'était pas prévu initialement au budget 2020, les montants nécessaires ont dû être ajoutés par après et faire l'objet d'une compensation budgétaire, ce qui a permis d'effectuer les études préalables pour les travaux de remplacement de l'ouvrage planifiés durant la fermeture de la ligne CFF en 2021.

Ainsi, l'ensemble des dépassements de crédits budgétaires a pu être compensé au sein des investissements relevant du SPCH.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service des ponts et chaussées	118
Total	118

Commentaires

Il s'agit d'heures effectuées par du personnel mis à disposition d'autres services de l'État dans le cadre de la pandémie COVID-19.

3.11.7. Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Missions principales

Le service de l'énergie et de l'environnement (SENE) est l'autorité chargée de promouvoir une utilisation économe et rationnelle de tous les agents énergétiques, d'encourager le recours aux énergies indigènes et renouvelables et de diminuer la consommation d'énergie du canton en tendant vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050. Il rassemble les données permettant d'estimer l'évolution et de suivre les besoins et l'offre d'énergie du canton.

L'autre mission principale du SENE est de protéger l'homme et l'environnement des atteintes dont ils peuvent faire l'objet. À ce titre, il suit l'évolution de la qualité de l'air, des eaux et du sol et agit en faveur de ces milieux par l'intermédiaire de mesures touchant notamment l'utilisation du territoire, l'entreposage et l'utilisation de substances et produits, les eaux usées et les émissions gazeuses. En outre, il examine les sites pollués qui doivent être assainis ou surveillés pour maîtriser les nuisances, cherche à prévenir des accidents pouvant causer de graves dommages à la population et à l'environnement, veille à une bonne gestion des déchets, limite l'exposition au bruit et à certaines radiations.

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre des missions légales et des ressources qui lui sont confiées et sur la base du programme de législature et de sa feuille de route, le service a veillé à assurer de manière optimale notamment les objectifs suivants :

- Déployer la nouvelle conception directrice de l'énergie pour tendre vers une société à 2000 watts ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celles de l'eau, de l'air et du bruit ;
- Gérer les déchets de manière adéquate et examiner et faire assainir les sites pollués.

Une évolution importante pour le service réside dans le fait que le financement des frais incombant à l'État dans le domaine de l'assainissement des sites pollués est pris en charge par le fonds des eaux, suite à la modification, mi-2017, de la loi y relative.

Une évolution et une augmentation constantes des bases légales cantonales et fédérales dans les domaines de la politique énergétique et de la protection de l'environnement, dont la mise en œuvre, le suivi et la surveillance incombent au SENE, ont conduit le service à poursuivre l'évolution constante de ses tâches.

Activités et réalisations

Événements principaux

- Le SENE a préparé 8 projets de réponses du Conseil d'État concernant des auditions et consultations sur des ordonnances fédérales et a rédigé 7 préavis pour d'autres services ;
- La crise de la Covid-19 a affecté les activités du service avec une légère baisse des demandes de subventions et des reports dans l'ensemble des dossiers ;
- Le chef du service a été mobilisé pour l'EM CC ORCCAN, pour gérer la problématique des infrastructures critiques du canton.

Information

- Un Lunch-Énergie a été organisé sur le thème : « Construction, rénovation et densification des bâtiments avec du bois de construction suisse » ;
- Le service a poursuivi sa campagne scolaire de sensibilisation à l'énergie, malgré un frein dû à la pandémie, avec la visite de 124 classes de 3^{ème} et 4^{ème} années et 121 classes de 6^{ème} et 7^{ème} années pour un total de 4'354 élèves ciblés ;
- La sensibilisation à la gestion des déchets en milieu scolaire, soutenue par le service, a été réalisée par le biais de 152 animations qui ont pris place dans les classes neuchâteloises, principalement du niveau primaire.

Énergie

- Au niveau législatif, le SENE a poursuivi les travaux en commission dans le cadre de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn). Adoptée au Grand Conseil le 1^{er} septembre 2020, elle entrera en vigueur le 1^{er} mai 2021. Le SENE a rédigé un projet de Règlement d'exécution (RELCEn) qui a été mis en consultation mi-décembre 2020 ;
- Le service a publié les statistiques sur l'énergie, a poursuivi les travaux en lien avec le plan cantonal de l'énergie et a accompagné 8 communes dans l'établissement de leur plan communal de l'énergie ;
- Une rencontre avec les communes sur le thème de la comptabilité énergétique a eu lieu ;
- Le service poursuit la démarche de suivi des gros consommateurs d'énergie (GCE) et la procédure d'exonération de la redevance énergétique en lien avec la loi sur l'approvisionnement en électricité. Au 31 décembre 2020, ce sont 188 GCE qui ont conclu une convention pour lesquels 272 sites sont en possession d'une exonération ;
- Le service participe en tant qu'organe de conseil en énergie à des groupes de travail, notamment au sein du service des bâtiments (SBAT), de la Commission bois-énergie Lignum (COBEL) et AgroCleanTech.

Projets de construction et chantiers

- Le SENE a pris position dans 6 procédures de projets soumis à étude d'impact ;
- Le service prévoit bon an mal un plus de 700 demandes de permis de construire dans le cadre du système SATAC, auxquelles s'ajoutent les préavis pour plans d'aménagement locaux et l'installation de pompes à chaleur ou d'antennes de télécommunications. Il prépare en outre les autorisations cantonales lorsque la législation l'exige ;
- Il a effectué environ 150 inspections de chantiers en cours. Elles visaient en priorité le suivi de la gestion des déchets, mais également la protection des eaux ou la lutte contre les nuisances de chantier.

Déchets

- La mise en conformité des installations de traitement des déchets minéraux de chantier suit son cours. En 2020, le SENE a délivré une autorisation d'exploiter à 4 nouvelles installations de traitement ;
- Le service a accompagné et conseillé la planification et l'élaboration de projets de gravières, carrières et décharges ;
- La production totale de déchets urbains des ménages atteint 467 kg/hab. en 2019 alors qu'elle était de 442 kg/hab. l'année précédente ;
- Le SENE s'assure que l'ensemble des déchets spéciaux du canton suit la bonne filière de traitement et d'élimination. 4 autorisations d'exploiter une installation de traitement des déchets ont été renouvelées en 2020 ;
- En 2020, la production de déchets spéciaux des ménages a atteint 110'999 kg, en diminution de 7 % par rapport à l'année précédente. Les peintures aqueuses constituent toujours la majorité des déchets collectés dans les 10 centres du canton. La production de déchets spéciaux des ménages diminue régulièrement dans le canton ;
- Environ 750 tonnes de ferraille ont été évacuées sur les places officielles d'élimination des véhicules, soit en légère baisse par rapport à l'année précédente, ainsi que 1'920 tonnes de pneus. Le SENE valorise les matières recyclables (environ 100 tonnes de métaux). Plus de 90 dossiers pour des véhicules abandonnés ont été traités.

Protection des eaux et du sol

- Les investigations et surveillances hydrogéologiques de plus de 20 anciennes décharges et de plusieurs installations de tir se sont poursuivies sous l'égide du service ou ont abouti à leur classement définitif ;
- Le service a en outre fait réaliser et suivi de nombreuses investigations de sites pollués liés à l'activité d'entreprises et fixé sur le plan juridique les responsabilités pour la prise en charge des coûts par les pollueurs ;
- Il a établi de nombreuses autorisations de cession ou de division de bien-fonds sur lesquels se situent des sites pollués ;
- Des prélèvements de sols, souvent en relation avec des sites pollués, ont été effectués dans le cadre des campagnes annuelles d'analyses ;
- La carte de protection des eaux, comportant les secteurs, ainsi que les zones S de protection des eaux, est accessible au public sur le plan juridique cartographique. Sa mise à jour a été effectuée en fonction des nouvelles données à disposition ;
- Le SENE collabore avec les cantons de Fribourg et Berne pour la surveillance des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Douze profils ont été réalisés au point le plus profond du lac (région Pointe du Grain à Bevaix) avec une sonde multi-paramètres ;
- Cette année, c'est le bassin versant des affluents du lac de Neuchâtel qui a été évalué par 12 séries de prélèvements sur une dizaine de points pour analyses chimiques et évaluation de l'indice diatomées et indice du macro-zoobenthos (IBCH) ;
- En collaboration avec la Confédération, 4 préleveurs en continu ont été installés d'avril à octobre, 3 sur les eaux souterraines et un sur un cours d'eau ;
- Par son implication dans l'élaboration du plan phytosanitaire, la section « Eaux et Sols », a fourni un travail conséquent en matière de compilation et de mise en valeurs des données sur les eaux souterraines et de surface ainsi qu'en matière de coordination avec les différents services impliqués.

Évacuation et traitement des eaux

- Les 23 stations d'épuration (STEP) communales et intercommunales et la station industrielle privée de l'entreprise FRIGEMO ont été contrôlées 4 fois au cours de l'année par notre service afin de vérifier l'autocontrôle de celles-ci. En plus des paramètres usuels, des analyses de micropolluants ont été effectuées sur une partie d'entre elles, bien que le traitement de ces derniers ne soit pas encore effectif ;
- Le projet de traitement des micropolluants de la STEP du Val-de-Ruz et de la Saunerie (Colombier) a reçu l'aval de la Confédération ;
- Le dossier du projet de la nouvelle STEP du Locle et du traitement de micropolluants a été validé par la Confédération ;
- Les boues des STEP sont éliminées en co-incinération avec les ordures ménagères, seules les boues de FRIGEMO (exemptes de matière fécale) sont valorisées en agriculture.

Surveillance de la qualité de l'air et Rayonnements non ionisants

- Le réseau de surveillance de la qualité de l'air du canton de Neuchâtel est constitué de trois stations de mesure installées dans les villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, de deux stations mobiles et d'un réseau de 40 capteurs passifs du dioxyde d'azote. Il est complété par une station au Landeron (propriété de la raffinerie) et une station sur Chaumont (réseau de la confédération – NABEL). Selon les relevés du SENE, en 2020, la qualité de l'air s'est améliorée sur l'ensemble du canton. En raison des mesures prises pour enrayer la pandémie du COVID, ce qui a provoqué une diminution du trafic routier, il est constaté une diminution plus importante des immissions de dioxyde d'azote NO₂ ;
- Dans le cadre de ces activités de mesure de la qualité de l'air, le SENE a reçu une subvention de CHF 132'860 de la Confédération, soit une augmentation de 15% par rapport à 2019 ;
- Le SENE a participé à un projet de modélisation de la qualité de l'air avec ses homologues de Franche-Comté ;
- Le canton de Neuchâtel exploite un petit réseau de météorologie, dont il met les données à disposition de divers services de l'administration. Une convention le lie à MétéoSuisse pour la publication des données mesurées ;
- Un rapport sur l'évolution de la qualité de l'air de 1992 à 2020 est en cours de finalisation ;

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

- Le SENE contrôle le respect des exigences de l'Ordonnance contre le rayonnement non ionisant (ORNI), lors des procédures de permis de construire et de modifications des installations de téléphonie mobile. Avec l'arrivée de la 5G, le rythme et la complexité des dossiers ont augmenté. Le SENE a traité 132 demandes en 2020.

Bruit et radon

- Conformément aux exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) le SENE a réalisé un cadastre du bruit des principales installations de tir du canton (26 installations de tir civiles). SonARMS, le modèle reconnu de la Confédération, a été utilisé à cet effet. Cette approche donne des indications précieuses dans le cadre des demandes de permis de construire et en particulier pour la révision des plans d'aménagement locaux. Les installations les plus problématiques feront encore l'objet de mesurages in-situ ;
- Le SENE a traité environ 300 demandes d'installation de pompe à chaleur (PAC) air-eau. La planification d'une telle installation demande, dès le stade de la planification, d'intégrer la question du bruit. Les mesures pour le réduire qui sont intégrées tôt dans la conception engendrent des frais supplémentaires moindres (par ex. choix du type de la PAC, emplacement, etc.). Au vu de la densification et de la généralisation de ce mode de chauffage, ce type de demandes prend de l'ampleur ;
- L'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) fait référence à la norme SIA 181 « Protection contre le bruit dans le bâtiment » (art. 32 OPB). Cette norme correspond aux règles reconnues de la construction concernant la problématique du bruit dans le domaine de la construction. Une version révisée prenant en compte l'accroissement des besoins des occupants et des utilisateurs d'immeubles et d'autre part l'augmentation du nombre de plaintes et de procédures judiciaires ainsi que les nouvelles normes internationales est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2020 ;
- Le SENE a participé au projet de recherche Interreg France-Suisse JURAD_BAT. Une campagne de mesure gratuite du radon et de la qualité de l'air a été réalisée dans les habitations ainsi que dans certaines écoles et jardins d'enfants. Le projet s'est terminé à la fin de l'été 2020. Au vu de la situation sanitaire les résultats ne seront présentés qu'en 2021.

Entreprises et produits

- La trentaine de rapports annuels devant être envoyés régulièrement par les entreprises sur leurs contrôles des rejets d'eaux usées industrielles ont été examinés. Dans le cadre de nos contrôles in situ, une dizaine de prélèvements inopinés et une trentaine de visites ont été effectués ;
- Pour la branche automobile, l'autocontrôle des eaux usées est toujours en vigueur, les laboratoires ont effectué plus de 200 prélèvements dans plus de 150 garages. 6 échantillons dépassaient légèrement les normes. Notre service doit effectuer une surveillance régulière faute de quoi les règles sont vite oubliées par les responsables de la branche ;
- Le SENE procède à des contrôles de rejets atmosphériques dans les entreprises et vérifie également le respect des normes d'émissions sur la base de rapports de mesure de gros émetteurs devant procéder à des mesures en continu ;
- Le SENE prépare une accréditation pour réaliser les mesures de rejets de polluants dans l'air ;
- L'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) différencie maintenant les fréquences de contrôle obligatoire des chauffages au gaz et au mazout. De ce fait les émoluments relatifs à ces contrôles sont plus importants en 2019 et 2020, puis chuteront en 2021 et en 2022, et ce cycle devrait se répéter avec une fréquence de 4 ans ;
- Le SENE s'est prononcé sur quatre notifications relatives à la sécurité biologique ;
- Les indications des dix entreprises grosses émettrices de polluants ont été contrôlées et répertoriées dans le registre qui doit être tenu à ce sujet ;
- Le SENE a traité 36 demandes de remboursement de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils ;
- Vingt-et-un dossiers relatifs à l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs ont été traités, principalement en rapport avec l'aménagement du territoire ;
- On dénombre 12'822 installations de stockage d'hydrocarbures. Seuls 9 réservoirs enterrés à simple-paroi doivent être encore assainis ou mis hors service. 758 avis de révision de citernes à mazout ont été transmis aux propriétaires et 117 rappels facturés ont été envoyés aux retardataires ;
- Le contrôle pour la réduction des émissions d'hydrocarbures et de la reprise des vapeurs d'essence est effectué par des entreprises agréées qui collaborent avec le canton. Le changement des systèmes de reprises des vapeurs d'essence se poursuit. Plus de la moitié des stations-service ont été équipées par des systèmes autorégulés. Moins de 3% des stations-service ne sont pas conformes lors du contrôle. Elles sont directement réparées ;
- Le laboratoire du SENE a analysé un peu moins de 2'800 échantillons environnementaux (eaux, sols, air, etc...). Les indicateurs tels que les produits phytosanitaires, les métaux lourds et résidus médicamenteux font notamment partie des paramètres examinés.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

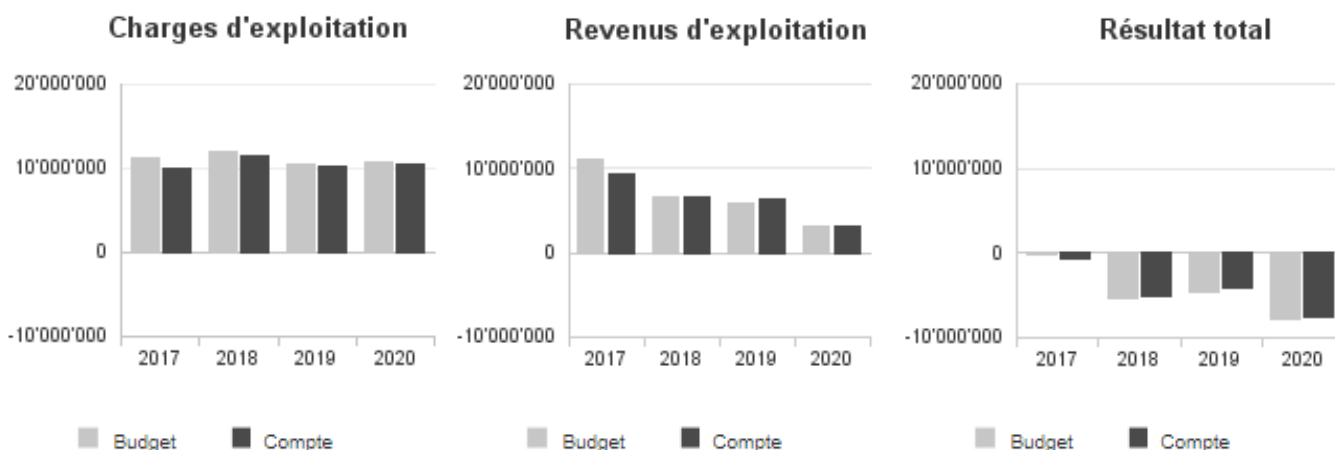
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	6'295'660	3'086'600	3'165'613	+79'013	+2.6%	-3'130'047	-49.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	905'107	657'800	779'833	+122'033	+18.6%	-125'275	-13.8%
43 Revenus divers	78'109	58'000	29'234	-28'766	-49.6%	-48'875	-62.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	198'214	222'000	215'860	-6'140	-2.8%	+17'647	+8.9%
47 Subventions à redistribuer	354'230	0	0	0	--	-354'230	-100.0%
49 Imputations internes	4'760'000	2'148'800	2'140'686	-8'114	-0.4%	-2'619'314	-55.0%
Charges d'exploitation	10'328'983	10'777'593	10'624'184	-153'409	-1.4%	+295'201	+2.9%
30 Charges de personnel	4'618'253	4'771'411	4'650'104	-121'307	-2.5%	+31'852	+0.7%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'436'536	1'513'500	1'269'361	-244'139	-16.1%	-167'174	-11.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	122'683	150'120	155'091	+4'971	+3.3%	+32'408	+26.4%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	3'797'173	3'798'963	3'800'667	+1'704	+0.0%	+3'494	+0.1%
37 Subventions redistribuées	354'230	0	0	0	--	-354'230	-100.0%
39 Imputations internes	109	543'599	748'961	+205'362	+37.8%	+748'852	+688'916.2%
Résultat d'exploitation	-4'033'323	-7'690'993	-7'458'572	+232'421	+3.0%	-3'425'249	-84.9%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	3	+3	--	+3	--
Résultat de financement	0	0	-3	-3	--	-3	--
Résultat opérationnel	-4'033'323	-7'690'993	-7'458'574	+232'419	+3.0%	-3'425'251	-84.9%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-4'033'323	-7'690'993	-7'458'574	+232'419	+3.0%	-3'425'251	-84.9%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	38.00	37.00	36.00	-1.00	-2.7%	-2.00	-5.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	31.60	32.90	31.60	-1.30	-4.0%	+0.00	0.0%

Commentaires

Concernant les revenus d'exploitation, l'augmentation marquée au niveau du groupe 42 « Taxes » par rapport au budget provient du plus grand nombre de travaux de contrôle qui ont été effectués dans de nombreux domaines. En outre, suite au passage à une périodicité de 4 ans pour le contrôle des chauffages au gaz, un encaissement important a eu lieu en 2019, mais celui-ci ne se reproduira plus jusqu'en 2023. L'importante réduction et, à terme, la disparition des groupes 37/47 « Subventions à redistribuer » est due au fait que ces subventions passent dorénavant par le fonds de l'énergie. La Confédération termine cependant les dossiers en cours qui restent de son ressort, raison pour laquelle des montants figuraient encore dans les comptes 2019. Pour terminer avec les revenus, le groupe 49 « Imputations internes » comprend la rétrocession d'une partie de la taxe automobile pour l'élimination des véhicules hors d'usage et la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans le domaine de la protection et l'épuration des eaux.

Quant au personnel administratif, l'écart budgétaire est dû au fait qu'un poste à 0.5 EPT n'a été repourvu qu'en octobre et qu'une personne, occupant un poste correspondant à 0.8 EPT, est absente suite à une maladie de longue durée.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'296'507	1'334'603
Coûts des services centraux	120'026	115'160
Revenus	94'300	23'048
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'322'233	1'426'715

Commentaires

Les produits se composent essentiellement d'émoluments pour actes administratifs et parfois pour des prestations de service.

Energie (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	25'400	9'461
Coûts salariaux et de structure	1'601'279	1'764'270
Coûts des services centraux	147'870	152'912
Revenus	11'000	34'779
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'763'549	1'891'865

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes et les produits relatifs à des prestations de service et quelques diverses recettes.

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Protection de l'air (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	342'500	237'977
Coûts salariaux et de structure	1'458'286	1'292'396
Coûts des services centraux	135'002	110'314
Revenus	479'500	412'264
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'456'289	1'228'423

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les produits proviennent surtout de la vente des vignettes pour le contrôle des chauffages, d'émoluments pour actes administratifs ainsi que de la facturation de prestations de service. À noter que le revenu des vignettes n'est pas un revenu final, puisqu'une partie de cette somme est redistribuée.

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	4'000	33'480
Coûts salariaux et de structure	305'329	408'661
Coûts des services centraux	28'266	35'135
Revenus	20'000	32'774
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	317'595	444'502

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes relatifs à la lutte contre le bruit. Les produits correspondent à des prestations de service dans le domaine des rayonnements non-ionisant (antennes de téléphonie mobile) ainsi qu'à une subvention fédérale pour des travaux relatifs à la problématique du bruit ferroviaire.

Protection des eaux et du sol (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	6'000	522
Coûts salariaux et de structure	2'663'651	2'351'338
Coûts des services centraux	246'590	202'010
Revenus	1'274'300	1'357'805
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'641'941	1'196'065

Commentaires

Les heures passées sur ce groupe de prestations se sont finalement révélées inférieures aux prévisions, notamment dans le domaine des eaux superficielles.

Déchets (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	877'500	798'594
Coûts salariaux et de structure	1'079'765	1'302'036
Coûts des services centraux	99'775	112'727
Revenus	1'080'500	1'088'326
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	976'540	1'125'031

Commentaires

L'écart budgétaire au niveau des charges directes est dû à des dépenses moindres dans le domaine de l'élimination des véhicules hors d'usage. Les produits sont essentiellement constitués de la rétrocession d'une part de la taxe automobile.

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	250'643	240'451
Coûts des services centraux	23'204	20'431
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	273'847	260'881

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Conférences intercantionales	64'209	66'000	67'704
Dédomm. conf. & autr. cantons	-38'524	-127'000	-83'000
Subventions fédérales	-115'214	0	-132'860
Total charges (+) / revenus (-) nets	-89'528	-61'000	-148'156

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-138	0	-758
Total charges (+) / revenus (-) nets	-138	0	-758

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
3e prog. assainis. inst. chauf.	En cours	11'339	12'810	-1'471	15'000	10'000	5'000	11'432	13'298	-1'866
Appareil de mesure de RNI	Clôturé	0	0	0	17'000	0	17'000	0	0	0
Appareils de mesure particules fines	Clôturé	86'262	0	86'262	0	0	0	0	0	0
Minéralisateur à micro-onde	Clôturé	22'990	0	22'990	0	0	0	0	0	0
PI-mobilité durable	En cours	0	0	0	800'000	0	800'000	35'000	0	35'000
Remplacement appareils mesure immissions	En cours	0	0	0	32'000	0	32'000	27'522	0	27'522
Remplacement ICP - OES laboratoire	Clôturé	0	0	0	85'000	0	85'000	85'000	0	85'000
Total		120'592	12'810	107'782	949'000	10'000	939'000	158'953	13'298	145'655

Commentaires

Le lancement des actions couvertes par le programme d'impulsion pour la mobilité durable a pris du retard. Les différents achats d'appareillages projetés dans le cadre du budget 2020 ont pu être menés à bien. Cela concerne les équipements pour le laboratoire.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	1'093	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	1'093	Augmentation de charges
Résultat total	-1'093	Détérioration du résultat

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de l'énergie et de l'environnement	242
Total	242

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

3.11.8. Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Missions principales

Les missions principales du service de la faune, des forêts et de la nature sont les suivantes :

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2020, l'activité du service a été fortement influencée par la mise en œuvre des conventions-programmes conclues dans les domaines de la nature et du paysage, des forêts et de la faune. Pour la période 2020 à 2024, la Confédération a ainsi octroyé près de 25 millions de francs en faveur des espaces naturels neuchâtelois. Une fois les crédits d'engagement acceptés, le service s'est concentré sur l'élaboration des accords de prestation avec les partenaires publics et privés concernés et la mise en œuvre des premières prestations.

En ce qui concerne la gestion de la faune, l'année 2020 a été marquée par une recrudescence des dommages causés par le sanglier aux cultures avec une augmentation des indemnités de l'ordre de 35% par rapport à 2019. En conséquence, l'effort de gestion a été maintenu à un niveau élevé avec le concours des chasseurs.

Les rendements de la pêche professionnelle ont été faibles en 2020 malgré un léger redressement par rapport à la saison précédente. Dans ce contexte difficile, les douze pêcheurs professionnels neuchâtelois ont bénéficié d'une aide de l'État pour un montant total de CHF 149'500.

Dans le domaine de la gestion et de l'économie forestières, le marché des bois a été saturé par le brusque apport de résineux attaqués par les scolytes suite aux périodes chaudes et sèches du printemps et de l'été. Déjà bas, les prix du bois ont tout au mieux stagné. Les forêts neuchâteloises ont par ailleurs été touchées par le dépérissement de nombreux arbres, particulièrement sur le Littoral. Les massifs possèdent cependant une bonne résilience grâce à la sylviculture proche de la nature qui y est appliquée depuis plus de cent ans.

Avec le développement de grands projets touchant à l'aire forestière (carrières, parcs éoliens, projets routiers) et la révision des plans d'aménagements locaux (PAL), les procédures en lien avec la protection de la forêt, en particulier les défrichements et leurs compensations, les constatations de la nature forestière et les distances de constructions ont pris une ampleur croissante au sein du service. La révision des PAL a nécessité également une coordination étroite avec le traitement des sites naturels méritant d'être protégés (sites inscrits à l'inventaire cantonal des objets que l'État entend mettre sous protection - ICOP), des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale et du réseau écologique cantonal, en projet. Ce travail de coordination se poursuivra ces prochaines années.

Enfin, les réserves naturelles du canton ont été très visitées durant cette année particulière, notamment la région du Creux du Van. L'afflux de visiteurs a nécessité un investissement important du service en terme de sensibilisation et de communication. Par ailleurs, certaines mesures urgentes visant à protéger des milieux sensibles ou dégradés ont été prises sur le Haut Plateau dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'affectation cantonal.

Activités et réalisations

Gestion de la faune et des systèmes aquatiques

- En 2020, 930 permis annuels et près de 1'500 permis temporaires ont été délivrés pour la pêche en rivière, soit une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente. Cette hausse de la vente des permis est à mettre en lien avec la pandémie de Covid-19. Environ 5'800 truites ont été pêchées, dont 4'600 pour la seule Areuse ;
- Pour le lac, les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud ont vendu 31 permis de pêche professionnelle (stabilité) et 3'828 permis de pêche de loisir (augmentation depuis la fin des années 2000) ;
- Les rendements de la pêche professionnelle ont amorcé une légère reprise passant de 90 tonnes en 2019 à 133 tonnes en 2020. Ce résultat demeure toutefois faible puisqu'il ne représente que le 40% des captures annuelles enregistrées avant 2017 ;
- Le service a immergé dans le lac de Neuchâtel environ 18 millions d'œufs et d'alevins provenant de la pisciculture de Colombier. Le repeuplement concerne essentiellement les corégones et, dans une moindre mesure, le brochet, la truite de lac et l'omble. Le résultat 2020 est faible par rapport aux années précédentes et s'explique par une diminution des géniteurs capturés par les pêcheurs professionnels ;

Service de la faune, forêts et nature (SFFN)

- Les comptages de lièvres effectués au printemps 2020 ont montré des résultats assez similaires à ceux des deux années précédentes. Bien que stables, les effectifs demeurent faibles. De ce fait, la chasse n'a été ouverte que deux jours contre quatre par le passé. 28 individus ont été prélevés en 2020 ;
- Les comptages printaniers ont montré une baisse des effectifs de chevreuil de l'ordre de 10% par rapport à l'année précédente. Cette variation étant de faible ampleur, il a été décidé de maintenir le plan de chasse. Au total, 414 chevreuils ont été prélevés ;
- Les comptages printaniers de chamois ont montré des résultats assez similaires à ceux des deux années précédentes. Compte tenu des faibles effectifs présents dans le canton, le système de chasse limité, appliqué depuis 2015, a été maintenu. Le nombre d'animaux tirés en 2020 est de 29 chamois ;
- Les dégâts causés par le sanglier aux cultures se sont montés à environ CHF 220'000 en 2020. Ce montant est important mais demeure raisonnable si l'on considère les chiffres record enregistrés en 2016 et 2018. Compte tenu de la situation, la chasse a été ouverte dès juin 2020 et prolongée jusqu'à février 2021. À fin janvier 2021, les prélèvements de sangliers se montaient à près de 250 individus ;
- Des travaux de revitalisation ont été réalisés dans le site de reproduction de batraciens d'importance nationale (IBN) du Pélard (commune de La Chaux-de-Fonds) afin de conserver la valeur du site. Ils se poursuivront en 2021 ;
- Le projet de réacclimatation de la cistude d'Europe (tortue indigène menacée d'extinction) dans la réserve de la Vieille Thielle se poursuit. En 2020, le suivi a permis de confirmer la présence de 20 cistudes ;
- Un suivi du couple d'aigles royaux occupant le Val-de-Travers depuis environ deux ans a permis de mettre en évidence des habitudes alimentaires très différentes de celles des aigles vivants dans l'environnement alpin. Le suivi a également permis de documenter la première nidification réussie dans le canton.

Aménagement et gestion des forêts

- Le taux d'exploitation en regard de la possibilité dans les forêts publiques du canton s'est élevé à 100% (2019 : 108%) pour une quantité de 99'357 sylvies exploitées (106'482 en 2019). Les exploitations ont été menées en 2020 dans 197 divisions de forêts publiques (203 en 2019) ;
- La proportion des assortiments résineux / feuillus exploités en 2020 est de 78% / 22% (72% / 28% en 2019). Les proportions respectives d'assortiments exploités dans les forêts publiques sont les suivantes : bois d'œuvre 60.6% (60.4% en 2019), bois d'industrie 9.1% (9.3% en 2019) et bois énergie 30.2% (30.3% en 2019) ;
- Dans les forêts privées, 710 autorisations de coupe ont été délivrées (572 en 2019), portant sur 74'353 sylvies (61'005 sv en 2019) ;
- Le marché des bois pour l'exercice 2020 a été compliqué en raison des stocks surabondants notamment de bois secs et bostrychés. Les périodes de sécheresse printanières et estivales sont en cause. Le besoin en bois vert est présent, les scieurs ne désirent plus de bois secs. Le marché des sciages a été positif mais la concurrence marquée de sciages importés et l'usage toujours bas de bois local dans la construction ne favorisent pas une reprise économique ;
- Le prix moyen des grumes résineuses saines en écorce s'est élevé en 2020 à CHF 67.63/m³ (CHF 70.62/m³ en 2019 : valeurs fournies par ForêtNeuchâtel). Une part importante de ce bois était constituée de chablis renversés ou cassés par les tempêtes successives survenues en février 2020. La baisse des prix observée s'explique par la présence marquée de chablis, dont la valeur est moindre et par les incertitudes liées à la situation sanitaire (arrêt partiel des scieries en Suisse, arrêt complet en France durant plusieurs semaines, difficultés logistiques, etc.). Concernant les grumes feuillues, l'arrêt complet durant plusieurs mois des exportations a également provoqué une baisse modérée des prix payés aux propriétaires forestiers en 2020 ;
- Même si la situation économique des entreprises forestières reste délicate, la filière bois continue à assurer de nombreux emplois périphériques. Par ailleurs, les bénéfices des services environnementaux, sociétaux et de maintien de la biodiversité assurés par les forêts neuchâteloises surpassent la charge financière assumée par les propriétaires forestiers ;
- La Confédération a octroyé au canton une année supplémentaire pour clôturer la période RPT 2016-2019. En 2020, il a ainsi été possible d'octroyer des subventions fédérales complémentaires aux propriétaires de forêts pour quelque CHF 600'000 ;
- La négociation des accords de prestations pour la période RPT 2020-2024 s'est déroulée à satisfaction. L'ensemble des enveloppes financières disponibles a en effet été contractualisée. En 2020, CHF 3'500'000 de subventions ont été versés aux propriétaires de forêts.

Gestion de la nature et réseau écologique

- Près de la moitié des 16 réseaux du canton ont désormais été renouvelés. Lors de ces renouvellements, la participation se maintient, voire s'améliore, tant pour le nombre d'exploitants que pour les surfaces inscrites en réseau. Depuis 2018, une étude est en cours dans le but d'évaluer les effets des mesures de mises en réseau sur les espèces cibles (tels que les papillons et orthoptères) ;
- Les surfaces de promotion de la biodiversité de niveau 2 continuent à progresser dans le canton, tant en terme de surface que d'amélioration qualitative. Depuis 2019, des contrats d'entretien de prairies et pâturages secs d'importance nationale (PPS) sont en cours d'élaboration. En zone d'estivage, la quasi-totalité des PPS (47/49) est désormais sous contrat. Dans la zone SAU, les premiers contrats ont été signés (35). Les contacts se poursuivront en 2021 ;
- Le service poursuit sa mission de gestion des plantes exotiques envahissantes (néophytes). Un inventaire a été effectué le long des affluents du lac de Neuchâtel et les premières mesures de lutte ont été mises en œuvre sur la base des recommandations émises ;
- Suite au succès du projet pilote de gestion différenciée des talus routiers, l'entretien des bords de routes visant à favoriser la biodiversité et contrôler les néophytes a été poursuivi sur le territoire communal du Val-de-Travers et a été étendu, pour les routes cantonales, à l'ensemble des talus ;
- Le suivi floristique et entomologique du PAC du Parc sauvage de la Vieille Thielle s'est poursuivi. Les résultats disponibles montrent l'effet favorable des mesures d'entretien sur la qualité des milieux naturels ;

Service de la faune, forêts et nature (SFFN)

- Le PAC du Haut Plateau du Creux du Van est dans l'attente de la décision du Tribunal cantonal sur un recours qui l'empêche de déployer entièrement ses effets. Cependant, certaines mesures urgentes de protection de la flore, non contestées, ont pu être mises en œuvre entre le mur et la falaise. L'ensemble du périmètre particulier 1 « interdit d'accès » a ainsi pu être mis en place au cours de l'été 2020. Des panneaux d'information ont été installés pour expliquer l'utilité de cette mesure aux visiteurs et un effort particulier de communication a été assuré sur place par le ranger ;
- La reconstruction des murs de pierres sèches du Haut Plateau du Creux du Van a connu une avancée importante. En tout, environ 270 mètres ont été remis en état (70 mètres pour le mur du bord du cirque, 100 mètres pour celui de l'alpage de la Grand Vy et 100 mètres également pour celui de la Baronne) ;
- La prairie sèche d'importance nationale du Crosat (commune de Val-de-Ruz, objet 2735) a été revitalisée grâce à l'engagement d'un groupe de civilistes encadré par la Fondation action en faveur de l'environnement. Ces travaux se poursuivront en 2021 ;
- Le service a poursuivi les importants travaux de régénération débutés en 2010 dans la tourbière du Bois-des-Lattes (commune des Ponts-de-Martel). La construction d'une palissade en palplanches métalliques est en cours. Ce chantier d'envergure permettra la remise en eau progressive de la tourbière sur une surface de 11 ha au maximum ;
- Le suivi des odonates (libellules) des tourbières des Ponts-de-Martel a confirmé l'augmentation des populations de la leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*) et de leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*), espèces encore considérées comme en danger et en voie d'extinction en Suisse selon la Liste Rouge 2012. Ce suivi confirme également l'installation de populations d'Aeshne subarctique (*Aeshna subarctica*), de sympétrum jaune d'or (*Sympetrum flaveolum*) et de leste des bois (*Lestes dryas*), espèces disparues ou non connues de notre canton et parmi les plus rares du pays.

Prestations sociétales

- Durant cette année particulière, le ranger chargé de sensibiliser la population à la problématique de la sauvegarde de la région du Creux du Van – Gorges de l'Areuse a été particulièrement actif sur le Haut Plateau. Il a notamment fourni aux nombreux visiteurs des informations sur les mesures d'interdictions mises en place et s'est assuré de leur respect. Son travail sur le canton de Vaud s'est par ailleurs poursuivi. Celui-ci est assuré jusqu'en 2024, le service étant mandaté par nos voisins pour l'accomplissement de certaines prestations ;
- Comme à l'accoutumée, le service a organisé de nombreuses séances et visites d'information à l'attention du grand public comme d'un public de connaisseurs.

Gouvernance

- Le service a évalué près de 540 dossiers pour contrôler leur conformité avec les dispositions légales dont il a la responsabilité. 390 dossiers concernaient des demandes de permis de construire dont la durée de traitement interne moyenne a été de moins de 20 jours en 2020, la moitié des dossiers ne restant que moins de 14 jours dans le service ;
- Le service a délivré dans le cadre de la législation sur la pêche et la faune sauvage : 38 autorisations selon la loi fédérale sur la pêche, 63 décisions selon la loi cantonale sur la faune sauvage, et 104 décisions concernant l'indemnisation des dommages causés par la faune sauvage ;
- En matière de législation forestière, les décisions suivantes ont été délivrées : 67 décisions pour l'octroi d'une dérogation à l'interdiction de construire dans la limite des 30 mètres par rapport à la lisière forestière, 8 décisions pour l'autorisation de constructions de minime importance en forêt, 3 décisions pour exploitation préjudiciable en forêt, 2 décisions relatives à l'autorisation pour le partage de forêts privées, 1 décision relative à l'autorisation pour le partage de forêts publiques, 4 décisions pour une dérogation à l'autorisation de défricher ;
- En matière de législation sur la protection de la nature et du paysage, les décisions suivantes ont été délivrées : 18 décisions pour l'octroi d'une dérogation à la suppression des haies et des bosquets et 7 décisions pour l'octroi d'une dérogation en application de l'arrêté sur les opérations mécaniques lourdes dans les milieux naturels (girobroyages).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	6'907'763	6'675'800	6'137'088	-538'712	-8.1%	-770'675	-11.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	490'698	545'000	556'723	+11'723	+2.2%	+66'024	+13.5%
42 Taxes	1'122'906	1'181'000	1'050'200	-130'800	-11.1%	-72'706	-6.5%
43 Revenus divers	8'489	90'000	49'786	-40'214	-44.7%	+41'298	+486.5%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	1'730'415	1'584'000	1'429'777	-154'223	-9.7%	-300'638	-17.4%
47 Subventions à redistribuer	3'512'413	3'226'000	2'988'047	-237'953	-7.4%	-524'366	-14.9%
49 Imputations internes	42'841	49'800	62'555	+12'755	+25.6%	+19'714	+46.0%
Charges d'exploitation	12'828'854	13'747'026	12'473'050	-1'273'976	-9.3%	-355'804	-2.8%
30 Charges de personnel	5'284'853	5'215'555	4'764'047	-451'508	-8.7%	-520'806	-9.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'061'522	2'137'500	1'836'733	-300'767	-14.1%	-224'789	-10.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	49'682	61'374	62'843	+1'469	+2.4%	+13'161	+26.5%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	1'920'064	2'076'018	1'579'198	-496'820	-23.9%	-340'866	-17.8%
37 Subventions redistribuées	3'512'413	3'226'000	2'988'047	-237'953	-7.4%	-524'366	-14.9%
39 Imputations internes	320	1'030'579	1'242'181	+211'602	+20.5%	+1'241'861	+388'385.1%
Résultat d'exploitation	-5'921'091	-7'071'226	-6'335'962	+735'264	+10.4%	-414'871	-7.0%
44 Revenus financiers	626'833	608'400	547'779	-60'621	-10.0%	-79'054	-12.6%
34 Charges financières	95	0	0	+0	--	-94	-99.7%
Résultat de financement	626'738	608'400	547'779	-60'621	-10.0%	-78'959	-12.6%
Résultat opérationnel	-5'294'353	-6'462'826	-5'788'183	+674'643	+10.4%	-493'830	-9.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-5'294'353	-6'462'826	-5'788'183	+674'643	+10.4%	-493'830	-9.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	47.00	47.00	44.00	-3.00	-6.4%	-3.00	-6.4%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	36.90	36.70	34.60	-2.10	-5.7%	-2.30	-6.2%

Commentaires

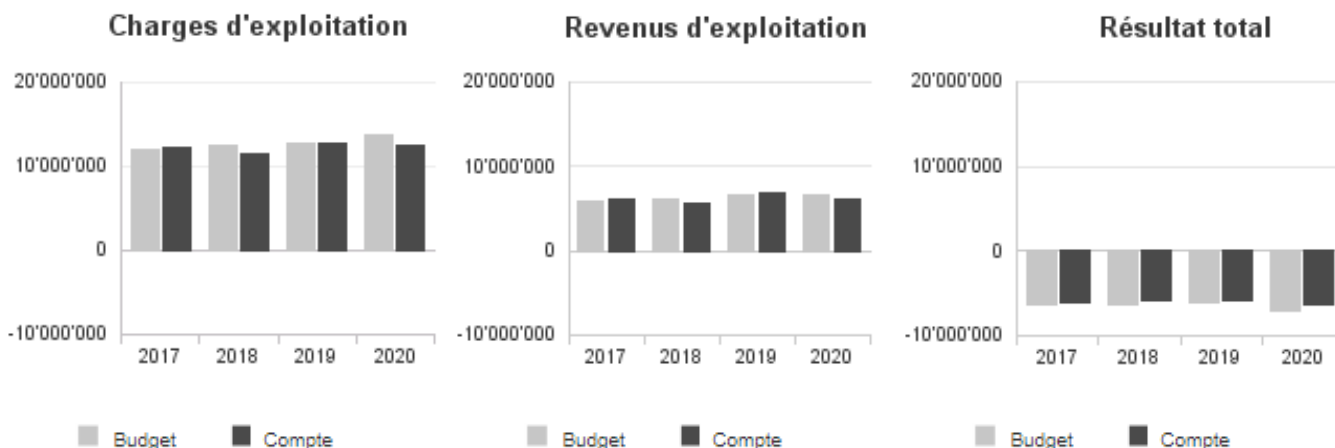
En ce qui concerne les revenus d'exploitation, ils sont inférieurs au budget de l'ordre de 8 %. Cette différence provient, d'une part, du faible volume des ventes de bois et, d'autre part, du report de certains projets de la convention-programme paysage et nature. Ce report a impacté à la baisse les « Revenus de transfert » (groupe 46) et les « Subventions à redistribuer » (groupe 47).

Au niveau des charges d'exploitation, elles sont inférieures au budget de 9.3% et restent donc bien maîtrisées. Les charges de personnel présentent une baisse de CHF -520'806 par rapport aux comptes 2019. Cette différence s'explique notamment par la réduction des salaires occasionnels, la suppression du poste d'inspecteur cantonal de la faune dorénavant assumé par le chef de service et le renouvellement du personnel, avec l'entrée en fonction de deux jeunes collaborateurs. Quant au groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. », les dépenses liées à l'exploitation des bois ont été moins élevées que prévu.

Concernant les revenus financiers, ils correspondent au produit lié à la facturation des concessions d'utilisation du domaine public. Une diminution de CHF -79'054 est à relever par rapport à l'année précédente. Cette différence doit toutefois être relativisée. En effet, les recettes enregistrées en 2019 étaient exceptionnelles en raison du chiffre d'affaires important réalisé par certains concessionnaires reversant une quote-part à l'État.

Enfin, la réduction du personnel administratif de 2,1 EPT au 31.12.2020 est due au fait que certains collaborateurs ayant quitté leur fonction en 2020 n'ont été remplacés qu'au début de l'année 2021.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune& systèmes aquatiques (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	515'700	477'737
Coûts salariaux et de structure	1'243'876	1'185'882
Coûts des services centraux	314'151	297'330
Revenus	534'000	674'250
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'539'727	1'286'700

Commentaires

Ce tableau recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche. Les charges directes et les coûts salariaux ont été bien maîtrisés. Les revenus sont plus importants que prévu. Cette différence s'explique essentiellement par la participation financière des cantons de Vaud et Fribourg au fonctionnement de la pisciculture de Colombier.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	1'065'300	813'795
Coûts salariaux et de structure	2'478'605	2'263'091
Coûts des services centraux	618'849	568'336
Revenus	1'200'000	974'785
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'962'753	2'670'436

Commentaires

Ce tableau résume les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées. Le marché du bois est resté très compliqué en 2020. Les charges d'exploitation et les recettes liées à la vente du bois sont donc inférieures aux montants budgétisés.

Service de la faune, forêts et nature (SFFN)

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	350'700	425'531
Coûts salariaux et de structure	572'741	633'874
Coûts des services centraux	144'364	160'407
Revenus	5'400	32'121
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'062'405	1'187'690

Commentaires

Ce tableau présente les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage. Les charges directes ont été plus importantes que prévu pour deux raisons principales: Le service a dû assumer des coûts extraordinaires pour la remise en état de son matériel d'exploitation (pelle rétro). Les travaux d'entretien du milieu naturel ont par ailleurs été plus conséquents qu'initialement planifié. L'écart constaté entre les coûts salariaux et le budget est lié à l'engagement, pour une durée de six mois, d'un stagiaire chargé d'apporter un appui aux travaux d'inventaire réalisés dans les marais. Enfin, les revenus supplémentaires proviennent du versement, par le fonds de l'aménagement du territoire dans le cadre de la mise œuvre de la LAT, d'un montant correspondant au 20% du salaire de la collaboratrice chargée de la protection des espaces naturels.

Prestations sociétales (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	290'648	246'169
Coûts des services centraux	73'971	62'847
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	364'619	309'016

Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaborateurs-trices du service si bien qu'aucune charge directe ou revenus ne figurent aux comptes.

Gouvernance (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	1'066
Coûts salariaux et de structure	494'955	540'598
Coûts des services centraux	125'967	137'323
Revenus	654'400	545'774
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-33'478	133'212

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaborateurs-trices du service dans les domaines de la gestion des concessions et de l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.). Les revenus des concessions d'utilisation du domaine de l'État sur les rives des lacs et cours d'eau ont été plus faibles que budgétés. Cette différence s'explique notamment par le chiffre d'affaires moins important réalisé par certains concessionnaires reversant une quote-part à l'État.

Dossiers particuliers (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	58'441
Coûts des services centraux	0	14'903
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	0	73'344

Commentaires

Ce tableau présente les charges en personnel concernant la réalisation de dossiers qui sortent du cadre professionnel strict. Il s'agit notamment de travaux d'expertises pour le compte d'autres services de l'administration (par exemple expertises portant sur la SAU).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Dédommagements et subventions Faune	-47'570	-228'000	-61'280
Dédommagements et subventions Forêts	256'761	460'700	22'543
Dédommagements et subventions Nature	-38'361	240'500	169'340
Total charges (+) / revenus (-) nets	170'830	473'200	130'603

Commentaires

Ce tableau présente le solde net entre les subventions acquises reçues de la Confédération et les subventions cantonales versées aux différents partenaires et concerne essentiellement les conventions-programmes nature et paysage, faune et forêts récemment adoptées. Comme attendu, les subventions fédérales acquises excèdent les subventions cantonales distribuées dans le domaine de la faune. La Confédération subventionne en effet de manière importante les prestations propres fournies par le canton pour la surveillance des zones de protection de la faune (DFF et OROEM). En ce qui concerne la nature, les subventions cantonales sont conformes au budget, alors que les subventions fédérales acquises sont plus importantes que prévu (CHF 87'460). Enfin, s'agissant de la forêt, la différence constatée provient du fait qu'une partie des dépenses budgétées est désormais imputée sur le compte des investissements. Cette différence n'apparaîtra plus dès l'exercice 2022.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-559	0	-559
Patrimoine financier	-8'400	-8'400	-8'500
Subv. redistrib. forêts & versem. au FFR	0	30'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-8'959	21'600	-9'059

Commentaires

Les revenus du patrimoine financier correspondent à une rente annuelle versée par une entreprise possédant un droit de superficie sur le terrain de l'ancienne pisciculture cantonale de Môtiers.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Aménagement des marais - Bois des Lattes	Clôturé	99'787	64'861	34'925	100'000	65'000	35'000	98'155	63'801	34'354
Aménagement des marais - Vallée Brévine	Clôturé	99'773	64'264	35'509	0	0	0	0	0	0
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	En cours	0	0	0	60'000	24'000	36'000	13'574	5'429	8'144
Amén. sites IBN Pélard, Plan du Bois	Clôturé	30'122	19'579	10'543	0	0	0	0	0	0
Amén. sites ICOP Vieille Thielle	Clôturé	90'337	36'135	54'202	0	0	0	0	0	0
Aquisit. Tourbières Les Ponts-de-Martel	Clôturé	110'000	71'500	38'500	0	0	0	0	0	0
CP Aménagement du paysage 2020-2024	En cours	0	0	0	250'000	145'000	105'000	298'565	149'282	149'282
CP Nature 2020-2024	En cours	0	0	0	472'000	256'000	216'000	252'960	142'553	110'407
Cuve inox à la pisciculture de Colombier	Clôturé	0	0	0	0	0	0	119'809	24'700	95'109
Fds. indivisions forest. 432 et 435	Clôturé	0	0	0	0	0	0	7'000	0	7'000
Infrastructures forestières	En cours	0	0	0	500'000	312'000	188'000	630'759	400'597	230'161
Investissements forestiers	En cours	0	75'690	-75'690	75'690	75'690	0	75'690	75'690	0
Mesures d'aménagement Creux du Van	En cours	20'955	10'478	10'478	60'000	30'000	30'000	0	0	0
Mesures urgentes infrastruct. écologique	Clôturé	296'583	192'779	103'804	0	0	0	0	0	0
Réseaux écologiques cantonaux	En cours	21'452	8'581	12'871	50'000	20'000	30'000	0	0	0
Revitalisation des rives et berges	Clôturé	45'267	18'107	27'160	0	0	0	0	0	0
Total		814'276	561'974	252'302	1'567'690	927'690	640'000	1'496'511	862'053	634'459

Commentaires

En 2020, le service a achevé le projet de revitalisation du marais du Bois des Lattes qui avait débuté en 2015. Les dépenses concernant le projet « Aménagement rives, lacs et cours d'eau » ont été moins importantes que prévu. Seule l'étude de faisabilité a été réalisée en 2020, le chantier devant démarrer en 2021. Des travaux d'investissement urgents ont dû être réalisés à la pisciculture de Colombier suite à son nouveau statut intercantonal. Ils sont désormais achevés. Enfin, le service a engagé les projets liés aux conventions programmes 2020-2024. Pour le paysage, un dépassement de CHF 46'000 a été autorisé et compensé par une diminution équivalente dans le programme nature.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de la faune, forêts et nature	72
Total	72

Commentaires

Le service a mis à disposition du SRHE, pendant une semaine environ, deux collaborateurs pour aider au stockage du matériel de protection Covid-19 au centre forestier des Courtons à Noiraigue.

3.11.9. Service de l'agriculture (SAGR)

Missions principales

Dans le cadre des missions légales et des ressources qui lui sont confiées et sur la base du programme de législature et de sa feuille de route, le service de l'agriculture (SAGR) veille à assurer de manière optimale :

- L'application et l'exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale (paiements directs, améliorations structurelles, droit foncier rural et bail à ferme agricole, viticulture) ;
- La mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles (améliorations foncières et constructions rurales) ;
- Les objectifs stratégiques d'accompagner et de soutenir le secteur agricole pour qu'il puisse garantir une production et un approvisionnement sûrs et compétitifs, utiliser avec efficacité les ressources naturelles et encourager une consommation durable, renforcer la vitalité et l'attractivité de l'espace rural, ainsi qu'encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise dans l'agriculture ;
- La gestion et l'administration d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature. En particulier, ses missions relèvent de la réinsertion des personnes en difficulté sur le plan social, de l'emploi et de la santé (AI), ainsi que de l'organisation de manifestations dans le domaine culturel (musique, théâtre, créations ornementales) et populaire ;
- L'intendance complète du site d'Evologia à Cernier (entretien des bâtiments du site et des viabilités, gestion des biens immobiliers) et la formation des apprentis.

Évolution de l'environnement et des tâches

Sur le plan fédéral, la politique agricole poursuit son évolution dans le domaine de la production durable et de l'écologie en particulier. L'étude de la nouvelle PA 22+, dont le message du Conseil fédéral avait été publié en février 2020, a subi un coup d'arrêt aux Chambres fédérales. Le parlement souhaite une évolution de la politique agricole vers une véritable politique alimentaire et durable. En parallèle, une initiative parlementaire « Réduire le risque d'utilisation des pesticides » a été déposée. À cela s'ajoutent les initiatives « pour une eau potable propre » et « pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », sur lesquelles le peuple se prononcera en juin 2021. La forte pression sur l'agriculture se maintient et entretient un climat d'incertitudes malsain.

La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération. Le SAGR est organisé en conséquence, afin de répondre aux nouvelles contraintes imposées par l'Office fédéral de l'agriculture et optimiser son fonctionnement. Cette démarche s'est déroulée sur une période de deux ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite et s'est achevée pour l'essentiel en 2018. La réorganisation de l'office de la viticulture et de l'agroécologie s'est principalement réalisée en 2019, mais doit encore se poursuivre avec le renforcement des ressources dans les domaines du bio et de l'agroécologie. Un poste spécifique sera créé en 2021 à hauteur de 60%.

À propos d'Evologia, rattaché au SAGR depuis 2013, il convient de signaler les fortes contraintes posées par l'adaptation de la politique sociale du canton de Neuchâtel, en particulier en matière de réinsertion. Cela a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion sociale et professionnelle. Le domaine de l'AI est privilégié et les objectifs financiers en la matière sont en passe d'être atteints, voire dépassés.

Activités et réalisations

Direction

La COVID-19 a évidemment marqué l'exercice 2020. Le télétravail partiel et les visio-conférences ont fait leur apparition, impliquant le changement de certaines habitudes. Cela a également mis en évidence certaines lacunes organisationnelles au sein du service. Des démarches correctives ont immédiatement été entreprises afin d'atteindre une meilleure situation.

La très forte pression dans les domaines du bio et des pesticides s'est maintenue en 2020. La réponse à la demande du Grand Conseil relative à l'étude du passage au bio des domaines et parcelles agricoles de l'État a été faite et le concept validé par le Parlement cantonal. Par ailleurs, un rapport est en préparation quant à la réduction des pesticides dans le canton, appuyé par un plan d'action phytosanitaire. Ces demandes ont mobilisé d'importantes ressources au sein du service.

En matière d'agriculture durable, le projet de développement régional de Val-de-Ruz (PDR VdR) mérite d'être mentionné. Il regroupe 18 projets de production, transformation et distribution locales, une plateforme de distribution étant prévue sur le site d'Evologia. Cela doit permettre la réhabilitation d'anciens locaux agricoles. Le montant global des investissements prévus s'élève à quelque CHF 17 millions et les subventions cantonales et fédérales se montent à CHF 5,4 millions (https://www.ne.ch/medias/Documents/19/05/19_013_Rapport_Ameliorations_Structurelles.pdf).

La direction du SAGR traite également les dossiers liés à la Loi fédérale sur le droit rural (LDFR) et à la Loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA). La commission foncière agricole (CFA) a produit 104 décisions dans le cadre de la LDFR et 89 attestations de charge maximale. Elle a en outre rendu 4 décisions relatives à l'estimation de la valeur de rendement et 10

préavis relatifs aux baux à fermes agricoles. Par ailleurs, le service de l'aménagement du territoire et la CFA ont rendu 25 décisions coordonnées sur des objets non affectés à l'agriculture situés en zone agricole.

Le chef du SAGR préside CASEI, organisme intercantonal (FR, BE, NE) de conseil en économie laitière. Le conseiller rattaché au SAGR a effectué de nombreuses visites de fromageries en assurant tout particulièrement la qualité du Gruyère AOP neuchâtelois.

Améliorations structurelles

Le secteur constructions rurales de l'office a poursuivi son soutien financier en présentant 8 dossiers de subventionnement sur le plan cantonal (7 bâtiments ruraux et 1 fromagerie). En outre, 37 crédits d'investissement et 3 aides aux exploitations (prêts sans intérêt) ont été accordés dans le cadre de reprise de domaines agricoles, construction de maisons d'habitation, construction de bâtiments d'exploitation, petites entreprises artisanales, achat de machines et de véhicules en commun et aides destinées à remédier à des difficultés financières non imputables à l'exploitant.

L'office, qui examine également les demandes de prise en charge des intérêts par le fonds cantonal d'aménagement du territoire pour l'acquisition de terres agricoles à des prix non spéculatifs, a procédé au paiement d'intérêts bancaires pour 97 prêts en cours à fin 2020. 5 demandes enregistrées durant l'année ont également fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'État.

L'office assure en outre la gérance des entreprises et immeubles agricoles de l'État. Pour tenir compte de la révision du Guide d'estimation de la valeur de rendement agricole et des modifications des ordonnances fédérales sur le droit foncier rural et sur les fermages, une adaptation des fermages agricoles et viticoles a été préparée pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Pour les syndicats d'améliorations foncières en cours, les travaux se sont concentrés à Engollon (suite à donner aux réclamations lors de l'enquête publique du dossier des servitudes), à La Côtière (début des travaux de piquetage, d'abornement et de mensuration officielle) et dans la Vallée de La Brévine (début de l'étude de la nouvelle répartition des parcelles et poursuite des études de l'avant-projet des travaux et d'impact sur l'environnement).

Des réfections de chemins d'accès de ferme ont été soutenues au Val-de-Ruz (notamment en lien avec les remises en état suite aux intempéries de juin 2019), à La Brévine, au Cerneux-Péquignot et au Locle. Des projets d'adductions d'eau et construction de citernes ont été soutenus à La Brévine, aux Bayards et au Locle.

Au Val-de-Ruz principalement, mais aussi à La Béroche, dans l'Entre-deux-Lacs et dans la Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel, le secteur améliorations foncières de l'office a apporté son soutien pour plus de quarante projets de réfections et curages de drainages. Le cadastre des drainages peut ainsi être mis à jour continuellement.

Paiements directs

L'office des paiements directs est chargé de l'octroi des paiements directs, des contributions d'estivage, des contributions à la culture des champs et des contributions pour la promotion de la biodiversité et la protection de la nature, en application de différentes ordonnances fédérales. Il tient le secrétariat de la commission de reconnaissance des exploitations agricoles (la reconnaissance est une condition pour l'obtention des paiements directs et d'aides fédérales et cantonales), le registre des exploitations agricoles et assure la coordination cantonale pour la banque de données sur les détenteurs et le trafic des animaux (BDTA).

Paiements directs versés en 2020

Types de contributions	Montants en CHF
• Contributions au paysage cultivé (paysage ouvert, pentes, mise à l'alpage, estivage) / 587 bénéficiaires	13'182'932.40
• Contributions à la sécurité de l'approvisionnement (base, conditions difficiles, terres ouvertes, cultures pérennes) / 672 bénéficiaires	34'470'911.55
• Contributions à la biodiversité (QI, QII, réseau, estivage) / 667 bénéficiaires	8'496'818.50
• Contributions aux systèmes de production (agri. biologique, extenso, SST/SRPA, PLVH)	13'728'894.75
• Contributions à la qualité du paysage (SAU et estivage) / 707 bénéficiaires (cumulatif)	4'621'031.00
• Contributions à l'utilisation efficiente des ressources (diminution des émissions et des phytosanitaires, préservation du sol)	597'794.65
• Contributions à la transition	2'086'738.45
• Contributions à des cultures particulières (oléagineux, betteraves, etc.) et supplément pour les céréales / 355 bénéficiaires	1'011'073.10
Total contributions 2020 / 676 bénéficiaires	78'195'911.65
Total contributions 2019 / 689 bénéficiaires	78'622'522.00

NB : Ces chiffres bruts ne tiennent pas compte des déductions administratives et pour non-conformités. Le chiffre net s'élève à CHF 78'191'948 millions.

Pour les contributions aux réseaux écologiques et à la qualité du paysage, la Confédération exige une participation cantonale de 10%, soit une charge de CHF 784'692.85. Le 40% de la participation cantonale à la contribution à la qualité du paysage a été facturé aux communes, en fonction du domicile fiscal des bénéficiaires, à l'exception des estivages (mesure introduite en 2019). Les 109 exploitations en culture biologique représentent désormais plus de 16% des exploitations.

Contributions cantonales en faveur de l'élevage de bétail de rente :

Le marché de bétail de boucherie des Ponts-de-Martel fait partie d'un réseau de marchés surveillés en Suisse qui contribue à la régulation du marché du gros bétail de boucherie et à la transparence des prix. En 2020, 2'537 bêtes ont été commercialisées sur le marché des Ponts-de-Martel (-415 par rapport à 2019) par 232 agriculteurs (-7), avec une fréquentation moyenne de 121 bêtes (-2). À noter que 3 marchés sur un total de 24 prévus, n'ont pas pu se tenir en raison du confinement.

Evologia

Réinsertion sociale et professionnelle

L'année 2020 a été marquée par une interruption de 70 jours due à la situation sanitaire durant la première vague de la pandémie. Le service de l'action sociale (SASO) a renouvelé son mandat de prestations avec 30 places, réparties comme suit : 22 places pour le SASO, 2 places pour le service des migrations et 6 places pour le service de l'emploi dans le cadre des placements afin de déterminer les soft-skills des assurés. 119 personnes ont été placées en 2020 dans le cadre du Programme d'Emplois Temporaires. En moyenne, 40 personnes travaillent chaque jour dans les ateliers d'Evologia, confrontées à des exigences professionnelles aussi proches que possibles de celles des entreprises dans lesquelles elles aspirent à retrouver un emploi. Un suivi personnalisé a été mis en place pour chaque personne. En outre, des cours de français et de mathématiques sont dispensés in situ. Compte tenu de la situation sanitaire, la certification IN-Qualis n'a pas pu se mettre en place, elle sera effective en principe à fin 2021.

Le partenariat avec l'office de l'assurance-invalidité du canton de Neuchâtel (OAI-NE) a été renforcé par l'engagement d'un chef de projets dédié. Cela a porté ses fruits, 6 à 8 assurés sont en permanence suivis depuis juillet au sein des différents ateliers. La collaboration avec l'école obligatoire de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans le cadre du projet OASIS+ s'est poursuivie.

Programmation culturelle

Ce volet de l'activité d'Evologia est essentiel et participe au rayonnement du site au Val-de-Ruz et dans le canton. Il s'agit principalement des Jardins Extraordinaires et de l'estivage. La pandémie n'a pas autorisé la tenue de Fête La Terre ou des Jardins Musicaux. Le Festival Poésie en Arrosoir s'est tenu durant le week-end du Jeûne fédéral avec une programmation adaptée à la situation du moment. Le Mycorama n'a pas accueilli d'exposition. Depuis le 28 octobre, il est devenu un centre de dépistage, puis dès le 28 décembre le premier centre cantonal de vaccination COVID-19. La Grange aux Concerts a également vécu au ralenti. Toutes ces manifestations ne pourraient voir le jour sans un large soutien logistique d'Evologia et de ses collaborateurs.

Perspectives

Le nombre de places achetées par le SASO pour l'année 2021 est identique avec 30 places. Le partenariat avec l'OAI-NE a été renforcé avec une nouvelle convention axée sur la formation et les jeunes. La Grange aux Concerts subira en début d'année des mises en conformité sécuritaires.

Viticulture et agroécologie

Organisation de l'office

Le fonctionnement de l'office de la viticulture et de l'agroécologie est influencé pour la troisième année consécutive par d'importants changements au niveau des ressources humaines. Cette année le remplacement au niveau du secrétariat a permis une restructuration des tâches augmentant l'efficacité et la résilience des processus. Ceci permet d'attaquer de nouveaux défis comme le renouvellement du cadastre viticole ou la réorganisation des processus administratifs du laboratoire d'analyses. Début 2021, un poste supplémentaire de 60% sera créé au sein de l'office pour accomplir la mission de vulgarisation viticole, notamment biologique dans la région des Trois-Lacs ainsi que pour soutenir techniquement le montage de projets au sein de l'office des paiements directs.

Organismes de quarantaine

La surveillance, le contrôle et la lutte contre les organismes particulièrement nuisibles pour les cultures sont une tâche prioritaire pour l'office. Cette année, l'office a été confronté au programme de surveillance du territoire nouvellement imposé par la Confédération avec un nombre précis de contrôles à effectuer. Avec les ressources disponibles, l'office a pu assurer le minimum nécessaire mais au détriment d'autres tâches dans le domaine phytosanitaire. Nous signalons toutefois que notre canton n'est pour le moment que peu touché par des organismes de quarantaine. Une augmentation de ressources humaines pour assurer cette tâche sera nécessaire surtout dans le cas de détection de foyers d'organismes de quarantaine.

Exécution de la réglementation viticole

L'office a pu tenir à jour le cadastre des surfaces viticoles et émettre les droits de production à temps. L'office s'engage dans le développement intercantonal (VD, GE, NE, JU) d'un système informatisé complet pour l'exécution de ces tâches conformément aux exigences fédérales qui remplacera nos propres procédures et outils. Son entrée en fonction était prévue en 2020 mais suite à des retards de développement, Neuchâtel a unilatéralement repoussé l'échéance en 2021. En application de la nouvelle ordonnance fédérale sur le vin, l'office a repris les tâches attribuées au SCAV pour le contrôle de la vendange et des stocks. Les inspections du contrôle de la vendange sont déléguées à l'inspecteur du SCAV. Dans le cadre de la distance de construction à la vigne, l'office a préavisé 71 demandes de sanction dont 4 négativement. Au total, 23 dérogations à la distance de construction ont été rédigées. En outre, l'office a préavisé 8 pré études pour la révision des PAL.

Vulgarisation et conseils vitivinicoles

Dans ce domaine l'office poursuit son projet de collaboration intercantonale et d'évolution vers le centre de compétence pour la région des Trois-Lacs. À ce titre, le mandat de prestation pour le canton de Fribourg a pu être confirmé et des collaborations avec le canton de Berne ont vu le jour. L'office a rédigé 18 bulletins de conseils et organisé plusieurs formations pour la région des Trois-Lacs. La nouvelle plateforme d'analyse de résidus de produits phytosanitaires dans les vins suisses de VITISWISS, dont la station viticole est partenaire logistique, poursuit son succès dans le canton et toute la Suisse.

Protection phytosanitaire grandes cultures

Avec le démarrage du plan national pour la réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires en 2017, l'office a mis en place, en collaboration avec le secrétariat général du DDTE, un comité de pilotage cantonal et un tableau de bord pour le suivi des mesures à Neuchâtel. Les travaux du COPIL ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action cantonal en 2020. Par ailleurs, le besoin en vulgarisation et conseils reste accru. Par conséquent, l'édition régulière de bulletins de conseils et l'organisation de journées d'informations basées sur des observations nationales et cantonales restent une priorité.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	80'921'641	79'591'150	80'595'407	+1'004'257	+1.3%	-326'235	-0.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'232'361	1'186'500	969'674	-2'16'826	-18.3%	-262'687	-21.3%
43 Revenus divers	223'681	242'950	240'799	-2'151	-0.9%	+17'118	+7.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	948'690	1'083'000	1'123'632	+40'632	+3.8%	+174'942	+18.4%
47 Subventions à redistribuer	78'380'940	77'000'000	78'191'948	+1'191'948	+1.5%	-188'992	-0.2%
49 Imputations internes	135'970	78'700	69'354	-9'346	-11.9%	-66'616	-49.0%
Charges d'exploitation	88'661'270	89'099'560	90'166'337	+1'066'777	+1.2%	+1'505'067	+1.7%
30 Charges de personnel	3'998'046	4'175'878	4'099'994	-75'885	-1.8%	+101'947	+2.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'673'108	1'591'654	1'515'149	-76'505	-4.8%	-157'959	-9.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'108	20'352	10'908	-9'444	-46.4%	+7'800	+251.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	4'572'112	4'537'775	4'370'923	-166'852	-3.7%	-201'189	-4.4%
37 Subventions redistribuées	78'380'940	77'000'000	78'191'948	+1'191'948	+1.5%	-188'992	-0.2%
39 Imputations internes	33'956	1'773'901	1'977'416	+203'515	+11.5%	+1'943'460	+5'723.4%
Résultat d'exploitation	-7'739'629	-9'508'410	-9'570'930	-62'521	-0.7%	-1'831'301	-23.7%
44 Revenus financiers	563'728	624'100	514'723	-109'377	-17.5%	-49'005	-8.7%
34 Charges financières	1'162'833	0	100	+100	--	-1'162'734	-100.0%
Résultat de financement	-599'106	624'100	514'623	-109'477	-17.5%	+1'113'729	+185.9%
Résultat opérationnel	-8'338'735	-8'884'310	-9'056'307	-171'998	-1.9%	-717'573	-8.6%
48 Revenus extraordinaires	1'162'833	0	0	0	--	-1'162'833	-100.0%
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	1'162'833	0	0	0	--	-1'162'833	-100.0%
Résultat total	-7'175'901	-8'884'310	-9'056'307	-171'998	-1.9%	-1'880'406	-26.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	37.00	38.00	38.00	+0.00	0.0%	+1.00	+2.7%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	30.85	31.15	30.75	-0.40	-1.3%	-0.10	-0.3%

Commentaires

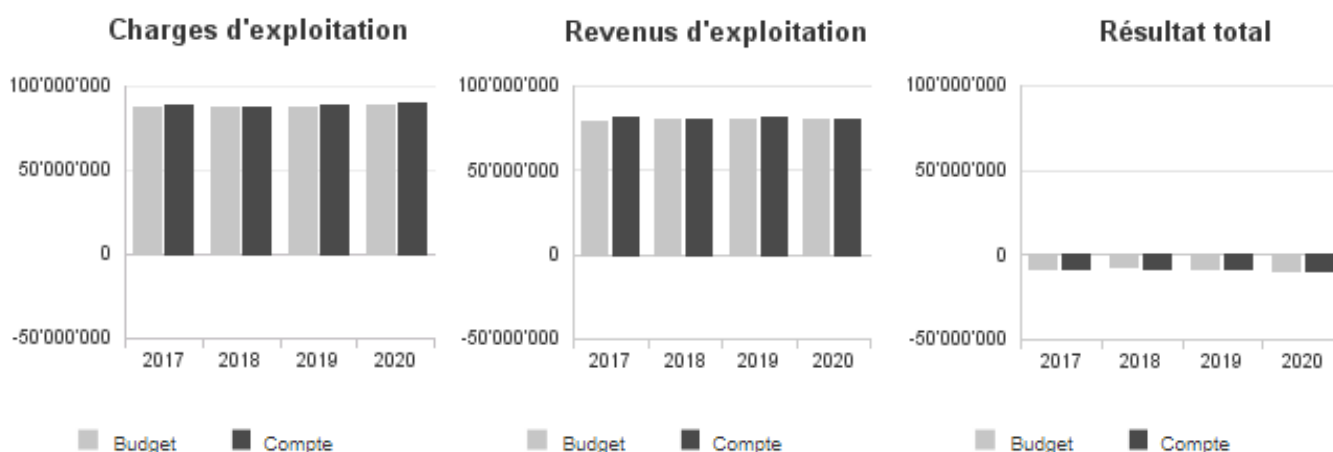
Au chapitre des revenus d'exploitation, le groupe 42 « Taxes » présente une diminution des ventes et d'exploitation du restaurant La Terrassiette en raison de la situation COVID-19. Par contre, la vente de vin réalisée par l'Encavage de l'État a été supérieure aux prévisions budgétaires. Certaines prestations de service ont été transférées dans le groupe 46 « Revenus de transfert » et la demande de dossiers à traiter pour le droit foncier rural a diminué. Quant au groupe 43 « Revenus divers », il reste stable.

L'augmentation du groupe 46 « Revenus de transfert » est liée aux subventions du service de l'action sociale (SASO) pour les personnes placées à Evologia et du service de l'emploi (SEMP) pour le remboursement des cours caristes (précédemment remboursés sur le groupe 42 « Taxes »). La hausse du groupe 47 « Subventions à redistribuer » résulte de l'adaptation de la Politique agricole fédérale. Il y a eu plus d'options écologiques prises par les agriculteurs et plus d'exploitations biologiques. Cette subvention fédérale, qui concerne les paiements directs, est corrélée au groupe 37 « Subventions à redistribuer ». Le groupe 49 « Imputations internes » présente une baisse conséquente de l'achat de vin à l'interne par les services de l'État en raison de la situation sanitaire. Cette baisse est toutefois partiellement compensée par des encaissements d'émoluments viticoles non prévus au budget.

Concernant les charges d'exploitation, l'écart budgétaire favorable dans le groupe 30 « Charges de personnel » est dû à la vacance de 0.4 EPT et aux salaires occasionnels qui n'ont pas été utilisés pour les prestations effectuées lors des diverses manifestations d'Evologia et activités de la Terrassiette qui avaient lieu habituellement en période estivale. Le groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. » présente un écart favorable en raison de la diminution d'achats de denrées alimentaires, lors de la fermeture partielle du restaurant. Les frais de déplacements et autres frais divers ont également diminué en raison de la crise sanitaire. Cette dernière a également touché une partie du groupe 36 « Charges de transfert ». En effet, certaines activités et manifestations soutenues par la promotion de l'agriculture n'ont pas eu lieu. La baisse est également due à des charges d'amortissement moindres sur les subventions d'investissements.

Au niveau du résultat de financement, la baisse du groupe 44 « Revenus financiers » correspond à la perte de locations du Mycorama, de la Grange aux concerts, des salles et des chambres d'Evologia. De plus, lors de l'établissement du budget 2020, il avait été tenu compte de la réévaluation des fermages qui devait avoir lieu durant l'exercice sous revue sur la base de la nouvelle version du guide d'estimation de la valeur de rendement. Or, la réévaluation étant en cours en 2020, l'adaptation est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021. La baisse des fermages encaissés est également due au fait qu'un domaine agricole a été vendu à fin 2019.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	500	0
Coûts salariaux et de structure	99'462	102'049
Coûts des services centraux	48'429	49'388
Revenus	55'000	43'644
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	93'391	107'794

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure ainsi que les coûts des services centraux sont stables. Les revenus concernent les émoluments perçus pour le droit foncier rural qui n'ont pas atteint le montant prévu au budget.

Améliorations foncières (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	500	0
Coûts salariaux et de structure	1'714'041	1'641'406
Coûts des services centraux	294'754	291'303
Revenus	130'000	130'562
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'879'296	1'802'147

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget en raison de charges d'amortissement moindres sur les subventions d'investissement. Les revenus concernent les prestations de l'office des améliorations structurelles (secteur améliorations foncières) dans le cadre des remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages.

Equipement agricole (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	1'500
Coûts salariaux et de structure	1'945'706	1'911'022
Coûts des services centraux	141'703	149'624
Revenus	10'000	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'077'410	2'062'147

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget en raison de charges d'amortissement moindres sur les subventions d'investissement. Selon une nouvelle directive fédérale, le prélèvement d'émoluments sur les nouveaux dossiers n'est plus possible.

Paiements directs (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	30'000	0
Coûts salariaux et de structure	700'422	731'255
Coûts des services centraux	332'344	347'801
Revenus	2'000	15'650
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'060'766	1'063'405

Commentaires

Les charges directes sont nulles car le montant porté au budget concernait un projet informatique qui n'a pas été nécessaire. Quant aux revenus, ils englobent l'encaissement d'émoluments et une refacturation à l'OFAG de prestations de service dans le cadre du nouveau projet Agroforesterie.

Protection des végétaux (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	4'000	55
Coûts salariaux et de structure	151'500	2'634
Coûts des services centraux	63'378	176
Revenus	1'000	4'438
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	217'878	-1'572

Commentaires

La protection des végétaux traite principalement des frais divers de la station phytosanitaire pour la lutte contre les maladies et ravageurs. Il y a eu très peu de mouvements en raison de la prochaine fusion de cet office avec la viticulture.

Viticult. et encav. de l'Etat (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	489'000	541'407
Coûts salariaux et de structure	606'252	744'640
Coûts des services centraux	285'059	353'564
Revenus	576'700	698'605
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	803'612	941'006

Commentaires

L'augmentation du volume des ventes de vin entraîne systématiquement des charges de production, c'est pourquoi les charges directes et les revenus sont supérieures aux prévisions budgétaires. Les coûts salariaux et de structure ainsi que les coûts des services centraux ont augmenté suite au transfert des coûts du groupe de prestations « Protection des végétaux ».

Réinsertion (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	813'500	733'586
Coûts salariaux et de structure	1'766'064	1'819'286
Coûts des services centraux	740'846	759'703
Revenus	1'731'950	1'422'349
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'588'460	1'890'226

Commentaires

Les charges directes intègrent les coûts liés aux prestations, l'exploitation du restaurant La Terrassiette, les fournitures et l'entretien des bâtiments du site d'Evologia et des viabilités. Les charges sont inférieures au budget en raison de la baisse d'achat de denrées alimentaires pour le restaurant. Quant aux revenus, ils comprennent principalement les recettes du restaurant, les locations et les subventions perçues pour les mesures d'intégration professionnelle. Sa diminution est due à la fermeture partielle du restaurant et des programmes de réinsertion.

Infrastructures Etat (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	85'910	118'320
Coûts salariaux et de structure	0	0
Coûts des services centraux	0	0
Revenus	396'600	308'154
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-310'690	-189'834

Commentaires

Les charges directes ont été plus élevées en raison de mandats non prévus pour la Grange aux concerts et de frais supplémentaires pour l'entretien des bâtiments. Les revenus qui concernent notamment les fermages des domaines agricoles et l'encaissement de locations n'ont pas atteint l'estimation prévue au budget.

Consultation fromagère (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	131'225	123'411
Coûts des services centraux	64'463	-40
Revenus	120'000	117'311
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	75'688	6'060

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure représentent le salaire de notre consultant en matière d'économie laitière. Ce dernier est entièrement refacturé à Casei.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Contribution qualité paysage	288'971	288'000	284'874
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	168'836	183'000	160'399
Promotion de l'agriculture et du terroir	335'900	336'000	323'845
Vulgarisation et formation	411'488	401'500	401'488
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'395'195	1'398'500	1'360'605

Commentaires

Les éléments « Contribution qualité paysage », « Contrôle agricole » et « Vulgarisation et formation » ont respecté le budget et sont par conséquent restés stables. Quant à la « Promotion d'économie laitière et production bovine », la diminution s'explique par une baisse de la part cantonale aux frais de fonctionnement Casei et par une baisse des demandes de contributions pour les manifestations d'élevages à cause de la situation sanitaire. Il en va de même pour la « Promotion de l'agriculture et du terroir » qui a été moins sollicitée pour des demandes de subventionnement en faveur d'activités et de manifestations.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-997	0	-526
Total charges (+) / revenus (-) nets	-997	0	-526

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Assainissement de fermes de l'Etat	Clôturé	0	0	0	130'000	0	130'000	129'907	0	129'907
Assainissement de fromageries	Clôturé	120'300	120'300	0	0	0	0	0	0	0
Evologia - remplacement lave-vaisselle	Clôturé	5'793	0	5'793	0	0	0	0	0	0
Exploitations paysannes	En cours	6'554'600	8'007'106	-1'452'506	6'120'000	8'100'000	-1'980'000	6'326'100	9'301'396	-2'975'296
Fermes de l'État - assainissements	Clôturé	90'620	0	90'620	0	0	0	0	0	0
Fromagerie du Cerneux-Péquignot	En cours	509'400	253'000	256'400	0	0	0	28'500	0	28'500
Isolation phonique au Mycorama	Clôturé	0	0	0	0	0	0	28'351	0	28'351
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	En cours	0	0	0	1'575'000	875'000	700'000	0	0	0
Réfections routi. sur le site d'EVOLOGIA	Clôturé	0	0	0	30'000	0	30'000	0	0	0
Remplacement climatisation Encavage Etat	A solliciter	0	0	0	91'000	0	91'000	0	0	0
Subv. aux constructions rurales 2013	Clôturé	61'100	61'100	0	0	0	0	0	0	0
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	0	0	0	30'000	0	30'000	17'550	0	17'550
Subventions constructions rurales 2015	En cours	2'786'800	1'465'500	1'321'300	1'548'000	774'000	774'000	1'283'583	626'296	657'287
Subventions constructions rurales 2020	En cours	0	0	0	3'000'000	1'500'000	1'500'000	1'068'213	520'500	547'713
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	0	0	0	80'000	40'000	40'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	0	0	0	200'000	100'000	100'000	19'579	8'379	11'200
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	150'000	0	150'000	200'000	100'000	100'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	601'224	304'309	296'915	1'300'000	600'000	700'000	606'419	249'307	357'112
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	0	0	0	2'100'000	1'000'000	1'100'000	0	0	0
Travaux remises en état agricoles VdR	En cours	280'000	105'000	175'000	0	0	0	575'000	200'000	375'000
Viabilisation Mycorama	Clôturé	98'832	0	98'832	0	0	0	0	0	0
Total		11'258'669	10'316'315	942'354	16'404'000	13'089'000	3'315'000	10'083'201	10'905'878	-822'677

Commentaires

- Les crédits « Assainissement de fermes de l'État », « Isolation phonique au Mycorama » et « Réfections routières sur le site d'Evologia » ont été clôturés en 2020.
- Les travaux pour la « Fromagerie du Cerneux-Péquignot » avaient pris du retard et le solde a pu être versé à fin 2020.
- Concernant les prêts aux exploitations paysannes, une estimation est difficile à établir d'une année à l'autre car la variation du fonds de roulement dépend des demandes financières déposées durant l'année.
- Le « Projet de développement régional du Val-de-Ruz » fait l'objet d'une étroite coordination entre la Confédération (OFAG), le canton et les porteurs du projet. Les démarches n'ont abouti qu'en fin d'année 2020 avec la signature d'une convention liant les 3 parties.
- Le « Remplacement de la climatisation de l'Encavage de l'État » n'a pas été entrepris en raison du COVID-19 qui n'a pas permis de planifier ni de réaliser les travaux durant l'été 2020, entre les deux saisons de production. Cet investissement est reporté à 2021.
- Le montant des subventions accordées pour les constructions rurales 2020 n'a pas atteint le montant estimé car les chantiers ont pris du retard et certains dossiers prévus n'ont pas pu être finalisés suite à des retards dans les procédures (obtention de permis de construire, plans de financement, etc.).
- Plusieurs projets de travaux d'améliorations foncières ont avancé moins vite que prévu, notamment ceux liés aux extensions des réseaux d'adduction d'eau. Ces projets nécessitent une importante coordination préalable et les phases de réalisation sont aussi tributaires de l'octroi des crédits de réalisation par les communes concernées.
- Suite aux intempéries de juin 2019 au Val-de-Ruz, un crédit avait été adopté en urgence par le Conseil d'État pour réaliser les travaux de remise en état de terrains agricoles et d'ouvrages de génie rural. Ils ont démarré à l'été 2019, se sont poursuivis en 2020 et devraient se terminer en 2021.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de l'agriculture	151
Total	151

Commentaires

Ces heures concernent le temps consacré à la gestion de crise COVID-19 par l'administrateur d'Evologia, qui a renforcé l'EM CC. De par sa compétence, il a géré la problématique de la situation sanitaire sur le site d'Evologia.

3.11.10. Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Missions principales

Les missions principales du service de la consommation et des affaires vétérinaires sont les suivantes :

Protection des consommateurs dans les domaines suivants :

- Sécurité alimentaire ;
- Eaux de baignade ;
- Contrôle des vendanges ;
- Vérification des poids et mesures ;
- Lutte contre les zoonoses ;
- Police du commerce ;
- La protection des consommateurs se concentre sur la lutte contre les risques pour la santé, contre la fraude et la tromperie et pour une information adéquate.

Protection des animaux dans les domaines suivants :

- Santé animale ;
- Bien-être des animaux.

Protection contre la gestion déloyale dans les domaines suivants :

- Commerce de denrées alimentaires et d'objets usuels ;
- Police du commerce ;
- Métrologie.

Perception de redevances dans le domaine suivant :

- Police du commerce.

Sécurité publique dans le domaine suivant :

- Protection contre les chiens dangereux.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service a connu une année complètement bouleversée par l'irruption de la pandémie de COVID-19. Toutes les activités de la police du commerce ont été réallouées à la lutte contre l'épidémie, de même que de nombreuses autres ressources internes (inspectorat, secrétariat, etc.). Le service a notamment procédé à plusieurs milliers d'inspections (en commun avec la PONE) pour vérifier le respect des règles collectives fédérales et cantonales; il a également répondu à des milliers d'appels téléphoniques et de courriels qui lui ont été adressés. De plus, le chef de service et deux de ses collaborateurs ont formé la cellule des mesures collectives de l'EMCC ORCCAN. Ce très fort engagement a bien évidemment influencé notablement la réalisation des autres prestations. L'inspectorat a notamment vu ses activités réduites. Plusieurs personnes ont été réaffectées à la lutte contre la pandémie, ce qui a eu pour effet de réduire les ressources dans les autres domaines de compétence.

L'irruption de cyanobactéries à l'embouchure de l'Areuse et dans le lac de Neuchâtel a également fortement mis à contribution le service pendant l'été. Certainement un indicateur du réchauffement climatique, cette nouvelle problématique - après avoir nécessité la prise de mesures urgentes - a fait l'objet de réflexions visant à déterminer la politique à adopter en la matière à futur.

En parallèle à ses prestations de base, le service a collaboré à la reconstruction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017. Un crédit d'investissement a été alloué par le Grand Conseil.

Activités et réalisations

Événements principaux

- Gestion de la pandémie COVID-19 (mesures collectives) ;
- Participation à l'EMCC ORCCAN COVID-19 (cellule des mesures collectives) ;
- Milliers d'inspections de commerces et établissements publics dans le cadre de la gestion de la pandémie ;
- Gestion de la crise des cyanobactéries ;
- Acquisition de nouveaux équipements de laboratoire en chimie ;
- Accréditation des laboratoires selon la nouvelle norme ISO 17025-2017 ;
- Recertification ISO 9001-2015 du service ;
- Obtention d'un crédit d'investissement pour la reconstruction du centre collecteur de Montmollin ;
- Préparation de l'introduction des cours pour nouveaux propriétaires de chiens.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Sécurité alimentaire

- 11 interdictions de livraison de lait pour présence d'antibiotiques (8x) et de cellules (3x) ;
- 585 inspections effectuées dans le domaine alimentaire, dont 146 avec infractions sanctionnées par une ordonnance pénale ;
- 117 kg de denrées alimentaires retirés du marché, ainsi que 32 objets usuels (bijoux, etc.) ;
- 98 concepts d'autocontrôle d'hygiène validés ;
- 82 interventions dans le terrain pour le suivi des réseaux d'eau potable ;
- 2 interventions d'urgence en lien avec la pollution de l'eau potable ;
- 136 prélèvements officiels de l'eau des plages pour en vérifier la conformité ;
- 756 échantillons de denrées alimentaires prélevés dans les commerces et les établissements publics pour en vérifier les teneurs en germes, dont 137 n'étaient pas conformes (18%) ;
- 8 campagnes romandes de surveillance analytique effectuées à Neuchâtel dans le domaine de la biologie moléculaire, portant sur les espèces animales dans les préparations de viande hachée (19 échantillons non conformes sur 119 échantillons analysés), sur l'identification de produits de la mer (0 non conforme sur 21), sur l'identification des espèces animales dans les produits à base de lait de brebis (0 non conforme sur 4), sur les espèces de gibier (2 non conformes sur 20), sur les espèces de poissons dans les sushis et les œufs de poissons (3 non conformes sur 52), sur l'authenticité du safran (0 non conforme sur 18), sur l'authenticité du massepain (0 non conforme sur 13) et sur les espèces animales dans les pâtés (4 non conformes sur 15) ;
- 6 campagnes de surveillance analytique effectuées dans le domaine de la chimie, portant sur les antimicrobiens dans les cosmétiques (6 échantillons non conformes sur 53 échantillons analysés), sur les thuyones, fenchone, anéthol et % volume d'alcool dans les absinthes (2 non conformes sur 20), sur la qualité chimique des eaux de piscines (12 non conformes sur 49) et sur les anions dans les eaux de piscines (2 non conformes sur 20) ;
- 13 campagnes de prélèvements neuchâtelois, portant sur les saucisses à griller (0 échantillon non conforme sur 9 échantillons), sur les dérivés de l'aniline et les composés organiques totaux dans l'eau de réseau (0 non conforme sur 9), sur les OGM et 17 mycotoxines dans les produits à base de maïs (2 non conformes sur 21), sur la présence d'*Escherichia coli* entérohémorragiques dans les pousses germées et les salades prêtes à consommer (0 non conforme sur 27), sur l'identification des espèces animales et les colorants dans les merguez (3 non conformes sur 20), sur les PCBs, dioxines et furanes dans les fromages à pâte dure suisses, sur les germes pathogènes dans les farines et produits à base de farine (9 non conformes sur 25), sur les allergènes lait et arachide non déclarés dans les denrées alimentaires transformées (1 non conforme sur 12), sur les cyanobactéries et les microcystines dans les eaux (0 non conforme sur 12), sur les pesticides et les alcaloïdes dans les thés et les infusions (1 conforme sur 18), sur les pesticides dans les légumes-tubercules (0 non conforme sur 16), sur les perturbateurs endocriniens issus de contenants végétaux en contact avec des aliments (1 non conforme sur 29) et sur la présence de PPD dans les produits de type henné (7 non conformes sur 13) ;
- 384 décisions prononcées et 81 ordonnances pénales émises pour des infractions au droit alimentaire; aucun recours perdu.

Santé animale

- 26 cas d'épizooties diagnostiqués et gérés, à savoir 4 cas de BVD, 10 cas de coxiellose, 1 cas de cryptosporidiose, 9 cas de campylobactériose, 1 cas importé illégalement de SDRP et 1 cas de loque américaine des abeilles ;
- 584 tonnes de cadavres d'animaux et de déchets de boucherie collectés et éliminés, représentant 3'718 cadavres d'animaux, dont 2'600 bovins, 709 porcs, 167 ovins et caprins, 90 chiens et chats et 67 animaux sauvages ;
- 24'864 analyses effectuées, dont 3'298 dépistages d'ESB (« maladie de la vache folle »), 963 analyses de laits de mammite, 10'426 recherches de trichinelles, 8'728 analyses BVD et 1'224 analyses de recherche des causes d'avortement.

Protection des animaux

- 153 dénonciations de mauvais traitements envers des animaux reçues et traitées, portant dans 70 cas sur des chiens, dans 32 cas sur des chats, dans 42 cas sur des animaux de rente et dans 24 cas sur d'autres animaux, découlant sur 66 avertissements, 33 décisions administratives, 7 interdictions de détenir des animaux, 9 séquestres d'animaux, 42 ordonnances pénales et amendes tarifées ;
- 143 animaux trouvés, dont 103 chats et 16 chiens.

Métriologie

- 2462 instruments vérifiés, dont 319 contestés ;
- 9 entreprises pratiquant le préemballage contrôlées : 22 lots vérifiés, dont 0 non conforme ;
- 68 points de vente contrôlés dans le cadre de la surveillance du marché, dont 6 non conformes ;
- 5 inspections du casino effectuées.

Police des chiens

- 70 morsures sur des humains annoncées et traitées, dont 3 morsures graves et 19 récidives, découlant sur 24 avertissements, 14 décisions administratives et 8 euthanasies ;
- 42 morsures sur des animaux annoncées et traitées, dont 3 mortelles et 6 récidives, découlant sur 26 avertissements, 8 décisions administratives et 0 euthanasie ;
- 10'906 chiens soumis à la taxe, pour un montant encaissé de CHF 327'180, dont CHF 54'530 alloués aux refuges pour chiens ;
- 63 classes visitées dans le cadre du programme PAM (prévention des accidents par morsure), bénéficiant à 1'114 élèves de 3^{ème} année.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Affaires vétérinaires

- 15 autorisations délivrées ;
- 6 pharmacies vétérinaires inspectées.

Prestations vétérinaires mixtes

- 191 contrôles de base effectués dans les exploitations agricoles ;
- 22 contrôles de suivi, dont 8 non conformes.

Mandats pour tiers

- 402 analyses microbiologiques de denrées alimentaires pour le canton du Jura ;
- 106 analyses d'échantillons d'eau pour le canton du Jura ;
- 145 analyses microbiologiques dans le cadre de l'autocontrôle des denrées alimentaires;
- 13 analyses microbiologiques dans le cadre de l'autocontrôle des eaux de baignade;
- 80 analyses de carcasses pour l'abattoir des Ponts-de-Martel.

Police du commerce

- 28 contrôles de l'indication des prix ;
- 13 fermetures d'établissements publics, dont 6 pour non-paiement des redevances ;
- 1'143 autorisations délivrées, dont 362 pour des établissements publics, 80 permis pour des propriétaires d'immeubles abritant des établissements publics, 450 pour des manifestations publiques, 69 pour des commerces de boissons alcooliques, 75 pour des lotos, loteries et tombolas et 12 pour la vente d'engins pyrotechniques ;
- 1'280 établissements publics répertoriés à fin 2020, soit 76 de plus qu'une année auparavant ;
- 402 commerces de boissons alcooliques répertoriés à fin 2020, soit 40 de plus qu'une année auparavant.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

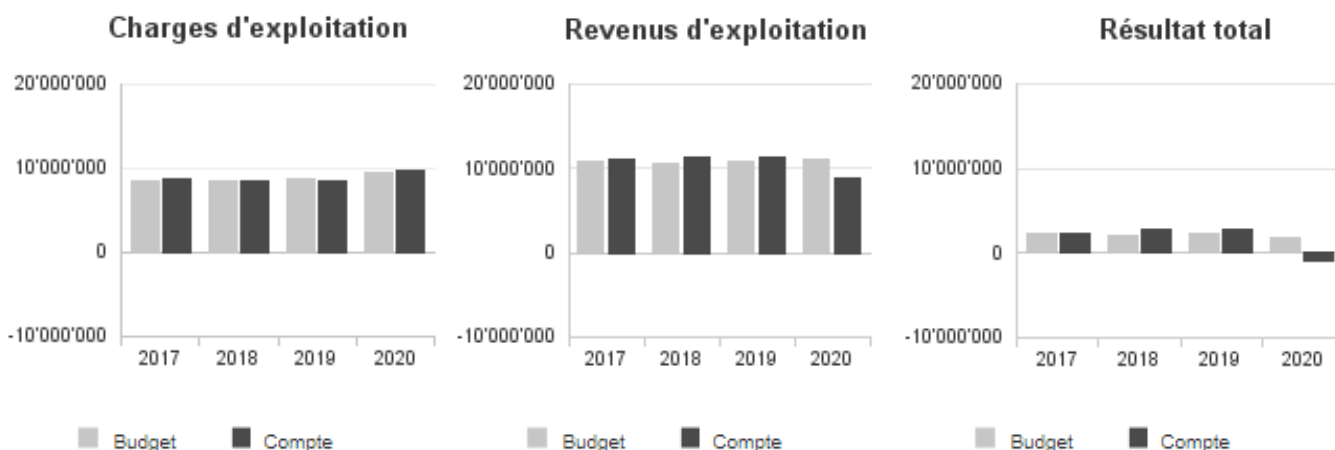
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	11'310'975	11'155'425	8'762'698	-2'392'728	-21.4%	-2'548'278	-22.5%
40 Revenus fiscaux	4'141'982	4'080'000	2'664'565	-1'415'435	-34.7%	-1'477'416	-35.7%
41 Patentes et concessions	3'663'951	3'550'000	2'681'248	-868'752	-24.5%	-982'703	-26.8%
42 Taxes	3'028'324	3'031'425	2'935'421	-96'004	-3.2%	-92'903	-3.1%
43 Revenus divers	47'639	60'000	59'000	-1'000	-1.7%	+11'361	+23.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	429'080	434'000	422'463	-11'537	-2.7%	-6'617	-1.5%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	8'471'716	9'446'275	9'698'368	+252'093	+2.7%	+1'226'652	+14.5%
30 Charges de personnel	4'211'456	4'501'857	4'583'423	+81'566	+1.8%	+371'968	+8.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'487'128	2'516'900	2'597'548	+80'648	+3.2%	+110'420	+4.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	143'114	145'331	82'846	-62'485	-43.0%	-60'268	-42.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	1'628'023	1'595'000	1'509'030	-85'970	-5.4%	-118'992	-7.3%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'996	687'187	925'521	+238'334	+34.7%	+923'525	+46'268.8%
Résultat d'exploitation	2'839'259	1'709'150	-935'671	-2'644'821	-154.7%	-3'774'930	-133.0%
44 Revenus financiers	3	0	21	+21	--	+18	+62.1.5%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	3	0	21	+21	--	+18	+62.1.5%
Résultat opérationnel	2'839'262	1'709'150	-935'650	-2'644'800	-154.7%	-3'774'912	-133.0%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	2'839'262	1'709'150	-935'650	-2'644'800	-154.7%	-3'774'912	-133.0%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	48.00	47.00	48.00	+1.00	+2.1%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	35.39	35.19	35.59	+0.40	+1.1%	+0.20	+0.6%

Commentaires

Le compte de résultat du service a été fortement impacté par la pandémie de la Covid-19. Les revenus sont largement inférieurs aux montants budgétés suite aux diverses fermetures des maisons de jeux, des établissements publics et des commerces. La fermeture du Casino de Neuchâtel représente à ce titre un manque de recettes de quelque CHF - 1,4 million par rapport au montant budgété. Pour soutenir un secteur particulièrement impacté par la crise, le Conseil d'État a décidé d'octroyer une franchise de CHF 5'000 sur la taxe proportionnelle due par les établissements publics, engendrant un manque de recettes de CHF 800'000. De plus, des émoluments n'ont pas pu être prélevés à hauteur de CHF 200'000 en raison de la situation pandémique qui ne permettait pas de délivrer des autorisations. Dans ce contexte particulier, des taxes de séjour supérieures au montant budgété (CHF +100'000) ont été comptabilisées (groupe 42 « Taxes ») et reversées à Tourisme Neuchâtelois (groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. ») pour le développement de l'offre touristique du canton. Cet écart s'explique par une sous-évaluation des taxes à percevoir pour le dernier trimestre 2019 ainsi que par l'émission d'une facture corrective pour des taxes 2019 non-perçues.

Au niveau des charges d'exploitation, l'engagement de collaborateurs pour lutter contre l'épidémie a augmenté les charges de personnel de quelque CHF 40'000. De plus, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les chiens en 2021 impose aux nouveaux propriétaires de suivre un cours de formation. Pour l'application de cette mesure, un poste de 0.4 EPT a été créé au second semestre 2020.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	407'000	393'050
Coûts salariaux et de structure	2'176'948	2'050'510
Coûts des services centraux	430'453	462'839
Revenus	301'500	242'305
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'712'901	2'664'094

Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes. Le fort engagement du service dans la lutte contre la pandémie a influencé notablement la réalisation de ce groupe de prestations.

Santé animale (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	587'500	505'314
Coûts salariaux et de structure	630'973	521'192
Coûts des services centraux	126'688	98'819
Revenus	308'000	352'841
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'037'160	772'484

Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, pour l'élimination des cadavres d'animaux et pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Protection des animaux (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	30'000	34'333
Coûts salariaux et de structure	366'753	409'209
Coûts des services centraux	73'637	92'112
Revenus	55'000	54'665
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	415'390	480'989

Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

Métérologie (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	52'000	29'125
Coûts salariaux et de structure	281'738	278'803
Coûts des services centraux	58'486	60'708
Revenus	328'000	268'328
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	64'223	100'307

Commentaires

Un camion est loué pour effectuer durant une courte période des vérifications météorologiques. Toutes ces vérifications sont soumises à émoluments. Le fort engagement du service dans la lutte contre la pandémie a influencé notablement la réalisation de ce groupe de prestations.

Police des chiens (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	11'000	8'193
Coûts salariaux et de structure	216'897	82'164
Coûts des services centraux	43'549	16'946
Revenus	335'000	331'531
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-63'554	-224'227

Commentaires

La fermeture temporaire des écoles et la réduction des activités scolaires n'ont pas permis aux employées chargées de la prévention accident et morsure de chien d'effectuer l'entier du programme prévu. Quant aux revenus, il s'agit de la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens. À noter qu'une partie de celle-ci est reversée sous forme de subventions aux refuges pour chiens.

Eaux de baignade (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	500	0
Coûts salariaux et de structure	106'531	17'178
Coûts des services centraux	21'065	3'496
Revenus	4'000	1'133
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	124'096	19'541

Commentaires

Les eaux des piscines et des plages du lac de Neuchâtel sont contrôlées et génèrent des coûts et produits stables. À noter que, depuis 2020 et l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation, le contrôle des eaux de piscine a été intégré au groupe de prestations « Sécurité alimentaire ».

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Affaires vétérinaires (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	5'000	5'907
Coûts salariaux et de structure	14'788	5'453
Coûts des services centraux	2'969	598
Revenus	4'000	3'200
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	18'758	8'758

Commentaires

La surveillance des pharmacies vétérinaires génère des coûts et produits stables.

Prestations vétérinaires mixtes (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	43'000	48'733
Coûts salariaux et de structure	128'166	134'143
Coûts des services centraux	25'733	23'242
Revenus	54'000	54'231
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	142'900	151'887

Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Les revenus proviennent d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

Mandats pour tiers (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	40'000	0
Coûts salariaux et de structure	364'246	381'185
Coûts des services centraux	73'004	82'946
Revenus	505'500	495'866
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-28'250	-31'736

Commentaires

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement. Des prestations de laboratoires pour la santé animale et des certificats sanitaires sont facturés et complètent les revenus.

Police commerce (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	12'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	364'320	341'203
Coûts des services centraux	76'330	82'726
Revenus	445'000	295'756
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'650	138'173

Commentaires

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des produits. L'interdiction des rassemblements durant la pandémie a fortement limité la tenue de manifestations publiques. Le fort engagement du service dans la lutte contre la pandémie a bien évidemment influencé notablement la réalisation de ce groupe de prestations.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Indemnité bétail abattu	22'855	20'000	16'290
Redevances pol. com. formation	382'741	375'000	354'553
Redevances pol. com. tourisme	1'148'222	1'125'000	1'063'658
Subvention aux refuges	54'205	55'000	54'530
Subvention contrôle de la vendange	-34'308	-34'000	-34'363
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'573'715	1'541'000	1'454'667

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont stables. Les redevances non encaissées auprès des établissements publics par le biais de la taxe proportionnelle ont tout de même été redistribuées pour le développement de la formation du domaine de la restauration et le développement touristique du canton.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	-14'121	0	-798
Impôt maisons jeux	-4'141'982	-4'080'000	-2'662'165
Loterie romande	-144'501	-150'000	-146'394
Mandats Jura	-51'425	-51'425	-25'713
Redevances police du commerce	-3'389'110	-3'400'000	-2'457'031
Taxes de séjour	39'977	0	29'300
Total charges (+) / revenus (-) nets	-7'701'162	-7'681'425	-5'262'800

Commentaires

La fermeture du Casino de Neuchâtel représente un manque de plus de CHF - 1,4 million de recettes sur l'impôt des maisons de jeux par rapport au montant budgété. Concernant les redevances de la police du commerce, le Conseil d'État a décidé d'octroyer une franchise de CHF 5'000 sur la taxe proportionnelle due par les établissements publics, engendrant un manque de recettes de quelque CHF 800'000. L'impossibilité d'organiser des manifestations publics a également fortement impacté la perception de redevances de la police du commerce. Quant à la collaboration avec le canton du Jura au niveau du chimiste cantonal, elle a cessé à la mi-année suite à la nomination d'une chimiste cantonale par le Jura.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Acquis.d'équip.pour labo "Consommation"	En cours	49'290	0	49'290	40'000	0	40'000	44'950	0	44'950
Acquisitions d'équip. pour le labo vétér	Clôturé	12'000	0	12'000	0	0	0	0	0	0
Créd. cadre équip. ana. dom. vétérinaire	En cours	0	0	0	50'000	0	50'000	49'754	0	49'754
Equipements labo.d'analyses bio.	En cours	0	0	0	90'000	0	90'000	92'332	0	92'332
Equipements laboratoire de chimie	Clôturé	0	0	0	520'000	0	520'000	519'960	0	519'960
Logiciel Police du commerce	En cours	-6'470	0	-6'470	0	0	0	0	0	0
Poids inox de 10 kg	Clôturé	0	0	0	25'000	0	25'000	24'131	0	24'131
Total		54'820	0	54'820	725'000	0	725'000	731'128	0	731'128

Commentaires

Le service a besoin d'un crédit cadre par laboratoire pour répondre aux exigences imposées par les règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix est supérieur à CHF 10'000, ont été remplacés dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils amortis. Il a également eu besoin d'un crédit d'investissement de CHF 520'000 pour l'acquisition d'un spectromètre de masse en tandem quadripôle temps de vol (QqRQF). Le nouvel équipement a permis de moderniser les techniques d'analyses. Finalement, un crédit d'engagement de CHF 25'000 a été sollicité pour remplacer les poids étalons pour la vérification métrologique, les anciens poids ne répondaient plus aux normes d'hygiène en vigueur dans les entreprises.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	41'251	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	41'251	Augmentation de charges
Résultat total	-41'251	Détérioration du résultat

Commentaires

L'engagement de collaborateurs pour lutter contre l'épidémie durant le 2^{ème} semestre a augmenté les charges de personnel pour quelque CHF 40'000.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	7'655
Total	7'655

Commentaires

Le service a notamment procédé à plusieurs milliers d'inspections (en commun avec la PONE) pour vérifier le respect des règles collectives fédérales et cantonales. Il a également répondu à des milliers d'appels téléphoniques et de courriels qui lui ont été adressés. De plus, le chef de service et deux de ses collaborateurs ont formé la cellule des mesures collectives de l'EMCC ORCCAN.

3.11.11. Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Missions principales

Les missions du SGRF, notamment dans son rôle de garant de la propriété foncière, sont les suivantes :

- Assurer l'acquisition, la gestion, la mise à jour et la diffusion des données de la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal, conformément au droit fédéral et cantonal ;
- Contribuer à la constitution du système d'information du territoire neuchâtelois (SITN) en mettant en œuvre l'infrastructure organisationnelle et technique ;
- Assurer l'acquisition, la gestion et la publication de l'état des droits sur les immeubles ;
- Conduire l'introduction du registre foncier fédéral ;
- Assurer le secrétariat de la commission pour la mise en vente d'appartements loués (CVAL) et de la commission pour la sanction d'acquisitions immobilières par les personnes à l'étranger (Comacq) et collaborer aux syndicats d'améliorations foncières ;
- Assurer la réalisation puis la tenue du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF).

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle, au registre foncier et au cadastre RDPPF ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

Activités et réalisations

Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN)

Le SITN en 2020, c'est 50 applications de cartographie interactive touchant l'ensemble des départements et de très nombreux domaines. Il est devenu un système d'information stratégique du canton et est interconnecté avec les autres systèmes d'information stratégiques du canton. Les principales réalisations en 2020 sont les suivantes :

- Mise en production de la nouvelle version du géoportail internet et intranet ;
- Mise en production du géoportail du registre des servitudes ainsi que des PPE pour les notaires ;
- Communication et valorisation du géoportail 3D Lidar ;
- Développement d'une nouvelle version du Geoshop : modernisation interface, intégration données 3D et Lidar, ouverture pour la diffusion des géodonnées des partenaires externes ;
- Diffusion des géodonnées > 1'500 commandes traitées ;
- Intensification de la collaboration géomatique avec les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel (signature de conventions) ;
- Migration du géoportail de la commune de la Chaux-de-Fonds vers le géoportail cantonal ;
- Développement de maquettes 3D pour de grands projets (H18) et autres (centre forestier de Montmollin) ;
- Finalisation de l'acquisition des géodonnées 3D (solde du canton et mise en place des processus de stockage, diffusion et du processus de mise à jour) ;
- Exploitation des données et images du relevé Lidar 2019 et mise en production des orthophotos 2020 ;
- Mise en production d'un nouveau plan de ville 2.5D avec les bâtiments 3D ;
- Réalisation d'une maquette de démonstration BIM pour le bâtiment de Tivoli ;
- Finalisation de l'acquisition des données bathymétriques du lac de Neuchâtel (relevé Lidar pour les rives et zones peu profondes) ;
- En collaboration avec le SPCH, relevé Lidar mobile des 400km de routes cantonales et développement de solutions pour l'exploitation de ces données ;
- Valorisation des données Lidar mobile pour les projets routiers (tunnels, giratoires, avant-projets, cadastre du bruit) ;
- Consolidation des processus d'intégration des données du cadastre souterrain suite à un courrier du chef de département aux communes ;
- Adoption par le Conseil d'État, le 17 juin 2020, de l'arrêté déterminant les émoluments liés aux données du SITN.

Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF)

Le but du cadastre RDPPF est de mettre à disposition des citoyennes et citoyens toutes les restrictions de droit public à la propriété foncière ayant la foi publique d'une manière centralisée. Les principales réalisations relatives au cadastre RDPPF en 2020 sont les suivantes :

- L'évolution du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). Le système a été approuvé par la Confédération nécessitant différents travaux de contrôle et d'épuration des données, des adaptations de la solution open source et solutions pour la gestion des documents légaux ;
- L'extrait statique du cadastre RDPPF est utilisé de plus en plus. Il y a eu 46'925 extraits générés depuis le géoportail (32'446 en 2019) ;
- La nouvelle structure des données de l'aménagement du territoire a été intégrée au cadastre RDPPF. Ce dernier est donc prêt à accueillir les données liées à la révision des PAL ;
- L'ensemble des alignements des routes cantonales et communales du canton est numérisé. Les contrôles sont en cours et douze communes ont validé le travail réalisé. Les données validées ont été mises en ligne sur le géoportail Internet.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Mise à jour de la mensuration officielle

En tant que responsable de la mise à jour de la MO et de sa diffusion, le service a travaillé ensemble avec des autres services à l'amélioration des systèmes d'annonce efficaces afin d'améliorer la qualité de la mise à jour permanente et de réduire les délais de traitement y relatifs. La pandémie a eu un impact sur le système de mise à jour permanente de la MO :

- Le service a réalisé 736 dossiers de mutations (826 en 2019) ;
- Avec un effectif réduit, 97.4% des demandes de morcellement ont été livrées dans le délai d'un mois, ce qui est amplement supérieur à l'objectif fixé dans l'accord sur les objectifs et prestations GestionNE ; le solde présente des délais justifiés, car indépendants du SGRF (mutations complexes) ;
- De plus, même si les montants des prestations du service sont globalement inférieurs à ceux qui se pratiquent dans les cantons voisins, ce groupe de prestations est bénéficiaire ;
- Le total général des factures produites pour l'exercice 2020 s'élève à CHF 881'051, soit un chiffre d'affaires moins élevé que 2019 ;
- Le service a réalisé des travaux de renouvellement de la mensuration officielle, de l'extension du registre des bâtiments et des logements et du cadastre 3D pour un montant de CHF 700'000 (CHF 630'000 en 2019) ;
- 13 dossiers de plans de quartier et plans spéciaux élaborés par les urbanistes ont été soumis à l'examen du service afin de contrôler leur conformité aux dispositions légales en matière de mensuration officielle (18 en 2019) ;
- Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les routes et voies publiques et le changement de la domanialité de routes y relatif, les travaux d'adaptation et de modification ont été effectués ;
- Les processus du domaine ont été analysés et ponctuellement changés pour augmenter la digitalisation permettant potentiellement à plus de personnes à faire du télétravail.

Registre foncier (RF)

L'année 2020 a été principalement marquée par la mise en œuvre de la numérisation des réquisitions, d'une part afin d'y avoir accès à l'écran une fois l'opération collationnée, d'autre part, cela nous a permis de nous adapter au télétravail dans de bonnes conditions :

- Engagement d'une nouvelle conservatrice adjointe suite à un départ ;
- Introduction d'indicateurs de performance ;
- Développements des indicateurs du SCI du RF ;
- Mise en place de la numérisation systématique de toutes les réquisitions du RF ;
- Poursuite des développements informatiques en vue de l'automatisation quasi-totale de certaines tâches particulièrement chronophages.

Les délais de traitement et de restitution des réquisitions du registre foncier sont excellents. La plupart des actes sont ainsi traités en 2½ mois.

Malgré la pandémie, le marché immobilier a continué à fonctionner. Certes les recettes sont un peu moins élevées. D'une part, parce que la résorption du retard s'est terminée en 2019, mais elle était encore budgétisée sur 2020 et d'autre part, la pandémie a tout de même eu un impact, notamment le confinement des mois de mars et avril. Les recettes s'élèvent à CHF 5'180'000, contre plus de CHF 6'000'000 en 2019.

Autorité de surveillance et législation

- Aucun recours n'a été déposé auprès du département concernant la tenue du registre foncier ;
- 108 décisions de la commission foncière agricole relatives à la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) ont été transmises au service par délégation du département, en sa qualité d'autorité de surveillance LDFR. Aucun recours n'a été déposé ;
- Adoption par le Conseil d'État, le 16 décembre 2020, de l'arrêté déterminant le champ d'application de la LVAL, après consultation des communes et des milieux intéressés.

Consultation en ligne - Guichet unique

- Plus de 80 entités inscrites au GU, représentant plusieurs centaines d'utilisateurs consultent en ligne la base de données du registre foncier (notaires, avocats, géomètres privés, banques et autres institutions pratiquant le crédit hypothécaire). Les émoluments perçus se montent à CHF 203'223 (CHF 212'599 en 2019).

Report des servitudes en cas de divisions et réunions cadastrales

- Le préposé aux servitudes a traité 296 plans de mutation (319 en 2019) établis par le géomètre cantonal, impliquant l'analyse juridique et graphique de 2'610 servitudes et mentions.

Remaniements parcellaires et autres améliorations foncières

- Tenue à jour des états de propriété des syndicats d'améliorations foncières de Bevaix-Cortailod, Gorgier-Saint-Aubin, Engollon, Savagnier, La Côte-aux-Fées, La Côtière et La Brévine ;
- Poursuite des travaux préparatoires à l'enquête sur les servitudes des syndicats d'améliorations foncières de La Côtière (Fenin-Vilars-Saules) et de Savagnier.

Secrétariat de commissions

- 8 décisions d'autorisation d'acquisition ont été rendues par la commission concernant la sanction d'acquisitions immobilières par des personnes à l'étranger (COMACQ) ;
- 192 décisions d'autorisations ont été rendues par la commission (14 selon l'art. 6 al. 1 LVAL, 1 selon l'art. 6 al.2a, 15 selon l'art. 6 al. 2b et 161 selon l'art. 6 al. 2c, 1 rejet) concernant la mise en vente d'appartements loués (CVAL).

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Gestion et statistiques

- 7'120 réquisitions d'inscription (8'003) en diminution (-11%) par rapport à l'exercice précédent ;
- 1'692 transformations de cédules papier en cédules de registre ;
- Les émoluments facturés présentent une baisse explicable (CHF -1'100'000).

Développements informatiques

- Poursuite des développements du système de suivi des documents par QR code afin de l'étendre à d'autres types de documents (réquisitions, plans de mutation, etc.) ;
- Poursuite du développement de la consultation en ligne pour les pièces justificatives du RF.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	8'313'003	7'605'000	6'975'108	-629'892	-8.3%	-1'337'895	-16.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	7'419'596	6'905'000	6'101'137	-803'863	-11.6%	-1'318'459	-17.8%
43 Revenus divers	19'181	4'000	4'882	+882	+22.1%	-14'299	-74.5%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	110'242	111'000	108'734	-2'266	-2.0%	-1'508	-1.4%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	763'984	585'000	760'355	+175'355	+30.0%	-3'629	-0.5%
Charges d'exploitation	6'804'942	7'870'492	7'853'345	-17'147	-0.2%	+1'048'403	+15.4%
30 Charges de personnel	6'305'827	6'540'912	6'299'916	-240'996	-3.7%	-5'911	-0.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	442'486	456'000	351'572	-104'428	-22.9%	-90'913	-20.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	56'630	873'580	1'201'857	+328'277	+37.6%	+1'145'227	+2'022.3%
Résultat d'exploitation	1'508'061	-265'492	-878'237	-612'745	-230.8%	-2'386'298	-158.2%
44 Revenus financiers	0	0	2	+2	--	+2	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	2	+2	--	+2	--
Résultat opérationnel	1'508'061	-265'492	-878'235	-612'743	-230.8%	-2'386'296	-158.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	1'508'061	-265'492	-878'235	-612'743	-230.8%	-2'386'296	-158.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	57.00	56.00	55.00	-1.00	-1.8%	-2.00	-3.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	50.70	49.90	48.25	-1.65	-3.3%	-2.45	-4.8%

Commentaires

Les revenus du groupe 42 « Taxes » ont diminué car le budget 2020 prévoyait le rattrapage du registre foncier concernant le retard des délais de restitution des actes notariés alors que celui-ci a été rattrapé en 2019 déjà (CHF -300'000). De plus, les mois de mars, avril et mai 2020 ont été impactés par la pandémie (CHF -860'000 par rapport à 2019). Les prestations de la mensuration officielle ont également diminué (CHF -160'000). En compensation, le volume des mises à jour périodiques de la mensuration officielle faite par le service a augmenté (groupe 49 « Imputations internes »).

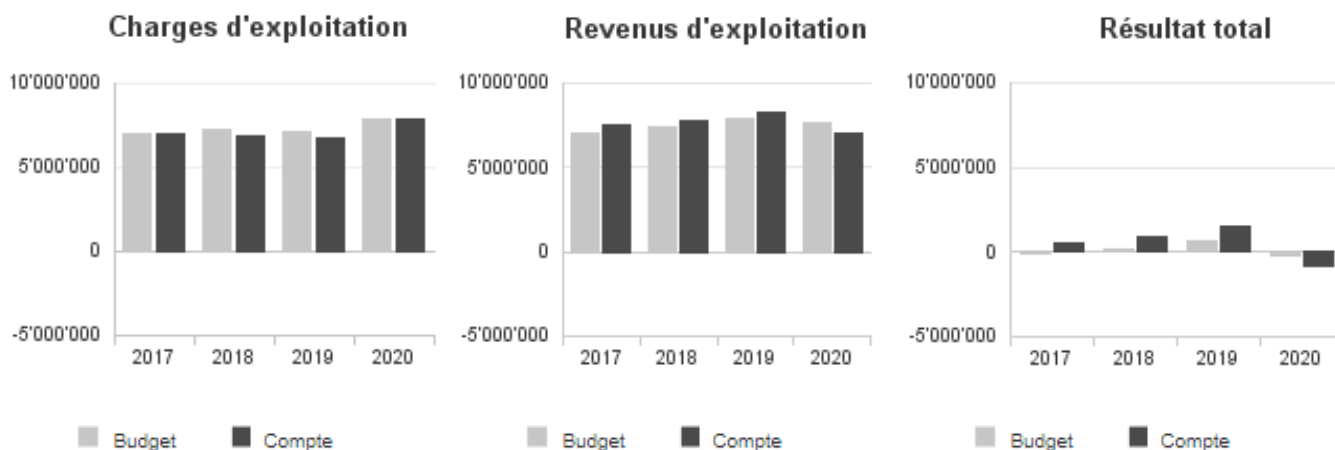
Quant au groupe 30 « Charges de personnel », la diminution des charges par rapport au budget s'explique par le remplacement d'un poste de chef de projet en mensuration officielle par un collaborateur ayant juste terminé ses études, par le poste vacant d'un responsable de projet SITN et par un poste de droit privé temporaire au registre foncier qui a été restitué au début de l'année 2020 au lieu de la fin d'année. La diminution des dépenses du groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. »,

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

en comparaison du budget 2020, s'explique par les déplacements moins fréquents suite au COVID et par une réduction des frais informatiques tels que licences et développement informatique. La pandémie a imposé une certaine prudence et certaines dépenses ont été reportées.

Au niveau des effectifs, l'écart s'explique principalement par la vacance du poste de responsable de projet SITN (0.8 EPT) et par le poste temporaire au registre foncier restitué plus tôt que prévu (1 EPT).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	94'035	85'040
Coûts des services centraux	18'438	16'539
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	112'472	101'578

Commentaires

L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	110'809	129'370
Coûts des services centraux	15'723	19'658
Revenus	10'000	12'446
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	116'532	136'582

Commentaires

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 12'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques alimente le fonds des mensurations officielles. À noter que 99% des demandes des utilisateurs sont traitées dans les 24 heures.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Prod. des documents de mutation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	14
Coûts salariaux et de structure	785'031	834'388
Coûts des services centraux	126'933	136'821
Revenus	989'000	737'813
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-77'035	233'409

Commentaires

Le nombre d'affaires de conservation a fortement chuté en début d'année et pendant la période de confinement. Les prestations de la mensuration officielle ont ainsi diminué de plus de CHF 200'000.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	806'220	609'916
Coûts des services centraux	158'937	102'464
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	965'157	712'379

Commentaires

Les objectifs 2020-2023 sont moins conséquents que la précédente convention-programme ce qui explique la réduction des coûts.

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	129'610	114'231
Coûts des services centraux	22'104	17'122
Revenus	75'000	105'485
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	76'714	25'868

Commentaires

Le but est d'atteindre la couverture des coûts dans le cadre de la mise à jour permanente des points fixes. Sans les coûts des services centraux, l'objectif est presque atteint.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	129'504	126'918
Coûts des services centraux	19'244	18'389
Revenus	125'000	97'388
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	23'748	47'918

Commentaires

Les revenus sont plus bas que prévus ceci étant dû à la révision des normes de contrôle des dossiers PPE.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

SITN (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'050'355	1'081'089
Coûts des services centraux	142'789	156'941
Revenus	25'000	15'457
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'168'143	1'222'573

Commentaires

Les charges et revenus liés au SITN sont stables.

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	587'688	757'323
Coûts des services centraux	95'024	117'533
Revenus	611'000	808'734
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	71'712	66'122

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles, comme la mise à jour périodique et la réalisation du cadastre RDPPF.

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	1
Coûts salariaux et de structure	2'126'431	2'055'869
Coûts des services centraux	416'936	399'281
Revenus	5'079'000	4'497'296
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-2'535'633	-2'042'146

Commentaires

Les revenus concernent les émoluments administratifs. Sa diminution s'explique par la résorption des retards des actes du registre foncier prévue au budget 2020 mais déjà réalisée en 2019 et par l'impact Covid sur les mois de mars, avril et mai 2020.

Diffusion de documents RF (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	30'000	2'093
Coûts salariaux et de structure	357'332	399'459
Coûts des services centraux	70'063	77'592
Revenus	525'000	581'912
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-67'605	-102'767

Commentaires

En 2020, un portail de consultation en ligne a été mis à disposition des notaires. De plus, le nombre de demandes d'extrait a augmenté.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Expertises & analyses (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	176'215	215'752
Coûts des services centraux	34'551	42'121
Revenus	20'000	2'085
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	190'766	255'788

Commentaires

Il s'agit essentiellement de conseils juridiques donnés aux notaires. Ceux-ci sont rarement facturés, car ils sont ensuite compensés par les émoluments administratifs et par un traitement plus rapide en aval.

Prestations inspectorat (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	274'349	247'262
Coûts des services centraux	53'792	47'952
Revenus	114'000	84'330
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	214'142	210'884

Commentaires

Les revenus sont légèrement inférieurs aux prévisions car le report de servitude est directement lié au nombre d'affaires de conservation qui a fortement chuté (COVID).

Secrétariat de commissions (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	32'088	34'286
Coûts des services centraux	6'292	6'546
Revenus	32'000	30'688
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	6'379	10'144

Commentaires

L'objectif est de viser une couverture des coûts.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-2'275	0	-1'474
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'275	0	-1'474

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de la géomatique et du registre foncier	16
Total	16

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

3.11.12. Fonds d'aménagement du territoire

Missions principales

En application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les cantons mettent en place un système de compensation des avantages et des inconvénients liés aux mesures d'aménagement. Les cantons disposent d'une marge de manœuvre pour décliner le dispositif fédéral. Le canton de Neuchâtel connaît un tel système de compensation depuis l'introduction de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) en 1987.

Selon les articles 33 et suivants LCAT, le propriétaire d'un bien-fonds dont la valeur augmente grâce à une mesure d'aménagement du territoire doit verser au fonds d'aménagement du territoire une contribution de plus-value correspondant au 30% de l'augmentation de valeur de son bien-fonds si celle-ci constitue un avantage majeur (nouvelle affectation à la zone à bâtir, changement d'affectation vers une zone de plus grande valeur, augmentation des droits à bâtir pour la partie qui dépasse les 50% de droits supplémentaires).

En vertu de l'article 41 LCAT, le fonds participe :

- a) aux dépenses imposées à l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle au sens de la présente loi ;
- a bis) aux dépenses convenues par l'État et les communes avec les propriétaires dans le cadre d'un contrat de droit administratif réglant la compensation entre la contribution de plus-value et l'indemnisation de l'expropriation matérielle ;
- b) à la prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs ;
- c) à d'autres mesures d'aménagement prises par le canton ou les communes qui visent à assurer le respect des principes de l'article 3 LAT.

Le fonds est géré par le service cantonal de l'aménagement du territoire, sauf en ce qui concerne la prise en charge d'intérêts qui est de la compétence du service de l'agriculture.

Évolution de l'environnement et des tâches

La modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014. En application de l'article 5 de ladite loi, les cantons doivent obligatoirement se doter d'un système de compensation des avantages et des inconvénients liés aux mesures d'aménagement du territoire. La loi fédérale impose un prélèvement d'au moins 20% de la plus-value foncière résultant d'une mesure d'aménagement, ainsi que la taxation des cas d'attribution d'un bien-fonds à la zone à bâtir. Les cantons disposaient de 5 ans à compter du 1^{er} mai 2014 pour adapter leur loi d'application. Le rapport du Conseil d'État a été remis en mai 2018 au Grand Conseil. Une commission ad hoc sur l'aménagement du territoire a traité le projet de loi durant le 2^{ème} semestre 2018 et le début de l'année 2019 et a permis au Grand Conseil d'adopter la loi lors de sa session du 26 mars 2019. Afin de garantir le financement des indemnités pour expropriations matérielles qui seront dues en raison du redimensionnement de la zone à bâtir, le nouveau système propose un prélèvement de 30% sur les nouvelles affectations à la zone à bâtir, sur les changements d'affectation ainsi que sur les augmentations conséquentes de droits à bâtir pour la part qui dépasse les 50% de nouveaux droits à bâtir.

Activités et réalisations

- Les plus-values encaissées en 2020, en application des articles 33 à 37 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), représentent un montant de CHF 403'462.50 ;
- Aucune subvention aux communes pour l'élaboration de leur plan directeur régional n'a été versée ;
- Aucune subvention à titre d'indemnité suite à une expropriation matérielle n'a été versée lors de l'exercice sous revue ;
- En 2020, 6 demandes de prise en charge des intérêts ont été enregistrées dont 5 ont fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'État. Les intérêts sur un montant total de CHF 622'400 seront pris en charge pour des prêts variant d'une durée de 14 à 15 ans. Cette aide a permis d'acquérir 62 hectares de terres agricoles. Le montant total des intérêts payés par le fonds en 2020 s'élève à CHF 113'715.35 et les amortissements se sont élevés à CHF 640'540. À fin 2020, 97 prêts d'un montant total de CHF 5'262'263 bénéficient de cette mesure.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

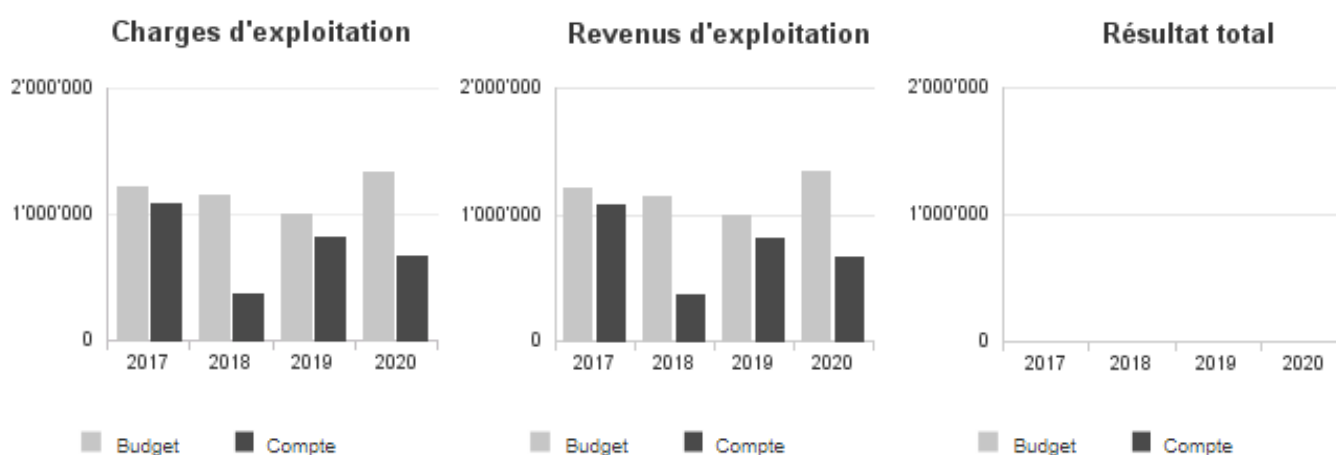
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	811'234	1'334'100	659'302	-674'798	-50.6%	-151'933	-18.7%
40 Revenus fiscaux	693'950	315'585	403'462	+87'877	+27.8%	-290'487	-41.9%
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	3'410	+3'410	--	+3'410	--
43 Revenus divers	5'381	0	0	0	--	-5'381	-100.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	31'595	1'018'515	148'800	-869'715	-85.4%	+117'205	+371.0%
46 Revenus de transfert	80'309	0	103'630	+103'630	--	+23'321	+29.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	811'234	1'334'100	659'302	-674'798	-50.6%	-151'933	-18.7%
30 Charges de personnel	0	2'000	5'371	+3'371	+168.5%	+5'371	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	297'491	319'000	454'990	+135'990	+42.6%	+157'499	+52.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	3'873'000	0	0	0	--	-3'873'000	-100.0%
36 Charges de transfert	-3'492'413	743'900	41'715	-702'185	-94.4%	+3'534'128	+101.2%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	133'156	269'200	157'225	-111'975	-41.6%	+24'070	+18.1%
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont principalement constitués d'encaissements de contributions de plus-value (groupe 40 « Revenus fiscaux »). L'écart au budget s'explique par l'encaissement dans l'année en cours de certaines décisions 2020. Quant au groupe 46 « Revenus de transfert », il concerne les subventions cantonales et fédérales perçues en vue de l'étude de faisabilité du pôle de la Tène.

Au niveau des charges d'exploitation, le groupe 30 « Charges de personnel » se compose des frais de la commission d'expropriation (CEME) et le groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. » intègre différents mandats concernant la mise en œuvre et l'élaboration du projet d'agglomération (RUN), l'étude de faisabilité des pôles de gare et du pôle de développement de la Tène. Un dépassement de crédit a été autorisé par le Conseil d'État, car l'élaboration du Projet d'agglomération RUN 4^{ème} génération n'avait pas pu être intégré au budget. Quant au groupe 36 « Charges de transfert », il se compose principalement des subventions pour la prise en charge d'intérêts de fonds empruntés et des variations issues des provisions pour litige en matière d'expropriation matérielle. Les « Imputations internes » (groupe 39) comptabilisent le financement des postes attribués aux différents services pour la mise en œuvre de la LAT (à savoir : service de la faune, des forêts et de la nature pour 0,3 EPT, service des transports pour 0,1 EPT, service de l'énergie et de l'environnement pour 0.1 EPT et service de l'aménagement du territoire pour 0.8 EPT), soit 1,3 EPT (contre 2 EPT prévu au budget).

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Indemnisation	-3'625'381	223'900	-70'039
Mesures de soutien	127'588	120'000	113'715
Plans d'aménagement	0	400'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-3'497'793	743'900	43'676

Commentaires

Les indemnisations sont favorables suite à la révision d'une provision concernant les expropriations matérielles. Les mesures de soutien concernent la prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs. Quant aux plans d'aménagement, aucune subvention n'a été versée cette année.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Contrib. s/plus-val.	-693'950	-315'585	-403'462
Total charges (+) / revenus (-) nets	-693'950	-315'585	-403'462

Commentaires

Les revenus des contributions de plus-value ont été plus importants que budgétés, car des décisions 2020 ont été encaissées dans l'année en cours. Les montants sont généralement dus à 10 ans mais il arrive que certains terrains soient rapidement vendus ou construits après la mise en zone.

3.11.13. Fonds des routes communales

Missions principales

Les buts du fonds des routes communales étaient définis dans la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 août 1849 (RSN 735.10) et permettait le subventionnement :

- Des travaux de construction, de rénovation et de renouvellement des revêtements des voies publiques appartenant aux communes, ainsi que de certains travaux d'entretien ;
- Des voies communales ouvertes à la circulation publique générale et répondant aux critères suivants :
 - a) les routes en zone d'urbanisation parcourues par un trafic de transit intercommunal important et permanent ;
 - b) les routes en dehors des zones d'urbanisation utilisées par un trafic de transit d'une certaine importance entre les agglomérations ou parcourues par un service de transports publics ;
 - c) les routes en dehors des zones d'urbanisation utilisées par un fort trafic saisonnier de véhicules étrangers à la région pour se rendre dans des lieux touristiques très fréquentés.
- Du renouvellement des revêtements des routes et chemins communaux ou privés faisant partie d'un parcours de cyclotourisme aménagé par l'État, ainsi que des frais de déneigement des routes touristiques très fréquentées et ouvertes au trafic tout l'hiver ;
- De l'aménagement de places de parc à buts touristique ou sportif, hors localités, ainsi que de places d'arrêts pour les transports publics en bordure des routes cantonales et communales.

Ces buts sont devenus caducs depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP au 1^{er} janvier 2020.

Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) intervenue au 1^{er} janvier 2020 a induit la suppression du fonds des routes communales et le versement du solde de sa fortune aux communes recevant des routes déclassées.

Activités et réalisations

La fortune du fonds des routes communales, soit CHF 6'010'000, a été clôturée en 2020 conformément à la nouvelle LRVP et a été redistribuée aux communes recevant des routes cantonales déclassées.

Résultat financier

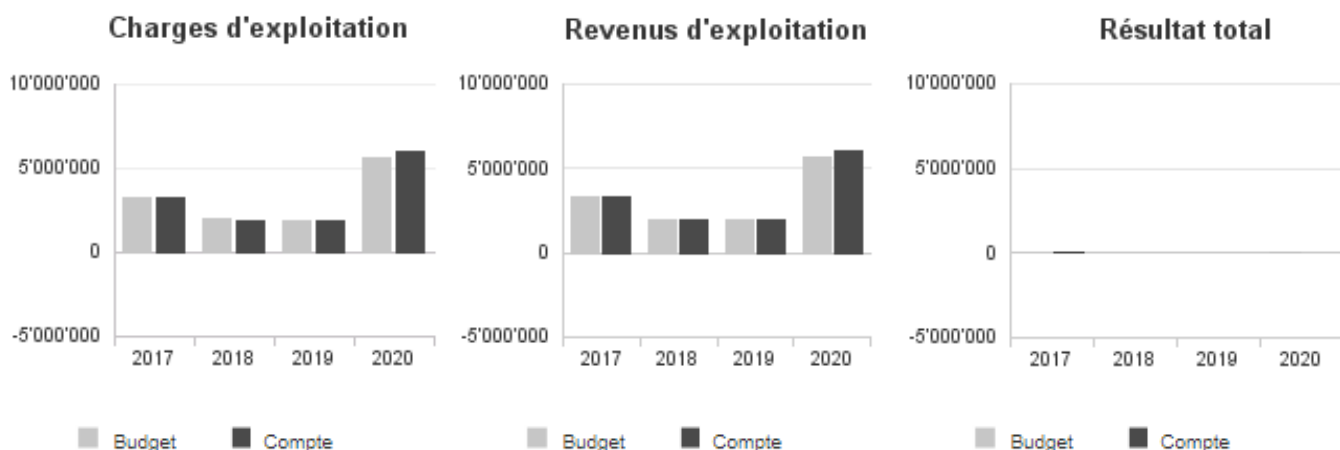
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'930'900	5'646'446	6'010'000	+363'554	+6.4%	+4'079'100	+211.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	--	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	5'646'446	6'010'000	+363'554	+6.4%	+6'010'000	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	1'930'900	0	0	0	--	-1'930'900	-100.0%
Charges d'exploitation	1'930'900	5'646'446	6'010'000	+363'554	+6.4%	+4'079'100	+211.3%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	0	--	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	363'554	0	0	0	--	-363'554	-100.0%
36 Charges de transfert	680'276	0	0	0	--	-680'276	-100.0%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	887'070	5'646'446	6'010'000	+363'554	+6.4%	+5'122'930	+577.5%
Résultat d'exploitation	0	0	0	-0	-100.0%	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	-0	-100.0%	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	-0	-100.0%	0	--

Commentaires

Le solde de la fortune du fonds a été prélevé (groupe 45 « Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux ») puis redistribué aux communes (groupe 39 « Imputations internes ») via le SPCH.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Subventions pour le trafic routier	680'276	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	680'276	0	0

Commentaires

Suite à la dissolution du fonds des routes communales, le 1^{er} janvier 2020, il n'y a plus de versements de subventions pour le trafic routier.

3.11.14. Fonds cantonal de l'énergie

Missions principales

Le fonds est destiné à soutenir, notamment via le Programme Bâtiments, les objectifs de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), en particulier l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité et les contributions globales de la Confédération.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Programme Bâtiments mis en place par les cantons et la Confédération est un pilier essentiel de la politique énergétique et climatique de la Suisse. Il encourage l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment. Son financement est assuré par une partie de la taxe sur le CO2 octroyée par la Confédération au canton de Neuchâtel via les contributions globales et par le fonds cantonal de l'énergie alimenté depuis 2018 par la redevance énergétique cantonale.

Avec la nouvelle stratégie énergétique 2050 de la Confédération, ce programme va se poursuivre au moins jusqu'en 2025.

Activités et réalisations

- Le Programme Bâtiments continue de rencontrer un franc succès dans le canton en 2020 avec 605 promesses de subvention pour un montant total (incluant par conséquent l'ensemble des subventions tant cantonales que fédérales) d'environ CHF 8 millions (notamment 302 octrois pour l'isolation de bâtiments, 9 octrois pour l'amélioration de classe CECB, 33 octrois pour le solaire thermique, 47 octrois pour le chauffage au bois automatique, 190 octrois pour des pompes à chaleur et 12 octrois pour le raccordement à un réseau de chaleur) ;
- En 2020, le fonds de l'énergie a été sollicité pour le paiement de subventions cantonales d'un montant global d'environ CHF 1,9 million. Au 31 décembre 2020, la fortune du fonds est d'environ CHF 4,5 millions. Avec des promesses de subventions cantonales à hauteur d'environ CHF 3 millions, ceci laisse une fortune disponible d'environ CHF 1,5 million.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

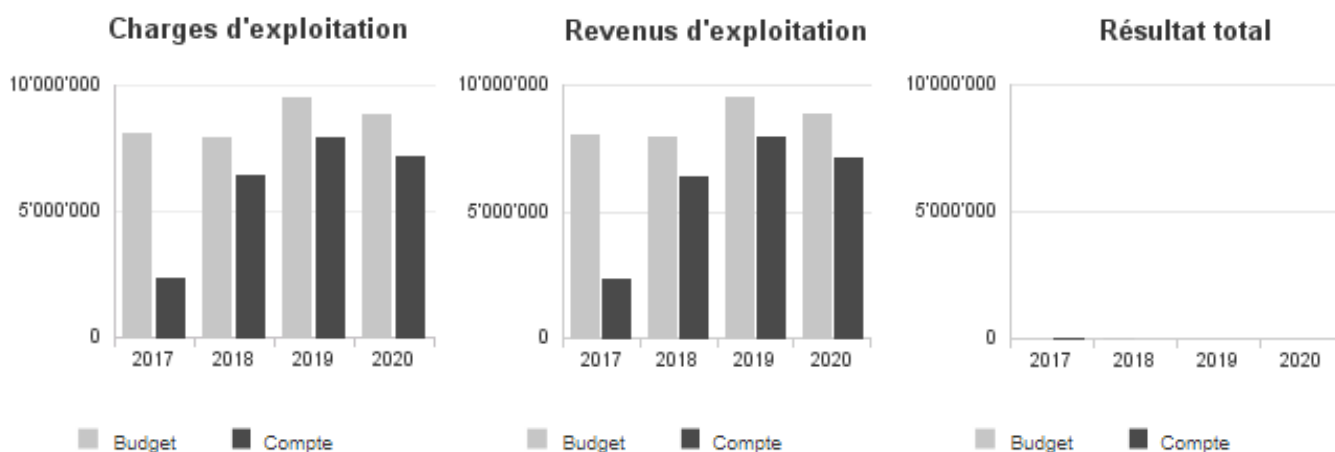
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	7'938'921	8'806'468	7'129'548	-1'676'920	-19.0%	-809'374	-10.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	1'719'679	1'900'000	1'550'009	-349'991	-18.4%	-169'669	-9.9%
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	0	0	2'000	+2'000	--	+2'000	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	331'468	118'265	-213'203	-64.3%	+118'265	--
46 Revenus de transfert	315'220	375'000	310'518	-64'482	-17.2%	-4'702	-1.5%
47 Subventions à redistribuer	5'904'023	6'200'000	5'148'755	-1'051'245	-17.0%	-755'268	-12.8%
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	7'938'921	8'806'468	7'129'548	-1'676'920	-19.0%	-809'374	-10.2%
30 Charges de personnel	49'988	54'888	44'720	-10'168	-18.5%	-5'268	-10.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	239'170	405'000	232'820	-172'180	-42.5%	-6'350	-2.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	665'104	0	0	0	--	-665'104	-100.0%
36 Charges de transfert	1'080'555	2'150'000	1'703'100	-446'900	-20.8%	+622'544	+57.6%
37 Subventions redistribuées	5'904'023	6'200'000	5'148'755	-1'051'245	-17.0%	-755'268	-12.8%
39 Imputations internes	83	-3'420	154	+3'574	+104.5%	+71	+85.8%
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

En ce qui concerne les revenus, ceux du groupe 41 « Patentes et concessions » sont en relation avec la perception de la redevance électrique en fonction des kilowattheures consommés par les usagers. Cette redevance est sujette à des variations comme le montre la différence entre les comptes 2019 et 2020. Une diminution de quelque CHF 170'000 est explicable par la diminution de l'activité professionnelle, et la diminution de la consommation d'électricité qui va avec, due à la COVID-19. Quant au groupe 46 « Revenus de transfert », le montant correspond au dédommagement que la Confédération a versé au canton pour ses travaux de traitement des dossiers du Programme Bâtiments.

Les charges du groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. » ont été bien inférieures au budget notamment du fait qu'un certain nombre de dépenses n'ont pas été effectuées dans le cadre de mandats à confier pour le traitement des dossiers du Programme Bâtiments. Les tâches de contrôle sont en effet confiées aux cantons et doivent être sous-traitées. Un dédommagement équivalent est perçu de la Confédération pour ce travail. La mise en vigueur de la conception directrice de l'énergie nécessite également des mandats supplémentaires. Quant au groupe 36 « Charges de transfert », il représente les subventions cantonales du Programme Bâtiments, alors que les groupes 37/47 « Subventions à redistribuer » intègrent les subventions fédérales correspondantes.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Programme Bâtiment - Part cantonale	765'335	1'775'000	1'392'582
Total charges (+) / revenus (-) nets	765'335	1'775'000	1'392'582

Commentaires

Le montant net au budget correspond aux subventions cantonales allouées aux ayants droit (personnes physiques, communes, entreprises) auxquelles se soustrait le dédommagement de la Confédération pour le traitement des dossiers du Programme Bâtiments. Malgré le nombre de projets soutenus en progression, les charges sont inférieures au budget, car le montant des subventions allouées dépend des projets effectivement terminés.

3.11.15. Fonds des eaux

Missions principales

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux ainsi que l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État.

Il est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable. Depuis les modifications récentes de la loi sur le fonds des eaux, les coûts relatifs à l'assainissement des sites pollués sont pris également en charge par le fonds.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux a été sollicité en 2020 conformément au budget. Divers projets importants ne se sont pas encore achevés ou n'ont pas encore été lancés. Cette situation pourrait solliciter le fonds de manière plus importante au cours des prochaines années.

Activités et réalisations

Les derniers montants concernant la provision liée aux sites pollués ont été payés. Elle est donc dissoute en 2020.

Le fonds des eaux a été sollicité pour différents projets dans le domaine de la protection des eaux pour un montant global de CHF 4,1 millions dont :

Projets d'épuration des eaux	CHF 1'993'762
Projets d'adduction en eau potable	CHF 2'146'602

Décharges et autres sites pollués

- Les investigations et surveillances hydrogéologiques d'une vingtaine d'anciennes décharges et d'installations de tir à charge du canton se sont poursuivies ;
- Un important projet d'assainissement d'une friche industrielle appartenant à la Ville de la Chaux-de-Fonds est en voie d'élaboration ;
- En faisant réaliser de nombreuses investigations de sites pollués liés à l'activité d'entreprises, le fonds a contribué financièrement aux frais dus par les responsables défaillants, sur la base de l'article 16d de la Loi concernant le traitement des déchets (LTD) ;
- L'office fédéral de l'environnement a accordé la participation financière du fonds fédéral pour les sites pollués (fonds OTAS) pour cinq décharges, trois buttes d'installations de tir et deux sites industriels qui ont pu être classés.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	9'356'695	7'056'554	16'149'243	+9'092'689	+128.9%	+6'792'548	+72.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	9'330'695	8'720'000	7'783'256	-936'744	-10.7%	-1'547'439	-16.6%
42 Taxes	0	0	0	0	--	0	--
43 Revenus divers	16'000	0	8'133'395	+8'133'395	--	+8'117'395	+50'733.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	10'000	-1'663'446	232'593	+1'896'039	+114.0%	+222'593	+2'225.9%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	9'356'695	7'056'554	16'149'243	+9'092'689	+128.9%	+6'792'548	+72.6%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	214'541	-6'632'260	957'900	+7'590'160	+114.4%	+743'360	+346.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	927'008	2'240'794	9'492'145	+7'251'351	+323.6%	+8'565'137	+924.0%
36 Charges de transfert	4'315'147	10'248'020	4'449'839	-5'798'181	-56.6%	+134'692	+3.1%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	3'900'000	1'200'000	1'249'358	+49'358	+4.1%	-2'650'642	-68.0%
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

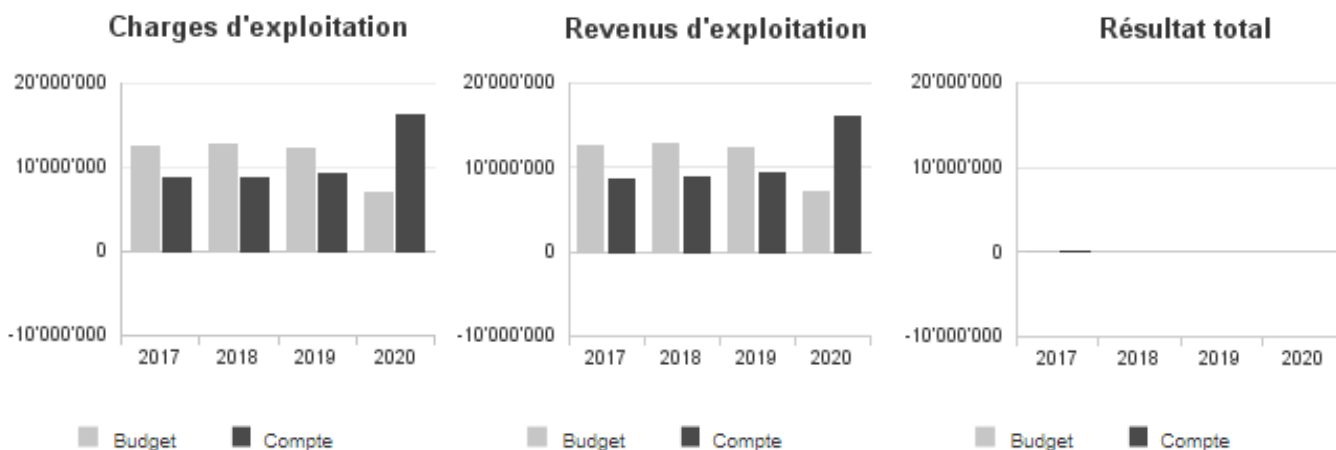
Au niveau des revenus, le groupe 41 « Patentes et concessions » enregistre la redevance sur l'eau potable. Les recettes sont moindres car le budget s'est révélé trop optimiste.

Quant au budget du groupe 36 « Charges de transfert », il correspond aux subventions maximum qui auraient pu être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux auxquelles s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. Cette année, un grand nombre de travaux qui auraient pu être subventionnés ont soit pris du retard ou n'ont pas encore démarré. De ce fait, les subventions dues ont été bien plus faibles que prévu.

Dans le groupe 39 « Imputations internes » figure la participation financière du fonds des eaux aux prestations fournies par le SENE dans son domaine d'activité.

Finalement, les variations des groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. », 43 « Revenus divers » et 46 « Revenus de transfert » sont dues à la dissolution de la provision pour sites pollués. Au budget, il était en effet prévu que cette opération produise deux incidences comptables, à savoir la dissolution de la provision, contenant les charges brutes d'assainissement (sous le groupe 31), et l'extourne du compte transitoire, contenant les subventions fédérales à recevoir dans le cadre de ces travaux (sous le groupe 46). Au réel et selon les recommandations du contrôle cantonal des finances, la provision a été totalement dissoute sous le groupe 43 « Revenus divers ».

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	-10'000	0	0
Eaux	4'315'147	11'793'446	7'449'387
Total charges (+) / revenus (-) nets	4'305'147	11'793'446	7'449'387

Commentaires

Ces charges de transfert correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les subventions d'investissements accordées aux communes. À ces charges s'ajoutent notamment les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. Comme indiqué dans les commentaires relatifs au compte de résultat, les subventions dues ont été bien inférieures au budget.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Epuración des eaux et adduction	En cours	4'187'026	4'187'026	0	10'000'000	10'000'000	0	4'140'364	4'140'364	0
Total		4'187'026	4'187'026	0	10'000'000	10'000'000	0	4'140'364	4'140'364	0

Commentaires

Les subventions d'investissement relatives à l'épuration des eaux et adduction sont couvertes par une recette équivalente émanant du fonds des eaux. La dépense nette est donc nulle.

3.11.16. Fonds forestier de réserve

Missions principales

Selon l'art. 70 LCFo, le but du fonds forestier de réserve est de permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ou mesures favorisant l'utilisation du bois.

Évolution de l'environnement et des tâches

La morosité actuelle du marché des bois fait que le fonds forestier de réserve n'est plus régulièrement approvisionné par des recettes provenant de la vente du bois issu des forêts de l'État. Il remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Il est par exemple très utile pour permettre le décaissement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.).

Activités et réalisations

- L'année 2020 a été marquée par un contrôle strict des dépenses en raison du faible niveau de fortune du fonds. Celles-ci se sont limitées au soutien aux associations Lignum Neuchâtel et ForêtNeuchâtel ;
- Le fonds forestier de réserve n'a pas pu compter sur des recettes issues des bénéfices de la vente des bois des forêts de l'État, mais a pu être alimenté par des subventions fédérales (RPT) pour les soins apportés aux forêts cantonales ;
- Divers baux de terrain ont par ailleurs été encaissés.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

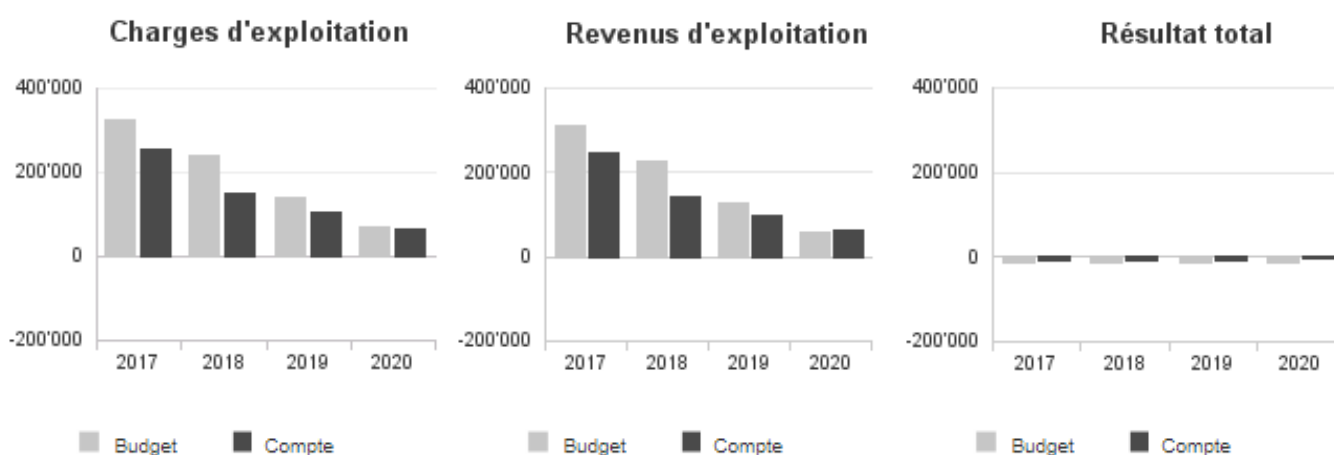
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	96'481	58'300	61'573	+3'273	+5.6%	-34'908	-36.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	5'000	0	-5'000	-100.0%	0	--
42 Taxes	7'090	15'000	12'832	-2'168	-14.5%	+5'742	+81.0%
43 Revenus divers	0	1'000	0	-1'000	-100.0%	0	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	84'112	0	42'286	+42'286	--	-41'826	-49.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	5'279	37'300	6'454	-30'846	-82.7%	+1'175	+22.3%
Charges d'exploitation	106'959	70'300	64'768	-5'532	-7.9%	-42'191	-39.4%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	40'000	0	-40'000	-100.0%	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	88'959	2'800	27'768	+24'968	+891.7%	-61'191	-68.8%
36 Charges de transfert	18'000	27'500	37'000	+9'500	+34.5%	+19'000	+105.6%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	-10'478	-12'000	-3'195	+8'805	+73.4%	+7'283	+69.5%
44 Revenus financiers	10'478	12'000	3'195	-8'805	-73.4%	-7'283	-69.5%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	10'478	12'000	3'195	-8'805	-73.4%	-7'283	-69.5%
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Les revenus du fonds proviennent principalement de la perception de taxes relatives à l'extraction de gravier (nulles en 2020) ainsi que de l'octroi de subventions fédérales pour les travaux réalisés (par des ressources internes au SFFN) sur les infrastructures forestières dans les forêts propriété de l'État. Compte tenu du contexte, ces derniers travaux ont été moins importants par rapport à l'exercice 2019.

Au niveau des charges d'exploitation, elles sont globalement inférieures au budget. Cela reflète la volonté de contrôler les dépenses effectuées sur ce fonds.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Appui organismes but non lucratif	18'000	27'500	37'000
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	-84'112	0	-42'286
Total charges (+) / revenus (-) nets	-66'112	27'500	-5'286

Commentaires

Les charges se rapportent aux subventions cantonales délivrées en soutien à la promotion de l'utilisation du bois alors que les recettes proviennent de subventions fédérales octroyées pour l'entretien des infrastructures forestières dans les forêts cantonales.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-40	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-40	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

3.11.17. Fonds de conservation de la forêt

Missions principales

Le fonds de conservation de la forêt a pour but de permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement, d'assurer le reboisement de compensation et de financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé (art 73 LCFo).

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds de conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux à financer via ce fonds. Il s'agit de mesures régulières de reboisement et de compensation d'autre nature liées à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier.

Activités et réalisations

En 2020, le fonds de conservation de la forêt a financé des travaux visant à la conservation de l'habitat de la gélinotte des bois dans les forêts de la commune de La Chaux-du-Milieu.

Résultat financier

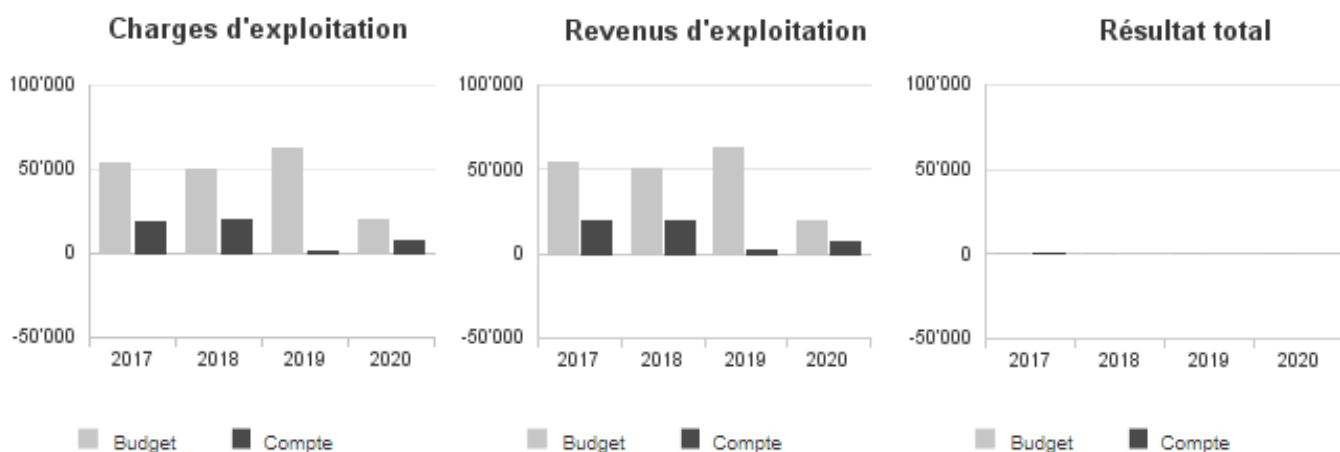
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'801	20'000	7'367	-12'633	-63.2%	+5'566	+309.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	1'000	0	-1'000	-100.0%	0	--
43 Revenus divers	192	200	0	-200	-100.0%	-192	-100.0%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'609	18'800	7'367	-11'433	-60.8%	+5'758	+357.8%
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	1'801	20'100	7'367	-12'733	-63.3%	+5'566	+309.0%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'801	20'100	7'367	-12'733	-63.3%	+5'566	+309.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	-100	0	+100	+100.0%	0	--
44 Revenus financiers	0	100	0	-100	-100.0%	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	100	0	-100	-100.0%	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

L'unique mesure financée par le fonds de conservation de la forêt en 2020 correspond à des travaux visant à l'amélioration de l'habitat de la gélinotte des bois dans les forêts de la commune de La Chaux-du-Milieu.

Évolution du compte de résultats



3.11.18. Fonds agricole et viticole

Missions principales

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des propriétaires de vigne par l'intermédiaire des communes qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin auprès de chaque encaveur et encaveuse du canton. Puis celle perçue par la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de biens-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

Ses missions principales sont les suivantes :

- Soutien à la filière viti-vinicole ;
- Soutien aux filières agricoles ;
- Promotion des produits du terroir et des vins.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les tâches sont restées les mêmes, mais il convient de mentionner la COVID-19 qui a impacté l'exercice 2020.

Activités et réalisations

- Le fonds agricole et viticole a été exclusivement utilisé afin de contribuer à la promotion des vins et produits du terroir. Cette contribution annuelle est convenue dans le cadre d'un mandat de prestations entre l'association Neuchâtel - Vins et Terroir (NVT) et le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE).
- La COVID-19 a eu des incidences négatives en matière de marché et un montant de CHF 100'000 a été prélevé exceptionnellement au fonds agricole et viticole cantonal pour une campagne de promotion permettant rapidement de relancer les ventes de vins neuchâtelois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

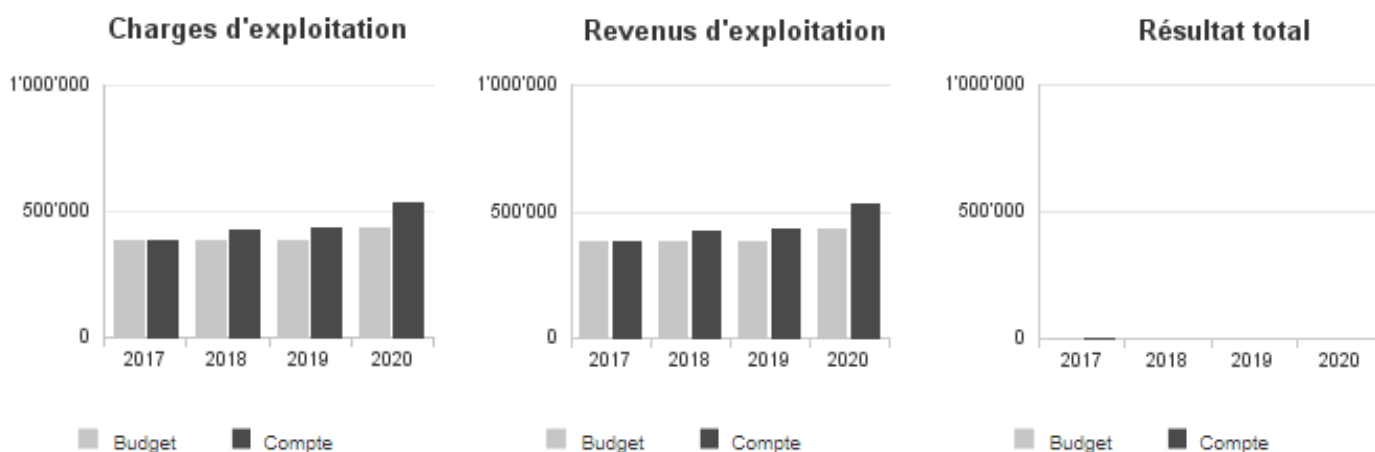
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	430'520	430'600	529'694	+99'094	+23.0%	+99'174	+23.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	60	+60	--	+60	--
43 Revenus divers	326'319	321'000	317'321	-3'679	-1.1%	-8'998	-2.8%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	103'455	109'600	211'744	+102'144	+93.2%	+108'289	+104.7%
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	747	0	570	+570	--	-177	-23.7%
Charges d'exploitation	430'520	430'600	529'694	+99'094	+23.0%	+99'174	+23.0%
30 Charges de personnel	5'500	5'500	5'118	-382	-6.9%	-382	-6.9%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	100	0	-100	-100.0%	0	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	425'020	425'000	524'576	+99'576	+23.4%	+99'557	+23.4%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

Le résultat du fonds agricole et viticole est constitué essentiellement de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne, des encaveurs et des agriculteurs (groupe 43 « Revenus divers »).

Les « Charges de transfert » (groupe 36) ont été plus élevées en raison d'une demande exceptionnelle de CHF 100'000 au fonds agricole et viticole pour une campagne de promotion permettant de relancer rapidement les ventes de vins neuchâtelois à la suite de la COVID-19, qui a eu des incidences négatives en matière de marché.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Subventions liées à la viticulture	425'020	425'000	524'576
Total charges (+) / revenus (-) nets	425'020	425'000	524'576

Commentaires

Les subventions liées à la viticulture englobent la subvention à l'association Neuchâtel - Vins et terroir pour la mise en valeur des produits du terroir et la subvention en faveur de la défense professionnelle viti-vinicole. Le dépassement dans les comptes 2020 est dû au versement exceptionnel de CHF 100'000 à l'association Neuchâtel - Vins et terroir pour la campagne de promotion permettant de relancer rapidement les ventes de vins neuchâtelais.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Frais de rappel	0	0	-60
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	0	-60

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

3.11.19. Fonds des mensurations officielles

Missions principales

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Les objectifs stratégiques pour la période 2020 à 2023 conformément à la convention-programme signée entre la Confédération et le canton sont :

- Atteindre le standard de qualité MO93 sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Accroître la qualité des données de la mensuration officielle ;
- Étendre la mensuration officielle en direction d'un cadastre en 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Introduire le modèle de données DM.flex ;
- Accroître l'actualité et optimiser le système d'annonces ;
- Intégrer les servitudes foncières dans la mensuration officielle ;
- Harmoniser et actualiser les plans de répartition de la propriété par étages ;
- Créer un répertoire officiel des bâtiments ;
- Optimiser les tâches et les processus ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Soutenir la transformation numérique.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le canton a signé 7 conventions-programmes et 23 accords de prestations avec la Confédération. Ces mandats ont une durée d'exécution de plusieurs années et sont gérés par le fonds avec une certaine flexibilité.

Considérant que tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

Activités et réalisations

Événements principaux

- Une surface de 2'890 ha de données numériques de la mensuration officielle a pu être approuvée et reconnue par la Confédération en 2020, portant la surface approuvée du canton à 83% ;
- De nouvelles directives pour l'établissement des dossiers PPE ont été adoptées le 30 avril 2020 par le chef du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), sur proposition du service de la géomatique et du registre foncier (SGRF). Cette nouvelle norme complète, détaillée et actualisée devrait aider les professionnels à réaliser les dossiers PPE ;
- La mise à jour périodique a pu être effectuée sur une surface importante du canton, la majorité en zones construites ;
- Les travaux en lien avec l'harmonisation des données entre le registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) et de la mensuration officielle ont continué en 2020. La Confédération a pu valider le répertoire des rues ;
- Eu égard au succès de l'action de parrainage de bornes frontières nationales effectuée par la fondation « RE-BORNE », l'ensemble des points a été visité par deux entreprises spécialisées et les bornes ont été nettoyées. Aucun dégât majeur n'a été constaté.

Convention-programme 2020-2023 et accord de prestations 2020 entre la Confédération et le canton

L'accord de prestations (AP) 2020, signé par la Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales (ci-après « MENSURATION ») et le chef du DDTE, le 19 juin 2020, se base sur les conditions cadres spécifiées dans la convention-programme 2020-2023 signée par le Conseil d'État le 17 juin 2020.

Convention-programme 2020-2023

Il s'agit d'un document d'intention pour ces 4 années qui concrétise le concept cantonal de réalisation. Les caractéristiques principales de ce document sont les suivantes :

- La mise à jour périodique des couches d'information « Couverture du sol » et « Objets divers » couvrant une surface de 6'858 ha ;
- Le montant prévu des indemnités versées par la Confédération étant de CHF 241'960 pour atteindre l'objectif susmentionné.

Accord de prestation 2020

Les priorités en 2020 pour le canton de Neuchâtel ont été les suivantes :

- Réaliser le concept d'harmonisation des données du bâtiment (registre des bâtiments et de logement (RegBL) de l'office fédéral de la statistique) ;
- Valider les noms de rue pour leur introduction dans le répertoire officiel des rues ;
- Améliorer l'homogénéité et la qualité des données de la mensuration officielle du canton ;
- Régulariser les petites différences sur les limites territoriales avec les cantons voisins et gérer les informations relatives aux bornes frontières.

Les prestations de la « MENSURATION » sont les suivantes :

- Paiements d'acomptes pour les entreprises de mensuration officielle lancées en 2005, 2010, 2017 et 2019 ainsi que pour les travaux en lien avec le cadastre RDPPF pour un montant de CHF 398'639.10.

Suite aux différents rapports envoyés en cours d'année à la « MENSURATION », la Confédération a déjà honoré la totalité des différentes prestations à fin 2020.

Premiers relevés et renouvellements

Entreprises en cours

- Au 31 décembre 2020, 13 entreprises de premiers relevés couvrant une surface de plus de 12'400 ha sont en cours pour l'ensemble du canton ayant une valeur contractuelle d'environ CHF 5,9 millions. 12 mandats couvrant environ 12'150 ha nous ont déjà été livrés ; parmi ceux-ci, 7 mandats couvrant une surface de plus de 8'600 ha ont été vérifiés par le service et sont en cours de traitement auprès des adjudicataires. Il reste 5 mandats à vérifier couvrant une surface d'environ 3'500 ha.

Entreprises de MO finalisées en 2020

- Des entreprises de nouvelles mensurations couvrant une surface de 2'890 ha ont pu être finalisées. Ces travaux ont une valeur contractuelle de CHF 1'860'123.45 dont CHF 1'194'517.30 de participation de la Confédération.

Points fixes / Cadre de référence

Conformément au concept en matière de points fixes du canton approuvé par la Confédération en 2016, il y a eu uniquement des travaux de bureau de documentation et la mise en cohérence des données.

Cadastre 3D

L'ensemble des mandats en lien avec l'acquisition des bâtiments 3D du canton a pu être finalisé en 2020 et la mise à jour a pu être commencée.

Mise à jour périodique

Même si les données de la mensuration officielle sont mises à jour d'une manière permanente, la cohérence des données par rapport au terrain ne peut pas toujours être garantie. Les raisons principales sont les suivantes :

- Modification naturelle (p.ex. cours d'eau) ;
- Non-existence d'un système d'annonce efficace avant 2006 : le système actuel a été mis en place en 2006. Il est possible que des constructions antérieures ne soient pas représentées ;
- Constructions non annoncées ;
- Considération économique : de petits bâtiments de faible importance n'ont pas été relevés dans le cadre de la mise à jour permanente en raison des coûts engendrés ;
- Modifications du cadre normatif.

La mise à jour périodique a pu être effectuée sur une surface importante du canton, la majorité en zones construites.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

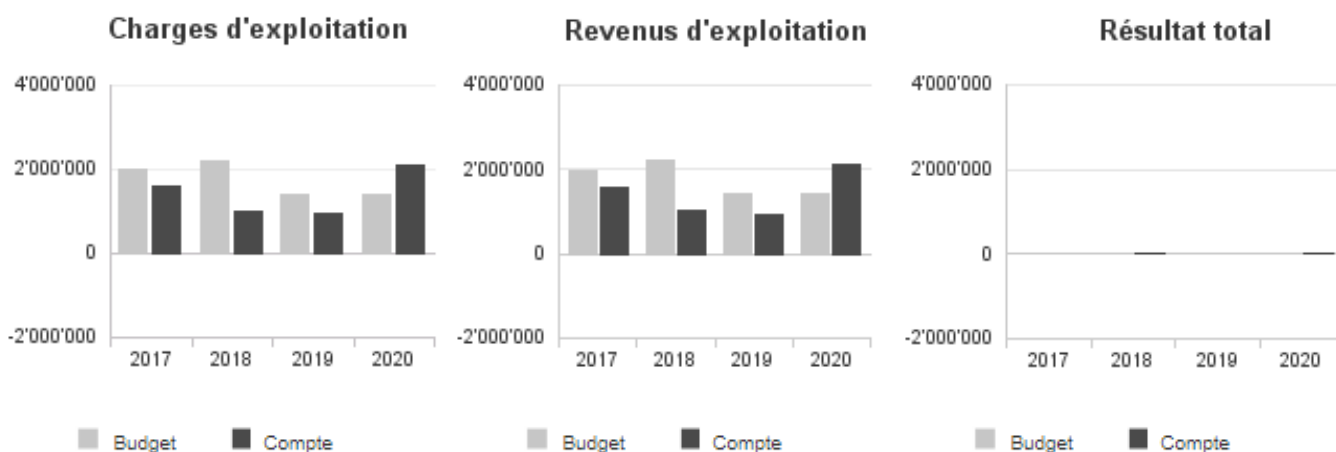
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	938'053	1'400'000	2'115'462	+715'462	+51.1%	+1'177'409	+125.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	235'040	150'000	248'335	+98'335	+65.6%	+13'295	+5.7%
43 Revenus divers	1'000	0	4	+4	--	-996	-99.6%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	361'834	910'000	282'733	-627'267	-68.9%	-79'101	-21.9%
46 Revenus de transfert	337'125	310'000	736'861	+426'861	+137.7%	+399'736	+118.6%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	3'054	30'000	847'529	+817'529	+2'725.1%	+844'474	+27'648.7%
Charges d'exploitation	938'053	1'400'000	2'115'462	+715'462	+51.1%	+1'177'409	+125.5%
30 Charges de personnel	0	0	0	0	--	0	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	308'053	900'000	577'832	-322'168	-35.8%	+269'779	+87.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	630'000	500'000	1'537'631	+1'037'631	+207.5%	+907'631	+144.1%
Résultat d'exploitation	0	0	0	-0	--	-0	--
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	+0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	+0	--
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	0	0	0	0	--	0	--

Commentaires

L'écart budgétaire du groupe 42 « Taxes » s'explique par la signature de nouveaux contrats d'utilisateurs suite à la livraison de nouvelles données cadastrales et de nouveaux produits. Suite aux problèmes rencontrés par des bureaux adjudicataires dans le traitement des rapports de vérification en 2019, un nombre supérieur de mandats a pu être bouclé en 2020. Par conséquent, les revenus des groupes 46 « Revenus de transfert » et 39/49 « Imputations internes » (pour la participation cantonale) ont été supérieurs au budget.

Au niveau du groupe 31 « Biens, services et autres charges d'expl. », les demandes d'acomptes de la majorité des bureaux adjudicataires pour les travaux de nouvelles mensurations ont été inférieures au budget en raison notamment d'autres travaux privés réalisés par ces bureaux en relation avec la construction et des difficultés de recrutement dans ce secteur d'activité.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Fds des mensurations officielles	-340'178	-310'000	-708'169
Total charges (+) / revenus (-) nets	-340'178	-310'000	-708'169

Commentaires

Ce montant représente la participation de la Confédération, des communes et des propriétaires fonciers aux frais de nouvelles mensurations. Elle n'est demandée que lorsque les travaux sont terminés. En considérant qu'il y a eu plus de mandats finalisés en 2020 que prévu, ce montant est plus élevé.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-533	0	-333
Total charges (+) / revenus (-) nets	-533	0	-333

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)

Synthèse du DEAS

Compte de résultats du DEAS

SEAS	Secrétariat général DEAS
NECO	Service de l'économie
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
STAT	Service de statistique

3.12. Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)

3.12.1. Synthèse du DEAS

Sans surprise, l'année 2020 peut être qualifiée comme une année très particulière en raison de la crise de COVID-19 qui a fortement bouleversé nos schémas de pensée et nos modes de fonctionnement. Dès les premières semaines et durant toute l'année, le DEAS a été au front sans relâche pour essayer de limiter les effets de cette crise sur le plan socioéconomique, préserver les entreprises, les emplois et la capacité de rebond du tissu ainsi que de la population.

Il a fallu réagir dans l'urgence pour concevoir de nouveaux outils, adapter les dispositifs en réaffectant des équipes entières et actualiser sans cesse la stratégie en fonction des décisions prises par le Conseil fédéral. À titre d'exemple, le service de l'emploi a eu à traiter en une seule semaine plus de 1'000 décisions de chômage partiel, soit 10 fois plus que ce qu'il fait habituellement en une année complète!

Tous les services du département ont dû se réorganiser de fond en comble. De l'accès aux prestations sociales sans guichet à la gestion des défis sanitaires dans les centres de requérant-e-s d'asile, en passant par le télétravail généralisé et la mise en œuvre des plans de continuité, le DEAS a été, à l'instar de l'ensemble de l'État et, plus largement, de la population, très fortement impacté dans son quotidien.

Jusqu'à présent, les dispositifs mis en place semblent porter leurs fruits: la hausse du chômage est restée très contenue, le tissu économique neuchâtelois a bien résisté et sa capacité de rebond est intacte, l'aide sociale - qui avait diminué en 2019 - est restée stable en 2020, grâce à l'efficacité du filet social déployé en amont.

Dans le domaine de l'asile, si les arrivées se sont situées à un niveau très bas en 2020, la situation au plan mondial est très instable. La baisse du nombre de demandes d'asile ne traduit certainement pas une tendance structurelle, mais reflète davantage la fermeture de l'Europe, encore accentuée cette année par les effets de la pandémie.

L'année 2020 a aussi été marquée par une nouvelle baisse de la population neuchâteloise, pour la quatrième année consécutive. Si le solde migratoire total (intercantonal + international) s'est redressé de manière significative, celui-ci est resté légèrement négatif. Malheureusement, le solde naturel (naissances – décès) a été particulièrement négatif, en raison des impacts de la crise sanitaire. La baisse démographique, particulièrement forte dans les Montagnes neuchâteloises, a des conséquences sérieuses. Elle pèse sur les finances publiques, privant les collectivités de revenus fiscaux, mais également de contributions fédérales. Elle freine également les investissements privés, notamment dans l'offre commerciale et de services. Enfin, elle se traduit par un nombre élevé de logements vacants, ce qui menace l'équilibre du marché immobilier. Les efforts menés durant toute la législature écoulée pour renforcer l'attractivité du canton commencent heureusement à porter leurs fruits. En matière de fiscalité, d'aménagement du territoire ou de mobilité, les réformes menées ont permis de lever les principaux freins au développement. Un effort particulier de communication s'impose, afin d'inverser durablement la tendance. Ce constat s'est notamment traduit par l'engagement d'un délégué à la domiciliation à fin 2019 et l'élaboration d'une stratégie de promotion, qui ambitionne de fédérer les collectivités, les partenaires privés et l'ensemble de la population dans une dynamique commune, derrière trois mots d'ordre : ancrer, attirer, accueillir.

Parmi les autres éléments qui ont marqué l'année 2020 dans le département, l'on peut encore citer l'élaboration de la législation d'introduction de la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent, la décision conjointe de l'Etat, du RUN et des quatre grandes régions du canton de poursuivre la démarche des accords de positionnement stratégique pour une nouvelle période quadriennale, ou encore la validation par le Grand Conseil d'une stratégie cantonale de prévention et de lutte contre le surendettement.

Identité

Le DEAS, créé en 2013, est le fruit de la volonté du Conseil d'État d'adapter les structures administratives à l'évolution de la société et des enjeux qui sont les siens, afin de garantir la production efficace et efficiente des prestations publiques dans le souci de la cohérence de l'action gouvernementale. La nouvelle organisation visait en particulier le souci de relever le défi de l'emploi et de la réinsertion en associant étroitement développement économique et action sociale.

En phase avec un environnement en mutation constante et rapide, le DEAS a pour volonté de stimuler un développement du canton qui soit durablement profitable à sa population et à ses acteurs économiques. Dans cette perspective :

- il s'engage pour une société neuchâteloise ouverte au monde et aux idées nouvelles ;
- il facilite la réalisation de projets porteurs de prospérité et de cohésion ;
- il favorise la participation de chacun-e à la vie sociale et économique ;
- il veille au respect de certaines règles essentielles à l'équilibre de notre société.

Vision

Dans le cadre des tâches qui lui sont confiées et des objectifs stratégiques qui lui sont fixés, le DEAS veille, dans le respect de ses valeurs et de manière efficace et efficiente :

- à mettre en place des conditions-cadres propices au développement d'une société neuchâteloise ouverte, inclusive et prospère, dans laquelle chacun-e participe au succès collectif ;
- à fournir des prestations qui non seulement répondent aux besoins présents de ses clients et usagers, mais anticipent l'évolution future de ses besoins ;
- à développer, avec ses partenaires, un réseau à même d'améliorer et de pérenniser l'accomplissement de ses missions et la fourniture de ses prestations ;
- à assurer à la collectivité que ses collaborateurs-trices sont, dans le cadre de leur activité, conscients de leurs missions et des contraintes qui y sont liées ;
- à offrir à ses collaborateurs-trices des conditions de travail qui amènent chacun-e à offrir le meilleur de lui-elle-même.

Valeurs

Les valeurs du département ont été définies dans le cadre d'un processus participatif. Elles sont au nombre de cinq :

- créativité ;
- responsabilité ;
- intégrité ;
- ouverture ;
- solidarité.

Les autres faits marquants qui ont occupé le DEAS en 2020 sont précisés dans les rubriques des services concernés.

Le **secrétariat général du DEAS (SEAS)**, de par sa fonction de coordination, a naturellement été fortement impliqué dans les faits marquants de l'année 2020, notamment dans la gestion des volets économique et social de la crise Covid en collaboration intense avec les principaux secteurs concernés. Deux de ses collaborateurs-trices ont également été temporairement affectés à la cellule ORCCAN.

Le SEAS a aussi étroitement été associé à la sélection des projets du premier appel à projets d'économie de proximité (programme ECOPROX) et au lancement de la campagne de sensibilisation « J'agis pour mon canton. Et toi ? », qui visait à inciter la population et les entreprises neuchâteloises à adopter le réflexe local pour soutenir l'emploi dans le canton. Par ailleurs, il a eu des contacts intenses avec les services concernés par les projets liés au programme d'impulsion dont la gestion financière lui incombe.

Le **service de l'économie (NECO)** a été en première ligne dans la gestion de la crise Covid, qui a provoqué une chute spectaculaire de l'activité économique et plongé dans l'incertitude plusieurs secteurs gravement touchés. Des soutiens d'une ampleur sans précédent ont été déployés au niveau cantonal et fédéral pour atténuer les conséquences économiques de la réduction des activités.

L'équipe du NECO s'est donc mobilisée pour informer, orienter ou soutenir des milliers d'entreprises de tous types. En adaptant l'organisation du service et le cahier des charges de son personnel, le NECO s'est chargé de la création, du déploiement, de la gestion et du suivi des différents soutiens mis en place à travers huit outils dédiés au tissu économique neuchâtelois. Une hotline spécifiquement dédiée aux entreprises a été mise en place et ce sont 2'400 appels et 5'700 e-mails qui ont été traités dans ce cadre.

Malgré ce contexte particulier, le NECO a en outre été la cheville ouvrière du programme ECOPROX qui a soutenu en 2020 treize projets sélectionnés parmi 75 dossiers déposés. Il a également œuvré à la finalisation des travaux de planification du pôle de développement économique Littoral Est ou encore participé aux ajustements de la gouvernance et des processus de gestion de Microcity SA.

Le **service de l'emploi (SEMP)** s'est lui aussi retrouvé en première ligne pour faire face aux conséquences de la crise sur le marché de l'emploi. Il a rapidement réagi pour assurer le plus rapidement possible un accès efficace à la RHT, ce qui a permis d'éviter les licenciements massifs.

Si la préservation des places de travail a très bien fonctionné, les recrutements ont par contre été fortement ralentis, de sorte que le nombre de personnes en recherche d'emploi a augmenté. Le service a dû assurer la montée en puissance de ses capacités d'accompagnement, adapter l'offre de mesures en regard de l'évolution des besoins et des perspectives, tout en basculant en travail à distance.

Enfin, dans le cadre de sa mission de santé au travail, le service a affecté l'entier de ses capacités de contrôle pour travailler main dans la main avec le SCAV, afin de contrôler l'application des plans de protection en entreprise et assurer le respect des mesures sanitaires sur les lieux de travail.

Parallèlement, le déploiement de la stratégie d'intégration professionnelle (IP) s'est poursuivi durant l'année 2020, avec notamment l'intégration du domaine de l'asile.

Pour le **service des migrations (SMIG)**, l'année 2020 a nécessité de s'adapter constamment aux modifications de l'ordonnance COVID-19 pour traiter les demandes de permis et de visas. Il a aussi été amené à mettre en place un concept permettant de respecter les directives sanitaires, notamment dans les centres d'hébergement collectif.

Par ailleurs, le SMIG a eu l'occasion de s'inscrire avant l'heure dans le programme Vitamine en tant que pilote, en investissant des locaux neufs et aménagés en espaces dynamiques. Le SMIG est par ailleurs impliqué dans plusieurs projets transversaux, notamment dans la mise en place du projet ESPACE, lié à l'Agenda Intégration Suisse.

Le **service de la cohésion multiculturelle (COSM)** a lui aussi été fortement sollicité dans le cadre de la pandémie, pour assurer la traduction et de la diffusion des informations officielles, notamment sanitaires, auprès des personnes allophones. En contact régulier avec l'ORCCAN, il a aussi contribué à trouver des solutions de traduction rapides pour les écoles afin de favoriser le contact avec les parents allophones et éviter ainsi de creuser les inégalités dans le domaine de l'éducation.

Par ailleurs, l'activité du COSM en 2020 a notamment porté sur la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse dont l'objectif est de renforcer l'intégration sociale et professionnelle des personnes migrantes. Un travail important a été mené pour conceptualiser et mettre en œuvre le projet ESPACE, qui vise à innover dans la manière d'enseigner les compétences de base aux personnes allophones, ainsi qu'à créer des opportunités d'échanges et de rencontres avec le reste de la population neuchâteloise.

Du côté du **service de l'action sociale (SASO)**, une veille active a été déployée dès le printemps pour assurer un suivi régulier de l'évolution de la précarité dans la population neuchâteloise. Il a ainsi été en contact étroit avec les différents acteurs cantonaux du domaine de l'action sociale. Ces derniers sont intervenus pour des soutiens ponctuels et urgents à l'attention de la population la plus fragile du canton, en jouant ainsi leur rôle « sur le terrain » et en concrétisant la complémentarité de l'action sociale privée, en appui de l'action des collectivités publiques. Parallèlement, une prestation de subside extraordinaire a été déployée en faveur des indépendants touchés par la crise.

En 2020, deux rapports importants ont été largement validés par le Grand Conseil dans sa session de juin: « Création d'un dispositif de lutte contre le surendettement » (20.012) et « Suite de la redéfinition des prestations sociales » (20.013). Parallèlement, les importantes réformes en cours ont été poursuivies malgré la pandémie et une nouvelle édition du rapport social a été publiée.

Au niveau des prestations ordinaires, malgré la crise, l'année 2020 n'a pas été marquée par un recours accru au dispositif de soutien, hormis dans le domaine des avances de pensions alimentaires (l'effet de la crise se combinant ici avec la dynamique d'extension de la prestation).

Dans son rôle de service central et transversal, le **service de statistique (STAT)** a fourni en 2020 de nombreuses prestations à l'interne de l'administration, en termes de conseil et d'appui. Le service a en outre apporté ses compétences et son expertise, notamment pour le traitement des données et pour la visualisation des statistiques Covid. Parallèlement, dans le cadre du Programme d'impulsion, une collaboration nouvelle s'est instaurée avec l'Office d'organisation (OORG), afin de doter l'État d'outils de pilotage pour l'ensemble de l'administration cantonale.

Enfin, le STAT a poursuivi ses nombreuses prestations externes sur mandat, notamment pour arcjurassien.ch, le Canton du Jura, les communes, l'Office fédéral de la statistique (OFS), ainsi que d'autres mandants.

3.12.2. Compte de résultats du DEAS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		2020	CHF	%	CHF
Revenus d'exploitation	275'753'322	285'264'136	294'656'222	+9'392'086	+3.3%	+18'902'901	+6.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	17'569'130	13'830'000	14'660'309	+830'309	+6.0%	-2'908'821	-16.6%
43 Revenus divers	184'367	215'700	177'852	-37'848	-17.5%	-6'515	-3.5%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	195'713'632	205'437'386	200'982'928	-4'454'458	-2.2%	+5'269'296	+2.7%
47 Subventions à redistribuer	36'190'337	36'598'549	49'387'254	+12'788'705	+34.9%	+13'196'917	+36.5%
49 Imputations internes	26'095'855	29'182'501	29'447'878	+265'377	+0.9%	+3'352'022	+12.8%
Charges d'exploitation	521'538'936	551'711'572	566'190'744	+14'479'172	+2.6%	+44'651'807	+8.6%
30 Charges de personnel	37'340'586	38'650'457	38'340'906	-309'551	-0.8%	+1'000'321	+2.7%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'983'613	4'572'633	4'878'375	+305'742	+6.7%	-1'105'238	-18.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	10'667	8'712	-1'955	-18.3%	+8'712	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	413'254'363	438'990'841	438'367'171	-623'670	-0.1%	+25'112'808	+6.1%
37 Subventions redistribuées	36'190'337	36'598'549	49'387'254	+12'788'705	+34.9%	+13'196'917	+36.5%
39 Imputations internes	28'770'038	32'888'425	35'208'325	+2'319'900	+7.1%	+6'438'287	+22.4%
Résultat d'exploitation	-245'785'615	-266'447'436	-271'534'521	-5'087'085	-1.9%	-25'748'907	-10.5%
44 Revenus financiers	20'495	20'467	539'691	+519'225	+2'536.9%	+519'196	+2'533.3%
34 Charges financières	0	0	15	+15	--	+15	--
Résultat de financement	20'495	20'467	539'676	+519'209	+2'536.9%	+519'181	+2'533.2%
Résultat opérationnel	-245'765'120	-266'426'969	-270'994'845	-4'567'876	-1.7%	-25'229'726	-10.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-245'765'120	-266'426'969	-270'994'845	-4'567'876	-1.7%	-25'229'726	-10.3%
Personnel administratif							
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	345.00	353.00	353.00	0.00	0.0%	+8.00	+2.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	286.66	292.46	294.86	+2.40	+0.8%	+8.20	+2.9%

Commentaires

Malgré des aides directes liées au COVID-19 de 39 millions (SEMP et NECO), le compte de résultat du DEAS n'affiche qu'un écart défavorable au budget de CHF -4,6 millions. L'écart favorable sur les revenus d'exploitation s'élève à CHF +9,4 millions et se compose principalement d'une part, par l'augmentation des revenus de la Confédération dans les cas de rigueur, du fonctionnement du SEMP (plus de charges subventionnées dans le cadre du COVID et de la recapitalisation de Prévoyance). Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une diminution de la subvention fédérale liées aux Subsidés LAMAL, des parts communales à la facture sociale et des forfaits dans le domaine de l'asile.

Les charges d'exploitation sont plus élevées de CHF +5,1 millions en raison de l'augmentation des aides dans le cadre de la COVID-19, qui ont été en grande partie absorbées dans le cadre budgétaire grâce à la diminution significative des charges dans le domaine de l'asile, des subsidés LAMAL et de l'aide sociale.

Au niveau des investissements, les dépenses ont été moins élevées dans les projets existants en raison du retard pris en lien avec la crise sanitaire. Par contre, des aides COVID sous forme de prêts ont été octroyées pour CHF 3,6 millions. Toujours dans le cadre de la COVID-19, le canton a cautionné des start-up pour CHF 0,8 million. Ce montant représente la part cantonale de 35%, le solde étant cautionné par la Confédération.

Malgré les turbulences liées au COVID, il est relevé que les premières dépenses du programme d'impulsion ont pris forme, notamment avec le soutien d'entreprises sous la forme de prêts (développement économique), à l'innovation (Microcity) et à la mise en place de la réforme des prestations sociales. Au niveau des APS, les montants utilisés ont permis de définir les contours de la stratégie de domiciliation, de concrétiser des projets dans les domaines touristiques au Val-de-travers, culturel à La Chaux-de-Fonds et au Locle et de l'économie de proximité dans tout le canton.

L'augmentation des effectifs constatée en fin d'exercice est principalement due, en raison de la crise sanitaire, au renforcement du dispositif d'appui à l'économie (NECO) et à l'emploi (SEMP).

3.12.3. Secrétariat général DEAS (SEAS)

Missions principales

Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du département de l'économie et de l'action sociale (SEAS) est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Le SEAS est également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales, d'assurer le secrétariat de l'office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs du travail (OCCCT) et, depuis le 1^{er} janvier 2021, d'assurer la gestion du fonds pour les allocations cantonales LoRo.

Enfin, pour mémoire, depuis le 1^{er} janvier 2018, le budget et les comptes du centre de profit SEAS intègre les charges et revenus liés à certaines prestations de la CCNC (prestations complémentaires AVS/AI, remises de cotisation, ...)

Évolution de l'environnement et des tâches

Durant l'année sous revue, le SEAS avait les principaux objectifs stratégiques suivants ; l'état d'avancement de chacun est précisé :

- appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État (NE 2.0) : le programme est en cours ;
- appuyer et coordonner la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier : la mise en œuvre est en cours ;
- appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ; la stratégie a été déclinée au niveau du département et de deux services ; elle est en cours de déclinaison dans les autres services ;
- assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales, domiciliation, accords de positionnement stratégiques, lutte contre le surendettement, etc.) ; l'état d'avancement des projets en cours est précisé au chapitre suivant.

Activités et réalisations

Secrétariat du chef de département

Le pool Administration a adapté la fourniture de ses prestations au contexte.

Stratégie et politique

Le pool Stratégie et politique a été très fortement mobilisé, aux côtés des services concernés, pour tenter de réduire l'impact de la crise sur l'économie et les emplois. Il a fallu réagir dans l'urgence pour concevoir de nouveaux outils, adapter les dispositifs en réaffectant des équipes entières et actualiser sans cesse la stratégie en fonction des décisions prises par le Conseil fédéral. Une collaboration intense a été mise sur pied avec les principaux secteurs concernés par la crise et les partenaires sociaux afin de réfléchir ensemble aux meilleurs soutiens possibles. Le SEAS a aussi entretenu des contacts réguliers avec ses sous-commissions de gestion et des finances pour les informer des actions réalisées ; deux de ses collaborateurs-trices ont été temporairement affectés à la cellule ORCCAN.

Pour sensibiliser la population aux enjeux économiques liés à la crise et pour l'encourager à faire preuve de solidarité envers notre tissu économique de proximité, le SEAS s'est également investi activement dans la conception et le déploiement de deux campagnes de communication. La première – « Cet été, ne fais pas ta valise » – a été réalisée avec les partenaires neuchâtelois de de l'hôtellerie-restauration et du tourisme dans le but d'inciter les Neuchâtelois-e-s à (re)découvrir l'importante offre culturelle, naturelle, urbanistique et gastronomique du canton. La deuxième – « J'agis pour mon canton. Et toi ? » a été lancée avec une coalition inédite de partenaires pour encourager la population et les entreprises à privilégier la consommation locale afin de soutenir l'économie et l'emploi dans le canton.

À côté des activités liées à la crise, le SEAS a également été étroitement impliqué dans bon nombre d'autres dossiers du département. On peut notamment citer l'accompagnement de la démarche des accords de positionnement stratégique, de l'appel à projets d'économie de proximité et du projet ESPACE ; ou encore sa participation à l'élaboration de plusieurs rapports au Grand Conseil : lutte contre le surendettement (20.012, redéfinition des prestations sociales (20.013), jeux d'argent (20.021), politique de l'emploi (20.056), ...

Finances et gestion

En plus des activités habituelles (processus budgétaires, gestion des comptes, PartenariatNE, GestionNE), le pool Finances et gestion a, dans son champ de compétences, notamment conseillé ou traité les dossiers en lien avec le programme d'impulsion (en coordination avec le service de l'économie et le service de la culture) et les aides COVID-19. Il a également activement participé à la mise en place du Fonds d'attributions cantonales Loterie Romande au travers de la création du fonds et de la

rédaction du règlement d'exécution de la loi d'introduction de la loi fédérale sur les jeux d'argent (RELILJAr) qui a été adopté par le Conseil d'Etat en fin d'année.

Le soutien aux différentes entités du Département a également été intense pendant cette année.

Prestations de département

En raison de la crise sanitaire et d'une diminution temporaire de ressources, les travaux de la surveillance des caisses d'allocations familiales ont porté principalement sur la surveillance des données 2019. Les éléments – non urgents – en lien avec la tenue du registre ont été repoussés en 2021. Après consultation des caisses privées neuchâteloises, il a été donné suite à la consultation fédérale portant sur une éventuelle surcompensation intégrale des charges.

L'office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail n'a pas été saisi en 2020.

Programme d'impulsion (Domiciliation)

Suite à l'engagement, en octobre 2019, du délégué à la domiciliation, une stratégie pour renforcer l'attractivité résidentielle dans le canton a été élaborée en 2020. De nombreux contacts ont été entrepris, des projets pilotes démarrés, un relevé des raisons de départs/d'arrivées déployé et un comité consultatif mis sur pied. Des travaux ont également été menés pour réfléchir à une identité visuelle et un slogan pour accompagner ce projet. Le projet de stratégie a été validé par le Conseil d'Etat et sera mise en consultation au début de l'année 2021, en vue de son déploiement durant les années à venir.

Prestations transversales

La crise sanitaire ainsi que le départ, puis le remplacement, de trois collaboratrices, ont eu un impact sur tous les pools du SEAS. Ils ont conduit au report, en 2021, de certains des objectifs fixés.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	58'064'897	57'366'885	59'300'689	+1'933'804	+3.4%	+1'235'791	+2.1%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	5'768'682	4'984'500	5'679'433	+694'933	+13.9%	-89'250	-1.5%
43 Revenus divers	0	0	1	+1	--	+1	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	46'178'154	46'428'685	47'843'215	+1'414'530	+3.0%	+1'665'062	+3.6%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	6'118'061	5'953'700	5'778'040	-175'660	-3.0%	-340'021	-5.6%
Charges d'exploitation	136'568'175	139'217'274	137'610'329	-1'606'945	-1.2%	+1'042'154	+0.8%
30 Charges de personnel	953'880	1'059'146	1'073'098	+13'952	+1.3%	+119'217	+12.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	356'467	726'950	468'610	-258'340	-35.5%	+112'143	+31.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	135'257'449	137'332'395	135'839'990	-1'492'405	-1.1%	+582'541	+0.4%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	379	98'783	228'631	+129'848	+131.4%	+228'252	+60'240.8%
Résultat d'exploitation	-78'503'278	-81'850'389	-78'309'640	+3'540'749	+4.3%	+193'638	+0.2%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-78'503'278	-81'850'389	-78'309'640	+3'540'749	+4.3%	+193'638	+0.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-78'503'278	-81'850'389	-78'309'640	+3'540'749	+4.3%	+193'638	+0.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	9.00	8.00	8.00	+0.00	0.0%	-1.00	-11.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.50	6.60	6.50	-0.10	-1.5%	-1.00	-13.3%

Commentaires

Les variations du résultat opérationnel concernent uniquement les montants non utilisés pour le programme d'impulsion et les prestations complémentaires.

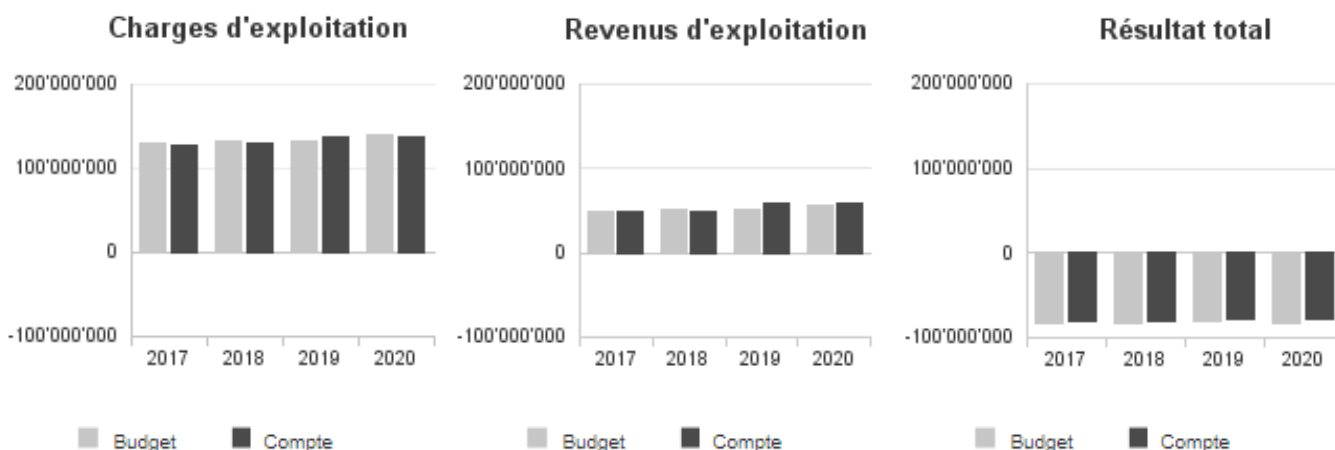
Au niveau du programme d'impulsion, CHF 0,4 million a été dépensé (pour les groupes 31 et 36) en 2020 au lieu du CHF 1,2 million prévu. Le détail de ces variations est explicité ci-après au chapitre consacré aux « Projets gérés par crédit d'engagement ».

Les revenus de transfert sont supérieurs au budget de CHF 1,4 millions et les charges inférieures de CHF 1,5 million.

Les subventions liées aux PC AVS et AI ont été plus élevées de CHF 1,4 million. Les demandes de restitutions auprès des bénéficiaires AVS et AI, ont été plus élevées de CHF 0,7 million en raison principalement des démarches entreprises en matière d'allocations pour impotents. Les pertes sur créances et l'ajustement du du croire ont été plus élevés de CHF 150'000. Le détail de ces variations est explicité ci-après au chapitre consacré aux « Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations ».

Les effectifs du SEAS sont stables malgré 0,1 EPT qui n'a pas été repourvu dans le cadre du programme d'impulsion.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	150
Coûts salariaux et de structure	215'210	210'430
Coûts des services centraux	39'981	30'192
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	255'191	240'772

Commentaires

Le coût des services centraux est inférieur dans ce groupe de prestations comme pour celui relatif aux « Prestations de département DEAS », les charges du STAT n'étant plus imputées à ces deux groupes depuis les comptes 2020.

Stratégie et politique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	37'500	14'805
Coûts salariaux et de structure	419'282	473'416
Coûts des services centraux	77'893	139'523
Revenus	47'700	1
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	486'975	627'744

Commentaires

L'écart dans les charges directes est lié à la non-concrétisation d'un mandat en 2020 avec le Réseau Urbain Neuchâtelois. Le mandat fera l'objet d'un contrat de prestation dès 2021.

L'augmentation des « Coûts salariaux et de structure » est imputable d'une part à la modification du tarif horaire intervenue en cours d'exercice pour le programme d'impulsion, d'autre part la hausse des heures prestées.

L'augmentation des « Coûts des services centraux » est due d'une part au nouveau mode de répartition des coûts provenant de STAT (voir ci-dessus), d'autre part à la hausse des heures consacrées par STAT à la stratégie de domiciliation et au cockpit du département.

Au niveau des revenus, le budget prévoyait l'imputation du coût des prestations du SEAS au SEMP, coût qu'il était envisagé de faire reconnaître par le SECO. Suite au refus du SECO, ce coût n'a pas été imputé.

Finances et gestion (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	10
Coûts salariaux et de structure	149'325	172'262
Coûts des services centraux	27'741	54'790
Revenus	13'300	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	163'767	227'062

Commentaires

L'augmentation des « Coûts salariaux et de structure » de ce groupe est compensée par la baisse de ceux émergeant au groupe « Prestations de département DEAS ».

Prestations de département DEAS (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	4'505
Coûts salariaux et de structure	47'629	23'914
Coûts des services centraux	8'663	3'290
Revenus	64'500	63'000
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-8'209	-31'291

Commentaires

En 2020, ce groupe n'a porté que sur la surveillance des caisses ALFA. Les revenus sont inférieurs suite à l'arrêt d'activité de plusieurs caisses au 31.12.2019. L'information y relative étant parvenue après l'émission des factures, les factures émises ont dû être passées en perte ; cette perte apparaît sous « Charges directes ». Compte tenu de la vacance d'un poste durant plusieurs mois, les travaux de surveillance ont été limités au minimum en 2020.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Allocations familiales	5'801'178	5'870'000	5'831'996
Conférences intercantionales	47'401	47'400	47'301
Frais administratifs	1'817'128	2'241'690	2'216'966
Insertion socio-professionnelle	400'000	100'000	100'000
Prestations complémentaires	75'514'537	77'189'620	74'261'912
Remise de cotisation	-80'398	20'000	7'870
Total charges (+) / revenus (-) nets	83'499'846	85'468'710	82'466'045

Commentaires

Les principaux écarts constatés entre le budget et les comptes concernent les prestations complémentaires. L'écart net de CHF 2,9 millions est d'une part liée au déploiement des octrois des allocations pour impotents AVS au sein des établissements médico-sociaux. Ce processus a permis de diminuer les dépenses courantes en matière de prestations mensuelles et de générer des restitutions de prestations rétroactives.

L'écart est d'autre part imputable à l'augmentation de la subvention fédérale. Cette tendance positive s'explique par le succès du maintien à domicile, qui influence positivement l'évolution de la subvention année après année. Par ailleurs, les tarifs appliqués à l'accueil des enfants en institutions d'éducation spécialisée ont été sensiblement augmentés à mi-2020, ce qui a impacté les dépenses au niveau des PC AI. Si ces dépenses ont généré un subventionnement fédéral ponctuel en 2020, elles seront ensuite supportées à 100% par le canton, de sorte que le taux de subventionnement de PC subira une baisse dès 2021.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Ecart statistique RH	0	-56'995	0
Frais de rappel	0	0	-20
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	-56'995	-20

Commentaires

Pas de commentaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	258'159	0	258'159	3'933'650	0	3'933'650	527'547	0	527'547
Total		258'159	0	258'159	3'933'650	0	3'933'650	527'547	0	527'547

Commentaires

L'écart entre le budget et les comptes 2020 est dû aux divers retards pris, en raison notamment de la crise sanitaire, par les porteurs de projet/partenaires.

Les dépenses sont liées d'une part au projet « Économie de proximité », d'autre part à la concrétisation des projets touristiques « Innoutour » au Val-de-Travers, culturels au Locle (ExoMusée Art Urbain) et à La Chaux-de-Fonds (Centre de création Helvétique des Arts de la Rue). Le solde correspond aux moyens engagés pour la stratégie de domiciliation.

Facture sociale

Charges (+) / revenus (-) nets de la facture sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Alfa Sal	-5'718'061	-5'792'700	-5'678'040
Insertion socio-professionnelle	-400'000	-100'000	-100'000
Total charges (+) et revenus (-) nets	-6'118'061	-5'892'700	-5'778'040

Commentaires

Les montants imputés à la facture sociale au titre des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative ont été légèrement moins élevés que prévus.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	9'861	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	9'861	Augmentation de charges
Résultat total	-9'861	Détérioration du résultat

Commentaires

Ces charges correspondent aux activités de soutien des collaborateurs du SEAS à la crise sanitaire.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Secrétariat général DEAS	152
Total	152

Commentaires

Durant le 1^{er} confinement, trois collaborateurs ont apporté leur soutien à l'EMCC-ORCCAN et aux services du département.

3.12.4. Service de l'économie (NECO)

Missions principales

Le service de l'économie (NECO) est chargé de la mise en œuvre de la stratégie d'appui au développement économique, en lien avec les nombreux services qui contribuent plus ou moins directement à créer des conditions favorables au développement économique. Il est chargé des missions suivantes :

- favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale ;
- appuyer les entreprises innovatrices ;
- promouvoir l'image de la place économique neuchâteloise ;
- prospecter et implanter des entreprises ;
- intégrer et faciliter les procédures en lien avec les entreprises ;
- assurer des collaborations et partenariats dans le domaine de la promotion économique au plan international, national, intercantonal ou cantonal, aussi bien avec les acteurs publics ou parapublics qu'avec les acteurs privés ;
- accorder des aides ciblées ; apporter un soutien sélectif, incitatif et subsidiaire à tout projet économique éligible dans le but de maintenir, compléter ou créer des postes de travail diversifiés dans les domaines d'activités stratégiques retenus et en évaluer régulièrement les résultats.

Le registre du commerce relève administrativement du service de l'économie. Il est chargé des missions suivantes :

- tenir le registre du commerce selon les exigences du droit fédéral ;
- conserver les registres des régimes matrimoniaux

Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire COVID-19, qui a provoqué une chute spectaculaire de l'activité économique, tant au niveau local qu'à l'échelle mondiale. De nombreux secteurs ont été gravement touchés par les mesures sanitaires mises en place et les fermetures imposées par les autorités ici comme ailleurs. Même dans les secteurs qui n'ont pas été directement entravés par les restrictions d'activité, la demande a souvent été perturbée, tout comme les conditions de production et les flux logistiques. Plus généralement, l'incertitude globale générée par la crise a déstabilisé presque tous les acteurs économiques.

En plus d'avoir subi les impacts de la crise sur le marché intérieur, le canton de Neuchâtel a été particulièrement concernés par les conditions d'accès et l'évolution de la demande sur les marchés d'exportation. Au niveau national, le commerce extérieur a vécu une baisse sans précédent (exportations -7,1 % à CHF 225,1 milliards ; importations -11,2 % à CHF 182,1 milliards). Malgré les craintes, le franc suisse ne s'est toutefois pas renchéri et la demande s'est plutôt bien maintenue.

Dès le début de la crise, de nombreuses mesures ont été prises pour préserver les entreprises, les emplois et la capacité de rebond du tissu. En plus du travail d'information et d'orientation, des soutiens cantonaux et fédéraux d'une ampleur jamais connue ont été déployés en un temps record pour atténuer les conséquences économiques de la crise. Dès le mois de mars, l'équipe du service de l'économie a mobilisé toutes ses forces pour faire face à la situation. Elle a travaillé sans relâche depuis lors, avec un engagement exemplaire. L'organisation du service et les cahiers des charges du personnel ont été adaptés afin de mettre en œuvre rapidement les multiples mesures de soutien et d'aide décidées par l'État.

Parallèlement à la gestion de la crise et malgré la lourde charge de travail, l'équipe de NECO a continué à avancer sur certains dossiers qui ne pouvaient attendre, de sorte qu'une grande partie des objectifs fixés avant la crise ont malgré tout été atteints :

- favoriser le développement d'un tissu économique vivant caractérisé par un savoir-faire dans les technologies de haute précision, en renforçant les filières présentant un potentiel avéré, en soutenant les acteurs locaux et en accueillant de nouvelles sociétés complémentaires ;
- contribuer au développement économique du canton en participant à la structuration de l'offre territoriale (conditions-cadres et coordination des acteurs économiques) et en mettant en œuvre la nouvelle politique régionale ;
- contribuer au rayonnement du canton et à la défense de ses intérêts en collaborant à la définition d'une politique extérieure et en participant à sa mise en œuvre ;
- collaborer à la définition de la stratégie touristique, à sa mise en œuvre et aux actions de promotion dans le but d'accroître l'attractivité du canton.

Activités et réalisations

Stratégie et conditions-cadres

Les activités événementielles et de relations publiques de Microcity SA ont été fortement impactées et limitées par la pandémie de COVID-19. La nouvelle identité visuelle de Microcity SA a été mise en application dès le début de l'année et d'importants ajustements de la gouvernance et des processus de gestion ont été implémentés. Une plateforme digitale de cartographie des compétences et de matchmaking entre les acteurs neuchâtelois (entreprises et instituts de R&D) de l'innovation – matchmaking.microcity.ch – a été lancée au quatrième trimestre.

En matière de disponibilité foncière et immobilière, l'année 2020 a été marquée par la finalisation des travaux de planification du pôle de développement économique Littoral Est. Le schéma directeur a été adopté et approuvé par le Conseil d'État et la Commune de La Tène. La mise à l'enquête du dossier est planifiée au premier semestre 2021. Afin de compléter dans le futur

l'offre immobilière nécessaire en matière de transfert technologique entre institutions de recherche et entreprises, de nouveaux terrains sur le pôle du Crêt-du-Loche à La Chaux-de-Fonds ont été acquis.

Partenariat, gouvernance et représentation

Dans le cadre de ses activités, le service de l'économie est notamment chargé d'assurer des collaborations et partenariats dans le domaine de la promotion économique, aussi bien avec des acteurs publics ou parapublics que privés. On peut citer entre autres les mandats de prestations conclus avec des institutions telles que l'agence de promotion économique de Suisse occidentale Greater Geneva Bern area (GGBa) et le Cautionnement romand. Son antenne neuchâteloise, la Société coopérative NEuchâtel Interface PME, qui vise à faciliter l'accès aux crédits pour les PME neuchâteloises, a grandement contribué au lancement rapide des prêts Covid.

L'État a également renouvelé son engagement financier auprès de la structure promotionnelle touristique Jura & Trois Lacs en cosignant la convention avec les Cantons du Jura et de Berne pour une période de 4 ans (2020-2023). Les accords de collaborations ont été signés entre les différents cantons partenaires concernant la poursuite du cofinancement des cantons pour la période 2020-2024, à savoir les Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel pour les Parcs du Doubs et de Chasseral. Les conventions programmes ont également été signées entre le Canton de Neuchâtel et les deux parcs pour la même période de 5 ans.

Dans le cadre du projet TalentiLAB, financé par le programme NPR arcjurassien, le NECO s'est associé à Tourisme neuchâtelois et à l'ASEN (association pour le soutien à l'entrepreneuriat neuchâtelois), afin de proposer un service de coaching aux porteurs de projets souhaitant développer une offre touristique et d'offrir des ateliers et des cours de formation sur une thématique en lien avec le tourisme.

Gestion de projets

En 2020, le NECO a soutenu 36 nouveaux projets LADE pour un montant total de CHF 3'840'804. Parmi ces projets, 33 sont à caractère économique ou industriel et 3 à caractère touristique (pour 6,30 % du montant des aides). En matière de répartition, les appuis consentis se concentrent majoritairement dans les domaines d'activités stratégiques (DAS) de l'informatique et la télécommunication (7 projets), des dispositifs médicaux (6 projets), de l'électronique et la microélectronique (4 projets) et du tourisme (3 projets). Concernant la politique régionale fédérale (NPR), un nouveau projet a fait l'objet d'une décision pour le volet cantonal sous forme d'aides à « fonds perdu » période LPR 2020-2023 et un projet au titre de la LPR – période 2020-2023 – Mesures pilotes NPR en faveur des régions de montagne.

En ce qui concerne les sociétés exogènes, 20 nouvelles entreprises se sont implantées dans le Canton de Neuchâtel en 2020. Il s'agit du meilleur résultat depuis 6 ans. Ces implantations représentent à 3 ans un potentiel de 359 emplois hautement qualifiés, en particulier dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'équipe du NECO a accueilli des représentants d'entreprise de 14 pays, soit les USA, le Canada, la Chine, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, la Finlande, l'Allemagne, la Suisse, le Brésil, la Belgique, la Russie, la Hongrie et la Turquie.

ECOPROX est un programme lancé par le Conseil d'État pour cofinancer plusieurs projets qui favorisent le commerce de proximité, dynamisent les centres des villes et villages, promeuvent la consommation locale ou encore stimulent les partenariats. Dans le cadre de l'appel à projet de novembre 2019, 75 projets ont été déposés et **13 sélectionnés** pour être soutenus financièrement par un montant global de CHF 300'000. Un nouvel appel à projet a été lancé en novembre 2020.

Pendant cette année marquée par la crise sanitaire, le service de l'économie était chargé de la création, du déploiement, de la gestion et du suivi des différents soutiens mis en place à travers huit outils dédiés au tissu économique neuchâtelois. Tous les soutiens cantonaux ont été mis en place et gérés via le site internet www.neuchateleconomie.ch. Le défi, pour le service de l'économie, a été d'établir des processus (y compris digitaux) robustes et fiables pour la réception et le traitement des dossiers. Une hotline spécifiquement dédiée aux entreprises a été mise en place depuis le début de la crise. Le NECO a reçu plus de 2'400 appels et 5'700 e-mails dans les différentes boîtes e-mail liées aux soutiens Covid.

Le tableau, ci-dessous, résume les différents soutiens :

Soutiens mis en place	Montant engagé en CHF au 31.12.2020	Soutiens accordés au 31.12.2020
Prêts sans intérêts en faveur d'indépendant-e-s et petites entreprises de moins de 5 personnes	2'980'000	221 prêts sans intérêts ont été accordés
Aides à fonds perdu – soutien extraordinaire LADE en faveur des PME actives dans les domaines d'activité stratégique (DAS) qui décident de continuer à investir dans des projets de développement particulièrement prometteurs malgré la crise	3'394'900	26 dossiers ont été soutenus
Aides à fonds perdu – loyers commerciaux. Soutenir les petits et moyens locataires commerciaux	632'933	680 dossiers ont été soutenus
Aides à fonds perdu – tourisme	2'000'000	soutenir le secteur touristique hôtellerie-restauration-loisirs
Cautionnement de prêts fédéraux – soutien pour les start-up	2'782'800	dont CHF 973'980 cautionnés par le canton pour les 13 dossiers validés
Aide à fonds perdu en faveur des médias neuchâtelois	310'000	soutiens aux médias neuchâtelois en complément des aides fédérales
Aide à fonds perdu – soutien extraordinaire à l'hôtellerie et la restauration	4'719'000	539 aides accordées
Cas de rigueur. Soutenir les entreprises particulièrement touchées par les conséquences de l'épidémie de COVID-19	Élaboration et mise en place de l'outil	

Registre du commerce

Le nombre d'inscriptions publiées dans la feuille officielle suisse du commerce s'est élevé à 4'159 ce qui représente l'inscription d'environ 30'000 faits. Plus de 100'000 pages de pièces justificatives et de correspondance ont été étiquetées, scannées et classées.

Les émoluments encaissés se sont élevés à CHF 1'101'442 (TVA non comprise). L'émolument fédéral lié aux inscriptions s'est élevé à CHF 812'856 ; l'émolument cantonal lié aux autres prestations (extraits, établissements de réquisitions, légalisations, examens de projets, sommations, etc.) s'est élevé à environ CHF 288'000.

Les mesures informatiques nécessaires ont été prises pour assurer la mise en œuvre des nouvelles dispositions en lien avec la « modernisation du registre du commerce », adoptées par les Chambres fédérales en 2017 et qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Le site Internet a été consulté depuis 89 pays (80 % Suisse ; 15 % France ; 3,9 % USA ; 1,4 % GB ; 0,6 % GER; 0,4 % IT) et a fait l'objet de 126'624 visites, pour 332'628 pages vues. Le nombre d'inscriptions de nouvelles entités juridiques s'est élevé à 885. Le taux de croissance global des entités s'est élevé à 2,26 %. Le tableau ci-dessous renseigne sur les inscriptions et radiations des entités, par nature juridique :

Nature juridique	Inscriptions	Radiations	Total 31.12.2020	Différence
Entreprises individuelles	289	320	3'249	-31
Sociétés en nom collectif	34	27	300	+7
Sociétés en commandite	0	0	16	0
Sociétés à responsabilité limitée	320	120	3765	+200
Sociétés anonymes	180	122	3252	+58
Sociétés coopératives	5	1	146	+4
Associations	9	3	186	+6
Fondations	12	9	361	+3
Établissements de droit public	0	1	4	-1
SICAV	1	0	1	+1
Succursales d'entreprises suisses	31	18	301	+13
Succursales d'entreprises étrangères	4	1	33	+3
Totaux	885	622	11'614	+263

Prestations transversales

Au 31 décembre 2020, l'effectif du NECO s'élevait à 20,8 équivalents plein temps (EPT) en hausse de 1,6 EPT accordé à durée déterminée en lien avec la gestion des aides COVID-19. Toujours à travers ses prérogatives de soutien politique, le NECO a été chargé d'assurer le suivi de certains dossiers parlementaires fédéraux en lien avec l'économie, ainsi que de la rédaction de notes, de rapports et de préavis pour l'aide à la décision des autorités politiques. Un rapport biennal, Le NECO en chiffres 2018-2019, a été élaboré dans le but d'établir un bilan intermédiaire de l'activité du service de l'économie et rendre l'action du service plus explicite vis-à-vis des députés, des entreprises et des partenaires.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	3'545'875	3'290'181	18'132'180	+14'841'999	+451.1%	+14'586'305	+411.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'098'760	1'100'000	1'112'746	+12'746	+1.2%	+13'986	+1.3%
43 Revenus divers	21'358	86'000	27'369	-58'631	-68.2%	+6'010	+28.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	81'822	71'622	78'497	+6'875	+9.6%	-3'325	-4.1%
47 Subventions à redistribuer	2'339'687	2'027'149	16'909'321	+14'882'172	+734.1%	+14'569'634	+622.7%
49 Imputations internes	4'247	5'410	4'247	-1'163	-21.5%	0	0.0%
Charges d'exploitation	20'718'991	20'110'849	54'192'605	+34'081'756	+169.5%	+33'473'614	+161.6%
30 Charges de personnel	2'806'953	2'883'727	3'016'523	+132'796	+4.6%	+209'570	+7.5%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	843'896	1'098'810	1'543'299	+444'489	+40.5%	+699'402	+82.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	14'726'802	13'791'899	32'286'768	+18'494'869	+134.1%	+17'559'966	+119.2%
37 Subventions redistribuées	2'339'687	2'027'149	16'909'321	+14'882'172	+734.1%	+14'569'634	+622.7%
39 Imputations internes	1'652	309'264	436'694	+127'430	+41.2%	+435'042	+26'331.9%
Résultat d'exploitation	-17'173'116	-16'820'668	-36'060'425	-19'239'757	-114.4%	-18'887'309	-110.0%
44 Revenus financiers	20'474	20'467	539'682	+519'215	+2'536.9%	+519'208	+2'535.9%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	20'474	20'467	539'682	+519'215	+2'536.9%	+519'208	+2'535.9%
Résultat opérationnel	-17'152'642	-16'800'201	-35'520'743	-18'720'542	-111.4%	-18'368'101	-107.1%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-17'152'642	-16'800'201	-35'520'743	-18'720'542	-111.4%	-18'368'101	-107.1%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	21.00	21.00	23.00	+2.00	+9.5%	+2.00	+9.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.20	19.20	20.80	+1.60	+8.3%	+1.60	+8.3%

Commentaires

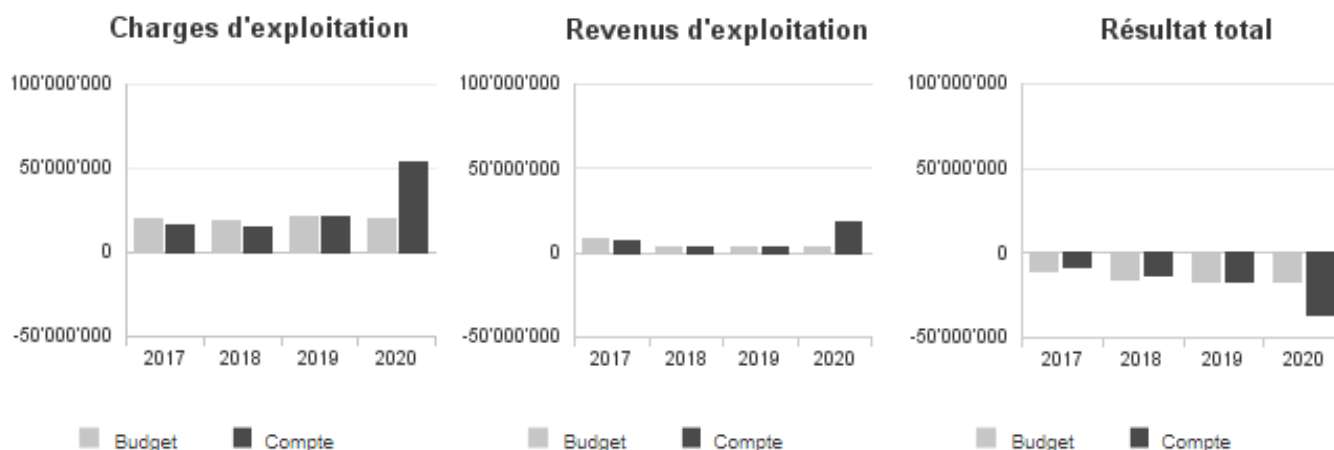
L'année 2020 a été particulière pour le service de l'économie, qui a mis ses ressources humaines à disposition des PME, entreprises, indépendants, etc. dont une majorité ne fait pas partie du spectre de compétences habituel, raison pour laquelle la différence au niveau des coûts salariaux et de structures par rapport au budget est significative.

Si l'on fait abstraction des impacts liés aux soutiens spécifiques « COVID-19 », les revenus d'exploitations sont relativement proches du budget, en tenant compte des subventions fédérales à redistribuer qui sont inférieures.

Au niveau des charges d'exploitation, ces dernières sont fortement influencées par les mesures prises face à la crise du coronavirus, notamment au niveau du groupe 30 avec un renfort au niveau du personnel et de l'augmentation des provisions RH au niveau des heures supplémentaires et des vacances.

Le groupe 31 contient un du croire sur prêt COVID-19 impacte le résultat, alors que les dépenses courantes ont été relativement basses.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	110'310	81'748
Coûts salariaux et de structure	242'093	192'618
Coûts des services centraux	22'381	24'860
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	374'783	299'225

Commentaires

Ce groupe comprend principalement les frais liés aux terrains industriels, ainsi que les honoraires de consultants externes. L'écart important entre les comptes et le budget provient du fait de la latence de mise en œuvre d'un pôle économique au niveau des charges directes.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	399'453	184'406
Coûts des services centraux	36'928	22'360
Revenus	84'622	105'197
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	351'759	101'569

Commentaires

Ce groupe comprend les recettes liées au service coopération platinn, le dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (Réseau Innovation de Suisse Occidentale), ainsi que les jetons de présence. L'écart constaté pour les coûts salariaux et de structure est principalement dû aux heures passées sur le dispositif de la COVID-19.

Gestion des projets (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	867'200	254'553
Coûts salariaux et de structure	1'612'337	1'137'790
Coûts des services centraux	149'055	143'459
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'628'592	1'535'802

Commentaires

L'écart significatif constaté au niveau des charges directes provient de l'impact de la situation de crise sanitaire sur la marche du service, tant par l'impossibilité de se déplacer que par le transfert des ressources au traitement des dossiers COVID-19. Les actions de promotion de l'image du canton, la valorisation de Microcity-Pôle d'innovation, les mandats d'actions d'appui au développement économique, ainsi que les déplacements à l'étranger ont été en grande partie suspendus. C'est la raison pour laquelle, les coûts salariaux et de structure ont subi une baisse.

Registre du commerce (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	7'500	12'831
Coûts salariaux et de structure	589'933	631'249
Coûts des services centraux	254'612	245'473
Revenus	1'102'500	1'102'443
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-250'455	-212'890

Commentaires

L'émolument fédéral lié aux inscriptions s'est élevé à CHF 812'856 alors que les émoluments cantonaux liés aux autres prestations (extraits, établissements de réquisitions, légalisations, examens de projets, sommations, etc.) représente le solde. Le budget et les comptes sont équilibrés au niveau des revenus. Les charges directes représentent les frais bancaires liés à l'encaissement par carte de crédit et les pertes sur débiteurs.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Bâtiment Maladière 71	2'253'000	2'253'000	2'253'000
Développement économique	9'976'226	8'882'938	8'303'385
Politique régionale	1'574'212	1'172'633	1'095'989
Rétrocession à la Confédération	120'796	135'000	121'928
Total charges (+) / revenus (-) nets	13'924'234	12'443'571	11'774'303

Commentaires

Le budget et les comptes des charges de transferts sont relativement équilibrés. Les écarts constatés sont liés à des retards dans la réalisation de projets. La ligne « Rétrocession à la Confédération » constitue la taxe calculée en fonction des dossiers déposés au Registre du commerce et par conséquent en lien avec les émoluments.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Contr. com. à Tourisme neuchâtelois	-891'076	-902'000	-887'906
Fermages	-4'247	-5'410	-4'247
Frais de rappel	-2'181	0	-2'872
Loyer	-20'467	-20'467	-20'467
Plus-value cession immo.	0	0	-502'566
Revenus locatifs PF	0	0	-16'649
Sub. féd. à redistrib.	-1'448'611	-937'782	-881'415
Subv. fédérales redis. à des entr. publ.	0	0	68'284
Subv. féd. redistrib. à des communes	46'078	0	93'565
Subv. féd. redistrib. à des entrep. priv	569'889	399'668	348'829
Subv. féd. redistrib. à des organis.	832'644	538'114	370'737
Tourisme neuchâtelois	891'076	902'000	887'906
Total charges (+) / revenus (-) nets	-26'894	-25'877	-546'801

Commentaires

Plusieurs lignes s'équilibrent, notamment pour les subventions fédérales liées à la LPR (parts fédérales de projets cantonaux et inter-cantonaux) et pour les contributions des communes à Tourisme neuchâtelois. La ligne « Loyer » est en lien avec la convention d'exploitation du bâtiment Microcity par l'EPFL. Les « Frais de rappels » sont liés à la facturation des émoluments du registre du commerce. Les « Revenus locatifs PF » étaient liés à l'encaissement de la location d'un terrain au Locle. L'écart provient d'une plus-value réalisée lors de la vente d'un bien-fonds. Les « Plus-values cession immo. » ne sont pas budgétées compte tenu de l'incertitude du planning de réalisation des ventes.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
COVID19 NECO - Cas de rigueur	En cours	0	0	0	0	0	0	22'200'000	15'096'000	7'104'000
COVID – Aides aux partenaires	En cours	0	0	0	0	0	0	30'000	0	30'000
Parcs régionaux - période 2020 -2024	En cours	0	0	0	203'961	70'500	133'461	203'961	0	203'961
PI-Développement économique	En cours	0	0	0	2'000'000	0	2'000'000	1'000'000	0	1'000'000
PI-soutien innovation	En cours	1'416'353	0	1'416'353	1'100'000	0	1'100'000	691'448	0	691'448
Politique régionale 2020-2023	En cours	0	0	0	374'734	187'367	187'367	88'000	44'000	44'000
Prêts COVID19	En cours	0	0	0	0	0	0	2'980'000	111'500	2'868'500
Prêts COVID19 - Tourisme Neuchâtelois	En cours	0	0	0	0	0	0	700'000	0	700'000
Prêts NPR 2008-2011	En cours	0	52'000	-52'000	0	26'000	-26'000	26'000	52'000	-26'000
Prêts NPR 2012-2015	En cours	1'750'000	1'374'742	375'258	0	798'371	-798'371	187'371	303'742	-116'371
Prêts NPR 2016-2019	En cours	554'400	277'200	277'200	8'413'860	4'227'720	4'186'140	907'500	453'750	453'750
Prog. Intercant. Arcjura. (PR 2020-2023)	En cours	0	0	0	90'000	0	90'000	0	0	0
Prog. Intercant. CDEP-SO (PR 2020-2023)	En cours	0	0	0	267'000	0	267'000	178'837	0	178'837
Total		3'720'753	1'703'942	2'016'811	12'449'555	5'309'958	7'139'597	29'193'117	16'060'992	13'132'125

Commentaires

Le service de l'économie gère trois crédits d'engagement d'investissement liés à l'octroi de prêts pour la réalisation de projets de politique régionale. Les périodes quadriennales 2008-2011 et 2012-2015 sont en phase de remboursement des prêts accordés. Onze projets sont concernés et s'étaleront jusqu'en 2044.

Pour la période quadriennale 2016-2019 qui a fait l'objet d'un crédit d'engagement accordée en 2016, deux projets ont fait l'objet d'un contrat de prêt et un projet a fait l'objet d'un acompte dans l'exercice sous revue. Au total, ce sont 10 projets qui font l'objet d'une lettre d'engagement, dont les versements s'échelonnent jusqu'en 2023.

Les crédits d'engagement accordés en 2020, notamment en matière de politique régionale pour la période 2020-2023 comprennent les aides à fonds perdus (AFP), ainsi que des prêts au niveau cantonal et des AFP au niveau intercantonal. Pour la nouvelle période quadriennale 2020-2023, un projet a fait l'objet d'une convention à fonds perdu au niveau cantonal et un contrat au niveau intercantonal CDEP-SO.

Dans le cadre du programme d'impulsion, un deuxième montant a été octroyé à Microcity via le crédit d'engagement lié à l'innovation. Les prêts en faveur de projets de développement ont été intégrés dans le programme d'impulsion. Dans ce cadre, deux contrats de prêts ont été finalisés.

Enfin, les aides extraordinaires pour les cas de rigueur octroyés aux entreprises particulièrement impactées par les effets des mesures prévues par la loi Covid-19, font l'objet d'un crédit d'engagement de 80 millions de francs, dont un minimum de CHF 56 millions est à la charge de la Confédération, ce qui en résulte une charge nette pour le canton de CHF 24 millions. L'exercice 2020 enregistre une dépense nette de CHF 7'104'000. Au 31.12.2020, le montant brut du crédit d'engagement était de 22,2 millions francs. Par la suite, ce montant a été revu deux fois à la hausse suite aux décisions de la Confédération pour atteindre le montant de 80 millions de francs.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	15'096'000	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	15'096'000	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	35'636'056	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	21'898	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'076'000	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	19'442'158	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	15'096'000	Augmentation de charges
Résultat total	-20'540'056	Détérioration du résultat

Commentaires

Le groupe de charge 31 enregistre le ducroire relatif aux prêts accordés aux indépendants et à de très petites entreprises, ducroire évalué en tenant compte de la nature du risque en lien au type d'entreprises. Quant au groupe 36, il englobe les différentes aides octroyées, soit :

- Contribution à une solution concernant les loyers commerciaux d'objets qui n'ont temporairement pas pu être utilisés dans leur destination en raison de décisions d'autorité ;
- Soutien aux entreprises des domaines de l'hôtellerie et du tourisme ;
- Mesures de soutien en faveur des entreprises pour soutenir la compétitivité des PME neuchâteloises dans le cadre de la crise sanitaire ;
- Aide financière aux médias afin de couvrir une partie des pertes sur les recettes publicitaires ;
- Aide financière spécifique aux établissements de l'hôtellerie-restauration dans le cadre des impacts économiques liés à la crise ;
- Aide financière extraordinaire pour les cas de rigueur octroyée aux entreprises particulièrement impactées par les effets des mesures.

Les charges et revenus des groupes 37/47 sont en lien avec la contribution fédérale aux aides financières extraordinaires pour les cas de rigueur.

Compte des investissements - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Prêts COVID-19: Tourisme neuchâtelois (NECO)	700'000	Hausse des inv. nets
Prêts COVID-19: entreprises (NECO)	2'868'500	Hausse des inv. nets
Investissements nets	3'568'500	Hausse des inv. nets

Commentaires

Les prêts octroyés en lien avec la pandémie de COVID-19, ont permis de couvrir une partie du manque de liquidité induit par la première phase de la crise.

Service de l'économie (NECO)

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de l'économie	8'246
Total	8'246

Commentaires

Les heures internes COVID-19 représentent le 30% des heures prestées en 2020 par le service de l'économie.

3.12.5. Service de l'emploi (SEMP)

Missions principales

Le service de l'emploi (SEMP) assure, en collaboration avec les acteurs politiques, économiques et sociaux, le développement équilibré du marché de l'emploi. Dans ce but, et dans le respect des législations fédérales et cantonales, le SEMP :

- participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique de l'emploi et de sa stratégie ;
- développe des relations étroites avec les employeurs pour répondre à leurs besoins de compétences à court, moyen et long terme, en leur fournissant des conseils et en traitant efficacement leurs demandes ;
- contribue à la préservation de l'emploi et au maintien de l'employabilité ;
- déploie les actions permettant une intégration professionnelle réussie ;
- veille au respect de la santé et de la sécurité dans le cadre professionnel ;
- lutte contre la fraude et les abus.

Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus, adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétence à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

L'année 2020 a été marquée par l'éclatement de la crise économique et sanitaire liée à la COVID-19. Alors que le taux de chômage neuchâtelois n'avait cessé de diminuer depuis 2017, atteignant même en 2019 des niveaux comparables aux années précédant la crise des subprimes, cette dynamique positive a été stoppée nette début 2020. La Suisse et l'Europe ont connu une première vague de contaminations liée à la COVID-19 poussant le Conseil fédéral à ordonner au mois de mars 2020 un semi-confinement et la fermeture de pans entiers de l'économie. Au mois d'avril, le Canton de Neuchâtel compte ainsi près de 50'000 travailleurs-euses au chômage partiel (RHT), ce qui représente près de la moitié de l'emploi cantonal. Fin 2020, après quelques mois d'assouplissement des mesures sanitaires, une deuxième vague de contamination contraint le Conseil d'État, puis le Conseil fédéral, à de nouvelles fermetures. Entre les mois de février et décembre 2020, le taux de chômage neuchâtelois augmente de 1,1 points pour atteindre 5 %. Le nombre de demandeurs-euses d'emploi croît, quant à lui, de près de 2'000 personnes en 10 mois. Au 31 décembre 2020, la barre des 7'000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ORP est franchie.

Le SEMP a très rapidement réagi pour s'adapter au contexte de crise. Le 4 mars déjà, il finalisait son plan de renoncement et de continuité, avec en ligne de mire trois priorités majeures :

- assurer le plus rapidement possible un soutien financier aux employeurs du canton par la RHT pour éviter les licenciements massifs ;
- permettre aux citoyens neuchâtelois ayant malgré tout perdu leur emploi d'accéder aux prestations de l'assurance chômage et à bénéficier d'un accompagnement de qualité, adapté à la situation ;
- assurer le contrôle des plans de protection sanitaire des entreprises, en coordination avec le SCAV, la PONE et la SUVA ;
- préserver les ressources pour assurer la continuité de ces prestations.

Ces quatre objectifs prioritaires ont été atteints.

Dans un deuxième temps, le SEMP a participé activement à l'élaboration et à la mise en place des outils de soutien cantonaux à l'économie et à l'intégration professionnelle. En constante adaptation en fonction de l'évolution de la pandémie, le service a assuré de front, durant la deuxième vague pandémique, le retour des prestations à la normale conjointement à une hausse importante du volume de demandeurs-euses d'emploi, pour partie les contrôles sanitaires et le processus de renforcement de ses ressources.

Activités et réalisations

Prestations employeurs

La crise liée à la COVID-19 a peu impacté le nombre de postes vacants annoncés à l'office du marché du travail (OMAT) par les employeurs : 6'861 en 2019 et 6'572 en 2020, malgré la suspension de l'obligation d'annonce entre le 27 mars et le 8 juin 2020. Toutefois, le nombre d'engagements a subi une forte diminution de 40 % : 866 en 2019 et 521 en 2020. Cette contradiction apparente des chiffres s'explique vraisemblablement par la prudence des employeurs qui ont annoncé des postes, mais ne les ont finalement pas repourvus compte tenu de l'évolution incertaine de la situation pandémique.

De nouveaux postes ont toutefois été annoncés et effectivement créés, en lien avec la pandémie, notamment dans les domaines de la santé, de la maintenance, de la logistique et de l'administratif.

Le nombre de PACTE (placement temporaire en emploi) est lui resté stable en 2020, même si aucun placement n'a été autorisé par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) entre mars et mai.

L'activité de ProEmployeurs s'est centrée sur le suivi des demandeurs d'emploi. La plupart des projets avec les entreprises ont été mis en attente ou stoppés, hormis le projet BioPharma pour lequel la 5e session a pu être menée à bien.

Des soutiens financiers exceptionnels à l'engagement des jeunes et des seniors ont été mis en œuvre à partir d'octobre 2020. De manière générale, l'accompagnement des jeunes de moins de 30 ans a été intensifié avec des propositions de stages ou des placements en emploi temporaire.

Prestations employées

Le déploiement de la stratégie d'intégration professionnelle (IP) et de la réforme SEMP2020 au sein de l'OMAT et plus particulièrement du secteur ProEmployés-ORP s'est poursuivi durant l'année 2020. La stratégie IP a été déployée dans le domaine de l'asile, accompagnée du suivi et du soutien financier à l'engagement de migrant-e-s. Cette dernière mesure est gérée par l'OMAT et financée conjointement par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et le canton.

Le secteur ProEmployés-ORP et celui des mesures du marché du travail ont fortement été impactés par les multiples directives fédérales liées à la crise sanitaire. Les organismes de formation ont dû stopper leur activité entre mars et mai et pour certains d'entre eux à partir de novembre 2020. Les mesures du marché du travail ont dû être adaptées aux normes sanitaires. Pourtant, 9'566 décisions d'octroi de mesures ont été rendues en 2020, contre 9'773 en 2019. Malgré une augmentation des inscriptions à l'assurance-chômage, la prise en charge des demandeurs d'emploi a été assurée de manière rapide et efficace grâce notamment l'engagement des conseillers en personnel pendant la crise et au télétravail qui a permis une utilisation optimale des ressources. Ainsi, sur l'année 2020, 8'405 demandeurs d'emploi se sont inscrits à l'ORP et 6'427 l'ont quitté dont 61 % avec un emploi à la clé.

Santé et sécurité au travail

La crise liée à la COVID-19 a induit des changements de taille dans les priorités du secteur SST-IT. Lors des deux vagues pandémiques du printemps et de l'automne, le respect des plans de protection sanitaire a été contrôlé dans 1'200 entreprises, en coordination avec le SCAV, la PONE et la SUVA.

Concernant l'activité habituelle, 10 cas d'accidents professionnels ont été dénoncés au MP en 2020. Par ailleurs, 664 préavis sur plans ont été rendus, 294 permis de travail de nuit et du dimanche ont été délivrés (pour CHF 35'820 d'émoluments), 290 contrôles en entreprises ont été effectués.

Toutes les activités menées par le secteur SST-IT en lien avec la loi fédérale sur l'assurance-accident (LAA) font l'objet d'une convention de prestations entre la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) et le Canton de Neuchâtel. En 2020, un montant de CHF 335'000 a ainsi été versé au Canton de Neuchâtel, ce qui représente le maximum prévu.

Et pour terminer, l'équipe SST-IT a donné 30 heures de cours dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Contrôle du marché de l'emploi

Les prestations de ce secteur ont été jugées non-indispensables selon le plan de renoncement du Conseil d'État dès le début de la crise sanitaire. De ce fait, le personnel a été affecté à l'octroi des RHT et aux contrôles sanitaires.

Toutefois, des contrôles effectués dans le cadre des mesures d'accompagnement ont concerné 355 sociétés et 699 travailleurs-euses, plus 54 indépendant-e-s. Le travail au noir a été vérifié dans 101 entreprises comptant 227 travailleurs-euses et 12 indépendant-e-s. 81 rapports d'enquête sur les abus aux prestations sociales ont été rédigés et transmis au Ministère public. Les préjudices se montent à CHF 2 millions dans l'aide sociale, et à près de CHF 400'000 dans les subsides d'assurance maladie.

Même si les salons de massage ont été fermés par décision d'autorité à deux reprises durant la pandémie, ce sont toutefois 12 nouvelles autorisations d'exploiter qui ont été délivrées, pour des émoluments se montant à CHF 18'000. En sus, les CHF 38'572 d'émoluments ont été encaissés dans ce secteur d'activité.

Surveillance et juridique

Ce secteur a été marqué par la croissance extraordinaire des tâches liées aux RHT. Le nombre de collaborateurs-trices dédié-e-s est passé d'une personne 1 à temps partiel à 25 personnes au pic de la crise. 7'341 décisions de RHT ont été rendues dans un délai moyen de 4 jours.

Au niveau des prestations ordinaires, des décisions ont été rendues pour 382 sanctions de demandeurs-euses d'emploi et 446 aptitudes au placement.

À fin 2020, 89 agences bénéficiaient d'une autorisation de location de services ou de placement privé dans le canton. Compte tenu des priorités liées à la COVID-19, une seule révision d'agence a été menée durant l'année.

Prestations transversales

Durant les mois de novembre et décembre, le service a géré l'octroi décidé par le Conseil d'État d'un subside équivalent à 25 % des montants touchés au titre de la RHT par les entreprises et par décision des autorités. À l'heure d'écrire ces lignes, près de 350 entreprises ont reçu un soutien pour un montant provisoire de CHF 1,4 million.

Toute l'équipe du SEMP a été pleinement impliquée dans la gestion de crise. La culture issue de la réforme du service, ainsi que l'harmonisation des processus et des outils, ont permis de maintenir un fonctionnement optimal en période de crise. La qualité des relations construites au cours des années précédentes avec les partenaires sociaux a également été déterminante, notamment pour assurer le relais de l'information et le conseil aux employeurs durant de nombreux mois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	40'418'772	41'113'558	44'631'547	+3'517'989	+8.6%	+4'212'774	+10.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	468'390	510'000	498'662	-11'338	-2.2%	+30'272	+6.5%
43 Revenus divers	33'584	0	435	+435	--	-33'149	-98.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	17'404'280	17'892'658	18'656'452	+763'794	+4.3%	+1'252'172	+7.2%
47 Subventions à redistribuer	11'112'377	10'370'000	11'371'309	+1'001'309	+9.7%	+258'932	+2.3%
49 Imputations internes	11'400'141	12'340'900	14'104'689	+1'763'789	+14.3%	+2'704'548	+23.7%
Charges d'exploitation	41'519'599	41'518'484	44'890'607	+3'372'123	+8.1%	+3'371'008	+8.1%
30 Charges de personnel	15'051'829	15'707'232	15'667'566	-39'666	-0.3%	+615'737	+4.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	340'996	426'240	197'426	-228'814	-53.7%	-143'570	-42.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	10'667	8'712	-1'955	-18.3%	+8'712	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	13'438'194	13'841'660	15'914'001	+2'072'341	+15.0%	+2'475'806	+18.4%
37 Subventions redistribuées	11'112'377	10'370'000	11'371'309	+1'001'309	+9.7%	+258'932	+2.3%
39 Imputations internes	1'576'203	1'162'685	1'731'594	+568'909	+48.9%	+155'390	+9.9%
Résultat d'exploitation	-1'100'827	-404'926	-259'060	+145'866	+36.0%	+841'766	+76.5%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	15	+15	--	+15	--
Résultat de financement	0	0	-15	-15	--	-15	--
Résultat opérationnel	-1'100'827	-404'926	-259'076	+145'850	+36.0%	+841'751	+76.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'100'827	-404'926	-259'076	+145'850	+36.0%	+841'751	+76.5%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	140.00	144.00	150.00	+6.00	+4.2%	+10.00	+7.1%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	121.35	124.75	130.25	+5.50	+4.4%	+8.90	+7.3%

Commentaires

Aux comptes 2020, hors charges de transfert et subventions à redistribuer, les charges de fonctionnement du service (groupes 30, 31 et 39) se montent à CHF 17,6 millions. Ces charges sont en grande partie couvertes par des revenus (CHF 15,1 millions), principalement des subventions fédérales. De plus, une partie de ces charges de fonctionnement (env. CHF 1,2 million) est transférée à la facture sociale dans le cadre des activités de lutte contre les abus. Le solde (CHF 1,3 million) représente le résultat total avant comptabilisation d'une recette exceptionnelle de près de CHF 1,1 million (nature 46) relative à la prise en

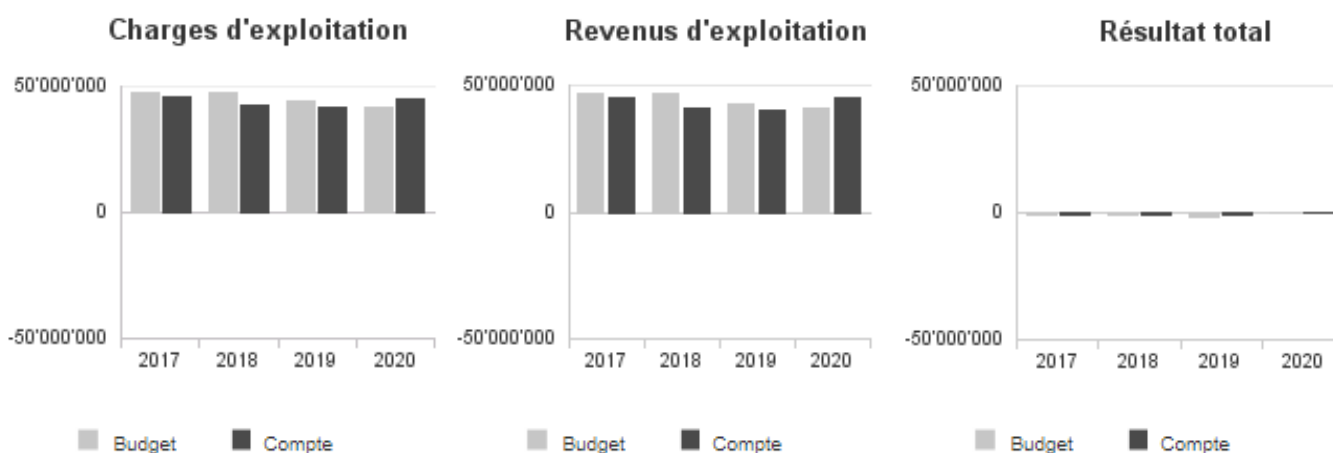
charge partielle par la Confédération des coûts liés à la recapitalisation 2019 de prévoyance.ne. Après déduction de cette recette, le résultat total final atteint ainsi CHF 260'000.

Dans le détail, le groupe 31 (BSM) présente des charges inférieures au budget de plus de CHF 200'000. Le groupe 36 (charges de transfert) présente un dépassement de plus de CHF 2 millions. Ces charges supplémentaires concernent principalement les mesures exceptionnelles Covid-19 à l'attention des employeurs. Elles ont fait l'objet d'une demande de crédit supplémentaire partiellement compensé par la contribution des communes (40%) d'un montant de CHF 2,5 millions. Ces charges faisant partie intégrante de la facture sociale cantonale, les recettes correspondantes dans le groupe 49 (imputations internes) sont ainsi supérieures au budget.

Le groupe 37 (subventions à redistribuer) présente un excédent de charges de plus de CHF 1 million par rapport au budget. Ce groupe concentre les dépenses liées aux mesures du marché du travail (MMT) dans le cadre de la LACI. La subvention fédérale (groupe 47) augmente du même montant. Le groupe 39 (imputation interne) présente un dépassement de près de CHF 600'000. Cette différence est liée à l'écart statistique RH qui améliore le budget du groupe 39 de plus de CHF 800'000. Sans cet écart, les comptes respectent le budget.

Au niveau des RH, en raison de la crise liée à la Covid-19 et de son impact sur les inscriptions à l'assurance-chômage, le SEMP a bénéficié de 15 postes supplémentaires. Au 31 décembre 2020, il comptait 130,25 EPT, soit 8,9 EPT de plus qu'à fin 2019. L'effectif atteint 135,75 EPT à fin février 2021 et des engagements sont encore prévus pour faire face au taux de chômage élevé que connaît actuellement le canton.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	17'500	342
Coûts salariaux et de structure	2'614'983	1'164'832
Coûts des services centraux	0	15
Revenus	2'633'600	1'165'119
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-1'117	69

Commentaires

Ce groupe concentre la gestion des mesures pour les employeurs dans le cadre de l'intégration professionnelle (soutien à l'embauche, recrutement de personnel, etc.) ainsi que le suivi des partenariats. Ces prestations sont entièrement subventionnées dans le cadre de la LACI. Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget. En raison de la forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi en 2020, les ressources ont été concentrées sur les prestations employées.

Prestations employés (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	12'000	17'944
Coûts salariaux et de structure	10'672'535	11'685'133
Coûts des services centraux	0	-13
Revenus	10'689'600	12'644'926
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	-5'065	-941'862

Commentaires

Ce groupe contient les prestations pour les personnes en démarche d'intégration professionnelle (conseil et suivi des demandeurs d'emploi, gestion des mesures du marché du travail, etc.). Ces prestations sont entièrement subventionnées dans le cadre de la LACI. Les coûts salariaux et de structure augmentent de plus de CHF 1 million par rapport au budget. Cet écart s'explique notamment par l'engagement de ressources supplémentaires pour le suivi des demandeurs d'emploi suite à la crise liée à la Covid-19. Au niveau des recettes, le groupe de prestations intègre la participation de la Confédération à la recapitalisation 2019 de prévoyance.ne pour les collaboratrices et collaborateurs œuvrant dans le cadre de la LACI.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	84'467	167'534
Coûts salariaux et de structure	1'451'778	1'439'394
Coûts des services centraux	0	-29
Revenus	488'654	467'035
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'047'591	1'139'864

Commentaires

Ce groupe contient l'ensemble des prestations liées à l'inspection du travail (durée du travail, environnement de travail, analyse de laboratoire, etc.). Les charges directes augmentent car les loyers ainsi que la maintenance informatique ont été comptabilisés directement sur les prestations alors qu'ils ont été budgétés sur le centre de coûts correspondant.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	73'300	113'603
Coûts salariaux et de structure	2'213'217	1'589'959
Coûts des services centraux	0	-29
Revenus	550'246	555'756
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'736'271	1'147'777

Commentaires

Ce groupe contient les prestations en lien avec la lutte contre le travail au noir et les abus aux prestations sociales, le contrôle des travailleurs détachés, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et le contrôle de la prostitution. Les charges directes augmentent car l'achat de matériel informatique ainsi que la maintenance informatique ont été comptabilisés directement sur les prestations alors qu'ils ont été budgétés sur le centre de coûts correspondant. Les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget car les collaboratrices et collaborateurs du secteur "contrôle" ont été largement mobilisé-e-s tout au long de l'année 2020 dans le domaine des RHT et, dans une moindre mesure, sur les contrôles sanitaires liés à la Covid-19.

Surveillance et juridique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	75'065
Coûts salariaux et de structure	1'031'304	1'351'240
Coûts des services centraux	0	57
Revenus	806'558	1'364'809
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	224'746	61'553

Commentaires

Ce groupe contient les prestations en lien avec le contrôle des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'exécution de la LACI, le contrôle des agences de placement et de location de services ainsi que l'octroi des mesures de réduction du travail (RHT) et d'intempéries. Les charges directes augmentent car l'achat de matériel informatique, la maintenance informatique et l'achat de mobilier ont été comptabilisés directement sur les prestations alors qu'ils ont été budgétés sur le centre de coûts correspondant. Les coûts salariaux et de structure sont supérieurs au budget. Tout au long de l'année 2020, des collaboratrices et collaborateurs d'autres secteurs, notamment du secteur "contrôle", ont prêté main forte au secteur "surveillance" dans le traitement des RHT. Ainsi, près de 9'000 heures de travail ont été dédiées à la RHT en 2020 contre seulement 824 heures en 2019. Cette prestation étant complètement financée par la Confédération dans le cadre de la LACI, les revenus augmentent de plus de CHF 500'000 par rapport au budget.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Mesures COVID	0	0	2'709'045
Mesures employés	3'717'976	2'975'500	3'864'426
Mesures employeurs	1'857'597	2'855'000	1'204'578
Part. aux coûts du service de l'emploi	4'348'950	4'751'160	4'973'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	9'924'523	10'581'660	12'751'048

Commentaires

L'ensemble de ces charges font partie intégrante de la facture sociale cantonale. En 2020, deux types de mesures spéciales Covid-19 ont été gérées par le SEMP. Les premières mesures consistent en une subvention pour les employeurs favorisant l'engagement de jeunes stagiaires ainsi que de jeunes demandeurs d'emploi ou de "seniors". Le deuxième type de mesures consiste en un subside pour les entreprises ayant dû fermer sur injonction du Conseil d'État au mois d'octobre 2020. Ce soutien prévoit la prise en charge de 25% du montant des RHT pour les mois de novembre et décembre 2020. À noter que pour cette mesure, une provision de près de CHF 2 millions a été créée et intégrée aux comptes. Les mesures pour les employeurs présentent des charges inférieures de CHF 1,6 million par rapport au budget, les engagements de demandeurs d'emploi ayant été largement freinés en 2020. À l'inverse, les dépenses liées aux mesures pour les employés sont supérieures au budget de près de CHF 900'000. La participation cantonale aux coûts des services publics de l'emploi qui découle de la LACI s'est révélée supérieure de plus de CHF 200'000 aux prévisions du SECO utilisées pour l'élaboration du budget.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Coûts MMT LACI	11'101'721	10'370'000	11'368'799
Ecart statistique RH	0	-864'261	0
Frais de rappel	-660	0	-400
Subvention MMT LACI	-11'101'721	-10'370'000	-11'368'799
Total charges (+) / revenus (-) nets	-660	-864'261	-400

Commentaires

Ces rubriques concernent l'ensemble des mesures du marché du travail (MMT) prévues par la LACI et financées intégralement par la Confédération. Les charges ainsi que les recettes sont supérieures au budget et résultent de la hausse du nombre de demanduses et demandeurs d'emploi suite à la crise sanitaire.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Détecteur de masse ISQ7000 pour le LIST	Clôturé	0	0	0	64'000	0	64'000	52'270	0	52'270
Total		0	0	0	64'000	0	64'000	52'270	0	52'270

Commentaires

L'investissement pour l'achat du détecteur de masse dédié au Laboratoire intercantonal de santé au travail (LIST) s'est révélé légèrement inférieur au budget.

Facture sociale

Charges (+) / revenus (-) nets de la facture sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Financement LACI	-4'348'950	-4'751'200	-4'973'000
Intégration socio-professionnelle	-5'575'573	-5'830'500	-7'778'051
Lutte fraude	-1'427'535	-1'733'200	-1'147'922
Total charges (+) et revenus (-) nets	-11'352'058	-12'314'900	-13'898'973

Commentaires

Au niveau de la facture sociale cantonale, les montants transférés en 2020 concernent :

- Les coûts liés aux mesures cantonales d'insertion socio-professionnelle. Ces mesures intègrent également les mesures spéciales COVID-19 pour les employeurs, gérées par le SEMP. Elles ont fait l'objet d'une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 2,5 millions.
- La composante « Financement LACI » concerne la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Cette charge est supérieure aux prévisions du SECO lors de l'élaboration du budget de CHF 200'000.
- Les coûts liés à la composante « Lutte contre les abus » contiennent la charge nette du secteur « contrôle » de l'office des relations et conditions de travail (ORCT). Cette composante boucle en dessous du budget pour un montant de près de CHF 600'000. Cette différence s'explique notamment par la mobilisation des inspectrices et inspecteurs du secteur « contrôle » sur les RHT et les contrôles sanitaires COVID-19.

3.12.6. Service des migrations (SMIG)

Missions principales

Le SMIG est chargé de l'application de la législation fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) ainsi que de celle sur l'asile (LAsi) en matière de procédure, d'accueil et d'encadrement des requérants d'asile. Il applique en outre les législations fédérales et cantonales régissant le domaine de la main-d'œuvre étrangère. Il est également l'autorité cantonale compétente au sens de la législation sur les travailleurs détachés. Enfin, le SMIG est l'instance chargée de l'exécution des expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui ont influencé la marche du service sont :

- la restructuration du domaine de l'asile au niveau fédéral et l'organisation des renvois depuis le centre fédéral de Boudry ;
- les flux migratoires et le nombre de demandes d'asile en Suisse ;
- le déploiement de la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et celle du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'Agenda Intégration Suisse (AIS) ;
- la situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus.

Dans le cadre de ses missions et des ressources qui lui sont confiées, le SMIG a été chargé du suivi des objectifs stratégiques suivants :

- assurer le renvoi des personnes faisant l'objet d'une expulsion pénale ;
- participer à la mise en place de l'Agenda Intégration Suisse en collaboration avec le COSM et le SEMP ;
- assurer la cohérence des mesures à déployer dans le cadre de la stratégie IP et de l'AIS ;
- assurer un accompagnement social cohérent par la rentabilisation du centre d'accueil et une collaboration plus étroite avec l'autorité d'aide sociale cantonale ;
- améliorer l'accès aux prestations du service notamment par la mise en place de prestations en ligne (demande de permis, accès aux formulaires, prestations spécifiques) ;
- assurer la délivrance et la qualité des prestations du service à partir de son déménagement et durant sa localisation provisoire ;
- informer et répondre aux questions de la population et des acteurs économiques sur les conséquences de la situation sanitaire en matière de séjour et de main-d'œuvre, notamment ;
- assurer la santé des bénéficiaires de l'aide sociale en hébergement collectif en mettant en place les mesures permettant de maintenir la distanciation sociale.

Activités et réalisations

Main-d'œuvre

Procédure d'annonce (90 jours max. par année civile). Cette procédure concerne trois catégories de travailleurs :

- Les travailleurs détachés UE AELE ;
- Les travailleurs UE AELE engagés par un employeur suisse ;
- Les prestataires de services indépendants UE AELE.

	2019	2020
Total annonces	9'948	8'257
Travailleurs détachés	2'593	3'162
Prestataires de service indépendants	2'322	1'551
Agences de placement et de travail temporaire suisses	3'332	1'915
Autres employeurs suisses	1'701	1'629

Le nombre d'annonces traitées annuellement peut varier d'une année à l'autre en fonction de la conjoncture économique et des besoins des entreprises.

Annonces d'activité (admis-e-s provisoires et réfugié-e-s admis-e-s provisoirement, Permis F et réfugié-e-s, Permis B) – Nouveauté découlant de l'entrée en vigueur de la LEI au 1^{er} janvier 2019. 369 annonces traitées (annonce de début d'activité, de changement d'employeur, de fin d'activité).

Autorisations de travail

Période de contingentement pour spécialistes qualifiés des États tiers (du 1^{er} janvier au 31 décembre) = 26 unités annuelles (permis B) et 42 unités de courte durée (permis L).

Les unités supplémentaires demandées sur la réserve fédérale représentent 30 permis B (motif : demande constante des entreprises du canton travaillant à l'international pour l'engagement de spécialistes qualifiés).

À prendre également en compte le traitement des demandes des employeurs pour l'engagement :

- des personnes relevant de l'asile (requérants d'asile – permis N) ;
- des étudiants extra-européens (activité accessoire 15h/sem. max.) ;
- des travailleurs UE AELE détachés pour une durée supérieure à 90 jours.

Nombre de dossiers traités

- 485 demandes de main-d'œuvre étrangère traitées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.

Sanctions administratives

Loi sur les travailleurs détachés (Ldét)

15 dénonciations reçues (ORCT + Commissions paritaires + Administration fédérale des douanes) :

- 6 classements ;
- 1 avertissement ;
- 6 sanctions administratives ;
- 2 dossiers encore en cours de traitement.

Loi sur les étrangers (LEI)

- 7 avertissements infligés à des employeurs suisses qui n'ont pas appliqué correctement les dispositions légales pour l'engagement de ressortissants étrangers ;
- 3 dossiers actuellement en cours de traitement.

Séjour

La pandémie a obligé l'office du séjour et de l'établissement (OSET) à intégrer rapidement de nouvelles pratiques en matière d'analyse des demandes de permis de séjour et d'établissement et en particulier de visas et à s'adapter constamment aux modifications de l'ordonnance COVID-19. Durant une période, l'entrée sur le territoire suisse a été fortement limitée. Parallèlement, des étrangères et des étrangers étaient bloqués en Suisse. De nombreux visas ont dû être prolongés.

Le télétravail a été facilité par la gestion électronique des documents (GED). Les échanges avec des partenaires comme l'office de l'aide sociale (ODAS), l'office d'exécution des sanctions et des probation (OESP) et l'office d'insertion des jeunes ont été renforcés. Deux prestations ont été mises en ligne en 2020 au travers du guichet unique. Les administrés peuvent désormais déposer une demande en ligne pour une attestation de séjour légal qui leur permet de légitimer leur séjour en Suisse pour les 10 dernières années en vue d'une naturalisation. Les administrés concernés peuvent également déposer une demande en ligne pour une attestation de fin d'activité frontalière.

Aide sociale dans le domaine de l'asile

Suite à l'entrée en vigueur de la restructuration du domaine de l'asile en 2019, le nombre de demandes d'asile déposées en Suisse a diminué sur ces deux dernières années. Ce phénomène s'est conjugué avec la crise sanitaire, qui a fortement limité les possibilités de rejoindre le continent européen durant l'année écoulée. Avec 11'041 demandes, la Suisse a enregistré en 2020 le plus faible nombre de demandes d'asile depuis plus de 10 ans.

Pour le Canton de Neuchâtel, qui bénéficie de compensations en termes d'attributions en raison de la présence sur son territoire d'un centre fédéral de procédure à Boudry et d'un centre spécifique provisoirement fermé aux Verrières, le nombre d'arrivées s'est monté à quelque 88 requérants d'asile seulement, ce qui constitue un niveau extrêmement faible que le canton n'avait jamais connu dans son histoire récente. Cela a facilité la tâche de l'office social de l'asile en premier accueil (OSAP), en charge de l'hébergement collectif, dans la mise en place d'un concept permettant de respecter les directives de l'Office fédéral de la santé publique en matière de distanciation sociale. Dans ce cadre, si la majorité des requérants d'asile en premier accueil ont continué à être hébergés au centre de Tête de Ran un certain nombre de personnes ont été placées au centre d'accueil de Couvet qui a été remis provisoirement en exploitation. Pour sa part, l'office social de l'asile en second accueil (OSAS) a assuré l'accompagnement de plus de 850 personnes ainsi que la gestion de 380 appartements. Les deux offices ont également été impactés par les travaux liés au déploiement de la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle et à la mise en place de l'Agenda Intégration Suisse.

Prestations transversales

Plusieurs entités du service ont eu l'occasion de découvrir les nouveaux concepts du programme Vitamine avec l'expérience d'un déménagement à Neuchâtel de Tivoli 26-28 à Maillefer 11a, dans des locaux flambants neufs et aménagés selon la philosophie d'espaces dynamiques (open space).

Pour la direction finances et administration (DIFA), en charge de la gestion financière (exploitation du service et aide sociale pour migrants), des ressources humaines (contrats, relations avec le SRHE), des statistiques et de la gestion informatique dans le domaine de l'aide sociale octroyée aux requérants d'asile, l'année sous revue s'est inscrite dans la continuité des deux années précédentes, à savoir une réduction progressive des bénéficiaires de l'aide sociale, par conséquent des dépenses et des recettes en diminution comme le démontre le tome II.

Depuis fin 2018, le service des migrations s'est doté d'un domaine « formation et intégration » (DOFI) en charge d'organiser et de mettre en place l'intégration des personnes migrantes en collaboration avec le service de la cohésion multiculturelle et les œuvres d'entraide du canton, le Centre Social Protestant et Caritas. Le DOFI est construit sur trois piliers principaux, à savoir, l'enseignement des compétences de base, le coaching et l'organisation de travaux d'utilité publique (TUP). Même si certaines mesures ont été réduites en 2020 en raison de la situation sanitaire (réduction de places en contrat d'insertion socio-professionnelle et placements en TUP, il n'en demeure pas moins que les activités ont été nombreuses et intenses. Dans le cadre de l'Agenda Intégration Suisse, l'année 2020 a été largement consacrée à la mise en place d'ESPACE, centre de formation à l'intention d'un public majoritairement issu de l'asile qui ouvre officiellement ses portes en 2021. Le service a pu engager 6 nouvelles personnes chargées de l'enseignement des compétences de base, à savoir l'acquisition du français, des mathématiques et des bases informatiques. En tout 11 enseignantes et 1 enseignant travailleront dans le cadre du projet ESPACE pour un total de 8 emplois plein temps. De plus, le DOFI fait partie des processus mis en place par la stratégie IP, plus particulièrement la stratégie IP asile démarrée en septembre 2020. L'objectif est de préparer les personnes migrantes au passage du pronostic 1 et 2 pilotés par le service de l'emploi pour qu'en finalité, celles-ci trouvent un emploi et quittent le domaine de l'aide sociale.

Pour sa part, la direction juridique (DJUR) a instruit 424 nouveaux dossiers concernant des demandes d'octroi d'autorisation de séjour pour études et 1'084 nouveaux dossiers relatifs à des demandes concernant des autorisations de séjour et d'établissement. 227 décisions formelles ont été rendues. Les modifications de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019, ont continué de générer de nombreuses modifications importantes d'instruction, de processus et de procédures nécessitant du temps pour leur élaboration. La DJUR a également fourni des observations au département, à la Cour de droit public du Tribunal cantonal et au Tribunal fédéral dans le cadre de procédures de recours contre des décisions d'application de la LEI et de l'ALCP. Elle a émis des avis de droit et a assisté par ses conseils la direction, les offices et les structures du service. Enfin, la DJUR a répondu ou participé à 29 consultations fédérales, cantonales, du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ou dans le cadre de la collaboration avec d'autres services ainsi qu'avec l'association des services cantonaux de migration. En 2020, 138 (2019 : 97) demandes d'octroi d'autorisation de séjour pour cas de rigueur de la part de personnes titulaires d'une admission provisoire ou de requérants d'asile ont été déposées. Cette nette augmentation, qui va perdurer, s'explique par le nombre d'admissions provisoires prononcées par le SEM dès 2014.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	35'442'238	36'251'250	32'965'498	-3'285'752	-9.1%	-2'476'740	-7.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	1'638'842	1'500'000	1'423'106	-76'894	-5.1%	-215'735	-13.2%
43 Revenus divers	5'377	28'000	8'858	-19'142	-68.4%	+3'480	+64.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	25'902'243	25'105'000	23'110'510	-1'994'490	-7.9%	-2'791'733	-10.8%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	7'895'777	9'618'250	8'423'025	-1'195'225	-12.4%	+527'248	+6.7%
Charges d'exploitation	38'259'435	39'197'194	36'271'911	-2'925'283	-7.5%	-1'987'524	-5.2%
30 Charges de personnel	10'446'342	10'403'312	10'307'463	-95'849	-0.9%	-138'878	-1.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'085'926	727'000	1'049'053	+322'053	+44.3%	-36'873	-3.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	25'326'886	26'956'600	23'256'172	-3'700'428	-13.7%	-2'070'714	-8.2%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	1'400'282	1'110'282	1'659'223	+548'941	+49.4%	+258'941	+18.5%
Résultat d'exploitation	-2'817'196	-2'945'944	-3'306'412	-360'468	-12.2%	-489'216	-17.4%
44 Revenus financiers	21	0	9	+9	--	-11	-54.6%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	21	0	9	+9	--	-11	-54.6%
Résultat opérationnel	-2'817'176	-2'945'944	-3'306'403	-360'459	-12.2%	-489'227	-17.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-2'817'176	-2'945'944	-3'306'403	-360'459	-12.2%	-489'227	-17.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	93.00	95.00	91.00	-4.00	-4.2%	-2.00	-2.2%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	78.00	78.70	76.40	-2.30	-2.9%	-1.60	-2.1%

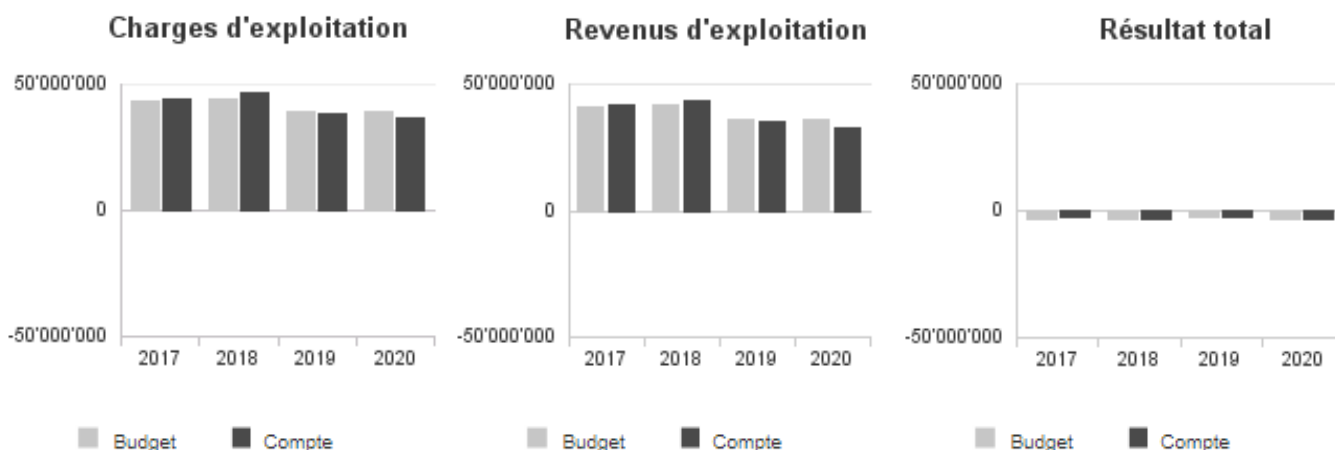
Commentaires

Le résultat d'exploitation est très proche du budget. Toutefois, des écarts significatifs sont à relever au niveau des revenus et des charges. Une des raisons principales réside dans le très faible nombre d'arrivées de demandeurs d'asile en 2020. Ce phénomène s'explique avant tout par la situation sanitaire. À titre indicatif, les demandes d'asile étaient de 14'269 en 2019 et de 11'041 en 2020. La pandémie a restreint drastiquement les entrées de personnes, notamment celles provenant de pays à risque. De plus, il faut rappeler que le canton de Neuchâtel bénéficie de compensations liées à l'implantation, sur son territoire, de deux centres fédéraux. Ces compensations conduisent à une réduction du nombre d'attributions de requérants d'asile au canton.

D'autre part, il faut également mentionner que la charge financière d'une grande partie des bénéficiaires de l'aide sociale dite « asile » se retrouve dans les comptes du SASO. En effet, les personnes réfugiées de plus de 5 ans de séjour en Suisse (permis B), respectivement de plus de 7 ans de séjour (permis F) sont à la charge de l'aide sociale cantonale. Étant donné les arrivées massives de 2015 et 2016, le transfert de charges est marquant dès 2020 et le sera jusqu'en 2022.

Aux EPT indiqués, il faut ajouter 7 EPT en contrat de droit privé dit « occasionnel » pour 12 postes.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	3'500	2'205
Coûts salariaux et de structure	364'351	234'522
Coûts des services centraux	56'872	7'486
Revenus	150'000	187'855
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	274'723	56'358

Commentaires

Le résultat financier du groupe « Main-d'œuvre » révèle des écarts importants au niveau des coûts salariaux et de structure, et par conséquent des coûts des services centraux (imputation proportionnelle). Cela s'explique par une réduction d'activité en 2020 au niveau de l'emploi et par conséquent de la main d'œuvre étrangère et l'affectation de nouvelles tâches liées au séjour (augmentation de ces rubriques ci-dessous).

Séjour (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	290'500	173'455
Coûts salariaux et de structure	2'774'277	2'957'105
Coûts des services centraux	366'136	424'268
Revenus	1'350'000	1'226'715
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'080'913	2'328'113

Commentaires

Comme expliqué ci-dessus, le groupe « Séjour » augmente ses coûts salariaux, de structures et des services centraux par un transfert d'activité du groupe « Main-d'œuvre ». Les charges directes sont également inférieures au budget 2020 en raison d'une réduction des frais liés aux titres de séjour et des rapatriements des étrangers principalement due à la pandémie de coronavirus.

Aide sociale (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	140'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	5'985'388	5'923'794
Coûts des services centraux	1'055'889	1'024'412
Revenus	28'000	28'000
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	7'153'278	7'020'206

Commentaires

Le résultat financier du groupe « Aide sociale » est stable. Pour rappel, les dépenses et recettes liées à l'octroi de l'aide sociale se trouvent au niveau des charges de transfert. La différence des charges directes entre le budget et les comptes correspond à une dépense figurant dans le groupe « Intégration » (mesures d'insertion).

Intégration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	34'300
Coûts salariaux et de structure	1'652'296	1'526'680
Coûts des services centraux	60'089	66'447
Revenus	271'250	251'250
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'441'135	1'376'177

Commentaires

Le groupe « Intégration » a été créé en 2020 et son résultat financier est stable.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Aide sociale migration sauf réfugiés	-350'074	341'000	1'073'392
Aide sociale réfugiés	-419'921	1'310'600	-578'510
Renvoi	194'638	200'000	-14'186
Total charges (+) / revenus (-) nets	-575'357	1'851'600	480'696

Commentaires

Les charges et revenus de "l'Aide sociale migration sauf réfugiés » augmentent considérablement pour deux raisons principales. La première réside dans la baisse d'arrivées de requérants d'asile, plus conséquente que prévue ; la réduction des dépenses liées engendre une réduction des subventions de la Confédération plus importante. La seconde raison est la perte de subventions, mais provisionnée, liée aux personnes dont le renvoi n'a pas pu être exécuté. Pour rappel, l'Etat de Neuchâtel attend une décision du Tribunal administratif fédéral dans ce dossier de suppression contestée des subventions fédérales.

Les charges et revenus de l'aide sociale des réfugiés ont été mal budgétés considérant, à tort, des dépenses à charge du SASO pour les dossiers mixtes dans les comptes du SMIG. L'autre partie de l'écart s'explique également par des subventions fédérales supérieures aux prévisions.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Ecart statistique RH	0	-568'705	0
Frais de rappel	-1'865	0	-1'300
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'865	-568'705	-1'300

Commentaires

Les frais de rappel ne sont budgétés.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
COVID – Aides aux partenaires	En cours	0	0	0	0	0	0	150'000	0	150'000
Total		0	0	0	0	0	0	150'000	0	150'000

Commentaires

Le crédit d'engagement lié au COVID correspond aux frais liés à la détention administrative de Frambois. Chaque détention est financée à la journée par les cantons. La période COVID n'a pas permis aux trois cantons concordataires (Vaud, Genève et Neuchâtel) d'ordonner des placements et ainsi permettre de réduire la perte d'exploitation. Dès lors, la perte prévue est très importante et elle se partage entre les cantons selon une clé de répartition définie.

Facture sociale

Charges (+) / revenus (-) nets de la facture sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Aide sociale	-7'109'491	-8'626'000	-7'437'710
Subsides LAMAL	-623'185	-693'000	-706'064
Total charges (+) et revenus (-) nets	-7'732'677	-9'319'000	-8'143'775

Commentaires

La facture sociale se base sur quatre rubriques distinctes, à savoir : la perte asile, les dossiers mixtes, les dépenses et recettes de l'aide sociale des personnes déboutées et des personnes admises provisoirement de plus de 7 ans de séjour en Suisse (Aide sociale) ainsi que les subsides LAMAL des personnes admises à titre provisoire de plus de 7 ans de séjour (Subsides LAMAL).

La réduction de la facture sociale s'explique par une réduction conséquente de la perte asile et des dépenses liées aux dossiers mixtes. Le SMIG recherche l'efficacité financière, soit par une réduction du personnel lorsque cela est possible, soit par un contrôle constant des dépenses liées à l'aide sociale des requérants d'asile, admis provisoires et réfugiés. Au fil des années, ce travail porte ses fruits et permet de réduire la perte financière liée à l'aide sociale asile.

S'agissant des dossiers mixtes, le SMIG prend en charges les dépenses des bénéficiaires qui devraient émerger au SASO, pour ceux et celles qui sont inclus dans une entité familiale dont certains membres sont des bénéficiaires du SMIG. Ces charges sont ensuite refacturées via la facture sociale. L'établissement d'un budget des dossiers mixtes est extrêmement difficile puisque la constitution d'entité familiale des bénéficiaires du SMIG et du SASO n'est pas prévisible.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Charges d'exploitation	150'000	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	150'000	Augmentation de charges
Résultat total	-150'000	Détérioration du résultat

Commentaires

Cf. commentaire "projet géré par crédit d'engagement".

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service des migrations	80
Total	80

Commentaires

Le SMIG a mis en place une structure d'hébergement parallèle à son centre de Tête-de-Ran afin de lui donner des solutions immédiates en cas d'infection COVID. La mesure sert aussi à transférer des requérants d'asile dans cette structure parallèle afin de diminuer l'effectif du centre de Tête-de-Ran pour respecter les normes sanitaires, notamment celles liées à distanciation. Certaines heures sont également liées à l'installation des mesures sanitaires dans les bureaux d'accueil et le pôle administratif.

3.12.7. Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Missions principales

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est le service cantonal chargé d'appliquer les législations fédérale et cantonale concernant l'intégration des personnes issues de la migration ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations. Son but est de favoriser des relations harmonieuses entre personnes suisses et migrantes, de promouvoir la cohésion sociale et multiculturelle, d'œuvrer pour une égalité de droits et de devoirs pour l'ensemble des personnes habitant le canton et de prévenir toutes les formes de discriminations liées à l'origine. Le service agit en étroite collaboration avec la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), commission consultative du Conseil d'État. Le programme d'intégration cantonale (PIC) présente l'ensemble des activités du service en détail.

En 2020, le service a défini sa vision. Celle-ci consiste à :

- œuvrer à la construction et à la valorisation d'une société neuchâteloise ouverte, inclusive dans sa diversité et garante de l'égalité ;
- agir afin de permettre le développement, la participation et le bien-être de tous-tes pour vivre en harmonie et en cohésion.

Pour se faire et en phase avec les enjeux et les besoins, le service déploie des actions, collaborations et partenariats qui visent à :

- soutenir l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de la migration ;
- assurer le rôle de conseil, information, sensibilisation et orientation auprès de toute personne indépendamment de son statut ;
- être porteur de la promotion de la diversité et de la lutte contre la discrimination ;
- mobiliser et appuyer l'ensemble des acteurs qui s'engagent pour une société inclusive, interculturelle et ouverte, indépendamment de leur lien avec la migration ;
- être l'interface entre l'État, les communautés, les associations et les institutions, notamment au travers du-de la délégué-e aux étrangers-ères, pour créer des ponts, favoriser les synergies et en assurer la complémentarité des actions ;
- promouvoir et accompagner l'adaptation des structures ordinaires à la diversité ;
- valoriser et partager et l'expertise du service en matière d'interculturalité, de lutte contre les discriminations et d'intégration.

Évolution de l'environnement et des tâches

Les activités du service sont largement influencées par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux.

Malgré la baisse des arrivées par le biais de l'asile, le nombre de personnes ayant obtenu une décision positive en 2020 a été supérieur aux prévisions, soit 175 (140 planifiés). Le montant des forfaits fédéraux attribué a été de CHF 17'947 par personne réfugiée (B) ou admise à titre provisoire (F). Pour rappel, ce montant a triplé depuis mai 2019 avec l'introduction de l'Agenda Intégration Suisse (AIS). Sa mise en œuvre a sollicité une grande partie des ressources du service en 2020. En effet, ses objectifs demandent la création de mesures rapides et efficaces, des outils de gestion, une nouvelle culture de travail avec l'élargissement du public cible et une coordination importante avec les structures ordinaires. Les processus sont désormais bien définis et les mesures identifiées. Parmi les mesures phares, on peut citer la création du projet ESPACE (Espace Social et Professionnel d'Acquisition de Compétences et d'Expériences). Dès 2021, cette mesure permettra d'améliorer et de coordonner le dispositif d'apprentissage des compétences de base pour toute personne issue de la migration mais aussi son intégration socioculturelle grâce à la multiplication des contacts avec la population autochtone.

L'année 2020 a été particulière en raison de la pandémie de la COVID-19. Le service a travaillé très rapidement à l'adaptation des prestations avec les mesures sanitaires appropriées ou à distance dans la mesure du possible. Le service a été fortement sollicité dans le cadre de la traduction et de la diffusion des informations officielles auprès des personnes allophones. En contact régulier avec l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du Canton de Neuchâtel (ORCCAN), il a contribué à trouver des solutions de traduction rapides pour les services sanitaires mais aussi dans les écoles pour permettre le contact entre les parents allophones et le corps enseignant, une intervention essentielle pour ne pas creuser les inégalités dans le domaine de l'éducation. Le confinement a aussi demandé une forte mobilisation du service auprès de la population et des associations migrantes pour garder le lien et potentiellement identifier les personnes ou les communautés en situation de vulnérabilité. De même, tous les partenaires du service ont adapté et fourni des prestations à distance en faisant preuve de créativité pour réaliser leur mandat en faveur de la population migrante.

Activités et réalisations

Expertise

Le COSM assume le secrétariat de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), présidée par M. Roland Debély jusqu'au 31 décembre 2020 ; la présidence sera reprise, dès le 1^{er} janvier 2021, par M. Matthieu Aubert. Le service est aussi chargé de la coordination du Groupe interdépartemental de coordination Intégration (GICI) qui réunit les principaux services de l'administration concernés par la mise en œuvre de l'intégration. En raison de la transversalité de ses missions, le service est associé à de nombreux groupes de pilotage et commissions aux niveaux cantonal, fédéral et international. Au niveau cantonal, nous pouvons citer la commission de naturalisation, la commission consultative en matière d'asile (CCMA), la collaboration interinstitutionnelle (CII), la coordination des mesures d'intégration professionnelle (CMIP), l'intégration professionnelle (COPIL-IP), l'aide sociale (GT-CIPOS), la coordination dans le domaine de l'asile (Directions Asile) ou encore le secteur formation (tant au niveau de la formation obligatoire que post-obligatoire). Le service est par ailleurs membre actif de la Conférence suisse des délégué-e-s cantonaux, communaux et régionaux à l'intégration (CDI) ou encore de la Conférence suisse des services d'intégration (CoSi). Le canton, via le COSM, est aussi membre du réseau international des cités interculturelles (Conseil Europe).

Accueil, conseil et information

Ce secteur d'activités comprend les prestations de consultation, médiation, formation, interprétariat ainsi que les actions d'information et de sensibilisation. Les activités du secteur couvrent les domaines de primo-information, conseil-information, interprétariat communautaire dans le cadre du PIC et la prévention des discriminations, qui reste un domaine transversal pour le service.

En raison de la pandémie, les prestations individualisées ont été réalisées en grande partie à distance et certaines activités collectives prévues ont dû être annulées ou reportées. En proposant des activités adaptées à la situation, le secteur s'est efforcé d'atteindre/de maintenir le contact avec le public fragilisé qui avait du mal à accéder aux prestations publiques.

Le secteur a réalisé un millier de consultations avec des personnes, des responsables d'associations et d'autres institutions ainsi que des professionnel-le-s des structures ordinaires (environ 16 % de moins que l'année précédente). En raison de la baisse des nouvelles entrées de migrant-e-s et du confinement, le dispositif d'accueil des personnes nouvellement arrivées a vu sa fréquentation diminuer. Au total, 39 entretiens de primo-information ont été réalisés contre 113 en 2019.

La fonction de médiation du COSM a pris de l'importance en raison de la pandémie. Le service est intervenu à 65 reprises dans des situations individuelles (environ 60 % de plus qu'en 2019). Bien que les plateformes d'échanges regroupant les associations et personnes ressources des collectivités migrantes n'ont pas pu organiser les rencontres prévues sur l'année, ces acteurs se sont remarquablement bien mobilisés durant les périodes de confinement, démontrant ainsi leur importance en tant qu'institution de relais et de mobilisation pour les collectivités issues des migrations. Au total, 98 consultations et séances de travail ont été réalisées avec les responsables associatifs dans le cadre de leurs activités et projets et des mesures liées à la pandémie (50 % de plus qu'en 2019). Le bulletin d'information mensuel COSM-Info s'est adapté à la situation avec une parution plus régulière et avec des interviews des responsables associatifs et des migrant-e-s qui ont partagé leurs expériences de mobilisation mais également les problèmes spécifiques rencontrés par les migrant-e-s pendant le confinement.

Le centre d'interprétariat et de traduction (124 interprètes pour 49 langues) a observé une diminution du nombre d'heures d'interprétariat communautaire dans tous les domaines. En revanche, le service a participé activement à la traduction et la diffusion des documents d'information relatifs à la COVID-19, à l'intention du public allophone, en collaboration étroite avec la cellule de crise du canton. Par ailleurs, le COSM a révisé ses directives sur les tarifs, lesquels sont entrés en vigueur dès le début 2021.

Dans le domaine de la prévention du racisme et des discriminations, le service a traité 25 situations liées au racisme et à la discrimination (5 de plus que l'année précédente) et a participé à plusieurs séances de coordination nationale ou régionale. En collaboration avec l'OPFE, le SRHE, l'office des statistiques et l'UniNE, un questionnaire a été préparé à l'intention de l'administration cantonale dans le cadre du monitoring de la Feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire, initiée par le Conseil d'État en 2018. Une collaboration a été mise sur pied avec les communes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, qui souhaitent également mettre en œuvre les mesures prévues par la Feuille de route. Par ailleurs, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, le Centre Dürrenmatt et le Jardin botanique, plusieurs visites commentées ont été réalisées dans le cadre de l'ouverture des structures et prestations culturelles à la population issue des migrations, conformément aux objectifs de la Feuille de route.

Une partie des actions d'information et de sensibilisation annuelles ont été annulées ou reportées, mais les formations ont pu être réalisées selon des modalités adaptées aux mesures de protection ou à distance. La fréquentation moyenne des cours a été plus faible. Initialement prévue au début du printemps, la Semaine d'action contre le racisme a été réalisée en automne, avec un format réduit, centré sur l'exposition « Nous et les autres. Des préjugés au racisme ». Au total, 35 classes de différents niveaux scolaires ont visité l'exposition. Par ailleurs, le report en 2021 de la 5^e édition du cycle de manifestations NeuchâToi, qui sera l'occasion de tirer un bilan des 30 ans de politique d'intégration neuchâteloise, a été en partie compensé par la

Encouragement de l'intégration

Ce secteur d'activités comprend la gestion des forfaits d'intégration, le traitement des demandes de subvention, la gestion de projets et de programmes et le coaching aux projets.

L'activité du secteur a principalement porté sur la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) dont l'objectif est de renforcer l'intégration sociale et professionnelle des personnes relevant des forfaits fédéraux d'intégration, c'est-à-dire des personnes réfugiées et admises provisoire (B-5 et F-7). Cet Agenda s'inscrit en complémentarité avec le Programme d'intégration cantonal (PIC). Afin de permettre aux bénéficiaires d'atteindre l'autonomie, respectivement de rejoindre les structures ordinaires (formation et emploi) et afin de poursuivre leur intégration, les champs d'action ont été les suivants :

- compétences de base : achat de places ou subventions à des structures (associatives) pour permettre dans les trois principales villes du canton un apprentissage de l'alphabétisation au niveau B1 ;
- intégration sociale : soutien aux projets tant au niveau cantonal que communal par le biais de subventions et/ou de coaching aux projets favorisant le vivre ensemble ;
- primo-information : refonte de trois dispositifs de primo-information collective (également en bilingue) et formation des enseignant-e-s à la co-construction ainsi qu'à l'enseignement plurilingue ;
- employabilité : renforcement du suivi des personnes relevant de l'asile par les conseiller-ère-s en insertion socio-professionnelle (CISP) afin de définir des plans d'intégration individualisés et les mesures pour y parvenir (stage, cours de compétences de base, acquisition de soft skills). La mise en œuvre du volet asile de la stratégie d'insertion professionnelle (IP-Asile) a démarré après plusieurs séances du groupe de travail et du COPIL-IP. Les champs de compétences encouragement à l'intégration et structures ordinaires ont été bien clarifiés. Un projet pilote soutenu par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) d'aides financières pour inciter les employeurs à engager des migrant-e-s (AFI) a été déposé. Il sera déployé en 2021 ;
- formation : coordination avec le SFPO et le CPNE (notamment le pôle « Préapprentissage et transition ») pour ajuster le dispositif et clarifier les rôles de chaque acteur. Le projet « Préapprentissage d'intégration », déjà existant pour le public asile, a été déposé pour des jeunes migrant-e-s hors asile ;
- petite enfance : outre le soutien aux projets dans le cadre des structures d'accueil (pré- et extrascolaires) afin de favoriser l'interculturalité ou soutenir la parentalité, des réflexions ont été menées avec le SPAJ notamment pour intégrer la notion d'interculturalité dans les concepts pédagogiques de toutes les structures. Un concept de soutien à la parentalité a par ailleurs été rédigé et est en cours de validation auprès du DEF depuis fin 2020. Des mesures de garde d'enfants ont été soutenues pour permettre aux parents de suivre les mesures d'intégration proposées et offrir un lieu de sociabilisation et de valorisation de la diversité ;
- monitoring : afin de répondre aux exigences du SEM, un nouvel outil a été développé conjointement avec le SIEN (Centralis). Sur la base des informations introduites par les AS/CISP, l'outil permet de remplir les rapports annuels pour mesurer l'atteinte des objectifs d'AIS, d'assurer le suivi individuel des personnes, de définir des plans d'intégration individuels, de préavisier l'accès aux mesures individuelles, de visibiliser l'offre et les mesures d'intégration et, enfin, d'inscrire les bénéficiaires sur liste d'attente pour les cours de compétences de base coordonnés par le COSM ;
- processus : grâce aux stratégies cantonales qui se sont développées et à la clarification du cadre global, la modélisation du processus AIS et ses différents segments ont été clarifiés. Les moments d'évaluation, les critères à remplir pour passer d'un segment à l'autre et la personne devant assurer le case management ont été clarifiés.

À noter encore le travail important pour la conceptualisation et la mise en œuvre du projet ESPACE. Le canton souhaitait innover dans la manière d'enseigner les compétences de base aux personnes allophones tout en créant des opportunités d'échanges et de rencontres avec le reste de la population neuchâteloise. Deux sites vont ouvrir leurs portes à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds en février 2021. Géré par l'État sous l'égide du COSM et du service des migrations (SMIG), la particularité d'ESPACE est de fonctionner en gouvernance partagée. L'ensemble des partenaires, mais également les apprenant-e-s, prendront part aux processus pour faire vivre ESPACE, dans une logique d'intelligence collective et de dynamique participative. La structure travaille ainsi avec et pour les migrant-e-s, mais aussi avec le tissu associatif local (un appel à projets a été lancé en août avec 16 partenariats conclus à fin décembre) dont les apports et compétences contribuent à l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de la migration notamment. Des cours de compétences de base, des activités, un lieu de vie, un restaurant et une halte-garderie viennent enrichir l'offre d'ESPACE.

Naturalisation

Le secteur « Naturalisations » est mandaté par le service de la justice pour réaliser les enquêtes et entretiens de naturalisation. En 2020, 409 dossiers ont été transmis par le service de la justice au COSM (365 en 2019), 386 dossiers ont été traités. De plus, 12 enquêtes complémentaires et une audition rogatoire ont été réalisées.

Prestations transversales

L'équipe interdisciplinaire du COSM comprend 17 personnes (11,81 EPT). Situé à la Chaux-de-Fonds, le service dispose d'un espace de consultation à Neuchâtel et au Val-de-Travers. Les collaboratrices administratives assurent l'accueil et le soutien aux bénéficiaires. En termes de gestion, l'administration participe également au soutien aux prestations et l'engagement d'une responsable financière du service a permis le développement d'outils de gestion et de gagner ainsi en efficience.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	2'749'227	3'648'221	2'734'133	-914'088	-25.1%	-15'093	-0.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	0	0	20	+20	--	+20	--
43 Revenus divers	45'975	19'500	28'196	+8'696	+44.6%	-17'779	-38.7%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	2'424'390	3'340'721	2'346'200	-994'521	-29.8%	-78'190	-3.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	278'862	288'000	359'717	+71'717	+24.9%	+80'855	+29.0%
Charges d'exploitation	3'969'877	5'369'821	4'129'051	-1'240'770	-23.1%	+159'175	+4.0%
30 Charges de personnel	1'651'030	1'699'332	1'730'435	+31'103	+1.8%	+79'405	+4.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	78'168	69'200	151'818	+82'618	+119.4%	+73'650	+94.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	1'938'793	2'856'120	1'464'624	-1'391'496	-48.7%	-474'169	-24.5%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	301'886	745'169	782'175	+37'006	+5.0%	+480'289	+159.1%
Résultat d'exploitation	-1'220'650	-1'721'600	-1'394'918	+326'682	+19.0%	-174'268	-14.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-1'220'650	-1'721'600	-1'394'918	+326'682	+19.0%	-174'268	-14.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-1'220'650	-1'721'600	-1'394'918	+326'682	+19.0%	-174'268	-14.3%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	16.00	18.00	17.00	-1.00	-5.6%	+1.00	+6.3%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.21	11.81	11.81	+0.00	0.0%	+0.60	+5.4%

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont principalement constitués de subventions fédérales octroyées dans le cadre du PIC, d' AIS via les forfaits d'intégration et du programme de réinstallation. En ce qui concerne les forfaits d'intégration, ceux-ci couvrent à l'identique les charges. L'écart de CHF -1 million correspond à une diminution de charges notamment dans le groupe 36.

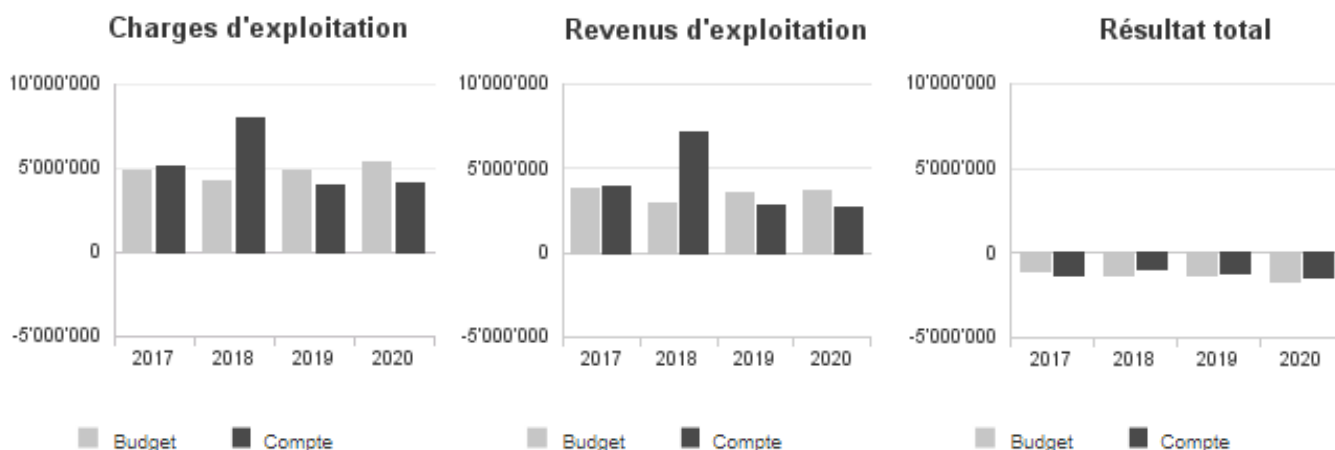
L'augmentation aux comptes des charges de personnel (30) correspond principalement à une variation de la provision des heures supplémentaires effectuées dans le cadre de la suppléance lors de congés maternité ainsi que des heures subventionnées effectuées pour la mise en œuvre du projet ESPACE.

Le dépassement au niveau du groupe 31 est principalement lié aux honoraires du groupe de coordination du projet ESPACE ainsi qu'au mandat de formation à la gouvernance partagée qui régit le mode de fonctionnement d'ESPACE. La majorité de ces coûts ont été couverts par la subvention fédérale.

L'écart constaté dans les charges de transfert (36) est notamment dû à une stratégie plus efficace des conseiller-ère-s en insertion socio-professionnelle (avec la mise en place notamment de nombreux stages moins coûteux que d'autres mesures d'insertion) et à une meilleure définition des plans d'intégration individuels. Par ailleurs, en raison des restrictions liées à la pandémie, plusieurs événements ont dû être reportés en 2021, dont en particulier le projet NeuchàToi. Le solde de l'écart de ce groupe est lié à un reclassement des honoraires ESPACE budgétés en 36 et imputés en 31 au réel ainsi que la dissolution partielle de la provision "Transition AIS" dont les charges sont comptabilisées en prestations internes (39).

Conformément au budget, l'effectif du COSM a augmenté de 0,6 EPT avec l'engagement d'une responsable financière dès le mois de juin.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	943
Coûts salariaux et de structure	33'338	75'105
Coûts des services centraux	2'885	11'323
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	36'223	87'371

Commentaires

Le dépassement des coûts salariaux provient principalement du reclassement de la prestation « Expertise, représentation et réseautage » anciennement imputée sous la prestation transversale « Conduite de service » et désormais isolée dans un élément analytique séparé attribué au groupe « Expertise ». Les coûts des services centraux étant ventilés en fonction des heures attribuées à chaque prestation, l'augmentation des coûts des services centraux est aussi due au reclassement de la prestation mentionnée ci-dessus.

Accueil, conseil et information (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	18'000	23'120
Coûts salariaux et de structure	723'674	646'918
Coûts des services centraux	127'789	104'089
Revenus	345'467	413'480
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	523'996	360'648

Commentaires

Les prestations du secteur « Accueil, conseil et information » se sont adaptées au contexte pandémique. Les activités de consultations et de médiations ont notamment été inférieures au budget expliquant une diminution de coûts salariaux affectés à ce groupe. Les revenus sont quant à eux favorables grâce à une meilleure répartition des heures allouées sur les prestations subventionnées par les forfaits fédéraux d'intégration.

Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Encouragement de l'intégration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	134'000	90'698
Coûts salariaux et de structure	713'851	794'827
Coûts des services centraux	126'055	125'801
Revenus	435'634	701'694
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	538'272	309'631

Commentaires

Le groupe de prestations lié à « l'Encouragement de l'intégration » comprend notamment le projet ESPACE dont la mise en œuvre en 2020 a occasionné une augmentation des coûts salariaux et de structure. Par ailleurs, la variation de coûts salariaux s'explique aussi par un biais technique liés aux salaires occasionnels qui sont imputés sur le centre de coûts lors du processus de budgétisation mais directement sur les OTP dans la réalité. L'augmentation des revenus est principalement liée au projet ESPACE dont les heures ont pu être financées par les forfaits fédéraux d'intégration.

Enquêtes d'intégration (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	245'669	250'643
Coûts des services centraux	43'381	43'035
Revenus	140'000	121'195
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	149'049	172'482

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les activités en lien avec les enquêtes de naturalisation. Les émoluments encaissés ont été légèrement inférieurs suite aux restrictions sanitaires liées à la pandémie, les entretiens de naturalisation ayant dû être temporairement suspendus.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Programme d'intégration	152'972	306'370	204'808
Projets d'intégration	251'600	260'000	260'000
Programme de réinstallation	0	0	0
Transition AIS	0	0	-1
Total charges (+) / revenus (-) nets	404'572	566'370	464'807

Commentaires

La rubrique « Programme d'intégration » représente la part des charges de transfert de la subvention cantonale. La diminution est principalement liée au report de plusieurs événements suite à la pandémie. L'amendement COVID au budget 2021 du COSM se monte à près de CHF 58'000 et correspond au report des événements dont la manifestation NeuchàToi cité ci-dessus.

Le programme de réinstallation a pour objectif l'intégration des groupes de réfugiés à réinstaller ; il est totalement financé par la Confédération d'où la charge nette nulle. La charge brute s'est élevée, en 2020, à CHF 127'000.

La transition AIS correspond à la provision créée à fin 2018 et à son utilisation en faveur des personnes ayant reçu une décision avant le 1^{er} mai 2019. Le montant de cette rubrique est toujours égal à zéro, les charges dépensées étant compensées par une diminution de même montant de la provision. Aux comptes 2020, les dépenses effectives ont été de CHF 1'028'565 ; le solde de la provision, au 31.12.2020, s'élève à CHF 3'541'217. La somme utilisée correspond aux coûts liés au public cible de la provision dont principalement les mesures individuelles, les cours de compétences de base et les conseiller-ère-s en insertion socio-professionnelle (CISP), y compris les heures de coordination effectuées par le COSM.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2019	2020	2020
Ecart statistiques RH	0	-92'310	0
Frais de rappel	0	0	-20
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	-92'310	-20

Commentaires

3.12.8. Service de l'action sociale (SASO)

Missions principales

Le service de l'action sociale (SASO) est chargé des missions suivantes :

- appliquer la législation sur l'action sociale ;
- appliquer la législation concernant l'harmonisation et la coordination des prestations sociales ;
- appliquer la législation sur le recouvrement et l'avance des contributions d'entretien ;
- appliquer la législation sur les aides à la formation (bourses et prêts d'études) ;
- appliquer la loi d'introduction de la loi fédérale sur l'assurance-maladie ;
- appliquer la législation sur la lutte et la prévention contre le surendettement ;
- assurer la coordination de l'action sociale dans le canton ;
- prévenir les causes d'indigence et d'exclusion sociale ;
- favoriser l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle des personnes dans le besoin ;
- conseiller et surveiller les autorités d'aide sociale.

En plus de ces missions listées à l'article 10 du règlement d'organisation du DEAS, le SASO a également pour mission la gestion de la facture sociale harmonisée.

Évolution de l'environnement et des tâches

Événement sans précédent dans l'histoire proche, la crise sanitaire a nécessité une attention particulière du service de l'action sociale, que ce soit en termes de suivi régulier de l'évolution de la précarité dans la population neuchâteloise (lutte contre l'exclusion) ou encore d'adaptation du dispositif de prestations sociales (par exemple, création d'un subside LAMal extraordinaire ; cf. « Activités et réalisations ») et de mise en place d'une nouvelle organisation du travail des entités du service.

Par ailleurs, la quasi-totalité des domaines précités sous « Missions principales » a fait l'objet, dans le rapport 20.013, d'un état des lieux dans le cadre de la suite donnée au 1^{er} rapport sur la redéfinition des prestations sociales (18.034). Dans le domaine des avances de contributions d'entretien, le 2^e semestre 2020 a ainsi pu être consacré à la préparation de la prolongation des interventions de l'ORACE (fourchette de 24 à 60 mois nouvellement fixée dans la loi), avec objectif d'opérationnalisation au 1^{er} juillet 2021. Dans l'aide sociale, le projet RAISONE (Repenser l'aide sociale neuchâteloise) a été priorisé par rapport au développement d'un concept de prestation complémentaire cantonale (PCC), à réactiver ultérieurement dès 2021.

Enfin, la facture sociale harmonisée a été corrigée au bouclage provisoire 2020, tenant ainsi compte des montants mis à la charge de la Ville de La Chaux-de-Fonds suite au règlement du dommage lié aux dysfonctionnements avérés de son service social. Au total, un montant de CHF 1'441'950 a été sorti de la facture sociale, permettant ainsi d'éviter que l'État et les autres communes ne subissent le dommage financier identifié. Un rapport d'information à ce sujet sera soumis au Grand Conseil au 1^{er} semestre 2021.

Activités et réalisations

Politique d'action sociale

La crise sanitaire mondiale et ses effets sur la population neuchâteloise ont évidemment été un sujet de très grande préoccupation pour la direction du SASO tout au long de l'année. Dès le printemps 2020, une veille active a été mise en place, permettant d'être en connexion régulière avec les acteurs du domaine de l'action sociale dans le Canton de Neuchâtel, que ce soit les responsables des sept guichets sociaux régionaux (GSR) ou les directions des principaux partenaires privés comme le Centre social protestant, Caritas ou la FAS (Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale). Ces derniers sont intervenus pour des soutiens ponctuels et urgents à l'attention de la population la plus fragile du canton, ils ont en ce sens entièrement joué leur rôle « sur le terrain », concrétisant la complémentarité de l'action sociale privée, en appui de l'action des collectivités publiques.

En 2020, la direction du SASO a élaboré deux projets de rapports à l'attention du Conseil d'État qui ont été largement validés par le Grand Conseil dans sa session de juin 2020 : « Création d'un dispositif de lutte contre le surendettement » (20.012) et « Suite de la redéfinition des prestations sociales » (20.013).

Contributions d'entretien

L'année 2020 a été marquée par une hausse significative des dépenses relatives aux avances de pensions alimentaires. En effet, le montant global des avances servies par l'ORACE s'élève à CHF 2'547'000, ce qui correspond à une augmentation d'environ 17 % par rapport à 2019. Deux facteurs principaux sont à l'origine de cette évolution : le nombre de bénéficiaires, qui a sensiblement augmenté (en moyenne mensuelle : 363 bénéficiaires en 2020 contre 309 en 2019, soit +17 %), et le montant de l'avance mensuelle moyenne, qui a atteint la somme de CHF 585 (contre CHF 576 en 2019). Le premier facteur est manifestement la conséquence de la crise économique liée à la pandémie, étant précisé que le régime des avances est doublement impacté par une telle crise (effets négatifs tant sur les débiteurs de pensions que sur les créanciers alimentaires).

Service de l'action sociale (SASO)

Le second facteur est quant à lui probablement lié aux premières répercussions du nouveau droit de l'entretien de l'enfant qui a entraîné une hausse du montant de certaines pensions.

La réforme cantonale du régime des avances, introduite en 2019, continue par ailleurs de produire des effets positifs sur le plan social, puisqu'en 2020, elle a permis à 233 personnes de ne pas ou de ne plus dépendre de l'aide sociale.

Sur un plan plus général, en 2020, l'ORACE a ouvert 229 nouveaux dossiers de recouvrement, dont 158 incluaient une demande d'avances. S'agissant du nombre total de dossiers, il s'élève à 3'111 (+110 par rapport à 2019). En ce qui concerne la dépense effective à charge des collectivités (différence entre les avances octroyées et les avances recouvrées), elle s'élève à CHF 946'000, ce qui correspond à un taux de recouvrement de 63 %. Enfin, dans le cadre de ses démarches de recouvrement, qui constituent l'essentiel de son activité, l'ORACE a entrepris en 2020 un total de 311 procédures judiciaires (civiles, pénales, LP).

Aide sociale

La pandémie n'a pas encore eu d'effets statistiques marqués en 2020 car il n'y a pas eu de recours accru à l'aide sociale dans le Canton de Neuchâtel. Ce domaine a connu une année relativement stable sous plusieurs angles d'analyse. Le nombre de nouveaux dossiers d'aide sociale ouverts en 2020, soit 1'892, est plus faible que celui de l'année précédente (2'119). Parallèlement, le nombre de fermetures de dossiers a lui aussi reculé, ce qui s'explique par la difficulté de retour sur le marché de l'emploi en raison de la crise sanitaire. À fin 2020, par le jeu des ouvertures et fermetures successives durant l'année, on constate une très légère diminution des dossiers gérés par les sept services sociaux régionaux (SSR). Concernant les dépenses d'aide sociale générées en 2020 (aide matérielle versée par les SSR et les services sociaux privés, en tant qu'autorités d'aide sociale, et par l'ODAS), le montant, encore provisoire à ce stade, est estimé à CHF 98'480'550, ce qui représente une diminution de 1,25 % par rapport à 2019. Les comparaisons avec l'exercice précédent sont toutefois rendues plus difficiles en raison d'une adaptation comptable (passage au principe d'échéance) d'un SSR important qui boucle un exercice 2020 de onze mois au lieu de douze. Sans cette opération, les dépenses 2020 auraient connu au niveau cantonal une augmentation d'environ 1,9 %. Dans le domaine de l'insertion sociale et socio-professionnelle, la pandémie a quelque peu ralenti l'activité et les placements, lors des phases de semi-confinement notamment. Malgré cela, les programmes ou mesures ont proposé au total en 2020 quelque 506 places socio-professionnelles (à mi-temps). Pas moins de 1'159 bénéficiaires de l'aide sociale ont signé un contrat d'insertion (1'367 en 2019) ; parmi ceux-ci, 55 % ont intégré un programme d'insertion financé par l'ODAS et 45 % ont bénéficié d'un placement ISP individuel.

Enfin, les travaux liés à la réforme de l'aide sociale (RAISONE) ont bien avancé en 2020. Deux rapports importants des groupes de travail ont été validés par le Conseil de la facture sociale. Le premier porte sur la simplification l'octroi de l'aide sociale par les services sociaux, avec la mise en place de nouvelles normes d'aide matérielle. Le Conseil d'Etat a validé la proposition et fixé l'entrée en vigueur au 1^{er} avril 2021. Le second ambitionne de proposer dans les services sociaux un suivi différencié harmonisé, davantage orienté sur les besoins de l'utilisateur (aide matérielle et aide personnelle). L'organisation fine de ce projet se fera en étroite collaboration entre le canton (SASO) et les communes (SSR), en vue d'une implémentation dès 2022. Pour terminer, en raison des retards de développement provoqués par la crise sanitaire, l'objectif d'entrée en production de la nouvelle application informatique de l'aide sociale (Projet LIANE) a été repoussé et est désormais fixé pour la fin de l'année 2021.

Aides à la formation

Le tableau ci-dessous présente le résultat des deux dernières années de formation concernant l'octroi par l'OCBE de bourses (non remboursables) et de prêts d'études (à rembourser, sans intérêt).

Pour l'année 2019-2020, on enregistre une légère hausse du nombre de boursiers (+39 bénéficiaires), mais surtout une augmentation de plus de CHF 500'000 du montant total versé au titre des bourses. Le nombre de bénéficiaires de prêts est, quant à lui, en très légère hausse (+2) mais les montants attribués sont en baisse. Le montant moyen d'un prêt s'élève à un peu plus de CHF 6'100 pour une année ; il peut être renouvelé durant la formation.

Niveau de formation	2018-2019			2019-2020			Variations en %	
	Nb. Boursiers	Montants (en CHF)	Moyenne	Nb. Boursiers	Montants (en CHF)	Moyenne	Nb. Boursiers	Montants
Secondaire II	511	2'611'213	5'110	529	2'759'603	5'217	+3,52	+5,68
Tertiaire	387	3'218'217	8'316	408	3'613'405	8'856	+5,43	+12,28
Total bourses	898	5'829'230	6'491	937	6'373'008	6'802	+4,34	+9,33
Prêts d'études	24	171'520	7'147	26	158'720	6'105	+8,3	-7,46

Assurance-maladie (LAMal)

La hausse des primes d'assurance-maladie pour l'année 2020 dans le Canton de Neuchâtel, toutes classes d'âges confondues, s'est élevée en moyenne à +2,9%. Dans le détail, les primes des catégories des adultes (dès 26 ans) ont été majorées de +2,5%, celles des jeunes adultes (19-25 ans) de +3,4%, et celles des enfants (0-18 ans) de +2,8%.

Le modèle de réduction individuelle des primes (subsidés LAMal) est demeuré inchangé en regard de 2019, année de la mise en place de la réforme des subsidés ordinaires dans la cadre de la redéfinition des prestations sociales (voir rapports 18.034 et 20.013). Il reprend les adaptations apportées suite à l'ATF du 22 janvier 2019, no 8C.228/2018 et a permis, en 2020, d'assurer

Service de l'action sociale (SASO)

un soutien au paiement des primes des enfants et des jeunes adultes en formation initiale de l'ensemble des ménages à revenus modestes, ainsi que d'une partie suffisante des ménages à revenus moyens.

En 2020, le nombre total de bénéficiaires de subsides LAMal s'est élevé dans le canton de Neuchâtel à 33'789 personnes pour un montant total de CHF 124,8 millions (CHF 121,2 millions en 2019). La répartition des bénéficiaires dans les différentes catégories se présente comme suit :

Catégories de bénéficiaires	En millions de CHF	*Nombre de personnes
PC à l'AVS-AI	66,7	12'024
Aide sociale	36,7	10'388
Subsides ordinaires (Ad. class. 1-10)	14,2	5'340
**OSL (Enfants + étudiants)	7,2	6'037
***Total	124,8	33'789

* Considère une moyenne arithmétique (nombre de mois subsidiés divisé par 12 mois)

** OSL (art. 65 al. 1 bis LAMal), réduction des primes d'au moins 50 % en faveur des enfants et des jeunes adultes en formation issus de familles de condition économique modeste.

*** À relever que ces données chiffrées recensent uniquement les subsides attribués et validés par les assureurs du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année considérée.

À noter encore qu'au titre des mesures sociales spécifiquement mises en place à la suite de la pandémie, l'OCAM a octroyé durant l'année 2020 près de CHF 400'000 de subsides extraordinaires, afin de soutenir les indépendants dans le paiement de leurs primes d'assurance-maladie.

Enfin, dans le cadre du système de la « quasi-automaticité », sur les 2'847 coupons envoyés suite à des taxations fiscales, 2'109 ont été retournés dans les délais et traités par l'OCAM. Sur les 2'109 coupons traités, 1'601 ont donné droit à l'attribution d'un subside, 481 ont dû faire l'objet d'un renvoi auprès d'un guichet social régional pour examen suite à un changement de situation financière et/ou personnelle et 27 personnes n'ont formellement pas revendiqué de subside.

Prestations transversales

Le Conseil d'État a validé, en toute fin d'année 2020, les grandes lignes d'une réorganisation prévue pour l'entier du service (projet OPTI-SASO) et à implémenter par étapes en 2021. Il a notamment accédé à la désignation d'une cheffe de service adjointe dès le 1^{er} janvier 2021 et à la création d'une nouvelle unité « recherches et analyses » (URAS) rattachée à la direction.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	135'174'831	142'567'520	136'071'306	-6'496'214	-4.6%	+896'476	+0.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	8'394'733	5'523'000	5'761'642	+238'642	+4.3%	-2'633'091	-31.4%
43 Revenus divers	58'614	28'500	94'002	+65'502	+229.8%	+35'388	+60.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	103'722'744	112'598'700	108'948'055	-3'650'645	-3.2%	+5'225'311	+5.0%
47 Subventions à redistribuer	22'738'273	24'201'400	21'106'625	-3'094'775	-12.8%	-1'631'648	-7.2%
49 Imputations internes	260'467	215'920	160'983	-54'937	-25.4%	-99'484	-38.2%
Charges d'exploitation	279'297'091	304'798'417	287'640'826	-17'157'591	-5.6%	+8'343'735	+3.0%
30 Charges de personnel	5'403'449	5'760'556	5'461'515	-299'041	-5.2%	+58'066	+1.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'099'493	1'296'433	1'290'631	-5'802	-0.4%	-1'808'863	-58.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	222'566'239	244'212'167	229'605'617	-14'606'550	-6.0%	+7'039'378	+3.2%
37 Subventions redistribuées	22'738'273	24'201'400	21'106'625	-3'094'775	-12.8%	-1'631'648	-7.2%
39 Imputations internes	25'489'636	29'327'861	30'176'438	+848'577	+2.9%	+4'686'802	+18.4%
Résultat d'exploitation	-144'122'260	-162'230'897	-151'569'520	+10'661'377	+6.6%	-7'447'260	-5.2%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-144'122'260	-162'230'897	-151'569'520	+10'661'377	+6.6%	-7'447'260	-5.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-144'122'260	-162'230'897	-151'569'520	+10'661'377	+6.6%	-7'447'260	-5.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	57.00	57.00	55.00	-2.00	-3.5%	-2.00	-3.5%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.00	43.50	41.70	-1.80	-4.1%	-0.30	-0.7%

Commentaires

Globalement le résultat des comptes 2020 est meilleur que le budget car les deux principales charges de transfert, à savoir l'aide sociale et les subsides LAMal, ont été moins importantes que prévu. Cette situation s'explique principalement par le fait que le budget 2020 a été élaboré sur une base trop prudente. En effet, après plusieurs années d'augmentation, lesdites dépenses se sont stabilisées entre 2017 et 2019 puis ont connu des baisses importantes, ceci sous l'effet des nombreuses réformes menées et d'une conjoncture économique favorable à partir de 2018. Ainsi, lors de l'élaboration du budget 2020 dans le courant du 1^{er} semestre 2019, le début de baisse des dépenses à peine constaté aux comptes 2018 n'a pas été pris en compte dans sa juste dimension, conduisant à un budget 2020 surestimé.

Parallèlement, les comptes 2020 montrent également que les prestations sociales octroyées par le SASO n'ont pas été significativement impactées par la crise actuelle, à l'exception des avances de contributions d'entretien. Cette situation résulte des effets du dispositif déployé par la Confédération et le canton en amont des prestations octroyées par le SASO.

Les revenus présentent deux écarts significatifs dans les groupe 46 et 47. L'écart du groupe 46 relève de deux éléments : d'une part, la subvention fédérale pour les subsides LAMal est inférieure de CHF 2,1 millions (le budget est basé sur un montant provisoire communiqué par la Confédération) et, d'autre part les montants reçus des communes au titre de la facture sociale sont inférieurs au budget car les dépenses des subsides LAMal le sont. L'écart du groupe 47 découle quant à lui des dépenses d'aide sociale moins élevées que prévu à redistribuer entre les communes dans le cadre de la facture sociale. Cette situation explique également l'écart identique apparaissant dans le groupe 37.

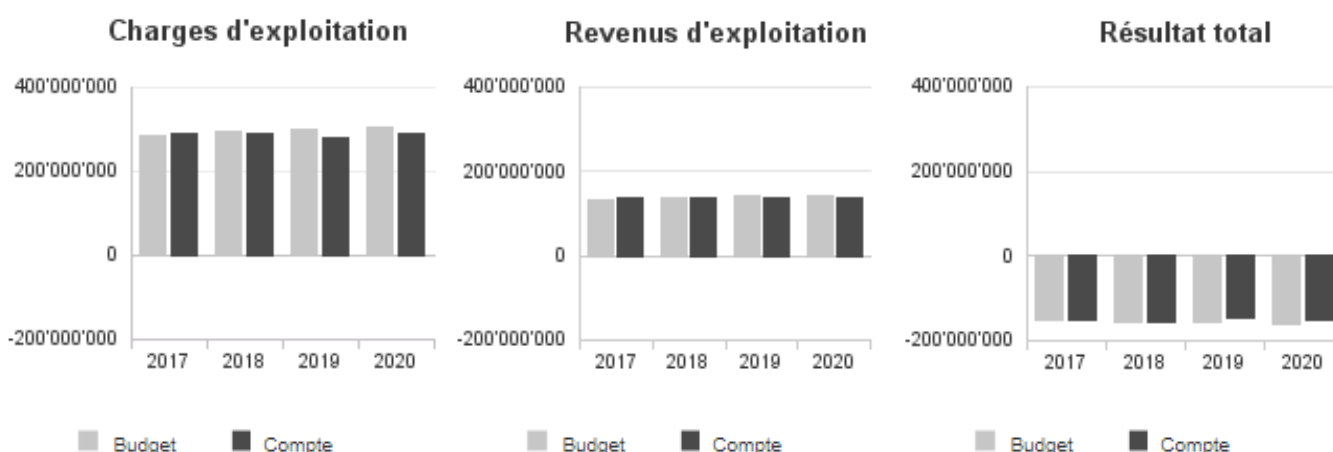
Service de l'action sociale (SASO)

Les dépenses de personnel présentent un écart favorable de près de CHF 300'000. Cet écart relève exclusivement des montants qui étaient prévus au budget au titre des crédits d'engagement relatifs au programme d'impulsion (réformes des prestations sociales) et à la lutte contre le surendettement. Suite à des retards pris dans ces projets notamment dus à la crise sanitaire, les montants mis à disposition ont été reportés sur les budgets des années suivantes. Les dépenses relatives à l'effectif pérenne du service sont quant à elles conformes au budget.

L'écart enregistré dans le groupe 36 par rapport au budget relève comme indiqué plus haut des subsides LAMal (CHF -7,8 millions) et de l'aide sociale des services sociaux régionaux (CHF -6 millions). S'agissant des subsides LAMal, les dépenses 2020 sont en augmentation d'environ 6,8 millions par rapport à 2019. Cette augmentation provient de l'adaptation des subsides à la progression des primes d'assurance, l'effectif des bénéficiaires étant resté stable. Elle s'explique également par un écart favorable important sur le transitoire 2018 dont a bénéficié l'exercice 2019. Concernant l'aide sociale, il convient en premier lieu de rappeler que seule la part de 60% de l'État aux dépenses nettes des SSR figure dans les comptes. Considérées sur une base de 100%, les dépenses effectivement enregistrées sont inférieures de CHF 9,4 millions par rapport au budget. Outre le contexte d'élaboration du budget précédemment expliqué, deux éléments particuliers relatifs au SSR de La Chaux-de-Fonds conditionnent le résultat 2020. D'une part, des dépenses du SSR pour CHF 1,4 million (montant à 100%) n'ont pas été prises en compte dans les dépenses d'aide sociale partagées par le canton et les communes (elles sont donc restées à charge de la Ville). Cette décision fait suite aux résultats des contrôles sur site menés par l'ODAS qui ont mis en évidence des dysfonctionnements au sein de ce SSR. D'autre part, le SSR de La Chaux-de-Fonds a effectué une modification comptable en cours d'année (passage au principe d'échéance) qui implique que certaines dépenses ont été comptabilisées sur l'exercice 2020 pour onze mois seulement au lieu de douze, conduisant à un écart favorable d'environ CHF 2,9 millions (montant à 100%).

Le groupe 39 enregistre principalement les dépenses qui sont refacturées par d'autres services au SASO pour entrer dans la facture sociale. L'écart au regard du budget provient des moyens supplémentaires qui ont été déployés par le service de l'emploi pour éviter une diminution des places de travail dans le canton suite à la crise. Ces dépenses supplémentaires sont en partie compensées par des dépenses moins importantes que prévu refacturée par le service des migrations pour le domaine de l'asile.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	7'200	6'051
Coûts salariaux et de structure	1'136'666	1'205'270
Coûts des services centraux	434'922	415'694
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'578'788	1'627'015

Commentaires

Ce groupe inclut les prestations relatives aux avances de pensions alimentaires et à leur recouvrement. Les coûts et produits aux comptes 2020 n'appellent pas de commentaire particulier.

Aide sociale (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	80'900	80'900
Coûts salariaux et de structure	1'267'844	1'561'908
Coûts des services centraux	485'115	537'109
Revenus	87'800	88'160
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'746'059	2'091'758

Commentaires

Ce groupe inclut les prestations relatives au conseil et au contrôle des SSR, à l'insertion socio-professionnelle et aux prestations à des bénéficiaires de l'aide sociale. L'écart entre les comptes et le budget au niveau des coûts salariaux et de structures ne découle pas de dépenses réelles supérieures au budget, mais paradoxalement de dépenses moins importantes. Plus précisément, le budget prévoyait une utilisation plus importante du crédit d'engagement du programme d'impulsion, qui implique au niveau analytique une diminution des charges du centre de coûts (du fait justement du financement par le crédit). Comme le crédit d'engagement a finalement été moins sollicité que prévu, la diminution de charge du centre de coûts a été moindre qu'au budget et il en résulte des charges de structure plus importantes réparties proportionnellement sur tous les groupes de prestations du service et principalement sur les groupes aide sociale et assurance-maladie qui sont les deux plus grands groupes.

Aide à la formation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	400	0
Coûts salariaux et de structure	479'620	472'390
Coûts des services centraux	183'517	161'648
Revenus	0	85
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	663'536	633'953

Commentaires

Ce groupe inclut les prestations relatives aux bourses et aux prêts d'études. Les coûts et produits aux comptes 2020 sont conformes au budget et n'appellent pas de commentaire particulier.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	400
Coûts salariaux et de structure	1'865'188	2'133'409
Coûts des services centraux	713'676	736'233
Revenus	28'500	7'880
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'550'363	2'862'162

Commentaires

Ce groupe inclut les prestations relatives à l'octroi des subsides LAMal, à la gestion du contentieux LAMal et à la gestion de l'affiliation. Les émoluments facturés pour l'affiliation ont été inférieurs aux prévisions. L'écart entre les comptes et le budget au niveau des coûts salariaux et de structures ne découle pas de dépenses réelles supérieures au budget, mais paradoxalement de dépenses moins importantes. Plus précisément, le budget prévoyait une utilisation plus importante du crédit d'engagement du programme d'impulsion, qui implique au niveau analytique une diminution des charges du centre de coûts (du fait justement du financement par le crédit). Comme le crédit d'engagement a finalement été moins sollicité que prévu, la diminution de charge du centre de coûts a été moindre qu'au budget et il en résulte des charges de structure plus importantes réparties proportionnellement sur tous les groupes de prestations du service et principalement sur les groupes aide sociale et assurance-maladie qui sont les deux plus grands groupes.

Politique d'action sociale (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	91'000	14'560
Coûts salariaux et de structure	274'816	223'641
Coûts des services centraux	104'005	76'462
Revenus	50'000	1'960
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	419'821	312'702

Commentaires

Ce groupe inclut les différentes prestations de coordination de l'action sociale au niveau cantonal et intercantonal. Les coûts directement imputables relèvent principalement des indemnités LAVI, pour lesquelles la provision a pu être réévaluée à la baisse, compensant en grande partie les dépenses réalisées pendant l'année. L'écart d'environ CHF 50'000 qui se retrouve tant dans les coûts salariaux que les revenus correspond au montant qui avait été budgété pour l'engagement d'une ressource temporaire dans le cadre de la lutte contre le surendettement. Le projet ayant pris du retard notamment à cause de la crise sanitaire, l'engagement n'a finalement eu lieu que début 2021.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Centres consultation LAVI	355'513	300'000	239'028
Contentieux LAMal	14'863'347	17'501'000	15'336'743
Convention franco-suisse d'assistance	-2'720'310	0	0
Participation aux SSR et GSR	4'845'584	4'800'000	4'807'536
Subventions institutions privées	1'440'740	10'600	10'430
Total charges (+) / revenus (-) nets	18'784'874	22'611'600	20'393'737

Commentaires

Un écart favorable important apparaît aux comptes 2020 au titre du contentieux LAMal. Cet écart découle de la répercussion sur les comptes 2020 du ralentissement de l'augmentation des primes d'assurance-maladie et de la conjoncture favorable qui ont limité les défauts de paiement des primes et participations aux coûts durant les années 2018 et 2019 (sachant qu'il existe un décalage d'environ 12 à 18 mois entre le défaut de paiement et la prise en charge par l'État). Ces effets positifs identifiés ont été pris en compte de manière trop prudente au moment de l'élaboration du budget 2020.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Charges subventions redistribuées	22'738'273	24'201'400	21'106'625
Frais de rappel	-2'010	0	-1'340
Revenus divers	0	0	-2'900
Revenus subventions redistribuées	-22'738'273	-24'201'400	-21'106'626
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'010	0	-4'241

Commentaires

Les écarts importants dans les groupes 37 et 47 découlent des charges d'aide matérielle moins élevées à redistribuer entre les communes dans le cadre de la facture sociale.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
PI-Réformes	En cours	156'810	0	156'810	690'050	0	690'050	61'551	0	61'551
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	0	0	0	150'000	0	150'000	163'275	0	163'275
Prêts d'études	En cours	158'910	314'679	-155'769	0	215'000	-215'000	0	85'702	-85'702
Total		315'720	314'679	1'041	840'050	215'000	625'050	224'826	85'702	139'124

Commentaires

Dans le cadre du crédit du programme d'impulsion, le budget 2020 du SASO prévoyait l'engagement de 2 EPT durant l'année entière et un montant de CHF 200'000 pour des mandats externes. Finalement, avec le retard pris dans le projet suite à la crise sanitaire, le SASO n'a pas procédé à l'engagement de nouvelles ressources (0,8 des 2 EPT sont déjà occupés depuis 2019) et n'a pas octroyé de mandats. Les montants ont été reportés sur les exercices 2021 et 2022.

Les prêts d'études octroyés, au travers du nouveau crédit d'engagement quadriennal, correspondent aux prévisions et à la moyenne des années précédentes. Les remboursements des prêts octroyés les années précédentes sont en revanche en deçà des prévisions, notamment parce que la crise a limité les capacités de remboursements des bénéficiaires de prêts.

Facture sociale

Charges (+) / revenus (-) nets de la facture sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Aide sociale	64'656'493	68'748'200	62'281'068
Alfa Sal	3'430'837	3'475'600	3'406'824
Avances contribution d'entretien	211'191	420'000	467'370
Bourses d'études	3'013'571	3'012'000	3'521'347
Financement LACI	2'609'370	2'850'700	2'983'800
Intégration socio-professionnelle	6'086'524	6'162'380	7'285'430
Lutte contre les abus	856'519	1'039'900	688'753
Partenariat social privé	1'567'695	2'813'600	2'842'270
Subsides LAMal	35'432'636	43'448'300	40'104'770
Total charges (+) et revenus (-) nets	117'864'836	131'970'680	123'581'632

Commentaires

Les chiffres indiqués dans le présent tableau correspondent à la part de 60% supportée par l'État pour les différentes composantes de la facture sociale (art. 25c RELASoc), les communes assumant les autres 40% des charges. Les montants présentés sont exprimés en charges nettes ; ils correspondent pour chaque composante aux dépenses diminuées des subventions fédérales et des remboursements de prestations.

Globalement le résultat de la facture sociale 2020 montre que les prestations qui la composent n'ont pas été significativement impactées par la crise économique liée à la pandémie, grâce au dispositif déployé en amont par la Confédération et le Canton. Deux domaines font exception, à savoir l'intégration socio-professionnelle, car des moyens supplémentaires ont été déployés par le service de l'emploi pour éviter une diminution des places de travail dans le canton, et les avances de contributions d'entretien, car l'effet de la crise se fait sentir à la fois sur la situation financière des débiteurs de pensions et celle des créanciers alimentaires.

Le résultat de la facture sociale 2020 montre également un écart favorable important par rapport au budget. Cet écart important qui apparaît entre les comptes et le budget s'explique globalement par le fait que le budget 2020 a été élaboré sur une base trop prudente, en particulier pour les composantes « Subsides LAMal » et « Aide sociale ». Après plusieurs années d'augmentation, les dépenses de la facture sociale se sont stabilisées en 2017, puis ont connu des baisses importantes en 2018 et 2019. Cette évolution s'est réalisée grâce à une conjoncture économique favorable à partir de 2018, qui s'est combinée aux effets des différentes réformes entreprises ces dernières années. Ainsi, lors de l'élaboration du budget 2020 dans le courant du 1^{er} semestre 2019, le début de baisse des dépenses à peine constaté aux comptes 2018 n'a pas été pris en compte dans sa juste dimension, conduisant à un budget 2020 surestimé.

Par rapport au résultat 2019, la facture sociale 2020 présente une augmentation significative. Les causes de cette augmentation peuvent être clairement identifiées dans les composantes « Subsides LAMal », « Intégration socio-professionnelle » et « Social

privé ». S'agissant des subsides LAMal, l'explication relève de l'augmentation des primes d'assurance-maladie qui a conduit à une réévaluation des subsides versés aux bénéficiaires, alors que le nombre de bénéficiaires est en revanche resté stable. Cette évolution des primes, sur laquelle le canton et les communes ont très peu d'emprise n'est pas une surprise et se répète depuis plusieurs années maintenant. L'augmentation en matière d'intégration socio-professionnelle, relève quant à elle des dépenses supplémentaires engagées pour répondre à la crise économique liée à la pandémie. Le troisième écart, qui concerne la composante « Social privé », résulte de l'entrée dans la facture sociale en 2020 des dépenses relatives au SAVI (Service d'aide aux victimes, qui dépend de la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale / FAS), opération validée préalablement par le Conseil de la facture sociale.

Finalement, la facture sociale 2020 enregistre également la sortie du « pot commun » de dépenses d'aide sociale de la ville de La Chaux-de-Fonds. En effet, suite à l'identification d'un dommage à la facture sociale dans le cadre du contrôle sur site mené par l'ODAS, un montant de CHF 1'441'950 a été sorti de la facture sociale et laissé à charge de La Chaux-de-Fonds, après accord avec celle-ci. Ce montant représente la majeure partie du dommage qui a été identifié. Un second montant résiduel fera l'objet d'un traitement approfondi en 2021 et sera pris en compte lors du bouclage provisoire de la facture sociale 2021 pour solde de tout compte.

Les dépenses nettes qui sont transférées au SASO par d'autres services sont commentées dans les centres de profit spécifiques (SEAS, SMIG, SEMP).

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de l'action sociale	82
Total	82

Commentaires

Seules quelques heures relatives à des tâches d'organisation interne ont été saisies au début de la crise. Par la suite, il n'a pas été identifié d'heures ni de dépenses spécifiquement dues à la pandémie.

3.12.9. Service de la statistique (STAT)

Missions principales

Les missions du service de statistique (STAT), listées dans la loi sur la statistique cantonale (LStat) du 25 janvier 2011, sont les suivantes :

- fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes ;
- collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique sur la base de principes scientifiques choisis en toute indépendance, dans le respect de la charte de la statistique publique suisse ;
- contribuer au développement du système suisse d'information statistique en collaborant avec la Confédération, les autres cantons, les communes, les organismes régionaux, les milieux scientifiques, les milieux économiques, les partenaires sociaux et la corporation statistique internationale.

Évolution de l'environnement et des tâches

En tant que service central, STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant informatiques que scientifiques ou méthodologiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes d'accès et de stockage des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment :

- exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes ;
- expertise et conseil sur le traitement de données ;
- la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

Au cours d'une année 2020 marquée par la pandémie, le service a apporté ses compétences et son expertise, notamment pour le traitement des données et pour la visualisation des statistiques COVID-19.

Dans le cadre du Programme d'impulsion initié par le Conseil d'État, une collaboration nouvelle s'est instaurée entre STAT et l'Office d'organisation (OORG). L'objectif est de doter l'État d'outils de pilotage (tableaux de bord) pour l'ensemble de l'administration cantonale. Dans l'esprit de la loi sur la statistique cantonale, les compétences statistiques pour ce projet sont centralisées à STAT et les aspects financiers sont gérés par l'OORG.

Enfin, le STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le Canton du Jura. Ces deux projets d'importance ont fait l'objet d'une actualisation des conditions contractuelles, avec les signatures de reconduction de ces deux mandats. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également avec les communes neuchâteloises, avec l'Office fédéral de la statistique (OFS), avec d'autres cantons, voire également avec l'étranger (INSEE Bourgogne-Franche-Comté).

Activités et réalisations

Analyse et conseil

Dans son rôle de service central et transversal, le STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration notamment en termes de conseil et d'appui, par exemple dans les domaines du dénombrement des logements et locaux vacants, de la santé pour les statistiques sur le coronavirus, de la démographie ou encore du marché du travail et de la méthodologie statistique.

Le STAT a également conseillé et renseigné des entités externes à l'administration, notamment des communes du canton pour différentes analyses statistiques, mais également pour des travaux d'harmonisation de données. En tant que service de coordination entre la Confédération, le canton et les communes pour les travaux en lien avec la statistique de la construction, le STAT a joué son rôle de support et d'accompagnement dans la saisie des informations pour la Confédération, dans le registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Le service veille en particulier à assurer la qualité et la comparabilité des données. En outre, diverses demandes sont régulièrement formulées par la presse, afin de disposer d'informations statistiques officielles pour le Canton de Neuchâtel.

Le STAT est intervenu dans de nombreux projets, en tant que responsable du projet ou en tant qu'expert statistique. Parmi les principaux, on peut citer :

- l'observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ), pour lequel une analyse sur l'eau et ses usages a été réalisée, une étude sur la mobilité des frontaliers, quelques statistiques sur la pandémie COVID-19 synthétisées dans une fiche et un point de situation sur le secteur de l'horlogerie a également été produit ;
- la production de statistiques conjoncturelles et de statistiques du marché du travail (emploi, chômage, salaires) ;
- la réalisation de prestations pour le Canton du Jura, en particulier la mise à jour de leur site Internet, la diffusion de six infolettres statistiques, la production d'un mémento statistique en format de poche, ainsi que les réponses aux diverses demandes statistiques ;
- la réalisation de travaux statistiques pour le rapport social jurassien, avec des compléments et approfondissements sollicités ;
- la mise en production de la nouvelle base de données de stockage du STAT, afin de rationaliser, d'optimiser et de sécuriser les accès aux données ;
- la refonte et l'optimisation de l'outil de saisie des logements et locaux vacants, en lien avec l'enquête annuelle réalisée auprès des gérances et des communes ;
- l'actualisation et la diffusion du rapport social neuchâtelois, avec une partie d'analyse du risque de pauvreté, notamment basée sur les données fiscales de l'année 2017 ;
- la mise en place et la production de tableaux de bord pour l'administration cantonale et les directions de départements en particulier ;
- la mise à jour des tableaux de bord du Conseil d'État pour visualiser l'avancement des travaux liés au programme de législation ;
- la production et l'analyse des statistiques de l'éducation et de la formation, non seulement pour les services de l'administration cantonale, mais également pour l'Office fédéral de la statistique (OFS) ;
- la production du rapport annuel de la statistique financière et des fiches financières des communes neuchâteloises ;
- la réalisation et la production de statistiques sur les mouvements migratoires ;
- la production, l'analyse et la diffusion des résultats du recensement de la population, basé sur des extractions des registres des habitants ; ces extractions permettent non seulement de dénombrer la population du canton en fin d'année, mais également d'étudier les flux entrant et sortant du canton.

Coordination et représentation

Le service de statistique participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique. En 2020, quatre réunions se sont tenues avec les services et offices collègues des autres cantons. De même, en tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique national. Sa fonction de vice-président de la CORSTAT (Conférence des offices régionaux de statistique) permet au chef de service du STAT de prendre part aux discussions et aux décisions des organes faïtières de la statistique suisse. En outre, le STAT représente les cantons latins dans le groupe d'experts suisse de la statistique économique.

Prestations transversales

Dans le cadre des activités de direction du service, un accent particulier a été porté en 2020 sur différentes tâches de ressources humaines : recrutement organisation du service liées à deux remplacements de congé maternité, un poste en collaboration avec le SEMP, un poste de spécialiste RPT et un poste de chef de projet statistique. En 2020, le service a en outre accueilli un stagiaire en insertion socio-professionnelle (ISP) et un stagiaire de Master en statistique de l'Université de Neuchâtel.

En 2020, grâce à son rôle central et transversal, STAT a assumé ses différentes tâches au service de l'administration cantonale et produit les forfaits analytiques mensuels sur la demande du service financier. En outre, le service de statistique tient à rester toujours performant et efficient dans le traitement des données, qui sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes. Le potentiel d'analyses, basées sur des données issues de registres administratifs, est énorme et nécessite des connaissances approfondies ainsi que des outils informatiques de pointe. C'est pourquoi le service améliore continuellement ses prestations au niveau de la visualisation des données et de divers moyens informatiques pour optimiser la réalisation de ses travaux. Dans le cadre de cette recherche de l'efficacité optimale, le STAT a entamé les travaux de changement de logiciel statistique de référence (abandon de SAS au profit de R, logiciel libre), permettant ainsi à moyen terme de réaliser des économies de licences informatiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	357'482	1'026'521	820'869	-205'652	-20.0%	+463'388	+129.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	199'723	212'500	184'700	-27'800	-13.1%	-15'023	-7.5%
43 Revenus divers	19'459	53'700	18'993	-34'708	-64.6%	-466	-2.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	138'300	760'321	617'177	-143'144	-18.8%	+478'877	+346.3%
Charges d'exploitation	1'205'769	1'499'533	1'455'415	-44'118	-2.9%	+249'646	+20.7%
30 Charges de personnel	1'027'102	1'137'152	1'084'306	-52'846	-4.6%	+57'204	+5.6%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	178'667	228'000	177'539	-50'461	-22.1%	-1'128	-0.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	134'381	193'571	+59'190	+44.0%	+193'571	--
Résultat d'exploitation	-848'288	-473'012	-634'546	-161'534	-34.2%	+213'742	+25.2%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
Résultat opérationnel	-848'288	-473'012	-634'546	-161'534	-34.2%	+213'742	+25.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-848'288	-473'012	-634'546	-161'534	-34.2%	+213'742	+25.2%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	9.00	10.00	9.00	-1.00	-10.0%	+0.00	0.0%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.40	7.90	7.40	-0.50	-6.3%	+0.00	0.0%

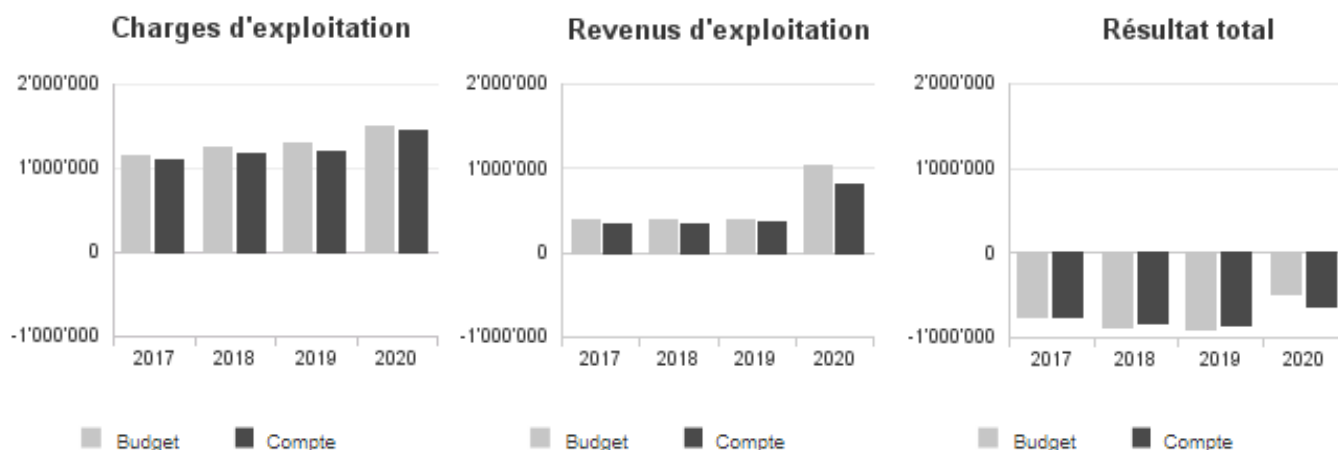
Commentaires

Les revenus (groupes 42 et 43) sont inférieurs aux comptes en raison notamment de la revue à la baisse, tant au niveau des revenus et des charges, du contrat avec arcjurassien.ch, des demandes moindres dans les prestations auprès des communes neuchâteloises ainsi qu'un mandat supplémentaire pour le Canton du Jura ne s'est finalement pas concrétisé.

L'écart constaté dans le groupe 30 est dû essentiellement au poste de chef-fe de projet RPT (0,5 EPT prévu) qui n'a pas été repourvu. Le solde des autres charges a été maîtrisé.

Les ressources prévues pour la réalisation du système de pilotage (cockpit) pour les départements et les services de l'administration cantonale figurent dans les comptes de l'OORG sous le programme d'impulsion.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	221'700	173'158
Coûts salariaux et de structure	1'058'547	1'072'801
Coûts des services centraux	192'429	191'112
Revenus	288'700	226'193
Revenus de la facturation des services centraux	737'821	594'677
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	446'155	616'203

Commentaires

Les charges directes et les revenus ont été réduits, en particulier pour le contrat avec arjurassien.ch (mandat OSTAJ). Les revenus de la facturation des services centraux ont été moins élevés que prévu au budget. Une partie des heures initialement imputées aux services ont été imputées sur des activités propres au service de statistique (par exemple : enquête logements vacants, travaux préparatoires pour les cockpits).

Coordination et relais (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	2'600	1'961
Coûts salariaux et de structure	20'617	13'552
Coûts des services centraux	3'640	2'379
Revenus	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	26'857	17'891

Commentaires

Les coûts et les produits directs de ce groupe sont générés par les prestations de coordination intercantonale ainsi que les frais de représentation auprès de la Confédération. Les heures réalisées pour ce groupe de prestations ont été moins élevées que prévu en raison de la pandémie qui a entraîné l'annulation de plusieurs manifestations et conférences.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de statistique	5
Total	5

Commentaires

Le service de statistique a participé à quelques travaux liés à la pandémie COVID-19, notamment pour le traitement de données. Une petite partie des heures est mentionnée dans le tableau ci-dessus, le reste a été affecté aux prestations standards de STAT.